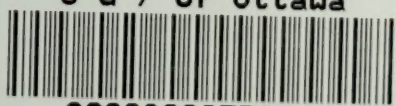



U d' / of Ottawa



39003002778768

ST - 9 1969



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



DICTIONNAIRE  
DES  
FAMILLES FRANÇAISES  
ANCIENNES OU NOTABLES

*A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

*200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.*

—  
N<sup>o</sup> .....



*Chaire d'Est - Ange,*

# DICTIONNAIRE

DES

# FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

*A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*

PAR

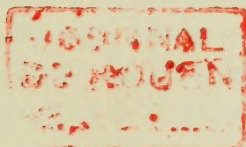
C. D'E.-A.

---

TOME SEIZIÈME

EAS-EYS

---



ÉVREUX

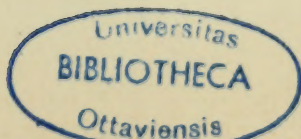
IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY

PAUL HÉRISSEY SUCC<sup>r</sup>

4, RUE DE LA BANQUE, 4

---

1918



CS

598

.c5

1903

V.16



# DICTIONNAIRE

DES

# FAMILLES FRANÇAISES

---

## E

**EASME de la CROIX.** Armes (d'après *la Noblesse de Saintonge et d'Aunis aux Etats généraux de 1789*) : de... à trois abeilles de... — Aliàs (d'après le jugement de maintenue de noblesse du 16 juin 1670) : d'azur à trois étoiles d'argent, 2 et 1.

Ancienne famille protestante d'Aunis sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans la *France protestante*, dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, dans la *Noblesse de Saintonge et d'Aunis aux Etats généraux de 1789* de M. de la Morinerie, etc.

Jacquette Françoise, veuve de Léonard EASME, pair de la commune de la Rochelle, est mentionnée dans un acte de 1628 avec son fils, Jacques Easme, écuyer, seigneur du Lugre, avocat à La Rochelle. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, Jacob Easme, sieur du Lugre de Chaix, fut assigné à produire ses titres de noblesse devant M. de Barentin, intendant de Poitiers ; mais il ne fut pris à son égard aucune décision attendu qu'il était décédé et que son fils ne prenait pas la qualité. Marie Easme, veuve de Joseph de Montjon, demeurant à Fontenay, fut maintenue dans sa noblesse, le 16 juin 1670, par sentence de M. Rouillé du Coudray.

Jean Easme de la Croix, né à Arvert en 1761, lieutenant de vaisseau, décédé en 1843, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Saintonge ; il ne put prendre part à ces assemblées, ayant dû partir avec sa division pour Saint-Domingue. Il avait épousé Marie Péronneau. Leur fils, Jean-André-Pierre Easme de la Croix, né à Etaules en 1792, officier de marine, décédé à Royan

en 1877, laissa au moins une fille, mariée à M. Eugène Bézar, né en 1826, officier de marine, décédé en 1891.

**EAUBONNE (Piston d')**. Voyez : PISTON D'EAUBONNE.

**EBAUDY de FRESNE et de ROCHETAILLÉE**. Armes : *d'azur à une tour d'argent, maçonnée de sable et ajourée du même, posée sur sept monts aussi d'argent.*

La famille EBAUDY appartient à la noblesse de Franche-Comté.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, dans la *Galerie Héraldo-nobiliaire de Franche-Comté* de M. Suchaux, etc.

La famille Ebaudy est originaire de Champagne. Nicolas Ebaudy, né dans cette province, vint dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle s'établir à Amance, en Franche-Comté, et acquit vers 1712 la seigneurie d'Echenoz-le-Sec. Son fils, Claude-Antoine Ebaudy de Bricon, réalisa une grande fortune dans l'exploitation des fermes abbatiales de Saint-Bénigne et de Cherlieu et fut pourvu en 1750 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon. Deux branches de la famille Ebaudy se sont perpétuées jusqu'à nos jours, distinguées par les surnoms terriens de Fresne et de Rochetaillée.

La première de ces branches a fourni un économiste distingué, François Ebaudy de Fresne, né à Langres le 4 juin 1743, décédé à Vesoul le 15 juin 1815. Son dernier représentant, Eugène-Jules Ebaudy de Fresne, mourut à Paris en janvier 1895, à l'âge de 78 ans. Il s'était fait remarquer par la richesse bizarre de ses attelages qui lui avait valu, ainsi qu'à sa femme, décédée en 1894, des sobriquets bien connus de tous les parisiens de son temps.

Le chef de l'autre branche, Vincent Ebaudy de Rochetaillée, né à Langres le 27 mai 1744, fils de Charles Ebaudy, Sgr de Conflans, et de Julienne Clément, fut pourvu, le 21 juin 1770, de l'office de lieutenant-général au bailliage et siège présidial de Vesoul. Il fut sous le Premier Empire député de la Haute-Saône au Corps législatif et mourut à Vesoul le 8 février 1832. Il avait épousé Adélaïde Camusat de Riancey. Il fut père d'André-Louis-Philippe Ebaudy de Rochetaillée, qui mourut à Echenoz-le-Sec en 1854 à l'âge de 74 ans, et grand-père de Louis-Vincent-Adhémar Ebaudy de Rochetaillée qui mourut en 1874, âgé de 53 ans, laissant trois enfants. Cette branche de la famille Ebaudy a conservé jusqu'à nos jours le château d'Echenoz, dans le département de la Haute-Saône. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Bernou de Rochetaillée.

M. Ebaudy de Fresne, Sgr de Bricon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Chatillon-sur-Seine, en Champagne. MM. Ebaudy de Francourt, Ebaudy de Fresne et Ebaudy de Rochetaillée prirent part cette même année à celles tenues à Vesoul.

Principales alliances : Camusat de Riancey, Henrion, Cabouilli, Desprez, de Fidière, de Buchet 1874, etc.

### EBELOT.

Famille de haute bourgeoisie toulousaine à laquelle M. Villain a consacré une courte notice dans le tome III de la *France moderne*.

Médéric EBELOT, né en 1748 à Avise, au diocèse d'Autun, en Bourgogne, architecte distingué, vint se fixer à Montréjeau après le mariage qu'il contracta dans cette ville en 1789 avec M<sup>lle</sup> Sartor. Un de ses petits-fils, Henry Ebelot, né en 1831, décédé en 1902, a été bâtonnier de l'ordre des avocats de Toulouse.

Principales alliances : de Broca vers 1820, Dispan de Floran 1860, etc.

**EBERLÉ.** Armes concédées en 1813 : *d'azur à un chevron cousu de gueules, chargé du signe des chevaliers légionnaires et accompagné en pointe d'une main droite d'argent tenant un sabre d'or ; au comble d'or chargé de deux étoiles d'azur.*

Gaspard EBERLÉ, né le 11 juin 1764 à Schelestadt, en Alsace, fils de François-Joseph Eberlé et de Catherine Gohlinger, engagé comme simple soldat en 1781, général de brigade en 1802, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Antibes en 1837, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 1<sup>er</sup> janvier 1813. De son mariage avec Marie-Julie Bermon il laissa deux fils et trois filles. L'aînée de celles-ci, née en 1803, épousa son parent, M. Eberlé ; une autre, née en 1806, épousa le général baron Davise.

**EBLÉ.** Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1867) : *écartelé d'azur et de gueules à la croix d'or brochant, cantonnée au 1 d'une épée haute en pal d'argent, montée d'or, qui est des comtes militaires ; au 2 de deux épées d'argent, montées d'or et posées en sautoir ; au 3 d'un lion rampant d'or ; au 4 de trois épis de blé noués d'or.*

On trouvera d'intéressants renseignements sur la famille EBLÉ dans les divers ouvrages que le vicomte Révérend a consacrés aux familles ayant reçu des titres de noblesse au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Jean-Baptiste Eblé, marié à Marie Médic, était sous Louis XV capitaine d'artillerie et chevalier de Saint-Louis. Son fils, Jean-Baptiste Eblé, né le 21 décembre 1758 à Saint-Jean de Rosback (Moselle),

général de brigade en 1793, général de division en 1794, grand-officier de la Légion d'honneur, fut nommé en 1808 ministre de la guerre de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Il mourut à Kœnigsberg, le 31 décembre 1812, des suites des fatigues de la guerre au moment où il venait d'être nommé inspecteur général de l'artillerie. Le général Eblé avait été créé baron de l'Empire par décret du 26 octobre 1808. Il s'était apparenté à plusieurs familles distinguées par le mariage qu'il contracta en 1808 avec M<sup>lle</sup> Fréteau de Pény. La générale Eblé ne mourut qu'en 1868. Elle avait été créée comtesse de l'Empire par lettres patentes du 8 avril 1813. Elle eut deux filles dont l'aînée, décédée en 1859, épousa en 1831 le marquis de Nicolay et dont la seconde mourut jeune sans avoir été mariée.

Marie-Laurence Eblé, sœur du général Eblé, eut un fils, Charles Eblé, né à Paris le 8 décembre 1799, général de brigade et commandant de l'École polytechnique en 1854, général de division en 1860, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1870, qui fut autorisé, par décret impérial du 17 avril 1867 et par lettres patentes du 8 mai suivant, à relever le titre de comte Eblé. Le général Charles Eblé avait épousé en 1847 M<sup>lle</sup> Paris, décédée en 1886. Il en laissa deux fils, qui ont eu l'un et l'autre postérité, et deux filles, l'une mariée à M. Longueville, l'autre religieuse.

Principales alliances : Fréteau de Pény, de Nicolay, Boussard d'Hauteroche 1879, de Dreuille, Duché de Bricourt 1910, etc.

**EBRARD, ou HÉBRARD, de SAINT-SULPICE et du ROCAL (d').** Voyez : HÉBRARD (d').

**ECHERAC (Mallebay d').** Voyez : MALLEBAY D'ECHERAC.

**ECHEROLLE (Baucheron de l')** Voyez : BAUCHERON DE BOISSOUY ET DE L'ECHEROLLE.

**ECHEROLLES (Giraud des).** Voyez : GIRAUD DES ECHEROLLES.

**ECHEVANNES (Poncelin d').** Voyez : PONCELIN D'ECHEVANNES.

**ECHO (Gourdon de l').** Voyez : GOURDON DE L'ÉCHO.

**ECHOISY (de Maubué d').** Voyez : MAUBUÉ D'ECHOISY (DE).

**ECKART von der MÜHLE, anciennement DUMOULIN.** Voyez : DUMOULIN.

**ECKMÜHL (d'Avout d').** Voyez : AVOUT D'AUERSTAEDT ET D'ECKMÜHL (D').

**ECKSTEIN d'EHRNEGG (d').** Armes : *ecartelé : au 1 d'azur à un griffon de sable contourné, armé et lampassé de gueules, aux ailes éployées,*

tenant de la patte sénestre une étoile hexagone de sable ; aux 2 et 3 coupé : le I de gueules à deux bandes d'argent ; le II de gueules au cygne également d'argent ; au 4 d'azur à un griffon d'argent, couronné et lampassé de gueules ; sur le tout : d'or à une tête de more de sable, contournée et tortillée d'argent. — Couronne : de Marquis. — Supports et cimier : trois griffons au naturel. — Devise : UT LAPIS ANGULARIS, SIC CONSTANS ET FIRMUS MANEBO.

La famille d'ECKSTEIN revendique une origine très reculée. Elle se croit issue, en effet, de celle des anciens seigneurs du château d'Eckstein, situé sur les bords du Danube, en Basse-Autriche, aujourd'hui propriété de la maison de Starhemberg.

On n'a pu se procurer sur les d'Eckstein que des renseignements insuffisants. Il ne faut accueillir qu'avec la plus grande réserve les notices consacrées à leur famille dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1863, dans la *France héraldique* de Poplimont et dans d'autres ouvrages modernes. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de France.

D'après les travaux mentionnés plus haut Christophe d'Eckstein d'Ehrnegg, conseiller impérial et officier supérieur, et son frère puîné, Pancrace, obtinrent des lettres patentes, données à Vienne le 22 mai 1627, qui les confirmaient dans la noblesse équestre du Saint-Empire romain et dans leur qualité de membres des Etats provinciaux. Ces deux frères furent les auteurs de deux branches.

Le chef de la branche aînée, Jean-Jacques d'Eckstein, vint de Naples se fixer en Alsace par le mariage qu'il contracta en 1760 avec Anne-Marie de Lignac. Il a eu pour dernier descendant Jean-Baptiste d'Eckstein d'Ehrnegg, né à Mulhouse en 1830, qui fut longtemps professeur au collège de Saintes.

Le dernier représentant de la branche cadette, Ferdinand, connu sous le titre de baron d'Eckstein d'Ehrnegg, joua un certain rôle. Il était né en 1791 à Altona, suivant certains biographes, en 1785 à Copenhague, suivant d'autres. Il appartenait à la religion luthérienne et se convertit au catholicisme à la suite d'un voyage qu'il entreprit à Rome vers 1810. Plusieurs dictionnaires biographiques, tels que ceux de Dezobry et de Larousse, ont avancé par erreur qu'il était né de parents israélites. Ferdinand d'Eckstein était directeur de la police à Gand pour le roi des Pays-Bas quand Louis XVIII vint avec sa Cour se réfugier dans cette ville à l'époque des Cent Jours. Il suivit ce prince à Paris, fut nommé commissaire général de police dans cette ville, puis, en 1818, inspecteur général au ministère de la police et fut, enfin, attaché au ministère des affaires étrangères. Il prit en 1826 la direction d'une revue qu'il intitula *le Catholique*, vécut dans la

retraite après la révolution de 1830 et mourut le 21 novembre 1861 chez les frères de Saint-Jean de Dieu, à Paris.

**ECLUSE** (Bouhier de l'). Voyez : BOUHIER DE L'ECLUSE.

**ECLUSE** (de l'), ou de **LÉCLUSE**, ou de **LESCLUSE**, ou **DELÉCLUSE**, de **LONGRAYE**, de **TRÉVOEDAL**, etc. Armes : d'argent à un chevron (aliàs à un chevron brisé) de sable accompagné en chef de deux dauphins couronnés de sinople et en pointe d'une pomme de pin de même.

La famille DE L'ECLUSE, OU DELÉCLUSE, OU DE LÉCLUSE, OU DE LESCLUSE, est anciennement et honorablement connue en Basse-Bretagne.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, et dans les ouvrages que Potier de Courcy et Kerviler ont consacrés aux anciennes familles de Bretagne. On trouvera aussi une généalogie de la branche de Longraye dans la *Revue historique de l'Ouest* (année 1895, page 460), et une généalogie de la branche de Trevoedal dans les *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1908* du vicomte Révérend.

La famille de l'Ecluse est originaire de Normandie. Son premier auteur connu, Jean de l'Ecluse, résidait en 1558 à Saint-Lo. D'après une tradition il était originaire du lieu de Crusley, près de l'Aigle. Sa descendance était représentée au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle par deux frères, Jean de l'Ecluse, licencié ès lois, curé de Saint-Lo, et Jacques de l'Ecluse, mari de Jeanne Dunin (aliàs Dupuis). Par acte du 14 octobre 1656 Jean et Jacques de l'Ecluse partagèrent leurs biens entre les enfants du second d'entre eux. Deux de ceux-ci, Jacques et Jean de l'Ecluse, passèrent en Bretagne pour y faire le commerce et s'établirent le premier à Quimper, le second à Plouhinec. Ils furent les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes qui se sont subdivisées elles-mêmes en un certain nombre de rameaux. Plusieurs de ces rameaux se distinguent par des surnoms terriens. Aucun d'eux n'est arrivé à la noblesse antérieurement à la Révolution.

Noble homme Jacques de l'Ecluse, auteur de la première branche, se qualifiait sieur de Longraye ; il épousa Anne-Marie de Poulmic, d'une famille noble de Basse-Bretagne, fit enregistrer avec elle son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Quimper) et mourut le 30 décembre 1702. Son fils, Jacques-François de l'Ecluse de Longraye, décédé en 1728, épousa en décembre 1718 Michelle-Angélique Audouyn de Keriver. Il fut père de Pierre-Jacques de l'Ecluse de Longraye, né en 1722, qui épousa en 1750 Michelle-Geneviève Guesdon, de Quimper. Celui-ci eut lui-même, entre autres enfants,

trois fils : 1<sup>o</sup> Charles, marié à M<sup>lle</sup> le Guillou de Penanros ; 2<sup>o</sup> René-Jacques, marié à M<sup>lle</sup> Denis du Porzou ; 3<sup>o</sup> Jean, dit le chevalier de Longraye, lieutenant-colonel, marié à Anne-Marie Audouyn de Keriver, décédé en 1834. Cette branche compte encore de nombreux représentants.

Le chef de la seconde branche, noble homme François-Léon Delécluse, sieur de Trevoedal, né en 1710, épousa Marie-Rose-Marguerite le Gal Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Christophe-Léon et Jean-Baptiste, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné des deux frères, Christophe-Léon Delécluse, né en 1750, négociant à Audierne, marié à Louise-Thérèse Vrignaux, eut, à son tour, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Jean-Pierre, dont il va être parlé ; 2<sup>o</sup> Isdebalde, qui laissa plusieurs enfants. Jean-Pierre Delécluse, né à Audierne en 1799, décédé dans la même ville en 1884, fut autorisé, par décret impérial du 17 juin 1868, à substituer à son nom celui de : DE LÉCLUSE, en deux mots. Il fut, en outre, autorisé, par décret impérial du 13 novembre suivant, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE TRÉVOEDAL. Il avait épousé M<sup>lle</sup> Leroy ; il en eut deux fils qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine. L'aîné de ces fils, Amédée-Christophe de Lécluse de Trévoedal, né à Audierne en 1836, décédé à Plouha en 1898, fut longtemps conseiller général du Finistère.

L'auteur du second rameau, Jean-Baptiste de l'Ecluse, né en 1751, d'abord avocat et sénéchal de Pontcroix, député du Finistère de 1805 à 1810, président du tribunal de Quimper en 1816, décédé dans cette ville le 9 février 1837, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 4 février 1809. Il avait épousé à Quimper en 1781 Marie-Victoire Horellon dont il laissa trois fils.

Une branche de la famille de l'Ecluse subsista quelque temps à Saint-Lo. Son représentant, Richard de l'Ecluse, était en 1619 conseiller assesseur dans cette ville. L'article de la *Revue historique de l'Ouest* mentionné plus haut en fait contre toute vraisemblance un frère de Jacques et de Jean de l'Ecluse, auteurs des deux branches bretonnes. Sa descendance paraît s'être éteinte avec ses deux arrière-petites-filles, mariées l'une et l'autre dans la famille de Moncuit. C'est vraisemblablement à cette branche qu'appartenait l'abbé Pierre-Mathurin de l'Ecluse des Forges, né à Falaise en 1715, qui publia en 1745 une édition des *Mémoires* de Sully. Un Jacques de l'Ecluse, receveur du grenier à sel d'Exmes, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Argentan).

La famille de l'Ecluse a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice un grand nombre de magistrats et

d'officiers distingués, des membres de la Légion d'honneur, des chevaliers de Saint-Louis, des maires d'Audierne, etc.

Principales alliances : Audouyn, Duburquois, Lucas de la Pommeraye, Maufras du Chatellier, Chancerelle, de Moncuit de Bois-cuillé 1796, Hamon de Kervers 1862, d'Aubert 1898, Denis de Porzou, de Poulmic, de Trogoff 1833, Urvoy de Portzamparc, Muret de Pagnac, Texier d'Arnoult, de la Brousse de Beauregard 1893, de Beynaguet de Pennautier 1911, de l'Espinasse 1740, etc.

Une famille de l'Ecluze, ou de l'Escluze, occupait au XVIII<sup>e</sup> siècle un rang distingué en Flandre. M. Denis du Péage lui a consacré un article dans ses *Généalogies lilloises*. Son chef, Frédéric-Louis de l'Escluze, né à Lille en 1689, doyen des députés du commerce à Paris, chevalier de Saint-Michel, décédé à Paris en 1781, fut anobli par lettres patentes de mars 1754 dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *de gueules à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles d'argent*. Il laissa un fils, qui paraît être mort sans postérité, et plusieurs filles dont la dernière mourut sans alliance en 1823.

**ECOCHÈRE** (Bedeau de l'). Voyez : BEDEAU DE LAUNAY ET DE L'ECOCHÈRE.

**ECORCE** (le Maignan de l'). Voyez : LE MAIGNAN DE L'ECORCE.

**ECOSSE** (de Mandell d'). Voyez : MANDELL D'ECOSSE ET DE LA TOUR MAUBOURG (DE).

**ECOTAY** (de Colomb d'). Voyez : COLOMB D'ECOTAY (DE).

**ECOTS** (Pinet des). Voyez : PINET DES ECOTS.

**ECOYEUX** (Frétard d'). Voyez : FRÉTARD D'ECOYEUX (DE).

**ECQUEVILLY** (Hennequin d'). Voyez : HENNEQUIN D'ECQUEVILLY ET DE WILLERMONT.

**ECQUEVILLY** (Bouraisne d'). Voyez : BOURAISNE, OU BOURAYNE, (DE).

**ECTOT** (de Mannoury d'). Voyez : MANNOURY DE CROISILLES ET D'ECTOT (DE).

**ECUROLLES de CHARNACÉ** (Gauthier d'). Voyez : GAUTHIER D'ECUROLLES DE CHARNACÉ ET D'HAUTESERVE.

**ECURY** (Collot d'). Voyez : COLLOT D'ECURY.

**ECUYER de la PAPOTIÈRE** (de l'), en Beauce et en Bretagne. Armes : *d'argent à une fasce d'azur chargée de trois coquilles d'or et accompagnée de six merlettes de sable, trois en chef et trois en pointe*.



La famille DE L'ECUYER, OU DE L'ESCUYER, DE LA PAPOTIÈRE, fixée de nos jours en Bretagne, appartient à la noblesse du Perche et de la Beauce. Elle a possédé dans cette région, entre autres biens, les seigneuries de la Papotière, du Mesnil-Vivart, des Chaumes, de Furé, de Louville, etc.

On trouvera dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres les preuves de noblesse qu'elle fit aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles pour obtenir l'admission de plusieurs de ses membres à l'École militaire et à la maison de Saint-Cyr.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 elle fut maintenue dans sa noblesse, le 2 août 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, et, le 30 décembre suivant, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans.

La filiation suivie remonte à Robert l'Ecuyer, demeurant dans la paroisse de la Goulafrière, en l'élection de Lisieux, qui avait épousé Jeanne de Grigny et dont le fils, Colin l'Ecuyer, résidait en 1430 avec sa femme, Gervaise de Chaulieu, au lieu de Messay, dans les environs de Chartres. Colin l'Ecuyer laissa trois fils, Jean, Henri et Richard, écuyers, qui partagèrent sa succession par acte du dernier février 1465. Pierre l'Escuyer, écuyer, fils de Jean, épousa Blanche de Montdoucet par contrat du 2 août 1479 et rendit aveu, le 10 août 1481, pour la seigneurie de la Papotière qu'il possédait sur le territoire de la paroisse de Coulonges. C'est à cet aveu de 1481, dans lequel Pierre est nommé avec son père Jean, que le jugement de maintenue rendu par M. de Machault fait remonter la filiation suivie. Nicolas l'Ecuyer, écuyer, Sgr de la Papotière, descendant des précédents, marié à Jeanne Couette par contrat passé le 7 juin 1583 devant notaire à Saint-Christophe, en Touraine, fit reconnaître sa noblesse, le 15 juillet 1599, par arrêt rendu à Mortagne des députés par le Roi pour la recherche des faux nobles en Normandie. Son fils, René l'Ecuyer, Sgr de la Papotière, marié en 1606 à Edmonde de Beaulieu, et son petit-fils, Louis l'Ecuyer, Sgr du Breuil, puis de la Papotière et de Furé, marié, le 27 mai 1630, à Madeleine de Baigneux de Courcival, obtinrent à leur tour, le 21 mars 1641, des commissaires généraux députés par le Roi pour le régallement des tailles dans la généralité d'Alençon un arrêt ordonnant de les comprendre au chapitre des nobles de la paroisse de Coulonges. René l'Ecuyer, écuyer, Sgr du Breuil et de la Papotière, fils de Louis, épousa Marie-Madeleine Miolais, fille d'un avocat, par contrat passé le 9 août 1669 devant notaire à Nogent-le-Rotrou. Il était commissaire provincial de l'artillerie de France quand il fut nommé, en 1687, chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Il fit en 1692 des

preuves de noblesse, conservées dans le *Cabinet d'Hozier*, pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Renée-Catherine, née en 1681 à Coulonges, dans le Perche. Il fut père de Denis l'Ecuyer, Sgr de la Papotière, né en 1682 à Coulonges, au diocèse de Chartres et dans la généralité d'Alençon, commissaire ordinaire des guerres, qui épousa en 1710 Françoise-Adrienne du Grenier de Boiscordes, grand-père de Jacques de l'Ecuyer, chevalier, Sgr de la Papotière, capitaine au régiment de Piémont-Infanterie, qui épousa, le 15 décembre 1740, Jeanne-Françoise Lecointre, et bisaïeul de Denis-Michel de l'Ecuyer de la Papotière, né à Nogent-le-Rotrou en 1744, qui fit en 1755 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis à l'Ecole militaire, et de Françoise de l'Ecuyer de la Papotière, née à Coulonges en 1746, qui fit en 1758 les mêmes preuves pour être admise à Saint-Cyr. Denis-Michel épousa dans la suite Victoire de Boucher de la Tour du Roc et fit à son tour en 1790 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Hélène-Françoise, née à Coulonges en 1781, décédée à Nogent-le-Rotrou en 1844 sans avoir été mariée.

Denis-Michel de l'Ecuyer, écuyer, Sgr de la Papotière, et Pierre-Denis de l'Ecuyer, chevalier, ancien capitaine au régiment de Piémont, chevalier de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chartres. René-Alexandre Lécuyer, chevalier de Saint-Louis, et Denis-Noël l'Ecuyer, Sgr de la Papotière, prirent part cette même année à celles du bailliage du Perche.

La famille de l'Ecuyer de la Papotière a fourni de nombreux officiers, cinq demoiselles de Saint-Cyr, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte de la Papotière.

Principales alliances : de Baigneux de Courcival 1630, de Saint-Pol 1693, des Acres de l'Aigle 1835, Gondallier de Tugny vers 1860, de Beaufranchet 1904, de Tessières 1862, Chauvot de Beauchêne 1896, de Boucher de la Tour du Roc, du Fos de Méry 1866, de la Tullaye 1814, 1816, Dubern de Boislandry, etc.

**ECUYER** (ou de l'Escuyer, ou de Lescuyer,) d'HAGNICOURT (de l'), en Champagne. Armes : d'argent à trois merlettes de sable, 2 et 1.

Une famille DE L'ECUYER, OU DE L'ESCUYER, OU DE LESCUYER, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, a appartenu à la noblesse de Champagne.

Saint-Allais en a donné une généalogie détaillée dans le tome IV de son *Nobiliaire universel* et on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Pierre-Marc de l'Ecuyer d'Hagnicourt fit en 1784 pour être admis à l'Ecole militaire.

Ces travaux, d'accord avec le jugement de maintenue de noblesse de 1667 mentionné plus haut, font remonter la filiation à Gérard de l'Ecuyer, écuyer, qui avait épousé Antoinette de Chatelaine et dont les deux fils, Nicolas et Aléaume, partagèrent la succession par acte du 10 juin 1560. Nicolas et Aléaume de l'Ecuyer furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 21 décembre 1667, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne.

L'auteur de la branche aînée, Nicolas de l'Ecuyer, écuyer, Sgr de Paradis-les-Saint-Loup, avait fait diverses acquisitions par actes des 11 juillet et 3 décembre 1544. Sa descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Antoine de l'Ecuyer, Sgr de la Chanée, né en 1601, qui épousa en 1649 Marie des Laires et qui n'en eut pas d'enfants.

L'auteur de la seconde branche, Aléaume de l'Ecuyer, servit en qualité d'archer des ordonnances du Roi sous la charge de M. de Lameth. Il fit diverses acquisitions par actes des 8 janvier et 12 mars 1557 et épousa, le 23 octobre 1552, Nicole de Boham, héritière des seigneuries d'Hagnicourt, d'Harzillemont et d'Inaumont. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Philippe de l'Ecuyer, Sgr d'Harzillemont, d'Hagnicourt, de Flize, etc., qui épousa successivement en 1588 Jacqueline de Faily et en 1590 Anne de Boham et qui continua la lignée ; 2° Jean l'Ecuyer, Cosgr des mêmes domaines, qui épousa Guillemette de Wignacourt et dont la descendance masculine s'éteignit avec Charles-Antoine de l'Escuyer de Chevrières, décédé prématurément en 1746. Le chef de cette branche, Charles-Joseph de l'Escuyer, chevalier, Sgr de Montigny, dans l'élection de Rethel, d'Hagnicourt, d'Harzillemont, etc., lieutenant des maréchaux de France à Charleville, puis maréchal de camp, fut guillotiné à Paris le 1<sup>er</sup> août 1793. Il avait épousé en quatrièmes noces, en 1773, Marie, baronne de Lamy de Bezange. Il avait fait en 1784 les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Pierre-Marc de l'Escuyer d'Hagnicourt, né en 1774 à Hagnicourt au diocèse de Reims, tué plus tard dans les guerres de la chouannerie où il se signala comme aide de camp du général de Frotté. Charles-Joseph de l'Escuyer eut quatre autres fils : 1° Ponce-Antoine, né du deuxième lit, mort pendant l'émigration au service du roi d'Angleterre ; 2° Charles-Marc, né en 1776, mort à 19 ans au service du roi d'Angleterre ; 3° Charles, qui épousa M<sup>lle</sup> de Villelongue de Vigneux et qui en eut au moins un fils ; 4° Eugène, qui épousa en 1811 M<sup>lle</sup> d'Avennes d'Hermonville. Il eut aussi plusieurs filles dont une, Gabrielle-Angélique, née du troisième lit, épousa à

Londres en 1805 M. Adair, plus tard ambassadeur de la Grande-Bretagne. Marie-Marguerite de l'Escuyer de Montigny, née en 1732 à Montigny, au diocèse de Reims, et sa sœur, Charlotte-Louise, née au même lieu en 1737, firent des preuves de noblesse pour être admises à la maison de Saint-Cyr.

La famille de l'Ecuyer, ou de l'Escuyer, d'Hagnicourt, peut-être éteinte aujourd'hui, comptait encore des représentants dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La comtesse de Fresnoy, née l'Ecuyer d'Hagnicourt, mourut à Reims en 1882 âgée de 69 ans.

Principales alliances : de Beauvais, d'Arras d'Andrecy 1570, de Boham 1552, 1580, 1590, de Failly 1588, d'Aguisy 1614, de Saint-Quentin 1665, 1675, 1762, de Wignacourt, d'Hénin-Liétard 1661, de Mont-Guyon 1737, de Champagne, du Bois d'Escordal, Adair, d'Avennes, du Bois de Fresnoy, etc.

Il a existé d'autres familles de l'Ecuyer.

Charles l'Ecuyer, contrôleur des bâtiments du Roi à Versailles, fut anobli par lettres patentes de mars 1754. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *de gueules à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles d'argent.*

Une famille de l'Escuyer, ou de l'Ecuyer, vint de Normandie au cours du XV<sup>e</sup> siècle s'établir en Artois. Elle portait pour armes : *d'azur à huit losanges d'or passés en sautoir.* Elle paraît s'être éteinte avec Robert de l'Escuyer, vicomte de Dourlens, qui épousa vers 1560 Éléonore le Vasseur et qui n'en eut que trois filles. L'aînée de celles-ci, Jeanne, héritière des biens de sa famille, née à Arras en 1564, épousa à Gand en 1585 don Pedro Coloma, baron de Bornhem.

**EDELIN de la PRAUDIÈRE.** Armes (enregistrées de l'Armorial général de 1696 par Roland Edelin, marchand à Nantes) : *d'or à un pont à trois arches d'azur posé en fasce et accompagné de trois poissons de sinople posés en bande, deux en chef et un en pointe.*

Ancienne famille nantaise sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler.

Mahurin EDELIN, négociant, fut deuxième consul de Nantes en 1689. Roland Edelin de la Praudière exerça les mêmes fonctions en 1695. Charles Edelin de la Praudière fut anobli par l'échevinage de Nantes qu'il exerça en 1772 ; il était sous-maire en 1774. Emile Edelin de la Praudière, décédé en 1892, fut longtemps secrétaire de la rédaction du journal *le Soleil*.

La famille Edelin de la Praudière paraît être aujourd'hui éteinte.

**EDOUARD, ou ESDOUHARD.** Voyez : ESDOUHARD.

**EGAUX** (de Bony des). Voyez : BONY DE LA VERGNE ET DES EGAUX (DE).

**EGAUX**, ou des **ESGAUX**, ou **DESEGAUX**, de **NOLET** (des). Voyez : ESGAUX DE NOLET (DES).

**EGGS** (d'). Armes : *de gueules à un bouc d'argent passant sur une montagne à trois coupeaux du même.* — L'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de ses lambrequins de gueules et d'argent. — Cimier : *un homme sans bras, à mi-corps, issant du casque, vêtu de gueules, ayant au cou une collerette d'argent et sur la tête un bonnet à l'antique de gueules, retroussé d'argent.*

La famille d'EGGS est fort anciennement connue à Bâle et dans la Haute-Alsace, particulièrement à Rheinfelden.

M. Lehr lui a consacré un article dans son *Alsace noble*. On trouvera dans le *Grand Dictionnaire* de Larousse la biographie de plusieurs de ses membres.

La famille d'EGGS a pour auteur Louis EGGS, lieutenant et premier bailli de la seigneurie de Rheinfelden, conseiller de l'archiduc Ferdinand, qui fut anobli, le 23 août 1592, par lettres patentes de ce prince. Louis EGGS avait épousé Véréne Wentz, de Bâle. Il en eut sept fils qui furent des hommes très distingués. Parmi ceux-ci on doit mentionner : 1° Frédéric EGGS, conseiller et médecin de l'archiduc Léopold, qui fut investi par ce prince de divers fiefs, notamment du château de Megtberg et du village de Mülhausen ; 2° Jean-Jacques EGGS, jurisconsulte éminent, qui fut conseiller de l'archiduc Maximilien, gouverneur du Tyrol ; 3° Jean-Ulric EGGS, docteur en droit, qui fut bailli de Moersperg et conseiller du prince évêque de Constance.

La descendance de Louis EGGS se partagea en plusieurs branches dont l'une alla se fixer dans la Haute-Alsace. Cette branche était représentée sous Napoléon III par deux frères : 1° Joseph-Philippe-Eugène d'EGGS, né en 1806, docteur en médecine, vice-président de la Société de médecine du Bas-Rhin, marié en 1835 à Julie Farny, père de Léonard d'EGGS, officier de cuirassiers ; 2° Joseph d'EGGS, colonel de gendarmerie, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1840 à Elisa Maire.

La famille d'EGGS a fourni de nombreux officiers, des littérateurs, des théologiens, etc.

**ÉGLISE** de **FÉLIX** de **FERRIER** (de l'). Armes (d'après Pithon-Curt) : *tiercé en fasce : au 1 d'azur à trois fleurs de lys d'or ; au 2 d'argent à l'église de gueules ; au 3 de gueules plein.*

La famille DE L'ÉGLISE DE FÉLIX DE FERRIER appartient à la noblesse du Comtat-Venaissin et de l'ancienne principauté d'Orange. Elle paraît être venue de l'Albigeois se fixer à Avignon dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle. D'Avignon ses branches se répandirent à Bédarrides et à Carpentras.

De nos jours on a voulu lui attribuer une origine italienne et en faire une branche détachée à une époque reculée et, en tout cas, demeurée inconnue de la famille della Chiesa à laquelle appartient le Souverain Pontife actuel.

On n'a pu se procurer sur la famille de l'Église que des renseignements insuffisants. On trouvera cependant dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1779 pour obtenir l'admission d'un de ses membres à l'École militaire. On trouvera aussi sur elle quelques détails dans *l'Inventaire analytique des titres et documents tirés des archives du château de Barbegal*, publié par le baron du Roure.

Jean-Baptiste de l'Église (*de Ecclesia*), originaire du diocèse d'Albi, est mentionné dans un acte passé à Avignon le 5 décembre 1525. Louis de l'Église était en 1547 marchand droguiste à Avignon. Un autre Louis de l'Église, fils de Mathieu, fut en 1568, 1573 et 1589 troisième consul d'Avignon (de l'ordre des bourgeois).

La famille de l'Église paraît ne s'être agrégée à la noblesse qu'au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Les preuves de noblesse mentionnées plus haut en font seulement remonter la filiation à un Louis de l'Église qui avait épousé Jeanne de Ferrier et dont le fils, noble Louis de l'Église, écuyer, citoyen d'Avignon, épousa Marguerite de Félix par contrat du 7 septembre 1632. Le fils de celui-ci, noble Louis de l'Église de Feurier (*sic*), originaire d'Avignon, demeurant à Courtezon, épousa, le 18 juin 1676, demoiselle Françoise de Fédon, fille de monsieur maître Jean Fédon, avocat au siège de Draguignan. Il fut reçu habitant de Courtezon le 11 avril 1680. Il fut lui-même père de Barthélemy de l'Église de Ferrier, chevalier, licencié en droit, qui épousa en 1726 Marguerite-Benoite de Raysse, et grand-père de noble et illustre seigneur messire Joseph-Sébastien de l'Église de Ferrier de Félix, major d'infanterie, capitaine de grenadiers au régiment de Quercy, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Courtezon, dans la principauté d'Orange, qui épousa, le 23 février 1767, noble et illustre demoiselle Thérèse de Sylvecane de Camaret, de la ville d'Avignon. Ce dernier se qualifiait ancien lieutenant-colonel d'infanterie quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la principauté d'Orange. Il fut condamné à mort le 25 juin 1794 par le tribunal révolutionnaire d'Orange et exécuté. Il avait fait en 1786 des

preuves de noblesse pour obtenir l'admission de sa fille à Saint-Cyr. Il avait eu six fils. L'un de ceux-ci, Scipion, né en 1769, fit en 1779 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis à l'École militaire. Un autre, Jean-Pierre, épousa successivement en 1808 Cécile de Thomas de la Valette et en 1820 Adélaïde Lambertin. Un troisième, Jacques, né en 1783, décédé en 1867, épousa Étienne Supervielle, de Bayonne. C'est de ce troisième fils que descendent les représentants actuels.

La famille de l'Église a fourni des officiers supérieurs.

Son chef actuel, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est connu sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Rivière de la Mure vers 1665, de Thomas de la Valette, de Sylvecane de Camaret, etc.

Il a existé dans la principauté d'Orange une famille DE CHIEZA, OU DE CHIÈZE, originaire du Piémont, avec laquelle la famille de l'Église avait établi des relations de parenté et qui croyait comme elle être une branche détachée à une époque reculée de la puissante famille italienne della Chiesa. Cette famille de Chieza, ou de Chièze, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'*Armorial de Dauphiné* de M. de Rivoire de la Batie (articles Chièze et du Portroux) et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1862, portait les armes suivantes qui sont à peu près les mêmes que celles des della Chiesa : *d'argent à une église de gueules, couverte d'or ; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or*. On trouve aussi la variante suivante : *d'argent à une église de gueules couverte d'azur et chargée de trois fleurs de lys d'or*. La filiation suivie remontait à noble homme Louis de Chièze, ou de Chiesa, né à Avignon le 6 septembre 1445, qui avait épousé Gabrielle d'Audibert et qui fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 8 novembre 1478. D'après l'article de l'*Annuaire de la noblesse* ce Louis de Chieza aurait été fils de Jérôme de Chièza, marié en 1441 à Marguerite de Colin, et petit-fils d'un Louis de Chiesa qui serait venu d'Italie se fixer à Avignon. Deux de ses descendants, Jérôme de Chieza, né en 1519, tué en 1562 à l'assaut de Valréas, et Jean de Chieza, furent les auteurs de deux branches.

Par acte du 21 mai 1679, le marquis de Cinzano, un des représentants de la famille italienne della Chiesa, reconnu comme parent le chef de la première branche, Sébastien de Chièza, reçu en 1658 conseiller au Parlement d'Orange, et l'autorisa à porter le titre de comte de Troppo et de Servignasco. François, comte de Chièza, fils de Sébastien, fut mestre de camp. Il s'établit en Champagne après le mariage qu'il contracta à Vitry-le-François, en 1714, avec M<sup>lle</sup> de Vavray. Sa descendance s'éteignit avec Jean-Baptiste-Denis de Chièza,

né en 1760, admis en 1777 parmi les pages du comte d'Artois, décédé en 1835, et avec son frère, Nicolas de Chieza, né en 1775, décédé sans postérité en 1849 au château de Beaucamp, près de Vitry.

La branche cadette demeura fixée à Orange. Elle avait adopté l'orthographe Chiéze. Deux de ses représentants, Jérôme de Chiéze, né à Orange en 1723, et son frère, Joseph-Frédéric, né dans la même ville en 1725, tous deux chanoines de la cathédrale d'Orange, furent guillotins dans cette ville en juin 1794. Un de leurs neveux, Jérôme-Frédéric de Chiéze, né en 1762, fut nommé en 1788 vicaire général du diocèse de Carcassonne. Cette branche s'éteignit avec le frère aîné de celui-ci, Gabriel-Prosper de Chiéze, né en 1760, conseiller au Parlement de Grenoble en 1787, marié en 1801 à M<sup>lle</sup> de Sucey, décédé en 1840. Par testament ce magistrat demanda à son neveu, Jean-Prosper du Port-Roux, de relever le nom et les armes de la famille de Chiéze.

La maison DELLA CHIESA, originaire du Milanais, fixée à Saluces, en Piémont, au cours du XII<sup>e</sup> siècle, est une des plus anciennes et une des plus illustres de la noblesse du nord de l'Italie. Elle porte pour armes : *d'argent à une église de gueules, couverte et ajourée de pourpre; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or*, avec pour cimier : *un pélican avec sa piété* et pour devise : *IN TE, DOMINE, SPERAVI*. Elle est représentée de nos jours par cinq grandes branches : 1<sup>o</sup> celle d'Isasca, dont le chef a été confirmé en 1880 dans la possession du titre de comte de Cervignasco et de Saint-Michel; 2<sup>o</sup> celle des comtes de Benevello (par érection 24 mars 1670) et de Cervignasco (par érection du 15 avril 1768); 3<sup>o</sup> celle des comtes de Cervignasco (par érection du 5 septembre 1764) et de Trivers (par érection du 14 avril 1797); 4<sup>o</sup> celle des marquis de Cinzano, comtes de Ponzano, dont le chef a été confirmé dans la possession héréditaire de ses titres par décret ministériel du 20 décembre 1894; 5<sup>o</sup> celle de Cinzano della Torre. On sait que c'est à la maison della Chiesa qu'appartient Jacques della Chiesa, né à Gênes le 21 novembre 1854, archevêque de Bologne, qui a été proclamé pape à Rome le 3 septembre 1914 et qui a pris le nom de Benoît XV.

Il a existé dans la noblesse française plusieurs familles de l'Église qui étaient distinctes de celle du Comtat-Venaissin.

L'une de ces familles, que M. de Rivoire de la Batie croit originaire du marquisat de Saluces, en Piémont, résidait à Grenoble dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Joffrey de l'Église était en 1462 conseiller au Parlement de cette ville. Son fils, également appelé Joffrey, exerçait la même charge en 1491; il n'eut pas de postérité.



Une famille de l'Église a occupé en Béarn au xvii<sup>e</sup> siècle un rang distingué. MM. de Jourgain et de Dufau de Maluquer en ont donné une généalogie dans leur *Armorial de Béarn*. Honorable homme Peyrot de l'Église, voisin et marchand de Navarrenx, auquel remonte la filiation, fit son testament le 13 juin 1546. Sa descendance se partagea en deux branches qui s'éteignirent l'une et l'autre au xviii<sup>e</sup> siècle. Le chef de la branche cadette, maître Samuel de l'Église, maître chirurgien, épousa en 1636 Jeanne de Colle, veuve de noble Jean de Casaus et héritière de la maison noble d'Andoins, à Gan, qu'il dénombra le 23 septembre 1674 et pour laquelle son fils aîné, Jacques de l'Église, plus tard curé de la cathédrale Saint-Pierre, à Saintes, fut admis aux Etats du Béarn le 3 juin 1676.

Une famille de l'Église a occupé un rang distingué en Barrois aux xv<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles. Elle était originaire de Calabre et de noblesse ancienne. Ses armes étaient : *d'azur à une église d'argent maçonnée de sable*. Jean de l'Église, procureur général de Lorraine, vint se fixer à Bar-le-Duc par le mariage qu'il contracta dans les dernières années du xv<sup>e</sup> siècle avec Claude Bruslé. Son petit-fils, Jean de l'Église, lieutenant particulier en la prévôté de Bar, décédé en 1610, fut reçu en 1571 conseiller en la Chambre des comptes de Bar. Sa descendance donna plusieurs magistrats distingués à la même Chambre et s'éteignit dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle.

**ÉGLISE de la LANDE (de l')**. Armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à une église d'argent sur une terrasse du même*.

Famille noble de Guienne sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

La famille DE L'ÉGLISE a donné un jurat de Bordeaux en 1680. Jean Léglise, reçu en 1688 conseiller au Parlement de Guienne, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Dans son *Essai sur la deuxième recherche de la noblesse dans la généralité de Bordeaux* (1696-1718) le comte de Saint-Saud mentionne la maintenue d'un Léglise. Il suppose qu'il s'agit de Daniel de l'Église, sieur de Lumeilloux, fils de Nicolas, Sgr de Bujoux, et de Marie de Soleil, marié le 15 février 1705 à Marguerite de Besse.

Pierre de l'Église de Lalande, père, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Champagne, Sgr de Moirax, et Etienne de l'Église de Lalande, capitaine des grenadiers au régiment de Champagne, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. Antoine de l'Église, Sgr de Tardes, Monadey et Saint-Pey d'Aurillac, et Jacques-Benjamin, chevalier de l'Église, Cosgr de Tardes, prirent part cette même année à celles tenues à Bordeaux.

Pierre de l'Eglise de Lalande épousa en 1821 Eugénie de Madaillan, décédée à Tardes en 1885. Catherine-Marie de l'Eglise de la Lande religieuse de Saint-Vincent de Paul, est décédée à Marmande en 1900 à l'âge de 75 ans. Elle paraît avoir été la dernière représentante de sa famille.

**EGMONT** (d'). Armes (d'après des cachets de famille) : *de... à quatre chevrons de...* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : *de gueules à trois bandes d'or.*

La famille d'EGMONT, ou d'EGMOND, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait au xviii<sup>e</sup> siècle au grand commerce protestant de Bordeaux. Elle croyait, mais naturellement sans pouvoir le prouver, être une branche détachée à une époque inconnue de la puissante maison des comtes d'Egmont, ducs de Gueldre et de Juliers, princes de Gavre et du Saint-Empire, aujourd'hui éteinte, qui fut la plus illustre de la noblesse hollandaise.

M. Pierre Meller a donné dans ses *Essais généalogiques* l'histoire de la famille bordelaise d'Egmont.

Cette famille résidait au xvii<sup>e</sup> siècle à Gothembourg, en Suède, où elle faisait le commerce. Olivier d'Egmond, né dans cette ville le 10 avril 1687, fils d'Antoine d'Egmond, négociant, et de Cornélie Zugl, vint en 1708 se fixer à Bordeaux, y fut consul de Suède, abjura la religion protestante en 1718 et épousa cette même année Jeanne Touges. Il avait obtenu, le 30 avril 1717, du burgrave, sénateur de Gothembourg, un certificat attestant qu'il appartenait à une famille très considérée, originaire du Brabant et fixée à Gothembourg sous le règne de Gustave-Adolphe. Son oncle, Olivier d'Egmond, né à Gothembourg le 17 octobre 1656, était venu avant lui s'établir à Bordeaux, y avait fondé une maison de banque et avait épousé au temple de Bègles, en 1685, Anne Calandrini. Il fut père de Daniel-Olivier d'Egmont, né à Bordeaux en 1696, négociant dans cette ville, marié en 1727 à Françoise Molinié, grand-père de Guillaume d'Egmont, né à Bordeaux en 1741, négociant, et bisaïeul de François-Isaac d'Egmont, né à Bordeaux en 1778, négociant, décédé en 1863. Celui-ci laissa trois filles, qui furent les dernières représentantes de leur famille, M<sup>me</sup> Lucien Faure, décédée en 1890, M<sup>me</sup> Pierre-Jules Balguerie, décédée à Paris en 1895, et M<sup>me</sup> Schröder, née en 1817, décédée en 1890.

Principales alliances : Calandrini 1685, Trapaud (de Colombe) 1730, Molinié 1727, von Hemert 1765, Faure 1833, Balguerie 1831, Schröder 1843, etc.

**EGOUTHAIL** (de Lurion de l'). Voyez : LURION DE L'EGOUTHAIL (DE).

**EGREMONT** (d'Ansan d'). Voyez : ANSAN D'EGREMONT (D') aux Additions des tomes II et III.

**EGUILLE** (Froger de l'). Voyez : FROGER DE L'EGUILLE ET DE LA RIGAUDIÈRE.

**EGUILLES** (de Boyer d'). Voyez : BOYER D'EGUILLES (DE).

**EICHTAL** (d'). Armes : d'azur à deux rocs escarpés d'argent mouvant de la base de l'écu et accompagnés en chef de deux étoiles d'or. — Cimier : un vol d'argent, chaque aile chargée d'une fasce d'azur, surchargée d'une étoile d'or. — Lambrequins d'argent et d'azur.

Le vicomte Révérend a consacré une courte notice à la famille d'EICHTAL dans son *Annuaire de la noblesse* de 1896.

La famille d'Eichtal a eu la Bavière pour berceau. Elle est d'origine israélite. Elle avait pour nom primitif celui de Seligmann. Son auteur, Elias Seligmann, dit Eichtal, banquier de la Cour de Bavière, fut anobli et créé baron, sous le nom de VON EICHTAL, par diplôme du roi de Bavière du 22 septembre 1814. Il fut en même temps autorisé à prendre les armes de la famille von Thalmann. Ses deux fils, les barons Arnold et Ludwig von Eichtal, vinrent fonder à Paris une maison de banque qui ne tarda pas à devenir prospère. Ils furent les auteurs de deux branches.

L'aîné des deux frères, le baron Arnold, eut à son tour deux fils : 1<sup>o</sup> Auguste, baron d'Eichtal, né le 11 février 1795, autorisé à résider en France par ordonnance royale du 28 février 1828, décédé en 1875, qui épousa Elise Krings et qui en laissa un fils, Emile, baron d'Eichtal, né en 1840, marié en 1872 à la comtesse Marie-Christine von Bronno-Bronska ; 2<sup>o</sup> Simon, baron von Eichtal, décédé en 1854, dont la descendance demeura bavaroise.

L'auteur de la seconde branche, le baron Ludwig, décédé en 1840, laissa également deux fils : 1<sup>o</sup> Gustave, baron d'Eichtal, né en 1804, publiciste de l'école Saint-Simonienne, décédé en 1886, qui laissa deux fils, Eugène et Georges, de son mariage, en 1841, avec M<sup>lle</sup> Rodrigues-Henriqués ; 2<sup>o</sup> Adolphe d'Eichtal, né en 1805, régent de la Banque de France, député de la Sarthe en 1846, marié en 1834 à M<sup>lle</sup> de la Rue. Ce dernier a été père de Louis d'Eichtal, né en 1837, conseiller général du Loiret, qui a eu un fils, William, de son mariage, en 1866, avec Maria Freemann, et d'Adolphe d'Eichtal, né en 1841, président de la Compagnie des chemins de fer du Midi, qui a également épousé une demoiselle Freemann et qui en a eu un fils, André.

Deux représentants de la famille d'Eichtal ont été tués à l'ennemi au cours de la guerre commencée en 1914.

Principales alliances : von Bronno-Bronski, de la Rüe, Mirabaud 1895, le Bret, Rodrigués-Henriqués 1841, 1878, Freeman 1866, etc.

**EIGUÉSIER de la JAVIE (d')**. Armes : *d'azur à un cheval d'argent effaré avec un collier d'or ; au chef de même.* — Devise : **AUXILIUM EX ALTO.**

Il existait en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle deux familles distinguées du nom d'EIGUÉSIER, ou EYGUÉSIER.

La plus ancienne de ces familles était celle des seigneurs de la Javie à laquelle est consacrée la présente notice.

Artefeuil en a donné dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence* une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi d'intéressants renseignements sur les d'Eiguésier dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, le curieux manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle publié de nos jours par M. le baron du Roure.

La filiation suivie remonte à Pierre d'Eiguésier qui épousa Anne d'Albertas par contrat passé en 1532 devant notaire à Marseille. Artefeuil fait de ce personnage le fils d'un Guillaume d'Eiguésier, auquel le roi René accorda un droit sur certains poissons pêchés aux mers de Marseille par lettres patentes données à Naples le 7 septembre 1439, et le petit-fils d'un Isnard d'Eiguésier, demeurant à Marseille, qui fit une acquisition par acte du 6 août 1360. Mais ces deux degrés sont évidemment faux car on ne peut admettre qu'il n'y ait eu que trois générations en l'espace de trois siècles. Jean d'Eiguésier, fils de Pierre, fut maintenu dans sa noblesse par lettres du 25 octobre 1567 et épousa Anne de Gérente par contrat passé le 30 avril 1584 devant notaire à Marseille et non pas à Salon en 1594 comme l'avance Artefeuil. Il fut père d'Honoré d'Eiguésier qui épousa, par contrat passé le 2 septembre 1615 devant notaire à Aix, Catherine de Chieusse, héritière des seigneuries de la Javie et de Lincel. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 Honoré d'Eiguésier, demeurant à Aix, ne put faire reconnaître sa noblesse et paya volontairement une amende pour avoir usurpé la qualification d'écuyer. Son fils, Pierre d'Eiguésier, Sgr de Javel et de la Javie, marié en 1640 à Marthe de Puget-Fuveau, fut également condamné à cette époque comme usurpateur de noblesse. On ne voit pas que la famille d'Eiguésier se soit fait relever de cette condamnation, ni qu'elle ait jamais fait régulariser sa situation nobiliaire ; mais ses membres n'en continuèrent pas moins de porter la

qualification d'écuyer. Pierre-César-Auguste d'Eiguésier de la Javie, arrière-petit-fils de Pierre, auquel se termine le travail d'Artefeuil, épousa en 1774 Marie André et alla se fixer à Lambesc. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Joseph-Honoré-César, qui épousa Ursule Berne et dont le fils, Edouard d'Eiguésier de la Javie, docteur en médecine à Simiane, épousa d'abord en 1860 Antoinette Liotier, puis Claire Franchi ; 2° Jean-Augustin-Louis, décédé en 1816, qui épousa en 1808 M<sup>lle</sup> de Bonaud de la Galinière. On ignore si la famille d'Eiguésier de la Javie compte encore des représentants.

L'autre famille d'Eiguésier portait pour armes : *d'azur à une étoile à douze rais d'or*. Son auteur, Martin d'Eiguésier, fut pourvu, le 18 juin 1721, de l'office anoblissant de trésorier général de France au bureau des finances de la généralité de Provence. D'après Artefeuil il descendait d'un autre Martin d'Eiguésier qui était en 1594 deuxième consul et procureur du Pays. Il épousa Thérèse de Thoron, fille d'un conseiller au Parlement, et en eut un fils unique, Toussaint, qui lui succéda dans son office en 1731 et qui demeura célibataire.

**EIMAR** (anciennement **Aimar**, ou **Aymar**,) de **PALAMINY** de **LALOUBÈRE** et de **JABRUN** (d'). Armes : *d'azur à un chevron d'or chargé de sept mouchetures d'hermines de sable et accompagné de trois besants d'argent, 2 et 1 ; au chef cousu de gueules chargé d'une croix denchée d'or*<sup>1</sup>.

La famille d'EIMAR, ou d'AIMAR, DE PALAMINY ET DE JABRUN, appartient à la noblesse du Languedoc.

Elle est originaire du Rouergue d'où elle vint se fixer en Gévaudan dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle.

M. Villain en a donné une généalogie détaillée dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie). On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Anne-Gaston-Jean-Baptiste d'Eimar de Palaminy, né en 1733, fit en 1748 pour être admis au régiment des gardes.

Pierre Eymar, habitant de Marvejols, en Gévaudan, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son fils, Samuel Aymar, né en 1664, décédé en 1755, abjura le protestantisme à Marvejols en 1685. Il fut plus tard receveur des tailles du diocèse de Mende et fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1727. Il avait épousé, le 17 mai 1685, Louise Gayot dont il eut une nombreuse postérité.

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui dans le premier volume de cet ouvrage avait été consacrée à la famille d'Eimar, ou d'Aimar, de Palaminy et de Jabrun.

Deux de ses fils, Samuel et Pierre, furent les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes.

L'auteur de la première branche, Samuel Aymar, né en 1688, décédé en 1782, fut reçu en 1720 conseiller au Parlement de Toulouse. Il avait acquis en 1711 dans les environs de cette ville la terre importante de Palaminy dont sa descendance a conservé le nom. Il acquit encore, par acte du 6 mai 1757, la terre et marquisat de Laloubère, en Bigorre. Il avait contracté une très brillante alliance et avait épousé, le 1<sup>er</sup> juin 1729, Françoise de Lèvis, fille du marquis de Léran. Il en eut trois fils : 1<sup>o</sup> Louis-Joseph Aymar de Palaminy de Laloubère, conseiller au Parlement de Toulouse de 1750 à 1757, qui mourut sans avoir été marié ; 2<sup>o</sup> Anne-Gaston-Jean Baptiste d'Aimar, ou d'Eimar, dit le chevalier de Palaminy, colonel aux gardes françaises en 1769, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Saint-Roman ; 3<sup>o</sup> Dominique-Louis d'Eimar de Rouany, Sgr de Palaminy et de la Loubère, né à Toulouse en 1746, lieutenant des maréchaux de France, qui épousa en 1779 M<sup>lle</sup> de Franclieu et qui continua la descendance. Ce dernier prit part en 1789 aux assemblés de la noblesse tenues à Castres et à Toulouse et fut nommé député suppléant de cet ordre aux Etats généraux. Il fut père d'Achille d'Eimar, connu sous le titre de marquis de Palaminy, né en 1781, qui épousa M<sup>lle</sup> de Fouesson, veuve du marquis de Najac, grand-père de Charles-Alcide d'Eimar, marquis de Palaminy et de Laloubère, qui épousa en 1836 M<sup>lle</sup> de Lescure, et bisaïeul de Gaston d'Eimar, marquis de Palaminy de Laloubère, qui a épousé M<sup>lle</sup> de Carbonel et qui en a eu une nombreuse postérité. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours le château de Palaminy, dans le département de la Haute-Garonne, et celui de Laloubère, près de Tarbes.

La seconde branche est demeurée fixée en Gévaudan. Son auteur, Pierre d'Eimar de Jabrun, né en 1703, marié en 1732 à M<sup>lle</sup> de Castanier, de Marvejols, décédé en 1782, fut receveur des tailles du diocèse de Mende. Pierre d'Eimar de Jabrun, né en 1748, fils du précédent, s'agrégea à la noblesse et prit part aux assemblées que cet ordre tint à Mende en 1789. Il avait épousé M<sup>lle</sup> d'Albis du Salze. Il en laissa plusieurs fils, parmi lesquels on doit mentionner : 1<sup>o</sup> Pierre d'Eimar de Jabrun, né en 1778, décédé en 1856, qui épousa M<sup>lle</sup> de Paillerets et dont la descendance subsiste ; 2<sup>o</sup> Alban, chevalier d'Eimar, dont le fils mourut sans postérité ; 3<sup>o</sup> Camille d'Eimar de Jabrun, président du tribunal de commerce de la Basse-Terre, à la Guadeloupe, dont les quatre fils paraissent être morts sans postérité ; 4<sup>o</sup> Xavier d'Eimar de Jabrun, qui n'eut pas de postérité ; 5<sup>o</sup> Dominique d'Eimar de Jabrun, maire de Marvejols en 1827,

décédé sans postérité. Le chef de cette branche est connu depuis quelques années sous le titre de baron.

Principales alliances : de Bastard de la Fitte, de Blanquet-Amanzé de Rouville, de Lévis de Lérans 1729, de Serre de Saint-Roman 1766, de Buisson d'Aussone 1755, du Puy-Montbrun de Saint-Paul, Pasquier de Franclieu 1779, de Courrèges, d'Espalungue, Bonnet de Lescure et de Paillerets, de Lestrangle 1857, de Lassence, de Carbonel, d'Arblade de Séailles, de Retz-Maleville, d'Albis du Salze, de Roquefeuil, Bellaigue de Bughas, de la Celle 1872, Mulatier de Latrolière 1910, de Chabaud-la-Cour 1905, etc.

**EIMAR, ou EYMAR, de MONTMEYAN (d').** Voyez : EYMAR DE MONTMEYAN (d').

**EISSAUTIER, ou EYSSAUTIER, (d').** Voyez : EYSSAUTIER (d').

**ELBAUVE (d').** Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : d'or à une branche de lis au naturel et à une branche d'olivier, toutes deux feuillées de sinople et attachées par un lien de pourpre ; au chef de gueules chargé de deux épées d'argent passées en sautoir.

On trouvera d'intéressants renseignements sur la famille d'ELBAUVE dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

L'auteur de cette famille, Richard-Joseph Delbaue, naquit le 11 août 1767 à Valenciennes où ses parents occupaient dans le commerce une situation très modeste. Il était capitaine de gendarmerie et chevalier de Saint-Louis quand il fut anobli, le 12 octobre 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il fut père de Louis-Charles-Joseph Delbaue, puis d'Elbaue, intendant militaire en 1853, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1860, qui a lui-même laissé deux fils. Le second de ceux-ci, Richard, né à Angoulême en 1840, vint se fixer en Médoc par son mariage avec M<sup>lle</sup> Skinner. La famille d'Elbaue n'est pas titrée.

Principales alliances : de Miollis 1888, Calloc'h de Kerillis 1888, etc.

**ELBÉE (d').** Armes : d'argent à trois fascés de gueules. — Couronne : de Marquis.

La famille d'ELBÉE appartient à l'ancienne noblesse de la Beauce.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le tome XV du *Nobiliaire universel de France* de Saint-Allais, dans les *Annuaire de la noblesse* de 1908 et de 1910, etc.

Jean d'Elbée, écuyer, Sgr du Petitmont et de Gossenville, auquel ces divers travaux font remonter la filiation, était archer des gardes du roi Louis XII quand il épousa Madeleine de Guay-Renard par contrat du 5 février 1500. Son fils aîné, noble homme Alexandre d'Elbée, écuyer, Sgr de Caumont et de Gage en partie, épousa Madeleine Ramezay par contrat du 16 septembre 1526, donna, le 5 avril 1540, la déclaration des biens qu'il tenait en fief au bailliage de Chartres et fit son testament le 10 avril 1556. Il eut deux fils : 1° François d'Elbée, Sgr de Caumont, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de Claude d'Elbée, écuyer, Sgr de Caumont, marié le 27 octobre 1660 à Renée du Chesne ; 2° noble homme Louis d'Elbée, écuyer, Sgr de Caumont en partie, qui épousa Madeleine Suhard par contrat du 23 mars 1555. Le petit-fils de ce dernier, François d'Elbée, Sgr de Jarieux, marié, le 21 décembre 1639, à Louise le Chat, fut maintenu dans sa noblesse, le 27 novembre 1667, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, François, Sgr de Jarieux, commissaire de la marine, marié en 1666 à Marie Barbe, eut plusieurs fils qui paraissent être morts sans postérité. Le deuxième, Philippe, écuyer, Sgr de Boisguiard, garde de la manche, marié, le 21 octobre 1668, à Marie-Madeleine de Pontbriand, dame de la Grande-Maison, en eut, entre autres enfants, deux fils, Alexandre et Louis-Isaac, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Alexandre d'Elbée, Sgr de Boisguiard et de la Sablonnière, né en 1675 à Souchamp, près de Rambouillet, épousa, le 12 février 1712, Catherine le Lieur de Poyers. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1742 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses filles, Catherine-Charlotte, née en 1731. Il eut aussi plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Adrien, continua la lignée. Un des puînés, François-Henri d'Elbée de la Sablonnière, né en 1730, décédé à Stenay en 1813, fut nommé général de brigade en 1793 ; il n'eut qu'une fille, M<sup>me</sup> Guillaume. Adrien d'Elbée, Sgr de la Grand-Maison, né à Souchamp en 1715, chevalier de Saint-Louis, épousa d'abord à Paris, en 1743, Françoise Creté, fille d'un marchand de Gometz-la-Ville, puis, en 1767, Louise-Victoire de Clermetz. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Charles, page du duc de Penthièvre, décédé en 1768 ; 2° Philippe, né en 1749, qui fit des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis à l'Ecole militaire et dont le fils unique succomba en 1813 dans la campagne de Russie ; 3° Antoine-Adrien, né à Souchamp en 1768, chef de bureau à la préfecture de l'Oise, puis conseiller de préfecture, décédé



à Beauvais en 1858, qui épousa dans cette ville en 1802 M<sup>lle</sup> Evrard et qui fut l'aïeul des représentants actuels. Le chef de ce rameau, Maurice d'Elbée, né à Vervins en 1846, lieutenant-colonel d'infanterie, est connu sous le titre de marquis. De son mariage avec M<sup>lle</sup> Hoskier il a eu sept fils qui se sont glorieusement comportés dans la guerre commencée en 1914. Deux de ces fils, Bertrand, né en 1889 et Philippe, né en 1883, ont été tués l'un en 1914 à la bataille de Charleroy, l'autre en 1915 devant Arras. Un troisième, Gonzague, né en 1894 a disparu devant Craonne le 15 septembre 1914.

L'auteur de la branche cadette, Isaac-Louis d'Elbée, Sgr de Belmont, né à Souchamp en 1681, décédé en 1773, épousa d'abord en 1721 M<sup>lle</sup> le Dacre du Buisson, décédée sans postérité en 1725, puis, en 1743, M<sup>lle</sup> Texier, décédée sans postérité en 1757, et enfin, en 1765, Marie-Françoise Taffoureau. Il reconnut par mariage un fils de celle-ci, Pierre de Belmont, baptisé à Paris, le 31 décembre 1737, comme fils de Philippe-Olivier de Belmont et de Marie-Françoise Taffoureau. Pierre de Belmont, puis d'Elbée, fut capitaine de grenadiers royaux et chevalier de Saint-Louis, épousa en 1768 Françoise-Gabrielle de Buissy et mourut en 1809. Son fils, Charles-Louis d'Elbée, né à Paris en 1783, admis en 1792 dans l'ordre de Malte, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1862, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 25 mars 1809. Il fut connu plus tard sous le titre de marquis d'Elbée. Il épousa successivement en 1815 M<sup>lle</sup> de Monti, décédée en 1840, puis M<sup>lle</sup> Russel. Il laissa quatre filles, deux de chaque lit, qui furent les dernières représentantes de leur branche : M<sup>mes</sup> Charlier de Gerson, Germon de Villebourgeon, Eaton et Girard de Charbonnières.

La famille d'Elbée a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des demoiselles de Saint-Cyr, etc.

Principales alliances : de Vion, de Villedieu de Saint-Fargeau, de Clermetz, de Lignières 1884, de la Cropte de Chantérac 1886, de Partouneaux 1902, de Blanquet du Chayla 1913, de Buissy 1768, de Monti 1815, Debonnaire de Forges 1850, Girard de Charbonnières 1874, de Séze 1917, etc.

La famille d'Elbée revendique une parenté avec l'illustre général vendéen Maurice-Joseph-Louis d'Elbée, fusillé à Noirmoutiers en 1794. Celui-ci appartenait à une famille Gigot, ou Gigost, très honorable, mais non noble, dont le vicomte Révérend a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1908. D'après

d'anciens cachets la famille Gigost, ou Gigost d'Elbée, portait les armes suivantes : *parti : au 1 coupé de gueules à une fasce de..., accompagnée en chef de deux croissants de..., et de gueules à une fasce de..., chargée de trois roses de..., et en pointe d'une clé de..., posée en pal ; au 2 de gueules à un sautoir engreslé de..., cantonné de quatre étoiles (aliàs quatre roses) de...* Maurice Gigost, auquel remonte la filiation, était chirurgien de longue robe et juré de l'Université de Paris ; il épousa, par contrat passé dans cette ville le 14 septembre 1654, Marguerite Noel, fille d'un lieutenant au grenier à sel. Leur fils, Maurice Gigost, marié à Françoise Fouchier, se qualifiait sieur d'Elbée. Il acquit, le 1<sup>er</sup> octobre 1689, l'office assez modeste de commis à l'exercice des vins et receveur des traites au bureau de Champtoceaux et mourut le 1<sup>er</sup> novembre 1737 au lieu de la Loge-Vaugirault, dans la paroisse de Beaupréau, en Anjou. Il fut père de Maurice Gigost d'Elbée, sieur de la Loge, né à Saumur en 1695, conseiller intime et général major de l'armée du roi de Pologne, décédé à la Loge en 1763, qui épousa à Dresde, le 6 août 1750, Marie-Thérèse de Meussant, fille d'un colonel au service du roi de Pologne. De cette union naquit à Dresde, le 21 mars 1752, Maurice-Louis Gigost d'Elbée, généralissime des armées vendéennes, fusillé en janvier 1794. D'après l'article de l'*Annuaire de la noblesse*, d'Elbée avait pris part en 1789 aux assemblées du Tiers-État d'Anjou comme délégué de la paroisse de Beaupréau. Il avait épousé en 1788 M<sup>lle</sup> du Houx d'Hauterive. Il en laissa un fils, Louis-Maurice d'Elbée, né à Beaupréau en 1793, qui servit dans les armées impériales et qui mourut prématurément le 13 juin 1814 à l'hôpital de Potsdam. L'*Annuaire de la noblesse* de 1888 mentionne le mariage, en 1887, du comte Arthur de Murat de Lestang avec une demoiselle Gautray d'Elbée qui serait la petite-nièce du héros vendéen.

**ELBENNE** (Menjot d'). Voyez : MENJOT D'ELBENNE ET DE CHAMPFLEUR-GROUDEL.

**ELBOUX** (de Monés d'). Voyez : MONÉS D'ELBOUX ET DEL PUJOL (DE).

**ELBREIL** (d'), ou **DELBREIL**, à Montauban. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même.*

La famille DELBREIL, ou D'ELBREIL, est anciennement et honorablement connue à Montauban.

Elle tire sa noblesse de la charge de conseiller en la Cour des aides de cette ville que Dominique Delbreil exerça de 1739 à 1789.

Ce magistrat avait épousé Olympe de Molières. Leur fils, Jacques-Antoine Delbreil, né à Montauban en 1765, d'abord avocat général à la Cour des aides de Montauban, fut sous la Restauration sous-préfet de Moissac, député et président du Conseil général du Tarn-et-Garonne. Il mourut en 1850. Il s'était apparenté à une partie de la noblesse de sa région par le mariage qu'il contracta, le 22 thermidor an X, avec M<sup>lle</sup> de Scorbiac, décédée en 1855. Il fut généralement connu après ce mariage sous le nom de Delbreil de Scorbiac. Son fils, Philippe Delbreil de Scorbiac, mourut à Montauban en 1860.

Plus récemment Jean-Baptiste-Isidore Delbreil, parent des précédents, né à Montauban en 1807, maire de cette ville, où il mourut en 1882, fut de 1876 à 1882 sénateur du Tarn-et-Garonne. Son fils, Henri-Anastase Delbreil, né à Montauban en 1841, fut élu en 1882 sénateur conservateur du même département.

La famille Delbreil a adopté de nos jours l'orthographe d'ELBREIL.

Son chef a été honoré du titre de comte romain.

Principales alliances : de Scorbiac, d'Aux-Lescout 1866, de Sévérac 1887, de Vassal, du Bois de Boutary vers 1855, de Gironde 1839, de Pagés de Beaufort 1918, etc.

**ELCHINGEN** (Ney d'). Voyez : NEY DE LA MOSKOWA ET D'ELCHINGEN.

**ELICEIRY** (d'). Armes : *d'argent à un arbre de sinople sur le sommet duquel est perché un corbeau de sable.*

La famille d'ELICEIRY, récemment éteinte, tirait son nom de la maison noble d'Eliceiry qu'elle a possédée de toute ancienneté dans la baronnie de Lautabat, en Basse-Navarre.

Le noble et honoré Guilhem-Arnaud de Sainte-Grâce, Sgr d'Eliceiry de Lautabat, était en 1362 et 1365 capitaine châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il fut père de Pierre-Arnaud d'Eliceiry, Sgr d'Eliceiry, à qui le sire d'Albret donna en 1369 cent livres de rente pour l'attirer au service du roi de France, et grand-père de Bertrand d'Eliceiry qui était seigneur d'Eliceiry en 1393. Noble Tristan, Sgr d'Eliceiry, descendant présumé des précédents, épousa, par contrat du 22 mai 1458, Marie de Luxe, fille naturelle de Tristan de Luxe, chevalier et ricombre de Navarre, Sgr et baron de Luxe, Ostabat, Lautabat, etc.

Noble Tristan d'Eliceiry, Sgr d'Eliceiry, auquel remonte la filiation suivie, est mentionné dans un acte du 27 juin 1504. Son fils, noble Jean, Sgr d'Eliceiry, lieutenant du château de Mauléon pour le baron de Luxe en 1523, assista cette même année aux Etats de Navarre. Il rendit hommage, le 30 août 1538, à Jean, baron de Luxe

et de Lautabat, pour sa maison noble d'Eliceiry, en ladite baronnie de Lautabat. Il est nommé avec sa femme, Marie, dans un acte du 12 novembre 1527. Il fut père d'Arnaud, Sgr d'Eliceiry en 1568, sur lequel on sait peu de chose, grand-père de Louis, Sgr d'Eliceiry, rappelé comme défunt dans un acte du 24 février 1611, qui épousa Jeanne de Lacarry, fille de noble Sanz, Sgr du domec de Lacarry, en Soule, et d'Isabelle d'Aguerre-Salha, arrière-grand-père de Sauvât, Sgr d'Eliceiry en 1611 et 1633, dont l'alliance est inconnue, et trisaïeul de Pierre, Sgr d'Eliceiry en 1653, qui épousa Catherine d'Armendaritz et qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Pierre II, Sgr d'Eliceiry, épousa, dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, Marie d'Ainciondo, héritière de la salle, ou maison noble, d'Ispourre, au pays de Cize. Sa descendance s'est éteinte avec Charles d'Eliceiry, chanoine honoraire de Bayonne, curé de Lautabat, décédé vers 1900.

La famille d'Eliceiry avait produit peu de personnages de marque.

Principales alliances : de Luxe, de Lacarry, d'Armendaritz, d'Oyhénart 1653, de Bergara 1657, de Jauréguy, de Béherain de Souhy, d'Ainciondo, de Casalar, de Salha 1777, etc.<sup>1</sup>.

### **ELIE de la PRIMAUDAIE.**

Ancienne famille bourgeoise de Bretagne sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Noble maître Jacques-Louis ELIE DE LA PRIMAUDAIE, avocat au Parlement, décédé en 1779, fut maire de Josselin. Son fils, Jean-Antoine Elie, né à Rennes en 1747, décédé en 1819, était avocat à Josselin quand il fut élu en 1791 député du Morbihan à la Législative ; il fut plus tard conseiller à la Cour de Rennes. Plus récemment M. F. Elie de la Primaudaie était en 1878 archiviste de la Direction générale des affaires civiles à Alger.

**ELIE-LEFEBVRE** (Lefebvre, aujourd'hui). Armes (d'après le règlement d'armoiries du 2 avril 1822) : d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses du même et en pointe d'un papillon d'argent.

La famille LEFEBVRE, aujourd'hui ELIE-LEFEBVRE, occupait au XVIII<sup>e</sup> siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de Rouen.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

<sup>1</sup> Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. de Jaurgain.

Charles-Elye Lefebvre, marié en 1723 à Louise-Elisabeth Desmarest, fut conseiller et premier échevin de Rouen et administrateur des hospices de cette ville. Son fils, Charles-Antoine Lefebvre, Sgr d'Emandreville, marié en 1780 à Rose-Elisabeth Montmeau, fille d'un juge consul de Troyes, décédé en 1797, fut également échevin de Rouen. Il fut anobli, le 12 décembre 1788, par lettres patentes du roi Louis XVI. Ce fut lui qui acquit en 1779 le beau château de Canteleu, près de Rouen, que sa descendance a conservé jusqu'à nos jours. Charles-Elie Lefebvre, fils du précédent, né à Rouen en 1773, maire de cette ville, décédé en 1861 au château de Canteleu, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 2 avril 1822. Il avait épousé en 1809 M<sup>lle</sup> Pinel, décédée à Canteleu en 1868. Il en laissa deux fils, Charles-Elie, baron Lefebvre, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, marié en 1845 à M<sup>lle</sup> Hermé, décédé au château de Canteleu en 1883, et Alfred-Elie Lefebvre, conseiller général de la Seine-Inférieure, marié en 1866 à M<sup>lle</sup> Couaillet, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

Les représentants de la famille Lefebvre ont pris de nos jours comme nom patronymique celui d'ELIE-LEFEBVRE.

Principales alliances : Vasse, Bérard, Lambert de Beaulieu, Gaultier de la Ferrière 1891, etc.

**ELIE de BEAUMONT.** Armes (d'après le règlement d'armoiries d'août 1777) : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois glands d'or, la queue en bas, et surmonté d'une couronne de feuilles de chêne de sinople.* — Devise : PRO REGE ET PATRIA. — Armes actuelles (ce sont celles de la famille Hélyes) : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois glands d'or.*

Une famille Hélyes a appartenu à la noblesse des environs de Bayeux, en Basse-Normandie. Cette famille, dont la Chesnaye des Bois a donné une généalogie, avait pour auteur Pierre Hélyes, de libre condition, qui, en récompense de ses services militaires, fut anobli le 29 mai 1461, moyennant une finance de 60 écus d'or, par lettres du roi Charles VII, enregistrées à la Chambre des comptes de Paris. D'après la Chesnaye des Bois Pierre Hélyes aurait été fils d'un Richard Hélyes, Sgr de Lyserne. Il fit reconnaître sa noblesse lors de la recherche de Montfaut en 1463. Il avait épousé Jeanne Fermine. Leur fils, Pierre II Hélyes, décédé à Bayeux le 25 avril 1523, avait épousé Jeanne de Mathan. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Nicolas, Sgr de Lyserne, marié en 1527 à Basilée du Hamel, et Jean, Sgr de la Caterie, marié à Jeanne Payen, qui furent les auteurs de deux branches. Ces deux branches paraissent s'être éteintes l'une

et l'autre antérieurement à la Révolution ; on ne voit pas, en tout cas, qu'elles aient figuré en 1789 aux assemblées de la noblesse de Normandie. Leurs représentants avaient été maintenus dans leur noblesse, le 15 janvier 1668, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463.

Pierre Hélyes, Sgr de Lyserne, fils de Nicolas et chef de la première branche, épousa, le 10 mai 1561, Barbe de Montailly. Il eut quatre fils : 1° Guillaume Hélyes, Sgr de Lyserne et de la Fosse, grènetier à Bayeux, marié à Perrette Rictens, décédé en 1655 à l'âge de 87 ans, dont la descendance masculine s'éteignit en 1768 ; 2° Antoine Hélyes, Sgr de Lieurey, décédé en 1631, dont le petit-fils, Olivier Hélyes, Sgr d'Houtteville, demeurant à Tessy, maintenu par Chamillart en 1668, épousa Françoise le Sens et en eut un fils ; 3° Richard Hélyes, curé de Saonnet, décédé en 1655 ; 4° noble homme maître Pierre Hélyes, Sgr de Castelet, assesseur, certificateur au bailliage et vicomté de Bayeux, décédé en 1655. Ce dernier avait épousé Marie Godefroy, fille d'un conseiller au Parlement de Normandie. Il en eut quatre fils, Laurent l'aîné, baptisé à Barbeville le 12 novembre 1619, Antoine, Sgr de Fatouville, Pierre, curé de Saonnet, et Antoine le cadet, qui sont tous les quatre mentionnés dans une sentence du 11 mai 1657. Ses trois fils aînés, Laurent, Antoine et Pierre, furent maintenus dans leur noblesse par Chamillart en 1668. Le plus jeune, Laurent le cadet, n'est pas mentionné dans le jugement de maintenue, soit parce qu'il était alors décédé, soit parce qu'il avait perdu sa noblesse par dérogeance ; il n'est pas mentionné non plus dans le travail de la Chesnaye des Bois, établi cependant d'après un mémoire envoyé par la famille Hélyes ; c'est de lui que se dit issue la famille Elie de Beaumont actuellement existante. Son frère aîné, Laurent Hélyes, Sgr de Castelet, épousa Madeleine de Saon et en eut deux fils, Pierre-Jean et Jacques, dont on ignore la destinée. Le deuxième, Antoine Hélyes, Sgr de Fatouville, épousa Catherine de Trenchefort ; on ignore s'il eut des enfants.

La seconde branche paraît s'être éteinte au cours du xviii<sup>e</sup> siècle. Son chef, Gabriel Hélyes, écuyer, sieur de la Catterie, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bayeux).

La famille Hélyes avait toujours été assez obscure et avait produit peu de personnages marquants.

Elle s'était alliée aux familles de Mathan, de Marguerye, du Fayel, de Baudre, Onfroy de Vérez, etc.

La famille ELIE DE BEAUMONT actuellement existante avait pour nom primitif celui d'Héliés, ou Hélyes. Ses auteurs résidaient sous Louis XIV dans la paroisse de Barbeville, également habitée à cette époque par des représentants de la vieille famille noble dont il vient d'être parlé. Elle croit être un rameau qui se serait détaché de cette famille et qui pendant plusieurs générations aurait perdu sa noblesse par dérogeance.

On trouvera sur les Elie de Beaumont beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les manuscrits de Chérin.

La filiation suivie remonte à un Laurent Héliés qui avait épousé Catherine Forget et dont le fils, Guillaume Hélyes, de la paroisse de Barbeville, épousa, le 14 janvier 1673, Esther Lhuillier, de Falaise. On est en droit de supposer que ce Laurent Héliés doit être identifié avec Laurent le cadet Hélyes, quatrième fils de Pierre Hélyes, Sgr de Castelet, décédé en 1655, et de Marie Godefroy, mentionnés plus haut. Jean Hélyes, fils de Guillaume et d'Esther Lhuillier, baptisé à Barbeville le 5 août 1684, était receveur des domaines de Carentan et de Saint-Lo quand il épousa à Carentan, le 20 novembre 1731, Marie-Geneviève Robert. Il est appelé maître Jean Elie dans la plupart des actes. Il eut, entre autres enfants, deux fils. Le second de ceux-ci, Jean-Antoine Elie de la Poterie, né à Carentan en 1733, décédé à Brest en 1794, fut un médecin très distingué. L'aîné, Jean-Baptiste-Jacques Elie de Beaumont, né à Carentan en 1732, fut un des avocats les plus brillants du Parlement de Paris. Il se qualifiait intendant des maisons, domaines et finances de Mgr le comte d'Artois, avocat général honoraire du conseil de Monsieur, Sgr et patron de Canon et Bernay, ancien avocat en la Cour du Parlement de Paris, docteur honoraire en droit de l'Université d'Oxford, quand il fut anobli, en juillet 1777, par lettres patentes du roi Louis XVI. Ces lettres lui réservaient le droit de se pourvoir devant Sa Majesté pour obtenir d'être rétabli dans son ancienne noblesse, remontant au 29 mai 1461, quand il en aurait fait une preuve suffisante et conforme aux maximes du Conseil.

Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner la généalogie de M. Elie de Beaumont, envoya, le 4 août 1777, au ministre Amelot un mémoire défavorable. Ce mémoire, conservé dans les manuscrits de Chérin, se termine en ces termes : « Résumé : Les « titres produits par M. Elie de Beaumont présentent une généa-  
« logie de neuf degrés à commencer à Pierre Hélyes, anobli en 1461.  
« Ce premier degré est établi par titres originaux en nombre suffi-  
« sant. Les trois suivants ne sont connus que par un jugement des

« commissaires des francs-fiefs. Le cinquième est suffisamment  
 « prouvé. Les sixième et septième n'ont chacun pour appui qu'un  
 « seul acte et le sujet qui forme ce dernier n'est pas compris dans  
 « un jugement de maintenue de noblesse rendu en faveur de ses  
 « frères dans la recherche de 1666. Il cesse dès 1673 de prendre des  
 « qualifications nobles dont ses ancêtres avaient été constamment  
 « décorés et n'en prend depuis cette époque que dans un acte  
 « d'église de l'année 1689. La jonction avec son fils n'est faite que  
 « par deux actes d'église. Le sujet du huitième n'a que celles de  
 « sieur et de maître et occupe une place de finances. Enfin M. Elie  
 « de Beaumont, qui est au neuvième, n'en a d'autres que celles de  
 « sa profession et de ses places. Ce qui forme dans la règle stricte  
 « 104 ans d'omissions de qualifications nobles dans les actes civils,  
 « puisque celles des actes d'église sont nulles. Il résulte de ces  
 « observations que la filiation de M. Elie de Beaumont n'étant pas  
 « établie par des actes civils, mais par des actes d'église, il n'est  
 « pas, quant à présent, susceptible de la confirmation qu'il  
 « demande. »

Jean-Baptiste-Jacques Elie de Beaumont mourut en 1786. Sa femme, Anne-Louise Morin-Dumesnil, née à Caen en 1729, décédée en 1783, fut l'auteur de la troisième partie des *Anecdotes de la Cour et du règne d'Edouard II* dont les deux premières sont de M<sup>me</sup> de Tencin. Leur fils, Armand-Jean-Baptiste-Anne-Robert Elie de Beaumont, né le 2 juin 1772 au château de Canon, au diocèse de Séez, épousa Marie-Eléonor Mercier du Paty dont il eut plusieurs fils. Un de ceux-ci, Jean-Baptiste-Léonce Elie de Beaumont, né au château de Canon en 1798, décédé au même lieu en 1874, fut un géologue très distingué; il fut successivement membre de l'Académie des sciences en 1835, sénateur du Second Empire en 1852 et grand-officier de la Légion d'honneur en 1860; il avait épousé en 1859 M<sup>lle</sup> de Quélen, veuve du marquis du Bouchet. Un autre, Charles-Eugène Elie de Beaumont, épousa successivement deux sœurs, M<sup>lles</sup> le Pelletier d'Aunay.

La famille Elie de Beaumont a conservé jusqu'à nos jours le château de Canon, près de Mézidon (Calvados).

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Mercier du Paty, le Pelletier d'Aunay, de Quélen, de Bonnières de Wierre 1887, Fournier-Sarlovèze 1892, etc.

**ELISI**, à Nice. Armes : *parti d'argent et d'azur ; dans le premier un poignard d'or en pal cousu entre deux rameaux de laurier au naturel passés en sautoir en pointe ; dans le second un lion d'or,*



*lampassé de gueules, sur le copeau d'une montagne herbue.*

La famille ELISI, éteinte dans les mâles en 1902, appartenait à la noblesse du comté de Nice.

M. de Orestis lui a consacré une notice dans sa *Noblesse niçoise*, publiée dans le *Nice historique* de l'année 1909.

Elle était originaire de Lucéram et était connue à Nice depuis le xvii<sup>e</sup> siècle.

Charles Elisi reçut le titre de baron par lettres patentes du roi Charles-Albert du 3 mars 1840. Il avait épousé Gabrielle Raynaldi, des barons de Saint-Albert, près de Nice, dernière représentante de sa famille. Le baron Joseph Elisi, marié à M<sup>lle</sup> de Orestis de Castelnuovo, fut nommé en 1871 président de la commission municipale de Nice. La famille Elisi s'est éteinte dans les mâles avec son fils, Frédéric, baron Elisi, longtemps conseiller de préfecture à Nice, décédé en 1902 sans laisser de postérité masculine. Elle était encore représentée en 1909 par la sœur de ce dernier, Albertine, femme du chevalier Uberti, conseiller de Cour d'appel.

**ELISSAGARAY** (d'). Armes : *parti : au 1 d'or à un château donjonné et flanqué de deux tourelles à encorbellement, girouettées de sable ; au 2 d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'un croissant d'argent, tourné à dextre, et, en pointe, d'une couleuvre aussi d'argent, mordant sa queue en forme d'annelet.*

La famille d'ELISSAGARAY est anciennement et honorablement connue dans le pays de Soule où elle possédait dans le bourg de Gotein une maison de son nom.

Le vicomte Révérend en a donné un tableau généalogique dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1909.

Ce travail fait remonter la filiation à Arnaud d'Elissagaray, sieur d'Elissagaray, qui avait épousé Gracianne d'Etchecopar et dont le fils, autre Arnaud d'Elissagaray, sieur d'Elissagaray, épousa, par contrat du 20 janvier 1663, Marguerite d'Elissalt, fille de maître Arnaud d'Elissalt, Sgr de Salaberry, à Ossas, notaire royal au pays de Soule, et de noble Marguerite de la Salle de Sibas. Arnaud III d'Elissagaray, sieur d'Elissagaray, fils d'Arnaud II et de Marguerite d'Elissalt, fut institué, par testament du 10 février 1713, héritier universel de son oncle, maître Jean d'Elissalt, sieur de Salaberry, notaire royal. Il épousa Marie d'Etchebarne, dite de Baron, de Menditte. Il fut père de Pierre d'Elissagaray, sieur d'Elissagaray, à Gotein, et de Salaberry, à Ossas, notaire royal au pays de Soule, qui épousa, le 10 mai 1713, sa cousine, Marie-Josèphe de Vidart de la Salle de Sibas, grand-père de Jean-Pierre d'Elissagaray, sieur d'Elissagaray et de Salaberry, avocat en Parle-

ment et au siège du comté de Troisvilles, notaire royal au pays de Soule, qui épousa, le 2 novembre 1737, Claude de Davancens, bisaïeul de Jean-Pierre d'Elissagaray, sieur des mêmes domaines, lieutenant au régiment des milices de Soule, qui épousa, le 11 février 1772, Jeanne de Lebrun, de Tardets, et trisaïeul de Guillaume d'Elissagaray, qui épousa en 1810 Suzanne Daguerre. Le fils de ce dernier, Jean-Pierre d'Elissagaray, né en 1814, épousa en 1862 Marie-Louise d'Uhalt. Il fut père de Guillaume-René d'Elissagaray, ou d'Elissagaray d'Uhalt, né à Tardets, avocat à Paris, député de la Gironde en 1908, qui a épousé en 1898 M<sup>lle</sup> Cazeaux, fille d'un ancien député des Hautes-Pyrénées, et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : de Vidart 1743, de Jauréguiberry 1755, d'Etchebarne, d'Uhalt 1862, etc.

On trouve que M. d'Elissagaray, prêtre-major de Saint-Jean-Pied-de-Port, siégeait en 1789 aux Etats de Navarre.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec la famille de Renaud d'Elissagaray, aujourd'hui éteinte, qui a produit un marin célèbre, Bernard Renaud, ou Renau, d'Elissagaray, dit Petit-Renau, né dans le Pays basque en 1652, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, conseiller d'Etat en France, décédé à Pougues en 1719.

**ELLOY de BONINGHEN** (d'). Armes : *d'argent à trois lys au naturel terrassés de sinople ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.*

M. Courtaux a donné dans les notes de sa *Généalogie de la maison de Lantivy* des renseignements, malheureusement bien sommaires, sur la famille d'ELLOY DE BONINGHEN.

D'après cet auteur la famille d'Elloy serait originaire d'Irlande et serait venue sous Louis XIV s'établir dans le nord de la France. Il ne semble pas qu'elle ait jamais fait régulariser en France sa situation nobiliaire. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Pierre d'Elloy, à partir duquel M. Courtaux donne la filiation, portait, d'après son travail, la qualification de vicomte héréditaire de Boninghen. Il épousa vers 1695 Françoise Macaux. Leur fils, Auguste-François d'Elloy de Boninghen, né à Saint-Pol le 29 novembre 1697, garde du corps du Roi, aide-major de Gravelines, chevalier de Saint-Louis, décédé le 21 avril 1776, épousa d'abord M<sup>lle</sup> Questelard dont il eut une fille, M<sup>me</sup> Revein, décédée en 1801. Il se remaria à Pétronille-Josèphe Christians. Ghislain-Maurice-Pierre d'Elloy de Boninghen, né de cette seconde

union à Berghes-Saint-Winock, officier au régiment de Dillon, chevalier de Saint-Louis, décédé à Saint-Domingue en 1793, avait épousé à Gravelines, en 1789, Françoise-Claudine Dueil. Il en laissa un fils en bas âge, Philippe-Louis-Auguste d'Elloy de Boninghen, né à Gravelines le 23 avril 1790. Celui-ci fut dans la suite garde du corps, puis capitaine de la garde royale, épousa en 1826 Noémie de Richemont de Richardson et mourut en 1868. Il fut père d'Henri, connu sous le titre de vicomte d'Elloy, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Courcy.

Principales alliances : de Richemont de Richardson, de Vigan, Motet de la Fontaine, le Cousturier de Courcy 1861, Bernard, l'Héritier de Chézelles, Harmand 1899, etc.

**ELMINGER d'OEUTRANGE.** Armes : *d'azur à un casque d'or, taré de front, traversé par derrière d'une plume à écrire d'argent posée en barre et accompagné aux 1<sup>o</sup> et 4<sup>e</sup> cantons de deux étoiles aussi d'or.*

La famille **ELMINGER**, ou **HELMINGER**, appartient à la haute bourgeoisie messine.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans la *Biographie du Parlement de Metz* de M. Michel.

Marie Helmingier épousa vers 1685 Jean-François Larminat, reçu en 1684 avocat au Parlement de Metz, subdélégué de l'intendant à Thionville, décédé en 1709. Jean-Nicolas Helmingier, ancien capitaine au corps des volontaires royaux, mourut à Metz le 23 février 1757 à l'âge de 47 ans. Nicolas Elminger, de l'Université de Pont-à-Mousson, fut reçu en 1786 avocat au Parlement de Metz. Nicolas Elminger d'Angevillers, né en 1762, avocat au Parlement de Metz, fut pourvu de l'office anoblissant de premier président au bureau des finances de cette ville dans lequel il fut reçu le 12 février 1787; il fut nommé en 1811 président du tribunal de Thionville. La famille Elminger était représentée à Thionville sous Napoléon III par M. Elminger d'Oeutrange, cousin germain du précédent, et par ses fils.

### **ELOY de VICQ.**

La famille **ELOY DE VICQ**, originaire du Brabant, vint se fixer en Flandre dans la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle.

Bonaventure Eloy, né à Soignies en 1706, fils de Jacques-Macaire Eloy et de Marie-Isabelle Dutrieux, d'abord avocat au Conseil souverain de Brabant, fut naturalisé français par lettres patentes données

à Fontainebleau en octobre 1732. Il devint dans la suite seigneur de Vicq, fut nommé en 1733 conseiller en la Cour du Parlement de Flandre et fut anobli par ses fonctions, fut nommé le 14 octobre 1771 conseiller au Conseil supérieur de Douai et mourut dans cette ville le 4 octobre 1791. Il avait épousé, le 16 février 1733, Marie-Philippine-Josèphe Bridoul, fille d'un conseiller au Parlement de Flandre, dont il laissa postérité.

MM. Bonaventure Eloy, doyen du Parlement de Flandre, et Bonaventure Eloy, écuyer, Sgr de Vicq, ancien échevin de Douai, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Le premier d'entre eux présida ces assemblées en qualité de doyen d'âge. Un M. Eloy prit également part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues au Quesnoy.

Principale alliance : Schérer de Scherbourg.

**ELVA** (d'Aliney d'). Voyez : **ALINEY D'ELVA** (d').

**EMANVILLE**, ou **ESMANVILLE**, (de la Boullaye d'). Voyez : **BOULLAYE DE THEVRAY ET D'ESMANVILLE (DE LA)**.

**EMBRY de ROCREUSE** (d'). Armes : *d'azur à une montagne d'or, mouvante de la pointe et surmontée de trois étoiles de même rangées en chef.*

La famille d'EMBRY DE ROCREUSE est originaire de Castelnaudary, en Languedoc, où elle occupait dès la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Elle ne doit pas être confondue avec une famille Dambry, ou d'Ambry, à laquelle il a été consacré une notice dans le tome XIV de ce Dictionnaire.

Jean Ambry, conseiller du Roi, maire de Villepinte, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Castelnaudary) ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article. Michel Ambry, conseiller du Roi, maire perpétuel de Villespy, eut son blason : *d'or écartelé de sinople* enregistré d'office au même Armorial. Jean Embry, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1765. Jean-Baptiste Embry fut pourvu en 1770 de la charge de conseiller maître en la Chambre des comptes de Montpellier. Ce même Jean-Baptiste Embry, maître des comptes en la généralité de Montpellier, citoyen d'Agde, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier.

La famille d'Embry joint à son nom celui de la terre de Rocreuse qu'elle possède près de Bram, dans le département de l'Aude.

Principales alliances : de Saint-Martin 1909, Chanzy 1902, etc.

**EMÉ de MARCIEU.** Armes : d'azur à un agneau passant d'argent ; au chef d'or chargé de trois rencontres de vaches (ou de taureaux) de sable. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux griffons. — Cimier : un griffon coupé portant l'écu de Savoie. — Devise : VINCO DULCEDINE ROBUR. — Aliàs : VIRES DULCEDINE VINCO.

La famille EMÉ DE MARCIEU a occupé depuis le xvi<sup>e</sup> siècle un rang considérable en Dauphiné.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages que Chorier, Guy Allard et le marquis de Rivoire de la Batie ont consacrés à la noblesse de cette province et surtout dans les manuscrits de Chérin au Cabinet des Titres.

La famille Emé de Marcieu sollicita inutilement les honneurs de la Cour en 1772 et 1773. Elle renouvela sa demande sous Louis XVI et réussit à jouir de cette faveur malgré le mémoire défavorable du généalogiste des Ordres du Roi, chargé de vérifier ses titres de noblesse. Ce mémoire, qui n'est pas daté, commence en ces termes : « La famille « Emé de Marcieu, en Dauphiné, paraît être originaire de la ville de « Turin si on en croit un mémoire fait en 1535 par Guillaume Emé, « licencié en droit, juge et vibailli du palais delphinal et de la Cour « d'Embrun. C'est pour la troisième fois qu'elle se présente pour faire « ses preuves des honneurs de la Cour. Les titres qui composaient la « première production, faite en 1772 et 1773, prouvaient l'existence « de son nom depuis l'an 1265 et présumaient sa filiation depuis « Jean Emé, de la ville de Briançon, qui est nommé dans le contrat « de mariage de Jacques Emé, son fils, du 2 février 1338. Mais la « plupart de ces titres étaient en expéditions prises sur les originaux « étant à la Chambre des comptes de Dauphiné et les autres étaient « représentés en originaux argués de faux par feu M. Chérin. En « conséquence il fut donné un mémoire à M. de Marcieu pour le « guider dans les recherches qu'il serait obligé de faire pour com- « pléter ses preuves. Sur la fin de l'année 1781, ou au commencement « de 1782, il se présenta avec sa nouvelle production composée aussi « pour la plupart de gros registres tirés du greffe de la Chambre des « comptes dans lesquels étaient insérés les originaux des expéditions « produites en 1772 et 1773. Vérification faite de ces originaux, il fut « décidé qu'ils étaient faux et qu'ils avaient été intercalés dans ces « registres au moyen de quelques feuilles de papier qui étaient « demeurées en blanc. Ces tentatives malheureuses semblèrent ins- « pirer à M. de Marcieu l'idée de renoncer entièrement à son projet. « Il emporta tous ses registres et il n'en a plus été question. Ajour- « d'hui il se présente de nouveau pour vaincre les difficultés qui lui « ont été opposées les deux premières fois.... » Le généalogiste des

Ordres du Roi continue son rapport en déclarant que les titres nouveaux produits par M. de Marcieu, datés du 9 mars et du pénultième mai 1399, du 21 mars 1420 et du 2 mai 1426, sont suspects, qu'ils contiennent des abréviations insolites et qu'on a cherché à leur donner de la vétusté en y appliquant une drogue.

On a voulu faire descendre la famille Emé de Marcieu d'un Anterpian Emé, originaire de Venise, auquel l'empereur Henri V aurait inféodé vers 1111 les terres de Molines et d'Aiguilles, situées dans le Queyras. On a aussi voulu lui attribuer un Jean Emé, chevalier, qui en 1346 avait accompagné à la croisade le dauphin Humbert II. Le plus ancien titre produit en 1773 était un acte du vendredi, veille de Saint-Mathieu 1265, dans lequel est mentionné un Jean Emé ; mais une note de Chérin apprend qu'en 1265 la fête de Saint-Mathieu tombait un lundi et que par conséquent la veille ne pouvait être un vendredi.

Les titres présentés sous Louis XVI au Cabinet des Ordres du Roi, permettent d'établir la filiation depuis noble Jean Emé dont le fils, noble homme Jacques Emé, épousa Jeanne de Baratier par contrat passé à Briançon le 2 février 1388. Guillaume Emé, fils de Jacques, est qualifié bachelier ès lois, juge mage de la Cour du palais delphinal du comté d'Embrun dans un acte de 1434. On ignore le nom, de sa femme.

M. de Rivoire de la Batie ne donne la filiation comme rigoureusement établie d'à partir d'Oronce Emé, fils du précédent, qui fut pourvu, le 11 mars 1479, de la charge de vibailly et juge mage de Briançon aux gages de quarante livres tournois. Ce même noble et circonspect homme messire (*dominus*) Oronce Emé, licencié en l'un et l'autre droit, juge de la Cour majeure delphinale du Briançonnais, rendit hommage lige au Roi Dauphin, le 29 mai 1484, étant debout à la manière des nobles. Noble homme Oronce Emé fit à Briançon, le 27 février 1501, un testament dans lequel il cite sa femme, Marguerite Raimbaude ; mais une note du généalogiste des Ordres du Roi apprend que l'authenticité de cet acte doit être considérée comme douteuse. Messire Oronce Emé, docteur ès droits, juge de Briançon, mourut le 3 avril 1503 d'après le livre domestique de son fils Guillaume, né le 27 novembre 1476. Celui-ci est qualifié dans un certain nombre d'actes maître Guillaume Emé, licencié ès droits, juge et vibailly du Palais delphinal et de la Cour commune d'Embrun. Il eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Barthélemy, continua la lignée. Un autre, Guillaume Emé, vibailly de Briançon, marié à Marguerite Bovier, fut nommé en 1568 conseiller au Parlement de Grenoble.

Barthélemy Emé, né le 25 septembre 1511, fut pourvu par le Roi le

dernier janvier 1534, sur la résignation de son père, de la charge de vibailif du Palais delphinal et de la Cour commune d'Embrun. Il fut le premier artisan de la fortune brillante de sa famille. Il acquit plusieurs seigneuries importantes, notamment celle de Saint-Julien. Il fut pourvu le 16 février 1538, par lettres du roi François I<sup>er</sup>, prince de Piémont, de l'office de conseiller au Parlement de Turin. Quelques années plus tard il était pourvu, par nouvelles lettres royales du 20 septembre 1554, de l'office de troisième président au même Parlement dont il devint dans la suite deuxième, puis premier président. Monsieur maître Barthélemy Emé de Saint-Julien, président et conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, Sgr de Vizille, fit son testament à Grenoble le 21 janvier 1579. Il avait épousé Léonor Pelisson, fille d'un premier président au Parlement de Chambéry. Leur fils, Octavien Emé, Sgr de Saint-Julien, né en 1551, fut successivement conseiller, puis président, au Parlement de Grenoble et conseiller d'Etat et mourut en 1627. Il avait épousé, le 3 mars 1588, Diane de Monteynard qui appartenait à une des plus illustres familles de la province. Il en laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean-Pierre Emé de Saint-Julien, fut admis en 1611 dans l'ordre de Malte. L'aîné, Ennemond Emé de Saint-Julien, fut maintenu dans sa noblesse, le 9 juillet 1667, par jugement de l'intendant Dugué. Il avait épousé en 1622 sa cousine, Virginie de Monteynard de la Palud. Celle-ci était la dernière représentante d'une des branches de sa famille. Elle apporta à son mari, entre autres grands biens, les seigneuries du Touvet et d'Arvillars et la baronnie de Marcieu sous le nom de laquelle ses descendants sont aujourd'hui à peu près exclusivement connus. Guy-Balthazar Emé de Saint-Julien, fils des précédents, joignit à son nom ceux de Guiffrey et de Monteynard. Il épousa Marie Grollier par contrat passé à Lyon le 7 juillet 1673 et fut nommé en 1682 gouverneur de Grenoble et du Graisivaudan. Il avait obtenu, par lettres patentes de novembre 1676, enregistrées en 1680 en la Chambre des Comptes de Grenoble, la réunion de ses seigneuries du Touvet et de Boutières et leur érection en marquisat sous le nom de Boutières. Mais il fut connu sous le titre de marquis de Marcieu qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Laurent-Joseph Emé de Guiffrey de Monteynard, marquis de Marcieu, décédé en 1742, épousa à Grenoble en 1715 Gabrielle de Mistral de Montmirail, héritière de la baronnie de Crépol, et continua la lignée et dont le deuxième, Pierre Emé, comte de Marcieu, décédé sans postérité en 1778, fut lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Valence, commandant en chef du Dauphiné et grand-croix de Saint-Louis. Pierre-Balthazar Emé,

comte de Marcieu, fils aîné de Laurent-Joseph, fut maréchal de camp et gouverneur de la ville et de l'arsenal de Grenoble ; il mourut prématurément avant son père au château du Touvet en 1753, à peine âgé de 35 ans, quelques mois après son second mariage avec M<sup>lle</sup> Landry. Pierre-Louis Emé, marquis de Marcieu et de Boutières, neveu du précédent, fut lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Grenoble et du Graisivaudan. Il mourut en 1804. Il fut père de Nicolas-Gabriel Emé, marquis de Marcieu, décédé en 1830, qui épousa à Ruffec en 1783 Adélaïde de Broglie, grand-père d'Albéric Emé, marquis de Marcieu, né à Grenoble en 1789, chargé d'affaires auprès de diverses Cours, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X, décédé en 1862 au château de Saint-Egrève, qui épousa en 1828 M<sup>lle</sup> de Morgan, et bisaïeul de Gaston-Albéric Emé, marquis de Marcieu, marié en 1856 à Isabelle de Chanaleilles, décédé en 1888, et de Guy Emé, comte de Marcieu, marié en 1855 à Eugénie de Grille, décédé en 1898, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine. Henri Emé, marquis de Marcieu, né en 1857, l'aîné des trois fils de Gaston-Albéric, marié en 1884 à M<sup>lle</sup> de Saint-Chamans, propriétaire du château du Touvet est aujourd'hui (1918) colonel-commandant la 186<sup>e</sup> brigade territoriale. Son plus jeune frère, le comte Guy de Marcieu, marié en 1889 à M<sup>lle</sup> de Clermont-Tonnerre, est colonel de cavalerie.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice la famille Emé de Marcieu a fourni un grand nombre d'officiers très distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi. Trois de ses membres ont été admis dans l'ordre de Malte en 1611, 1771 et 1775.

Principales alliances : de Monteynard 1588, 1622, de Broglie 1783, de Bourdeille 1822, de Bizemont 1831, de Chanaleilles 1856, de Saint-Chamans 1884, de Beauffort 1890, de Clermont-Tonnerre 1889, Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas 1907, Boulay de la Meurthe, de Wignacourt 1911, de Grille d'Estoublon 1855, de Cossé-Brisac 1820, de Beaumont-Saint-Quentin 1851, de Brach 1863, d'Auray de Saint-Pois 1918, etc.

**EMERIAU** (Delacoux de Marivault-). Voyez : DELACOUX DE MARIVAUT-EMERIAU.

**EMERY de FONTANILLE**. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : *tiercé en fasce : de gueules ; d'argent chargé d'une macle de gueules ; et de sable.*

La famille EMERY, originaire de Nîmes, appartenait au xviii<sup>e</sup> siècle à la haute bourgeoisie de cette ville à laquelle elle a fourni des médecins distingués.



On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Pierre Emery, docteur en médecine, avait épousé à Nîmes, le 3 février 1750, Catherine Malane dont il eut plusieurs enfants. Un de ses fils, Joseph-Antoine-Xavier Emery, né à Beaucaire le 5 mai 1757, exerçait en 1789 la charge de conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier : il fut plus tard président du tribunal de district de Beaucaire et mourut en 1794 dans la prison de Nîmes. On lui doit un savant *Traité des successions, obligations, etc.* De son mariage avec Marthe Lhoyer il laissa une fille, M<sup>me</sup> Dangles de Malherbe, et un fils, Edouard-Joseph Emery, né à Tarascon en 1792. Celui-ci fut anobli, le 9 novembre 1819, par lettres patentes du roi Louis XVIII, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et fut connu depuis lors sous le nom d'Emery de Fontanille. Il épousa à Nîmes, en 1822, M<sup>lle</sup> de Surville, décédée à Nîmes en 1877, et mourut dans la même ville en 1884. Il avait eu une fille, M<sup>me</sup> Viviez de Chatelard, et deux fils, Joseph, né à Nîmes en 1823, et François-Albert, né à Nîmes en 1825.

**EMERY.** Armes : *parti : d'azur à une tour de sable, fermée, ajourée et maçonnée d'or, et d'azur à deux marteaux d'armes en sautoir du même ; à la champagne de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires, brochant sur le parti.*

Nicolas-Jean-Pierre EMERY, né en 1778, lieutenant en second de la gendarmerie de la garde, fourrier du Palais, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 17 mai 1810. Il laissa un fils, Emile Emery, né en 1818.

Le représentant d'une autre famille, Pierre Emery, né en 1764 à Grignon (Côte d'Or), chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur, fut également créé chevalier de l'Empire par lettres du 19 septembre 1810. Il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

**EMIÉVILLE (le Boucher d').** Voyez : LE BOUCHER D'EMIÉVILLE.

**EMMEREZ de CHARMOY (d').** Armes : *d'azur à un cœur d'argent, ailé d'or, enflammé de gueules et surmonté d'un soleil d'or. — L'écu timbré d'un casque orné de ses lambrequins d'argent et d'azur.*

La famille D'EMMEREZ DE CHARMOY, fixée à l'île de France au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, a eu pour berceau l'ancien diocèse de Nantes, en Bretagne.

On en trouvera une généalogie dans le tome XX du *Nobiliaire universel* de M. de Magny.

La famille d'Emmerez avait pour nom primitif celui d'Hémery. Elle avait déjà sous Louis XIV des prétentions à la noblesse, mais elle en fut déboutée d'abord, en 1668, par arrêt du Parlement, puis, en 1704, par jugement de l'intendant de sa province.

Antoine-François Emmerez, maître chirurgien à Paris, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles que la famille les porte encore de nos jours.

Nicolas Hémery, sieur de Charmoy, maître chirurgien, marié à Claude-Jeanne de Salaberry, fut pourvu en 1704 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie près le Parlement de Bretagne ; il fut nommé dans la suite, en 1712, payeur alternatif des gages des officiers du même Parlement. Son fils, Clément-Nicolas d'Emmerez de Charmoy, décédé en 1767, lui succéda en 1723 dans cette dernière charge. Il avait épousé Pélagie-Gillette Gardin de la Glestière, qui se remaria à M. de la Cour et qui mourut à Paris en 1787. Leurs deux fils, Jean-Nicolas et Louis-Godefroy d'Emmerez de Charmoy, nés à Rennes l'un en 1751, l'autre en 1758, allèrent en 1776 s'établir à l'île de France. L'aîné d'entre eux y épousa, le 21 mars 1784, Cécile-Hortense de Barry. Il mourut en 1821 laissant cinq fils qui furent les auteurs d'autant de rameaux.

La famille d'Emmerez de Charmoy n'est pas titrée.

Principales alliances : de Salaberry, Marest de Saint-Pierre, de Fénis de la Combe 1709, Gardin de la Glestière, de Barry 1784, de Colomb d'Ecotay, de Baritault, Marié d'Unienville, Maingard 1819, Faidherbe, de Périndorge, etc.

**EMMERY de SEPTFONTAINES.** Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1825) : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un carreau du même.*

La famille EMMERY est anciennement connue à Calais.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Frédéric-Jean-Arnould Emmery, marié à Madeleine-Henriette Blanquart, était sous Louis XVI conseiller du roi de Suède et consul de ce prince à Calais. Son fils, Henri-Charles Emmery, né à Calais en 1789, inspecteur des ponts et chaussées, marié à M<sup>lle</sup> Périer, décédé à Paris en 1842, fut un ingénieur très distingué ; on lui doit, entre autres travaux, la construction du puits de Grenelle, à Paris. Il fut anobli par lettres patentes du 18 mai 1825 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il joignit dès lors à son nom celui de la terre de Septfontaines qu'il possédait près d'Ardres (Pas-de-Calais). Il fut père d'Henri-Charles-Léopold Emmery de Septfontaines, né en 1815,

inspecteur général des mines, officier de la Légion d'honneur, décédé au château de Septfontaines en 1879, et grand-père d'Henri-Emmanuel Emmery de Septfontaines, né en 1850, officier d'artillerie, qui a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1878, avec M<sup>lle</sup> d'Hailly.

Principales alliances : Blanquart, Lefebvre-Delattre d'Hailly 1858, Massiet du Biest 1913, etc.

**EMMERY de GROZYIEUX et EMMERY.** Armes de la branche de Grosyeux (d'après le règlement d'armoiries du 18 février 1818) : *d'or à trois chevrons d'azur; à la bordure componée de sable et d'argent de vingt pièces.* — Armes de la branche actuellement existante (d'après l'*Armorial des comtes romains* de M. de Magny) : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois chevrons d'or, à la bordure componée d'argent et de sable de vingt pièces; aux 2 et 3 de gueules au lion passant couronné d'or, surmonté en chef à sénestre d'une étoile d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *LEO VINCIT.*

On trouvera sur la famille EMMERY d'intéressants renseignements dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

La famille Emmery avait pour nom primitif celui d'Emmerich, ou Emerick. Son auteur, Léon Emmerich, né en 1678, fils de Nathan Emmerich et de Genon Halphen, tous deux israélites, se convertit au christianisme, fut baptisé le 15 septembre 1698 dans la cathédrale de Metz et reçut les prénoms de Jean-Baptiste. Il fut marchand dans cette ville, rue des Allemands, et épousa, le 6 juin 1702, Madeleine Périn. Deux de ses fils, Claude Emmery, baptisé à Metz le 13 mars 1706, et Nicolas Emmery, baptisé à Metz le 11 mars 1711, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné des deux frères, Claude Emmery, fut procureur au bailliage de Metz, épousa successivement en 1734 Nicole Cloppe et en 1741 Jeanne Marc et mourut en 1782. Son fils aîné, Jean-Louis-Clau de Emmery, né à Metz le 26 avril 1742, exerçait dans sa ville natale la profession d'avocat quand il fut élu député du Tiers-État aux États généraux de 1789; il joua dans cette assemblée un rôle assez important et fut nommé, le 4 janvier 1790, président de la Constituante. Il fut plus tard député au Conseil des Cinq-Cents, puis conseiller d'État, fut appelé au Sénat en 1802, devint pair de France héréditaire sous la Restauration et mourut en 1823 en son château de Grozyeux, près de Metz. Il avait été créé comte de l'Empire, par lettres patentes du 23 mai 1808, sous le nom d'Emmery de Grozyeux. Il fut confirmé dans la possession du titre de comte-pair, sans institution de majorat

de pairie, par lettres patentes du 18 février 1818 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé à Metz en 1782 Marie-Sophie de Lasalle de Han, fille d'un directeur des vivres du Hainaut. Son fils, Jacques-Nicolas-Claude, comte Emmery de Grozyeux, né à Metz en 1783, lui succéda à la Chambre des pairs. Il fut le dernier représentant de sa branche et mourut à Paris en 1839 ne laissant de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Cormenin, décédée en 1865, que deux filles, M<sup>me</sup> d'Assier de Valenches, décédée en 1891, et M<sup>me</sup> de Mérona, décédée en 1877.

L'auteur de la seconde branche, Nicolas Emmery, Sgr de Nouilly, fut huissier en la chancellerie du Parlement de Metz et priseur juré au bailliage, vendeur de meubles. Il épousa en 1744 Marguerite Henry. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1<sup>o</sup> Claude-Nicolas Emmery, né en 1746, procureur au bailliage de Metz, qui épousa en 1777 M<sup>lle</sup> Dorvaux et qui en eut plusieurs enfants ; 2<sup>o</sup> Louis-Nicolas Emmery, procureur au Parlement de Metz, qui épousa en 1786 M<sup>lle</sup> Dauphin et qui en eut plusieurs enfants ; 3<sup>o</sup> Louis Emmery, qui épousa M<sup>lle</sup> Weiss, de Paris, et qui en eut également plusieurs enfants. Le chef de cette branche, Louis-Georges Emmery, né en 1824, demanda vainement, le 5 octobre 1876, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Grosyeux que portait la branche aînée de sa famille. Il fut honoré du titre de comte romain par bref pontifical du 4 avril 1878. Il avait épousé en 1871 M<sup>lle</sup> d'André dont il a laissé plusieurs enfants.

Principales alliances : Jacquinet, Villeroy, de la Salle de Han, Delahaye de Cormenin 1823, d'Assier de Valenches 1849, Tissot de Mérona 1853, d'André, Négroni 1904, etc.

**EMOND d'ESCLEVIN.** Armes de la branche aînée, anoblée en 1817 : *de gueules à deux clés d'or, posées en sautoir, surmontées d'un soleil rayonnant du même et cantonnées en chef d'un croissant versé et en flancs et en pointe d'une étoile, le tout d'or.* — Armes de la deuxième branche (d'après le règlement d'armoiries de 1869) : *d'azur à deux clés versées d'argent, posées en sautoir, accompagnées en chef d'un croissant versé, en pointe et en flancs de trois étoiles, le tout d'argent ; au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires.*

La famille EMOND, ou EMOND d'ESCLEVIN, appartenait au XVIII<sup>e</sup> siècle à la haute bourgeoisie d'Antibes, en Provence.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages que le vicomte Révérend a consacrés aux familles anoblies ou titrées au XIX<sup>e</sup> siècle.

Joseph Emond, à partir duquel cet historien donne la filiation, fut capitaine d'une compagnie d'invalides au château de Guise et épousa, le 26 mai 1732, Marie-Barbe de Terme. Son fils, Michel-Joseph, connu sous le nom d'Esclevin-Emond, puis sous celui d'Emond d'Esclevin, né le 20 septembre 1734, lieutenant d'infanterie, puis maire d'Antibes et contrôleur de l'hôpital de cette ville, épousa à Antibes, le 5 juillet 1762, Bartholomé de Boyer de Choisy, issue d'une vieille famille noble de Provence, encore existante, et veuve de M. de Riouffe de Thorenc, commissaire ordonnateur des guerres. Il en eut trois fils, Charles-Félix, né à Antibes en 1762, Joseph-Balthazar, né dans la même ville en 1765, et Barthélemy-Prosper, qui furent les auteurs de trois branches.

Charles-Félix Emond d'Esclevin, fut commissaire des guerres et chevalier de Saint-Louis, épousa en 1794 Blanche Giraud, fille d'un maire d'Antibes, et mourut dans cette ville en 1842. Il avait été anobli, le 20 décembre 1817, par lettres patentes du roi Louis XVIII et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de Jean-Félix Emond d'Esclevin, né en 1797, marié à Camille Glanjon, et grand-père d'Henri, connu sous le titre de baron Emond d'Esclevin, général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, qui mourut à Nice en janvier 1900, à l'âge de 67 ans, sans avoir été marié.

L'auteur de la deuxième branche, Joseph-Balthazar Emond d'Esclevin, général de brigade, officier de la Légion d'honneur, blessé mortellement à la bataille de Culm le 21 décembre 1813, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 2 février 1809, puis baron par nouvelles lettres du 11 novembre 1813. Son fils, Charles-Joseph, baron Emond d'Esclevin, né à Toulon en 1794, général de brigade en 1855, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1883, laissa une fille unique mariée en 1849 au contre-amiral Roze. Il avait été confirmé, par décret impérial du 18 janvier 1868 et par lettres patentes du 2 janvier 1869, dans la possession du titre de baron conféré à son père et avait été en même temps autorisé à transmettre ce titre à son petit-fils, Charles-Ferdinand Roze, né en 1857, décédé sans postérité en 1894.

Barthélemy-Prosper Emond d'Esclevin, auteur de la troisième branche, épousa à Nice Radegonde Saissi dont il eut postérité.

Un jugement du tribunal civil de Grasse du 4 janvier 1821 a autorisé la famille Emond à faire rectifier les actes de l'état-civil dans lesquels son nom n'avait pas été écrit Emond d'Esclevin.

**EMPEAUX** (Doujat d'). Voyez : DOUJAT d'EMPEAUX.

**ENCAUSSE de SAVE, de GANTIES et de LABATUT (d').** Armes : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à un lion rampant d'or ; aux 2 et 3 d'azur à un besant d'argent.* — Couronne : *de baron.*

La famille d'ENCAUSSE est une des plus anciennes de la noblesse du pays de Comminges, dans les Pyrénées.

M. Villain en a donné une généalogie complète dans le tome III de la *France moderne* (première et deuxième parties). On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au xviii<sup>e</sup> siècle pour être admis soit à l'Ecole militaire, soit à la maison de Saint-Cyr.

La famille d'Encausse a eu pour berceau une seigneurie, ou baronnie, de son nom, aujourd'hui commune de l'arrondissement de Saint-Gaudens, réputée pour ses eaux minérales, qu'elle a possédée de toute ancienneté en Comminges.

M. Villain mentionne un Guillaume d'Encausse, chevalier (*miles*), qui en 1226 suivit Charles d'Anjou à la conquête de Naples ; un autre Guillaume d'Encausse, qui en 1324 fit son testament à Auvillars ; et un Nicolas d'Encausse qui figura avec trois hommes d'armes dans une montre passée à Montréal en 1399.

Pierre d'Encausse, Sgr dudit lieu et de Save, auquel seulement il fait remonter la filiation suivie, épousa Marie de Regades le 17 novembre 1419 et rendit hommage à Gaston de Foix en 1441 pour sa seigneurie d'Encausse. Il fut père de Nicolas d'Encausse, Sgr d'Encausse et de Save, qui épousa Jeanne de Pouye à une date inconnue et qui fit son testament le 24 février 1487, grand-père de Roger d'Encausse, sur lequel on ne sait à peu près rien et dont l'alliance est, en tout cas, ignorée, et bisaïeul de Nicolas d'Encausse, Sgr dudit lieu, de Save et de Regades, qui épousa, le 14 octobre 1530, Gaudiette de Mauléon, qui fit son testament le 30 mai 1549 et auquel seulement les jugements de maintenue de noblesse du xvii<sup>e</sup> siècle font remonter la filiation. Nicolas d'Encausse laissa deux fils, Géraud et Nicolas, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Géraud d'Encausse, Sgr d'Encausse et de Save, épousa Jeanne de la Tour par contrat du 12 décembre 1556 et acquit, le 4 juin 1574, la charge de gouverneur pour le Roi de la ville d'Aspet. Il laissa deux fils : 1<sup>o</sup> Jean-Jacques d'Encausse, Sgr de Save, gouverneur pour le Roi de la ville d'Aspet, qui épousa successivement Brandelise d'Ustou et Claire Dequé de Moncaup et qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Guy d'Encausse, qui fut l'auteur commun du rameau des seigneurs de Rieucaze et de la Bastide, éteint au xvii<sup>e</sup> siècle dans la famille de Méritens, et du rameau des seigneurs de Saint-Ignan, éteint dans la famille de la Tour-Landorthe. Cette

branche, assez obscure, était représentée au commencement du *xix<sup>e</sup>* siècle par Jean-Jacques d'Encausse, baron de Save, marié le 1<sup>er</sup> juillet 1778 à Guillemette Tapie, et par son fils, Jean-Bertrand d'Encausse de Save, qui épousa Jeanne Bordes et qui en eut six enfants. D'après M. Villain elle serait encore représentée en Bordelais.

Nicolas d'Encausse, auteur de la seconde branche, épousa successivement en 1581 Gabrielle d'Orbessan et en 1592 Aubryette d'Ustou, dont il n'eut pas d'enfants, et mourut en 1622. L'aîné de ses fils, Fritz d'Encausse, Sgr de Pouye, eut un fils qui ne laissa que des filles. Deux des cadets, Jean d'Encausse, Sgr de Ganties, marié le 16 juin 1621 à Isabeau de la Tour-Landorthe, et Nicolas d'Encausse, Sgr d'Embreil, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le premier rameau, dit des seigneurs de Ganties, fut maintenu dans sa noblesse, le 22 juillet 1700, sur preuves remontant à 1524, par jugement de Legendre, intendant de Montauban. Il était représenté de nos jours par Louis-Joseph, connu sous le titre de baron d'Encausse de Ganties, né en 1817, décédé en 1889, qui épousa en 1857 M<sup>lle</sup> Mathieu-Arnaud et qui en laissa trois fils. L'aîné de ceux-ci, Louis-Isidore, baron d'Encausse de Ganties, né en 1858, était en 1913 trésorier-payeur général de la Corrèze. Il a eu lui-même un fils, né à Tulle en 1910.

L'auteur du second rameau, Nicolas d'Encausse, Sgr d'Embreil, fut maintenu dans sa noblesse, le 3 juillet 1667, par jugement rendu à Pamiers de Raymond Dumas, premier président et lieutenant général au présidial de cette ville, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Il épousa successivement Françoise de Moulin, puis, par contrat du 11 avril 1655, Isabelle de Benque, héritière de la terre de Labatut que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Bernard d'Encausse, Sgr de Labarthe et d'Embreil, né du premier lit, marié en 1658 à Françoise de Faudoas, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 23 septembre 1698, sur preuves remontant à 1524, par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, et dont la descendance masculine s'éteignit en 1804 ; 2<sup>o</sup> Joseph d'Encausse, Sgr de Labatut, né du second lit en 1657, qui épousa Catherine de Barros. Le fils de ce dernier, Jean-Baptiste d'Encausse, Sgr de Labatut, né en 1709, épousa, par contrat du 17 avril 1754, demoiselle Thérèse Ducos de la Haille, fille de Jean Ducos de la Haille, écuyer, Cosgr de Saint-André d'Aurignac, et de dame Anne de Sicard. Il fit des preuves de noblesse en 1779 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Rose-Thérèse, plus tard prieure des Car-

mélites de la rue d'Enfer à Paris, décédée en 1828, et en 1770, 1775 et 1778 pour obtenir l'admission aux Écoles militaires de trois de ses fils cadets. Son fils aîné, Bernard, connu sous le titre de baron d'Encausse de Labatut, né en 1755, décédé au château de Labatut en 1839, épousa en 1805 Jeanne-Mélanie de Villèle, propre sœur de l'éminent ministre de la Restauration ; c'est de lui que descendent les représentants actuels de ce rameau. Le deuxième, Jean-Baptiste, né en 1760, admis à l'École de la Flèche en 1770, décédé en 1827, fut contre-amiral et commandant du port de Lorient ; il eut un fils qui mourut sans postérité.

M. d'Encausse de Labatut, Sgr de Benquas, et Jean-Louis d'Encausse, Sgr de Ganties, officier de cavalerie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Comminges, tenues à Muret.

La famille d'Encausse a fourni un grand nombre d'officiers de terre et de mer distingués, des trésoriers-payeurs généraux, etc.

Principales alliances : de Méritens, de Mauléon 1530, 1870, d'Us-tou, de Foix 1690, 1612, d'Orbessan 1581, 1657, de Bonfontan, de Lamezan, de Benque 1655, de Faudoas 1678, de Saint-Martin, Ducos de la Haille 1754, Crocquet de Belligny 1789, de Gaillard de Lauenque, de Villèle 1805, d'Espalungue d'Arros 1846, de Galard-Terraube 1874, de Kerros 1892, d'Espagne, de la Tour-Landorthe 1621, du Pac, de Saint-Jean de Pointis, de Cazassus, de Roquemaurel, de Malinguehen 1899, etc.

**ENCLOS** (Avril de l'). Voyez : AVRIL DE L'ENCLOS.

**ENFERNA**, ou **LENFERNAT**, (de l'). Voyez : LENFERNAT (DE).

**ENFFANS d'AVERNAS de GHISSÉGNIES** (des), en Hainaut et en Styrie. Armes : d'argent à un chêne arraché au naturel (aliàs de sinople, terrassé du même). — Armes actuelles : écartelé : au 1 de gueules semé de billettes d'or, au léopard lionné du même brochant sur le tout, qui est de Rénesse ; au 2 de gueules à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois roses du même, boutonnées, barbées et couronnées d'or, qui est de Beeckman ; au 3 d'argent à une bande de sable chargée de trois maillets d'or posés dans le sens de la bande, qui est d'Udekem ; au 4 de vair au sautoir de gueules chargé d'un écusson d'or surchargé d'un oiseau de sable, qui est de Martin-Dammartin ; sur le tout d'argent au chêne de sinople terrassé du même. — Couronne : de Comte. — Cimier : le chêne de l'écu. — Supports : deux léopards lionnés d'or tenant chacun une bannière,



*celle à dextre d'or chargée du mot VIRTUTI de gueules dans une couronne de sinople, celle à sénestre d'argent chargée du mot FIDEI de sable surmonté d'une couronne comtale d'or. — Devise : DAT VIRTUS IN ARMIS.*

La famille DES ENFFANTS, aujourd'hui fixée en Styrie (Autriche), a eu pour berceau la ville de Valenciennes, dans le Hainaut français.

Le comte du Chastel de la Howardries en a donné l'histoire dans ses *Notices généalogiques tournaisiennes*.

Son auteur, Jacques des Enffants, Sgr du Fermont, puis de Lannoy, à Hollain, premier échevin de Valenciennes, puis prévôt-le comte de cette ville, fut anobli, le 13 mai 1642, par lettres patentes du roi d'Espagne, Philippe IV.

D'après le travail de M. du Chastel il était fils de Simon des Enffans, Sgr de Harbignies, et de Jeanne de Froidmont, petit-fils de Nicolas des Enffans, Sgr de Harbignies et du Fermont, et de Vinchienne Resteau et arrière-petit-fils de Nicolas des Enffans, Sgr des mêmes domaines, et d'Isabeau de Saint-Sauve. D'après une tradition, qui naturellement ne s'appuie sur aucune preuve, la famille des Enffans descendrait d'un Jean des Enffans qui en 1310 était seigneur du fief des Enffans, en Champagne, et serait venue se fixer dans les Pays-Bas vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle.

Jacques des Enffans, anobli en 1642, mourut à Valenciennes le 1<sup>er</sup> avril 1650. Son fils, Simon des Enffans, baptisé à Valenciennes en 1605, décédé à Tournay en 1673, vint se fixer dans cette ville après le mariage qu'il contracta, le 12 juillet 1650, avec Antoinette-Catherine le Varlet, fille d'un grand prévôt de la ville et héritière des seigneuries de Ghissègnies, à Pipaix, et du Ponthois, à Baisieux. Il laissa deux fils, qui firent l'un et l'autre enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Tournay) : 1<sup>o</sup> Jean-François des Enffans, Sgr de Lannoy, du Fermont, etc., marié à Tournay en 1684 à Marie-Barbe de Bargibant, qui continua la lignée; 2<sup>o</sup> Simon-Georges des Enffans, Sgr de Ghissègnies, colonel d'un régiment de milices de Flandre au service du roi Louis XIV, qui mourut sans postérité en 1727. Jean-François des Enffans laissa à son tour, entre autre enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Philippe-François des Enffants, dont le fils, Louis-Omer, décédé à Paris en 1814, fut lieutenant-colonel au service de France et chevalier de Saint-Louis, dont le petit-fils, Philippe-Louis, né à Verdun-sur-Meuse en 1783, décédé en 1858, fut agrégé à la noblesse des Pays-Bas par diplôme du 5 mai 1822 et dont l'arrière-petite-fille, Louise-Joséphine, épousa à Tournay en 1854 le comte Edmond d'Hespel; 2<sup>o</sup> Marc-Antoine des Enffants qui épousa à Bruxelles en 1731 Isabelle-Josèphe de Rénesse de Wulp. François-Joseph des Enffants,

fils de ce dernier, épousa à Louvain en 1764 Marie-Joséphine de Beeckman, dame d'Avernas. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Adrien-Joseph des Enffans d'Avernas, né à Tournay en 1771, chambellan de la Cour d'Autriche, créé en 1805 par l'empereur François II comte du Saint-Empire romain, qui épousa à Vienne en 1809 Caroline-Crescence, comtesse de Wilczek, dame de la Croix-Étoilée, qui se fixa en Styrie à la suite de ce mariage et qui y mourut en 1863 au château de Neuschloss ; 2° Dominique des Enffans de Ghissègnies, décédé sans alliance, qui fut créé comte du Saint-Empire en 1814 par lettres de l'empereur François I<sup>er</sup>. La descendance du comte Adrien-Joseph des Enffans d'Avernas se perpétue avec distinction en Styrie.

Principales alliances : de Haynin, de Bargibant 1684, 1694, de Beaulaincourt, d'Espiennes 1663, Cochet de Corbeaumont, Liot d'Eglegatte, de la Croix de Maubray 1763, 1772, du Chastel de la Howardries 1786, de Meaussé 1782, d'Hespel 1854, de Rénesse 1731, de Beeckman d'Avernas 1764, de Villers de Grandchamps 1789, de Wilczek 1809, 1850, 1864, de Brandis 1831, 1842, de la Tour-Valsassina et Taxis 1864, de Platz 1876, etc.

**ENGELMANN**, en Alsace et en Laonnais. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1814) : *d'argent à une fasce onnée d'azur accompagnée de deux étoiles de gueules*. — Armes de la branche fixée dans le département de l'Aisne (d'après ses ex-libris) : *diapré d'or à une fasce onnée d'azur, accompagnée de deux étoiles à six rais d'argent*.

La famille ENGELMANN appartenait au XVIII<sup>e</sup> siècle à la haute bourgeoisie de l'Alsace.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* de Révérénd et dans les *Bibliophiles du pays laonnais* du vicomte de Hennezel d'Ormois.

François-Joseph Engelmann, né en 1720, fut sénateur de Strasbourg en 1768, puis ammeister régent en 1770, 1776, 1882. Il mourut en 1787. Il laissait une fille, mariée en 1787 à Joseph-Maurice Hatry, plus tard général de division et sénateur de l'Empire, et un fils, Antoine-Augustin, né à Strasbourg en 1757. Celui-ci fut secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin et officier de la Légion d'honneur et mourut le 31 octobre 1819. Il reçut le titre héréditaire de chevalier par lettres patentes du roi Louis XVIII du 25 novembre 1814 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa au moins une fille, M<sup>me</sup> Molter.

Une branche de la famille Engelmann vint en 1595 de Strasbourg, s'établir à Mulhouse. Elle donna à cette ville plusieurs bourgmestres et échevins. C'est à cette branche qu'appartenait le célèbre Gode-

froy Engelmann, inventeur de la lithographie, né à Mulhouse en 1788, décédé en 1839. Le petit-fils de celui-ci, Robert Engelmann, né en 1853, imprimeur-lithographe à Paris, a épousé en 1878 M<sup>lle</sup> Aline Alexandre dont il a eu deux enfants. Cette branche de la famille Engelmann est possessionnée de nos jours dans le département de l'Aisne.

**ENGENTE (Bigot d')**. Voyez : BIGOT D'ENGENTE.

**ENGLESQUEVILLE (Cotton d')**. Voyez : COTTON D'ENGLESQUEVILLE ET DE BENNETOT.

**ENGOTHIÈRE (Genest de l')**. Voyez : GENEST DE L'ENGOTHIÈRE.

**ENLART et ENLART de GRANVAL**. Armes : *d'azur à un chevron d'or surmonté de trois croissants de même, montant vers le chef, et chargé en pointe d'une croix ancrée d'or*. — Supports : *deux léopards au naturel*.

La famille ENLART est originaire de Montreuil-sur-Mer, en Ponthieu, où elle occupait dès le xvii<sup>e</sup> siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Notes généalogiques sur les familles du comté de Ponthieu* du comte de Lhomel. Le chevalier de Ternas a donné dans sa *Chancellerie d'Artois* une généalogie de la branche de Granval.

François Enlart, auquel remonte la filiation, résidait à Montreuil dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Ses deux fils, Jean Enlart, marié le 9 janvier 1607 à Marie Maisnard, et Antoine Enlart, marié à Scholastique Maisnard, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

La branche aînée, issue de Jean, est demeurée non noble. Son chef, Nicolas-François Enlart, né à Montreuil le 25 mars 1760, fils de François-Jean-Baptiste Enlart, avocat au Parlement, et de Marie-Marguerite-Séraphine Wallart, exerçait dans sa ville natale la profession d'avocat quand il fut élu en 1792 député du Pas-de-Calais à la Convention où il siégea parmi les modérés. Il fut plus tard président du tribunal de Montreuil, fut élu en 1815 député du Pas-de-Calais à la Chambre des Cent-Jours et mourut à Montreuil en 1842. Il avait épousé en 1785 Marie-Augustine Poissant. Il fut l'aïeul de M. Camille Enlart, actuellement (1916) directeur du musée de sculpture du Trocadéro, à Paris.

Antoine Enlart, auteur de la seconde branche, fut maire de Montreuil et fit son testament le 24 août 1637. Il laissa deux fils, François

et Antoine. L'ainé de ceux-ci, François Enlart, fut vice-maire de Montreuil ; il épousa Marguerite Dumuret et en eut plusieurs fils qui partagèrent sa succession le 14 février 1675. Son fils aîné, François Enlart, conseiller du Roi, son procureur, puis son lieutenant-général au siège de Montreuil, n'eut que deux filles, M<sup>mes</sup> Becquet et Geneau de Chauvet. Un des puînés, Jacques Enlart, né en 1635, reçu en 1671 conseiller du Roi et son bailli royal et prévôtal de Waaben, plus tard lieutenant particulier, assesseur civil et criminel enquesteur et commissaire examinateur au bailliage de Montreuil, épousa Jeanne Lovergne par contrat du 16 février 1675, fit son testament le 23 mars 1683 et continua la lignée. Grégoire Enlart, Sgr de Granval, fils du précédent, procureur du Roi au bailliage de Montreuil en avril 1703, fut pourvu, en avril 1707, de la charge anoblissante de conseiller du Roi au Conseil provincial d'Artois qu'il exerça pendant 35 ans. Il épousa à Arras, le 7 mai 1707, Marie-Marguerite Ansart, fille d'un secrétaire du Roi, se fit recevoir bourgeois de cette ville au cours de cette même année moyennant 200 livres et y mourut en 1742. Il laissa deux fils : 1° Pierre-Grégoire Enlart de Granval, né à Arras en 1708, conseiller au Conseil d'Artois en avril 1733, décédé en 1779, qui épousa en 1733 Françoise-Geneviève Delelès, fille d'un secrétaire du Roi, et qui continua la lignée ; 2° Ghislain-René Enlart, Sgr de Coutainville, nommé le 31 mars 1746 secrétaire du Roi en la chancellerie du Conseil d'Artois, qui épousa en 1748 Aldegonde-Sophie Delelès, sœur de sa belle-sœur, et qui n'en eut pas d'enfants. Grégoire-Joseph Enlart de Granval, né à Arras en 1739, fils de Pierre-Grégoire, fut nommé en 1763 procureur général au Conseil provincial d'Artois, fut autorisé, par brevet royal du 10 novembre 1783, à timbrer ses armes d'une couronne de Comte et à prendre pour supports deux léopards et reçut, enfin, le titre héréditaire de chevalier par lettres patentes de février 1787. Il épousa en 1768 M<sup>lle</sup> Delevacq et mourut à Arras en 1830. Il laissa deux fils : 1° Louis-Hubert Enlart de Granval, longtemps conseiller municipal d'Arras, décédé en 1849, dont un des petit-fils, Grégoire-Auguste de Granval, né au Mans en 1836, a épousé en 1865 M<sup>lle</sup> Barrois de Lemmery ; 2° Amable-Joseph Enlart de Granval, né à Arras en 1781, décédé à Versailles en 1859, dont la descendance n'est plus représentée en 1918 que par sa petite-fille, M<sup>me</sup> la baronne Marochetti, femme de l'ancien ambassadeur d'Italie. Cette branche de la famille Enlart ne doit pas être confondue avec la famille Bauquet de Grandval qui appartient à la noblesse de Normandie.

François Enlart, Sgr de Romont, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Montreuil).

M. Enlart de Granval prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Arras.

Principales alliances : des Essarts, de Béthune-Hesdigneul 1789, de Reiset 1851, Marochetti 1870, de Sarrazin 1840, Bayard de la Vingtrie 1827, Barrois de Lemmery 1865, Dunois de Samson 1836, Buffin, etc.

**ENLART de GUÉMY.** Armes : *d'or à dix losanges de sable accolés, 3, 3, 3, 1.* — La famille Enlart de Guémy a souvent écartelé ces armes des suivantes : *de sinople à un chevron d'argent accompagné de trois coquilles de même.*

La famille ENLART DE GUÉMY, distincte de la famille Enlart et Enlart de Granval, est anciennement et honorablement connue à Saint-Omer, en Artois.

Elle a donné à cette ville un grand nombre d'échevins : Louis Enlart en 1643 ; Philippe Enlart en 1660 et 1680 ; Thomas-Joseph Enlart, Sgr de Saint-Maurice, en 1725 et 1726 ; Philippe-Dominique Enlart, Sgr du Fremet, en 1732 et 1735 ; Ignace-Joseph Enlart, Sgr du Valdin, en 1741 et 1750.

Deux de ses représentants, Philippe-François Enlart, licencié ès droits, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Saint-Omer, et Joseph-Ignace Enlart, avocat au Conseil d'Artois, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Omer).

Un autre, Louis Enlart de Courtaumont, mari d'Anne Delebecque, fut au cours du xviii<sup>e</sup> siècle conseiller au Conseil d'Artois. Il fut père de Joseph-Ignace Enlart, premier conseiller pensionnaire de la ville de Saint-Omer, qui épousa vers 1700 Marie-Joséphine le Sergeant du Humbre et dont la fille, Marie-Joséphine, épousa Ignace-Paul Lefebvre, Sgr de Halle.

Joseph Enlart, Sgr du Fremet, subdélégué de l'intendant à Saint-Omer, marié à Marie-Thérèse Titelouze, exerça l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Douai. Il fut père de Thomas-Alexis-Joseph Enlart, écuyer, qui épousa Louise-Claire-Josèphe de Pan, et grand-père de Thomas-Alexandre-Edouard Enlart de Guémy, né à Saint-Omer le 16 octobre 1786, conseiller à la Cour de Douai, décédé dans cette ville en 1844, qui épousa à Lille, le 12 avril 1820, Valentine-Joséphine de Lencquesaing. Un fils de ce dernier, Emile Enlart de Guémy, épousa successivement M<sup>lle</sup> de Septenville et en 1859 M<sup>lle</sup> Lefebvre du Grosriez. Sa descendance subsiste.

Thomas-Joseph Enlart de Guémy prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Bailleul, en Flandre.

Principales alliances : de Lencquesaing, Langlois de Septenville,

Lefebvre du Grosriez, d'Oresmieulx de Fouquières vers 1840, Danse de Froissy vers 1855, etc.

On trouve qu'un Adrien Enlart, sieur de Campaux, échevin d'Arras, fils de défunt Nicolas Enlart, sieur de Bouvigny, et de demoiselle Anne Boisguet, bénéficia, en avril 1699, d'une des 500 lettres d'abolissement créées par l'édit de mars 1696. Il obtint en même temps que ces lettres, rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, le règlement de ses armoiries : *parti d'argent et de sable à un sanglier de l'un en l'autre passant sur une terrasse de sinople*. Sa famille posséda l'importante seigneurie d'Avion, en Artois, qui passa par mariage en 1712 dans la famille d'Armolis

**ENNERY de la CHESNAYE (d')**. Armes : *d'argent à une fasce de sable accompagnée de trois merlettes du même*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille d'ENNERY DE LA CHESNAYE appartient à la noblesse de l'Orléanais.

Saint-Allais en a donné une généalogie très sommaire dans le tome XI de son *Nobiliaire universel*.

D'après cet auteur la famille d'Ennery serait originaire d'Écosse et descendrait d'Édouard d'Ennery qui, étant passé en France, prit du service dans les armées du roi Louis XIII et fut tué au siège de Saverne, en 1636. Édouard d'Ennery avait épousé Anne Leviston. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Édouard d'Ennery, Sgr du Fillay, près de Malesherbes, marié à Louise des Mazis, décédé en 1673, dont les fils n'eurent pas de postérité masculine ; 2<sup>o</sup> Claude d'Ennery, Sgr de la Cour, qui épousa Marguerite Hesburn, ou Hébron, et qui continua la descendance.

On ne voit pas que la famille d'Ennery ait fait reconnaître sa noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

L'arrière-petit-fils de Claude d'Ennery, mentionné plus haut, Jacques d'Ennery, chevalier, Sgr de la Chesnaye, chevalier de Saint-Louis, fit reconnaître sa noblesse, le 15 septembre 1781, par jugement de l'élection d'Orléans. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il avait épousé en 1775 Anne-Marie de Clugny. Leur fils, Édouard-Joseph d'Ennery de la Chesnaye, était encore fort jeune quand il épousa, en 1799, M<sup>lle</sup> de la Ferté-Meun, fille de l'ambassadeur du roi Louis XVIII à Saint-Pétersbourg. Il laissa de ce mariage deux fils : 1<sup>o</sup> Édouard, qui épousa M<sup>lle</sup> Sallonyer de la Mothe de Varenne, décédée à Moulins en 1905 ; 2<sup>o</sup> Jules, qui épousa

M<sup>lle</sup> de Masson d'Autume, décédée en 1866, et dont un fils s'est marié en 1876 avec M<sup>lle</sup> Ebrard.

La famille d'Ennery de la Chesnaye n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Clugny, de la Ferté-Meun 1799, de Masson d'Autume, de Mullot de Villenaut, etc.

La vieille famille dont il vient d'être parlé n'a aucun rapport avec celle d'Adolphe Philippe d'Ennery, célèbre auteur dramatique. Celui-ci, né à Paris le 17 juin 1811, avait pour nom véritable celui de Philippe. Il était fils de Jacob Philippe et de Guitton Dennery, ou d'Ennery, tous deux israélites, qui le reconnurent et le légitimèrent par acte de mariage passé le 10 janvier 1812. Il fut autorisé, par décret impérial du 1<sup>er</sup> octobre 1858, à joindre régulièrement à son nom de Philippe celui de : d'Ennery sous lequel il était connu. Il laissa une fille. Il eut aussi un frère puiné, également connu sous le nom de d'Ennery, qui fut longtemps directeur de théâtre en province et qui vivait encore fort âgé en 1899. On trouvera sur cette famille de curieux renseignements dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* des années 1898 et 1899.

**ENNETIÈRES** (d'). Armes : d'argent à trois écussons d'azur, 2 et 1, chargés chacun d'une étoile d'or. — Aliàs : écartelé : aux 1 et 4 de gueules à un cavalier armé de toutes pièces d'argent ; aux 2 et 3 d'azur à une barre d'argent ; sur le tout d'or à l'aigle à deux têtes, qui est de Basta, l'aigle portant sur la poitrine un écusson d'argent à trois écussons d'azur, 2 et 1, chargés chacun d'une étoile d'or. — Couronne : à cinq fleurons. — La branche des marquis d'Ennetières avait son écu entouré d'un manteau de gueules, doublé d'hermines, cousu, frangé et bordé d'or et sommé d'une couronne ducal. — Supports : deux léopards portant bannières aux armes d'Ennetières. — Cimier : un tigre naissant au naturel, colleté et enchaîné d'argent, entre un vol à l'antique d'azur.

La famille d'ENNETIÈRES, aujourd'hui éteinte dans les mâles, avait occupé un rang brillant dans la noblesse des Flandres.

Le comte du Chastel de la Howardries, qui lui a consacré un article assez malveillant dans ses *Généalogies tournaisiennes*, dit qu'elle est la famille la plus illustre, mais aussi la plus prétentieuse, qui soit sortie des rangs de la bourgeoisie tournaisienne. On trouvera aussi une généalogie très complète de la famille d'Ennetières dans la *Belgique héraldique* de Poplimont. On pourra, enfin, consulter sur les d'Ennetières le *Miroir des notabilités nobiliaires*

de Goethals, les *Carrés d'Hozier*, le *Nouveau d'Hozier*, etc.

D'après les généalogistes la famille d'Ennetières serait une branche détachée à une époque inconnue de celle des anciens châtelains d'Abbeville et tirerait son nom d'une seigneurie d'Ennetières qu'elle aurait possédée près de Lille. Dans la réalité elle est originaire de Tournay. M. du Chastel mentionne un Jehans de Anetières, goudalier, c'est-à-dire fabricant de bière, qui jura sa bourgeoisie de Tournay, comme fils de bourgeois, le 7 octobre 1325, et un Robiers Danetière, dit Muzars, qui acheta la bourgeoisie de Tournay pour cent sols le 28 janvier 1329.

Vuillaume Dennetières, échevin de Saint-Brice, en Tournay, auquel le même auteur fait remonter la filiation, approuva, le 8 octobre 1400, le testament de Catherine le Dam, veuve de Guillaume de la Motte, chevalier. Il avait épousé Marie Tiebegod. Il fut père de Jacques Dennetières, mari de Catherine Mouton, sur lequel on ne sait à peu près rien, et grand-père de Jacques Dennetières, marié successivement à Jeannette Touwart et à Jeanne du Bos, décédé à Tournay le 27 janvier 1463, qui acheta la bourgeoisie de Tournay pour cent sols tournois, le 16 janvier 1431, *eu égard à plusieurs services qu'il avait rendus à la cité de Liège et à plusieurs de cette ville*.

Jérôme d'Ennetières, petit-fils du précédent, fut chevalier du Saint-Sépulcre de Jérusalem et grand prévôt de Tournay. Il fut anobli par lettres patentes de l'empereur Charles-Quint données à Valladolid le 20 janvier 1523. Il avait épousé Marie Villain et mourut le 25 octobre 1535. Son petit-fils, Jean d'Ennetières, Sgr de Harlebois, conseiller maître en la Chambre des comptes de Lille, trésorier général des domaines et finances aux Pays-Bas, obtint, le 10 mai 1620, de l'archiduc Albert des lettres patentes de chevalerie que ses descendants firent enregistrer, le 20 août 1669, à la Chambre des comptes de Bruxelles. Jacques d'Ennetières, fils aîné du précédent, conseiller, puis président, en la Chambre des comptes de Lille, conseiller d'État et trésorier général des domaines et finances aux Pays-Bas, décédé en 1677 et inhumé en l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles, reçut le titre de baron de la Berlière, le 23 mai 1664, par lettres patentes de Philippe IV, roi d'Espagne. Il avait été autorisé, par lettres du 24 juillet 1659, à prendre pour supports de ses armoiries deux léopards au naturel tenant chacun une bannière aux armes d'Ennetières. Il fut père de Philippe-François d'Ennetières, chevalier, baron de la Berlière, né à Lille en 1626, conseiller maître en la Chambre des comptes de cette ville en 1646, trésorier général des domaines et finances aux Pays-Bas en 1656, puis président en la Chambre des comptes des Pays-Bas, décédé à Bruxelles en 1697, qui reçut le titre héréditaire



de marquis des Mottes, le 16 septembre 1680, par lettres patentes de Charles II, roi d'Espagne, et grand-père de Jacques-Hippolyte, marquis d'Ennetières et des Mottes, baron de la Berlière, membre de l'état noble de la province de Hainaut, grand-bailli et châtelain de Courtray, décédé en 1714, qui épousa en 1681 Alexandrine-Françoise Basta, comtesse de Mouscron, d'Hust et du Saint-Empire.

On a déjà eu occasion au cours de cet ouvrage d'expliquer comment le célèbre général Georges Basta, baron de Troppau, né en Morée, marié en 1589 à Anne de Liedekerke, décédé en 1607, reçut de l'empereur Rodolphe II, le 4 septembre 1605, un diplôme de comte d'Hust, en Zélande, et du Saint-Empire romain allemand transmissible à *tous ses enfants et descendants légitimes de l'un et l'autre sexe* et comment, par une interprétation tout à fait erronée de ce diplôme, tous ses descendants en ligne féminine se sont crus en droit de porter le titre de comte d'Hust et du Saint-Empire.

Englebert-Maximilien-Joseph, marquis d'Ennetières et des Mottes, comte d'Hust et du Saint-Empire, baron de la Berlière, petit-fils de Jacques-Hippolyte, épousa en 1739 Jeanne-Albertine de Sainte-Aldegonde de Noircarmes. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Joseph-Baudry, marquis d'Ennetières, décédé sans alliance, qui, par lettres de l'empereur Joseph du 3 novembre 1786, fut autorisé à entourer ses armes d'un manteau de gueules, sommé d'une couronne fermée ; 2° Joseph-Balthazar-Alexandre, marquis d'Ennetières et des Mottes après la mort de son frère, marié en 1787 à sa cousine, Rose-Gabrielle de Sainte-Aldegonde de Noircarmes, dont la descendance s'est éteinte en la personne de sa petite-fille, Marie-Ghislaine, mariée au comte Octave d'Oultremont de Duras, décédée à Bruxelles en 1876 à l'âge de 53 ans ; 3° Victor-Joseph d'Ennetières, né en 1753, marié à Bruxelles en 1785 à Philippine-Dorothée, marquise du Chasteler. Le fils de ce dernier, Camille-Frédéric d'Ennetières, marié en 1825 à Joséphe-Antoinette de Béthune, décédée en 1874, fut confirmé dans la possession du titre de comte par diplôme du roi des Pays-Bas du 1<sup>er</sup> octobre 1822. Il fut père de Victor, comte d'Ennetières, qui fut le dernier représentant mâle de sa maison et qui mourut dans un âge avancé, en 1908, ne laissant de son mariage, en 1848, avec sa cousine, Euphémie-Ghislaine de Béthune, décédée en 1895, qu'une fille, Marie, mariée en 1871 au comte Alfred de Laubespain.

Joseph d'Ennetières, chevalier, Sgr de la Plaigne, et Marie-Pétronille d'Espierre, son épouse ; Marie-Thérèse-Hyacinthe d'Espiennes, veuve de Robert-François d'Ennetières, écuyer ; Philippe-Florent d'Ennetières, chanoine de la métropole de Cambrai ; Jacques-François d'Ennetières, écuyer, Sgr de Montpinchon ; Pierre-François-

Ghislain d'Ennetières, écuyer, Sgr de Baumez; Anne-François d'Ennetières; et Jean-François-Alexandre d'Ennetières, Sgr de Wannehain, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Tournay, de Valenciennes et de Cambray).

Balthazar-Alexandre d'Ennetières de Mouscron fut admis en 1752 dans l'ordre de Malte; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne à cause de ses fiefs d'Edigneul-le-Turne et du Manoir.

La famille d'Ennetières a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, et aussi une femme poète très distinguée, Marie d'Ennetières, née à Tournay en 1500.

Principales alliances : de Landas, de Carnin 1590, de Cordes, d'Haraucourt, d'Enghien, d'Espiennes, van der Berghe, de Brouhoven de Bergeyck 1674, Obert, de Rodoan 1681, Basta de Mouscron d'Hust 1681, de Fléchin 1711, d'Overschie, d'Ostrel de Flers, de Sainte-Aldegonde 1730, 1739, 1787, della Faille 1717, de Preudhomme d'Hailly 1783, du Chasteler 1785, de Steenhuyse 1771, de Lannoy 1807, de Blondel de Joigny de Pamèle, de Draeck 1817, de Béthune-Hesdigneul 1825, 1848, Mouchet de Battefort de Laubespain, d'Oultremont, de la Tour-Saint-Quentin, etc.

Il existe dans les Flandres un certain nombre de familles Denne-tières, ou d'Ennetières, non nobles, qui croient avoir eu dans un passé très éloigné une origine commune avec la puissante famille dont il vient d'être parlé. On trouve que M<sup>lle</sup> Marie-Louise d'Ennetières, demeurant à Commines (Nord), a épousé en octobre 1905 M. de Rollat du Bourget.

### **ENOUL-DUGUÉ de LIVAUDAIS.**

La famille ENOUL DE LIVAUDAIS, sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants, résidait au xviii<sup>e</sup> siècle à la Louisiane, en Amérique.

Jean Enoul de Beaumont de Livaudais épousa dans ce pays vers 1780 Agathe-Antoinette de Saunhac du Fossat dont il eut six enfants. François de Beaumont de Livaudais épousa dans les premières années du xix<sup>e</sup> siècle Marie-Françoise Doriocourt, fille d'Antoine et d'Élisabeth de Saunhac du Fossat.

Jacques-Adolphe Enoul de Livaudais, ancien sénateur de la Louisiane, est décédé à la Nouvelle-Orléans le 12 avril 1860 à l'âge de 58 ans. M<sup>me</sup> de Messemé, née Charlotte-Virginie Enoul de Livaudais, est décédée à Paris le 3 septembre 1854. M. Joseph-Auguste Enoul-Dugué de Livaudais, fils de François et d'Élisabeth-Aline de la

Chaise, décédée à Paris en 1901, âgée de 76 ans, a épousé en 1875 M<sup>lle</sup> Blanche-Madeleine d'Auvilliers.

**ENTRAIGUES** (Grenouillet d'). Voyez : GRENOUILLET-GODEAU D'ENTRAIGUES.

**ENTRAIGUES** (d'). Armes : *de gueules à une tour d'argent, maçonnée de sable.* — Aliàs : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à une tour maçonnée d'argent ; au 2 d'or au lion de gueules, qui est de Brueys ; au 3 d'azur à trois chiens d'argent à demi-corps, posés 2 et 1, accompagnés d'un croissant et d'une étoile de même, qui est des Micheaux.* — Couronne : *de Comte.*

La famille d'ENTRAIGUES appartient à la noblesse de la région des Cévennes, en Languedoc.

Borel d'Hauterive en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1853. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dont les divers recueils de manuscrits de d'Hozier et de Chérin, conservés au Cabinet des Titres, dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899, dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux, etc.

Honorable homme monsieur Jean d'Entraigues, auquel remonte la filiation, est ainsi désigné dans une procuration du 3 juillet 1510, dans un acte d'acquisition du 20 novembre 1523 et dans le contrat de mariage, passé le 20 septembre 1529, de son fils, Pierre d'Entraigues, de la ville d'Uzès, et de Firmine de Jaufresenque. Pierre d'Entraigues figure avec les mêmes qualifications bourgeoises que son père dans son contrat de mariage et dans un acte d'acquisition qu'il passa en 1530. Mais il s'agrégea plus tard à la noblesse et prit dans son testament, fait le 15 mai 1544 devant notaire à Uzès, les qualifications de noble et d'écuyer que depuis lors ses descendants ont conservées. Il fut père de Claude d'Entraigues, écuyer, qui épousa, par contrat du 22 novembre 1586, Domergue des Micheaux, héritière de la seigneurie du Pin, et grand-père de Jean d'Entraigues, Sgr du Pin, qui épousa, par contrat du 14 avril 1644, Louise de Guérin, fille de maître Louis Guérin, viguier de Saint-Pons, et qui fit son testament le 11 septembre 1677. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, Jean d'Entraigues ne put faire reconnaître ses prétentions nobiliaires par M. de Bezons, intendant du Languedoc, et fut condamné, par jugement de ce magistrat, à payer comme usurpateur une amende de cent livres. Son fils, Gabriel, épousa demoiselle Bernardine de Brueys, de la ville d'Uzès, par contrat du 24 février 1674 dans lequel il est appelé noble Gabriel d'Entraigues,

sieur du Pin. Ce même Gabriel d'Entraigues, Sgr du Pin, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Uzès). Il se fit maintenir dans sa noblesse, le 1<sup>er</sup> février 1699, par jugement de M. de Lamoignon, successeur de M. de Bezons, après avoir justifié sa filiation depuis le contrat de mariage de 1529 mentionné plus haut. Ce jugement de 1699 est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Gabriel d'Entraigues fut père de François d'Entraigues, écuyer, Sgr du Pin, qui épousa en 1708 Marie-Anne de Baudan, héritière de la seigneurie de Cabanes, grand-père de Jean-François d'Entraigués, Sgr du Pin, qui épousa en 1735 Marie-Charlotte d'Hozier, bisaïeul de Pierre-Louis d'Entraigues, Sgr du Pin, qui épousa en 1767 Françoise-Charlotte Trinquelague, fille d'un avocat au Parlement, et trisaïeul de Jean-Charles d'Entraigues, né en 1768.

Cependant, malgré le jugement de maintenue rendu en 1699, la noblesse de la famille d'Entraigues demeurait contestée. Pour faire cesser toute difficulté, Jean-Charles d'Entraigues, Sgr du Pin, demeurant à Uzès, s'adressa au Conseil d'État. Sa demande fut l'objet d'un rapport très défavorable de Chérin fils qui avait été chargé d'examiner ses titres. Il n'en obtint pas moins, le 24 novembre 1787, un arrêt, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, qui ordonnait d'exécuter le jugement de maintenue de 1699 et de considérer comme nul le jugement de condamnation de 1666. Cet arrêt de 1787 paraît avoir été rendu par faveur. Il attribue à la famille d'Entraigues pour premier auteur connu un Jean d'Entraigues, Sgr de Montare, qui était en 1456 premier écuyer d'écurie du comte de Clermont, lieutenant général pour le Roi en ses pays et duché de Guienne. Mais ce seigneur paraît avoir appartenu à une famille d'Entraigues, éteinte depuis longtemps, qui a appartenu à l'ancienne noblesse du Rouergue et dont il sera dit quelques mots à la fin de cette notice. L'arrêt de 1787 ne dit pas, du reste, comment la famille d'Entraigues actuellement existante descend de lui. Mais, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1853, Borel d'Hauterive en a fait le propre père de Jean d'Entraigues auquel remonte la filiation suivie et qui, d'après lui, aurait épousé en 1480 Huguette de Savoisy.

Jean-Charles d'Entraigues servit avec distinction à l'armée des Princes pendant l'émigration et obtint la croix de Saint-Louis. Il épousa en 1795 Jeanne-Judith Choderlos de Laclos. Un de ses petits-fils, Jean-Albéric d'Entraigues, né à Salins en 1843, marié à sa cousine, M<sup>lle</sup> de Trinquelague, a été nommé général de brigade en 1898.

Louis-Marie d'Entraigues, Sgr de Cabanes, fils puîné de Jean-François, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire.

La famille d'Entraigues n'est pas titrée.

Elle a fourni un grand nombre d'officiers de terre et de mer distingués, un page du prince de Condé au xvii<sup>e</sup> siècle, etc.

Principales alliances : de Brueys, d'Hozier, de Trinquelague, Choderlos de Laclos, Hubert de Saint-Didier 1866, de Larminat 1856, Duport de Rivoire 1842, Maiffredy de Robernier, Pajot de Gevingey, etc.

La famille d'Entraigues du Rouergue, sur laquelle on a voulu greffer la famille d'Entraigues du Languedoc, possédait dès le xiii<sup>e</sup> siècle le château de la Servairie dans la paroisse de Moret. M. de Barrau, qui lui a consacré un article dans ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue*, en fait remonter la filiation à noble Bertrand d'Entraygues qui en 1292 assigna une dot à sa sœur et qui est qualifié seigneur de la Servairie dans un hommage rendu en 1345. Pierre d'Entraygues, marié en 1521 à Antoinette de Felzins, en eut deux enfants qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur famille : 1<sup>o</sup> François, chanoine de la cathédrale de Rodez, encore vivant en 1598; 2<sup>o</sup> N..., héritière des biens de sa maison, mariée à noble Antoine de Cabanes.

La famille d'Entraigues a souvent été confondue avec la famille de Launay d'Antraygues qui appartenait à l'ancienne noblesse du Vivarais. Cette dernière famille, maintenue dans sa noblesse par jugement de 1670, obtint en 1668 l'érection en comté de sa seigneurie d'Antraigues. Emmanuel de Launay, comte d'Antraigues, député de la noblesse du Vivarais aux Etats généraux de 1789, joua un rôle important pendant l'émigration; il mourut à Londres en 1812, assassiné par son valet de chambre. Il avait épousé la célèbre Saint-Huberti, de l'Opéra, de son vrai nom Antoinette-Cécile Clavel, qui fut assassinée en même temps que lui. Leur fils unique, Jules de Launay, mourut à Dijon en 1861 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1813, avec Henrica Fitz-Gérald. Il était le dernier représentant de sa famille.

**ENTRECHAUX** (Geffroy d'). Voyez : GEFFROY D'ENTRECHAUX.

**ENTREMAUX** (de Ribeyrols d'). Voyez : RIBEYROLS D'ENTREMAUX (DE).

**ENTREMEUSE** (le Quen d'). Voyez : LE QUEN D'ENTREMEUSE.

**ENTREMONT** (d'Arloz d'). Voyez : ARLOZ D'ENTREMONT (D').

**ENTREVAUX** (Benoit d'). Voyez : BENOIT ET BENOIT D'ENTREVAUX AUX Additions du tome IX.

**EON-DUVAL, ou du VAL.**

Famille bourgeoise, honorablement connue en Haute-Bretagne, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Noble homme Pierre-François Eon était sous Louis XV maître chirurgien à Guignen ; son fils, Marie-Anne-Noël EON DU VAL, épousa à Mohon en 1754 Reine Tosse. Un Eon-Duval était en 1843 adjoint au maire de Rennes. Henri Eon-Duval, né à Rennes en 1819, décédé à Nantes en 1876, fut un ingénieur distingué. Son frère, Charles Eon du Val, né en 1823, chef d'escadron d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, est décédé à Rennes en 1904. Charles Eon-Duval, fils aîné d'Henri, a été avoué près le tribunal civil de Nantes. Un de ses frères, Henri, né en 1860, est docteur en médecine. Un autre, Georges, était en 1902 huissier à Bordeaux.

La famille Eon du Val a toujours été considérée comme une branche, détachée à une époque très reculée, d'une famille Eon qui a appartenu à la noblesse des évêchés de Dol et de Saint-Malo, dans la même province. Cette famille portait pour armes : *d'argent à un lion de sable*. Elle a possédé, entre autres biens, les seigneuries de la Fontaine, de la Villebague, de Kerouzéré, etc. Elle figura de 1478 à 1513 aux réformations et montres des paroisses de Saint-Coulomb, de Cherrueix et de Carfantain. Mais, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, son chef, Julien Eon, Sgr de la Villebague, dut se désister de ses prétentions nobiliaires par acte du 7 septembre 1668. Plus tard, en 1709, elle fit reconnaître sa noblesse par jugement de l'intendant de la province. Un de ses membres fut pourvu en 1700 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux. Un autre, Guillaume Eon, fut nommé en 1709 secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Rennes. Guillaume Eon, ou Eon de la Baronnie, écuyer, né à Saint-Malo en 1714, épousa en 1740 M<sup>lle</sup> Magon de la Balue, décédée à Saint-Servan en 1789. Leur fils, Laurent-Guillaume Eon, écuyer, décédé à Plouer en 1819, avait épousé à Saint-Malo en 1781 M<sup>lle</sup> le Breton de Blessin. Il en laissa deux fils qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur famille : 1<sup>o</sup> Arsène Eon, chef de bataillon, marié à M<sup>lle</sup> Houdin, décédé sans postérité à Plouer en 1879 ; 2<sup>o</sup> Edmond Eon, né en 1796, capitaine de la garde royale, décédé à Lehon en 1876 sans avoir été marié. La famille d'Eon s'était alliée aux familles de Robien, Magon, de Ferron de la Ferrounays, de Rosnyvinen de Piré, de Cahideuc du Bois de la Motte, de Penfétényo de Cheffontaines, etc.

Une branche de cette famille vint au xvii<sup>e</sup> siècle s'établir à Paris.

Pierre Eon de la Baronnie, décédé le 4 novembre 1710, fut reçu en 1699 conseiller maître et en 1708 président en la Chambre des comptes de cette ville. Il avait acquis en Brie la seigneurie de Cély qui en 1670 avait été érigée en comté en faveur de la famille de Harlay. Il fut père de Michel Eon de Cély, qui épousa M<sup>lle</sup> de Faudoas, et grand-père de Laurent-Michel Eon de Cély, né à Bayeux en 1737, évêque d'Apt en 1778, décédé à Marseille en 1815. Laurent Eon de Cély fut admis en 1778 dans l'Ordre de Malte. Jérôme Eon, connu sous le titre de comte de Cély, maréchal de camp en 1760, fut nommé par Louis XVIII lieutenant général de ses armées en 1801 et commandeur de la Légion d'honneur en 1814. Dans son *Armorial de la Chambre des comptes* de Paris, Coustant d'Yanville attribue à la famille Eon de Cély des armes différentes de celles des Eon de Bretagne : *de gueules à un chevron d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable et accompagné de trois molettes d'argent ; au franc canton d'azur chargé d'un chevron d'or accompagné en chef de deux gerbes de blé de même.*

La famille dont il vient d'être parlé n'a aucun rapport avec une famille d'EON DE BEAUMONT qui a occupé un rang distingué à Tonnerre, en Bourgogne. Cette famille portait les armes suivantes : *de... à trois étoiles d'or accompagnées d'un coq au naturel tenant en son pied dextre un cœur enflammé de gueules ; au chef d'azur.* La Chesnaye des Bois, qui en a donné une généalogie très détaillée, en fait remonter la filiation au xiv<sup>e</sup> siècle. Dans la réalité la famille d'Eon paraît avoir simplement appartenu à la haute bourgeoisie de sa région. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait jamais fait reconnaître sa noblesse par jugement, ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. André d'Eon, né à Ravières, avocat au Parlement, épousa en 1602 Sébastienne Petit. Il en eut trois fils : 1<sup>o</sup> Nicolas d'Eon, sieur de la Toquette, garde du corps de Gaston, duc d'Orléans, décédé à Ravières en 1661, dont la descendance s'éteignit avec Jacques d'Eon de Mouloise, né en 1704, avocat au Parlement, et avec sa sœur, M<sup>me</sup> de Moly ; 2<sup>o</sup> Antoine-Pantaléon d'Eon, né à Ravières en 1610, prévôt des maréchaux de France à Tonnerre, décédé dans cette ville en 1683, qui épousa Jeanne de Barbuat de Maisonrouge et dont le fils, François d'Eon du Chesnoy, décédé à Tonnerre en 1721, n'eut qu'une fille, M<sup>me</sup> Gontier ; 3<sup>o</sup> Louis d'Eon de Ramelu, né en 1615, officier d'infanterie. Le fils de ce dernier, André d'Eon, reçu en 1678 avocat au Parlement de Paris, fut bailli du marquisat de Tanlay, puis maire perpétuel de Tonnerre et subdélégué de l'intendant dans cette ville où il mourut en 1720. Il laissa à son tour trois fils : 1<sup>o</sup> André-Timothee d'Eon, né à Tonnerre en 1683, décédé

sans postérité à Paris en 1749, qui fut pourvu en 1708 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Montauban ; 2<sup>o</sup> Louis d'Eon de Beaumont, né à Tonnerre en 1695, dont il va être parlé ; 3<sup>o</sup> Michel d'Eon de Germigny, officier, chevalier de Saint-Louis, dont le fils, également appelé Michel, né à Tonnerre en 1733, fut directeur des domaines. Louis d'Eon de Beaumont fut maire de Tonnerre et subdélégué de l'intendant de Paris dans cette ville où il mourut en 1749. Il avait épousé à Montpellier en 1723 Françoise de Charenton. Il en laissa une fille, M<sup>me</sup> Thomas O'Gorman, et un autre enfant dont le sexe a donné lieu à des controverses célèbres. Cet enfant, né à Tonnerre le 5 octobre 1728, fut pendant de longues années considéré comme un garçon et reçut les prénoms d'Auguste-André-Timothée. Il fut connu dans la suite sous le titre de chevalier d'Eon, fut capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis et aide de camp du maréchal de Broglie, servit plus tard dans la diplomatie et devint ministre plénipotentiaire. En 1777 il fut reconnu que le chevalier d'Eon était une femme et une ordonnance du roi Louis XVI l'obligea à prendre les vêtements de son sexe. Le chevalier d'Eon, devenu la chevalière d'Eon, se retira à Tonnerre, puis en Angleterre et mourut dans la misère à Londres en 1810. Après sa mort il fut constaté qu'il était bien un homme.

**EOUX (de Mont de Benque et d').** Voyez : MONT DE BENQUE ET D'EOUX (DE).

**EPENOUX (Ruffier d').** Voyez : RUFFIER D'EPENOUX.

**EPENSIVAL (Varin d').** Voyez : VARIN D'EPENSIVAL.

**EPINAY (d'Arnoult de l').** Voyez : ARNOULT DE FONTENAY ET DE L'EPINAY (D').

**EPINAY-SAINTE-RADEGONDE (Pron-Cugnot de l').** Voyez : PRON-CUGNOT DE L'EPINAY DE SAINTE-RADEGONDE.

**EPINAY (de Suzanne d').** Voyez : SUZANNE D'EPINAY (DE).

**EPINAY (d'), ou CAIEZ d'EPINAY,** à l'île de France (ou Maurice) et à Paris, et **d'EPINAY-BARCLAY.** Armes (ce sont celles de la maison d'Espinay, en Bretagne) : *d'argent à un lion coupé de gueules et de sinople, armé d'or.* — Couronne : *de Marquis, aliàs de Duc.* — Tenants : *deux Cipayes.* — Devise : *REPELLAM UMBRAS.*

La seigneurie d'Espinay, située sur le territoire de la paroisse de Champeaux, près de Vitré, a été le berceau d'une vieille famille à



laquelle elle donna son nom et qui fut une des plus brillantes de la noblesse de Bretagne. Cette maison d'Espinay ne doit pas être confondue avec l'illustre maison d'Espinay-Saint-Luc, encore existante, qui a eu de fréquents rapports avec la Bretagne. Elle a pour premiers auteurs connus quatre frères qui, en 1066, accompagnèrent Guillaume, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre. Alain d'Espinay, fils de Péan, se croisa en 1239 et 1248 ; son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Il fut le grand-père de Galeran d'Espinay qui épousa en 1308 Alix de Champagné. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Péan d'Espinay, porta la bannière de Jean de Montfort à la bataille d'Auray en 1364. Il fut père de Simon d'Espinay, gouverneur de Dinan, sénéchal de Vitré, et grand-père de Robert d'Espinay, grand-maître d'hôtel de Bretagne, grand-chambellan en 1428, décédé en 1439.

La maison d'Espinay figura de 1448 à 1513 aux réformations et montres des diocèses de Rennes et de Vannes ; elle fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêts des commissaires des 2 janvier 1669, 21 août 1670 et 2 mars 1671.

Jacques d'Espinay fut évêque de Saint-Malo en 1450, puis évêque de Rennes. Il fut incarcéré par ordre du duc de Bretagne et mourut en prison en 1482. Son frère, Richard, sire d'Espinay et de la Rivière, chambellan du duc de Bretagne, marié en 1435 à Béatrix de Montauban, en eut, entre autres enfants, six fils qui eurent de brillantes destinées : 1° Guy, sire d'Espinay et de la Rivière, décédé en 1501, qui épousa Isabeau de Gouyon-Matignon et qui continua la lignée ; 2° André d'Espinay, archevêque d'Arles en 1476, archevêque de Bordeaux en 1478, cardinal en 1489, archevêque de Lyon en 1499, décédé en 1500 ; 3° Jean d'Espinay, évêque de Mirepoix, puis de Nantes, décédé en 1503 ; 4° Guillaume d'Espinay, évêque duc de Laon et pair de France ; 5° Robert d'Espinay, évêque de Lavaur, puis de Nantes, décédé en 1493 ; 6° Jean d'Espinay, évêque de Valence, en Dauphiné. Guy d'Espinay, dit le Grand, petit-fils de Guy 1° et d'Isabeau de Gouyon-Matignon, fut grand échanson de la reine Anne. Il mourut en 1551 laissant de son mariage avec Louise de Goulaine plusieurs fils dont l'un, Charles, décédé en 1591, fut évêque de Dol et dont trois, Jean, Louis et Antoine, furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean d'Espinay, chambellan du roi Henri II, chevalier de l'Ordre du Roi, décédé en 1591, devint comte de Durtal et baron de Mathéfelon par son mariage avec Marguerite de Scépeaux. Il obtint, par lettres patentes d'octobre 1575, l'érection en marquisat de sa seigneurie d'Espinay. Sa descendance s'éteignit

avec ses petits-enfants, Charles, marquis d'Espinay, marié en 1605 à Marguerite de Rohan-Guéménée, décédé dès 1607, et Françoise, mariée à Henri de Schomberg, comte de Nanteuil. Celle-ci fut mère du maréchal de Schomberg, qui n'eut pas d'enfants, et de la duchesse de la Rocheguyon qui recueillit le marquisat d'Espinay.

L'auteur de la deuxième branche, Louis d'Espinay, chevalier de l'Ordre du Roi, décédé en 1608, épousa Anne de Guitté, héritière de la seigneurie de Vaucouleur. Sa descendance s'éteignit avec Charles d'Espinay, marquis de Vaucouleur, décédé en 1764 à l'âge de 80 ans, qui se considérait et qui a été considéré par tous les généalogistes anciens comme le dernier représentant de sa maison.

La troisième branche, dite des seigneurs de Broons, s'éteignit avec Louis, marquis d'Espinay de Broons, décédé en 1708, et avec sa fille, Madeleine, mariée en 1689 à Henri de Lorraine, comte de Brionne.

La maison d'Espinay avait fourni un cardinal, des archevêques, des évêques, deux grands maîtres et un grand chambellan des ducs de Bretagne, des ambassadeurs des mêmes princes auprès des rois de France, des chevaliers de l'Ordre du Roi, etc.

Elle comptait parmi ses alliances les maisons de Lorraine, de Schomberg, de Rohan, de la Rochefoucauld, de Champagne, de Gouyon-Matignon, de Rieux, de Chateaubriand, d'Estouteville, etc.

Une famille d'EPINAY, fixée aux colonies au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, revendique une origine commune avec la puissante maison, éteinte en 1764, dont il vient d'être parlé et en porte les armoiries. Elle a été passée sous silence par tous les auteurs anciens qui ont eu à s'occuper de la maison d'Espinay et aussi par Potier de Courcy dans son *Armorial de Bretagne*. On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1888, dans les *Filiations bretonnes* de M. de la Messelière, dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny, dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, dans une *Notice généalogique sur la maison d'Epinay de Bretagne*, publiée à Paris en 1895 par M. P. d'Epinay, etc. Mais aucun de ces ouvrages n'indique comment elle se rattache à la souche.

Jean d'Epinay, auquel seulement les travaux mentionnés plus haut font remonter la filiation, était, d'après Kerviler, un descendant de Jean d'Espinay du Boisduhier marié à Radegonde des Déserts. Il alla chercher fortune à Madagascar lors de l'expédition organisée par Colbert en 1664 pour la colonisation de cette île. Il fut procureur général du Conseil des Indes orientales à Madagascar et fut nommé, le 16 février 1675, ambassadeur de France près le Grand-Mogol, à Surate. D'après les *Filiations bretonnes*, il serait le même personnage qu'un Jean d'Espinay qui fut nommé, le 25 mai 1637, conseiller audi-

teur en la Chambre des comptes de Paris en remplacement de Philippe le Gaigneux et qui était encore en exercice en 1642. On ignore le nom de sa femme. Son fils, Jean d'Épinay, baptisé à Paris, paroisse Saint-Eustache, en 1644, épousa à Surate Isabelle de Castro. Il fut père de Jean d'Épinay, qui épousa à Pondichéry une demoiselle Cayez, grand-père de Jacques d'Épinay, ou Cayez d'Épinay, Sgr de la Borde, né en 1702, décédé en 1763, bisaïeul de Jean de la Borde d'Épinay, né en 1747, décédé à l'île de France en 1811, qui épousa d'abord N... de la Croix, puis, en 1789, Marthe Blanc, fille d'un consul de France à Chypre et à Saint-Jean d'Acre, et trisaïeul d'Adrien d'Épinay, ou Cayez d'Épinay, né à l'île de France en 1796, qui épousa dans la même île en 1817 Marguerite le Breton de la Vieuville et qui en eut une nombreuse postérité. Adrien d'Épinay fut deux fois élu député de l'île Maurice et mourut en 1839 ; une statue lui a été élevée à Port-Louis. Un de ses fils, également appelé Adrien, né en 1830, alla faire souche à l'île Bourbon où il avait épousé Eugénie de Heaulme. Un autre, Prosper, né à l'île Maurice en 1836, sculpteur distingué, marié en 1869 à M<sup>lle</sup> Mottet de la Fontaine, est venu se fixer à Paris. Un représentant de la famille d'Épinay a été tué à l'ennemi en 1916.

Principales alliances : de Nas de Tourris, Arnaud de Foiart, de Rune, Mallac, Déroulède, Cayez, Junot-Desfontaines, de Heaulme 1859, Mottet de la Fontaine 1869, Huvier 1899, Lejéas 1900, etc.

David-William Barclay, né en 1804, fils puiné de sir Robert Barclay, baronnet, épousa, le 16 février 1829, Lise-Josèphe de Rune qui descendait par les femmes de la famille d'Épinay. Il fut plus tard gouverneur de l'île Maurice. Son deuxième fils, Frédéric-Charles, né en 1831, décédé sans postérité en 1890, fut connu sous le nom de : d'Épinay-Barclay. Le troisième, William-Malo, né en 1842, fut connu sous le nom de : de Runc-Barclay. Il eut lui-même plusieurs fils dont le quatrième, Frédéric-Arthur, né en 1875, marié en 1905 à Laure Beauchamp, porte le nom de : d'Épinay-Barclay. La famille Barclay descend de Robert Barclay, riche marchand d'Édimbourg, créé baronnet en 1668. Elle porte pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois croix pattées du même.*

**EPINE (Danycan de l').** Voyez : DANYCAN DE L'ÉPINE.

**EPINE (de l').** Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1825) : *d'or chappé d'azur, l'or chargé de deux fasces de sable treillissées d'argent ; l'azur chargé à dextre d'une tête de lion d'argent et à sénestre d'une tour du même, maçonnée, ouverte et ajourée de sable.* — Armes anciennes : *fascé de sable et d'or de six pièces, le sable treillissé d'argent.* — Devise : DIEU ET LE ROI !

La famille DE L'ÉPINE, OU DE LÉPINE, appartient à la noblesse du nord de la France.

Le vicomte Révérend lui a consacré de très courtes notices dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896 et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

La famille de l'Épine est originaire des Flandres. Elle quitta ce pays au cours du xvi<sup>e</sup> siècle pour aller se fixer à Aix-la-Chapelle où elle fut anoblie, sous le nom d'Espine, par lettres patentes de l'empereur Ferdinand III, décédé en 1657. Elle revint se fixer en France dans les premières années du xviii<sup>e</sup> siècle et obtint en 1745 des lettres patentes de naturalisation.

Ferdinand-Charles de l'Épine, chevalier, Sgr de Wargnies-le-Petit, prit part en 1789, d'après le vicomte Révérend, aux assemblées de la noblesse de sa région. Il avait épousé Clotilde-Josèphe de Cappy. Leur fils, Marie-Philippe-Ferdinand-Joseph de l'Épine, né au Quesnoy, en Hainaut, le 26 mars 1784, maire de cette ville, député du Nord de 1827 à 1830, conseiller général du même département, marié d'abord à Marie-Scholastique Desfontaines de Frasnoy, puis, en 1828, à Marie-Aldegonde de Nédonchel, décédé au Quesnoy en 1868, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 13 mars 1813. Il reçut plus tard le titre héréditaire de baron, par lettres patentes du roi Charles X du 10 juillet 1825, avec institution en majorat de divers biens situés dans l'arrondissement d'Avesnes et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa de sa première union deux fils, Ferdinand-Ernest, baron de l'Épine, né en 1810, conseiller général du Nord, gendre du général Bertrand, décédé à Amiens en 1896, et Henri-Dieudonné de l'Épine, marié à M<sup>lle</sup> Goupy de Beauvolers, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine. Le fils unique de l'aîné de ces deux frères, Alphonse-Ferdinand, baron de l'Épine, né en 1835, propriétaire du château de Wargnies, près du Quesnoy, marié à M<sup>lle</sup> de Thieulloy, a été conseiller général de la Somme pour le canton de Conty. Il a eu lui-même plusieurs fils dont l'aîné, Robert, a épousé en 1903 M<sup>lle</sup> de Balorre.

Principales alliances : de Cappy, Desfontaines de Frasnoy, de Nédonchel, de la Croix de Maubray, le Sergeant d'Hendecourt 1840, Bertrand, de la Villebaugé 1859, de Calonne d'Avesnes 1867, Richard de Vesvrotte 1870, de Cossette 1883, Jourdain de Thieulloy, Loys de la Grange 1878, Imbert de Balorre 1903, le Vicomte de Blangy 1904, des Courtils 1908, etc.

Une famille de l'Épine de la Cléreau a appartenu à la noblesse du nord de la France, du Luxembourg et des Pays-Bas. Elle était originaire d'Artois et distincte de celle dont il vient d'être parlé. Elle

portait pour armes : *d'or à un arbre sec d'épine arraché de sable*. Nicolas de l'Epine, marié à Marie de Servins, se trouva au siège de Renty, en 1562. Son fils, Ferry de l'Epine, aîné de la garnison de Marienbourg, marié à Catherine Bultée, décédé en 1629, fut père de Pierre de l'Epine, Sgr du Baillet, gentilhomme de la compagnie de M. de Bryas, gouverneur de Marienbourg, décédé en 1642, aïeul de Charles de l'Epine, Sgr du Baillet et de Vinchy, en Artois, lieutenant-gouverneur de Marienbourg, bisaïeul de Charles de l'Epine, Sgr de la Cléreau, marié à Françoise-Louise de Pouilly, et trisaïeul de Nicolas-Louis de l'Epine, marié à Dorothée de Gevigny, qui, en récompense de ses services militaires, reçut le titre de comte, transmissible à ses descendants des deux sexes, par lettres de l'impératrice Marie-Thérèse du 17 mai 1759.

**EPINERAYE (Savary de l')**. Voyez : SAVARY DE L'EPINERAYE.

**EPREMESNIL (Duval d')**. Voyez : DUVAL D'EPREMESNIL ET DU MANOIR.

**EPREVIER (Grandin de l')**. Voyez : GRANDIN DE L'EPREVIER.

**EPRON des JARDINS et de la HORIE**. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : *d'azur à un mat alaisé d'argent, à la voile du même chargée de la lettre M de sable, accosté de deux étoiles d'or*.

Jacques EPRON, sieur DES JARDINS, constructeur de navires à Granville, marié vers 1760 à Rosalie-Bernardine le Marquand, eut, entre autres enfants, deux fils, Jacques Epron-Desjardins, né à Granville en 1766, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, décédé à Saint-Servan en 1837, et Louis-Jacques Epron, ou Epron de la Horie, né à Granville en 1768, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, décédé à Granville en 1841, qui furent simultanément anoblis par lettres patentes du 16 décembre 1815 et qui obtinrent en même temps le règlement de leurs armoiries. L'aîné de ces deux frères, Jacques, avait épousé en 1792 M<sup>lle</sup> Thomazeau dont il ne paraît pas avoir laissé de postérité. Le puiné, Louis-Jacques, épousa M<sup>lle</sup> Lucas des Aulnais. Leur fils, Louis-Jacques Epron de la Horie, né à Granville en 1811, décédé en 1864 au château de la Horie (Manche), épousa en 1843 M<sup>lle</sup> Couraye du Parc dont il ne laissa qu'une fille, Marie-Mathilde, née à Granville en 1850, mariée à M. de Lomas.

**EQUESNE (d'), ou DÉQUESNE**. Armes : (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : *d'azur à un casque d'argent taré de profil, orné d'une plume et d'un panache du même*. — L'écu timbré d'un casque de

*profil orné de ses lambrequins. — Supports : deux lévriers en barroque.*

La famille d'EQUESNE, ou DÉQUESNE, paraît avoir eu pour berceau la petite ville de Dormans, en Champagne.

Saint-Allais lui a consacré une courte notice dans le tome IX de son *Nobiliaire universel*.

Pierre-Louis Déquesne, négociant à Dormans, marié à Marie-Charlotte Besnard, ou Remard, en eut deux fils qui vinrent se fixer à Lannion, en Bretagne. L'aîné de ces fils, Ferdinand-Louis d'Equesne, né à Dormans en 1773, négociant à Lannion, décédé dans cette ville en 1823, épousa Marie-Madeleine Théhaud de la Chauvinais dont il ne paraît pas avoir eu de postérité. Le puiné, Robert-Augustin Déquesne, né à Dormans en 1774, juge de paix à Lannion, fut anobli, le 3 février 1815, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il épousa d'abord en 1795 M<sup>lle</sup> de Caméru de Kérouspy, puis, en 1816, M<sup>lle</sup> du Largez qui appartenait l'une et l'autre à d'anciennes familles nobles de Bretagne. Il laissa de sa première union plusieurs fils dont l'un, Robert-Auguste d'Equesne, fut longtemps juge de paix à Lannion.

**EQUEVILLEY (Vincent d')**. Voyez : VINCENT D'EQUEVILLEY.

**ERARD (d')**, en Normandie. Armes : *d'azur à trois pieds de griffon d'or, perchés chacun sur un tronc d'arbre d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Cimier : *un griffon naissant.* — Devise : NON GRIFFUM DANARUM DUCIS ERARD, SED SOLUM ILLIUS PEDES TRUNCO LIGATOS SERVAVIMUS.

La famille d'ERARD appartient à la noblesse de Normandie.

La Chesnaye des Bois, Saint-Allais, M. de Magny et les autres historiens qui lui ont consacré des notices ont voulu la faire descendre d'un chef danois, nommé Erard, qui serait venu se fixer en Normandie en 985 et dont un fils, Etienne, aurait suivi en 1066 Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre.

On trouvera, d'autre part, dans les manuscrits de Chérin le rapport suivant que le généalogiste des Ordres du Roi envoya, le 9 janvier 1760, à M. le Tourneur pour le remettre au maréchal de Belle-Isle : « On « ne connaît la noblesse de cette famille que par trois jugements « de M. de Marle, intendant de la généralité d'Alençon, des années « 1666 et 1667 suivant lesquels elle a pour auteur Jean Erard, Sgr du « Tartre, verdier de la forêt de Vaudons, lequel épousa, en 1463, « Robine Bellard, de la vavassorerie de Montrayer, et en eut, entre « autres enfants, Louis Erard, Sgr de Bellefonds. Celui-ci laissa deux

« fils dont l'aîné, nommé Louis, continua la branche des seigneurs  
 « de Bellefonds, maintenue dans sa noblesse en 1667, et dont le puîné,  
 « nommé Geoffroy, écuyer, Sgr de la Croix, épousa avant 1550  
 « Jeanne des Moutis... Elle reconnaît pour branche aînée, mais sans  
 « preuves, les marquis de Montreuil et d'Echauffour, établis dans la  
 « généralité de Caen. »

La Chesnaye des Bois et Saint-Allais font remonter la filiation à l'année 1408, date à laquelle Pierson Erard, écuyer, fils de Jacques, écuyer, et d'Anne le Forestier, après avoir porté les armes en Lorraine, aurait épousé dans ce pays demoiselle Claudon du Ham, de la maison des Arcis. Pierson Erard aurait eu de cette union deux fils : 1<sup>o</sup> Didier Erard, qui demeura en Lorraine et dont la descendance paraît s'être éteinte avec Georges Erard, Sgr de Fleury, gouverneur de la ville de Bar, marié à Adrienne de Rosières, décédé en 1614 à l'âge de 71 ans, et avec ses fils, Louis et Jacques ; 2<sup>o</sup> Thomas Erard, mentionné dans des actes de 1449, 1452 et 1454, qui serait revenu en Normandie, y aurait épousé Jeanne Gasteligneul et aurait continué la lignée. Jean Erard, écuyer, Sgr de la Genevraye, de la Croix, de Belfond, etc., marié, le 8 novembre 1463, à Robine Bellard, auquel les jugements de maintenue de noblesse du xvii<sup>e</sup> siècle font remonter la filiation suivie, aurait été le petit-fils de ce dernier. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Guillaume et Louis, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Guillaume Erard, Sgr de Cizay, auteur de la branche aînée, épousa en 1498 N... Duplessis. Son arrière-petit-fils, Gaspard Erard, Sgr de Cizay, marié en 1628 à Louise du Merle, fut autorisé, par lettres de 1647, à joindre à son nom celui de la famille Le Grix à laquelle appartenait sa mère. Il obtint, par lettres patentes de mars 1648, la réunion de ses terres et baronnies de Montreuil et d'Echauffour et leur érection en marquisat. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse, le 9 janvier 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon ; elle fut aussi maintenue à la même époque par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Elle s'éteignit avec Marie-Dorothée Erard-Le Grix, mariée le 24 février 1702 à Michel de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre, et décédée en 1739.

L'auteur de la seconde branche, Louis Erard, Sgr du Ménil-Guyon, de Belfond, du Tartre, etc., épousa, le 27 septembre 1523, Geneviève de Pillois. Il fut père de Geoffroy Erard, Sgr des mêmes domaines, qui épousa, le 19 octobre 1561, Jeanne des Moutis. Le fils de celui-ci, René Erard, Sgr du Ménil-Guyon, de Tanches, etc., épousa, le 17 février 1594, Marie d'Après, ou d'Aprix, héritière de la seigneurie de Ray dont il obtint l'érection en baronnie par lettres patentes de

mai 1660, enregistrées le 9 juillet 1661. Il laissa plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse, le 9 juillet 1666, par jugement de M. de Marle. Son petit-fils, René Erard, baron de Ray, marié en 1661 à Renée de Boullemer, en eut deux fils : 1° Louis-Jérôme d'Erard, qui épousa en 1695 Louise-Marie de Piré, dame de Chamboy, et qui continua la lignée ; 2° René-Augustin d'Erard, baron de Ray, marié en 1720 à M<sup>lle</sup> de Chateauthierry, remariée dans la suite au marquis de l'Aigle, dont les deux fils, Louis, baron de Ray, brigadier des armées du Roi, tué à la bataille de Bergen en 1759, et Augustin-Louis, baron de Ray, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, moururent l'un et l'autre sans postérité. Louis-Jérôme laissa à son tour deux fils : 1° Louis-René Erard, Sgr de Chamboy, mestre de camp de cavalerie, dont la fille épousa en 1745 Charles de Graveron, chevalier ; 2° Augustin-Charles Erard, Sgr d'Hellenvilliers, qui épousa en 1718 Antoinette de Lange, veuve du marquis de Rabodanges, et qui continua la descendance. Le petit-fils de ce dernier, Amand-Aimé d'Erard, Sgr d'Hellenvilliers, né en 1747, maréchal de camp en 1814, marié à M<sup>lle</sup> de Mauger, fut connu sous le titre de comte. Son petit-fils, Amand-Aimé d'Erard, né en 1808, marié en 1838 à M<sup>lle</sup> de Boissière, fut confirmé dans la possession héréditaire de ce titre par décret impérial du 10 août 1861. Il a laissé deux enfants qui ont été les derniers représentants de leur famille : 1° Marie-Caroline, mariée en 1861 au comte Destutt d'Assay ; 2° Georges, comte d'Erard, né en 1849, propriétaire du château d'Hellenvilliers (Eure), décédé en décembre 1915 sans avoir été marié.

Le marquis (*sic*) d'Erard d'Hellenvilliers prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Breteuil.

La famille d'Erard a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite.

Principales alliances : Le Gris de Montreuil 1585, des Moutis, du Merle de Blanchisson, de Roncherolles, de Fontenay, Mallard, de Montholon 1629, de Boullemer 1661, de Chateauthierry 1720, Dupleix de Bacquencourt, de Baylens de Poyanne, de Piré de Rosnyviven, de Tilly 1720, de Graveron 1745, de Marbeut 1746, Pasquier de Franc-lieu 1802, de Ruffo-Calabre de Laric 1806, de Bernard de Marigny 1817, Lambert de Chamerolles 1828, de Badereau de Saint-Martin, Destutt d'Assay 1861, de l'Hermite, de Nollent, de Brosset de la Chaux, etc.

Il a existé à Alençon une famille d'Erard qui était distincte de celle dont il vient d'être parlé. Cette famille portait pour armes : *d'or à une tige de laurier de sinople accompagnée de trois merlettes de sable*. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 28 février 1668, par juge-



ment de M. de Marle, intendant d'Alençon. Son auteur, Jean Erard, conseiller du Roi au présidial d'Alençon, marié à Marie Dufriche, fut anobli par lettres patentes de novembre 1638, vérifiées en la Chambre des comptes le 27 novembre suivant et en la Cour des aides le 3 décembre 1646. Il fut père de Jacques Erard, écuyer, sieur de Fontaine, baptisé en 1630, qui épousa, le 29 mai 1674, Madeleine Duval, veuve de Thomas Duval, propriétaire du greffe des finances en la généralité, et qui en eut au moins deux filles.

Une famille d'Errard a appartenu à la noblesse de Lorraine. Elle portait pour armes : *d'azur à une tour d'or, bâtie en pyramide, maçonnée de sable, fermée de gueules et surmontée de trois étoiles d'or.* Son auteur, Jean Errard, né à Bar-le-Duc en 1554, ingénieur des fortifications des provinces de Picardie et d'Ile de France, fut anobli par lettres patentes du roi Henri IV données à Fontainebleau en mai 1599. Jean Errard était considéré comme le plus habile ingénieur de son temps. On l'a appelé *le Père de la fortification française*. Il appartenait au culte protestant. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son descendant, Léopold Errard, chevalier, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié en 1769 à Marie-Jeanne-Antoinette de Cheppe, fit en 1787 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, François d'Errard, né à Neufchâteau en 1777. François d'Errard fut plus tard colonel du génie et mourut en 1851. Il était le dernier représentant de sa famille.

D'après une tradition, c'est à une branche de cette famille, passée de Lorraine en Poitou au cours du xvi<sup>e</sup> siècle, qu'appartenait Charles Errard, né à Bressuire vers 1570, artiste très distingué, qui fut nommé en 1621 peintre ordinaire du Roi. Charles Errard, fils du précédent, né à Nantes en 1606, fut un peintre d'une réelle valeur. Il fut un des douze fondateurs de l'Académie de peinture, en 1648. Il est surtout connu pour avoir été le premier directeur de l'Académie française de Rome. Il conserva cette direction depuis 1666 jusqu'à sa mort, survenue en 1689.

Un Jacques d'Erard, sieur des Carouges, demeurant à Saint-Calais, dans l'élection du Mans, fut invité, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, à fournir les preuves de sa noblesse. Il fit, le 14 août 1667, la déclaration qu'il n'avait jamais pris la qualité d'écuyer, à laquelle il renonçait, et qu'il avait toujours payé la taille.

**ERCEVILLE** (Rolland de Chambaudouin d'). Voyez : ROLLAND DE CHAMBAUDOUIN D'ERCEVILLE.

**ERICQ (d')**. Armes : *tranché d'or sur azur et deux ancres posées de l'un en l'autre, celle du chef renversée.*

Ancienne famille noble de Normandie.

La famille d'ERICQ, ou DÉRICQ, est originaire de Hollande. Son auteur, Nicolas Déricq, ou d'Ericq, né le 12 janvier 1592 à Brielle, dans l'île de Voorne, appartenant à la religion prétendue réformée, vint très jeune se fixer à Rouen et devint un des plus riches négociants de cette ville. Il obtint en 1631 des lettres patentes de naturalisation qu'il fit vérifier en la Cour des aides le 23 février 1640. Il fut, en outre, anobli par lettres patentes qu'il fit enregistrer en la Cour des aides le 6 septembre 1646. Il mourut le 13 mars 1672. Il avait épousé à Rouen, le 21 septembre 1617, Marguerite de Lambert, veuve d'Augustin Boel, décédé à La Rochelle, dont il eut postérité. Il se remaria, en 1642, à Marie de Caen, veuve de M. de la Rude. Il eut de cette seconde union un fils, Guillaume d'Ericq, dont le fils, Nicolas, épousa en Angleterre Marguerite Pristel et fit souche dans ce pays.

M. d'Ericq d'Ecaquelon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Arques.

La branche française de la famille d'Ericq s'est éteinte en la personne de M. Joseph-Frédéric-Léon Déricq d'Ecaquelon qui est décédé en 1898 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Piperey.

Principales alliances : de Clinchamps-Bellegarde 1830, de Piperey. Le Sueur de Colleville, de Chambray vers 1805, de Verdun, etc.

**ERLACH (d')**. Armes : *de gueules à un pal d'argent, chargé d'un chevron de sable.* — Cimier : *un chapeau pyramidal aux armes de l'écu sommé de cinq plumes d'autruche de sable.* — Devise : NASCI, LABORARE, MORI.

La maison d'ERLACH est une des plus considérables de la noblesse de Suisse.

La Chesnaye des Bois en a donné dans son *Dictionnaire de la noblesse* une généalogie très complète. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que les d'Erlach firent en 1771 pour obtenir l'admission de la comtesse d'Erlach aux honneurs de la Cour de France.

Le rapport du généalogiste Beaujon, chargé d'examiner ces preuves, commence en ces termes : « La maison d'Erlach prétend tirer son origine des anciens comtes de Neufchâtel, en Suisse. Elle fonde cette prétention sur la possession où elle était dès la fin du « XII<sup>e</sup> siècle de la seigneurie de Serlier, appelée Erlach en allemand, « l'un des trois bailliages qui formaient ce comté, sur son consentement à diverses donations faites alors par ces comtes et sur la

« conformité de leurs armes à quelques différences près. Quelque  
« favorables que soient ces présomptions, le défaut de titres qui  
« pourraient constater cette origine ne permet pas de prononcer  
« sur cette prétention. Mais il est certain que cette maison est une  
« des plus anciennes et des plus illustres de la Suisse. Elle fut  
« maintenue dans ses privilèges avec cinq autres maisons lorsque  
« la république naissante de Berne proscrivit la noblesse et elle  
« réunit à cet avantage, qui prouve la considération dont elle jouis-  
« sait dès lors, celui d'avoir donné à cette république plusieurs  
« chefs connus sous le titre d'avoier et d'avoir produit nombre  
« d'officiers généraux recommandables par des services distingués  
« et par leur attachement à nos Rois. La maison d'Erlach s'est par-  
« tagée en plusieurs branches. Celle qui fait l'objet de ce mémoire  
« prouve sa filiation depuis Ulrich d'Erlach, qualifié citoyen, ou  
« bourgeois, de Berne, ainsi que plusieurs de ses descendants, con-  
« formément à la politique adoptée par la noblesse, même la plus  
« distinguée, de la Suisse de se faire agréger aux corps de bour-  
« geoisie des villes de cette république. Il assista comme témoin à  
« un acte de l'année 1278 et scella de son sceau une vente faite en  
« 1298. Ce sceau représente les mêmes armes que MM. d'Erlach  
« portent aujourd'hui. Il mourut peu de temps après laissant, entre  
« autres enfants, Rodolphe d'Erlach, chevalier, dont on ignore la  
« destinée, et Bertrand d'Erlach, damoiseau, lequel épousa en 1321  
« Adélaïde de Krauchtal, fille de Pierre, Sgr de Jegistorff, et  
« en eut Ulrich, qui suit. Ulrich d'Erlach obtint en 1382 l'érection  
« en fief masculin de la moitié du patronage de l'église de Jegi-  
« storff... »

La maison d'Erlach tire son nom de la ville et du château d'Erlach, ou de Cerlier (en latin Herliacum), situés sur les bords du lac de Biemme, dont elle possédait la seigneurie dès les temps les plus reculés. La Chesnaye des Bois lui attribue pour premiers auteurs connus Walter d'Erlach, chevalier, vivant en 1104, et Christophe d'Erlach, chevalier, qui en 1160 assista à divers tournois dans la ville de Zurich. Le même auteur fait remonter la filiation à Ulrich d'Erlach, chevalier, Sgr de Reichenbach, mentionné dans des actes de 1225, 1231 et 1234, dont le fils, Ulrich d'Erlach, Sgr de Reichenbach, dit le *Chevalier sans peur*, était en 1270 conseiller journalier de la ville de Berne et remporta le 2 mars 1298, comme capitaine général des Bernois, la bataille de Tonnerbukel sur les Fribourgeois, aidés des troupes du comte de Savoie et de l'évêque de Lausanne. Rodolphe d'Erlach, chevalier, Sgr de Wyl, Jegenstorff, etc., né en 1449, qui représente le sixième degré de la filiation, fut conseiller

d'État, avoyer de Berne et, en 1479, ambassadeur près du duc de Savoie. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Théobald, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée compte encore en Suisse de nombreux représentants. Son auteur, Jean d'Erlach, né en 1474, avoyer de la République, ambassadeur près du pape Léon X, puis près de la république de Venise, décédé en 1540, recueillit par héritage la baronnie de Spietz. Il fut dès lors connu sous le titre de baron qui fut conservé par ses descendants. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1<sup>o</sup> Jacques, page de l'empereur Charles-Quint, tué à la bataille de Pavie, en 1525 ; 2<sup>o</sup> Jean-Rodolphe, baron de Spietz, né en 1504, conseiller d'État, qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 3<sup>o</sup> Wolfgang, né en 1512, conseiller d'État, marié à Catherine de Diesbach, décédé en 1556, qui fut l'auteur d'un second rameau. C'est au premier rameau qu'appartenaient Sigismond d'Erlach, baron de Spietz, né en 1614, maréchal de camp au service du roi de France, décédé sans postérité en 1699 ; Sigismond d'Erlach, né en 1671, grand-maitre d'hôtel et maréchal de la Cour du roi de Prusse, lieutenant général de ses armées, décédé à Berlin en 1722 ; Jean-Jacques d'Erlach, né en 1628, lieutenant général des armées du roi Louis XIV en 1688, décédé à Argenteuil en 1694 ; Jean-Jacques, chevalier d'Erlach, fils du précédent, né en 1674, lieutenant général des armées du roi de France en 1738, grand-croix de Saint-Louis en 1741, décédé en 1742 ; et Pierre-Louis, comte d'Erlach, né en 1736, maréchal de camp en 1780. Ce dernier fut admis en 1772 aux honneurs de la Cour de France ; il avait épousé en 1769 M<sup>lle</sup> de Jassaud qui jouit de la même faveur en 1771. Un représentant du second rameau, Jérôme d'Erlach, né en 1667, général lieutenant feld-maréchal des armées de l'empereur Joseph, reçut de ce prince le titre de comte du Saint-Empire transmissible à ses descendants des deux sexes. Il fut l'aïeul de Charles-Louis, comte d'Erlach-Jegenstorff, maréchal de camp en 1790, qui commanda l'armée bernoise en 1798 et qui périt peu de temps après massacré par ses soldats.

La branche cadette de la maison d'Erlach se partagea en un certain nombre de rameaux qui aujourd'hui sont tous éteints. Un de ses représentants, Jean-Louis d'Erlach, né à Berne en 1595, décédé à Brisach en 1650 sans laisser de postérité masculine, prit du service dans les armées françaises, fut un des plus brillants généraux de son temps, contribua au gain de la bataille de Lens et reçut le bâton de maréchal de France quelques jours avant sa mort. Il est le seul officier suisse qui ait reçu cette distinction. Il avait été nommé en 1649 chef des plénipotentiaires pour l'exécution du traité de Munster.

Il a laissé des *Mémoires* très intéressants pour l'histoire de la guerre de Trente ans.

La maison d'Erlach a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers distingués, dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille, sept avoyers et un grand nombre de conseillers d'État de Berne, des ambassadeurs, cinq chevaliers de l'Ordre teutonique, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, etc.

Principales alliances : de Watteville (ou Wattenwyll), de Schoning, de Bonstetten, de Diesbach, de Graffenried, de Chambrier, d'Anteroche, Stoppa, de Valon d'Ambrugeac 1766, de Jassaud, de Hatzfeld, de Zerbst, de Montesquiou, de Joffrey, de Flachslanden, d'Offenbourg, etc.

**ERLANGER** (d'). Armes (d'après les lettres de 1859) : *parti : au 1 d'argent à une fasce d'azur accompagnée de deux tourteaux de même, l'un en chef, l'autre en pointe ; au 2 d'azur à une ancre d'argent (aliàs d'or à une ancre de sable).* — Cimier : *une ancre de sable.* — Supports : *deux griffons.* — Devise : RAST ICH, SO ROST ICH.

La famille d'ERLANGER, d'origine israélite, a eu pour berceau la ville de Francfort-sur-le-Mein, en Allemagne.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1897.

Frédéric-Emile Erlanger, banquier à Paris, consul général de Grèce à Paris, officier de la Légion d'honneur, fut créé baron par lettres patentes du roi de Portugal du 19 novembre 1859, fut agrégé à la noblesse du grand-duché de Saxe-Meiningen par diplôme du Grand-Duc du 9 octobre 1860 et reçut, enfin, le titre de baron par lettres patentes de l'empereur d'Autriche du 25 août 1871. Il épousa d'abord Odette-Florence Laffite dont il n'eut pas d'enfants et qui, après avoir divorcé, se remaria successivement à Edgar Cordier et au comte de Solms-Sonnewalde, ambassadeur d'Allemagne. Il se remaria en 1864 à Marguerite-Mathilde Slidell, fille d'un sénateur des États-Unis et sœur de la comtesse de Saint-Roman. Il a eu de cette seconde union plusieurs enfants.

Principales alliances : Slidell, Robert d'Aquéria de Rochegude 1895, de Bardou de Segonzac 1906, etc.

**ERM** (d'). Armes : *d'azur à un pélican d'or ; au chef cousu de gueules chargé de trois billettes d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux aigles.* — Devise : NON ILLIS EST SANGUINE PARCUS.

M. de Magny, M. de Mailhol et d'autres généalogistes contempo-

rains ont attribué à la famille d'ERM une très ancienne noblesse. Ils la font descendre des anciens seigneurs du fief d'Ermo, en Toscane, et lui donnent pour auteur Jean d'Ermo, gentilhomme toscan, qui se serait attaché à l'empereur Henri III, le Noir, lors du voyage de ce prince en Italie, en 1055, et qui l'aurait suivi en Allemagne. D'Allemagne la famille d'Erm, ou d'Ermo, serait passée en Bretagne où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Dans la réalité la famille d'Erm, ou Derm, dont le nom ne figure dans aucun nobiliaire ancien, appartient simplement à la haute bourgeoisie de Bretagne. Elle n'a jamais fait reconnaître sa noblesse par jugement et n'a jamais été anoblie ni par lettres, ni par charges. Mais un de ses représentants, Jean d'Erm, notaire royal à Brest, greffier des traites de l'évêché de Léon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Un autre fut admis dans l'ordre de Malte en 1838, c'est-à-dire à une époque où les preuves de noblesse nécessaires pour être reçu dans cet ordre étaient devenues purement illusoires.

Le chef de la famille d'Erm est connu de nos jours sous le titre de comte.

**ERNAULT de MOULINS.** Armes : *parti : au 1 coupé d'or à l'aigle éployée de gueules et d'argent à une tête de loup de sable ; au 2 d'argent à un lion de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille ERNAULT DE MOULINS appartient à la noblesse des confins de l'Anjou et du Maine.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, dans le *Dictionnaire historique de la Mayenne* de l'abbé Angot, dans le tome III des *Recherches généalogiques sur les familles des maires d'Angers* de M. Gontard de Launay, etc. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1774 pour être admis à l'École militaire.

Guillaume Ernault, sieur de la Daumerie, fut du nombre des royalistes de Château-Gontier qui en 1589 s'emparèrent du château de Craon et qui peu de temps après furent massacrés par les ligueurs rentrés en possession de la place. Son frère, Jacques Ernault, sieur de la Daumerie, doyen du présidial d'Angers, échevin de cette ville en 1589, maire en 1601 et 1607, décédé en 1621, fut anobli par ses fonctions. Il s'était fixé à Angers par le mariage qu'il contracta dans cette ville en 1570 avec Jacqueline Lefebvre. Il se remaria plus tard à Renée Haran. Il fut père de Jacques Ernault, Sgr de la Daumerie et

de Charot, conseiller au présidial d'Angers, qui épousa, le 3 mai 1610, Louise Gourreau et qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, René Ernault, Sgr de la Suzonnière, épousa, le 5 février 1675, Marie Trochon, fille d'un procureur du Roi au siège de Château-Gontier et héritière de la terre de Moulins, située près de Châteauneuf-sur-Sarthe, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Il fut père de René Ernault, écuyer, sieur de Moulins, baptisé à Château-Gontier le 28 juillet 1681, officier d'infanterie, qui épousa Elisabeth Fouillu et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 2 septembre 1715, par jugement de M. de Chauvelin, intendant de Tours. Eugène-Jean Ernault de Moulins, petit-fils de René, né à Miré en 1764, fit en 1774, pour être admis à l'École militaire, les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il devint dans la suite capitaine au régiment d'Aquitaine et chevalier de Saint-Louis,<sup>1</sup> épousa en 1787 Marie-Louise le Masson du Hardas et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Son fils, Gustave Ernault de Moulins, né en 1792, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, marié en 1832 à Caroline du Bourg, prit une part active à l'insurrection légitimiste suscitée cette même année par M<sup>me</sup> la duchesse de Berry. Il mourut en 1865 laissant trois fils : 1<sup>o</sup> Henri, décédé à Angers en 1910, qui n'a eu que trois filles ; 2<sup>o</sup> Alphonse, passé sous silence dans le travail de M. Gontard de Launay, propriétaire du château de Moulins (Maine-et-Loire), qui a eu une nombreuse postérité de son mariage avec M<sup>lle</sup> Vittu de Keraoul ; 3<sup>o</sup> Gustave-Raymond, qui a épousé à Laval en 1886 M<sup>lle</sup> Tresvaux du Fraval et qui n'en a eu qu'une fille, M<sup>me</sup> du Crest de Lorgerie.

La famille Ernault de Moulins n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers distingués dont trois chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : Veillon 1641, de Charette de la Colinière 1605, du Bourg 1832, de Prioul 1864, Nivelteau de la Brunière, de Moloré de Saint-Paul 1886, Vittu de Keraoul, Tresvaux du Fraval 1886, du Crest de Lorgerie 1911, etc.

C'est peut-être à une branche collatérale demeurée non noble de la famille dont il vient d'être parlé qu'appartenait François Ernault, sieur de Montguion, demeurant à Sauge, en l'élection de la Flèche, qui, lors de la grande recherche commencée en 1666, ayant été invité à produire les titres justificatifs de sa noblesse, fit, le 10 août 1667, la déclaration qu'il n'avait jamais pris la qualification d'écuyer.

**ERNAULT de CHANTORE**, en Basse-Normandie. Armes : *d'argent à une croix ancrée de sable.*

Ancienne famille noble de Basse-Normandie dont on trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie dressée en 1786.

Louis ERNAULT, sieur DE CHANTORE, en lavicomté d'Avranches, auquel remonte la filiation, fut anobli, moyennant finance, par lettres patentes qu'il fit vérifier le 13 mars 1579 en la Chambre des comptes de Paris et le 15 décembre 1593 en la Cour des aides de Rouen. Il obtint, le 8 juin 1593, un arrêt de la Chambre des comptes de Normandie par lequel acte lui était accordé de la présentation desdites lettres de noblesse. Son petit-fils, François Ernault, Sgr de Chantore, en la paroisse de Bacilly, dans l'élection d'Avranches, marié en 1628 à Jeanne de Grimouville, était âgé de 61 ans quand il fut maintenu dans sa noblesse, lors de la grande recherche commencée en 1666, par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen. Pierre Ernault, Sgr de Chantore, fils de François, fit son testament en 1691. Il avait épousé en 1665 Louise Michel qui, étant veuve, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Avranches). Il fut père de Pierre Ernault, sieur de la Haye, qui épousa, le 25 août 1709, Marie Desilles, grand-père d'Antoine Ernault, sieur de la Rousselière, qui épousa en 1736 Marie-Françoise Martin, bisaïeul de Pierre Ernault, chevalier, Sgr de Chantore et de la Haye-Comtesse, né à Bacilly en 1748, qui épousa, le 17 avril 1775, Marie-Robertine Foucquet et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Avranches, et trisaïeul d'Hervé-Pierre-Casimir Ernault de Chantore, né à Avranches, qui fit en 1786 des preuves de noblesse devant Chérin probablement pour être admis à l'École militaire.

Célestine-Louise Ernault de Chantore, décédée à Rennes en 1885 à l'âge de 82 ans, avait épousé en 1833 M. Adolphe-Hyacinthe de Boyer de Choisy, décédé en 1858.

La famille Ernault de Chantore paraît être aujourd'hui éteinte. Le château de Chantore est actuellement la propriété de la famille Genreau.

C'est peut-être à une branche de la famille dont il vient d'être parlé qu'appartenait Antoine Ernault, sieur des Enaudières, archer des morte-payes en la place et forteresse du Mont-Saint-Michel, demeurant en la paroisse de Saint-Quentin, dans la vicomté d'Avranches, qui fut anobli par lettres du roi Henri III données à Paris en février 1582. Cet Antoine Ernault portait les armes suivantes : *d'argent à une croix écartelée par les bouts de sable avec quatre étoiles de gueules aux quatre coins de ladite croix.*

Un Richard Ernault, fils de Nicolas, en son vivant vicomte de Capres, sieur d'Olivier et de Libellay, demeurant en la paroisse du



Vieu, dans l'élection de Caen, fut anobli par lettres de février 1576.

Il a existé en Bretagne plusieurs familles notables du nom d'Ernault. Au xvii<sup>e</sup> siècle quelques-unes de ces familles cherchèrent à s'agréger à la noblesse; mais elles ne purent faire reconnaître leurs prétentions lors de la grande recherche commencée en 1666 et demeurèrent dès lors non nobles. François Ernault du Colombier, conseiller au présidial de Rennes en 1673, fut condamné comme usurpateur de noblesse le 15 mai 1671. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1896 : *d'or à une fasce de gueules chargée de trois fers de mulet d'argent, cloués de sable*. Henri Ernault du Bois-Harouart, juge criminel à Rennes, se désista de ses prétentions nobiliaires par acte du 3 septembre 1668. François Ernault, sieur du Bois-Harrouard, au diocèse de Nantes, fut à son tour condamné comme usurpateur en 1672; il n'eut qu'une fille mariée à François Bonnier de la Coquerie, président à mortier au Parlement de Bretagne. François-Thomas Ernault de Landeneuf, né à Saint-Suliac en 1733, lieutenant de vaisseau de la Compagnie des Indes, épousa à Lorient en 1761 M<sup>lle</sup> de Saint-Médard. Un Ernault de Landeneuf, de Dinan, prit part avec distinction aux guerres de la chouannerie. Louis-Auguste Ernault de Landeneuf épousa en 1814 M<sup>lle</sup> de Botherel.

**ERNAULT D'ORVAL.** Armes de la famille Ernault de Rocquancourt : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent*.

Famille de Normandie sur laquelle les renseignements font défaut. Une famille Ernault, distincte de celles dont il a été parlé dans la notice précédente, a appartenu à la noblesse de l'ancienne généralité de Caen. A l'époque de la grande recherche commencée en 1666 elle était représentée par trois branches qui furent maintenues dans leur noblesse, par jugement de l'intendant Chamillart, sur preuves de quatre générations sans anoblissement antérieur connu. Le chef de la première branche, François Ernault, âgé de 13 ans, demeurant à Gonnevillle, dans la sergenterie de Varaville et l'élection de Caen, justifia qu'il était petit-fils de Guillaume Ernault, marié en 1609 à Catherine Liégard, et arrière-petit-fils de Guillaume Ernault et de Guillemine le Bret. Le chef de la deuxième branche, Philippe Ernault, écuyer, Sgr de Rocquancourt, en la sergenterie de Bretteville-sur-Laize, dans l'élection de Caen, âgé de 46 ans, professant la religion prétendue réformée, justifia qu'il était arrière-petit-fils de Jean Ernault, marié en 1492 à Catherine Gaultier. Le chef de la troisième branche, Jean Ernault, écuyer, sieur de Rocquancourt, âgé de 60 ans, demeurant à Saint-Ovin de Celland, dans la sergenterie de Pigache et l'élection d'Avranches, fut maintenu avec ses six neveux mineurs, demeu-

rant à Saint-Laurent de Cuves, dans l'élection de Mortain, après avoir justifié sa descendance d'Olivier Ernault dont le fils, Guillaume, épousa en 1571 Marguerite du Chastelier. François-Ernault, écuyer, Sgr d'Ecajeul, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Caen).

D'après le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny c'est à la famille dont il vient d'être parlé qu'appartenait un M. ERNAULT D'ORVAL qui était en 1862 juge au tribunal civil de Falaise. Un M. Ernault d'Orval, peut-être le même que le précédent, était vers 1880 juge à Valognes.

**ERNAULT des BRUSLYS.** Armes : écartelé : aux 1 et 4 de vair au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent ; aux 2 et 3 d'azur à un chevron d'or accompagné de trois têtes de chevrette d'argent. — Supports : deux lions.

Une famille ERNAULT DES BRUSLYS occupait au XVIII<sup>e</sup> siècle un rang distingué en Bas-Limousin.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze* de M. Champeval.

Nicolas Ernault mourut à Brive en 1762 âgé de soixante-dix-huit ans. Son fils, Pierre-Henri Ernault des Bruslys, receveur alternatif des tailles en l'élection de Brive, fut pourvu en 1763 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il acquit, entre autres domaines, la seigneurie de Mauriolles et la baronnie de Lissac, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bas-Limousin et mourut en 1797 à l'âge de soixante-dix-sept ans. De son mariage avec M<sup>lle</sup> de Ballet il eut, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ceux-ci, Anthyme Ernault de Lissac, décédé à Mauriolles en 1822, épousa en 1784 Marie de Chatillon et en eut cinq filles dont l'aînée, M<sup>me</sup> Godin de Lépinay, ne mourut qu'en 1872. Le puîné, Nicolas Ernault de Rignac des Bruslys, né à Brive en 1757, général de brigade en 1793, gouverneur des îles Mascareignes, général de division en 1808, décédé à l'île Bourbon en 1809, épousa dans cette colonie Félicité Piette de la Rousselière. Il en laissa un fils, Nicolas-Louis Ernault-Desbruslys, né en 1805, qui était en 1837 capitaine d'artillerie.

La famille Ernault des Bruslys paraît être aujourd'hui éteinte.

**ERNEMONT (Grenier d').** Voyez : GRENIER D'ERNEMONT.

**ERNEMONT (de Saint-Ouen d').** Voyez : SAINT-OUEN D'ERNEMONT (DE).

**ERNEMONT (d'Ary d').** Voyez : ARY DE SÉNARPONT ET D'ERNEMONT (D').

**ERNEMONT (Dubois d').** Voyez : DUBOIS D'ERNEMONT.

**ERNEVILLE** (d'). Armes : d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable, 2 et 1.

La famille d'ERNEVILLE a appartenu à la vieille noblesse de l'ancien diocèse d'Evreux, en Normandie. Laroque fait observer que son nom figure dans les anciens actes avec les formes les plus variées, Erneville, Ernainville, Renéville, Remerville, etc.

La Chesnave des Bois en a donné une généalogie. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit au xviii<sup>e</sup> siècle pour obtenir l'admission de plusieurs de ses membres parmi les pages de la Reine, à la maison de Saint-Cyr ou à l'Ecole militaire.

Mathieu d'Erneville est mentionné en 1210 et 1216 dans les registres de la Chambre des comptes de Normandie. Cornu d'Erneville, chevalier bachelier, est mentionné dans des actes de 1350 et 1352. Robert d'Erneville rendit hommage en 1316 à l'archevêque de Rouen. Eustache, chevalier, Sgr d'Erneville, est mentionné dans des actes de 1368 et 1386.

Les travaux mentionnés plus haut font remonter la filiation au 30 octobre 1444, date à laquelle Jean d'Erneville, écuyer, Sgr de Maubuisson, épousa, du consentement de sa mère demoiselle Judith de Bigars, alors femme de Jean Feuillet, écuyer, Marie Chrestien, dame de Barquet, fille de Jean, chevalier, Sgr de Launay, et de Jeanne d'Harcourt. Jean d'Erneville eut de ce mariage, entre autres enfants, deux fils, noble personne Jean d'Erneville, Sgr de Maubuisson et de la Cour du Bosc, marié en 1488 à Julianne Pigace, et Philippe d'Erneville, Sgr de Barquet, au diocèse d'Evreux, marié en 1486 à Catherine de Paillès, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 27 mai 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

Le chef de la branche aînée, Louis d'Erneville, domicilié dans la vicomté de Beaumont-le-Roger, épousa en 1562 Françoise de la Vove. Ses deux fils, Philippe d'Erneville, Sgr de Launay et de la Vallée, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié en 1593 à Déborah de Tilly-Blaru, héritière de la seigneurie de Poligny, en la paroisse du Chesne et au diocèse d'Evreux, et Jean d'Erneville, Sgr de Maubuisson et de la Cour du Bosc, gentilhomme de la chambre du Roi en 1629, marié en 1604 à Françoise d'Erneville de Barquet, furent les auteurs de deux rameaux. Le chef du premier rameau, Gabriel-Pomponne d'Erneville de Poligny, né au Chesne en 1769, fit en 1779 des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. Sa fille, M<sup>me</sup> Figne des Forges, eut une fille, Marie-

Léonie, héritière du château de Poligny, qui épousa en 1838 Louis-Gustave du Temple de Rougemont.

C'est à la branche cadette qu'appartenait Alexandre-Charles d'Erneville de Barquet admis en 1725 parmi les pages de la Reine.

Le comte d'Erneville et de M. d'Erneville de Poligny prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages d'Orbec et de Beaumont-le-Roger.

La famille d'Erneville a tourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, des demoiselles de Saint-Cyr en 1718 et 1730, etc.

Elle subsistait dans les premières années du xx<sup>e</sup> siècle. M. Charles d'Erneville résidait en 1910, 56, rue du Pas-Saint-Georges, à Bordeaux. Il n'avait qu'une fille, M<sup>me</sup> Etienne Bourdage.

Principales alliances : d'Harcourt, Gouhier, du Hauvel, de Bauquemare, Pigace, de Tilly-Blaru, de Franqueville 1645, etc.

**ERNOUF-BIGNON.** Armes de la famille Ernouf (d'après le règlement d'armoiries de 1830) : *coupé : au 1 d'azur à un léopard d'or surmonté d'une croisette d'argent; au 2 d'argent à l'ancre de sable surmontée d'une épée du même rangée en fasce.* — Armes de la famille Bignon : *d'azur à un cep de vigne d'or, terrassé de sinople et cantonné de quatre flammes d'argent; au franc-quartier de gueules à la tête de lion arrachée d'argent, qui est des ministres employés à l'extérieur.*

La famille ERNOUF, originaire d'Alençon, descend de Jean-Charles Ernouf, marchand dans cette ville, qui avait épousé Renée-Jeanne Mulevin. Manuel-Augustin Ernouf, fils des précédents, né à Alençon le 29 août 1753, eut une brillante carrière dans l'armée et fut nommé général de division en 1793. Disgracié par Napoléon, il fut sous la Restauration inspecteur général d'infanterie dans le Midi, fut élu député de l'Orne en 1815 et 1816 et mourut en 1827. Il était grand-officier de la Légion d'honneur et commandeur de Saint-Louis. Le général Ernouf avait reçu le titre héréditaire de baron par ordonnance royale du 16 décembre 1816 qu'il négligea de faire suivre de lettres patentes. Il avait épousé Madeleine-Françoise Ricroc dont il divorça pendant la période révolutionnaire. Leur fils, Gaspard-Augustin Ernouf, né à Alençon en 1777, maréchal de camp en 1824, officier de la Légion d'honneur, marié à M<sup>lle</sup> Guesdon, décédé en octobre 1848, reçut à son tour le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Charles X du 30 juin 1830 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père d'Alfred-Auguste, baron Ernouf, né en 1818, littérateur distingué, décédé à Paris en 1889, qui épousa

Adrienne-Caroline Bignon, fille du baron Bignon, pair de France, ministre du roi Louis-Philippe, et grand-père de Camille-Edouard, baron Ernoul, né à Yvetot en 1857, marié à Marie-Hélène Delamarre, qui, par décret du 4 juillet 1892, fut autorisé à joindre à son nom celui de la famille de sa mère et à s'appeler Ernoul-Bignon.

La famille BIGNON, dont le nom a été relevé par la famille Ernoul, était originaire de la Haute-Normandie. Il en a été dit quelques mots dans le tôme IV de ce Dictionnaire, à la fin de la notice consacrée à une famille Bignon, tout à fait différente, éteinte dans les mâles en 1866, qui a occupé un rang brillant dans la noblesse de robe parisienne.

## ERNOUL.

Famille de haute bourgeoisie originaire des confins du Poitou et de l'Anjou.

Jean-Edmond ERNOUL, né à Loudun en 1829, était fils de René Ernoul, secrétaire de la sous-préfecture de cette ville, et de Victoire Fabry. Il occupait un rang brillant au barreau de Poitiers quand il fut élu député de la Vienne à l'Assemblée nationale en 1871. Il fut dans cette assemblée un des membres les plus marquants du parti conservateur et fut appelé en 1873 au ministère de la Justice ; mais il se démit de ses fonctions dès le 26 novembre de cette même année et vécut depuis lors dans la retraite. Il avait épousé M<sup>lle</sup> Genet dont il a eu postérité.

**ERNOUL de la CHESNELIÈRE et de la PROVOTÉ.** Armes : *d'azur à trois étoiles d'or accompagnées en chef d'une croix de même.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 par François Ernoul, sieur de la Chevallerie) : *d'or à un cerf au naturel ; à la bordure cannelée de sinople chargée de dix annelets d'argent.*

La famille ERNOUL est anciennement et honorablement connue dans les environs de Dinan, en Bretagne.

Elle avait cherché au xvii<sup>e</sup> siècle à s'agréger à la noblesse ; mais elle ne put faire admettre ses prétentions lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 et en fut déboutée par arrêt du 18 janvier 1669. Depuis lors elle est demeurée non noble.

La souche est représentée de nos jours par deux branches qui se distinguent par les surnoms terriens de la Chesnelière et de la Provoté et dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction.

On trouvera les derniers degrés de la première de ces branches dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière. Noble maître Paul-Joseph Ernoul, sieur de la Chesnelière, né à Saint-Jean

de Bérè, fils de Joseph-André Ernoul et d'Anne-Marie Boullé, était dans les dernières années de l'ancien régime lieutenant et procureur fiscal de la maîtrise de la baronnie de Châteaubriant, subdélégué de l'intendant et correspondant de la commission intermédiaire des États de Bretagne; il avait été en 1770 député du Tiers-État aux États de la province. Il épousa en 1786 Julienne-Perrine Patard de Launay, fille d'un sénéchal de Fougères. Il fut père de Paul-Achille Ernoul de la Chesnelière, né à Châteaubriant en 1791, conseiller à la Cour de Rennes en 1842, décédé en 1849, qui épousa en 1819 Amélie Chaye, et grand-père de Gaston Ernoul de la Chesnelière, né en 1830, juge au tribunal de Saint-Brieuc, président de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, qui a eu deux fils de son mariage, en 1865, avec M<sup>lle</sup> Dubard.

Un représentant de la branche de la Provoté était en 1804 président du collège électoral de Châteaubriant. Jean-Baptiste Ernoul de la Provoté, né à Châteaubriant, fut reçu en 1816 docteur en médecine. F. Ernoul de la Provoté, né à Carhaix en 1855, fut reçu licencié en droit en 1879.

Principales alliances : Boullé, Patard, de Courtois de Pélissier 1877, Dubard 1865, 1903, Dugros de Boisséguin 1905, etc.

La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte de celle de Vincent Ernoul de la Tourmessinière, greffier des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Nantes, qui fut échevin de cette ville en 1702.

**ERP (d'), ou van ERP.** Armes : *de sable à un sautoir échiqueté d'argent et de gueules.* — Cimier : *une tête et un col de loup au naturel, lampassé de gueules.*

La famille d'ERP, ou VAN ERP, dont plusieurs représentants ont habité la France au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, appartient à la noblesse de Belgique.

On trouvera sur elle des renseignements dans la *Belgique héraldique* de Poplimont et dans l'*Annuaire de la noblesse de Belgique* de 1891.

Guillaume-Frédéric van Erp van het Holt, auquel Poplimont fait remonter la filiation, était en 1634 membre du Ridderschap, ou corps de la noblesse, du quartier de Nimègue. Il avait épousé Gisberte van Nievenheim van Driesberg. Son descendant, Henri-Guillaume-Antoine d'Erp, ou van Erp van het Holt, né en 1757 à Baerlo, en Limbourg, marié en 1795 à Hélène-Gertrude, baronne van Voorst tot Voorst van Schadewyck, décédé à Baerlo en 1820, obtint du roi des Pays-Bas, le 16 février 1816, des lettres qui reconnaissaient sa

noblesse et qui le maintenaient en possession du titre de baron sous lequel il était connu. Il siégea de 1817 à 1820 au corps équestre du Limbourg. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Jean-Balthazar et Frédéric, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau se perpétue en Belgique. L'auteur du second rameau, Frédéric, baron d'Erp de Holt, né en 1803, épousa en 1832 à Dompierre, dans le département français du Nord, Louise-Françoise-Augustine de Préseau d'Hugemont. Leur fils, Henri-Joseph, baron d'Erp d'Holt, né à Dompierre en 1834, domicilié en France, a épousé à Louvain en 1864 sa cousine, M<sup>lle</sup> de l'Escaille.

La famille d'Erp a fourni de nombreux officiers. L'un de ses membres fut blessé mortellement à la bataille de Mentana en 1867.

Principales alliances : de Lœn d'Enschède 1845, de Préseau d'Hugemont 1832, de l'Escaille 1864, de Lavergne de Cerval 1868, van Voorst tot Voorst, etc.

**ERREMBULT de DUDZEELE et d'OROIR, du MAISNIL, de BEAURE-PAIRE.** Armes : *de sable à une fasce d'or accompagnée en chef de deux fleurs de lys d'argent.* — Cimier : *une fleur de lys d'argent.* — Supports : *à dextre un cerf d'or (aliàs au naturel) ; à sénestre un léopard (aliàs une panthère) de même.* — Couronne : *de Comte à cinq fleurons.*

La famille ERREMBULT appartient à la noblesse de Belgique. On a cru cependant devoir lui consacrer une notice dans cet ouvrage en raison des nombreux rapports qu'elle a eus avec la France et des lettres de noblesse qu'un de ses membres reçut du roi Louis XIV en 1697.

Le bénédictin dom Caffiaux en a donné en 1760 une généalogie qui a été reproduite dans le *Recueil héraldique* du baron de Reiffenberg. On trouvera aussi beaucoup de renseignements sur les Errembault dans les *Annuaire de la noblesse de Belgique* de 1854 et de 1891 (première et seconde parties).

Jean Errembault, dit Bloc, auquel ces travaux font remonter la filiation, était échevin du franc de Bruges ; il est mentionné dans des actes de 1296 et de 1319. Son fils aîné, Guillaume Errembault, dit Bloc, mentionné dans des actes de 1368 et de 1375, continua la lignée. Le puîné, Baudouin Errembault, Sgr de Hecke, fut l'auteur d'une branche, aujourd'hui éteinte, qui alla se fixer en Poméranie. Mais cette filiation ne paraît être régulièrement établie que depuis le xvi<sup>e</sup> siècle. Guillaume Errembault était en 1557 seigneur de Mansart, de Fermont, de Hecke, etc. Il fut armé chevalier à Gand, en août 1559, de la main du roi Philippe IV. Sa femme se nommait Marie de Baenst.

Leur fils, Adrien Errembault, dit Dudzeele, Sgr des mêmes domaines, fut à son tour créé chevalier par lettres du 11 septembre 1570. Il fut en même temps autorisé à remplacer par une couronne d'or le bourrelet qui surmontait son heaume. Il fut le grand-père de Gilles Errembault, Sgr de Rosoit, de Carnoy, etc., né en 1596, greffier de l'échevinage de Tournay, marié à Jeanne Desmons, qui fut confirmé dans sa noblesse et créé chevalier par lettres de 1667. Deux des fils de celui-ci, Louis et Gilles, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Louis Errembault, Sgr de Dudzeele, marié en 1650 Marie van de Beke, décédé en 1694, fut maréchal héréditaire du Boulonais, conseiller, puis, en 1668, président au Grand Conseil de Flandre, vice-président du Grand Conseil de Malines et enfin président à mortier au Parlement de Tournay. Deux de ses fils, Jules-François et Laurent-Joseph, furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau, Gilles-François Errembault, Sgr de Dudzeele, né à Tournay en 1657, fut après son père maréchal héréditaire du Boulonais. Son arrière-petit-fils, Antoine-Gaston Errembault de Dudzeele, né à Tournay en 1741, maréchal héréditaire du Boulonais, marié en 1763 à Léopoldine-Joséphine de Ayasasa, comtesse d'Oroir, fut créé comte Errembault d'Oroir par lettres du 24 juin 1774. Le fils de celui-ci, Guillaume-Gaston, comte Errembault de Dudzeele et d'Oroir, né à Tournay en 1768, laissa deux fils : 1° Édouard, né en 1789, qui en 1822 fut confirmé dans sa noblesse et dans la possession du titre de comte par lettres du roi des Pays-Bas ; 2° Charles-Louis, dont le fils, Gaston, reçut le titre de comte, le 25 juin 1868, par lettres du roi des Belges et obtint, le 18 juin 1878, la transmissibilité de ce titre à tous ses descendants.

L'auteur du second rameau, Laurent-Joseph Errembault, Sgr du Coutre, épousa à Tournay en 1701 Marie-Madeleine de la Motte. Il fut le bisaïeul de Denis-Ghislain Errembault du Coutre et du Maisnil, né en 1766, qui fit reconnaître sa noblesse, le 1<sup>er</sup> septembre 1822, par lettres du roi des Pays-Bas et dont la descendance subsiste.

L'auteur de la branche cadette, Gilles Errembault, Sgr de la Haye, licencié ès-lois, naquit à Tournay en 1636. Son fils, Thierry Errembault, Sgr de Beaurepaire, bailli des États du Tournaisis, fut anobli, en septembre 1697, par lettres patentes du roi Louis XIV. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Sa descendance paraît s'être éteinte avec Jean-Désiré-Joseph Errembault de Beaurepaire, né à Tournay en 1782, décédé à Vilvorde en 1853.

La famille Errembault a fourni de nombreux officiers dont plusieurs au service de France.



Principales alliances : de Ayasasa, de Diesbach 1904, d'Espinay-Saint-Luc 1904, etc.

**ERSU (d')**. Armes : *écartelé : au 1 de gueules à trois losanges d'argent, 2 et 1 ; au 2 d'azur à deux sautoirs d'argent rangés en pointe et un croissant de même en chef ; au 3 d'argent à une herse de sinople ; au 4 d'azur à un chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.* — L'écu timbré d'un casque orné de ses lambrequins.

La famille D'ERSU, ou DERSU, est anciennement et honorablement connue en Soissonnais. On ne voit pas que ses membres aient jamais porté de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution.

Elle a eu pour berceau la petite ville de Guise et remonte par filiation à Jean Dersu, habitant de cette ville, dont le fils, Étienne Dersu, marié à Anne Mennechet, mourut le 12 juillet 1706 à l'âge de 88 ans. Étienne Dersu, petit-fils d'Étienne et d'Anne Mennechet, était docteur en médecine à Guise quand il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à une herse de sinople*. Il épousa Anne Morial et mourut en 1745. Son petit-fils, Étienne-Louis Dersu, né le 19 décembre 1750, fut nommé en 1780 écuyer fourrier des logis de la maison du Roi. Il fut longtemps maire de Guise et mourut dans cette ville en 1829. De son mariage avec Marie-Antoinette-Louise d'Ambry il laissa deux fils, nés en 1791 et en 1795, qui adoptèrent l'orthographe : D'ERSU. Ces deux frères furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Étienne d'Ersu, longtemps juge à Laon, décédé dans cette ville en 1879, épousa Adélaïde de Lattre, fille de Charles-Romain de Lattre et d'Adélaïde-Félicité Fouant de la Tombelle. Il laissa un fils unique, Louis d'Ersu, décédé en 1892, qui épousa en 1847 M<sup>lle</sup> Dragon de Gomiécourt et qui en laissa une nombreuse postérité.

L'auteur de la seconde branche alla se fixer en Picardie après le mariage qu'il contracta avec M<sup>lle</sup> Picart de Préville. Il fut maire de Nesle et conseiller d'arrondissement. Il est décédé en 1874 laissant deux fils, Jules-Étienne et Charles-Octave d'Ersu.

La famille d'Ersu a fourni des médecins, des officiers, des magistrats, etc.

Principales alliances : d'Ambry, de Lattre, Dragon de Gomiécourt 1847, du Rosel de Saint-Germain 1875, Achard de la Vente 1903, le Provost de Saint-Jean 1901, Borel de Brétizel 1875, Cornereau, Depaul de Saint-Marceaux 1880, Picart de Préville, Dufour de Quetteville 1912, etc.

**ERTAULT de la BRETONNIÈRE et du BOISMELLET.** Armes : *d'argent à un léopard de sable, surmonté d'une étoile de gueules.*

La famille ERTAULT DE LA BRETONNIÈRE appartient à la noblesse de l'ancien diocèse de Nantes, en Bretagne.

M. de la Messelière en a donné une généalogie dans ses *Filiations bretonnes*.

La famille Ertault de la Bretonnière paraît avoir eu pour berceau la paroisse de Rézé où le nom d'Ertault est connu depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Elle est vraisemblablement une branche d'une famille Ertault qui a donné au xvii<sup>e</sup> siècle toute une série de maîtres monnayeurs à la Monnaie de Nantes.

Noble homme Mathurin Ertault, Sgr de la Bretonnière, marié à Elisabeth Bourget, fut anobli par l'échevinage de Nantes qu'il exerça en 1662, 1663, 1664 et 1665. Son fils, autre Mathurin Ertault, Sgr de la Bretonnière et de la Mastière, marié le 30 juillet 1684 à Renée Bourgouin, fut nommé en 1683 procureur du Roi à la prévôté de Nantes. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et fut maintenu dans sa noblesse, en vertu des privilèges de l'échevinage de Nantes exercé par son père, d'abord le 9 décembre 1692, puis le 3 mars 1701, par jugements de l'intendant de la province. Il fut père de Pierre Ertault, Sgr des mêmes domaines, né en 1686, conseiller au présidial de Nantes en 1730, qui épousa en 1724 Michelle Macé des Vernelles, grand-père de Pierre-François Ertault, Sgr des mêmes domaines et de Pierre-Blanche, né en 1740, conseiller au présidial de Nantes, qui épousa en 1769 Marie-Françoise Polly, fille d'un secrétaire auditeur en la Chambre des comptes, et bisaïeul de Pierre-Marc Ertault de la Bretonnière qui prit une part active en 1832 à l'insurrection suscitée en Vendée par M<sup>me</sup> la duchesse de Berry. Pierre-Léandre Ertault de la Bretonnière, fils de ce dernier, marié en 1823 à M<sup>lle</sup> Luzeau de la Mulonnière, décédé à Nantes en 1871, prit également part à l'insurrection légitimiste de 1832. Ses deux fils, Pierre-Léon Ertault de la Bretonnière, né à Nantes en 1824, marié successivement à M<sup>lle</sup> Delandes de Bagneux et à M<sup>lle</sup> de Cadaran, et Charles-Léandre Ertault de la Bretonnière du Boismellet, né à Nantes en 1827, marié à M<sup>lle</sup> Thibault de la Pinière, décédé en 1893 au château du Boismellet, ont été les auteurs de deux rameaux.

La famille Ertault a fourni un échevin et des conseillers au présidial de Nantes, des officiers, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Macé des Vernelles, Prudhomme de Langle 1798, Luzeau de la Mulonnière 1823, Delandes de Bagneux, de Cadaran 1855, de Goué 1886, de la Roche-Saint-André 1887, Allard de Grand-

maison 1896, de Botherel 1889, Macé de la Barbelais 1891, de Bruc, Thibault de la Pinière, Marcetteau de Brem 1886, etc.

**ERVAU** (le Large d'). Voyez : LELARGE D'ERVAU.

**ERVILLÉ** (d'Autemarre d'). Voyez : AUTEMARRE D'ERVILLÉ (d').

**ESCAFFRES** (d'). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable ; aux 2 et 3 coupé d'azur à un lion d'argent et d'or à une vache passante de gueules, colletée et clarinée d'or, qui est de Barasc.*

La famille D'ESCAFFRES appartient à la très ancienne noblesse de l'Auvergne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages que Lainé, Bouillet, Tardieu et le docteur de Ribier ont consacrés aux vieilles familles de cette province. On trouvera aussi dans le *Nouveau d'Hozier*, au mot Descaffres, les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1784 pour être admis à l'École militaire.

La famille d'Escaffres paraît être originaire du Languedoc où une famille du même nom florissait dès le XI<sup>e</sup> siècle dans les vicomtés d'Albi et de Carcassonne. Lainé et Bouillet mentionnent Hugues d'Escaffres, puissant seigneur languedocien cité dans deux actes de 1010 et de 1023. Pierre et Hugues d'Escaffres, fils d'Hugues, sont nommés dans l'accord intervenu en 1071 entre le comte de Toulouse et le comte de Barcelone touchant leurs prétentions respectives sur le Lauragais. On trouve le nom des d'Escaffres du Languedoc dans un certain nombre d'actes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

La famille d'Escaffres est connue en Auvergne depuis un Guillaume d'Escaffres qui possédait dès 1274 la seigneurie de Trioulou, près de Maurs, et qui en rendit hommage au vicomte de Carlat en 1279. Le jugement de maintenue de noblesse obtenu par les d'Escaffres en 1668 en fait remonter la filiation à un Bégon d'Escaffres, écuyer, sieur de Carégues, Trioulou, le Peyroux, etc., qui épousa Bertrande de Canis par contrat passé en 1406 devant Remy, notaire. D'après Bouillet, ce gentilhomme aurait été fils d'Alexis d'Escaffres, neveu de Jean d'Escaffres, qui était en 1368 bailli royal des montagnes d'Auvergne, et petit-fils de Pierre d'Escaffres qui servait dans la compagnie du comte de Foix, lors d'une revue passée à Mont-de-Marsan en 1339, et qui aurait été lui-même petit-fils de Guillaume d'Escaffres, mentionné plus haut. Il fut père d'Astorg d'Escaffres qui épousa Antoinette de Montarnal par contrat du 10 juillet 1444 et qui continua la lignée. Jacques d'Escaffres, écuyer, sieur de Trioulou, marié en 1650 à Mar-

guerite de Boutaric, son frère, Bernard d'Escaffres, sieur du Cluzel, marié en 1662 à Marguerite de Chapt de Rastignac, et leur cousin, Géraud d'Escaffres, sieur de la Garde, tous domiciliés dans l'élection d'Aurillac et la prévôté de Maurs, furent maintenus dans leur noblesse, le 31 mars 1668, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Pierre d'Escaffres, sieur de Crouzols, arrière-petit-fils de Bernard, né en 1739 à Ronesques, au diocèse de Saint-Flour, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 27 janvier 1763, par arrêt de la Cour des aides de Clermont. Il avait épousé, le 17 août 1762, Françoise Chaumon, fille d'un marchand. Son fils, Antoine d'Escaffres, né en 1775 à Marmanhac, au diocèse de Saint-Flour, fit en 1784 pour être admis à l'École militaire les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut.

La famille d'Escaffres, peut-être éteinte aujourd'hui, était représentée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par trois frères, nés en 1801, 1804 et 1805. Joséphine d'Escaffres, décédée en 1886, épousa en 1834 le comte Alphonse de Saint-Exupéry. Marie-Sophie d'Escaffres épousa vers 1860 M. Grellet du Peirat. M. d'Escaffres était en 1889 avocat à Rochefort.

La famille d'Escaffres, en somme assez obscure, a produit peu de personnages de marque. Un de ses membres, Claude d'Escaffres de Trioulou, fut reçu en 1596 chanoine comte de Brioude.

Son chef portait sous Louis XVI le titre de vicomte de Ronesques.

Principales alliances : de Chapt de Rastignac-Messillac, de la Salle (de Rochemaure) 1736, de Saint-Exupéry 1834, du Pouget de Nadaillac, Grellet du Peirat vers 1860, etc.

**ESCAILLE** (de l') et **DESFORGES** de l'**ESCAILLE**, en Belgique et en France. Armes anciennes (d'après la tradition) : *d'azur à trois étoiles d'or*. — Armes concédées par Charles-Quint en 1548 : *d'azur à une main gantelée d'argent tenant le licol d'une bride de sable*. — Armes actuelles : *de gueules à une main gantelée d'argent tenant le licol d'une bride de sable* (aliàs *de même*); *au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable*. — Supports : *deux chevaux d'argent*. — Timbre : *un casque d'acier, poli et reluisant, taré de profil, la visière abattue, orné de son bourrelet et de ses lambrequins d'argent et de gueules*. — Cimier : *une tête et un col de cheval d'argent bridé de gueules*.

La famille DE L'ESCAILLE est très anciennement connue dans le Brabant-Wallon, en Belgique.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Théâtre de la noblesse de Brabant* et dans le *Nobiliaire des Pays-Bas et du*

*comté de Bourgogne* publié à Gand en 1865 par le baron de Herckenrode. L'*Annuaire de la noblesse de Belgique* de 1875 en contient une généalogie complète.

Tarlier et Wauters mentionnent dans leur *Histoire de la ville de Nivelles* et dans leur *Histoire du comté de Nivelles* un Yvain de l'Escaille, chevalier, qui était en mai 1277 vassal du seigneur d'Oiskerque et qui est encore mentionné dans un acte de novembre 1288.

Bernard de l'Escaille, Sgr de Faulez, auquel remonte la filiation, servait en qualité d'homme d'armes dans les armées de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Il fut bailli de Houtain et acquit la terre del Warde-sous-Perwez. Son petit-fils, François Escaille, Sgr de Faulez, archer de la noble garde du corps de l'empereur Charles-Quint, obtint, par diplôme de ce prince donné à Bruxelles le 12 novembre 1548, la permission de porter les armoiries décrites en tête de cet article. D'après une tradition il aurait obtenu cette faveur pour avoir sauvé la vie du monarque dans une de ses expéditions d'Afrique. Ce diplôme de 1548 est rapporté tout au long dans l'*Annuaire de la noblesse* de Belgique. François Escaille, ou de l'Escaille, avait épousé Jeanne de Ferry. Il fut père de Jean de l'Escaille, Sgr de Faulez, et grand-père de Pierre de l'Escaille qui mourut à Perwez le 12 janvier 1625. De son mariage avec Walburge Denys ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils, Laurent et Michel, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces deux frères, Laurent de l'Escaille, licencié ès lois, secrétaire du grand bailli du Brabant-Wallon, puis chef maieur d'Incourt, décédé le 4 février 1679, avait épousé à Jodoigne, le 14 août 1629, Agnès Goffin. Son descendant, François de l'Escaille, né à Bruxelles en 1750, décédé dans la même ville en 1821, épousa en 1777 Isabelle-Pétronille Simons. Il en eut trois fils, Louis-Constantin, colonel, gouverneur militaire de la Flandre Occidentale, décédé à Bruges en 1842, Charles-Joseph et Charles-Gustave, qui furent les auteurs de trois rameaux. C'est au premier rameau, demeuré belge, qu'appartient M<sup>lle</sup> Sidonie de l'Escaille, née en 1832, qui fut gouvernante des princesses de Danemark. Charles-Joseph de l'Escaille, auteur du deuxième rameau, se maria dans la Guyane hollandaise à Elisabeth Brédias; il fut père de Charles-Joseph de l'Escaille, né à la Guyane en 1814, général de brigade en Belgique, qui demeura célibataire, et de Louis de l'Escaille qui vint se fixer en France et qui laissa plusieurs enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Vivès. Un fils de celui-ci, le baron Maurice de l'Escaille, chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur, marié en 1898 à M<sup>lle</sup> de

Chênelette, est glorieusement tombé au champ d'honneur en janvier 1917. Charles-Gustave de l'Escaille, né en 1780, auteur du troisième rameau, vint se fixer en France et mourut à Gisors en 1850. Il laissa trois fils : 1° Jules, né à Paris en 1817, qui épousa en 1850 M<sup>lle</sup> Desforges de Vassan et qui en eut six enfants ; 2° Charles-Félix, né à Gisors en 1824, prélat de la maison de S. S., doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris, décédé en 1901 ; 3° Paul, né à Gisors en 1826, qui épousa à Paris en 1869 M<sup>lle</sup> de Chefdu Bois et qui en eut postérité. Un représentant de ce rameau, Albert-Louis-Julien de l'Escaille, né à Paris le 3 novembre 1853, fut autorisé, par décret du 8 novembre 1879, à faire précéder son nom de celui de la famille de sa mère et à s'appeler : DESFORGES DE L'ESCAILLE.

Michel de l'Escaille, auteur de la branche cadette, demeurée belge, servit dans les armées du duc de Lorraine, fut plus tard grand-bailli de Lothier et fit son testament le 5 septembre 1651. Ses deux fils, Laurent et Henri, furent les auteurs de deux rameaux. Le chef du premier rameau, Godefroy-Servais de l'Escaille, né à Namur en 1685, fut anobli, avec confirmation et approbation d'armes et concession de supports, par diplôme de l'empereur Charles VI du 8 octobre 1718, enregistré dans la matricule de l'Empire ; il obtint encore confirmation de noblesse, avec rétroaction au 8 octobre 1718, par nouvelles lettres du 28 novembre 1736. Il n'eut qu'un fils qui demeura célibataire et qui fut le dernier représentant de son rameau. Henri de l'Escaille, auteur du second rameau, épousa Anne-Marie de Tombeur. Son petit-fils, Gabriel-François de l'Escaille, né à Tirlemont en 1706, recueillit, par héritage du conseiller Hubert de Tombeur, la seigneurie de Liez que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours près de Louvain. Il fut père d'Emmanuel-Michel de l'Escaille de Liez, né en 1759, premier échevin de Tournay, décédé en 1827, qui continua la lignée. Les représentants de ce rameau ont fait reconnaître leur noblesse en Belgique par diplôme royal du 15 mai 1886.

La famille de l'Escaille a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de terre et de mer très distingués.

Principales alliances : de Baillet-Latour 1828, du Jardin 1809, van Damme, de Schiervel, de Loustal, de Tombeur, de Vivès, Barbou des Courières 1892, Agniel de Chenelette 1898, du Breuil de Théon de Chateaubardon, d'Erp 1864, de Radiguès de Chenevières 1868, etc.

Il a existé dans la noblesse de Lorraine deux familles de l'Escaille qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles, passée en Normandie dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, adopta à cette époque le nom de : DE L'ESCALLE

sous lequel elle s'est perpétuée jusque dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Il lui sera plus bas consacré une notice. Une de ses représentantes, Claudine de l'Escaille, née en 1556, avait épousé André Quennaudon. Leur fils, Charles Quennaudon, ou Quenauldon, fut autorisé, par lettres patentes du 24 juillet 1608, à relever la noblesse et les armoiries de la famille de sa mère. Il fut le fondateur d'une nouvelle famille de l'Escaille, aujourd'hui de l'Escale, à laquelle il sera également plus bas consacré une notice.

L'autre famille lorraine de l'Escaille portait pour armes : *de sinople à trois cailles d'or, 2 et 1*. Son auteur, Jacques de l'Escaille, né en 1679, avocat fiscal au comté de Ligny, maire de cette ville, fut anobli, le 10 avril 1736, par lettres patentes du Duc. Il épousa d'abord Marguerite Tabernat, puis, en 1743, M<sup>me</sup> veuve Gilles de Pavant, née Anne Savoy, qui se remaria en troisième noces à Guillaume de Vendières. Antoinette de l'Escaille, de la paroisse de Ligny, au diocèse de Toul, épousa vers 1720 Frédéric de Gallois de Rampont. Cette famille paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Lorraine.

**ESCAIRAC de LAUTURE** (d') : Voyez : ESCAYRAC (d').

**ESCALE** (de l'), ou de **LESCALE**, anciennement **QUENAUDON**, en Lorraine. Armes de la famille Quenauldon, abandonnées depuis 1608 : *écartelé d'azur et d'argent*. — Armes de la famille de l'Escaille ou de l'Escale, au nom et aux armes de laquelle la famille Quenauldon fut substituée par les lettres de noblesse de 1608 : *d'azur à une croix engreslée d'argent, cantonnée aux 1 et 4 d'une poire de bon chrétien d'or et aux 2 et 3 d'un éperon d'argent posé en barre, la molette en haut*. — Plus tard la famille de l'Escale, ou Quenauldon de l'Escale, abandonna ces armoiries pour prendre celle de la famille della Scala de Vérone dont elle se croyait issue<sup>1</sup> : *de gueules à une échelle d'argent; au chef d'or chargé d'une aigle de sable à deux têtes couronnées*. — Devise : **SEMPRE FIDELE**.

La famille **DE L'ESCALE**, ou **LESCALE**, appartient à la noblesse de Lorraine.

M. le baron de Dumast en a donné une généalogie très complète dans les annotations de la *Chambre des comptes du duché de Bar*, le manuscrit de C.-P. de Longeaux qu'il a publié en 1907. On trouvera

<sup>1</sup> On peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* que d'Hozier de Sérigny refusa d'accepter ces armoiries quand la famille de l'Escale fit en 1777 des preuves de noblesse pour l'Ecole militaire.

aussi dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Antoine de Lescale, né en 1736, fit d'abord, en 1777, pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Antoine-Catherine, né à Villotte en 1766, décédé pendant l'émigration sans laisser de postérité, puis, en 1782, pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Louise-Adélaïde, née à Villotte en 1773, mariée en l'an IV à M. Ulry. Le vicomte de la Messelière a, enfin, consacré aux l'Escale une de ses *Filiations bretonnes*.

La famille de l'Escale avait pour nom primitif celui de Quennaudon, ou Quenauldon. Elle descend d'André Quenauldon, Sgr de Manouville, valet de chambre du duc de Lorraine, demeurant à Villers-au-Vent, qui épousa à une date inconnue Claudon de l'Escaille, née le 10 janvier 1556 à Louppy-le-Château. Celle-ci appartenait à une famille noble qui s'est perpétuée en Normandie sous le nom de : de l'Escale jusque dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle et à laquelle il sera plus bas consacré une notice. Son fils, Charles Quenauldon, demeurant à Villotte-devant-Louppy, marié le 1<sup>er</sup> mars 1604 à Marguerite Berbier, fut autorisé, par lettres du duc de Lorraine du 24 juillet 1608, à reprendre la noblesse et les armes de la famille de l'Escaille à laquelle appartenait sa mère. Il mourut, le 4 janvier 1612, à Louppy-le-Château. Il laissa trois fils : 1<sup>o</sup> Henri Quenauldon de l'Escale, né en 1605 à Villotte-devant-Louppy, dont il va être parlé ; 2<sup>o</sup> François Quenauldon de l'Escale, né en 1608, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, François de l'Escale, reçu en 1713 conseiller en la Chambre des comptes de Bar, décédé en 1743 ; 3<sup>o</sup> Charles Quenauldon de l'Escale, né en 1612, dont le petit-fils, Jean-François de l'Escale, né en 1678, décédé à Louppy en 1741, n'eut que deux filles, M<sup>mo</sup> de Hédouville et M<sup>me</sup> Drouyn. Henri Quenauldon de l'Escale fut de 1641 à 1643 grand-maître des eaux et forêts du duché de Bar et épousa à Bar-le-Duc en 1629 Louise Didelot. Leur fils, Antoine, né en 1635, laissa définitivement tomber en désuétude le nom de Quenauldon pour ne conserver que celui de l'Escale. Il épousa successivement en 1665 Jeanne de Mussey, fille d'un conseiller en la Chambre des comptes de Bar, et en 1685 Jeanne Dumoulin et mourut à Villotte en 1715. Il laissa deux fils : 1<sup>o</sup> Antoine, né du premier lit en 1670, qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Henri-Joseph, Sgr d'Affléville, né en 1688, dont le petit-fils, Charles-Melchior, né à Bar en 1770, décédé dans la même ville en 1830, épousa en 1802 M<sup>lle</sup> de Saillet, décédée en 1867, et en eut une fille unique, M<sup>mo</sup> Marchal, décédée dès 1829. Antoine de l'Escale fut capitaine au régiment d'Orléans et épousa en 1708 Jeanne Gaynot, fille d'un ingénieur du Roi. Leur fils, Antoine de l'Escale, chevalier, Sgr de Villotte, né à Bar en 1709, capitaine au



régiment de Bourgogne, gouverneur d'Almanza, en Espagne, marié en 1735 à Marguerite-Françoise de la Ruelle, décédé en 1785, obtint, le 26 juin 1775, un certificat d'ancienne noblesse de la Chambre des comptes, Cour des aides et monnaies du duché de Bar. Il avait obtenu en 1752 l'admission parmi les cadets-gentilshommes de son fils aîné, Antoine de l'Escale, né en 1736, marié dans la suite à M<sup>lle</sup> de Lambert. Sa descendance est représentée de nos jours par un certain nombre de rameaux dont l'un est venu se fixer en Bretagne au cours du xix<sup>e</sup> siècle.

Antoine de l'Escale, Sgr en partie de Villotte-devant-Louppy et du fief de la Cour, et plusieurs de ses parents prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc.

La famille de l'Escale a fourni des officiers distingués, dont plusieurs furent chevaliers de Saint-Louis, un conseiller en la Chambre des comptes de Bar, etc.

Son chef, Antoine de l'Escale, né en 1847, marié en 1868 à M<sup>lle</sup> Duverger de Cuy, décédé en 1907, s'était cru en droit de prendre le titre de comte du Saint-Empire en vertu du privilège accordé en 1434 par l'empereur Sigismond à tous les descendants d'Antoine della Scala, prince dépossédé de Vérone, son ancêtre.

Principales alliances : de Gallois de Rampont, Didelot 1629, de la Morre 1654, Vyart de Tronville 1694, de la Ruelle 1735, d'Alençon 1784, de Hédouville, de Belchamps, de Raguet de Brançon 1785, de Brigeat de Lambert, de Spinette 1837, de Longeaux 1861, de Clugny 1894, le Marchand 1905, de Guillebon 1906, Duverger de Cuy 1868, Texier d'Arnoult 1894, de Cavelier de Mocomble 1878, de Siochan de Kersabiec 1892, de Jouan de Kervennoael 1909, de Fransures 1785, de Marne 1718, 1808, de Lonlay 1810, de Portier de Villeneuve 1866, de Manessy 1760, de Noirel 1783, de Saillet 1802, Drouyn, de Bigault de Fouchères 1843, etc,

**ESCALE** (de l' ), en Lorraine et en Normandie. Armes primitives : *d'azur à une croix engreslée d'argent, cantonnée aux 1 et 4 d'une poire de bon chrétien d'or et aux 2 et 3 d'un éperon d'argent posé en barre, la molette en haut.* — Au cours du xvii<sup>e</sup> siècle la famille de l'Escale abandonna ces armoiries pour adopter celles de la famille della Scala de Vérone dont elle se croyait issue : *de gueules à une échelle à cinq échelons d'argent, élargie par en bas ; au chef aussi d'argent chargé d'une aigle de sable à deux têtes couronnées.* — Ce sont ces armes qu'un de ses membres fit enregistrer à l'Armorial général de 1696.

La famille DE L'ESCALE, anciennement DE L'ESCAILLE, OU DE L'ESCALE,

vint de Lorraine se fixer en Normandie sous le règne de Louis XIII.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1786 pour être admis parmi les pages du roi Louis XVI.

Michel de l'Escaille, auquel remonte la filiation, mourut, le 14 février 1476, à Laheycourt, en Barrois. Il avait épousé à une date inconnue noble Elisabeth de Sommeilles. Leurs trois fils, Henri, Robert et Gérard Lescaille, furent autorisés le 15 juin 1501, par lettres patentes du duc de Lorraine, à reprendre la noblesse d'un Jean Dumont, dont leur mère descendait en ligne féminine, et à en porter les armes.

Malgré cet anoblissement de 1501 on chercha plus tard à rattacher la famille de l'Escaille, ou de l'Escalle, à la puissante maison italienne della Scala qui donna depuis 1259 à la ville de Vérone une série de princes, ou de podestats. On fit alors de Michel de l'Escaille, décédé en 1476, le fils d'un Antoine della Scala, ou de l'Escalle, prince de Vérone et de Vicence, qui, ayant été chassé de ses États, serait venu en 1413 se fixer sur les confins de la Lorraine et de la Champagne et y aurait épousé Marguerite de Martigny.

Robert Lescaille, un des trois frères anoblis en 1501, fut père de noble homme Claude de l'Escaille, qui épousa à Louppy en 1536 demoiselle Louise Maillet, fille d'un capitaine gruyer et receveur de cette ville. Claude de l'Escaille eut de cette union plusieurs filles dont l'une, Claudine, ou Claudon, épousa André Quenauldon, auteur de la famille de l'Escalle, anciennement Quenauldon de l'Escaille, à laquelle a été consacrée la précédente notice. Claude de l'Escaille eut aussi deux fils dont l'aîné, Antoine, continua la lignée et dont le second, Robert, alla faire souche en Suisse. Honoré seigneur Antoine de l'Escalle, chevalier, Sgr de Longchamps, Noncourt, etc., né à Bar le 8 décembre 1541, épousa, par contrat du 15 mai 1570, honorée dame Anne Gaulme. Il en eut six fils : 1<sup>o</sup> Mathieu, Sgr de Longchamps, qui épousa Philippe Colesson par contrat passé le 3 septembre 1595 devant notaire à Bar et dont le fils, Antoine, épousa Marguerite de Condé ; 2<sup>o</sup> Nicolas, protonotaire apostolique, gentilhomme de la chambre du pape Paul V, chevalier de l'Eperon d'or ; 3<sup>o</sup> Scipion, capitaine et gouverneur de Gondrecourt ; 4<sup>o</sup> Jacques, sieur de Noncourt, domicilié à Saint-Urbain, qui fit reconnaître sa noblesse, le 17 mai 1616, par sentence des président, élus et conseillers du Roi sur le fait des aides et tailles en l'élection de Vitry ; 5<sup>o</sup> Antoine ; 6<sup>o</sup> François, sieur de Sirméon, qui continua la lignée et dont il va être parlé.

Ce fut François de l'Escalle, sieur de Sirméon, le plus jeune de ces six frères, qui vint se fixer en Normandie. Il épousa demoiselle

Marie de Brossard par contrat passé le 25 février 1629 devant notaires royaux en la vicomté de Falaise. Leur fils, François de l'Escalle, écuyer, sieur des Vaultx, dans la paroisse de Saint-Didier, épousa le 24 novembre 1665 demoiselle Marie du Mesnil. Il était garde du corps quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 15 janvier 1671, par arrêt du Conseil d'Etat rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fut père d'Antoine de l'Escalle, sieur de Boishébert, qui épousa, le 21 juin 1686, Françoise Thomas des Chesnes, fille d'un lieutenant général des eaux et forêts au duché d'Alençon, et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Falaise). Le petit-fils de celui-ci, Antoine-Louis-Etienne de l'Escalle, écuyer, Sgr du Boishébert, né en 1739, marié à Séez en 1768 à Marguerite-Ambroise de Brossard, était sous Louis XVI conseiller du Roi, avocat au bailliage et siège présidial d'Alençon. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et se fit représenter à celles tenues à Falaise. Il avait fait en 1786 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages du Roi de son fils, Antoine-François, né à Alençon en décembre 1771.

La famille de l'Escalle comptait encore des représentants dans l'arrondissement de Pont-l'Évêque quand M. de Magny fit paraître son *Nobiliaire de Normandie*, en 1862. Elle paraît être aujourd'hui éteinte.

Principales alliances : de Bernard de la Rozière, de Vauquelin, du Mesnil, Thomas des Chesnes, de Brossard, etc.

**ESCALIER de LADEVÈZE.** Armes : d'azur à un escalier en pyramide de trois marches d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent (aliàs de trois molettes d'éperon d'or). — Aliàs : d'azur à une croix haussée d'or posée sur trois degrés du même. — Supports : deux licornes. — Devise : NUNQUAM RETRO.

La famille ESCALIER DE LADEVÈZE, d'honorable bourgeoisie, a eu pour berceau le bourg des Vans, dans les Cévennes.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1902. On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux.

Pierre Escalier était consul de Viviers en 1561. Le sieur Jacques Escalier, plus tard bailli du bourg de Burzet, épousa, le 6 septembre 1631, demoiselle Gabrielle d'Audoyer du Fau. Celle-ci, étant devenue veuve, se remaria, le 30 décembre 1649, à un parent de son mari, Etienne Bernardy, qui fut tenu de faire précéder son nom de celui de la famille Escalier. Elle fut mère d'Antoine Escalier-Bernardy,

docteur ès droits, bailli de Burzet, marié en 1672 à Madeleine de Veyrier.

Jean-Marien Escalier de la Devèze épousa dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle Anne-Eléonor Delor. Il en eut deux fils : 1<sup>o</sup> Jules-Joseph Escalier de la Devèze, conseiller à la Cour de Nîmes qui eut une nombreuse postérité de son mariage avec M<sup>lle</sup> Sauvan; 2<sup>o</sup> Gustave-Gaspard Escalier de la Devèze, né en 1810, conservateur des hypothèques, dont la fille unique épousa en 1869 M. Durand de Grossouvre. M. Escalier de Ladevèze a été nommé en 1901 conseiller général du canton d'Aramon (Gard).

Principales alliances : de la Porte d'YSSERTIEUX 1843, Durand de Grossouvre 1869.

**ESCALOPIER** (de l'), ou de **LESCALOPIER**. Armes : *de gueules à une croix d'or cantonnée de quatre croissants du même.*

La famille DE L'ESCALOPIER, OU DE L'ESCALOPIER, est une des plus distinguées de la noblesse de robe parisienne.

Les généalogistes anciens ont cherché à la faire descendre de la puissante famille italienne della Scala qui régna à Vérone au moyen âge et à laquelle on a voulu aussi rattacher les familles de l'Escale et de l'Escalle rapportées plus haut.

On trouvera des renseignements sur les l'Escalopier dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans les *Annuaire de la noblesse* de 1859 et 1877, etc. Une *Généalogie de M. le président l'Escalopier*, imprimée à Chalons en 1628, fut réimprimée au XVIII<sup>e</sup> siècle sous le titre suivant : *Mémoire généalogique de la maison de l'Escale de Vérone dont une branche a fait souche à Paris sous le nom de l'Escalopier*; ce travail donne la filiation depuis Jules l'Escale qui fut créé par Jules César gouverneur de la ville de Scalalis, en Lombardie.

Un tableau généalogique conservé dans les manuscrits de Chérin donne la filiation depuis Pierre Lescale, domicilié rue des Parcheminières, à Paris, inhumé à Saint-Etienne-du-Mont, dont le fils, Bureau Lescale, dit Lescalopier, marchand bourgeois de Paris en 1447, mourut le 29 mai 1492. Bureau Lescalopier eut trois fils : 1<sup>o</sup> Jean, procureur en Cour d'église, dont le fils, également appelé Jean, procureur au Parlement, mourut sans postérité ; 2<sup>o</sup> Henri, marchand épiciier, bourgeois de Paris, marié à Jeanne le Page, dont le fils, Robert, fut procureur au Chatelet et dont la descendance s'éteignit avec l'arrière-petit-fils de celui-ci, Jean-François-Paul Lescalopier, brigadier

dier de la deuxième compagnie des mousquetaires, marié successivement en 1677 à Anne de Languedoc et en 1684 à Anne Parfait, veuve de M. de Saint-Laurent, décédée en 1735 ; 3° Nicolas, marchand bourgeois de Paris, décédé en 1538, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Jean Lescalopier, marchand bourgeois de Paris, receveur payeur des gages de messieurs de la Cour du Parlement, décédé en novembre 1563, fut un des quatre échevins de la ville de Paris d'abord en 1553, puis en 1562, c'est-à-dire à une époque où ces fonctions n'étaient pas encore anoblissantes. Il avait épousé Marie Lhermite, fille d'un marchand chapelier. Il en eut deux fils, Nicolas et Pierre, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée subsiste avec distinction. Son auteur, Nicolas Lescalopier, marié en 1554 à Denise Scopart, était en 1564 trésorier des gages des officiers du Parlement de Paris. Il fut trésorier de France à Caen, fut élu en 1571 échevin de Paris, fut pourvu, le 12 mars 1597, de l'office de conseiller-secrétaire du Roi et de ses finances, qu'il ne tarda pas à résigner en faveur de son fils, et mourut en 1610. Il avait été reçu, le 19 février 1598, conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris et conserva cet office jusqu'en 1602. Il avait, paraît-il, été pourvu en 1582 d'un office de conseiller-maitre en la même Chambre, mais n'avait pas été reçu. Son fils, Jean Lescalopier, marié à Marthe Gobelin, fille du fondateur de la manufacture des Gobelins, décédé prématurément en 1620, fut un magistrat éminent. Il fut successivement conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes en 1605, conseiller d'État, président à mortier en 1614 et, enfin, chancelier de la Reine-mère en 1616. Il laissa deux fils dont l'aîné, Balthazar de l'Escalopier, né en 1605, conseiller au Parlement de Paris en 1626, marié en 1636 à Charlotte Germain, décédé en 1660, continua la lignée et dont le puîné entra dans les ordres et jouit de son temps d'une grande réputation comme prédicateur. Gaspard de l'Escalopier, fils de Balthazar, fut conseiller au Parlement de Paris et mourut en 1708. Son fils, César-Charles de l'Escalopier, né en 1671, fut successivement conseiller au Parlement de Paris en 1694, intendant du commerce, intendant de Champagne en 1711, conseiller d'État et premier président au Grand Conseil en 1742. Il mourut en 1753 laissant trois fils de son mariage, en 1703, avec Anne-Thérèse Charrier : 1° Gaspard-Charles de l'Escalopier, intendant de Montauban en 1740, puis de Tours en 1756, conseiller d'État en 1766, qui épousa en 1737 Anne Leclerc de Lesseville et qui continua la lignée ; 2° Charles-Armand de l'Escalopier de Nourar, né en 1709, avocat général, puis président, au Grand Conseil, littérateur distingué, décédé en 1779 ; 3° Charles-François de l'Escalopier, officier de

cavalerie, décédé en 1789, qui épousa M<sup>lle</sup> de Pâris de la Brosse, née en 1732, et qui en eut des enfants. Armand-Charles, fils aîné de Gaspard-Charles, fut connu sous le titre de marquis de Lescalopier. Il était conseiller au Parlement de Paris à l'époque où éclata la Révolution ; il épousa en 1807 M<sup>lle</sup> de Bailly de Fresnay, décédée en 1848 à l'âge de 71 ans, et en eut un fils, Joseph-Charles, marquis de Lescalopier, né en 1812. Il eut un frère qui fut admis dans l'ordre de Malte et qui a également laissé postérité. Le comte Charles de Lescalopier, était sous Napoléon III conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Le comte Louis-Félix de l'Escalopier, décédé en 1909 à l'âge de 92 ans, fut conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Pierre Lescalopier, auteur de la branche cadette, épousa, le 22 octobre 1578, Madeleine Séguier et fut reçu conseiller au Parlement de Paris le 31 janvier 1583. Il fut père de Pierre Lescalopier, premier échanson de la Reine, marié en 1602, et grand-père de Nicolas Lescalopier, chevalier, qui épousa Yolande de Béthencourt. Celui-ci eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1<sup>o</sup> Maximilien-Joseph, décédé à l'âge de 22 ans ; 2<sup>o</sup> Nicolas, aumônier et prédicateur du Roi, décédé en 1666 ; 3<sup>o</sup> Anne-Suzanne, qui épousa Louis-Scipion de Saint-Martin. M<sup>me</sup> de Saint-Martin paya en 1668 la somme de 600 livres pour un tiers du relief de la seigneurie de Brunel, près de Chartres, qu'elle avait recueillie par héritage de son frère, Maximilien-Joseph de l'Escalopier.

M. de l'Escalopier, chevalier, conseiller du Roi, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Chaumont, en Vexin.

En dehors des personnages mentionnés plus haut, la famille de l'Escalopier a fourni un grand nombre de magistrats, des officiers, etc.

Elle a conservé jusque dans les dernières années du xix<sup>e</sup> siècle l'hôtel patrimonial qu'elle avait fait construire place Royale sous le règne de Louis XIII.

Principales alliances : de Saint-Martin, de Pâris de la Brosse, Leclerc de Lesseville, de Bailly de Fresnay 1807, Pantin de la Guère 1866, Cauchy, de Maistre 1899, Petit de Leudeville 1876, de la Hougue 1905, Billard de Saint-Laumer 1869, etc.

### **ESCANYÉ**, en Roussillon.

Famille de haute bourgeoisie du Roussillon.

Sébastien ESCANYÉ, né en 1759 à Mostel, était homme de loi à Vinça quand, en 1791, il fut élu député des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée législative. Son fils, Ferdinand-Sébastien Escanyé, né à Vinça

en 1795, lieutenant-colonel d'état-major, décédé à Perpignan en 1874, fut député des Pyrénées-Orientales sous Louis-Philippe. Il fut lui-même père de Frédéric Escanyé, né à Thuir en 1833, avocat à Perpignan, qui a été élu plusieurs fois depuis 1876 député républicain de l'arrondissement de Prades.

**ESCARS**, aujourd'hui des **CARS**, (de Pérusse d'). Voyez : PÉRUSSE DES CARS (DE).

**ESCATHA** (d'). Armes : d'azur à neuf besants d'or, 3, 3, 3, aliàs groupés trois par trois, les groupes posés deux et un.

La famille d'ESCATHA appartient à la noblesse du Périgord.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier*.

La famille d'Escatha revendique une origine très reculée. Les généalogistes lui attribuent pour premier auteur connu Raymond d'Escatha, chevalier, Sgr des Vignes, dont le fils, Elie, damoiseau, passa une transaction le jeudi avant la fête de saint André de l'année 1356.

Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* fait remonter la filiation à Antoine d'Escatha qui avait épousé Catherine de Graulet et dont le fils, Louis d'Escatha, écuyer, épousa Marguerite Chassarel par contrat du 22 mai 1533 et fit son testament le 24 décembre 1563. Mais une note de d'Hozier apprend que ces actes de 1533 et de 1563 sont faux. Louis Descatha est, du reste, simplement qualifié notaire royal dans des actes du 25 avril 1506 et du 10 janvier 1516. Les premiers auteurs de la famille d'Escatha étaient imposés aux rôles des tailles de la ville de Saint-Astier. Geoffroy d'Escatha, fils de Louis, épousa Antoinette de la Tour par contrat du 25 juillet 1569 dans lequel il ne prend aucune qualification nobiliaire. Il se remaria le 22 mars 1588 à Marguerite Baudet. Il fut père de François d'Escatha, sieur de Beauretour, qui épousa Marguerite de Testard par contrat du 3 mai 1623, et grand-père de Jean d'Escatha, sieur du Migord, qui épousa Marguerite Grand par contrat du 20 mai 1665 et qui continua la lignée.

Gabriel d'Escatha, sieur des Marais et des Vignes, aide-major des cheveu-légers du Dauphin, marié en 1650 à Marguerite de Paty, puis à Marie Chabrier de Lesmarie ; Louis d'Escatha, sieur de Beauretour et du Petit-Puy ; et son frère, Jean d'Escatha, sieur du Migord, mentionné plus haut, domiciliés le premier dans la sénéchaussée d'Agen, les deux autres dans celle de Périgueux, furent maintenus dans leur

noblesse, le 3 septembre 1698, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Ce jugement, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, fait remonter la filiation à un Jean d'Escatha, sieur des Vignes, qui aurait épousé vers 1480 Peyronne de Belcier. Mais peu de temps après il fut établi que la famille d'Escatha n'avait obtenu ce jugement de 1698 qu'en produisant des titres faux. Dès le 30 mai 1700, un nouveau jugement du même magistrat révoquait le premier et condamnait MM. d'Escatha à payer comme usurpateurs de noblesse une amende de 2.000 livres. Jean-Pierre d'Escatha, fils de Jean et de Marguerite Grand, marié le 16 septembre 1718 à Madeleine de Testard, fut enfin maintenu dans sa noblesse d'abord, le 19 janvier 1751, par arrêt du Conseil d'Etat, puis, le 12 mars suivant, par lettres patentes du roi Louis XV. Quelques années plus tard, en 1767, la famille d'Escatha sollicita l'admission d'une de ses représentantes à la maison de Saint-Cyr. Mais, en raison de la condamnation de 1700, d'Hozier refusa de lui accorder le certificat de noblesse prescrit par les règlements.

Joseph d'Escata, écuyer, sieur des Vignes, et Jean d'Escata, écuyer, sieur de Parsac, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bergerac).

Joseph d'Escatha, chevalier, Sgr de la Risonne, de Boisset, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille d'Escatha a fourni des officiers distingués.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Lalyman de Varennes, de Charette 1898, de la Verrie de Vivans 1907, de Lully 1909, etc.

**ESCAIRAC de LAUTURE (Martin de Boulancy d')**. Voyez : MARTIN DE MENTQUE, DE BOULANCY ET DE BOULANCY D'ESCAIRAC DE LAUTURE.

**ESCAIRAC de LAUTURE (d')**. Armes : *d'argent à trois bandes de gueules*. — La maison d'Escayrac a longtemps joint à ces armes un *chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*.

La maison D'ESCAIRAC, OU D'ESCAIRAC, DE LAUTURE, éteinte en 1913, appartenait à la noblesse chevaleresque du Quercy.

La Chesnaye des Bois et Saint-Allais ont donné des généalogies de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin la généalogie que la même branche envoya au Cabinet des Ordres du Roi lorsque sous Louis XVI elle sollicita les honneurs de la Cour et le mémoire que Chérin, chargé d'examiner ce travail, adressa au duc de Coigny le



19 janvier 1779. Ce mémoire commence en ces termes : « La maison  
« d'Escayrac réunit le double avantage d'avoir pris son nom d'une  
« terre et produit dès le XIII<sup>e</sup> siècle plusieurs sujets décorés de la  
« chevalerie ; mais elle n'a d'ailleurs que peu d'alliances de marque  
« et peu de possessions. Elle est connue et établit sa filiation depuis  
« Bernard d'Escayrac, premier du nom, chevalier, qui est rappelé  
« dans la quittance de la dot de Fine, sa fille, du 20 octobre 1265 et  
« mourut avant le 11 août 1294. Il avait épousé Sirène, fille de feu  
« Guillaume de Saint-Privat, et en avait eu, indépendamment de Fine  
« qu'on vient de montrer et femme de noble Bernard de Belpuch de  
« Raymondines, Bernard, qui suit, et une autre fille dont on ignore  
« le sort. Il avait pour contemporains et proches parents Bernard,  
« Arnaud et Guichard d'Escayrac, tous trois chevaliers, ainsi que  
« lui ; ce dernier était Cosgr de Sauveterre. Bernard d'Escayrac,  
« deuxième du nom, chevalier, donna en 1294 l'investiture d'un fief  
« mouvant de lui. Il eut en 1319 une obligation de Gaillard de  
« Gourdon, aussi chevalier, et fut père de Bertrand d'Escayrac,  
« damoiseau, demeurant dans la paroisse d'Auvet (c'était alors la  
« paroisse de la terre d'Escayrac), qui épousa en 1314 Proesse du  
« Colombier de Tropas... » Le mémoire de Chérin se termine par  
ces mots qui le résument : « Noblesse ancienne, pure, mais  
« simple. »

La maison d'Escayrac a eu pour berceau le château de son nom, situé à Saint-Aureil, près de Montcuq, en Quercy, dont elle a conservé les ruines jusqu'à nos jours.

Trois de ses membres suivirent saint Louis à la croisade de 1248. Leur nom et leurs armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Deux d'entre eux, Mathurin et Auger, périrent à la bataille de la Massoure. Le troisième, nommé Bernard, était âgé de plus de quatre-vingt ans quand il accompagna à Saint-Jean d'Acre la reine Marguerite de Provence. D'après une légende que Borel d'Hauterive rapporte dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1850, cette princesse, craignant d'être faite prisonnière, aurait demandé à Bernard d'Escayrac de lui jurer de la tuer si la ville tombait au pouvoir des infidèles. « J'y songeais » aurait répondu naïvement le preux chevalier.

La souche était partagée dès le XIII<sup>e</sup> siècle en quatre branches dont on ne connaît pas le point de jonction.

La branche aînée s'éteignit dans la maison de Beynac vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

La deuxième branche, celle des seigneurs de Melonnes, ou de Las Melonnes, fut maintenue dans sa noblesse, le 22 avril 1700, par juge-

ment de Legendre, intendant de Montauban, après avoir justifié sa filiation depuis 1545. Son dernier représentant, Jacques d'Escayrac, fils de Jean, Sgr de Melonnes, et de Marie de Caulet, épousa, le 6 septembre 1742, Paule de Gauléjac, héritière de la seigneurie de Touffailles ; il en eut une fille, Elisabeth, qui épousa en 1763 Jacques de Bonal, chevalier, Sgr de Bonal, frère de l'évêque de Clermont. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que la représentante d'un rameau de cette branche, Marie d'Escayrac de Montbel, née en 1743 dans la paroisse de la Barthe, en Bas-Quercy, mariée plus tard, en 1765, à Pierre-Romain de Constant-Fabel, fit en 1754 pour être admise à Saint-Cyr ; ces preuves donnent la filiation depuis Claude d'Escayrac, marié à Jeanne de Marssa, qui fit son testament le 26 juin 1617 et dont le fils, Gaspard, épousa au château d'Estillac, en 1599, Gabrielle de Médicis.

La troisième branche posséda, entre autres domaines, la seigneurie de la Bastide. On n'a pu se procurer sur elle que très peu de renseignements. Elle eut pour dernier représentant Jacques d'Escayrac, Sgr de la Bastide, marié à Lucrèce d'Hugues, dont la fille unique, Marie-Anne, épousa en 1713 Henri d'Escayrac, baron de Lauture, chef de la quatrième branche.

Cette quatrième branche, dite des seigneurs de Lauture, est la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. Le mémoire de Chérin, rapporté plus haut, en fait remonter la filiation à Bernard d'Escayrac, chevalier, vivant en 1265, dont le petit-fils, Bertrand, se maria en 1314. On ignore qui épousèrent Bernard III et Bernard IV d'Escayrac, fils et petit-fils de ce dernier. Jean d'Escayrac, damoiseau, fils de Bernard IV, épousa Sobiranne des Lacs, fit son testament le 2 mars 1408 et mourut prématurément très peu de temps après. Il laissait un fils en bas âge, Thomas, né le 2 mai 1406, qui continua la lignée. Gabriel d'Escayrac, Sgr d'Escayrac, de Lauture, de Cazillac, etc., descendant des précédents, épousa, le 26 février 1601, Marguerite de la Garde, fille du seigneur de Saignes, et en eut plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Mathurin, continua la lignée. Un des puînés, François, Sgr de la Dugnie, épousa Anne de Bonal, héritière de la seigneurie de Vignals ; il fut l'auteur d'un rameau, éteint au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont une représentante, Marie-Madeleine d'Escayrac de Vignals, née à Lauzerte en 1725, fut admise à Saint-Cyr en 1735. Mathurin d'Escayrac paraît avoir porté le premier le titre de baron de Lauture. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux ; sa branche fut encore maintenue dans sa noblesse en 1700 par jugement de Legendre, intendant de Montauban. Il avait épousé, le 7 décembre 1631, Hélié de Durfort de Gou-

jonnac dont il eut un très grand nombre d'enfants. L'aîné de ses fils, Jean d'Escayrac, chevalier, Sgr d'Escayrac et de Cazillac, baron de Lauture, épousa, le 14 octobre 1668, Anne-Henriette de Cruzy de Marcillac et continua ta lignée. Un des puînés, Antoine, tué au siège de Lille en 1708, fut brigadier des armées du Roi. Un autre, François, admis en 1669 dans l'ordre de Malte, fut tué en 1671 sur un vaisseau de la Religion. Henri d'Escayrac, Sgr d'Escayrac, baron de Lauture, fils de Jean et d'Anne-Henriette de Cruzy de Marcillac, épousa en 1713 sa parente, Marie-Anne d'Escayrac, héritière de la branche des seigneurs de la Bastide. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une de ses petites-filles, Marie d'Escayrac de Lauture, née en 1744, fit en 1751 pour être admise à Saint-Cyr. Ce fut le frère de celle-ci, Etienne-Henri, Sgr d'Escayrac, baron de Lauture, né en 1747, qui fut admis, le 24 avril 1779, aux honneurs de la Cour. M. d'Escayrac prit dans cette circonstance, suivant l'usage, le titre de marquis qui a été conservé par ses descendants. Il était colonel du régiment de grenadiers royaux de Guienne quand il fut élu député suppléant de la noblesse du Quercy aux Etats généraux de 1789 ; il n'eut pas l'occasion de siéger. Le marquis d'Escayrac périt le 7 janvier 1791 au château de Buzet, chez son parent, le comte de Clarac, massacré par les paysans des environs. Il avait épousé M<sup>lle</sup> de Chaumont de la Galaisière, fille de l'intendant de Metz, qui fut présentée à la Cour le 9 juin 1782. Leur fils, Léonce, marquis d'Escayrac de Lauture, né à Paris en 1786, député du Tarn-et-Garonne en 1827 et 1830, conseiller général du même département, pair de France en 1837, décédé en 1867, épousa en 1822 M<sup>lle</sup> Portal, décédée à Paris en 1875, fille du ministre de Louis XVIII. Il en eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1<sup>o</sup> Stanislas, marquis d'Escayrac de Lauture, né en 1826, explorateur célèbre, conseiller général de Tarn-et-Garonne, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Fontainebleau en 1868 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> Rayer, décédée en 1874, fille du médecin de Napoléon III ; 2<sup>o</sup> Laure, née en 1829, mariée en 1855 à Eugène Martin de Boulancy ; 3<sup>o</sup> Léonce, comte, puis marquis, d'Escayrac de Lauture, né en 1830, propriétaire du château de Lauture, dans le département du Tarn-et-Garonne, et des ruines du château d'Escayrac, dans le département du Lot, décédé à Bordeaux en 1913 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1873, avec Nelly Clossmann, veuve du baron Jules Oberkampff, décédée en 1915.

M. Henri de Boulancy, fils unique de M<sup>me</sup> de Boulancy, née d'Escayrac, a épousé en 1887 M<sup>lle</sup> Véneau, sœur de la comtesse d'Epremesnil, dont il a plusieurs enfants. A l'occasion de son mariage il

fut substitué par son oncle, le dernier marquis d'Escayrac, aux noms, titres et armes de la maison d'Escayrac. Il porte aujourd'hui le titre de marquis d'Escayrac de Lauture.

La maison d'Escayrac a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un chanoine du chapitre noble de Saint-Claude en 1765, etc.

Principales alliances : de Mondenard 1419, 1539, de la Valette-Parisot 1462, d'Entraigues, de Beaumont 1545, de la Borie de Figeac, d'Hébrard 1609, de la Garde de Saignes, de Bonal, de Durfort de Goujonnac 1631, de Cruzy-Marcillac 1668, de Salignac de la Mothe-Fénelon, de Chaumont de la Galaisière, de Saint-Astier 1810, Portal 1822, de Gauléjac 1742, etc.

**ESCHASSERIAUX.** Armes : *d'argent à trois fasces ondées d'azur.* — La branche des barons Eschassériaux reçut en 1810 les armes suivantes : *fascé d'or et d'azur; au franc quartier de gueules à la tête de lion arrachée d'argent*, qui est des barons-ministres employés à l'extérieur.

La famille ESCHASSÉRIAUX appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie de la Saintonge.

M. Aigre en a donné une généalogie très complète dans le deuxième volume de son *Armorial général et universel*, paru en 1909. On trouvera aussi des renseignements sur les Eschassériaux dans la *France protestante*, dans l'*Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend, etc.

Jean Eschassériaux, auquel remonte la filiation, était en 1520 notaire à Saintes. Son fils aîné, François Eschassériaux, sieur de Conteneuil, juge du bourg de Clion, puis conseiller au présidial de Saintes, fut en 1569 échevin et de 1576 à 1592 garde des sceaux, échevin de cette ville. Il professait la religion réformée. Il fut père de Guy Eschasseriaux, avocat au Parlement de Bordeaux, et grand-père de Charles Eschassériaux, sieur de Ramet, marié en 1626 à Marie Marchais de Boisgiraud, qui continua la lignée. La famille Eschassériaux rentra dans le giron de l'Eglise catholique après la révocation de l'Edit de Nantes. Elle était représentée au XVIII<sup>e</sup> siècle par deux frères, François Eschassériaux, né en 1707, et Pierre Eschassériaux, né en 1715, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, demeurée non noble, subsiste. Son chef est connu depuis quelques années sous le titre de baron.

La branche cadette est revenue de nos jours à la religion protestante. Son auteur, Pierre, fut receveur du château de Corme-

Royal. Il épousa en 1752 Françoise Rigollet, née en 1725 à Chalon-sur-Saône, fille de l'intendant de l'abbaye de Saintes. Leurs deux fils, Joseph et René Eschassériaux, jouèrent un rôle politique important.

L'aîné d'entre eux, Joseph Eschassériaux, né à Corme-Royal le 27 juillet 1753, président en l'élection de Marennes en 1786, fut élu député de la Charente-Inférieure à l'Assemblée législative, puis à la Convention où il vota la mort du roi Louis XVI. Il fit partie dans la suite du Conseil des Cinq-Cents, fut sous le Premier Empire ministre plénipotentiaire près de la princesse de Lucques, fut créé baron de l'Empire par lettres du 14 février 1810, fut exilé comme régicide en 1816, fut autorisé en 1818 à rentrer en France et mourut en 1823 dans sa propriété des Arènes, à Thénac. Il avait épousé en 1798 Joséphe Monge, fille de l'ancien ministre, plus tard comte de Péluse. Il en laissa une fille, M<sup>me</sup> de Guilloutet, et un fils, Camille, baron Eschassériaux, né en 1800, conseiller général et député de la Charente-Inférieure, décédé prématurément en 1834, qui épousa en 1821 sa cousine-germaine, fille de son oncle René. Le baron Camille Eschassériaux fut lui-même père de René-Eugène, baron Eschassériaux, né en 1825, marié en 1846 à M<sup>lle</sup> Barsalou, et grand-père de René Eschassériaux, né en 1850, marié en 1880 à M<sup>lle</sup> Raoul-Duval, décédé avant son père en 1906 sans laisser de postérité masculine, qui furent l'un et l'autre conseillers généraux et députés de la Charente-Inférieure.

René Eschassériaux, né en 1754, docteur en médecine, décédé en 1831, fut député de la Charente-Inférieure à la Convention, au Conseil des Cinq-Cents, au Corps législatif et à la Chambre des Cent-Jours. Il fut encore député du même département en 1820, 1824 et 1827. Sa fille unique, décédée en 1887, épousa son cousin-germain, Camille, deuxième baron Eschassériaux.

Principales alliances : Regnaud (des Regnaud de Saint-Jean-d'Angély) 1869, Daviaud 1876, de Bernardon de Bouville 1893, Doublet de Persan 1907, Monge (de Péluse) 1798, de Guilloutet 1818, 1843, Garesché 1801, Barsalou, Dumon 1852, Raoul-Duval 1880, de Chaubry de Troncenord 1866, etc.

**ESCHERNY** (d'). Armes : *d'azur à trois bandes d'argent ; au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions d'or lampassés de gueules.*

La famille d'ESCHERNY paraît avoir eu pour berceau la petite ville de Nyon, située sur les bords du lac de Genève.

On trouvera sur elle dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des

Titres, entre autres documents intéressants, une généalogie dressée en 1789, sur titres communiqués, par M. de Villedeuil, secrétaire d'État au département de la Maison du Roi.

Le premier sujet mentionné dans ce travail, noble François Écherny, ou Descherny, possesseur d'un fief noble dans le duché de Chablais, fut élu en 1575 premier syndic de la ville de Thonon, capitale de ce duché, suivant un certificat délivré le 10 septembre 1783 par les nobles syndics et consuls de ladite ville. D'après le diplôme de comte accordé en 1786 au chef de la famille d'Escherny, ce même François d'Escherny avait obtenu en 1569 la réinvestiture du fief noble de Durzilly.

La filiation suivie remonte à noble et prudent Daniel d'Escherny, bourgeois de Nyon, dont la veuve, madame Catherine Mestrézat, assista, le 11 mars 1660, au mariage de leur fils, Jean. Noble Jean d'Escherny, bourgeois de la ville de Nyon, fut reçu bourgeois de Neufchâtel le 7 mars 1660 sur le vu d'une lettre du lieu de son origine attestant que lui et ses prédécesseurs avaient toujours possédé la qualité de noblesse, étant de franche condition. Il épousa, par contrat du 11 mars suivant, demoiselle Marie Gaudot, fille de feu sieur Pierre Gaudot, bourgeois de Neufchâtel. Il se remaria dans la suite à Catherine Koller. Il obtint, le 20 mars 1667, de la république de Berne un acte de reconnaissance de noblesse. Il eut de sa première union un fils, Jean-François, baptisé à Berne le 9 décembre 1660. Noble, scientifique et docte personne Jean-François d'Escherny, bourgeois de Neufchâtel, ministre du Saint-Évangile en l'église de Bâle, est ainsi désigné dans un acte de 1697. Son fils, Jean-François d'Escherny, baptisé le 25 décembre 1699, épousa Anne Pourtalès par contrat passé à Genève le 10 février 1733. Il vint fonder à Lyon une maison de banque et fut consul du roi de Pologne dans cette ville. Il reçut, le 12 janvier 1767, de l'empereur Joseph II des lettres de noblesse impériale et de confirmation de son antique et noble origine. Le 17 février 1770 le roi de Prusse ordonna au Conseil d'État d'entériner ledit diplôme impérial, ce qui fut fait le 23 avril suivant. Jean-François d'Escherny fut père de noble et vertueux François-Louis d'Escherny, né en 1733, gentilhomme du Saint-Empire romain, conseiller d'État de S. M. le roi de Prusse, bourgeois de Neufchâtel et de Nyon, qui épousa Marie-Émilie de Brissac par contrat passé le 27 janvier 1771 devant notaires au Châtelet de Paris. Ce même François-Louis d'Escherny fut créé comte du Saint-Empire, le 2 novembre 1786, par lettres patentes de l'empereur Joseph II. Il obtint, le 10 juillet 1787, du roi de Prusse, son souverain, des lettres par lesquelles ce prince le reconnaissait fort bon et ancien gentilhomme

appartenant à la principauté de Neufchâtel et de Valengin. Il obtint, enfin, en décembre 1789, de Louis XVI, roi de France, des lettres le reconnaissant d'ancienne race et noblesse d'extraction. On lui doit un certain nombre d'ouvrages philosophiques. Il mourut le 15 juillet 1815. Son fils, Abraham-François-Louis, comte d'Escherny, né à Saint-Quentin en 1777, marié à Mélanie-Thérèse Bourlet, fut père d'Arthur-Louis, comte d'Escherny, né en 1814, qui continua la lignée.

Principales alliances : de Pourtalès 1733 et vers 1842, de Geoffre de Chabrignac 1887, Préveraud de la Boutresse 1879, Espivent de la Villeboisnet 1908, Lees, etc.

**ESCLAIBES d'HUST (d').** Armes : *de gueules à trois lions d'argent couronnés d'or, 2 et 1.* — Cimier : *deux serres d'aigle d'or posées en chevron renversé, les ongles en haut.* — Devise : A MOI NE TIENT. — Cri de guerre : CHIÈVRES.

La maison D'ESCLAIBES appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du nord de la France. Elle a eu pour berceau une seigneurie de son nom qu'elle a longtemps possédée dans le Hainaut français. D'après une tradition très ancienne, mais qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle aurait pour auteur un cadet de la puissante maison de Chièvres, elle-même issue de Gérard de Roussillon, duc de Bourgogne sous Charles-le-Chauve.

Le Carpentier a donné, dans son *Histoire du Cambrésis*, parue en 1664, une généalogie sommaire de la famille d'Esclaibes. On trouvera aussi des renseignements sur les d'Esclaibes dans les *Annuaire de la noblesse* de 1854 et de 1855.

La maison d'Esclaibes est connue depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

Gérard d'Esclaibes, Sgr d'Esclaibes, fils d'autre Gérard d'Esclaibes et de Catherine d'Antoing, était en 1362 grand-bailli du Hainaut. Il eut trois fils : 1<sup>o</sup> Fastré, qui fut l'auteur de la branche aînée ; 2<sup>o</sup> Jacques, Sgr de la Barrière, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Eléonor, femme d'Othon d'Ittre ; 3<sup>o</sup> Gérard, troisième du nom, qui fut l'auteur de la branche cadette.

L'auteur de la branche aînée, Fastré, Sgr d'Esclaibes, fut prévôt du Quesnoy. L'aîné de ses fils, Gilles, Sgr d'Esclaibes, mourut sans postérité. Le puîné, Jean, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, recueillit après la mort de son frère les seigneuries d'Esclaibes, d'Espinoxy, etc. et continua la lignée. Sa descendance s'éteignit au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le Carpentier s'exprime en ces termes sur Gérard III d'Esclaibes, auteur de la branche cadette, aujourd'hui seule existante. « D'aucuns « disent avoir trouvé dans les registres de la Cour féodale de Hainaut

« qu'il était fils naturel de Gérard II, ce que je laisse à leur foi. » Gérard III épousa une riche héritière du Cambrésis, Marie de Hémon-lieu, qui lui apporta les importantes seigneuries de Boussières, Péreuvez, etc. Leur fils, Jean d'Esclaibes, seigneur de Boussières, Péreuvez, etc., épousa Jeanne d'Avesnes-les-Haubert qui lui apporta, entre autres domaines, la seigneurie de Clairmont, près du Cateau. Cette branche avait pour chef sous Henri IV Adrien d'Esclaibes, Sgr de Clairmont, gouverneur du Quesnoy, décédé en 1613, qui a laissé des poésies et d'intéressantes relations de voyage. Le fils de celui-ci, Robert d'Esclaibes, né au château de Clairmont en 1578, décédé au même lieu en 1661, fut un officier distingué. Il a laissé sous le titre de *Mémoriaux de Robert d'Esclaibes* un curieux récit des événements militaires auxquels il avait assisté. Il avait épousé Marie van der Gracht. Leur fils, Charles-Antoine d'Esclaibes, connu sous le titre de comte de Clairmont, épousa à Tournay, le 21 décembre 1659, Marie-Alexandrine-Françoise Basta, comtesse d'Hust et du Saint-Empire.

Celle-ci descendait du célèbre général Georges Basta, né en Morée, décédé en 1607, qui conquit sur les Turcs la Transylvanie et qui, en récompense de ses exploits, reçut de l'empereur Rodolphe II, le 4 septembre 1595, un diplôme de comte d'Hust, en Zélande, et du Saint-Empire romain allemand, *transmissible à ses descendants de l'un et l'autre sexe*. Depuis cette alliance tous les représentants de la maison d'Esclaibes se sont crus en droit de porter les titres de comte et de comtesse d'Hust et du Saint-Empire.

Charles-Antoine d'Esclaibes laissa deux fils : 1° Georges-Ferdinand, qui continua la lignée ; 2° Robert-François, qui épousa Rose-Hyacinthe de la Haye et dont la descendance s'éteignit avec ses deux petites-filles, la marquise de Bryas et la marquise de Malet de Coupigny. Georges-Ferdinand d'Esclaibes, comte de Clairmont, en Cambrésis, d'Hust et du Saint-Empire, épousa à Courtray, le 27 janvier 1701, Cécile-Françoise de la Tour de Saint-Quentin. Leur fils, Ferdinand-Joseph d'Esclaibes, comte de Clairmont, d'Hust et du Saint-Empire, épousa, le 25 octobre 1745, Marie-Louise de Carondelet. Il eut, entre autres enfants, deux filles, la baronne de la Torre et M<sup>me</sup> Bouchelet de Neuville, et trois fils : 1° Louis-Charles d'Esclaibes, comte de Clairmont, d'Hust et du Saint-Empire, né en 1746 au château de Clairmont (Nord), député de la noblesse du bailliage de Chaumont-en-Bassigny aux États généraux de 1789, décédé à Saint-Dizier en 1818, qui ne laissa qu'une fille, la vicomtesse Cossée de Maulde ; 2° Théodore-Ferdinand d'Esclaibes, comte d'Hust et du Saint-Empire, qui vint se fixer en Champagne par le mariage qu'il contracta à Échenay en 1779 avec Marie-Thérèse de Pimodan et qui



fut l'auteur du premier rameau actuel ; 3<sup>o</sup> Pierre-Adrien d'Esclaibes, comte d'Hust et du Saint-Empire, qui épousa en 1806 à Munster, pendant l'émigration, sa nièce, Marie-Aimée Bouchelet de Neuville, et qui fut l'auteur du second rameau actuel.

Théodore-Ferdinand, auteur du premier rameau, laissa un fils unique, Auguste-Marcel d'Esclaibes, comte de Clairmont, d'Hust et du Saint-Empire, colonel d'artillerie, décédé en 1845, qui épousa à Langres en 1817 Clémence Bichet de Chalancey. Le colonel d'Esclaibes fut nommé par Charles X maréchal de camp en juillet 1830 en récompense de sa belle conduite lors de la prise d'Alger, mais il ne put faire ratifier cette nomination par le gouvernement de Juillet. Il eut trois fils dont le plus jeune, Raymond-François, né à Chalancey en 1836, marié en 1867 à M<sup>lle</sup> du Bouexic de Pinieux, décédé en 1910, fut promu en 1893 au grade de général de brigade. Le neveu du général d'Esclaibes, Gérard, comte d'Esclaibes d'Hust, capitaine de cavalerie, a été tué glorieusement en septembre 1914 au combat de la Maisonnette, devant Péronne. De son mariage avec M<sup>lle</sup> de la Grange il laissait un fils unique, le sous-lieutenant d'Esclaibes, tué à l'ennemi peu de temps après, qui fut le dernier représentant mâle de son rameau.

Pierre-Adrien, auteur du second rameau, fut père de Léon-Antoine d'Esclaibes, comte d'Hust et du Saint-Empire, né en 1811, avocat à Douai, marié dans cette ville en 1844 à M<sup>lle</sup> Laloux, décédé en 1882, et grand-père d'Henri-Victor-Léon, comte d'Esclaibes d'Hust, général de brigade en 1876, décédé en 1907. Celui-ci avait épousé M<sup>lle</sup> du Buysson des Aix. Il en eut deux fils dont l'aîné, marié à M<sup>lle</sup> Proyard de Baillescourt, a été tué à l'ennemi au cours de la guerre commencée en 1914 et dont le second a épousé M<sup>lle</sup> de Florimont.

François d'Esclaibes, comte d'Hust, Sgr de Coyguem ; Nicolas-Ferry d'Esclaibes, écuyer, Sgr d'Amervalle ; Jean-François d'Esclaibes, écuyer ; Georges-Ferdinand d'Esclaibes, comte de Clairmont ; Marie-Désirée d'Esclaibes ; Robertine de Tramecourt, veuve de François-Dominique d'Esclaibes, vicomte de Sebourg, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Courtray, Lille, Cambrai et Valenciennes).

La famille d'Esclaibes a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Tramecourt, Bernard de Calonne, de Hornes, de Carnin, de la Hamayde, de Cordes 1735, de la Haye d'Hésecques, van der Gracht 1608, de Villers-au-Tertre, de Carondelet, de Rarécourt de la Vallée de Pimodan, de Sainte-Aldegonde 1727, de Bryas 1750, de Malet de Coupigny 1758, de Beaulaincourt,

de Lur-Saluces, le Lièvre de la Grange, de Coudenhove, du Buysson des Aix, du Bouéxic de Pinieux, de Hénin de Cuvillers, Dupuy de Clinchamps 1801, de Butron de la Torre y Muxica 1784, etc.

**ESCLANDS** (Baron d'). Voyez : BARON D'ESCLANDS ET DE CLAVIERS.

**ESCLANDS** (Féry d'). Voyez : FÉRY D'ESCLANDS.

**ESCLAPON** (de Villeneuve-). Voyez : VILLENEUVE (DE), en Provence.

**ESCLAPON** (de Ravel d'). Voyez : RAVEL D'ESCLAPON (DE).

**ESCLAVELLES** (Cavelier d'). Voyez : CAVELIER D'ESCLAVELLES ET DE SAINT-JACQUES.

**ESCLEVIN** (Émond d'). Voyez : ÉMOND D'ESCLEVIN.

**ESCLIGNAC** (de Preissac d'). Voyez : PREISSAC (DE).

**ESCODÉCA de BOISSE** (d'). Armes : d'azur (aliàs de gueules) à trois chiens courants diffamés (c'est-à-dire sans queue) d'argent, posés l'un sur l'autre. — Couronne : de Marquis. — Devise : POUR DIEU ET POUR LE DEVOIR.

Une famille d'Escodéca de Boisse, considérée d'ordinaire comme s'étant éteinte dans les mâles en 1760, a occupé pendant plusieurs siècles un rang brillant dans la noblesse du Périgord et du Quercy.

On trouvera sur cette famille d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres, dans la *France protestante* de Haag, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de 1898 et surtout dans l'ouvrage publié en 1887 par l'abbé Alis : *Notice sur le château, les anciens seigneurs et la paroisse de Mauvezin*.

Cette famille d'Escodéca avait pour premier auteur connu un Isarn Escodéca qui était dès 1066 seigneur de Boisse, en Périgord.

Haag en donne la filiation depuis Hélié d'Escodéca, chevalier, Sgr de Boisse et de Roquépine, vivant en 1298, qui avait épousé Antoinette de Maure et dont le fils, Izarn d'Escodéca, Sgr de Boisse, épousa d'abord en 1314 Honorine Paga, puis en 1318 Guillermine de Roquefort. Izarn d'Escodéca laissa trois fils dont l'aîné, également appelé Izarn, épousa Marguerite de Roquefort et fut père d'Izarn d'Escodéca, troisième du nom, qui épousa Philippe de Biron et qui continua la lignée.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1667 et les preuves

faites en 1749 pour obtenir l'admission d'un d'Escodéca parmi les pages de la Petite Écurie ne donnent la filiation qu'à partir d'un Raymond d'Escodéca, Sgr de Boisse, qui représente le sixième degré du travail de Haag. Ce gentilhomme épousa Jeanne de Faubournet de Montferrand et en eut un fils, noble Bertrand d'Escodéca de Boisse, Sgr de Cugnac, Boisse, Roquépine, etc., qui épousa par contrat du 19 février 1507, et non en 1477 comme l'a avancé Haag, Marguerite de Caumont, veuve de Jean de Cardaillac, sieur de Brengues. Jean d'Escodéca de Boisse, Sgr de Montsavignac, fils de Bertrand, fut un vaillant chef protestant et fut choisi comme gouverneur de la ville de Pons quand elle fut prise en 1568 par ses coreligionnaires. Il épousa en 1546 Marguerite d'Aspremont et en eut quatre fils. L'aîné de ceux-ci, Armand, marié à Jeanne de Coustin de Bourzolles, n'en eut que deux filles dont l'aînée, Marguerite, épousa en 1602 Henri de Caumont, duc de la Force. Le plus jeune des quatre frères, haut et puissant seigneur messire Pierre d'Escodéca, Sgr de Pardailhan, Boisse, Alemans, Solinhac, etc., épousa en 1597 Marie de Ségur, héritière de la seigneurie de Pardailhan, et continua la lignée. Il joua un rôle important, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur de Bourg en 1600 et maréchal de camp en 1619. Il suivit le roi Louis XIII au siège de Montauban, mais fut sur ces entrefaites assassiné à Gensac par un huguenot fanatique qui l'accusait de trahir la cause de ses coreligionnaires. Deux de ses fils, Armand et Hector, furent les auteurs de deux branches. Un troisième, Louis, Sgr de Soussignac, en la sénéchaussée de Bergerac, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche commencée en 1666, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux; il eut un fils, qui mourut sans postérité en 1679, et une fille qui épousa François de Pons, baron de Saint-Maurice.

L'auteur de la branche aînée, Armand d'Escodéca, Sgr de Boisse et de Pardailhan, épousa en 1617 Madeleine de Pons qui lui apporta, entre autres vastes domaines, la seigneurie de Mirambeau, en Saintonge. Il fut dès lors connu sous le titre de marquis de Mirambeau. Étant devenu veuf, il se remaria, le 26 juin 1631, à Victoire de Bourbon-Malause. Il eut de cette seconde union un fils, Henri d'Escodéca, marquis de Mirambeau, qui épousa en 1668 Élisabeth de Bretinauld de Saint-Seurin. Celui-ci eut à son tour un fils, Henri, baptisé en 1670 au temple de Charenton, qui répudia sa succession et qui ne paraît pas avoir laissé de postérité, et une fille, Victoire, qui quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes et dont l'héritage fut recueilli par sa cousine-germaine, Henriette de Bardonin.

Hector d'Escodéca de Boisse, auteur de la seconde branche, fut

mestre de camp d'un régiment d'infanterie et épousa, par contrat du 13 novembre 1624, Marguerite de Ferrand, héritière de l'importante baronnie de Mauvezin, située près de Marmande, au diocèse de Bazas. Leur fils, Jean-Henri d'Escodéca de Boisse, Sgr et baron de Mauvezin, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, demeurant tantôt à Mauvezin, tantôt en son château d'Aucastel, près de Lauzerte, en Quercy, marié en 1654 à Marthe de Comminges de Peguilhem, fut maintenu dans sa noblesse, le 22 septembre 1667, par jugement de M. de Lartigue, subdélégué à Condom de Pellot, intendant de Bordeaux. On trouvera le texte de ce jugement dans le *Nouveau d'Hozier*. Jean-Bonaventure d'Escodéca de Boisse, fils de Jean-Henri, épousa Jeanne de Cazeneuve par contrat du 9 février 1695 dans lequel il figure avec la qualification de marquis de Mauvezin. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Gilbert, dont il va être parlé, et Louis-Joseph, admis dans l'ordre de Malte en 1736. Haut et puissant seigneur messire Gilbert d'Escodéca de Boisse épousa Jeanne-Françoise de Durand de Rivalde par contrat du 3 juin 1732. Il fit en 1749 des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour obtenir l'admission parmi les pages de la Petite Écurie de son fils, Henri d'Escodéca de Boisse de Mauvezin, né le 29 novembre 1732. Ce fils épousa dans la suite M<sup>lle</sup> de Noé et mourut en 1760 sans laisser de postérité. Il était regardé comme le dernier représentant de sa famille. Il eut pour héritière sa sœur, Françoise-Marie, mariée le 8 juillet 1760 à François-Germain de Roffiac, baron de Verlhac.

Principales alliances : de Ségur 1597, de Ferrand 1624, de Comminges 1654, de Faubournet de Montferrand 1460, de Caumont la Force 1507, 1602, de la Rochefoucauld, de Rochefort de Théobon 1616, de Pons-Saint-Maurice, de Bourbon-Malause 1631, de la Barthe 1595, de Bardouin de Sansac 1654, de Pons de Mirambeau 1617, etc.

On retrouve de nos jours une famille d'Escodéca de Boisse fixée dans les environs de Neuvic, en Périgord. Cette famille a adopté le blason de la vieille maison, éteinte en 1760, dont il vient d'être parlé. Elle paraît en être une branche, probablement naturelle, qui se serait détachée de la souche à une époque très reculée et, en tout cas, inconnue et qui aurait eu à subir pendant de longues générations les vicissitudes de la fortune. Jusqu'au milieu du xix<sup>e</sup> siècle elle porta le nom d'Escodéca-Bouyssou ou celui de Boyssou-Escodéca, quelquefois celui d'Escodéca de la Bouyssonade. Elle a toujours occupé un rang modeste et ses membres ne figurent avec les qualifications nobiliaires dans aucun acte antérieur à la Révolution. Etienne Escodéca de Labouyssonade était en 1750 curé de Labarde, près d'Yssigeac. Les sieurs Escodéca-Bouyssou, frères, se qualifiaient en 1781 mar-

chands à Yssigeac. Pierre Bouyssou-Escodéca était en 1853 juge de paix du canton de Guitres. M. Escodéca, homme de lettres, fut nommé en août 1850 secrétaire de M. de Saint-Georges, directeur de l'Imprimerie Nationale. Ce fut lui qui donna à son nom la forme actuelle et les journaux de 1865 mentionnent le décès de M. d'Escodéca de Boisse, chef du bulletin des lois à l'Imprimerie Nationale. M. Raymond d'Escodéca de Boisse, officier d'infanterie, marié à M<sup>lle</sup> Bouzinac de la Bastide, a été tué à l'ennemi au cours de la guerre commencée en 1914.

**ESCOMBRERA (Roux d')**. Voyez : ROUX D'ESCOMBRERA.

**ESCORBIAC (d'), ou de SCORBIAC**. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *de gueules à un chevron d'or accompagné en pointe d'un lion d'argent, armé et lampassé de sable ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or*. — La branche aînée, dite des seigneurs de Sainte-Gême, aujourd'hui éteinte, portait : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un lion de même ; au chef d'or chargé de deux étoiles de gueules*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux aigles*. — Devise : AD DECUS.

La famille d'ESCORBIAC, OU DE SCORBIAC, appartient à la noblesse du Bas-Quercy.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*. Il a été publié à Toulouse en 1888 une *Notice généalogique et biographique de la maison de Scorbiac à Montauban*. On pourra, enfin, consulter sur les Scorbiac la *France protestante* de Haag, les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, etc.

La famille de Scorbiac, ou d'Escorbiac, est connue à Montauban depuis le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. D'après une tradition elle serait originaire de la Saintonge et descendrait de celle des anciens seigneurs du château de Scorbiac, près de Saintes, détruit pendant les guerres de religion.

Raymond d'Escorbiac, auquel remonte la filiation, avait une sœur mariée à Antoine de Rudelle. Il était en 1529 et 1550 notaire royal et greffier criminel en la Cour du sénéchal de Quercy, séant à Montauban. Il fut consul de cette ville en 1540 et secrétaire de l'évêque en 1552 et 1556. Il avait épousé Paule de Bardou, fille d'un bourgeois de Montauban. Leur fils, Guichard d'Escorbiac, né le 22 décembre 1527, deuxième, puis premier consul de Montauban, marié, par contrat du 20 janvier 1553, à Marie de Teyssendier, fille d'un bourgeois de cette ville, décédé le 24 février 1608, joua un rôle fort important.

Il fut successivement membre de la Chambre de justice souveraine en 1574, conseiller au Parlement et Chambre de l'Édit de Castres en 1577, maître des requêtes de l'hôtel du roi de Navarre en 1578, membre de son Conseil privé en 1580 et, enfin, surintendant général de ses finances en 1580. Il fut anobli par ses charges. Deux de ses fils, Jean et Samuel d'Escorbiac, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean d'Escorbiac, Sgr de Bayonette, né en 1564, lieutenant particulier au siège de Montauban, décédé en 1652, fut nommé en 1624 gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il épousa en 1589 Catherine de Saluste du Bartas, nièce du poète du Bartas, et fut lui-même poète. Il fit paraître en 1613 la *Christiade, ou poème sacré contenant l'histoire sainte du prince de la vie*. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Elle s'éteignit avec Pierre de Scorbiac, Sgr de Sainte-Gême, qui passa en Hollande pour cause de religion, y épousa en 1726 Marie-Cornélie Dupeyron de Limmen et y mourut sans postérité en 1751.

L'auteur de la branche cadette, Samuel d'Escorbiac, né en 1582, marié en 1606 à Anne de Thomas, fille d'un secrétaire du Roi, était juge mage, lieutenant civil et criminel au siège de Montauban quand il fut nommé, le 10 mars 1631, conseiller au Parlement de Toulouse et Chambre de l'Edit, séant à Castres. Il fut père de Thomas d'Escorbiac, Sgr et baron de Montclus, né en 1614, conseiller au Parlement et en la Chambre de l'Edit de 1638 à 1671, marié en 1642 à Catherine de Rouvière, décédé en 1690, qui abjura le protestantisme en 1686. Thomas d'Escorbiac laissa plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse le 28 novembre 1697, sur preuves remontant à 1578, par jugement de Samson, intendant de Montauban. L'un de ces fils, Jean-Guichard d'Escorbiac, né en 1649, reçu en 1688 conseiller au Parlement de Toulouse, décédé en 1735, épousa en 1689 Marie de Garrisson, fille d'un secrétaire du Roi et héritière de la baronnie de Lustrac, et continua la lignée. Il eut lui-même trois fils : 1° Jean-Jacques, Sgr de Beaudésert, né en 1692, conseiller au Parlement de Toulouse, dont le fils, Jean, baron de Lustrac, conseiller au Parlement de Toulouse en 1754, mourut sans alliance en 1774 ; 2° Louis, né en 1697, dont le fils, Jean-Guichard, avocat général en la Cour des aides de Montauban, mourut sans alliance en 1775 ; 3° Thomas, né en 1698, président trésorier de France au bureau des finances de Montauban, décédé en 1752, qui épousa en 1727 sa cousine, Jeanne de Garrisson, et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Jean-Guichard de Scorbiac, Sgr de Bilières, reçu en 1758 conseiller en la Cour des aides de Montauban, décédé en l'an V, portait le titre de baron de Lustrac. Il fut père de

Maurice-Jean-Jacques de Scorbiac, né à Montauban en 1762, conseiller général du Tarn-et-Garonne, marié en 1782 à Marie d'Aliés de Caumont, décédé en 1836, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 13 juin 1814, avec institution en majorat de sa terre de Lustrac, qui fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres du 28 décembre 1816 et qui obtint en même temps le règlement de ses armoiries. La fille de ce dernier, Coralie, avait épousé en 1802 M. Delbreil, député du Tarn-et-Garonne, dont la descendance a souvent porté le nom de Delbreil, ou d'Elbreil, de Scorbiac. Jean-Amé, baron de Scorbiac, né en 1786, frère aîné de M<sup>me</sup> Delbreil, épousa en 1822 M<sup>lle</sup> de Puységur. Il fut plus tard maire de Montauban et conseiller général du Tarn-et-Garonne. Il mourut à Montauban en 1861 laissant trois fils qui ont été les auteurs de trois rameaux.

Louis de Scorbiac, écuyer, Sgr de Sainte-Gème ; N... Descorbiac, veuve de N... Bost, conseiller au Parlement de Toulouse ; Jean-Guichard d'Escorbiac, conseiller du Roi au Parlement de Toulouse ; et Thomas d'Escorbiac, Sgr de Billères, firent enregistrer leur blason, ou l'eurent enregistré d'office, à l'*Armorial général* de 1696 (registres de Bordeaux, Toulouse et Montauban).

M. de Scorbiac, Sgr de Billières, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Quercy.

La famille d'Escorbiac, ou de Scorbiac, a fourni des magistrats distingués au Parlement de Toulouse et à la Cour des aides de Montauban, des trésoriers généraux de France au bureau des finances de Montauban, un vicaire général du diocèse de Montauban, décédé en 1846, un maire de Montauban en 1848, des conseillers généraux du Tarn-et-Garonne, un gentilhomme d'honneur du roi de Danemark, décédé en 1731, des officiers de terre et de mer distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Principales alliances : de Rudelle, de Saluste du Bartas 1589, de Preissac 1624, de Mauléon, d'Avessens de Montcal 1663, de Bosc 1679, de Sartre 1688, d'Aliés de Montbeton 1731, 1782, de Bernard de Saint-Salvy 1784, du Bois de Boutary 1821, de Malaret, d'Elbreil 1802, de Chastenet de Puységur 1822, d'Yversen 1858, de Lattaignant de Ledinghen 1872, de Sales de Salèles 1905, Carcenac de Bourran 1859, de Tappie 1888, Marcelier de Gaujac 1869, d'Aure 1896, etc.

**ESCORCHES de SAINTE-CROIX** (d'). Armes : *d'argent à une bande d'azur chargée de trois besants d'or.*

La maison d'ESCORCHES, vraisemblablement éteinte aujourd'hui, appartenait à la noblesse chevaleresque de la Normandie et du Perche.

MM. l'abbé Godet et le vicomte de Romanet ont publié en 1894-1896 une généalogie complète de la branche aînée. On trouvera aussi sur la famille d'Escorches beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera particulièrement dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XV pour obtenir les honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ces preuves, envoya le 18 août 1773 au duc de la Vrillière un mémoire qui commence en ces termes : « Cette maison a peu de services et d'alliances connues ; mais elle est « une des plus anciennes de Normandie et sa noblesse est des plus « pures. Elle possède des biens dans la paroisse de Sainte-Croix, en la « généralité d'Alençon, et dans plusieurs autres du voisinage depuis « plus de cinq siècles et demi et possède cette terre en entier depuis « 430 ans. Elle est connue depuis Adrien d'Escorches qui donna « vers 1220 avec son frère Guillaume le patronat de Sainte-Croix du « Mesnil-Gonfroy aux chanoines de cette église et fut père d'Hugues « qui fit en 1232 une donation à l'abbaye de Jumièges. La filiation est « établie par une foule de titres originaux et remonte à Richard « d'Escorches, écuyer, qui scella de son sceau l'acte d'une acquisi- « tion qu'il fit en 1287 de biens en la paroisse du Mesnil-Gonfroy, « reçut en 1297 une reconnaissance féodale et tenait en 1315 du « seigneur de Bailleul un demi-fief de haubert. Il fut père de Guil- « laume d'Escorches, écuyer, aussi possesseur de fiefs dans la « paroisse de Sainte-Croix, lequel épousa avant l'année 1313 Jeanne « de Neuville et en eut Guillaume d'Escorches, deuxième du nom, « écuyer, Sgr de Sainte-Croix, qui eut un procès en l'échiquier « d'Alençon en 1350..... Il eut deux femmes. La première fut Péronne, « dont le surnom est ignoré, et la deuxième Jeanne de Prulay. De l'une « d'elles vinrent Jean, premier du nom, qui suit, et Richard, qui de « Roline de Saint-Laurent eut plusieurs enfants vivant en 1437..... »

La famille d'Escorches paraît avoir eu pour berceau la paroisse de son nom située à trois lieues d'Argentan. Cependant on ne voit pas que ses premiers auteurs aient possédé la seigneurie de cette paroisse.

MM. l'abbé Godet et de Romanet mentionnent un Guillaume d'Escorches, chevalier, qui prit part à la troisième croisade, en 1190.

Guillaume d'Escorches, deuxième du nom, mentionné plus haut, épousa d'abord Péronne du Val, puis Jeanne de Prulay, dame de Montormel, qui se remaria en 1408 à Jean Hurel, sieur du Bois-Turpin, et qui mourut en 1412. Il laissa plusieurs enfants qui partagèrent sa succession en 1399. Son fils aîné, Jean d'Escorches, Sgr de Sainte-Croix, marié à Jeanne de Cochefilet, accompagna en 1441 Jean, comte d'Alençon, dans un voyage qu'il fit à la Cour et mourut



peu de temps après. Il fut père de Guillaume d'Escorches, Sgr de Sainte-Croix, de Montormel, du Mesnil. etc., auquel seulement le jugement de maintenue de noblesse rendu par M. de Marle en 1467 fait remonter la filiation. Ce gentilhomme donna, le 9 décembre 1468, une procuration pour le mariage de son fils aîné, Jean. De son mariage avec Jeanne de Montfort, il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Guillaume, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean d'Escorches, Sgr de Sainte-Croix, épousa en 1468 Gillette de Carville et fit son testament en 1512. Il laissa, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre, continua la lignée. Le second, Guillaume, fut l'auteur du rameau des seigneurs de Boisguéret qui subsistait en 1667. Pierre d'Escorches épousa, par contrat du 13 mars 1505, Jeanne de Reviers (aliàs de Pluviers, d'après le travail de M. de Romanet). Il fut le grand-père de Jacques d'Escorches, Sgr de Sainte-Croix, qui épousa en 1556 Marie de la Vove et dont deux fils, François et Jean, furent les auteurs des deux grands rameaux de la branche aînée.

L'auteur du premier rameau, François d'Escorches, Sgr de Sainte-Croix, épousa Hélène d'Assy par contrat sous seings privés du 24 avril 1598. Son descendant, Henri d'Escorches de Sainte-Croix, né en 1749 au château de Sainte-Croix (Orne), fut admis, le 16 décembre 1773, aux honneurs de la Cour sous le titre de comte de Sainte-Croix. Il fut connu dans la suite sous celui de marquis. Il adopta les opinions révolutionnaires, fut nommé maréchal de camp en 1792, fut ambassadeur de la République française, puis préfet de l'Empire et officier de la Légion d'honneur, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810 et mourut en 1830 en son château de Sainte-Croix. Il avait épousé en 1775 M<sup>lle</sup> Talon, fille d'un conseiller au Parlement de Paris. Il eut une fille, M<sup>me</sup> de Montagu-Humphrys, décédée en 1870, qui fut la dernière représentante de son rameau et aussi probablement de la famille d'Escorches. Il eut aussi trois fils : 1<sup>o</sup> Henri, né en 1777, capitaine de frégate, qui fut assassiné à Corfou en 1810 par un homme de son équipage ; 2<sup>o</sup> Charles, né en 1782, général de brigade, créé comte de l'Empire par lettres patentes du 14 février 1810, qui fut tué à la bataille de Villafranca, en 1811 ; 3<sup>o</sup> Robert, marquis de Sainte-Croix, né en 1785, créé comte de l'Empire par lettres patentes du 25 juillet 1811, maire d'Argentan en 1849, député de l'Orne en 1852, décédé à Versailles en 1861, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> Mahot de Gémasse, décédée à Alençon en 1852<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> C'est par erreur que dans son *Armorial du Premier Empire* le vicomte Révérend

Jean d'Escorches, Sgr du Mesnil-Sainte-Croix, auteur du second rameau, fut un des gentilhommes de la compagnie ordinaire du comte de Soissons et épousa Charlotte Abot de Champs par contrat du 13 février 1608. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 4 octobre 1667, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. Elle se partagea en un certain nombre de sous-rameaux, assez obscurs, qui paraissent être aujourd'hui tous éteints, mais dont quelques-uns se perpétuèrent jusque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une représentante de ce rameau, Charlotte d'Escorches du Mesnil-Sainte-Croix, née en 1706 à la Trinité, au diocèse de Chartres, fit en 1716 pour être admise à Saint-Cyr. C'est également à ce rameau qu'appartenait Charlotte-Angélique d'Escorches de Boutigny admise à Saint-Cyr en 1742.

Guillaume d'Escorches, Sgr de Montormel, auteur de la branche cadette, épousa Isabeau le Cloutier, rappelée comme veuve dans des actes de 1496 et de 1524. Ses deux fils, Christophe, Sgr de Montormel, vivant en 1536, marié à Cécile du Pré, et Maurice, marié à Jeanne Mallet, furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 1<sup>er</sup> août 1668 et le 11 avril 1666, par jugements de M. de Marle, intendant d'Alençon. Ces deux rameaux se partagèrent en plusieurs sous-rameaux qui paraissent être aujourd'hui éteints, mais dont quelques-uns subsistaient sous Louis XVI. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que le chef du premier rameau, Jacques d'Escorches, Sgr de Vivier, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, marié en 1692 à Cécile de Launay, fit en 1704 pour obtenir l'admission à la maison de Saint-Cyr de sa fille Olympe, née à Paris en 1693, plus tard religieuse dans cette même maison où elle mourut en 1715.

M<sup>me</sup> d'Escorches prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Alençon ; Louis-Henri d'Escorches de Sainte-Croix prit part à celles du bailliage d'Argentan ; Claude-François des Corches de Loirey et François des Corches de Loirey, Sgr de la Tremblaye, prirent part à celles du Perche ; Pierre-Jean-Baptiste des Corches, ancien officier au régiment de Béarn, et Vincent-Claude-Antoine des Corches, comte de Sainte-Croix, Sgr de Pré-Saint-Giroult, prirent part à celles tenues à Chartres.

La famille des Corches a fourni, en dehors des personnages men-

lui fait épouser M<sup>lle</sup> Fanny de Rochemore et lui attribue deux filles, Angèle, mariée au marquis de Pronleroy, et Marie-Aglaré, née en 1821, décédée en 1884. C'est à la famille Leclerc de Sainte-Croix qu'appartenait Angèle, marquise de Pronleroy, née en 1816, décédée en 1845.

tionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un page de la chambre du Roi (François d'Escorches, né en 1769, etc.).

Principales alliances : de Cocheffet, Gouhier de Launay et de Petiteville 1576, 1732, Abot de Champs 1608, de Launay de Cohardon 1692, 1734, 1755, de Corday de Trouseauville 1709, de Barville 1757, de Bernard de Villers et de Marigny, de Glapion 1698, de la Roche-Saint-André, de Chandebais, Durand de Pisieux 1770, de la Chaussée 1642, de Bonnet de Bellou 1814, de Moucheron, du Fayel de la Rivière 1651, de Malart 1667, de Nollent, d'Osmond 1734, Talon 1775, de Malherbe 1642, de Ruppierre 1659, de Brasdefer 1659, de Bonnechose, de Lesquen 1805, etc.

**ESCORRAILLES** (d'). Voyez : SCORRAILLES, OU SCORAILLE, (DE).

**ESCOUBÉS de MONLAUR** (d'). Armes : *de gueules à un monde d'argent, cintré de gueules, croiseté d'argent, soutenu par deux lions affrontés aussi d'argent.* — Couronne : *de Marquis* (aliàs *de Duc* d'après M. d'Auriac). — Tenants : *deux sauvages.* — Devise : VIRTUS AURO POTIOR.

La famille ESCOUBÉS DE MONLAUR est anciennement et honorablement connue en Armagnac. Elle possédait dès le XVII<sup>e</sup> siècle le domaine de Monlaur dont elle a gardé le nom.

Le généalogiste d'Auriac en a donné une généalogie dans le tome IV de son *Armorial de la noblesse de France*, paru en 1857. Ce travail est un des plus fantaisistes de M. d'Auriac qui y a donné cours à son imagination. Il fait de la famille Escoubés de Monlaur, qu'il transforme en famille de Monlaur d'Escoubés, une des plus anciennes et une des plus illustres de la noblesse chevaleresque de Gascogne.

Dans la réalité on ne connaît pas à la famille Escoubés de Monlaur de principe d'anoblissement régulier. On ne voit pas qu'elle ait été maintenue noble par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Elle ne figure même pas au nombre des familles notables qui ont fait enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696. D'après M. d'Auriac elle aurait été cependant maintenue dans sa noblesse, le 29 janvier 1739, par jugement de M. de Saint-Contest, subdélégué de M. Mégret de Sérilly, intendant d'Auch.

L'*Inventaire sommaire des Archives du département du Gers* mentionne un Julien Descoubés, sieur de Monlaur, qui était en 1616, tuteur des enfants du sieur de Laguian. Ce personnage représente le quatorzième degré de la généalogie donnée par M. d'Auriac qui le nomme

Julien de Monlaur, chevalier, chevalier des Ordres du Roi. Il fut père de Jean-Antoine Escoubés de Monlaur, longtemps premier consul de Marciac, qui fit son testament le 17 juillet 1654, grand-père de Thomas d'Escoubés de Monlaur, premier consul de Marciac, qui épousa d'abord en 1666 Jeanne-Adélaïde Duprat de la Roquette, puis, en 1698, Anne de Lafond, et bisaïeul de Joseph d'Escoubés de Monlaur, né à Marciac en 1699, avocat général à la sénéchaussée d'Auch, décédé dans cette ville en 1746, qui continua la lignée.

Le chef de la famille d'Escoubés de Monlaur est connu sous le titre de comte depuis le milieu du xix<sup>e</sup> siècle.

Principales alliances : Duprat de la Roquette, d'Aubas de Gratiolet vers 1720, de Laborde, d'Antin 1769, Delcasse 1840, de Saint-Légier 1890, etc.

**ESCOUBLEAU de SOURDIS (d')**. Armes : *parti d'azur et de gueules à une bande d'or brochante sur le tout*. — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *un lion issant*. — Supports : *un lion et une licorne, tous deux au naturel*. — Aliàs : *deux lévriers colletés*.

La maison d'ESCOUBLEAU DE SOURDIS, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie très complète dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les ouvrages de Moréri, du Père Anselme et de la Chesnaye des Bois. On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour jouir des honneurs de la Cour. Chérin, chargé de vérifier ces preuves, envoya, en septembre 1784, un mémoire qui commence en ces termes : « La maison d'Escoubleau joint à la pureté  
« de sa noblesse d'origine des services distingués depuis près de  
« 200 ans et depuis la même époque les premières dignités de l'Eglise,  
« des charges à la Cour, des possessions et des alliances considé-  
« rables. Elle est connue et prouve sa filiation depuis Pierre, ou  
« Perrot, d'Escoubleau, premier du nom, valet, c'est-à-dire écuyer,  
« Cosgr des Gaz-Harnaud, dans la paroisse de Saint-Aubin-de-Beau-  
« bigné, près de Mauléon, en Bas-Poitou, lequel passa un accord  
« au mois d'octobre 1351, fit un échange en 1352 et laissa de Jeanne  
« Petit, entre autres enfants, Pierre, ou Perrot, deuxième du nom..... »

La maison d'Escoubleau a eu pour berceau un fief considérable de son nom situé dans la paroisse des Echaubrognes, près de Châtillon-sur-Sèvre. Elle est surtout connue sous le nom du château de Sourdis qu'elle a possédé pendant de longs siècles dans la paroisse de Mauzé-Thouarsais (Deux-Sèvres).

Elle a pour premier auteur connu Pons d'Escoubleau, vaillant chevalier, qui vivait dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Beauchet-Filleau donne la filiation, d'après la Chesnaye des Bois, depuis Geoffroy d'Escoubleau qui en 1224 fit un don au prieuré de Chemillé avec sa femme, Marguerite Messer, et avec ses deux fils, Pierre et Geoffroy. Mais il reconnaît que les quatre premiers degrés sont hypothétiques et ne donne par conséquent cette filiation comme certaine qu'à partir de Guillaume d'Escoubleau, Sgr de Sourdis, marié à Isabelle de l'Isle, qui fut témoin d'une vente passée sous la Cour de Thouars le 17 mai 1299. Guillaume d'Escoubleau fut le père de Pierre, ou Perrot, d'Escoubleau, mentionné plus haut, auquel seulement le travail de Chérin fait remonter la filiation. Son descendant, Maurice d'Escoubleau, chevalier, Sgr de Sourdis, la Borderie, Beauchesne, etc., mentionné dans de nombreux actes du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, épousa vers 1450 Guillemette Foucher. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Etienne, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche cadette fut particulièrement brillante. Son auteur, Etienne d'Escoubleau, Sgr de la Bernière et de la Borderie, avait épousé, le 16 décembre 1492, Jeanne de Tusseau. Il fut père de Jean d'Escoubleau, Sgr du Coudray-Montpensier, maître de la garde-robe du Roi en 1533, gentilhomme ordinaire de sa chambre, membre du Conseil privé, chevalier de Saint-Michel en 1565, décédé en 1572, qui reçut du roi François I<sup>er</sup> donation de la terre de la Chapelle-Bellouin, confisquée sur le chancelier Poyet, et qui en obtint l'érection en comté par lettres du même prince. François d'Escoubleau, fils du précédent, fut premier écuyer de la Grande Écurie, gouverneur de Chartres, membre du Conseil privé, chevalier de Saint-Michel en 1568 et chevalier du Saint-Esprit en 1585. Il obtint l'érection en marquisat de la seigneurie d'Alluye et mourut en 1602. Il avait épousé en 1572 Isabelle Babou de la Bourdaisière, propre tante de Gabrielle d'Estrées. Leur fils aîné, François d'Escoubleau de Sourdis, né en 1575, cardinal à l'âge de 23 ans en 1598, archevêque de Bordeaux en 1599, décédé dans cette ville en 1628, fut le célèbre cardinal de Sourdis qui joua un rôle politique si considérable. Le cardinal de Sourdis eut plusieurs frères. L'un de ceux-ci, Henri, né en 1593, décédé à Auteuil en 1645, lui succéda sur le siège archiepiscopal de Bordeaux et fut plus tard président du Conseil de la marine. Un autre, Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, maréchal de camp, gouverneur de l'Orléanais, chevalier des Ordres du Roi, décédé en 1666, obtint, par lettres patentes de décembre 1654, l'érection en comté de sa seigneurie de Jouy, près de Versailles. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ces fils, François, marquis de Sourdis, lieutenant général des armées du Roi

en 1682, décédé en 1707, épousa M<sup>lle</sup> d'Avaray et en eut une fille, mariée en 1702 à François-Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouange, décédée en 1729, qui fut la dernière représentante de sa branche. Louis d'Escoubleau, Sgr du Coudray-Montpensier, fils puîné de Jean, comte de la Chapelle-Bellouin, décédé en 1572, fut l'auteur d'un rameau cadet qui s'éteignit en la personne de son petit-fils, Henri d'Escoubleau, marquis du Coudray-Montpensier, lieutenant-général des armées du Roi, dont le fils unique périt prématurément en 1693 à la bataille de Nerwinden.

La branche aînée de la famille d'Escoubleau ne s'est éteinte que de nos jours. Son auteur, Jean d'Escoubleau, décédé le 22 décembre 1494, avait rendu aveu pour son fief de Sourdis le 29 avril 1479. Il eut pour arrière-petit-fils René d'Escoubleau, Sgr de Sourdis, baron de Courtery, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, décédé vers 1610. Ce gentilhomme avait épousé, le 24 mars 1597, Anne de Rostaing, demoiselle d'honneur de la Reine, qui se remaria dans la suite à Jacques de la Veube, Sgr de Montagnac. Deux de leurs fils, René et Jacques-René, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le chef du premier rameau, Antoine-René d'Escoubleau, fut admis aux honneurs de la Cour, le 26 octobre 1784, sous le titre de marquis de Sourdis. Il fut nommé général de brigade en 1815 et mourut dans un âge avancé en 1849. Il s'était marié deux fois. De son premier mariage, en 1784, avec M<sup>lle</sup> d'Avaray, il eut en 1789 un fils, Ange-Théophile, comte de Sourdis, qui fut colonel des chasseurs du Var et qui mourut avant lui sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> Crignon de Mérainville, décédée à Vendôme en 1871. Il se remaria à Eléonore Botta, fille d'un officier général florentin, et en eut deux filles qui furent les dernières représentantes de leur famille : 1° Madame Renaud de Saint-Amour ; 2° Lina-Augustine, mariée en 1847 à Pierre-Alexandre Mathelat de Bourbevelle, connue sous le titre de marquise de Sourdis, décédée à Paris en 1892. Cette dernière laissa une fille, Marie de Bourbevelle de Sourdis, née en 1853, qui épousa M. Joachim Lefèvre, propriétaire du haras de Chamant.

Jacques-René d'Escoubleau, Sgr de Courtery, auteur du second rameau, servit avec distinction dans la marine et arriva au grade de chef d'escadre. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° René, connu sous le titre de comte de Sourdis, né en 1629, chevalier de Saint-Michel en 1665, qui n'eut pas d'enfants ; 2° Jacques, également connu sous le titre de comte de Sourdis, né en 1634, lieutenant général des armées navales en 1688, décédé à Brest en 1689. Ce rameau s'est éteint avec l'arrière-petite-fille de ce dernier, Marie-

Anne, née en 1790, mariée en 1813 au vicomte de la Blotais, décédée en 1868.

Pierre d'Escoubleau de Sourdis fut admis dans l'ordre de Malte en 1612.

La maison d'Escoubleau de Sourdis a fourni deux archevêques de Bordeaux, dont un cardinal, plusieurs évêques, des lieutenants-généraux des armées de terre et des armées navales, des chevaliers des Ordres du Roi, des gentilhommes de sa chambre, etc.

Plusieurs de ses représentants ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : Foucher (de Brandois), de Buor 1485, 1698, de Tusseau 1491, 1492, de Brie-Serrant 1511, d'Aubigné 1531, de Melun 1549, de Rostaing 1587, de Bretagne d'Avaugour 1629, de Simiane, de la Rochefoucauld, de Maillé, de Barbezières 1631, de Bésiade d'Avaray 1784, des Herbiers 1644, 1761, de Bastard de la Cressonnière, de la Roche-Saint-André 1653, Gouffier 1748, Pépin de Bellisle 1789, de Baudry d'Asson 1778, Babou de la Bourdaisière 1572, Hurault de Cheverny, du Puy de Vatan, de Froullay de Tessé 1596, de Clermont-Tonnerre 1597, de Montluc, le Lièvre de la Grange, de Ruzé d'Effiat 1637, de Rochefort, Pot, de Bouex de Villemort 1650, Colbert de Saint-Pouange 1702, de la Charlonnie de la Blotais 1813, etc.

**ESCOULOUBRE** (de Monstron d'). Voyez : MONSTRON D'ESCOULOUBRE (DE).

**ESCRAGNOLLE** (de Robert d'). Voyez : ROBERT D'ESCRAGNOLLE (DE) et TAUNAY DE ROBERT D'ESCRAGNOLLE (DE).

**ESCRAVAYAT de la BARRIÈRE** (Guillet d'). Voyez : GUILLET D'ESCRAVAYAT DE LA BARRIÈRE.

**ESCRAVAYAT de la BARRIÈRE** (d'). Armes : *d'argent à cinq flammes de gueules posées en sautoir*. — Devise : PRO DEO ET VIRTUTE.

La famille d'ESCRAVAYAT, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse du Périgord et de l'Angoumois. Elle possédait dès le xvi<sup>e</sup> siècle la terre de la Barrière, située dans la paroisse de Busserolles, en Périgord.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres; on en trouvera particulièrement dans les manuscrits de Chérin une généalogie détaillée qui a été reproduite dans la suite par Saint-Allais et par Beauchet-Filleau.

François d'Escravayat, Sgr de la Barrière et de Nanteuil, auquel

remonte la filiation, et sa femme, Jacquette de la Salle, étaient l'un et l'autre décédés lors du second mariage de leur fils, Marc-Antoine, en 1531. Marc-Antoine d'Escravayat, écuyer, Sgr de la Barrière et de Nanteuil, avait épousé en premières noces Aimée de Callières, dont il ne paraît pas avoir eu de postérité. Il se remaria à Françoise de Castaing par contrat du 2 octobre 1531 et en eut plusieurs enfants entre lesquels il partagea ses biens par acte du 3 juin 1560. Deux de ses fils, Henri et Jean, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Henri d'Escravayat, Sgr de la Barrière, épousa Catherine de Puiagut par contrat du 17 avril 1565. Il en eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 21 avril 1599. Deux de ses fils, Jean et Guillaume, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Jean d'Escravayat, Sgr de la Barrière, en Périgord, épousa, par contrat du 3 mai 1596, Marguerite du Croiset, héritière de la seigneurie de Bélat, située dans la paroisse de Roussines, près de Confolens, en Angoumois. Par ordonnance du 15 octobre 1666, M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, invita son petit-fils, Jean d'Escravayat, sieur de Belat, à représenter les originaux des titres justificatifs de sa noblesse dont il n'avait produit que des copies. Jean d'Escravayat fut condamné à l'ameude comme usurpateur de noblesse par jugement du même magistrat rendu le 9 décembre 1667. Il obtint en mars 1668 des commissaires généraux du Conseil une ordonnance qui l'autorisait à porter appel de cette condamnation. Il fut, enfin, maintenu dans sa noblesse, le 6 septembre 1672, par arrêt du Conseil d'Etat, puis, le 24 mai 1698, par jugement de M. de Bernage, successeur de M. d'Aguesseau. Son arrière-petit-fils, Jean d'Escravayat, Sgr de Bélat, né en 1733, marié en 1767 à M<sup>lle</sup> Bonnaud, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Il avait fait cette même année des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Ecurie de son fils aîné, Armand-Jules-François-de Sales d'Escravayat de Bélat, né à Bélat en 1773. Celui-ci fut maire d'Angoulême de 1804 à 1813. Il mourut sans postérité, dernier représentant de son rameau.

Le chef du second rameau, Alexandre d'Escravayat, Sgr de Chateaufort, marié en 1672 à Jeanne du Pont de la Garde, fut maintenu dans sa noblesse, le 20 novembre 1677, par jugement de Jubert de Bouville, intendant de Limoges, puis, le 24 mai 1698, par jugement de M. de Bernage. Son arrière-petit-fils, Jean d'Escravayat, Sgr d'Es-terce, né en 1734, marié en 1757 à M<sup>lle</sup> du Chazeau, demeurait à Saint-Cybard-le-Peyrat, près d'Angoulême, quand il prit part en 1789



aux assemblées de la noblesse tenues dans cette dernière ville. Il eut deux fils, Odet, né en 1759, et Jean, qui épousa Rose-Julie Ducluzeaud. D'après l'*Ordre de la noblesse de l'Angoumois aux Etats généraux de 1789* de M. Callandreau, ce rameau ne s'est éteint qu'il y a peu d'années par la mort prématurée d'un jeune avocat du barreau d'Angoulême.

L'auteur de la branche cadette, Jean d'Escravayat, Sgr des Mottes et du Verger, épousa Catherine Combeaud, décédée en 1604. Sa descendance, demeurée périgourdine, négligea de faire reconnaître sa noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Elle était représentée sous Louis XVI par deux frères, Charles d'Escravayat de la Barrière et Augustin d'Escravayat, lieutenant de vaisseau. Ceux-ci se firent accorder en septembre 1784 un certificat de huit gentilshommes du pays attestant que leur famille était d'extraction noble de plus de deux siècles. L'aîné d'entre eux prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Il était à cette époque en instance pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils unique, Elie-Victor d'Escravayat, né à Paris en 1785. Ce dernier fut connu dans la suite sous le titre de marquis de la Barrière. Il vint se fixer en Poitou par le mariage qu'il contracta en 1822 avec M<sup>lle</sup> Chocquin de Sarzec et mourut à Vivonne en 1857. Il laissait deux filles, qui furent les dernières représentantes de leur branche : 1<sup>o</sup> Marie-Elisabeth, mariée en 1846 à M. Guillet, ou Guillet de Saint-Vincent, décédée en 1886 ; 2<sup>o</sup> Marie-Caroline, mariée en 1846 à M. de Gennes. Un décret du 12 mars 1878 a autorisé les deux fils de M<sup>me</sup> Guillet, Louis-Augustin Guillet, né à Melle en 1852, et Charles-Ferdinand Guillet de Saint-Vincent, né dans la même ville en 1854, le premier à joindre à son nom celui de : d'Escravayat de la Barrière, le second à substituer ce nom à celui de : de Saint-Vincent.

La famille d'Escravayat avait fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Callières, d'Abzac 1638, 1643, Devezeau de Rancogne 1660, de Bruet 1649, Corderoy 1722, 1726, de la Croix, Dauphin de Goursac 1728 Dupont (du Chambon) 1672, de Lambertyc 1708, du Barry, Lafèche de Grandpré 1784, Chocquin de Sarzec 1822, de Gennes 1846, etc.

**ESCRIENNE (Martin d')**. Voyez : MARTIN D'ESCRIENNE.

**ESCRIVAN (d')**. Armes : *d'argent à un oranger arraché de sinople, fruité d'or, souvent soutenu par deux lions de gueules.*

La famille D'ESCRIVAN est anciennement connue en Provence où elle s'est longtemps adonnée à l'art de la verrerie.

L'auteur de l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, le curieux manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle publié en 1912 par le baron du Roure, consacre aux d'Escrivan les lignes suivantes : « Ils étaient « gentilshommes verriers dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Artefeuil a omis « cette qualité, ce qui fait qu'on ne les distingue plus des simples « bourgeois qui avaient l'habitude de se qualifier nobles sans l'être « aucunement. Les Escrivan ont eu diverses branches à Pourcieux, « Toulon, Marseille, Saint-Maximin, etc. » On trouvera une généalogie de la famille d'Escrivan dans un ouvrage qui a été publié à Blois en 1901 par les soins du vicomte de Rozière sous le titre suivant : *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence, tome quatrième et deuxième supplément*. M. Robert Reboul a publié en 1873 un ouvrage intitulé : *les de Ferry et les d'Escrivan, verriers provençaux*.

La famille d'Escrivan est, paraît-il, originaire de Toscane d'où elle passa dans le Montferrat. Raymond d'Escrivan, auquel remonte la filiation, vint de ce dernier pays s'établir vers 1570 au Bar, en Provence. Il figure dans des actes de 1573 et de 1574 avec la qualification de noble que portèrent presque toujours ses descendants. Il fit son testament le 11 mai 1573 devant notaire au Bar. Il mentionne dans cet acte sa femme, Nicolosine Pollière, son fils, noble Maxime d'Escrivan, alors décédé, sa belle-fille, Catherine Calvin, et son petit-fils, Jeannon, ou François. Ce dernier, qui continua la lignée, vint se fixer à Pourcieux. On ignore le nom de sa femme. Sa descendance se partagea en un très grand nombre de branches dont quelques-unes se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

On ne connaît pas à la famille d'Escrivan de principe d'anoblissement régulier. On ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Elle a fourni des officiers.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Brossard 1717, de Ferry, de Castellane 1758, de la Fargue 1899, de Borniol 1908, etc.

**ESCRIVIEUX** (d'), en Bresse. Armes : d'or à un chevron d'azur. — Le rameau fixé en Maconnais, puis en Forez, portait : d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois palmes de sinople, 2 et 1.

Une famille d'ESCRIVIEUX, éteinte au XVI<sup>e</sup> siècle, a appartenu à l'ancienne noblesse du Bugey. Elle portait pour armes : d'argent à un chevron de gueules. Elle avait eu pour berceau un château de son

nom situé dans la paroisse de Massigneu. Guichenon, la Chesnaye des Bois et le comte de Foras en ont donné des généalogies. Lancelot d'Escrivieux vivait en 1385. Son petit-fils, Jean d'Escrivieux, fut un des 200 gentilshommes qui en 1455 jurèrent pour Louis II, duc de Savoie, le traité d'alliance conclu par ce prince avec le roi Charles VII. Il fut le bisaïeul de Claudine, dame d'Escrivieux et de Lutrin, qui fut la dernière représentante de sa famille et qui épousa Aimé des Amblards, Sgr de Fenestraux, en Savoie.

Il a existé plus tard en Bresse une famille d'Escrivieux qui paraît être une branche, détachée de la souche à une époque inconnue et longtemps tombée en dérogeance, de la vieille famille du Bugey dont il vient d'être parlé. On trouvera des renseignements assez sommaires sur cette famille dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1883 et dans l'*Armorial historique de la Bresse et du Bugey* de Révérend du Mesnil.

Cette seconde famille d'Escrivieux était représentée au XVIII<sup>e</sup> siècle par deux rameaux dont on ne connaît pas le point de jonction.

L'un de ces rameaux alla se fixer en Maconnais. Charles d'Escrivieux, auquel remonte la filiation, était échevin de Macon en 1466. Spectable seigneur Jacques d'Escrivieux, docteur en droit, était en 1500 seigneur de la maison forte de Genost, en Bresse. Noble Antoine d'Escrivieux, garde du scel du bailliage et judicature royaux de Maconnais, citoyen de Macon, dénombra, le 3 juillet 1602, la seigneurie de Genost qu'il possédait dans le marquisat de Bagé, en Bresse. Claude et François d'Escrivieux, frères, obtinrent, le 24 mai 1672, des lettres patentes qui les relevaient de la dérogeance qu'avait encourue leur grand-père, Antoine, en exerçant pendant quelque temps un exercice au bailliage de Maconnais. Ces lettres reconnaissent qu'ils sont de noble et ancienne race, que leur père, Charles d'Escrivieux, était fils d'Antoine, mentionné plus haut, et petit-fils de Jean dont l'aïeul, Charles d'Escrivieux, sieur du Genost, en Bresse, avait été maître des requêtes du roi Louis XI, que leur grand-père avait dérogé parce qu'étant demeuré orphelin très jeune, il ignorait qu'il fût de naissance noble, mais qu'il avait quitté son office dès qu'il avait connu cette naissance. L'aîné des deux frères, le sieur Claude d'Escrivieux, avocat, paroissien de Saint-Pierre de Macon, avait épousé à Crotte, en Bresse, le 25 septembre 1660, Claudine Charpenad. Il reçut quittance, le 3 mai 1694, du trésorier des parties casuelles de la somme de 1 000 livres à laquelle il avait été taxé au Conseil du Roi pour être confirmé dans sa noblesse. Ce même Claude d'Escrivieux du Genoux, écuyer, eut son blason : *d'or à un chevron d'azur* enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourg-en-

Bresse). Son fils, François d'Escrivieux, écuyer, vint s'établir dans le bourg de Chambon, en Forez, et y épousa, le 13 septembre 1711, Françoise Pelissier. Il obtint, le 17 octobre de la même année, une sentence de l'élection de Saint-Étienne contre les consuls et les habitants de Chambon qui avaient voulu le soumettre à la taille. Ceux-ci, ayant interjeté appel de cette condamnation, furent définitivement déboutés, le 26 août 1717, par un arrêt de la Cour des aides de Paris. Pierre-Joseph d'Escrivieux, né à Chambon le 5 décembre 1725, fils de François, épousa, le 2 août 1769, à Saint-Didier, en Velay, Claudine Mollin. Il reçut, le 28 février 1789, quittance de la somme de mille livres qu'il avait versée pour droit de confirmation de noblesse. Il fut convoqué cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Montbrison, mais ne s'y rendit pas. Il avait à cette époque deux fils : 1° Jean-Baptiste, né à Chambon en 1770, qui fit en 1786 pour obtenir le grade de sous-lieutenant des preuves de noblesse conservées dans les manuscrits de Chérin ; 2° François-Joseph, né à Chambon en 1773.

L'autre rameau demeura fixé en Bresse. Un de ses représentants, Raymond d'Escrivieux, procureur aux bailliage et siège présidial de Bourg-en-Bresse, fut anobli en septembre 1609 par lettres patentes du roi Henri IV. M. d'Escrivieux fut admis, le 24 février 1677, aux assemblées de la noblesse de Bresse. Joseph d'Escrivieux, écuyer, capitaine au régiment de Lévis-cavalerie, dénombra, le 6 mars 1683, la seigneurie de Chemilla, située dans la paroisse de Leschéroux, en Bresse, qu'il avait acquise en 1681, pour le prix de 10 000 livres, d'Anne-Philiberte de Chatillon, veuve de Claude de Polapussins. Jean-Baptiste d'Escrivieux, Sgr des Couardes, et Joseph-Nicolas d'Escrivieux, chevalier, Sgr de Chemilla, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourg.

M. d'Escrivieux, colonel d'état-major, est décédé à Strasbourg en 1862 à l'âge de 73 ans. La famille d'Escrivieux était encore représentée à Bourg-en-Bresse dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

**ESCROTS d'ESTRÉE** (d'), anciennement Pelletier. Armes : *d'azur à une bande d'or chargée de trois écrevisses de gueules et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.* — Couronne : *de Comte.*

La famille d'ESCROTS d'ESTRÉE, fixée de nos jours en Bretagne, appartenait au XVIII<sup>e</sup> siècle à la noblesse du Bourbonnais. Elle est originaire de Bourgogne.

On en trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie détaillée qui fut dressée en 1814 par Chérin fils sur titres communiqués. Ce travail a été reproduit par Saint-Allais. Le vicomte de la

Messelière a donné les derniers degrés de la filiation dans ses *Filiations bretonnes*.

La famille d'Escrots avait pour nom primitif celui de Pelletier.

D'après la *Noblesse aux États de Bourgogne* de M. d'Arbaumont son premier auteur connu, Pierre Pelletier, écuyer, naquit en 1472 et mourut en 1505. Il reçut, le 17 mai 1504, de Marie de Savoie, princesse de Neufchatel, dame de Montcenis, l'investiture de la terre d'Escrots à charge de lui en faire l'hommage. Sa veuve, Anne de Thiard, fut maintenue le 4 mai 1507, en qualité de bailliste de leurs enfants mineurs, dans la possession de divers héritages qu'elle avait acquis. Cette qualité de bailliste ne s'appliquait en Bourgogne qu'aux veuves de gentilshommes. Pierre Pelletier laissa, entre autres enfants, un fils, également appelé Pierre, qui continua la lignée, et une fille, Louise, qui épousa, par contrat du 11 janvier 1516, Antoine de Busseul, d'une des plus anciennes familles nobles de la province. Pierre II Pelletier, Sgr d'Escrots, figure dans tous les actes avec la qualification d'écuyer. Il épousa d'abord, par contrat du 24 avril 1534, Pérette Belin, veuve de noble Arthur Sarrazin, écuyer, Sgr de Boivin, puis Gilberte Doulcet. Il paraît avoir été parent, mais on ignore à quel degré, d'un Arthur Pelletier, décédé à Troyes en 1579, qui fut nommé en 1558 conseiller au Parlement de Dijon. François Pelletier, né de sa première union, marié, le 19 septembre 1564, à Philiberte Doyen, fut autorisé, par lettres patentes du roi Henri III données à Dijon le 18 décembre 1584, à substituer à son nom de Pelletier celui de sa seigneurie d'Escrots. Il portait encore le nom de Pelletier des Crots quand il fut admis, en 1605, en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne. Son fils, Melchior d'Escrots, figure dans plusieurs actes avec la qualification de haut et puissant seigneur. Il fut capitaine des gardes du maréchal duc de Biron, gouverneur de Bourgogne, et épousa à Langeron, le 12 septembre 1604, Françoise d'Andrault de Langeron. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° François d'Escrots, marié en 1628 à Gabrielle Popillon du Riau, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 25 mars 1669, par jugement de Bouchu, intendant de Bourgogne, dont deux fils, Edme et Louis des Crots d'Uchon, furent admis dans l'Ordre de Malte en 1652 et 1658 et dont la descendance s'éteignit au XVIII<sup>e</sup> siècle ; 2° Jean d'Escrots, aïeul des représentants actuels, dont il va être parlé ; 3° Charles d'Escrots d'Uchon, qui fut admis dans l'Ordre de Malte en 1632 et qui devint commandeur de la Romagne.

Jean d'Escrots fut gendarme de la compagnie de S. M., puis gentilhomme ordinaire de sa chambre, fut admis en 1650 en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne et mourut en 1678. Il était

venu se fixer en Bourbonnais par le mariage qu'il contracta, le 7 juin 1637, avec Jeanne Daval, héritière des seigneuries d'Estrée et du Péage. Son fils, Jacques d'Escrots, Sgr d'Estrée, marié le 21 mai 1688 à Gabrielle-Marguerite du Claux de l'Estoille, acquit dans cette province, le 23 mars 1701, le château des Millets que sa descendance posséda pendant plusieurs générations. Il laissa un très grand nombre d'enfants. L'aîné de ses fils, Jean-Charles d'Escrots, qualifié baron d'Estrée, né en 1689, marié en 1729 à Jacqueline Mochot de Montbelliard, fut maréchal de camp et gouverneur de Furnes. Il fut lui-même père de François-Bernard d'Escrots, connu sous le titre de comte d'Estrée, né en 1734, maréchal de camp en 1781, commandeur de Saint-Louis, marié en 1755 à M<sup>lle</sup> de Feydeau, décédé en 1797, grand-père de Claude-Antoine, comte d'Escrots d'Estrée, né à Roanne en 1767, qui se fixa en Bretagne par son mariage avec M<sup>lle</sup> de la Moricière, et bisaïeul de Victor, comte d'Escrots d'Estrée, né en 1806, marié à Nantes en 1839 à M<sup>lle</sup> de Cornulier, décédé dans cette ville en 1877, dont la descendance se perpétue avec distinction.

Le comte et le baron d'Estrée prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Moulins. Andoche, baron d'Escrots, prit part cette même année à celles tenues à Autun.

La famille d'Escrots d'Estrée a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de terre et de mer très distingués dont un, Louis d'Escrots d'Uchon, fut chef d'escadre de l'Ordre de Malte, deux demoiselles de Saint-Cyr, etc.

Principales alliances : de Thiard, de Bernard de Montessus, de Busseul 1516, de Marcellange, d'Andrault de Langeron 1604, de Richecour 1669, de Dormy 1654, du Claux de l'Estoille 1688, de Feydeau 1755, de Villaines 1791, Juchault de la Moricière 1802, de Cornulier 1839, de Mauvise, Monnier de Savignac 1875, de Revanger 1785, le Lou de la Biliais 1860, de Gazeau 1868, etc.

**ESCURAC (Pépin d')**. Voyez : PÉPIN D'ESCURAC.

**ESCURAING (d')**. Armes (d'après un cachet de famille) : *d'azur à un palmier de... sortant d'un croissant de...; au chef cousu de sinople chargé de trois étoiles de...*

La famille D'ESCURAING est anciennement et honorablement connue en Armagnac. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement. On ne voit pas que ses membres aient porté de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution, ni qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni même

qu'ils aient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

*L'Inventaire sommaire des archives du département du Gers* mentionne maître Bernard Descuraing qui était en 1574 conseiller en la sénéchaussée d'Armagnac, commissaire-député; Jean Escuraing, qui était en 1630 consul de Lectoure; Friz d'Escuraing, sieur de Péboué, dont la veuve, Jacqueline Dupont, épousa, entre 1654 et 1668, maître Charles de Rignac, docteur ès droits, conseiller au Parlement de Bordeaux; et monsieur maître Louis d'Escuraing qui épousa, entre 1701 et 1710, demoiselle Cécile de Rison.

**ESCURAS de BEYNAC et de l'ÉPINE (de las).** Voyez : LAS ESCURAS DE BEYNAC ET DE L'ÉPINE.

**ESCURE de la MESCHAUSSÉE.**

Famille de haute bourgeoisie.

M. Léon Escure a été connu sous le nom d'ESCURE DE LA MESCHAUSSÉE depuis le mariage qu'il a contracté en 1874 avec M<sup>lle</sup> de Certain de la Meschaussée, dernière représentante d'une branche de la famille de Certain.

Il a été consacré dans les Additions du tome XII de cet ouvrage une notice à la famille de Certain et de Certain de la Coste et de la Meschaussée.

**ESCURES (Fournier des).** Voyez : FOURNIER DES ESCURES.

**ESCURES (Morel d').** Voyez : MOREL D'ESCURES.

**ESCURES (d'),** en Bazadais. Armes (ce sont celles de la famille des Escures, en Bourbonnais) : *de sinople à une croix d'argent chargée en cœur d'une étoile de sable (aliàs de sinople) à la croix ancree d'argent.*

La famille d'ESCURES, ou DESCURES, est anciennement et honorablement connue en Bazadais.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie et on trouvera sur elle beaucoup de renseignements intéressants dans les manuscrits de Chérin.

La famille d'Escures revendique une origine commune avec une famille des Escures, éteinte au xix<sup>e</sup> siècle, qui a appartenu à la noblesse du Bourbonnais.

François d'Escures, auquel remonte la filiation, résidait en Bazadais en 1621. D'après le système adopté par ses descendants il aurait été un fils cadet de Jacques des Escures, écuyer, Sgr de

Pontcharrault et de Gensay, en Bourbonnais, marié par contrat du 4 juillet 1564 à Charlotte de Sarre, serait venu du Bourbonnais se fixer en Bazadais auprès de son parent, Bernard d'Escures, prêtre, recteur de Caudrot, et aurait abandonné son nom de des Escures pour prendre celui de d'Escures que portait cet ecclésiastique. Il épousa Bertrande Hublet par contrat du 25 novembre 1621 dans lequel il se dit originaire du Bourbonnais et se qualifie noble et écuyer. Mais une note de Chérin dit que ce contrat a tous les caractères de la fausseté. Gérard d'Escures, fils de François, ne figure dans aucun acte avec les qualifications de la noblesse. Il fut greffier royal de la prévôté de Caudrot et épousa Jeanne Fournier, fille d'un négociant, par contrat du 9 juin 1660 dans lequel son père est nommé sans aucune qualification nobiliaire. Son fils, Daniel d'Escures, procureur du Roi en la paroisse de Caudrot, marié en 1694 à Marie Ducasse, en eut deux fils : 1<sup>o</sup> Arnaud d'Escures, juge royal à Caudrot, marié en 1723, qui eut deux fils, Antoine, fixé à Saint-Domingue, et François, inspecteur des domaines de la généralité de Guienne; 2<sup>o</sup> François, juge royal à Gontaut, qui fut père de Pierre, également juge royal à Gontaut.

La famille d'Escures sollicita en 1775 des lettres patentes la relevant de l'omission de qualifications nobles. Elle envoya à l'appui de sa demande une généalogie faisant remonter sa filiation à Odile des Escures, marié à Antoinette de la Rivière, qui est qualifié écuyer d'écurie de Mgr le duc de Bourbonnais dans des actes du 11 février 1468 et du 13 février 1475 et qui était en 1481 maître d'hôtel du même prince. Chérin, chargé d'examiner cette requête, émit un avis très défavorable. Il écrivait le 18 août 1775 à M. d'Albessard, avocat au Parlement de Bordeaux : « Monsieur, j'ai examiné  
« le mémoire sur la famille d'Escures que vous m'avez fait l'hon-  
« neur de m'adresser. Les titres qui y sont insérés en extraits  
« établissent la filiation depuis 1468 jusqu'à ces derniers temps et  
« sa noblesse depuis la même époque jusqu'à l'année 1622. Ainsi  
« voilà 153 ans d'omissions de qualifications nobles et elles se  
« trouvent sur neuf degrés consécutifs. Cette affaire, au reste, ne  
« peut être discutée à fond qu'à la vue des titres originaux. Si vous  
« voulez, monsieur, les demander à MM. d'Escures et me les faire  
« passer, je ne tarderai pas à vous en dire mon avis. » On ne voit pas qu'il ait été donné de suite à la requête de la famille d'Escures.

On trouve, cependant, que François Descure, écuyer, directeur des domaines et bois, contrôle, francs-fiefs et amortissement de la généralité de la Rochelle, prit part en 1789, aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.



Pierre Descures, né à Gontaut en 1766, marié à M<sup>lle</sup> de Mirambet, décédé à Bazas en 1851, fut conseiller général de la Gironde de 1808 à 1814 et sous-préfet de Bazas de 1814 à 1830. Son fils aîné, décédé en 1881, fut nommé en 1867 président du tribunal de première instance de Bazas.

La famille d'Escures n'est pas titrée.

Principales alliances : de Galz 1761, Bouchereau, de Mirambet, etc.

La famille des Escures de Pontcharrault, sur laquelle on a voulu greffer la famille d'Escures, fut maintenue dans sa noblesse, le 12 juillet 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1733 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de Marie-Josèphe des Escures, née en 1726, et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour obtenir l'admission à la Maison de l'Enfant-Jésus de Jeanne des Escures, née en 1771. Ces divers travaux donnent la filiation depuis Louis des Escures, marié à Anne de la Halle, qui est mentionné dans un acte du 28 mars 1547. Louis, Claude, un deuxième Louis, Philibert et un troisième Louis des Escures furent admis dans l'ordre de Malte en 1532, 1585, 1625, 1627 et 1666. La famille des Escures donna encore un chambellan du duc de Bourbon en 1425 et des chanoines comtes de Lyon en 1619 et 1691. Elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom et à Moulins. Il sera parlé d'elle plus longuement dans la notice consacrée à une famille Fournier qui en a relevé le nom.

**ESCUYER, ou de l'ECUYER, d'HAGNICOURT (de l')**, en Champagne.

Voyez : ECUYER D'HAGNICOURT (DE L').

**ESDOUHARD**, anciennement **EDOUARD**.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Claude-Jules Edouard, né à Beaune le 20 novembre 1830, fut autorisé, par décret du 23 juillet 1870, à substituer à son nom celui d'ESDOUHARD. Il fut créé comte romain, le 29 avril 1892, par bref de S. S. Léon XIII. Il est décédé en 1905.

**ESEBECK (d')**. Armes : *coupé d'azur et d'or à trois roses de gueules, boutonnées d'or, posées 2 et 1.* — L'écu timbré d'un casque couronné et orné de lambrequins d'azur et d'or à dextre, de gueules et d'or à senestre. — Cimier : *un vol de sable.* — Supports : *deux aigles de sable.* — Devise : *OMNIA CUM DEO.*

On trouvera des renseignements sur la famille d'ESEBECK dans l'*Alsace noble* de Lehr.

Cette famille, de noblesse ancienne, est originaire d'Allemagne. Elle tire son nom du château d'Esebeck qu'elle possédait dès le moyen âge dans le duché de Brunswick. D'après la tradition, un de ses auteurs aurait été investi de ce château en 936 par l'empereur Henri II en récompense de la valeur qu'il montra à la bataille de Mersebourg. Le nom de la famille d'Esebeck figure dans un certain nombre d'actes des XII et XIII<sup>e</sup> siècles. Louis d'Esebeck était en 1205 *dapifer* du duc de Brunswick. Henri d'Esebeck était en 1276 un des ministériaux du duc Albert. Frédéric d'Esebeck était en 1297 commandeur de l'ordre teutonique à Mewe.

Philippe-Jourdain d'Esebeck, né en 1676, marié à Elisabeth d'Einsiedel, fut grand-écuyer du prince d'Anhalt-Bernebourg. Son fils, Jean-Asmus d'Esebeck, fut conseiller intime et ministre du prince de Deux-Ponts qui lui fit accorder en 1740 le titre de baron par l'empereur Charles VII de Bavière. Il avait épousé Jeanne-Frédéric de Göllnitz qui lui apporta, entre autres biens, une partie de la seigneurie de Drachenbronn, en Alsace. Il laissa, entre autres enfants, cinq fils, Louis-Frédéric, Evrard, Charles, Henri et Georges, de chacun desquels il va être parlé.

L'aîné de ces fils, Louis-Frédéric, baron d'Esebeck, marié à Caroline-Augustine, baronne de Gayling-Altheim, fut ministre d'État du duc de Deux-Ponts. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Haguenau et Wissembourg tant en son nom que comme représentant de ses quatre frères.

Le deuxième fils, Evrard d'Esebeck, né en 1740, marié à la comtesse Catherine de Luxemburg, décédé en 1817, fut maréchal de camp au service de France. Il fut père de Frédéric-Louis-Jean, baron d'Esebeck, né en 1769, colonel au service de France, marié en 1818 à miss Atwell-Smith, décédé en 1852, et grand-père de Frédéric, baron d'Esebeck, né en 1820, officier bavarois, qui épousa en 1847 Thérèse de Fritsch, fille d'un général bavarois, et qui en eut un fils.

Charles d'Esebeck fut général de cavalerie au service de Prusse. Son fils, également appelé Charles, fut lieutenant-général des armées prussiennes ; il a laissé une nombreuse postérité.

Henri d'Esebeck, né en 1742, décédé en 1809, fut capitaine au régiment français de Royal-Deux-Ponts. De son mariage avec Louise, baronne de Firnhaber d'Eberstein, il laissa deux fils : 1<sup>o</sup> Henri-Chrétien, né en 1786, major hessois, décédé en 1839, dont la descendance se perpétue en Allemagne ; 2<sup>o</sup> François, né en 1791, marié à Eulalie de Roy, décédé à Paris en 1827, qui fut l'auteur d'un rameau fixé en France. Un représentant de ce rameau, M. d'Esebeck, fabricant de produits chimiques, a épousé à Paris en 1898 M<sup>lle</sup> de Bridiers.

Georges d'Esebeck, le plus jeune des cinq frères, fut colonel de la garde à pied et chambellan du duc de Deux-Ponts. Il avait épousé la baronne Charlotte de Closen. Leur fils, Charles d'Esebeck, né en 1786, préfet de Mayence, bourgmestre de Deux-Ponts, fut père de Charles d'Esebeck, né en 1819, chambellan du roi de Prusse, et de Georges d'Esebeck, gentilhomme de la chambre du roi de Bavière.

**ESGAUX, ou DESÉGAUX, de NOLET (des).** Armes : écartelé : aux 1 et 4 de gueules à un lion rampant d'argent, qui est des Egaux ; aux 2 et 3 d'azur à deux palmes d'argent passées en sautoir et surmontées de deux étoiles du même, qui est de Nolet.

Ancienne famille de Gascogne sur laquelle on n'a encore pu se procurer que des renseignements insuffisants.

La famille DES ESGAUX ne figure pas au nombre de celles de sa région qui eurent leur blason enregistré à l'*Armorial général* de 1696.

Brémoud mentionne dans son *Nobiliaire toulousain* un Jean-Jacques des Esgaux, écuyer, en faveur duquel les capitouls de Toulouse délibérèrent, le 27 février 1709, la décharge de l'imposition de la taille personnelle, ou industrielle, vu ses actes de noblesse ou de nobilité. Le même auteur mentionne un Jean-Joseph Desesgaux de Nolet qui fut de 1748 à 1755 procureur du Roi au Parlement de Toulouse, département des eaux et forêts.

Noble François-Bourguigne, chevalier des Egaux de Nolet, épousa vers 1790 Charlotte-Marie de Lartigue-Goueytes, née en 1769.

M. Desegaux de Nolet prit part en 1789, à cause de son fief de Gourdas, aux assemblées de la noblesse du pays de Rivière-Verdun, en Gascogne. Jean-Bernard-Elie Desegaux, capitaine-commandant au régiment de Beaujolais, prit part cette même année à celles tenues à Sedan.

La famille des Esgaux, ou Desegaux, de Nolet, était représentée de nos jours par deux frères : Jean-Alexandre, demeurant à Bordeaux, marié à M<sup>lle</sup> de Nossay et père d'une fille, mariée en 1892 à M. Mony, et Henri, né en 1829, marié en 1875 à M<sup>lle</sup> Lauziès.

Principales alliances : de Bérot de Cologne, de Lartigue, de Nossay 1842, Lauziès 1875, d'Aure vers 1820, etc.

### **ESGONNIÈRE du THIBEUF.**

La famille ESGONNIÈRE DU THIBEUF est anciennement et honorablement connue à Bournezeau, en Bas-Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Il mentionne un Pierre Esgonnière, sieur de la Corbedomière, demeurant à Bour-

nezeau, qui passa un contrat en 1598. Philippe Esgonnière, sieur de la Corbedomière, auquel il fait remonter la filiation, épousa à la Réorthie en 1639 Charlotte Baud. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Nicolas, sieur de la Corbedomière, né le 29 mars 1640, marié en 1664 à Jeanne Gaillard, décédé en 1693, qui continua la lignée ; 2° François, sieur de la Berjonnière, né en 1642, dont la descendance s'éteignit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Toussaint Esgonnière, sieur de la Corbedomière, fils aîné de Nicolas, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à une macle d'or écotée en sautoir*. Il mourut à Fontenay-le-Comte en 1703 laissant, entre autres enfants, deux fils : 1° Simon-Toussaint Esgonnière, sieur de la Corbedomière, né en 1697, décédé en 1771, dont les fils ne paraissent pas avoir eu de postérité masculine ; 2° René Esgonnière, sieur du Thibeuf, né en 1702, marié successivement à deux filles de son grand-oncle, François Esgonnière, sieur de la Berjonnière, décédé en 1782, dont la descendance subsiste. Le fils de ce dernier, Philippe-René Esgonnière, ou Esgonnière du Thibeuf, né en 1755, décédé en 1838, fut président du tribunal de Bourbon-Vendée, conseiller général et député de la Vendée. Il fut père de Philippe-Louis Esgonnière du Thibeuf, né en 1783, maire de Bournezeau, conseiller d'arrondissement de la Vendée, marié en 1813 à M<sup>lle</sup> de Pontlevoy, décédé en 1867, et grand-père de Philippe-Aristide Esgonnière du Thibeuf, né en 1815, maire de la Chaize-Vicomte, président du Conseil d'arrondissement, marié en 1840 à M<sup>lle</sup> Gennet. L'aîné des petits-fils de ce dernier, le capitaine Henri Esgonnière du Thibeuf, né en 1879, a été tué à l'ennemi en septembre 1915.

Principales alliances : Louvart de Pontlevoy 1813, Serème de Val-longue 1839, Rampillon de la Largère 1867, Gourraud de la Proustière 1878, Aulneau de la Touche 1738, etc.

**ESGRIGNY** (de Jouenne d'). Voyez : JOUENNE D'ESGRIGNY (DE).

**ESMANGART de BOURNONVILLE**, à Compiègne. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1769, 1776, 1785) : *d'azur à un jars d'argent, becqué et membré d'or, posé sur une terrasse de sinople et surmonté de cinq besants d'or, 3 et 2*. — Aliàs : *d'azur à un cygne d'argent nageant sur une rivière de même et surmonté de cinq besants d'or, 2, 2, 1*.

La famille ESMANGART est une des plus anciennes et une des plus honorablement connues de la ville de Compiègne.

On en trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie dressée en 1778.

Toussaint Esmangart, auquel ce travail fait remonter la filiation, est nommé avec sa femme, Jacqueline Sabinet, dans un dénombrement rendu, le 19 octobre 1573, par son fils Nicolas. Ce même Nicolas Esmangart, écuyer, sieur de Bournonville, capitaine du château de Pierrefonds, est ainsi qualifié dans l'extrait baptistaire de son fils Arthur, daté du 8 juin 1549. Il fit, le 19 octobre 1573, à Antoine de Joyeuse le dénombrement de son fief de Bournonville, situé dans la paroisse de Fontenay. Il avait épousé Anne Poullétier. Leur fils, Arthur Esmangart, écuyer, épousa, par contrat passé le 18 février 1589 devant notaires à Compiègne, Claude Allard, fille de Charles, avocat à Pierrefonds. Il fut père de Jean Esmangart, écuyer, baptisé à Compiègne le 2 avril 1608, garde des sceaux royaux aux contrats de la ville et châtellenie de Compiègne, qui épousa, le 7 février 1649, Charlotte Crin, fille d'un procureur ès sièges royaux de la même ville. Deux des fils de Jean Esmangart, Charles et Jean, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Charles Esmangart, sieur d'Ariocher, avocat en Parlement, bailli général de Notre-Dame du Val-de-Grâce, à Paris, premier échevin de Compiègne, marié à Florimonde du Chesnay, fut pourvu, le 5 juin 1722, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux. Il fut père de Nicolas-Hyacinthe Esmangart, Sgr des Bordes, de Chariol, etc., baptisé en 1698, qui fut directeur général des élections de Coulommiers et de Rozay, grand-père de Charles-François-Hyacinthe Esmangart, né le 11 mai 1736 à Verneuil, au diocèse d'Evreux, qui fut reçu en 1758 conseiller au Grand Conseil, et bisaïeul de Charles-Hyacinthe Esmangart, né à Paris en 1767, qui sollicitait sous Louis XVI le grade de sous-lieutenant.

L'auteur de la seconde branche, Jean Esmangart, écuyer, sieur de Bournonville, baptisé à Compiègne en 1652, avocat en Parlement, fut président au grenier à sel de Compiègne et lieutenant en la forêt dudit lieu. Il épousa en 1682 Christine-Thérèse Geuffrin. Son fils, Jean Esmangart de Bournonville, baptisé à Compiègne en 1684, marié en 1712 à Elisabeth-Reine Defrance, fille d'un premier échevin de Compiègne, fut dans la suite lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts de cette ville. Il laissa, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ceux-ci, Charles-Antoine Esmangart de Bournonville, maréchal des logis du régiment des Gardes suisses, ci-devant directeur du bureau des détails militaires des Suisses et Grisons, marié à sa cousine Catherine Esmangart de Beauval, fut anobli par lettres patentes de décembre 1776. Le puîné, Louis-François Esmangart de Bournonville, marié en 1765 à Jeanne-Gabrielle Leduc, fut commissaire des vivres

au régiment des gardes suisses. Il obtint, le 24 août 1778, du lieutenant général du bailliage de Compiègne, subdélégué de l'intendant, un certificat attestant que sa famille, établie à Compiègne de temps immémorial, avait toujours été considérée comme noble. Sur le vu de ce certificat il obtint, en janvier 1785, des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin qu'il fit enregistrer, le 10 juin suivant, en la Chambre des comptes et le 19 août au Parlement de Paris. Il eut un fils, Jean-Louis Esmangart de Bournonville, né à Compiègne en 1770. Son parent, Jean-François Esmangart de Beauval, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de la grande vénerie du Roi, major de la ville de Compiègne, lieutenant des chasses de la capitainerie royale dudit lieu, avait été anobli par lettres patentes d'août 1769. Cette branche de la famille Esmangart se perpétue avec distinction. Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte de Bournonville. Un de ses représentants, Charles-Lucien Esmangart de Bournonville, né en 1881 à Richemont (Charente), fut autorisé, par décret de février 1907, à joindre à son nom celui de la famille Augier à laquelle appartenait sa mère. Il a été consacré en son lieu une notice à cette famille Augier dont une branche, anoblie en 1815, s'est éteinte dans la famille Esmangart de Bournonville.

François Esmangart de Beauval, maire perpétuel de la ville de Compiègne, et Jeanne Morand, son épouse; Camille Esmangart, sieur de Varanval; et Jean Esmangart de Bournonville, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Compiègne, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Compiègne).

Jean-François Esmangart de Beauval prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Senlis.

La famille Esmangart a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Trémisot vers 1850, de la Motte-Rouge, Sanlot, Poullétier, Roger d'Arquinvilliers vers 1800, de la Faye 1891, Varin de la Brunelière 1853, de Cambourg 1907, Burignot de Varenne 1908, Lévesque de Varanval 1720, de Cayrol, de Bonnault 1878, de Seroux d'Agincourt (xvii<sup>e</sup> siècle), Dijols 1818, Prévost-Sansac de Traversay 1897, Peschart d'Ambly vers 1880, Guillaume de Chavaudon 1904, Geoffroy d'Assy 1854, Augier, Coustant d'Yanville, d'Anthès, le Caron de Fleury 1724, etc.

**ESMÉNARD du MAZET** (d'). Armes : d'azur à un lion tenant un arc en barre et accompagné en pointe d'un cœur, le tout d'argent; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant du second émail accosté

*de deux étoiles du même.* — François d'Esménard avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : d'azur à une bande d'or chargée de trois fers de dard de gueules et accompagnée de deux étoiles d'argent, une en chef, une en pointe.

La famille d'ESMÉNARD a eu pour berceau la ville de Lambesc, en Provence, où elle occupait dès le xvi<sup>e</sup> siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

Saint-Allais lui a consacré un article assez court dans le tome VIII de son *Nobiliaire universel*. On trouvera une généalogie complète de la famille d'Esménard dans le tome VI de l'*Armorial de la noblesse de France* fondé par M. d'Auriac et continué par Acquier; mais on sait que les travaux de ces historiens ne doivent être acceptés qu'avec la plus grande réserve.

La souche était représentée sous Louis XIV par deux branches dont le point de jonction est mal connu.

Celle de ces branches que l'on considère comme l'aînée est aujourd'hui éteinte. Elle résidait à Lambesc. Un de ses représentants, Étienne d'Esménard, de la ville de Lambesc, fut condamné à l'amende comme usurpateur de la noblesse lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. Son cousin-germain, Jean-Antoine d'Esménard, né en 1611, trésorier de France, marié à Claire de Grignan, fut anobli, en octobre 1661, par lettres patentes du roi Louis XIV qu'il fit enregistrer le 23 décembre suivant. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 3 janvier 1669, par jugement des commissaires de S. M. chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Il fut père de François d'Esménard, né à Lambesc en 1633, gouverneur de cette ville en 1697, dont le fils, Jean-François mourut prématurément en 1715. Jean d'Esménard, né en 1602, frère aîné de Jean-Antoine, épousa Catherine d'Arquier. Cette branche s'éteignit avec leur arrière-petite-fille, Marie-Thérèse d'Esménard, mariée en 1740 à Joseph d'Esménard, un des représentants de la seconde branche.

Cette seconde branche, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, est demeurée non noble. Elle résida longtemps à Pélissane. Acquier en donne la filiation depuis Pierre Esménard, notaire royal à Pélissanne, qui épousa en 1556 Anne Bernardi. Son chef, Pierre Esménard, notaire royal au lieu de Pélissane, décédé en 1714, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Jacques-François, né en 1675, chancelier du consulat de France à la Canée, marié à Marie-Anne Bonfilhon, héritière de la terre du Mazet, et Joseph d'Esménard, né en 1688, consul de France à Candie en 1717, marié en 1740 à Marie-Thérèse d'Esménard, dernière

représentante de la branche de Lambesc, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau a été connu sous le nom d'Esménard du Mazet.

Le rameau cadet a été illustré par Joseph-Étienne d'Esménard, né à Pélissane en 1767, littérateur distingué, membre de l'Académie française en 1810, mort l'année suivante en Italie d'un accident de voiture. D'Esménard ne laissa que trois filles de son mariage avec M<sup>lle</sup> von Kalkgräber, décédée en 1856. Une de ces filles, Madeleine, dite Ozama, décédée à Nice en 1872, fut reçue en 1836 chanoinesse du chapitre noble de Sainte-Anne de Bavière. Joseph-Benjamin d'Esménard, né en 1778, frère de l'académicien, épousa M<sup>lle</sup> de Niel. Il en eut deux fils : 1° Jean-Alfred d'Esménard, né en 1821, qui épousa à l'île Bourbon en 1846 M<sup>lle</sup> Bibron et qui en eut un fils, né à Pondichéry en 1851, aujourd'hui connu sous le titre de comte d'Esménard ; 2° Jean-Gustave d'Esménard, né en 1823, officier de chasseurs à pied, qui mourut en 1855 des suites de blessures reçues au siège de Sébastopol sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Sailly, décédée en 1898.

Principales alliances : de Grignan 1628, de Bionneau d'Eyragues 1695, de Lamanon 1697, d'Arquier, Renaud, de Pellissier 1802, Sibour 1825, Jouenne d'Esgrigny 1838, de Ricordy 1843, de Niel, de Sailly 1847, 1849, Patu de Rosemont, Mareschal de Bièvre 1918, de Loys de Loinville 1814, etc.

**ESMOINGT de LAVAUBLANCHE.** Armes : *d'argent à trois chevrons de gueules, ou quelquefois d'azur.* — Aliàs : *d'azur à trois chevrons d'argent.*

La famille ESMOINGT, anciennement AYMoin, appartient à l'ancienne noblesse des environs de Bourgneuf, dans la Haute-Marche. Elle a possédé de toute ancienneté les seigneuries de la Vaublancche et du Chézaud, toutes deux situées sur le territoire de la paroisse de Saint-Éloi.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, dans le *Grand Dictionnaire de la Haute-Marche* de Tardieu, etc. M. Zénon Toumieux a fait paraître à Guéret, en 1905, l'intéressant ouvrage suivant : *les Esmoingt de Lavaublancche, famille marchaise. Généalogie.*

La famille Esmoingt a pour premier auteur connu Bernard Aimoin qui vivait en 1098. L'abbé Lecler, continuateur de Nadaud, mentionne un Géraud Aimoin, chevalier, qui fit son testament en 1286. Un Guillaume Aimoin était en 1378 chanoine comte de Lyon.

Noble homme messire Jean Aimouin, chevalier, Sgr de Lavau, en



la paroisse de Saint-Eloi, auquel M. Toumieux fait remonter la filiation, fut en 1392 un des exécuteurs du testament de Louis de Maleval, chevalier, Sgr de Maleval et de Chatelus. Le roi Charles V lui avait fait don en 1370 de la seigneurie de Janaillat, confisquée sur Jehan de Janaillat. On ignore le nom de sa femme. M. Toumieux lui attribue pour fils Étienne Aimoin, qui fut de 1392 à 1401 abbé de Saint-Martial de Limoges, et Louis Aimoin qui était seigneur de Lavaublanche en 1405. Ce dernier laissa d'une alliance inconnue trois fils, Audouin, Étienne et Jean, qui furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée, dite des seigneurs de Villemontey, s'éteignit avec Pierre Esmoingt, qualifié vicomte de Villemontey, Sgr de Lavaublanche, etc., marié en 1656 à Diane-Charlotte de Fumel, décédé sans postérité, et avec sa sœur, M<sup>me</sup> de Pichard, décédée en 1719. Celle-ci vendit en 1698 la terre et seigneurie de Lavaublanche.

La troisième branche, dite des seigneurs de Moutier-Malcart, s'éteignit au cours du xvii<sup>e</sup> siècle.

La deuxième branche s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, Étienne Esmoin (*Esmonus*), damoiseau, encore mineur en 1421, fit, le 25 mars 1447, un partage avec son frère Audouin et eut dans sa part les seigneuries de Lavaublanche et de Janaillat. Il eut deux fils dont l'aîné, Jean, Sgr de Lavaublanche, continua la lignée et dont le second fut l'auteur du rameau des seigneurs de Janaillat, dans le canton actuel de Pontorion, éteint vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Jean Esmoin, écuyer, sieur de la Vault-Blanche, assista à une montre de la noblesse de la Marche passée à Guéret le 17 décembre 1470 et rendit aveu et dénombrement au comte de la Marche, le 15 décembre 1479, de sa seigneurie de la Vaublanche. On ignore le nom de sa femme. On ignore aussi celui de la femme de son fils, François Esmoingt, Sgr de Lavaublanche, qui rendit un hommage le 28 juillet 1506. La filiation ne doit donc être considérée comme rigoureusement établie qu'à partir de son petit-fils, Jean Esmoin, écuyer, Sgr de la Vault-Blanche, marié à Perrette de la Celle par contrat du 19 octobre 1522 et décédé en 1536. Le chef de cette branche, Léonard Esmoingt, écuyer, Sgr de la Vaublanche, marié en 1607 à Marguerite de Barbançois, mourut en 1646. Il survécut à son fils et ne laissa qu'une fille, Marguerite, héritière de la seigneurie de Lavaublanche, qui épousa en 1633 son cousin, François Esmoingt, Sgr de Villemontey, chef de la branche aînée. Son frère, Claude Esmoingt de Lavaublanche, Sgr de l'Age, du Chézaud, de la Faye et de la Grillière, décédé en 1661, épousa, le 6 mars 1639, Anne-Marguerite Masfaure, fille d'un élu au bailliage de Bourgneuf. Il fut père de Léonard Esmoingt de Lavaublanche, chevalier, Sgr de

la Faye, de la Grillière et du Chézaud, marié en 1669 à Anne de Chateauneuf, décédé en 1728, et grand-père de François Esmoingt de Lavaublanche, Sgr de la Grillière, marié en 1695 à Madeleine de Loménie, décédé en 1749 au château de Bostgiraud. Ce dernier laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Pierre-François Esmoingt, chevalier, Sgr de la Grillière, né en 1702, marié successivement à M<sup>lle</sup> de Joussineau de Fayat et à M<sup>lle</sup> de Romanet de Beaune, dont la descendance s'éteignit sous la Restauration ; 2° Jean-Emmanuel Esmoingt de la Grillière, Sgr du Bostgiraud, né à Tourtouloux en 1704, marié en 1743 à Marie de Chateauneuf, dont la descendance subsiste sous le nom d'Esmoingt de Lavaublanche ; 3° François Esmoingt, Sgr de l'Age, marié en 1746 à Catherine de David de la Villatte, dont la descendance, connue sous le nom d'Esmoingt du Chézaud, était représentée en 1905 par plusieurs frères âgés et sans alliance.

Léonard Esmoingt de la Vaublanche, écuyer, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourganeuf).

Jean-Emmanuel d'Esmoingt du Chézaud, décédé sans alliance en 1849, fut admis en 1786 dans l'ordre de Malte.

Léonard Esmoingt, chevalier, Sgr du Chézaud, de Lage, de la Mougère et de Fougeret, père de ce chevalier de Malte, marié en 1773 à M<sup>lle</sup> de Ligondès, décédé en Souabe pendant l'émigration, en 1795, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Guéret. Paul Esmoingt de la Grillière fut convoqué cette même année à celles de la noblesse du Poitou.

La famille Esmoingt a fourni des officiers distingués.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Luchapt, de l'Hermitte 1447, de l'Age, de Bridiers 1603, 1710, Phélip de Saint-Viance 1627, de Fumel 1656, de Pichard 1651, 1708, de la Celle 1522, du Brudieu 1572, de Bressoles, de Barbançois 1607, de Miomandre 1618, de Loménie 1695, de Joussineau 1736, de Romanet de Beaune 1741, de Bazin de Bezons 1782, de Marsanges 1777, Mégret de Devise 1869, Hulot de Collart 1899, de Barbier de la Serre 1855, de David de la Villatte 1746, de Ligondès 1773, du Bouex 1589, etc.

### **ESMOND (d').**

Famille fixée en Franche-Comté sur l'origine de laquelle on n'a pu se procurer aucun renseignement.

Le baron d'ESMOND épousa vers 1855 M<sup>lle</sup> Montendre. Leur fille aînée épousa le comte de Masson d'Autume ; une autre épousa à Vesoul en 1880 le marquis d'Amédor de Molans.

On trouve qu'un Jean-François Esmond, originaire de Normandie, premier brigadier des gendarmes ordinaires de S. M., fut anobli par lettres patentes de décembre 1774. Il reçut de d'Hozier l'année suivante le règlement de ses armoiries : *d'azur à un croissant d'argent accompagné en chef de deux flèches de même, passées en sautoir, et en pointe de deux montagnes d'or mouvantes de la pointe de l'écu.*

On trouve aussi qu'un Jacques Desmond, conseiller du Roi en l'hôtel de ville d'Épernay, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à trois quintefeuilles d'argent, 2 et 1.*

**ESMYARDS (Henrys d'Aubigny d').** Voyez : HENRYS D'AUBIGNY D'ESMYARDS.

### **ESNAULT de la DEVANSAYE.**

La famille ESNAULT, ou ESNAULT DE LA DEVANSAYE, appartient à la haute bourgeoisie de l'Anjou.

Pierre-René-Jean-Baptiste Esnault, né à Angers en 1747, fils de maître Pierre-René Esnault, avocat aux sièges royaux d'Angers, et de Louise Galpin, décédé à Saumur en 1814, fut président du tribunal de cette ville ; il fut élu en 1807 candidat de l'arrondissement de Saumur au Corps législatif, mais ne fut pas admis à siéger.

Principales alliances : Martin du Nord, Salvage de Clavières, le Tourneux de la Perraudière 1863, etc.

Une famille Esnault a occupé aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles un rang distingué dans la haute bourgeoisie de Château-Gontier. Dans son *Armorial général de l'Anjou* M. Denais lui attribue les armes suivantes : *d'azur à une aigle à deux têtes d'or accompagnée en chef de trois étoiles de même.* Pierre Esnault était dès 1585 procureur fiscal à Château-Gontier. Pierre Esnault, sieur de la Girardièrre, était en 1654 un des cent gentilshommes de la Chambre du Roi. Pierre Esnault de la Girardièrre était en 1707 conseiller au présidial de Château-Gontier.

**ESNEVAL (Bezuel-le Roux d').** Voyez : BEZUEL-LE ROUX D'ESNEVAL.

**ESNON (Grand d').** Voyez : GRAND D'ESNON.

### **ESNOU de SAINT-CÉРАН.**

La famille ESNOU appartenait au xviii<sup>e</sup> siècle à la bourgeoisie de la Haute-Bretagne.

Jean-Aimé ESNOU DE SAINT-CÉРАН, né à Rennes, sous-préfet, marié à Anne-Rodrigue de Morvan de Marne, décédé à Paris en 1849, reçut

le titre personnel de baron, sur promesse d'institution de majorat, par ordonnance royale du 21 janvier 1829 qui ne fut suivie ni de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Son fils, Edouard-Paul de Saint-Céran, décédé à Paris en 1855, avait épousé M<sup>lle</sup> Debrou qui lui a survécu jusqu'en 1891 et dont il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

**ESNOUL-le-SÉNÉCHAL.** Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'or à un mouton passant d'azur, l'écu mantelé en chef de gueules à deux étoiles d'argent.* — La branche des Chatelets, aujourd'hui éteinte, portait : *coupé d'azur et de gueules, l'azur chargé de deux châteaux d'or et le gueules de deux ancres d'argent passées en sautoir.*

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire de Saint-Malo, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler. M. de la Messelière a donné dans ses *Filiations bretonnes* un tableau généalogique de la branche actuellement existante.

Bertrand ESNOUL, sieur du Pontrobert, né à Saint-Malo en 1634, marchand dans cette ville, épousa en 1665 Michelle Mauny. Celle-ci était veuve quand elle fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles que la famille Esnoul les porte encore de nos jours. Sa descendance se partagea en plusieurs branches.

La plus en vue de ces branches, aujourd'hui éteinte, était connue sous le nom d'Esnoul des Chatelets. Jean Esnoul des Chatelets, maire de Lorient en 1774, fut anobli en 1784. Il laissa un fils, Jean, né en 1780, et deux filles, M<sup>mes</sup> Audren de Kerdrel et Dupuy de Lome.

La branche actuellement existante était connue avant la Révolution sous le nom d'Esnoul de la Maisonneuve. Son chef, Alcide-Victor Esnoul, né à Dol en 1817, épousa en 1839 Marie le Sénéchal. Il fut père d'Alcide-Ferdinand Esnoul-le Sénéchal, né à Dol en 1842, qui épousa à Nantes en 1871 M<sup>lle</sup> le Sénéchal, sa cousine, et qui en eut des enfants.

Principales alliances : Audren de Kerdrel, Dupuy de Lome, de Blond de Saint-Hilaire 1761, etc.

**ESPAGNAC** (d'Amarzit-Sahuguet d'). Voyez : AMARZIT-SAHUGUET D'ESPAGNAC (D') ET D'AMARZIT aux Additions du tome XIV.

**ESPAGNE.** Armes : *coupé d'azur à une pensée d'argent posée en chef à senestre et de gueules à la cuirasse et au casque d'argent ; au franc-quartier d'azur à l'épée haute en pal d'argent, garnie d'or, qui est des comtes militaires.*

L'auteur de cette famille, Jean-Louis-Brigitte ESPAGNE, né à Auch le 16 février 1769, était fils de monsieur Bertrand Espagne, commis des vingtièmes dans cette ville, et de dame Françoise Baup. Engagé comme simple soldat en 1787, il passa successivement par tous les grades, fut nommé général de brigade en 1799, général de division l'année suivante, grand-officier de la Légion d'honneur en 1809 et fut tué, le 21 mai de cette même année, à la bataille d'Essling. Le général Espagne avait longtemps servi en Italie. Ce fut lui qui s'empara du célèbre brigand Fra Diavolo. Il fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808. Il laissa deux fils : 1° Jean-Baptiste-Paul-Emile, comte Espagne, né à Reims en 1795, député de la Moselle à l'Assemblée nationale de 1848, décédé en 1855, dont la fille épousa M. Kauffer et dont le fils, Jean-Achille, connu sous le titre de comte Espagne de Reichenberg, mourut en 1864 sans avoir été marié ; 2° Jean-Brigitte-Camille, né à Strasbourg en 1800, juge de paix, qui après la mort de son neveu fut confirmé dans la possession du titre de comte Espagne par décret impérial du 1<sup>er</sup> septembre 1866 et qui paraît être mort sans avoir été marié.

**ESPAGNE de RAMEFORT (d')**, dans les Pyrénées et en Espagne.  
Armes : *d'argent à un lion de gueules et à une bordure de sinople chargée de six écussons d'or bordés de gueules.*

La maison d'ESPAGNE DE MONTESPAN ET DE RAMEFORT, aujourd'hui fixée en Espagne, était une des plus illustres de la noblesse du midi de la France.

Elle est du petit nombre de celles dont l'origine souveraine est incontestable. Elle est, en effet, une branche détachée au xiv<sup>e</sup> siècle de la maison souveraine des comtes de Comminges à laquelle il a été en son lieu consacré une notice. Il est aujourd'hui établi, grâce en grande partie aux travaux de M. de Jaurgain, le savant auteur de la *Vasconie*, que la maison des comtes de Comminges remonte par filiation à Garcia, comte de Comminges et de Couserans en 846, et que celui-ci était fils d'Aznar-Sanche, décédé en 836, créé comte de la Vasconie citérieure par Pépin 1<sup>er</sup>, roi d'Aquitaine, et petit-fils de Sanche-Loup, duc des Vascons, décédé avant 812, qui était lui-même fils de Loup II, duc de Vasconie, ou de Gasconne.

La maison de Comminges recueillit le riche héritage de la première maison d'Espagne de Montespain par le mariage que contracta vers 1235 Robert III de Comminges, vicomte de Couserans, comte de Pailhars, décédé en 1257, avec Grise d'Espagne, fille et héritière d'Arnaud d'Espagne, Sgr de Montespain. De ce mariage naquirent une

filles, Bérengère, qui épousa Géraud d'Aure, Sgr de Larboust, et un fils, Arnaud de Comminges, qui fut connu sous le nom de la famille d'Espagne dont sa mère était la dernière représentante.

Le marquis d'Espagne de Ramefort fut admis aux honneurs de la Cour, le 9 août 1755, après avoir fait les preuves de noblesse prescrites par les règlements. On conserve dans les manuscrits de Chérin le mémoire que le généalogiste des Ordres du Roi, chargé de vérifier ces preuves, adressa en 1755 au marquis de Béringhen. Le même mémoire fut adressé, le 2 juin 1781, au comte de Vergennes. Il commence en ces termes : « Cette maison est une branche cadette de celle des  
« seigneurs de Montespain, fondue dans la maison de Pardaillan et  
« issue des anciens comtes de Comminges dont l'*Histoire des grands*  
« *officiers de la Couronne* donne la filiation. C'est pourquoi on ne la  
« commencera qu'au temps de la séparation des branches. Arnaud  
« de Comminges, vicomte de Couserans, comte de Pailhars, sur-  
« nommé d'Espagne à cause de Grise d'Espagne, sa mère, dame  
« d'Espagne et de Montespain, laissa de Philippe de Foix, sa femme,  
« fille du comte de Foix, qu'il avait épousée l'an 1255<sup>1</sup>, deux fils dont  
« l'aîné, nommé Roger de Comminges, vicomte de Couserans, forma  
« les branches des vicomtes de Couserans et de Bourniquel, éteintes  
« et fondues pendant le xv<sup>e</sup> siècle dans les maisons de Foix, de  
« Lomagne et de Goth. Le cadet fut Arnaud I<sup>er</sup> de Comminges, dit  
« d'Espagne, Sgr de Montespain, qui suit. Arnaud I<sup>er</sup> de Comminges  
« prit le nom d'Espagne pour le transmettre à sa postérité. Il fut sei-  
« gneur de Montespain. Le comte de Foix, son cousin, lui donna,  
« l'an 1333, la terre de Villeneuve-de-Rivière. Cet Arnaud fut aïeul  
« d'Arnaud III d'Espagne, chevalier, Sgr de Montespain, sénéchal de  
« Quercy, de Périgord et de Carcassonne, fait prisonnier à la bataille  
« de Poitiers l'an 1356. Il fit son testament l'an 1383 laissant de Gail-  
« larde de Miraumont, sa femme, pour fils aîné Roger I<sup>er</sup> d'Espagne,  
« chevalier, Sgr de Montespain et de Ramefort, chambellan du Roi  
« en 1373, sénéchal de Carcassonne en 1383 et ensuite de Toulouse,  
« célèbre dans les guerres de son temps, lequel mourut l'an 1410 ne  
« laissant d'enfants que de Claire de Gramont, sa seconde femme,  
« dont l'aîné fut Roger II d'Espagne, Sgr de Montespain, qui suit ; le  
« deuxième, nommé Arnaud, Sgr de Durefort, forma un rameau qui  
« paraît éteint et le troisième, appelé Bernard d'Espagne, Sgr de  
« Ramefort, fut l'auteur d'un autre rameau éteint dès le troisième  
« degré. Roger II d'Espagne, Sgr de Montespain, fit son testament

<sup>1</sup> D'après la *Vasconie*, Arnaud de Comminges épousa Philippe de Foix par contrat du 7 juin 1262 et le mariage ne fut célébré que le 15 janvier 1264.

« l'an 1442. Il avait épousé Jacquette de Mauléon qui le rendit père  
 « de trois fils. L'aîné fut Mathieu d'Espagne, Sgr de Montespan, qui  
 « suit ; le deuxième, appelé Roger d'Espagne, Sgr de Lavagnac, gou-  
 « verneur d'Hauterive et l'un des exécuteurs testamentaires de  
 « Gaston-Phoebus, roi de Navarre, l'an 1482, fonda la branche des  
 « seigneurs de Panassac, éteinte dans les maisons de Noailles et  
 « d'Ossun ; et le troisième, nommé Arnaud, sénéchal de Comminges,  
 « fut l'auteur d'un rameau aussi éteint. Mathieu d'Espagne, Sgr de  
 « Montespan, servit au siège de Bayonne, l'an 1452. Il épousa en 1461  
 « Catherine de Foix de Rabat et en eut trois fils qui furent Roger  
 « d'Espagne, Sgr de Montespan, chevalier de l'Ordre du Roi, dit de  
 « Saint-Michel, l'an 1485, mort sans enfants, Arnaud d'Espagne, sei-  
 « gneur de Montespan après son frère, dont la postérité masculine  
 « est finie et ce fut Paule d'Espagne, sa fille, qui apporta la terre de  
 « Montespan à Antoine de Paradaillan, Sgr de Gondrin, son mari ; le  
 « troisième fils fut Charles I<sup>er</sup> d'Espagne, Sgr de Ramefort, qui suit.  
 « Charles d'Espagne, Sgr de Ramefort, fit son testament l'an 1531. Il  
 « laissa de Marie d'Aure d'Aster, sa femme, pour fils aîné Onuphre  
 « d'Espagne, baron de Ramefort, maréchal de camp de cavalerie,  
 « marié l'an 1555 avec Catherine de Saman. Il mourut l'an 1589 et fut  
 « père de Charles d'Espagne, qui suit... »

Charles d'Espagne, Sgr de Ramefort, épousa en 1622 Marguerite de Saint-Pastour. Son fils, Melchior, épousa Françoise d'Orbessan. Leur descendant, Henri-Bernard d'Espagne, marié en 1763 à M<sup>lle</sup> de Cabalbi des Plas, convoqua en 1789 l'assemblée de la noblesse des comtés de Comminges et de Nébouzan. Il se qualifiait marquis d'Espagne, baron de Ramefort et dépendances, Sgr du chef-lieu de la châtellenie de Cassagnabère, Peyrouset, Sales, Cosgr direct en paréage avec le Roi de la vallée de Binos, chevalier de Saint-Louis, chevalier honoraire de Malte, brigadier des armées du Roi, sénéchal du pays et comté de Comminges. Il eut plusieurs fils, dont deux furent chevaliers de Malte, et une fille qui fut admise à Saint-Cyr en 1777.

Charles d'Espagne de Ramefort était très jeune quand il passa les Pyrénées à l'époque de la Révolution. Il prit du service dans l'armée espagnole. Il devint successivement maréchal de camp en 1811, capitaine général d'Aragon, commandant de l'infanterie de la garde royale et capitaine général de Catalogne et reçut en 1826 une grande croix d'Espagne de première classe. Après la mort du roi Ferdinand le général d'Espagne prit part à l'insurrection carliste et périt assassiné en 1839.

La famille d'Espagne de Ramefort subsiste en Espagne. Son chef est connu sous les titres de marquis de España et de baron de Ramefort.

Principales alliances : de Gramont, de Mauléon, de Pardaillan de Gondrin, de Foix-Rabat, de Noailles, d'Ossun, d'Orbessan, de la Barthe, de Montesquiou, de Pins, de Castelnau, de Lévis-Mirepoix, de Casteljacob, de Narbonne, de Montaut, de Saint-Pastour, de Cabalbi (aujourd'hui de Balbi), d'Astorg 1505, de Durfort 1535, de Chastenet de Puységur 1590, etc.

Il a existé dans la région toulousaine un certain nombre de famille d'Espagne, ou d'Espagne, qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé. La plus en vue de ces familles, celle des seigneurs de Cazals, résidait à Castelsarrasin. Elle portait pour armes : *d'or à un chêne de sinople sur lequel sont deux merlettes de sable ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent*. La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie. Nicolas d'Espagne, fils de Pierre, de la ville de Castelsarrasin, fut capitoul de Toulouse en 1564. Son neveu, Pierre d'Espagne, conseiller au Parlement de Toulouse, fut à son tour capitoul en 1627 et 1643. Le fils de celui-ci, Bernard d'Espagne, fut encore capitoul en 1652. Il fut père de Jean d'Espagne, maire de Castelsarrasin, marié en 1681 à Françoise Nicolas, aïeul de Jean-François-Ignace d'Espagne, né en 1690, maire de Castelsarrasin, et bisaïeul de Jean-Joseph d'Espagne, baron de Cazals, en Quercy, marié en 1774 à M<sup>lle</sup> de Corneillan, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors et à celles tenues à Toulouse.

**ESPAGNE de VENEVELLES (d')**, dans le Maine. Armes : *d'azur à un peigne d'argent posé en fasce et accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille d'ESPAGNE DE VENEVELLES, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, appartient à l'ancienne noblesse du Maine.

Saint-Allais en a donné une généalogie. On trouvera aussi d'intéressants renseignements sur les d'Espagne de Venevelles dans la *France protestante* de Haag. Le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de la filiation dans ses *Titres et confirmation de titres de 1830 à 1908*.

La famille d'Espagne de Venevelles sollicita sous Louis XVI la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'elle dut faire dans cette circonstance, envoya, en février 1782, à la reine Marie-Antoinette, dont le comte de Venevelles avait été premier page, une lettre dans laquelle il s'exprime dans les termes suivants : « Votre Majesté verra que la « famille d'Espagne de Venevelles n'a rien de commun que le nom « avec l'illustre maison d'Espagne-Montespan dont elle se dit issue,



« qu'elle est connue depuis 1297, mais qu'elle ne prouve sa filiation  
« que depuis 1500, a peu de services et d'alliances de marque... »  
Dans le mémoire qui accompagnait cette lettre, le même généalogiste  
s'exprime en ces termes : « Cette famille est ancienne, mais de  
« simple noblesse et, malgré le soin qu'elle s'est donné pour recou-  
« vrer ses titres, n'a pu prouver sa filiation au delà de l'année 1500.  
« Elle paraît avoir pris son nom d'un domaine situé dans la paroisse  
« de Saint-Gervais, au Maine... » Le 18 mars de la même année  
d'Hozier envoyait à son tour sur la famille d'Espagne de Venevelles  
un mémoire commençant en ces termes : « J'ignore pourquoi cette  
« famille a prétendu être une branche de l'illustre maison d'Espagne-  
« Montespau, en Guienne, issue des comtes de Comminges. Mais  
« cette prétention est absolument dénuée de fondement. Son berceau  
« et ses armes sont absolument différents. Au reste sa noblesse est  
« très ancienne. Elle paraît avoir pris son nom d'un fief situé dans la  
« paroisse de Saint-Gervais, à trois lieues et au couchant du Mans,  
« et est connue depuis Herbert d'Espagne, écuyer, qui fit des acqui-  
« sitions de biens-fonds en 1297, 1298 et 1300. On trouve ensuite  
« Philippe d'Espagne qui reçut en 1341 un aveu de biens mouvant de  
« lui. La filiation commence à Pierre, ou Perrot, d'Espagne, premier  
« du nom, Sgr d'Espagne, qui mourut avant 1373 laissant d'une femme,  
« dont le nom est inconnu, Pierre d'Espagne, deuxième du nom,  
« écuyer, Sgr d'Espagne, qui était mineur en 1373... » Le comte de  
Venevelles eut l'honneur de monter dans les carrosses du Roi le  
10 mai 1782. Sa femme, née Poute de Nieuil, fut présentée à la Cour  
le 7 mai 1783.

Pierre II d'Espagne, dont il vient d'être parlé, passa des actes en  
1398, 1407, 1412 et 1415 et épousa Catherine Garnier, héritière de la  
terre d'Aunay, dans la paroisse de Luché. Il fut père de Jean  
d'Espagne, Sgr d'Espagne, d'Aunay et de Venevelles, dans la paroisse  
de Luché, qui épousa Antoinette, fille du seigneur de Jupiles, et qui  
passa des transactions en 1453, 1455, 1463 et 1466, grand-père de  
Louis d'Espagne, Sgr des mêmes domaines, qui est mentionné dans  
un acte du 2 juin 1477 avec sa femme, Girarde de Broc, et qui rendit  
un hommage en 1490, et bisaïeul de Jean d'Espagne, Sgr des mêmes  
domaines, qui épousa en 1500 Antoinette Dureil et à partir duquel la  
filiation est très rigoureusement établie. Lazare d'Espagne, chevalier,  
Sgr de Vénevelles, petit-fils de Jean, épousa, le 10 novembre 1573,  
Anne Boutaud, héritière de la seigneurie de Laubonnière, en Bas-  
Poitou. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Paul, Sgr de Véne-  
velles, et Lazare, Sgr de Laubonnière, qui furent les auteurs de deux  
branches.

Paul d'Espagne, Sgr de Vénevelles et de Coulaines, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV en 1609, fut député en 1615 par les églises réformées de sa province à l'assemblée politique de Grenoble. Il avait épousé en 1606 Marie de Pons-Mirambeau qui se remaria à Gédéon de Pressac. Leur fils, Henri d'Espagne, Sgr de Venevelles, gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII, gouverneur de Belfort, obtint, par lettres patentes de 1654, l'érection en marquisat de sa terre de Venevelles, composée de quatorze fiefs ; mais il négligea de faire enregistrer ces lettres. Sa veuve, Suzanne le Vasseur, demeurant à Luché, dans l'élection de la Flèche, fut maintenue dans sa noblesse en 1669, sur preuves remontant à 1499, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, avec ses enfants et avec son cousin-germain, Charles d'Espagne, sieur de Laubonnière, demeurant à Villiers-au-Bouin, dans l'élection de Baugé, chef de la seconde branche. Son fils aîné, Henri d'Espagne, sgr de Coutts et d'Avaines, épousa au temple de Charenton, le 12 janvier 1681, Claude Chauson, fille d'un officier suisse ; il quitta la France avec sa femme et ses enfants lors de la révocation de l'édit de Nantes et mourut à l'étranger vers 1708. Louis-Henri d'Espagne, fils des précédents, revint en France après la mort de ses parents, abjura le protestantisme, le 18 septembre 1709, entre les mains de l'archevêque de Tours et, après cette abjuration, fut remis en possession des biens de sa famille qui avaient été confisqués. Il épousa en 1715 Marie Ervoil-Doré et obtint en 1730 et 1733 l'admission à Saint-Cyr de ses deux filles. Son fils, Henri-Louis d'Espagne, marquis de Venevelles, né au Mans en 1720, lieutenant-colonel d'infanterie, marié en 1757 à M<sup>lle</sup> Dupont d'Aubevoye de la Roussière, fut élu député suppléant de la noblesse du Maine aux États généraux de 1789 ; il n'eut pas l'occasion de siéger. Il avait fait en 1774 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour obtenir l'admission parmi les pages de la Reine de son fils, Jacques-Louis. On a vu plus haut que celui-ci et sa femme, Alexandrine-Thérèse de Poute de Nieuil, furent quelques années plus tard admis aux honneurs de la Cour de France. Jacques-Louis d'Espagne, comte, puis marquis, de Vénevelles, laissa deux fils : 1° Henri-Auguste, marquis de Venevelles, né au Mans en 1783, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 17 mai 1810, décédé sans postérité à Paris en 1858 ; 2° Arnould-Edouard d'Espagne, comte, puis marquis, de Venevelles, né en 1791, colonel-lieutenant aux gardes du corps en 1823. Le fils de ce dernier, Fernand-Hippolyte d'Espagne, né en 1831, décédé en 1877, fut confirmé, par décret impérial du 5 août 1861, dans la possession héréditaire du titre de marquis de Vénevelles.

Il était devenu grand propriétaire dans le nord de la France par le mariage qu'il contracta en 1862 avec M<sup>lle</sup> de Garsignies. Il fut père d'Herbert d'Espagne, aujourd'hui marquis de Venevelles, qui a épousé en 1894 la princesse Jeanne de Croÿ et qui en a eu plusieurs enfants.

Lazare d'Espagne, Sgr de Laubonnière, auteur de la branche cadette, épousa Gabrielle Legoux. Sa descendance s'éteignit après quelques générations.

La famille d'Espagne de Venevelles a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Broc, de Savonnière 1540, de Pons-Mirambeau 1606, de Gouyon de Beaufort 1684, de Rancher 1716, 1749, Dupont d'Aubevoye 1757, de Poute de Nieuil 1782, Thibaut de Neuchaise 1811, Cardon de Garsignies, de Croÿ 1894, etc.

**ESPAGNET** (d'). Armes : d'azur à trois soucis tigés et feuillés d'or mouvant d'une même tige ; au chef cousu de gueules chargé d'un soleil d'or. — Couronne : de Marquis.

La famille d'ESPAGNET appartient à la noblesse parlementaire de Provence.

Artefeuil en a donné au xviii<sup>e</sup> siècle une généalogie qui a été reproduite dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye de Bois. On trouvera les derniers degrés de la filiation dans les notes de *l'Histoire véridique de la noblesse de Provence* publiée en 1912 par M. le baron du Roure.

La famille d'Espagnet est originaire de Brignolles où dès la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle elle occupait un rang honorable dans la bourgeoisie. Son auteur, Raynaud Espagnet, né dans cette ville, était fils de Raymond Espagnet et de Gasparde Amic. Il vint se fixer à Aix et fut pourvu d'une charge de conseiller au Parlement de cette ville par lettres du 2 août 1569 qu'il laissa suranner ; il obtint de nouvelles lettres le 23 août 1572, les présenta à la Cour le 23 février 1573 et fut reçu le 17 juin suivant. Par lettres données à Paris le 8 août 1574 le Roi nomma à sa place son fils Raymond en l'autorisant toutefois à garder son entrée à la Cour avec voix délibérative conjointement avec ledit Raymond. On ignore le nom de la femme de Raynaud Espagnet. Son fils et successeur, Raymond Espagnet, donna sa démission le 30 septembre 1593 et mourut à Aix le 8 avril 1603. Il avait épousé Françoise Milanis qui lui survécut jusqu'en janvier 1614. On admet généralement, avec Artefeuil et Balthazar de Clapiers, qu'il fut père de Marc-Antoine Espagnet, né le 17 juin 1545, qui fut reçu le 1<sup>er</sup> décembre 1587 conseiller au Parlement de Provence et qui continua la

lignée. Mais, d'après les travaux plus récents et très sérieux de M. Fleury Vindry, ce magistrat ne serait né qu'en 1562 et aurait été fils de Michel d'Espagnet et de Marguerite Borrilly. Il épousa Claire-Violente d'Albis, décédée en 1612, et mourut à Aix le 3 septembre 1624. Il eut pour successeur dans sa charge son fils, Raymond II Espagnet, né à Aix le 18 mai 1590, marié à Cécile de Juramy. Sa descendance ne cessa jusqu'à l'époque de la Révolution de donner au Parlement de Provence des magistrats d'une haute distinction.

La famille d'Espagnet fut maintenue dans sa noblesse en 1668 par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

Claire de Rodulphe de Carqueirane, veuve de Lazarin d'Espagnet, conseiller en la Cour du Parlement de Provence, et Marc-Antoine d'Espagnet, conseiller du Roi au Parlement de Provence, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Augustin d'Espagnet, né à Aix en 1754, reçu en 1776 conseiller au Parlement de Provence, était encore en charge lors de la suppression des Parlements ; il émigra, fut plus tard conseiller à la Cour d'Aix et mourut en 1818. Il fut connu le premier sous le titre de marquis qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Il avait épousé à Castellane en 1780 M<sup>lle</sup> Gay de la Bastide. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1<sup>o</sup> Édouard-Balthazar, marquis d'Espagnet, admis dans l'Ordre de Malte en 1787, qui mourut sans postérité ; 2<sup>o</sup> Joseph-Adolphe, comte, puis marquis, d'Espagnet, né en 1787, marié à M<sup>lle</sup> de Maurel de Mons, décédé en 1856, dont la descendance subsiste ; 3<sup>o</sup> Louis-Camille, comte d'Espagnet, né en 1789, marié en 1824 à M<sup>lle</sup> Pazéry de Thorame, décédé en 1860, dont la descendance subsiste également.

La famille d'Espagnet a donné huit conseillers au Parlement de Provence, un chevalier de Malte, des officiers supérieurs, etc.

Principales alliances : d'Albis, d'Antonelle, de Gautier de Valabre, d'Arquier, de Faudran-Laval, d'Estienne de Gaufridi 1819, de Cazes de Fresquières, de Philip, de Maurel de Mons, Girard du Demaine 1856, Tondut de la Balmondière 1877, de Nugent 1880, Lescroel de Prez 1880, de Sallmard 1889, de Blacas-Carros 1863, de la Croix de Chevières de Pisançon 1890, de Sinéty 1836, Cais de Pierlas 1839, de Geoffroy d'Antrechaux 1886, etc.

**ESPAGNY (de Laire-Bouquet d').** Voyez : DELAIRE DE CAMBACÉRÈS, DE LAIRE ET DE LAIRE-BOUQUET D'ESPAGNY.

**ESPAGNY (Bouquet d').** Voyez : BOUQUET DES CHAUX, DE LINIÈRES, DE LA GRYE ET D'ESPAGNY au tome VI et aux Additions du tome VII.

**ESPAIGNE de BOSTENNEY (d')**. Armes : *d'argent à une bande engreslée de gueules, chargée en abîme d'une étoile d'or et accompagnée de trois mouchetures d'hermines de sable, 2 et 1, et en pointe de deux trèfles de sinople rangés en fasce.*

Famille noble de Normandie.

La famille d'ESPAIGNE DE BOSTENNEY a eu pour berceau la ville de Pont-Audemer.

Deux de ses représentants, Joseph Despaigne, receveur du grenier à sel du Pont-Audemer, et François Despaigne, procureur au bailliage de la même ville, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Jacques d'Espagne, conseiller du Roi, président au grenier à sel d'Honfleur, épousa Marie de Crémainville, décédée en 1724, héritière de la seigneurie de Bostenney dont sa descendance a conservé le nom. Cette seigneurie était située dans la paroisse du Torpt, près de Pont-Audemer. Elle consistait en un manoir édifié de colombier à pied avec 50 acres de terres non fieffées et 20 acres fieffées. Jacques d'Espagne eut de cette alliance un fils, Philippe, dont il va être parlé, et une fille, Catherine, qui épousa en 1743 Nicolas de Saint-Ouen. Philippe d'Espagne, Sgr de Bostenney, était conseiller maître en la Chambre des comptes de Normandie quand il fut anobli par lettres du 31 mars 1769.

M. d'Espagne de Bostenney prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Pont-Audemer.

La famille d'Espagne de Bostenney a fourni des officiers.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte de Bostenney.

Principales alliances : de Saint-Ouen 1743, de Crémainville, le Bienvenu du Busc 1855, Deshorties de Beaulieu 1858, etc.

Une famille d'Espagne, qui paraît être distincte de celle dont il vient d'être parlé, a possédé la seigneurie de Lucheray, dans l'élection d'Évreux. Elle portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux pieds de griffon de même et en pointe d'un vaisseau d'argent, au griffon de même sur la pointe du chevron.* Un de ses membres, noble homme Christophe d'Espagne, était en 1607 lieutenant au bailliage et siège présidial d'Évreux.

### **ESPAIGNE (d'), ou DESPAIGNE.**

Famille d'origine créole sur laquelle les renseignements font défaut.

Louise d'ESPAIGNE, née en 1842 dans l'île de Cuba, épousa en 1861 le comte Ernest d'Espinay-Saint-Luc. M<sup>lle</sup> Despaigne, ou d'Espagne,

filles de Juan-Léoncio Despaigne et d'Isabelle Dutocq, épousa en 1867 M. Joseph de Hérédia, plus tard de l'Académie française.

Principales alliances : Dor de Lastours 1876, d'Espinau-Saint-Luc 1861, de Hérédia 1867, 1878, Delagrave 1899, Fuchet de la Calvinière 1905, etc.

La plupart des armoriaux contemporains attribuent à la famille d'Espagne le blason d'une famille d'Espagne de Mazars, de Castelsarrasin, dont il a été dit quelques mots à la fin de la notice consacrée à la famille d'Espagne de Ramefort.

D'autres familles d'Espagne, ou d'Espagne, appartenaient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles à la noblesse de la région toulousaine.

Une de ces familles avait pour nom primitif celui d'España. M. de la Roque lui attribue le blason des d'Espagne de Mazars. Georges Espagne, ou España, avocat, fut anobli par une charge de trésorier général de France à Toulouse et par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1586 et 1593. Son fils, Jean España, ou d'Espagne, trésorier de France à Toulouse, marié en 1623 à Françoise de Saint-Paul, fut père de Louis-Étienne et de Guillaume d'Espagne qui furent maintenus dans leur noblesse le 28 juin 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, comme fils et petits-fils de trésoriers de France.

Louis d'Espagne, écuyer, fut capitoul en 1697. Jean-François-Ignace d'Espagne fut reçu en 1719 conseiller au Parlement de Toulouse. Un abbé d'Espagne, Sgr de Mézens, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

**ESPAIGNET (Turssan d')**. Voyez : TURSSAN D'ESPAIGNET.

**ESPALUNGUE d'ARROS (d')**. Armes anciennes : *parti : au 1 d'azur à deux lévriers courants l'un sur l'autre d'argent, accolés de gueules et bouclés d'or ; au 2 de gueules à deux lions d'or affrontés, armés, lampassés et vilenés de gueules, la queue fourchue et passée en sautoir.* — Armes du rameau des seigneurs de Louvie, éteint en 1851 : *écartelé : au 1 de gueules à deux lévriers courants l'un sur l'autre d'argent, accolés de gueules ; au 2 d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable ; au 3 de sinople à deux lions affrontés d'or, lampassés, armés et vilenés de gueules, la queue fourchue et passée en sautoir ; au 4 d'or à trois pals de gueules.* — Armes de la branche des seigneurs de Montagnac, aujourd'hui éteinte : *de gueules à la tour d'argent maçonnée de sable, supportée par deux lions affrontés d'or, lampassés et armés de gueules.* — Armes du rameau des barons d'Arros actuellement existant : *écartelé : au 1 d'azur à deux lions d'or affrontés,*

*armés, lampassés et vilenés de gueules, la queue fourchue et passée en sautoir ; au 2 échiqueté de gueules et d'argent ; au 3 d'or à la tour de sable crénelée, ajourée et ouverte du champ ; au 4 de gueules à deux lévriers courants l'un sur l'autre d'argent, accolés de gueules et bouclés d'or. — Timbre : un casque à lambrequins sommé d'une couronne de Marquis. — Cimier : un lévrier d'argent, accolé de gueules, bouclé d'or, issant à mi-corps de la couronne. — Supports : deux lions au naturel, la tête contournée, celui de dextre assis, celui de sénestre couché. — Devise : ADDIT CALCARIA VIRTUS.*

La famille d'ESPALUNGUE est une des plus distinguées de la noblesse du Béarn.

M. de Dufau de Maluquer en a donné une généalogie très intéressante dans le tome II de son *Armorial de Béarn*.

La famille d'Espalungue tire son nom de la seigneurie et du château d'Espalungue qu'elle a possédés à Laruns, dans la vallée d'Ossau. On l'avait considérée jusqu'à ces derniers temps comme de noblesse ancienne et on la croyait issue de celle des seigneurs primitifs d'Espalungue. Il est aujourd'hui démontré, grâce aux savants travaux de M. de Dufau, qu'elle avait pour nom primitif celui de Poey, qu'elle prit plus tard celui de Salabert et qu'elle n'acquit qu'en 1496 la seigneurie d'Espalungue dont elle a définitivement adopté le nom.

La famille des seigneurs primitifs d'Espalungue était connue depuis Raymond-Garcia, Sgr d'Espalungue, qui en 1154 prit part avec d'autres seigneurs de la vallée d'Ossau à une conférence tenue à Camfranc. Son nom figure dans un certain nombre d'actes des <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles. Elle paraît avoir eu pour dernier représentant mâle Guilhem, Sgr d'Espalungue, qui rendit hommage à Pau, le 26 juin 1428, à Jean, vicomte de Béarn. Braydine, dame d'Espalungue, vraisemblablement fille de ce gentilhomme, épousa Peyrot de Burgaust, Sgr de Moustrou. Elle fut mère de Bernard de Burgaust, Sgr de la Hagède et de Louboey, qui en 1496 vendit sa seigneurie d'Espalungue à la famille de Salabert.

La famille d'Espalungue actuellement existante remonte par filiation suivie au 16 janvier 1490, date d'un contrat passé par Mariou de Salabert de Baig, de Laruns, veuve de Johanet de Poey, aliàs de Salabert, et par son fils, Jean de Salabert. Ce dernier, suivant un usage très fréquent en Béarn, avait abandonné le nom de son père pour prendre celui de Salabert qui appartenait à ses ascendants maternels. Il acquit avec sa mère, par acte du 23 août 1493, la maison de Fondaa, située à Aas, qu'il revendit dès 1496. Par acte du 29 janvier 1496, rapporté tout au long dans l'*Armorial de Béarn*, l'honorable Mariou de Salabert, du lieu de Laruns, et Jean, son fils,

acquirent, pour le prix de 1.389 écus et demi, la seigneurie et le château d'Espalungue de noble Bernard de Burgaust, Sgr de la Hagède, de Louboey et d'Espalungue. Jean de Salabert se trouva anobli, suivant la coutume béarnaise, par l'acquisition de cette seigneurie. Il abandonna aussitôt son nom de Salabert, comme il avait abandonné celui de Poey, pour prendre celui de son nouveau domaine. Le 3 octobre 1520, il fit un testament, rapporté tout au long dans l'*Armorial de Béarn*, dans lequel il se qualifie noble Jean, Sgr d'Espalungue. Dans cet acte il mentionne sa femme, Clariotte, dont le nom de famille est ignoré. Par une clause assez singulière, il légua sa seigneurie d'Espalungue à sa fille, Johanette d'Espalungue, au détriment de ses fils. Johanette d'Espalungue et deux de ses frères, Jaymes et Bertrand, furent les auteurs de trois grandes branches, l'une féminine, les deux autres masculines.

Johanette d'Espalungue, dame d'Espalungue, épousa, le 4 mars 1520, noble Roger de Béarn, dit de Bescat, et fit son testament à Espalungue le 15 juillet 1559. Elle n'eut que des filles. L'aînée de celles-ci, Catherine de Bescat, dite d'Espalungue, dame d'Espalungue, épousa, par pactes du 9 août 1562, noble Assibat de Badie, dit le capitaine Casabant, du lieu d'Arrens, en Lavedan. Sa fille, Catherine de Casabant, dite d'Espalungue, dame d'Espalungue, épousa, le 29 juillet 1584, Jean de Rague, capitaine, du lieu de Laruns, plus tard Sgr de Barat et d'autres lieux. Celui-ci, étant devenu veuf, se remaria, le 8 janvier 1602, à Isabeau de Médevielle. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> noble Henri de Rague, Sgr d'Espalungue et autres lieux, né du premier lit, qui épousa, le 9 septembre 1611, Marie de Saint-Obit et dont la fille, Anne d'Espalungue, dame dudit lieu, épousa en 1640 Raymond d'Abbadie de Livron, conseiller au Parlement de Navarre ; 2<sup>o</sup> noble Gédéon de Barat, abbé laïque de Bourdettes, né du second lit, qui épousa en 1632 Anne d'Arrac, dont le fils, Charles de Barat, dit d'Espalungue-Labadie, Sgr de Saint-Maurice, en Beauvaisis, marié en 1697 à Albertine, comtesse de Looz-Corswarem, fut lieutenant général des armées du Roi et dont la descendance s'éteignit avec Pierre-René d'Espalungue de Labadie, né à Beauvais en 1729, admis en 1743 parmi les pages de la Petite Écurie. Jacques d'Abbadie, marquis de Livron, propriétaire du château d'Espalungue, maire de Laruns, mourut sans postérité en 1856. Le château d'Espalungue appartenait dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle à sa petite-nièce, la marquise de Nolvos, petite-fille de M<sup>me</sup> de Boyrie, née d'Abbadie de Livron.

Noble Jaymes de Salabert, dit d'Espalungue, auteur de l'aînée des branches masculines, eut dans sa part d'héritage la maison de Sala-



bert, à Laruns, et fut jurat de cette ville en 1552. Le nom de sa femme est inconnu. Son fils, Arnaud d'Espalungue, fut écuyer du roi de Navarre qui lui fit don en 1577 de la seigneurie de Beyrie, en Béarn ; il se qualifiait en 1599 maître d'hôtel ordinaire du Roi. Il fut père de François d'Espalungue, Sgr d'Estussan, en Albret, qui était en 1637 prévôt général des monnaies de France. Le fils de celui-ci, Jean-François d'Espalungue, Sgr de Pelom, Montagnac, etc., fut maintenu dans sa noblesse, le 4 décembre 1697, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Il se maria deux fois et eut des enfants dont on ignore la destinée.

On trouvera dans la *France protestante* d'intéressants renseignements sur la seconde branche masculine. L'auteur de cette branche, noble Bertrand d'Espalungue, né en 1519, fut un vaillant capitaine huguenot ; il fut nommé en 1569 gouverneur de Tarbes et en 1574 maître d'hôtel de la princesse Catherine de Navarre. Il épousa, le 19 janvier 1546, Catherine de Casaus, héritière de la maison noble de Casaus de Louvie-Juzon, acquit en 1569 l'abbaye laïque de Béost, dans la vallée d'Ossau, et fit son testament le 6 juillet 1571. Deux de ses fils, Henri et Bernard, furent les auteurs de deux grands rameaux.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie complète du premier rameau. L'auteur de ce rameau, Henri d'Espalungue, capitaine, Sgr de l'abbaye de Béost, domenger de Casaus de Louvie-Juzon, épousa, le 28 mai 1591, Suzanne de Nays. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine, marié à Pau en 1629 à Marie de Gassion, qui continua la lignée, et Jean, Sgr de Mont, maréchal de camp, maintenu dans sa noblesse, le 9 mai 1671, par jugement de M. de Lartigue, subdélégué de l'intendant d'Aguesseau, qui n'eut que des filles. Le chef de ce rameau, Antoine-Hubert d'Espalungue, né à Jurançon en 1745, était en 1789 abbé laïque de Béost et seigneur de Casaus de Louvie-Juzon. Il fit en 1779 des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Hélène-Thérèse, mariée dans la suite à M. de Hiton. Son fils, Pierre-Pascal, connu sous le titre de baron d'Espalungue, né à Nay en 1773, fit en 1787 des preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant ; il fut plus tard conseiller général des Basses-Pyrénées. Il fut le dernier représentant de son rameau et mourut en 1851 sans laisser de postérité, instituant héritière sa nièce, M<sup>lle</sup> de Hiton, décédée sans alliance en 1883 au château d'Espalungue, à Louvie-Juzon.

Le rameau cadet subsiste. Son auteur, Bernard d'Espalungue, capitaine, gouverneur du pays de Gex en 1603, décédé à Berg-op-Zoom en 1622, avait épousé à Pau en 1613 Catherine de Casaus.

Leur fils, Daniel d'Espalungue, se rendit adjudicataire le 19 septembre 1671, pour le prix de 25.000 livres, de la terre seigneuriale d'Arros, une des grandes baronnies du Béarn, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Il fut dès lors connu sous le titre de baron. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 9 mai 1671, par jugement de M. de Lartigue et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son fils aîné, Henri d'Espalungue, baron d'Arros, décédé en 1726, dut se convertir au catholicisme après la révocation de l'édit de Nantes. Henri-Auguste d'Espalungue, né à Arros en 1731, siégeait en 1789 aux États du Béarn en qualité de baron d'Arros. Il fut plus tard conseiller général des Basses-Pyrénées et mourut en 1814 au château d'Arros. Il avait épousé en 1785 Marie d'Abbadie de Livron d'Espalungue, décédée à Arros en 1823. Il eut trois fils : 1° Jean-Martial, baron d'Espalungue d'Arros, marié en 1812 à M<sup>lle</sup> de Palaminy, décédé à Arros en 1834, dont la descendance possède encore le château d'Arros ; 2° Antoine-Augustin, chevalier d'Espalungue, né en 1790, marié en 1816 à M<sup>lle</sup> de Betouzet, qui fut père d'Henri-Charles d'Espalungue, marié en 1856 à sa cousine M<sup>lle</sup> d'Espalungue, décédé à Bayonne en 1867, et grand-père d'Henri d'Espalungue, né à Pau en 1857 ; 3° Henri d'Espalungue, décédé en 1847, qui n'eut qu'une fille, M<sup>me</sup> Henri-Charles d'Espalungue.

La famille d'Espalungue a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des gouverneurs de places fortes, des conseillers généraux des Basses-Pyrénées, des chevaliers de Saint-Louis et de Saint-Michel, un directeur du séminaire de Douai, décédé en 1694, un vicaire général du diocèse de Lescar, chancelier de l'Université de Pau, décédé en 1777, un maire de Pau en 1800, etc.

Principales alliances : de Casaus de Louvie-Juzon 1546, de Nays 1591, d'Abadie d'Arboucave 1668, de Gassion 1629, de Jausiondy 1706, de la Garde de Maure 1705, de Camon-Blachon 1773, de Rouvrois de Libessart 1798, de Casamajor 1632, 1648, de Montaut 1776, Impériali, d'Abbadie de Livron 1785, d'Eimar de Palaminy 1812, d'Encausse de Labatut 1846, d'Abbadie d'Ithorrotz 1857, de Buyer 1897, de Forcrand 1902, de Cargouet de Ranléon 1888, de la Faye 1891, etc.

**ESPARBÈS de LUSSAN (d') et BOUCHARD d'AUBETERRE d'ESPARBÈS de LUSSAN (de).** Armes : *d'argent à une fasce de gueules accompagnée de trois merlettes (aliàs de trois éperviers) de sable, 2 et 1, quelquefois au chef de gueules chargé d'une croix d'argent.* — Aliàs :

*fascé de gueules et d'argent de quatre pièces, l'argent chargé de trois merlettes de sable.* — La branche substituée au nom et aux armes de la maison de Bouchard d'Aubeterre portait : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à trois léopards d'or, armés et lampassés d'argent, qui est de Raymond d'Aubeterre ; aux 2 et 3 losangé d'or et d'azur, au chef de gueules, quelquefois chargé de trois coquilles d'or, qui est de Bouchard ; sur le tout d'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois merlettes, aliàs de trois éperviers, de sable.* — Couronne : *de Marquis.*

La maison D'ESPARBÈS DE LUSSAN, qui a donné à la France deux maréchaux, est une des plus illustres de la noblesse de Gascogne.

On en trouvera des généalogies dans les ouvrages du Père Anselme et de la Chesnaye des Bois, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1865, dans le *Bulletin héraldique de France* de juillet 1891, dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie), etc.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que la branche des seigneurs de Belloc fit sous Louis XVI pour obtenir les honneurs de la Cour. Le généalogiste Berthier, chargé d'examiner ces preuves, écrivait au duc de Coigny le 22 octobre 1786 : « J'ai l'honneur de vous envoyer, en exécution de vos  
« ordres, le mémoire sur une branche puinée de la maison d'Es-  
« parbès d'Aubeterre, connue sous la dénomination de seigneurs  
« de Belloc... Je n'y ai donné la filiation de ces seigneurs que  
« depuis 1479, époque à laquelle ils se réunissent avec M. le maréchal  
« d'Aubeterre à leur tige commune. Mais l'auteur de l'*Histoire des*  
« *grands officiers de la Couronne*, ouvrage estimé, en a donné la  
« généalogie à l'article des maréchaux de France qui, d'accord avec  
« les manuscrits de l'Ordre du Saint-Esprit, la représente comme  
« une des plus anciennes et des plus considérables de l'Armagnac  
« où est située la terre d'Esparbès dont elle tire son nom. Ses pre-  
« miers auteurs ont été bienfaiteurs de l'abbaye de Grandselve dans  
« les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Elle a donné deux maréchaux de France, un  
« capitaine des gardes du corps, deux chevaliers de l'Ordre du Saint-  
« Esprit (trois autres sujets destinés à en porter les marques sont  
« morts avant d'avoir été reçus) et treize chevaliers de l'Ordre de  
« Malte dont un grand prieur de Saint-Gilles, ambassadeur de sa  
« religion près le roi Henri IV... »

Le mémoire que le même généalogiste adressa au baron de Breteuil, en mai 1786, sur la branche des seigneurs de Belloc est conservé dans les manuscrits de Chérin. Il commence en ces termes :  
« La maison d'Esparbès jouit de tant de considération et cette con-  
« sidération est si connue par sa généalogie, rapportée dans l'*His-*

« *toire des grands officiers de la Couronne...* que l'on croit inutile  
« de rappeler ici les titres sur lesquels elle est fondée. L'objet de ce  
« mémoire concerne seulement une de ses branches connue sous le  
« titre de seigneurs de Belloc et de Cognac et séparée depuis trois  
« cents ans de celle des seigneurs comtes de Lussan et marquis  
« d'Aubeterre, ses aînés. La fortune bornée de cette branche et le  
« peu de liaison que depuis près de deux cents ans elle paraît avoir  
« eu avec ses aînés semblent avoir jeté un nuage sur sa jonction  
« avec eux, laquelle a même été ignorée par l'auteur de l'ouvrage  
« sus-mentionné. On ne doit pas dissimuler que cette jonction devait  
« même paraître un problème aux seigneurs comtes de Lussan et  
« marquis d'Aubeterre d'après les écritures produites vers 1493 par  
« Odet d'Esparbès, deuxième du nom, Sgr de la Fitte et de Lussan,  
« leur auteur commun, dans un procès qu'il eut au Parlement de  
« Toulouse avec Jeanne de Montlezun, veuve de Jean d'Esparbès,  
« son frère aîné, sur l'appel qu'il fit en cette Cour d'une sentence  
« contre lui rendue en la sénéchaussée d'Armagnac au sujet de la  
« succession de Marie d'Esparbès, sa nièce, fille unique du même  
« Jean, son frère, décédée sans enfants. Cet Odet y expose que Jean,  
« son frère, étant décédé avant Odet d'Esparbès, premier du nom,  
« Sgr de la Fitte et de Lussan, leur père, celui-ci n'ayant point  
« d'autres enfants que lui appelant et Marie, sa petite-fille, fit son  
« testament dans lequel il légua à lui Odet la terre de la Fitte et à  
« ladite Marie celle de Lussan avec substitution à son plus proche  
« parent et qu'en conséquence, ladite Marie étant morte en bas âge,  
« sa succession devait lui appartenir. Cet exposé, qui n'est point  
« exact quant au nombre d'enfants, était bien suffisant pour faire  
« présumer aux seigneurs comtes de Lussan et marquis d'Aubeterre  
« que ceux de Belloc et de Cognac n'étaient point issus de la mai-  
« son d'Esparbès ou, du moins, qu'ils n'en étaient descendus que  
« par un bâtard. Les seigneurs de Cognac rapportent aujourd'hui  
« non seulement le testament dont il est question dans ces écritures  
« qui fait connaître sept enfants au lieu de deux, mais encore d'autres  
« titres qui prouvent invinciblement leur descendance en ligne  
« directe et légitime de la maison d'Esparbès. Les titres qui forment  
« cette preuve sont tous originaux et en bonne forme et établissent  
« les faits suivants. Odet d'Esparbès, premier du nom, Sgr de la  
« Fitte et de Lussan, fit un premier testament le 3 août 1479 et mou-  
« rut, après en avoir fait un second le 18 novembre 1485, laissant de  
« Belette de Massas... 1<sup>o</sup> Jean..., qui mourut avant son père et eut de  
« de Jeanne de Montlezun une fille unique nommée Marie, instituée  
« héritière de la terre de Lussan par testament de son aïeul en 1485

« et morte en bas âge ; 2° Odet..., qui est l'auteur des branches de  
 « M. le comte de Lussan et de M. le maréchal d'Aubeterre ; 3° Jean II  
 « le jeune, qui suit ; 4° Bertrand, chevalier de Saint-Jean de Jérusa-  
 « lem, légataire de sa légitime en 1485 et commandeur de la Capelle  
 « en 1516 ; 5° Jeanne... ; 6° Condorine... ; 7° Régine... Jean d'Espar-  
 « bès, deuxième du nom, ou le jeune relativement à son frère aîné,  
 « embrassa l'état ecclésiastique qu'il quitta, fut ensuite seigneur de  
 « Belloc..., épousa, le 7 juillet 1499, Florette de Montesquiou, fille de  
 « Pierre, Sgr de Marsan, reçut, le 15 mars 1505, d'Odet d'Esparbès,  
 « son frère, Sgr de la Fitte et de Lussan, la somme de 200 écus que  
 « son père lui avait léguée par son testament et lui en donna quit-  
 « tance le même jour... »

La maison d'Esparbès a eu pour berceau la seigneurie d'Esparbès, en latin de *Esparveriis*, située à peu de distance d'Auch, dans l'ancienne vicomté de Fezensaguet et dans le canton actuel de Mauvesin. Elle joint à son nom celui de la terre de Lussan qu'elle a longtemps possédée à 16 kilomètres d'Auch, dans le canton actuel de Gimont.

Elle compte au nombre de ses premiers auteurs connus Géraud d'Esparbès (*de Esparveriis*), qui en 1150 était prieur de Saramond, et Arnaud d'Esparbès, qui, le 4 des ides de mai 1162, fit une donation aux religieux de Grandselve. Son nom figure dans un certain nombre de chartes des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

Cependant, elle ne peut remonter par filiation suivie au delà du 31 décembre 1435, date à laquelle Hermand d'Esparbès, Sgr de la Fitte et de Lussan, épousa Honorée de Guiscarol, ou de Giscarole. On admet généralement avec le Père Anselme que ce gentilhomme était fils d'un Jean d'Esparbès, damoiseau, Sgr de la Fitte, dont la veuve, Marquise d'Arné, est mentionnée dans un acte de 1419. Pourtant, d'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, il aurait été fils d'un Odet d'Esparbès, qui, en 1385, rendit hommage pour sa seigneurie de Lussan à Jean, comte d'Armagnac et de Comminges, et petit-fils d'un noble Arnaud d'Esparbès qui est rappelé dans une enquête faite en 1434. Son fils, Odet d'Esparbès, Sgr de la Fitte et de Lussan, épousa Belette de Massas par contrat du 18 novembre 1458. On a vu plus haut qu'il en eut sept enfants et que deux de ses fils, Odet II et Jean, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ceux-ci, Odet II d'Esparbès, chevalier, Sgr de la Fitte et de Lussan, épousa Braylette de Mont par contrat du 23 mars 1479. Leur fils aîné, Bernard d'Esparbès, Sgr des mêmes domaines, épousa en 1523 Louise de Saint-Félix, fille d'un conseiller au Parlement de

Toulouse. Il en eut, entre autres enfants, quatre fils, Philippe, François, Jean-Paul et Joseph, qui furent les auteurs d'autant de rameaux. Les représentants de ces quatre rameaux furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux.

L'auteur du premier rameau, Philippe d'Esparbès, Sgr de Lussan, chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, laissa deux fils : 1<sup>o</sup> Pierre, gendre du maréchal d'Ornano, dont la fille unique, héritière de la terre de Lussan, épousa Jacques de Marmiesse, président à mortier au Parlement de Toulouse ; 2<sup>o</sup> François, marié en 1595 à Anne d'Antin, dont la descendance s'éteignit au xvii<sup>e</sup> siècle.

François d'Esparbès de Lussan, auteur du second rameau, fut successivement gouverneur de Lectoure, de Nérac et de Saint-Sever et fut nommé en 1583 maître d'hôtel de la reine Marguerite. Il avait épousé en 1565 Anne du Verdier. Deux de leurs fils, Pierre-Jacques d'Esparbès de Lussan, Sgr du Feuga, près de Lectoure, et Jean-Paul d'Esparbès de Lussan, Sgr de Carbonneau et baron de Lagraulet, en Fezensac, épousèrent en 1593 deux sœurs, Anne-Odette et Françoise de Carbonneau. Ils furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le premier de ces sous-rameaux, relativement assez obscur, était représenté de nos jours par Auguste, marquis d'Esparbès de Lussan, né à Nérac en 1827, décédé dans la même ville en 1890 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> Laffitte, et par le fils de son cousin issu de germains, Jean-Léon, comte, puis marquis, d'Esparbès de Lussan, passé sous silence dans le travail de M. Villain, qui a épousé à Bordeaux en 1883 M<sup>lle</sup> Mouru de Lacombe et qui en a eu au moins un fils, Odet-Robert, né à Bordeaux le 28 novembre 1884. Le second sous-rameau, aujourd'hui éteint, était représenté au xix<sup>e</sup> siècle par deux frères : 1<sup>o</sup> Jules, comte d'Esparbès de Lussan, conseiller à la Cour de cassation, décédé sans postérité en 1864 ; 2<sup>o</sup> Félix, comte d'Esparbès de Lussan, inspecteur général des télégraphes. Ce dernier eut lui-même deux enfants : 1<sup>o</sup> Emmanuel, officier d'artillerie, tué à la bataille de Sedan en 1870 sans avoir été marié ; 2<sup>o</sup> Berthe, mariée en 1865 au vicomte de Saint-Exupéry. C'est à ce sous-rameau qu'appartenait la célèbre comtesse de Polastron, décédée en 1804, qui fut pendant l'émigration l'amie du comte d'Artois.

Le troisième rameau, éteint au xviii<sup>e</sup> siècle, fut extrêmement brillant. Son auteur, Jean-Paul d'Esparbès de Lussan, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1576, mestre de camp, sénéchal d'Agenais, gouverneur de Blaye, chevalier des Ordres du Roi en 1604, avait épousé, le 16 avril 1570, Catherine de Montagu, héritière

de la seigneurie de la Serre. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, François, continua la lignée et dont le plus jeune, Joseph, décédé à Toulouse en 1625, fut nommé évêque de Pamiers en 1597<sup>1</sup>. François d'Esparbès de Lussan, baron de la Serre, décédé en 1628 au château d'Aubeterre, en Angoumois, fut un des plus célèbres généraux de son temps et obtint en 1620 le bâton de maréchal de France. Il fut connu sous le titre de vicomte d'Aubeterre après le mariage qu'il contracta, le 12 avril 1599, avec Hippolyte de Bouchard d'Aubeterre. Celle-ci était l'héritière d'une des branches de la puissante famille de Bouchard d'Aubeterre à laquelle il a été en son lieu consacré une notice. Le premier maréchal d'Aubeterre avait été substitué au nom et aux armes de la maison de Bouchard d'Aubeterre. Il laissa, entre autres enfants, cinq fils : 1° Pierre, qui fut l'auteur d'un premier sous-rameau ; 2° François, qui fut l'auteur d'un second sous-rameau ; 3° Roger, dit le comte de Lussan, dont le fils mourut sans postérité ; 4° Louis, dit le comte de la Serre, lieutenant général des armées du Roi, décédé sans postérité masculine ; 5° Léon, dit le chevalier d'Aubeterre, né à Blaye en 1620, lieutenant général des armées du Roi en 1657, décédé sans postérité en 1707.

L'auteur du premier sous-rameau, Pierre de Bouchard d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, sénéchal et gouverneur d'Agenais, épousa en 1646 Marie-Claire de Pardaillan de Gondrin. Il fut père de Louis de Bouchard d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, sénéchal et gouverneur d'Agenais, qui épousa en 1679 Henriette-Dorothée de Bouchard d'Aubeterre, héritière d'une autre branche de la famille de Bouchard d'Aubeterre. Sa descendance s'éteignit avec le petit-fils de celui-ci, Henri-Joseph de Bouchard d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, né en 1714, ambassadeur à Madrid, puis à Rome, maréchal de France en 1783, décédé sans postérité en 1788.

L'auteur du second sous-rameau, François de Bouchard d'Esparbès de Lussan, connu sous les titres de vicomte d'Aubeterre et de marquis de Bonnes, fut lieutenant général des armées du Roi en 1652. Il avait épousé en 1649 Marie de Pompadour. Il fut père de Pierre de Bouchard d'Esparbès de Lussan, comte d'Aubeterre et de Jonzac, lieutenant général des armées du Roi en 1704, qui épousa en 1678 Julie-Louise de Sainte-Maure, héritière du comté de Jonzac, grand-père de Louis-Joseph, comte d'Aubeterre et de Jonzac, maréchal de camp en 1738, décédé en 1750, et bisaïeul de François-Charles, connu sous le titre de marquis de Jonzac, né en 1714, maréchal de

<sup>1</sup> C'est évidemment par erreur que la plupart des généalogistes font de ce prelat un fils putné de Joseph d'Esparbès, marié en 1579 à Jeanne de Boisrouvray, dame de Brazais, en Normandie.

camp en 1748, qui épousa M<sup>lle</sup> de Colbert de Seignelay et qui n'en eut pas de postérité.

L'auteur du quatrième rameau, Joseph d'Esparbès, mestre de camp, gouverneur de Nantes, chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, le 4 février 1579, Jeanne de Boisrouvray, héritière de la seigneurie de Brazais, dans la paroisse de Marcilly-sur-Eure, en Normandie. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 11 février 1668, par arrêt du Conseil d'État et s'éteignit avec Marguerite d'Esparbès, dame de Brazais, mariée en 1672 à Alexandre Dyel, Sgr d'Enneval.

On a vu plus haut que la branche cadette de la maison d'Esparbès fut longtemps très obscure. Son auteur, Jean d'Esparbès, Sgr de Belloc, épousa, le 7 juillet 1499, Florette de Montesquiou, fille du seigneur de Marsan. Il fut père de Pierre d'Esparbès, Sgr de Belloc, qui épousa en 1527 Jeanne de Montlezun, et grand-père de Béraud d'Esparbès de Lussan, Sgr de Belloc, mestre de camp, chevalier des Ordres du Roi, dont les fils n'eurent pas de postérité masculine, et de Jean d'Esparbès de Lussan, Sgr de Coignax, qui épousa en 1564 Marguerite de Montboyer et qui continua la lignée. La descendance de celui-ci fut maintenue dans sa noblesse le 11 octobre 1698, sur preuves remontant à 1555, par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Elle s'éteignit avec Louis-Bernard, vicomte d'Esparbès de Lussan, né à Panassac en 1819, qui épousa à Tarbes en 1842 M<sup>lle</sup> de Cardaillac-Lomné, décédée à Paris en 1878, et qui n'en eut que trois filles, M<sup>me</sup> Dougnac de Saint-Martin, décédée en 1903, Charlotte-Joséphine, supérieure de Notre-Dame du Cénacle, décédée en 1907, et M<sup>me</sup> Botot de Saint-Sauveur, décédée en 1906.

Plusieurs représentants de la branche aînée de la maison d'Esparbès furent admis aux honneurs de la Cour depuis 1751. Le baron d'Esparbès de Lussan, issu de la branche cadette, jouit de la même faveur le 15 décembre 1786.

La maison d'Esparbès a fourni deux maréchaux de France, dix lieutenants généraux des armées du Roi, des maréchaux de camp, des ambassadeurs, des gouverneurs de provinces, dix chevaliers des Ordres du Roi, des évêques, de nombreux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dont plusieurs commandeurs, un conseiller au Parlement de Toulouse, etc.

Principales alliances : de Mont, de Saint-Félix 1523, d'Ornano, de Marmiesse, d'Antin 1595, de la Barthe 1623, Dyel d'Enneval 1672, de Mauléon 1549, du Fay de la Mésangère 1645, du Bouzet 1618, d'Aux-Lescout 1711, de Campels, de Gauléjac, de Polastron, de Saint-Exupéry 1865, de Coriolis de Limaye, de Cruzy de Marcillac



1625, de Montagu 1570, de Bezolles, de Bouchard d'Aubeterre 1599, 1679, de Cosnac, de Sainte-Maure, de Salignac-Fénelon, de Par-dailan de Gondrin 1646, de Scépeaux, de Pompadour 1649, Chapelle de Jumilhac, de Damian 1727, Colbert de Seignelay 1736, le Veneur de Tillières 1730, de Montesquiou 1499, de Montlezun 1527, de Comère 1552, de Voisins de Montaut 1591, de Faudoas 1599, de Montaut 1648, de Saint-Julien 1688, de Bony, de Malvin de Montazet 1708, de Rességuier 1749, de Cardaillac-Lomné 1842, du Cos, etc.

### ESPARBÈS (d').

Il a existé en Gascogne un certain nombre de familles d'ESPARBÈS, ou DESPARBÈS, de conditions sociales très diverses, mais toutes non nobles, qui étaient distinctes de la puissante maison à laquelle a été consacrée la précédente notice.

L'une de ces familles d'Esparbès est actuellement possessionnée dans le département de la Dordogne.

Elle a contracté de nos jours des alliances avec les familles de la Verrie de Vivans, de Vassal, etc.

On sait que M. Georges d'Esparbès est un de nos publicistes les plus distingués.

**ESPARRON (d').** Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : *d'or à un pal de gueules chargé d'une épée d'argent dans son fourreau de sable, posée en pal et la pointe basse et entortillée d'un serpent aussi de sable.*

La famille d'ESPARRON est anciennement connue dans le département du Gard.

Saint-Allais en a donné une généalogie dans le tome V de son *Nobiliaire universel*. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

La famille d'Esparron a eu pour berceau la petite ville de Saint-Maximin, en Provence, d'où elle vint au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle se fixer à Aiguesmortes, en Languedoc.

La filiation suivie remonte au 5 décembre 1516, date à laquelle noble Etienne Esparron, habitant d'Aiguesmortes, fils de noble et égrège homme Antoine Esparron, citoyen de Saint-Maximin, et de dame Dulcie de Raymond, épousa, par contrat passé devant notaire royal à Aiguesmortes, Jeanne, fille de défunt honorable homme Germain Vernède, maître ès-arts. Etienne Esparron figure dans plusieurs actes avec les qualifications de noble et d'écuyer; il fut reçu habitant d'Aiguesmortes le 30 janvier 1531 et fit son testament

le 18 mai 1539. Son fils, noble Folcrand Esparron, épousa, le 11 juillet 1541, demoiselle Madeleine de Gévaudan, fille de feu maître Pierre de Gévaudan, licencié ès-lois; il ne figure avec la qualification d'écuyer que dans son testament, daté du 14 novembre 1575. Il fut père de noble Etienne Esparron, écuyer, qui épousa, le 24 novembre 1579, Gabrielle de Farges, veuve de monsieur maître Pierre Roux, docteur ès-lois, grand-père d'Antoine Esparron, écuyer, qui, étant veuf de Madeleine Amphoux, se remaria, le 5 novembre 1619, à Marguerite Vanneles, fille d'un avocat, et bisaïeul de noble Henri Esparron, né en 1622, maître ès-arts, étudiant en l'Ecole de médecine, qui épousa à Aiguemortes, le 20 décembre 1642, Marguerite Beaussonne, fille d'un médecin, et qui fit son testament le 23 juillet 1674.

La famille Esparron ne figure point au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Elle ne figure même pas au nombre des familles notables qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Alexandre Esparron, fils d'Henri, fut simple apothicaire à Aiguemortes; il épousa, le 4 février 1670, Anne-Gaillarde Merle, fille d'un procureur en la Chambre des comptes de Montpellier, et fit son testament le 24 août 1692. Il vivait encore quand son fils, Jean Sparron, ci-devant capitaine d'infanterie au régiment de Piémont, épousa, le 25 avril 1716, Marianne Martinon, fille d'un garde pour le Roi aux salins de Peccais. Monsieur Alexandre Esparron, avocat, fils de Jean, épousa, le 10 mars 1746, Marguerite Deydier. Il fut pourvu, le 5 mars 1755, de l'office de conseiller-procureur du Roi au siège de l'amirauté d'Aiguemortes, puis, le 2 mars 1768, de l'office de conseiller du Roi, juge ordinaire en la Cour royale d'Aiguemortes. Il demanda au roi Louis XVI, en 1789, de le maintenir dans sa noblesse et de le relever de la dérogeance encourue par son grand-père. Sur l'avis favorable du généalogiste des Ordres du Roi, il fut maintenu dans sa noblesse, le 8 décembre 1789, par arrêt du Conseil d'État. Son fils, Jean-Charles d'Esparron, marié en 1784 à Marie-Mélanie de Conceyl, alla se fixer à Beaucaire. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 7 mars 1815, par lettres patentes du roi Louis XVIII en raison de l'arrêt obtenu par son père en 1789 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de Marc-Antoine-César d'Esparron, né à Aiguemortes en 1792, décédé à Beaucaire en 1869, qui épousa en 1812 M<sup>lle</sup> Rey et dont la descendance se perpétue honorablement.

La famille d'Esparron n'est pas titrée.

Principales alliances : Deydier 1745, de Conceyl 1784, du Puy de Podio 1858, Garnier des Garets 1893, de Blanquet de Rouville 1885, etc.

Il avait existé en Provence au moyen âge une famille d'Esparron fort distinguée qui paraît n'avoir aucun rapport avec celle dont il vient d'être parlé. Honoré d'Esparron, Sgr de Tourtour, avait épousé Yolande de Blacas; leur fille, Camille, épousa vers 1600 Melchior de Fabry, Sgr de Fabrègues. Cette famille s'éteignit antérieurement à la grande recherche des faux nobles commencée en 1666.

On trouve que, lors de la recherche des faux nobles commencée en 1666, un Guillaume Esparron, habitant de Marseillan, au diocèse d'Agde, en Languedoc, fut condamné comme usurpateur à une amende de 600 livres.

**ESPÉE** (de l'), en Lorraine. Armes : d'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de deux croix recroisetées d'or, au pied fiché, et à l'épée d'argent garnie d'or, mise en pal, la pointe en haut, brochant sur le tout.

La famille DE L'ESPÉE appartient à la noblesse de Lorraine.

On en trouvera des tableaux généalogiques très sommaires dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1911 et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

La famille de l'Espée a eu pour berceau la petite ville de Charmes, dans les Vosges. Son auteur, François Lespée, ou Lépé, demeurant à Charmes, fut anobli, le 1<sup>er</sup> juin 1595, par lettres patentes de Charles, duc de Lorraine, en considération des services rendus à ce prince par son beau-père, feu Nicolas Louys, receveur de Charmes. Il avait épousé Adeline Louys, héritière en partie de la seigneurie de Saint-Vallier, qui fit son testament, le 31 mars 1645, devant tabelion à Charmes. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Jean de l'Espée, Sgr de Saint-Vallier et de Labeuville, né en 1593, avocat au siège bailliager de Nancy, puis juge assesseur au bailliage de Mirecourt et, enfin, conseiller d'État, qui épousa en 1621 Anne le Bègue de Germiny et qui continua la lignée; 2<sup>o</sup> Nicolas de l'Espée, qui épousa Marguerite Grandmaire, fille d'un prévôt d'Épinal, et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Jean-Philippe de l'Espée, né en 1633, fils de Jean, se qualifiait seigneur de Germiny en partie et des voueries de Crespey et de Viterne et résidait à Ville-sur-Moselle quand il épousa, le 3 février 1666, Anne Notaire, fille d'un auditeur en la Chambre des comptes de Lorraine. Il fut père de François-Paul de l'Espée, Sgr de Germiny en partie, prévôt, gruyer et chef

de police à Charmes, qui épousa Marie-Charlotte Chevalier et qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Jean-François de l'Espée, Sgr de Froville et du fief de Gramont, né à Charmes-sur-Moselle en 1748, décédé à Nancy en 1825, était capitaine de cavalerie quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc. Il avait épousé Jeanne-Françoise Magot, décédée à Nancy en 1798. Il en eut trois fils qui furent les auteurs de trois rameaux actuellement existants. Les représentants de ces trois rameaux sont connus de nos jours sous le titre de baron. Le chef du premier rameau, Edouard, baron de l'Espée, décédé à Metz en 1854, avait épousé à Hayange en 1851 M<sup>lle</sup> de Gargan, décédée à Metz en 1892. Il en laissa deux fils : 1<sup>o</sup> Albert, baron de l'Espée, né à Metz en 1852, qui s'est fixé en Bretagne par son mariage avec M<sup>lle</sup> de Bongars et qui a eu un fils ; 2<sup>o</sup> Edouard, baron de l'Espée, né à Metz en 1855, décédé à Paris en 1910, qui a laissé deux fils de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Beaurepaire, aujourd'hui remariée au duc de Brissac. L'auteur du deuxième rameau, Casimir, baron de l'Espée, né à Froville en 1793, décédé en 1876, fut député de la Meurthe sous la monarchie de Juillet ; son fils aîné, Henri, baron de l'Espée, marié à M<sup>lle</sup> Dursus de Courcy, était préfet de la Loire quand il fut assassiné à Saint-Etienne au cours d'une émeute, le 27 mars 1871 ; il laissa lui-même deux fils dont l'aîné, Jean-Henri, né en 1857, marié en 1890 à Marie Falciano, a été promu en 1910 au grade de général de brigade. Le troisième rameau était représenté de nos jours par le baron Marcien de l'Espée, né en 1823, décédé en 1896, et par son fils, Henri.

La famille de l'Espée a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : Lebègue de Germiny 1621, de Ravinel 1694, de Bérauville, Firmin-Didot 1889, d'Hausen de Weidesheim 1905, de Pardieu vers 1820, de Gargan 1851, de Beaurepaire 1895, de Poulpiquet du Halgouet 1879, de Bongars 1883, Ducrot 1878, Dursus, des Michels 1896, Monnier, de Voize 1863, Nau de Sainte-Marie, etc.

La famille dont il vient d'être parlé et dont plusieurs représentants ont habité la Normandie, ne doit pas être confondue avec une famille de l'Espée qui a appartenu à la noblesse de cette province. Cette dernière famille portait pour armes : *d'azur, aliàs de gueules, à deux épées d'argent passées en sautoir, la pointe en bas, quelquefois accompagnées en pointe d'un lion léopardé d'or*. Elle avait pour auteur Jean de l'Espée, de la paroisse de Saint-Pierre-du-Breuil, dans l'élection de Falaise, qui fut anobli par arrêt de 1477. Ses divers représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 28 janvier 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, et, le 24 novembre 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, inten-

dant de Rouen. Pierre de l'Espée, écuyer, Sgr et patron des Hautieux-sur-Corbon, et Julien de l'Espée, écuyer, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pont-l'Évêque). Cette famille normande de l'Espée paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution.

Une famille de l'Espée a appartenu à la noblesse des Flandres. Elle portait pour armes : *de sable à une épée d'argent, garnie d'or, posée en bande, la pointe en bas*. Son auteur, Pierre-Adrien de l'Espée, né à Bruges, fut créé chevalier du Saint-Empire par diplôme de l'empereur Charles VI du 10 juillet 1713. Il laissa d'Anne-Marie van Assenède trois fils, Pierre, Jean et Charles de l'Espée, qui, par lettres du 5 juillet 1738, furent confirmés dans leur noblesse et dans la possession du titre de chevalier.

L'abbé Charles-Michel de l'Épée, le célèbre instituteur des sourds-muets, décédé à Paris en 1789, appartenait à une famille d'honorable bourgeoisie. Il était né à Versailles en 1712 et était le fils d'un architecte expert des bâtiments du Roi.

**ESPENCE de POMBLAIN (d')**. Voyez : **DESPENCE DE POMBLAIN (DE)**.

**ESPEREL (Lombard d')**. Voyez : **LOMBARD D'ESPEREL**.

**ESPEREY (Franchet d')**. Voyez : **FRANCHET (DE) ET FRANCHET D'ESPEREY**.

**ESPÉRIÉS (d')**. Armes : *d'or à un poirier de sinople, fruité d'argent, accosté de deux étoiles d'azur et soutenu d'un croissant de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions rampants de gueules*.

La famille d'ESPÉRIÉS est originaire des montagnes des Cévennes où se trouve un hameau portant son nom.

On trouvera dans le *Nouveau Hozier*, entre autres renseignements intéressants, le texte des arrêts de maintenue de noblesse qu'elle obtint en 1780 et 1788 et les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1788 pour être admis à l'École militaire.

Un jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1669 par la famille d'Espériés et dont il sera parlé plus bas en fait remonter la filiation à noble Thomas d'Espériés qui fit son testament, le 20 novembre 1555, en faveur de son fils Raymond. Jean d'Espériés, fils de Raymond, fut reçu en 1614 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Montpellier et fit son testament le 8 juin 1643. Il laissa deux fils, François et Pierre d'Espériés. L'aîné de ceux-ci, François, marié en 1662 à Françoise de Bonin, vint se fixer à Marseille et fut

maintenu dans sa noblesse, le 16 janvier 1669, par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence ; sa descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Lange d'Espériés, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Thann, en Alsace. Le puîné, Pierre, demeuré à Vallerangue, dans les Cévennes, négligea, au contraire, de faire reconnaître sa noblesse lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. Il s'était brillamment apparenté par le mariage qu'il contracta au cours de cette même année avec Jeanne de Ginestous. Il fut père de François d'Espériés, qui épousa, le 10 février 1698, Jeanne de la Cour, fille d'un marchand de Vallerangue, et grand-père de François d'Espériés, conseiller du Roi, maire de Vallerangue, décédé en 1770, qui épousa en 1732 Jeanne Pastourel. Les deux fils de ce dernier, François-Pierre d'Espériés, ancien capitaine au régiment de Bourbon-Infanterie, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Vallerangue, et Raymond d'Espériés, se firent maintenir dans leur noblesse le 14 décembre 1780, par arrêt de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, comme issus de noble Pierre, d'Espériés dont le frère François avait été maintenu dans sa noblesse en Provence par jugement de 1669. Ils furent encore maintenus dans leur noblesse le 20 juin 1788, par arrêt du Conseil d'État nonobstant, dit cet arrêt, l'absence de qualifications nobiliaires dans les divers actes passés par leur grand-père, François. Le second de ces deux frères, Raymond, avait épousé, le 31 juillet 1776, Madeleine-Françoise de Glutz, fille d'un chevalier de Saint-Louis, commandant d'un régiment suisse, conseiller au Grand-Conseil de Soleure, et d'Angélique de Goetzmann, alors remariée à son frère aîné, François-Pierre d'Espériés. Il fit en 1788 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, François-Pierre d'Espériés, né en 1777.

Le chevalier d'Espériés prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

La famille d'Espériés a fourni des officiers.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de vicomte.

Principales alliances : de Glutz, Verly 1901, etc.

**ESPERON d'ANFREVILLE** (de l'). Armes : d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux molettes couronnées d'or et en pointe d'une merlette d'or.

La famille DE L'ESPERON D'ANFREVILLE appartient à la noblesse de Normandie. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Guyot d'Amfreville, de la même province.

On en trouvera un tableau généalogique dans les *Carrés d'Hozier*.

Jacques de l'Esperon, sieur d'Anfreville, dans l'élection de Rouen, à partir duquel ce travail donne la filiation, fut anobli, en récompense de ses services, par lettres patentes du roi Henri III données à Saint-Maur-les-Fossés en avril 1584. Il fit enregistrer ces lettres à la Chambre des comptes de Rouen le 29 mars 1586 et à la Cour des aides le 9 février 1587. Il avait épousé, le 20 mars 1572, Cécile Ango, fille de Guillaume, avocat. Il fut père de Guillaume de l'Esperon, Sgr d'Anfreville, qui épousa, le 24 septembre 1612, Marie du Toupin, et grand-père de Jacques de l'Esperon, Sgr d'Anfreville, qui épousa en décembre 1642 Jeanne de Baudouin, qui fut maintenu dans sa noblesse d'abord, en mai 1656, par arrêt de la Cour des aides, puis, le 26 juillet 1666, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, et qui continua la descendance.

M. de l'Esperon d'Anfreville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rouen. M. Lesperon d'Anfreville prit part cette même année à celle du bailliage d'Evreux.

Adrien de l'Esperon d'Anfreville mourut en 1874, âgé de 56 ans, au château de Beaudrieux (Eure). Marie-Louise de l'Esperon d'Anfreville, décédée sans postérité en 1888, avait épousé en 1875 le vicomte René du Breil de Pontbriand.

La famille de l'Esperon d'Anfreville paraît être aujourd'hui éteinte.

Elle avait fourni des officiers. Un de ses membres, M. d'Anfreville, était dans les premières années de notre siècle caissier principal de la Banque de France. Un grand nombre de billets de banque portent encore sa signature.

La famille de l'Esperon d'Anfreville peut avoir eu dans le passé une origine commune avec une famille de l'Esperon qui appartenait au XVIII<sup>e</sup> siècle à la noblesse de Picardie. Cette famille paraît avoir eu pour berceau le comté d'Eu. Elle portait primitivement pour armes : *d'azur à trois molettes d'éperon d'argent*. Son auteur, Michel Lesperon, sieur de la Jonquière et des Granges, fils d'un contrôleur du magasin à sel du Tréport, fut anobli, en récompense de ses services, par lettres de mars 1594. Il obtint en même temps un règlement de ses armoiries : *d'azur à trois molettes à six rais d'argent*. Il fut père de Jean l'Esperon, sieur des Granges, marié en 1599 à Marguerite Gaillard, qui vint s'établir à Abbeville. Trois des fils de celui-ci, François, Sgr de Camp-Saint-Pierre, maire d'Abbeville en 1685, Alexandre, Sgr d'Ochancourt, et Jean, Sgr de Belloy, premier président en l'élection de Ponthieu, furent les auteurs de trois rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 9 juin 1705, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens. Jacques l'Es-

peron, écuyer, Sgr de Belloy et de Ville, conseiller du Roi, président en l'élection d'Abbeville; Jean-Octavien l'Esperon, écuyer, Sgr de Manchecourt, prêtre et chanoine de Saint-Vulfrant d'Abbeville; Charlotte d'Aguesseau, veuve de Philippe Lesperon, écuyer, Sgr d'Ochancourt, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Robert Lesperon, marchand épicier à Rouen, probablement issu d'une branche collatérale, fit enregistrer son blason au même Armorial. Madeleine-Françoise de l'Esperon, dame d'Arcelaines et de Vauchellet-sur-Authie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. La famille de l'Esperon paraît avoir eu pour dernière représentante Madeleine de l'Esperon d'Ochancourt mariée en 1807 au chevalier de Forceville de Colembert.

### ESPERONNAT (d').

La famille d'ESPERONNAT appartient à la noblesse de l'ancien diocèse d'Aleth, en Languedoc.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

La famille de d'Esperonnat ne figure pas, en tout cas, au nombre celles qui firent reconnaître leur noblesse par jugement de M. de Bezons, intendant, lors de la grande recherche commencée en 1666.

Isabeau d'Esperonnat, fille du seigneur de Saint-Ferréol, épousa en 1678 Anne Dax, Sgr de Cessales, capitaine de chevau-légers.

Isabeau Desperonnat, dame de Cessales, demoiselle, fit inscrire son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Aleth) : *de sinople a trois bandes d'or; au chef de même*. N... Desperonnat de Planchède, recteur du lieu de Montsalez, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *de sinople, parti d'argent*. Jean Desperonnat, Sgr du lieu de Saint-Ferréol, déclara enfin, toujours au même Armorial, les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois demi-vols d'azur, 2 et 1; aux 2 et 3 d'or à un poulain gai de sable*.

Pierre Desperonnat, Sgr de Palaja, baron de Saint-Ferréol, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne.

La famille d'Esperonnat subsistait il y a peu d'années au château de Palaja (Aude).

**ESPERONNIÈRE de VRITZ (de l')**. Armes : *d'hermines fretté de gueules, quelquefois au chef de gueules chargé de trois losanges et deux demi d'or*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DE L'ESPERONNIÈRE, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque de l'Anjou.

M. Courtaux en a publié en 1889 une très intéressante généalogie dont Beauchet-Filleau a donné un résumé dans son *Dictionnaire*



*historique et généalogique des familles du Poitou.* On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Antoine de l'Esperonnière fit en 1705 pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie. On trouvera aussi dans les *Carrés d'Hozier* beaucoup de renseignements sur les l'Esperonnière.

La famille de l'Esperonnière a eu pour berceau la seigneurie de son nom, située sur le territoire de la paroisse de Vezins, dans les environs de Cholet.

Elle a pour premier auteur connu un Joachim de l'Esperonnière qui épousa en Bretagne en 1156 Eléonore de Saint-Amadour.

La filiation suivie remonte au 16 avril 1357, date à laquelle Hardouin de l'Esperonnière, chevalier, Sgr de l'Esperonnière, fils de Geoffroy et de Marie de Sainte-Flayve, épousa Jeanne Bardoul, dame de la Roche, par contrat passé devant notaire à Mortagne. Hardouin de l'Esperonnière eut de cette alliance, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Jean, qui partagèrent sa succession par acte du 14 novembre 1401 et qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné des deux frères, Pierre de l'Esperonnière, varlet, Sgr de l'Esperonnière, est mentionné dans un acte du 25 août 1397 avec sa femme, Jeannette Baraton. Sa descendance s'éteignit en la personne de Gabrielle de l'Esperonnière, dame dudit lieu, née en 1572, supérieure générale de la Congrégation du Calvaire en 1622, décédée à Poitiers en odeur de sainteté le 21 juillet 1641.

Jean de l'Esperonnière, auteur de la branche cadette, fut seigneur de la Roche-Bardoul et de la Touche-Baranger, épousa, le 3 septembre 1415, Jeanne Pérou et fit son testament, le 16 juin 1419, devant notaire à Chemillé. Son arrière-petit-fils, Antoine de l'Esperonnière, Sgr de la Sansonnière et de la Roche-Bardoul, épousa, le 22 août 1519, Marguerite de Villeneuve, veuve d'Hervé d'Aubigné. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° François de l'Esperonnière, Sgr de la Roche-Bardoul et de la Sorinière, marié en 1543 à Renée du Pineau, qui continua la lignée ; 2° Laurent de l'Esperonnière, Sgr de la Sansonnière, marié en 1555 à Hélène Rigault, dont la descendance s'éteignit en la personne d'Henri de l'Esperonnière, Sgr de la Sansonnière, marié en 1690 à Marie Davy du Chiron. François de l'Esperonnière, Sgr de la Roche-Bardoul et de la Sorinière, petit-fils de François et de Renée du Pineau, épousa, le 16 septembre 1612, Renée Simon, héritière de la seigneurie de Vritz. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Antoine, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 2° François, qualifié baron de Vritz, Sgr de la Sorinière, dont un fils, également appelé François, fut admis en 1659 dans l'Ordre de Malte et dont un autre fils, Louis-Augustin, Sgr de Vritz, fut main-

tenu dans sa noblesse, le 19 mai 1699, par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers. Antoine de l'Esperonnière, Sgr de la Roche-Bardoul, était lieutenant de la vénerie du Roi et résidait dans la paroisse de Freigné quand il fut maintenu dans sa noblesse le 5 août 1667, sur preuves remontant à 1519, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Son petit-fils, Antoine de l'Esperonnière, Sgr de la Roche-Bardoul, de la Saulaye, de Vritz, etc., né à la Saulaye en 1690, fut admis en 1705 parmi les pages de la Grande-Ecurie. Il fut connu dans la suite sous le titre de marquis de la Roche-Bardoul qu'avaient déjà porté son père et son grand-père. Il fut père de Jacques-Thomas de l'Esperonnière, Sgr de Vritz, de la Saulaye, etc., né au château de la Saulaye en 1723, reçu en 1752 conseiller au Parlement de Bretagne, marié en 1781 à M<sup>lle</sup> de la Bintinaye, décédé en 1784, et grand-père d'Antoine-Jacques, marquis de l'Esperonnière de Vritz, né à Rennes en 1783, marié dans cette ville en 1813 à sa cousine, M<sup>lle</sup> de la Bintinaye, décédé au château de la Saulaye en 1864. La famille de l'Esperonnière s'est éteinte avec le petit-fils de ce dernier, René-Antoine, marquis de l'Esperonnière de Vritz, né en 1846, qui est décédé le 8 janvier 1913 sans avoir eu d'enfants de ses deux mariages successifs avec M<sup>lle</sup> de Gaalon et avec M<sup>lle</sup> de Castries.

La famille de l'Esperonnière a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de mérite, des gentilhommes de la maison du Roi, des chevaliers de son Ordre, etc.

Principales alliances : du Vergier (de la Rochejaquelein) 1478, de Chevigné 1505, de Chasteignier, de Sainte-Maure, Durcot 1593, le Bascle 1627, de la Haye-Montbault 1634, Jousseau 1649, Boislève 1690, des Herbiers de l'Estanduère 1698, Robineau de Rochequairie 1746, de la Bintinaye 1781, 1813, Veillon de la Garoullaye 1843, le Bault de la Rochecantin 1850, du Buat 1845, de Gaalon 1872, de la Croix de Castries 1902, de Menou, du Ligondès 1683, Davy du Chiron 1690, etc.

Une famille de l'Esperonnière a appartenu à la noblesse de Bretagne. Elle portait pour armes : *d'or à trois molettes de sable, 2 et 1*. Elle avait eu pour berceau une seigneurie de son nom située dans la paroisse de Princé, au diocèse de Rennes. Elle figura comme noble à la réformation de 1513. Mais, lors de la grande recherche commencée en 1666, son représentant, Jean de l'Esperonnière, prieur de Châteaubourg, fut débouté de ses prétentions, faute de preuves suffisantes, par arrêt des commissaires du 24 mars 1671.

**ESPEUILLES** (de Viel de Lunas d'). Voyez : VIEL DE LUNAS D'ESPEUILLES DE CAULAINCOURT DE VICENCE (de).

**ESPEYRAN** (Sabatier d'). Voyez : SABATIER ET SABATIER D'ESPEYRAN.

**ESPIARD** de **MACON**, de **COLONGE** et de **CLAMEREY** (d'). Armes : d'azur à trois épis de blé d'or, 2 et 1, souvent surmontés chacun d'une flamme de gueules. — Tenants : deux génies (aliàs deux sirènes) de carnation.

La famille d'ESPIARD est une des plus anciennes et une des plus distinguées de la noblesse de robe de Bourgogne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, dans les manuscrits de Chérin, dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1860, etc. Pierre Palliot en a dressé en 1686 une généalogie qui est conservée aux Archives, à Paris. Plus récemment M. d'Arbaumont en a donné une excellente généalogie dans son *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon*. On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un représentant du rameau actuellement existant, Pierre-Philibert Espiard, né en 1755, fit au XVIII<sup>e</sup> siècle pour obtenir le grade de sous-lieutenant et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs représentants de ce même rameau firent à la même époque pour être admis à l'École militaire.

Jean Espiard, auquel M. d'Arbaumont fait remonter la filiation, était en 1343 maître des arbalétriers d'Eudes IV, duc de Bourgogne, à Jussey ; il était en 1360 châtelain de Pouilly et est mentionné avec ses deux fils, Jean II et Droin, dans des actes de 1370, 1373, 1377. Son petit-fils, Edme Espiard, écuyer, Sgr de Flée, fils de Jean II, épousa en 1369 Anne de Génelard. Il fut père de Sébastien Espiard, Sgr de Flée, qui épousa en 1404 Aglantine Poinceot, grand-père de Guy Espiard, lieutenant au bailliage de Charolles, qui épousa en 1446 Marie de Vesvre, et bisaïeul de noble homme Antoine Espiard, licencié ès lois, qui épousa en 1467 Jeanne de Margueron. Ce dernier eut deux fils : 1<sup>o</sup> Jean, Sgr de Sonotte, lieutenant général au bailliage de Charolles, dont le petit-fils, Melchior, bailli du comté de Charny, mourut sans postérité masculine ; 2<sup>o</sup> André, licencié ès lois, possesseur du château de l'Ignon, à Mont-Saint-Jean, qui épousa en 1500 Jeanne Bourgeois de Crespy et qui continua la lignée. André Espiard laissa à son tour quatre fils : 1<sup>o</sup> Antoine Espiard, dont il va être parlé ; 2<sup>o</sup> Macaire Espiard, général et second président en la Cour des monnaies de Paris, dont le fils, Melchior, Sgr de Genay, Pasques et Lantenay, mestre de camp d'infanterie, élu du Roi aux États, marié à Étienne d'Arcy, n'eut que des filles ; 3<sup>o</sup> Denis Espiard, marchand à Mont-Saint-Jean, qui fut père de Macaire Espiard, clerc ; 4<sup>o</sup> Jacques Espiard, dont le fils, autre Jacques, fut médecin à Semur et dont la descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petit-fils,

Jacques Espiard, reçu en 1661 maître ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon. Antoine Espiard, docteur ès droits, bourgeois de Mont-Saint-Jean, possesseur du château de l'Ignon, épousa d'abord en 1527 Jeanne Guichard, puis Pierrette Languet. Son fils, noble et sage Philibert Espiard, avocat au Parlement, mayeur de Semur, fut député du Tiers-Etat aux Etats généraux de Blois, en 1576. Il épousa en 1560 Philiberte Boulet et en eut, entre autres enfants, deux fils, Claude et Pierre, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Claude Espiard, Sgr de Saux, lieutenant criminel à Semur, député du Tiers-Etat aux Etats généraux de 1614, épousa en 1597 Marie Estiennot, fille d'un contrôleur au grenier à sel de Semur. Il fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi qui fut exercé après lui par son fils, François. Le petit-fils de ce dernier, François-Bernard Espiard, Sgr de Saux et d'Auxange, président au Parlement de Besançon en 1693, laissa deux fils qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Jean-François, chanoine de la cathédrale et conseiller au Parlement de Besançon, décédé dans cette ville en 1778 ; 2° François-Ignace, grand-vicaire de Troyes, conseiller clerc au Parlement de Dijon, décédé dans cette ville en 1777.

L'auteur de la branche cadette, noble Pierre Espiard, avocat au Parlement, bailli de Saulieu, épousa en 1584 Marguerite Mangeart. Son fils, Zacharie Espiard, Sgr de Varennes et de Vernot, bailli de Saulieu, maître d'hôtel du Roi, épousa successivement en 1620 Elisabeth Manin et en 1638 Marie Morisot. Il eut plusieurs fils dont les deux aînés, Claude et Jacques-Auguste, furent les auteurs de deux rameaux.

Claude Espiard, Sgr de la Cour, de Clamerey et de Blanot, auteur du premier de ces rameaux, fut conseiller au Parlement de Dijon. Il épousa en 1652 Marthe Jomey, fille d'un bailli de Saulieu. Il en eut trois fils : 1° Claude Espiard, Sgr de la Cour d'Arcenay, conseiller au Parlement de Dijon, marié en 1680 à Philiberte-Constance Catin, dame de Genoux, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Pierre-Philibert Espiard, Sgr de la Cour d'Arcenay, reçu en 1741 conseiller au Parlement de Dijon ; 2° Philibert Espiard, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 3° Guy-Auguste Espiard, Sgr de Clamerey, né en 1666, reçu en 1693 conseiller au Parlement de Metz, marié à Elisabeth Neuguet, dont la descendance, connue sous le nom d'Espiard de Clamerey, s'éteignit au XIX<sup>e</sup> siècle dans les familles de Thy de Milly et du Bois de Meyrignac. Philibert Espiard, deuxième fils de Claude, fut seigneur de Colonge, de Macon et de Meixpinot et capitaine de dragons. Il épousa en 1698 Marie-Madeleine de Dreux, dernière représentante d'un rameau de l'illustre famille de Dreux-

Brézé. Il eut à son tour trois fils : 1° Louis-Philibert d'Espiard de Macon, mousquetaire, dont la descendance s'est éteinte au xix<sup>e</sup> siècle dans la famille de Sarcus ; 2° Sébastien-Joseph d'Espiard de Macon, Sgr de Colonge, gendarme de la garde du Roi, marié le 24 novembre 1749 à Jeanne Charles, fille d'un marchand négociant, qui eut onze fils officiers et dont la descendance subsiste avec distinction ; 3° Jean-Alexandre d'Espiard de Colonge, maréchal de camp d'artillerie en 1788, décédé cette même année à Saint-Sauveur, en Médoc, au cours d'une tournée d'inspection. Ce dernier fut l'auteur d'un travail très intéressant, *Artillerie pratique employée sous les règnes de Louis XIV et Louis XV*, qui a été publié en 1846 par les soins de sa famille. Il avait épousé en 1751 Eugénie de Gail. Il en eut deux fils : 1° François-Alexandre, baron d'Espiard de Colonge, né en 1752, officier très distingué, décédé à Munich en 1814 des suites de blessures reçues à la bataille de Polosk ; 2° Bénigne-Claude, baron d'Espiard de Colonge, né en 1754, décédé à Munich en 1837, qui prit du service dans les armées du roi de Bavière et qui fut nommé successivement directeur général du Ministère de la guerre de ce prince, conseiller d'État et enfin, en 1824, lieutenant-général. Le chef de ce rameau est connu de nos jours sous le titre de baron.

L'auteur du second rameau, Jacques-Auguste Espiard, Sgr de Vernot et de la Courtine, marié en 1666 à Anne Mochot, fut bailli de Saulieu, puis conseiller au Parlement de Dijon. Sa descendance s'éteignit avec ses deux petits-fils, Auguste-Zacharie, reçu en 1751 conseiller au Parlement de Dijon, mort sans alliance, victime de la Révolution, et Claude-Prosper, vicaire général du diocèse d'Uzès. Un représentant de ce rameau, Jacques Espiard de Vernot, fils cadet de Jacques-Auguste, fut admis en 1724 en la Chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne. Il avait justifié sa filiation depuis Edme Espiard, Sgr de Flée, vivant en 1369 et avait produit un arrêt du Conseil d'Etat du 15 septembre 1723 qui le maintenait dans sa noblesse d'ancienne extraction avec ses frères et ses cousins-germains en le relevant de la déclaration du 15 mai 1703 aux termes de laquelle il fallait pour être réputé gentilhomme avoir pris la qualité d'écuyer, celle de noble ne suffisant pas. Il alla plus tard se fixer aux Antilles et fit enregistrer ses titres de noblesse, le 9 mai 1730, au Conseil supérieur de la Martinique. Il avait épousé en 1723 Claire-Diane Gilbert de Voisins dont il ne paraît pas avoir eu d'enfants.

La famille d'Espiard fut maintenue dans sa noblesse en 1669 par jugement de Bouchu, intendant de Bourgogne.

Claude Espiard, conseiller au Parlement de Dijon ; Jacques-Auguste Espiard, Sgr de Vernot, conseiller audit Parlement ; Phili-

berte Catin, veuve de Claude Espiard de la Cour, conseiller audit Parlement; François Espiard, écuyer; Claude Espiard, avocat en Parlement; et François-Bernard Espiard, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, président à mortier au Parlement de Besançon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

M. Espiard de Macon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Semur.

La famille d'Espiard a fourni un lieutenant général des armées du roi de Bavière, nommé grand cordon rouge par Louis XVIII, un maréchal de camp d'artillerie, des conseillers aux Parlements de Dijon, de Metz, de Dombes et de Besançon, un président à mortier à ce dernier Parlement, des députés aux Etats généraux de 1576 et de 1614, un évêque de Sisteron en 1669, un abbé de Cluny en 1642, un général en la Cour des monnaies de Paris, etc.

Principales alliances : Dreux (des marquis de Brézé), de Comeau, Chasot, Languet, de Drouas, Terrier, Bouhier, Loppin de Montmort, Gilbert de Voisins 1723, Carrelet de Loisy 1763, Bauyn 1731, Taillepieu de la Garenne 1852, de Sarcus 1817, Claret de Fleurieu, de Thy de Milly, etc.

**ESPIC de GEP de GINESTET et de LIROU (d').** Armes : *d'azur à trois épis d'or surmontés d'un soleil du même.* — La branche de Ginestet porte : *parti au 1 d'Espic; au 2 d'argent à trois molettes d'éperon de gueules,* qui est de Gep de Ginestet. — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux sauvages.* — Devise : *CALCAR GLORIÆ VIRTUS.*

La famille d'ESPIC DE GINESTET ET DE LIROU appartient à la noblesse parlementaire du Languedoc.

On en trouvera des généalogies dans le premier volume de l'*Armorial historique et généalogique de la province du Languedoc* publié en 1861 par M. de la Roque, dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1868, etc.

La famille Espic de Ginestet et de Lirou a eu pour auteur Pierre Espic de Lirou, qui fut reçu en 1741 conseiller-maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier et qui devint plus tard président en la même Cour. Aucun des travaux mentionnés plus haut ne donne les noms des père et mère de ce magistrat. La famille Espic de Lirou ne figure au nombre ni de celles qui firent reconnaître leur noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Pierre Espic de Lirou se maria deux fois. Sa première femme, Marguerite de Gep, qu'il épousa à Béziers le 12 novembre 1718, lui apporta la seigneurie de Ginestet. Il laissa deux

filis, un de chaque lit, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Joseph-Xavier Espic de Ginestet, Sgr de Ginestet et de Lirou releva le nom et les armes de la famille de sa mère. Il épousa à Toulouse, le 7 janvier 1750, Raymonde de Mauret et fut de 1753 à 1788 conseiller au Parlement de cette ville. Son fils, Joseph-Antoine d'Espic de Ginestet, marié à Béziers en 1775 à Adélaïde d'Audouls de Roquefère de Roquecesière, fut reçu en 1786 conseiller au Parlement de Toulouse. Il fut plus tard conseiller, puis, en 1816, président à la Cour royale de Montpellier et mourut fort âgé à Béziers le 23 mars 1850. Il survécut à son fils aîné, Jean-Baptiste-Emilien Espic de Gep, connu sous le titre de comte de Ginestet, conseiller à la Cour royale de Montpellier, décédé à Toulouse en 1849. Ce dernier avait épousé dans cette ville en 1826 M<sup>lle</sup> Roques, sœur de la marquise de Tauriac et de la comtesse de Pins. Il en laissa trois fils, Gustave, marié à Moissac en 1853 à M<sup>lle</sup> de Lavolvène de Leyraguet, Fernand, marié à Béziers en 1859 à M<sup>lle</sup> Coste, et Amédée-Raoul, marié en 1870 à M<sup>lle</sup> de Folmont, qui ont continué la descendance. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours le château de Ginestet à cinq kilomètres de Béziers.

La branche cadette fut connue sous le nom d'Espic de Lirou. Un de ses représentants, Pierre-Jean-Joseph Espic de Lirou, était en 1789 président en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Elle s'éteignit avec Léonce Espic de Lirou, propriétaire du château de Lirou, décédé à Béziers en 1874, et avec sa sœur, Clémence, mariée en 1847 au baron de Belloc de Chamborant et décédée en 1891.

Principales alliances : de Gep de Ginestet 1718, de Mauret 1750, d'Audouls de Roquefère 1775, de Castellane, Boscary de Villeplaine, de Lavolvène de Leyraguet 1853, de Folmont 1870, de Rocous-Cahuzac 1890, de Roux de Puivert 1886, de Belloc de Chamborant 1847, etc.

La famille de Gep de Ginestet, éteinte dans la famille d'Espic, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de l'ancien diocèse de Béziers. On en trouvera un tableau généalogique très complet dans le premier volume de l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque. Elle remontait par filiation à Guillaume de Gep, Sgr de Fos et de Sauvian, qui rendit hommage au Roi le 7 juin 1485 et dont le fils, Guillaume II de Gep, Sgr des mêmes domaines, épousa Jeanne de Rouch par contrat passé le 26 novembre 1513 devant notaires à Béziers. Gabriel de Gep, Sgr des mêmes domaines, fils de Guillaume II, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1570 et chevalier de Saint-Michel en 1586. Il laissa deux fils : 1<sup>er</sup> Raymond

de Gep, Sgr de Fos, marié en 1586 à Anne de Rouch, dont la descendance s'éteignit en 1719 ; 2° Antoine de Gep, Sgr de Sauvian et de Ginestet, viguier de Béziers, marié dans cette ville en 1593 à Diane de Bonnet de Maureilhan. Le fils de ce dernier, Jacques de Gep, Sgr des mêmes domaines, marié en 1630 à Jeanne de Lort-Sérignan, fut nommé mestre de camp en 1653. Il eut, entre autres enfants, quatre fils : 1° Pierre, Sgr de Ginestet, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille, M<sup>me</sup> Espic de Lirou ; 2° Guillaume, page de la Grande Écurie ; 3° Marquis, admis en 1649 dans l'Ordre de Malte ; 4° Gabriel, capitaine au régiment d'Harcourt. De nos jours M. de Magny a imaginé que ce dernier avait épousé, le 6 mars 1652, Marguerite d'Espic, fille d'un lieutenant principal au siège présidial de Béziers, qu'il avait abandonné son nom pour prendre celui de la famille de sa femme, qu'il avait eu un fils, dont il ne donne pas le nom, et que ce fils avait été père de Pierre Espic de Lirou, conseiller, puis président en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, marié en 1718 à Marguerite de Gep, dame de Ginestet, auteur de la famille Espic de Ginestet. Les divers représentants de la famille de Gep furent maintenus dans leur noblesse, le 5 octobre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié leur filiation depuis 1485.

**ESPIE** (d') à Toulouse. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un épi de blé d'or, posé en bande ; aux 2 et 3 d'argent à un bœuf de gueules passant et au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent.* — La branche cadette ajoutait *un soleil levant au canton dextre du premier quartier.*

La famille d'ESPIE a occupé un rang distingué dans la noblesse toulousaine.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye des Bois*, dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* (généralité de Toulouse) de M. de la Roque et dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie, page 1177). On trouvera sur elle un dossier très important dans les *Carrés d'Hozier*.

La filiation suivie remonte à Jean Espie, licencié ès droits, bourgeois de Toulouse, qui avait épousé vers 1530 Jeanne Tabard. Antoine Despie, bourgeois de Toulouse, fils de Jean, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1586. Il épousa Marguerite d'Astorg par contrat de novembre 1566 et fit son testament le 25 mai 1599. Il eut plusieurs fils dont l'aîné, Jean II Despie, avocat, capitoul de Toulouse en 1606, marié en 1608 à Catherine de Tiffault, décédé en 1621, continua la lignée et dont le deuxième, Fran-



çois Despie, bourgeois de Toulouse, capitoul de cette ville en 1618, 1640 et 1648, n'eut que des filles. Jean-Jacques d'Espie, Sgr de Saint-Lys, né en 1614, fils aîné de Jean II, fut maintenu dans sa noblesse le 8 janvier 1669, en vertu du capitoulat exercé par son aïeul, par jugement souverain de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Son frère puîné, André d'Espie, décédé dans la suite sans postérité, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 3 juillet de la même année, par jugement du même magistrat. Jean-Jacques avait épousé en 1647 Jeanne d'Ardailhon, fille d'un avocat au Parlement de Toulouse, décédée en 1712. Deux de leurs fils, Jean-Jacques, né à Toulouse en 1648, et André, né en 1653, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné des deux frères, Jean-Jacques d'Espie, alla se fixer à Lisbonne, en Portugal, y épousa en 1690 Marguerite de Jésus Alberto et y mourut en 1717. Son fils, François-Félix, né en 1708, revint en France, se fit donner en 1738 des lettres de naturalité, fut créé chevalier de Saint-Louis en 1743, fut nommé gouverneur de Muret en 1748 et mourut en 1792. Il avait obtenu, par lettres patentes de septembre 1747, enregistrées au Parlement le 15 novembre suivant, la réunion en un seul domaine de ses terres et seigneuries de la Serre, de la Bastide-Caprifeuillet, de Lencontrade, etc. et leur érection en comté sous le nom d'Espie. Ce fut lui qui fit construire à Toulouse le bel hôtel, connu sous le nom d'hôtel Mac-Carthy, qui est aujourd'hui la propriété de la famille Courtois de Viçose. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse et à Muret. Il ne laissa de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Panat qu'un fils, Joseph-Félix, comte d'Espie, né en 1779, qui mourut à Toulouse en 1837 sans avoir été marié.

André d'Espie, auteur de la seconde branche, épousa en 1690 Françoise Constans, fille d'un conseiller au présidial de Montauban, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et mourut en 1727. D'après la Chesnaye des Bois, M. de la Roque et les travaux conservés dans les *Carrés d'Hozier*, il eut un fils unique, Jean-François d'Espie, Sgr de Meste-Huguet, né en 1698, lieutenant au régiment de Picardie, qui épousa en 1733 Elisabeth de Carrière d'Aufréry. Mais M. Villain lui attribue un fils puîné, André, dont il sera parlé plus bas et dont la descendance se serait perpétuée jusqu'à nos jours. Jean-François d'Espie fit en 1745 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Françoise. Son fils, Barthélemy-André d'Espie, fit à son tour des preuves de noblesse en 1788 pour obtenir l'admission dans la même maison de sa fille, Caroline-Perrette, née en 1779. Il eut aussi deux fils : 1<sup>o</sup> Augustin-Louis d'Espie,

né en 1773, qui épousa en 1797 Rosalie du Faur de Bérat et qui n'en eut qu'une fille, M<sup>me</sup> de Godebout ; 2<sup>o</sup> Alexandre-Jean d'Espie, né en 1773, qui fit des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, qui épousa en 1798 M<sup>lle</sup> Auguer et qui n'en eut qu'une fille. On trouve que M. Arthur-David de Godebout, né le 4 septembre 1831, demanda le 12 juin 1863, pour se conformer aux vœux du feu comte d'Espie son grand-oncle, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille d'Espie à laquelle appartenait sa mère. On ne voit pas que sa demande ait été agréée.

On a vu plus haut que M. Villain attribuait à André d'Espie, marié en 1690 à Françoise Constans, un fils puîné, nommé André, qui a été passé sous silence par les auteurs anciens. D'après cet historien, ce fils épousa Jeanne de Soulié et fut père de Jean d'Espie, marié en 1775 à Anne Delpech, grand-père d'Étienne d'Espie, né en 1780, marié en l'an XII à Marguerite Desclaux, et bisaïeul de Jean-Victor d'Espie, né en 1819, propriétaire à Toulouse, marié en 1840 à M<sup>lle</sup> Lahille. Le petit-fils de ce dernier, Adolphe d'Espie, né en 1878, maire de Banuyls-sur-Mer, marié en 1904 à M<sup>lle</sup> Weyrich, a été connu en littérature sous le pseudonyme de Jean de la Hire.

La famille d'Espie a fourni des officiers, deux demoiselles de Saint-Cyr en 1745 et 1788, etc.

Principales alliances : de Comère, de Catelan 1743, de Brunet de Panat 1778, Constans 1690, de Carrière 1733, de Vendomois, du Faur de Bérat 1797, de Godebout, etc..

**ESPIENNES** (d') en Hainaut. Armes : *d'argent à un chevron de sable accompagné de trois trèfles de même.* — Couronne : *de Comte néerlandais.* — Supports : *deux lions d'or couronnés, armés et lampassés de gueules, celui de dextre tenant une branche d'arbre de sinople.* — Devise : *DE SPINIS ROSÆ.*

La famille d'ESPIENNES appartient à la noblesse du Hainaut où elle est honorablement connue depuis le commencement du xv<sup>e</sup> siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Annuaire de la noblesse de Belgique* des années 1864 et 1886 et dans la seconde partie de celui de 1891. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* des preuves de noblesse qu'elle eut à faire en 1706 et dans les manuscrits de Chérin des preuves de noblesse qu'elle eut à faire en 1786.

La famille d'Espiennes avait pour nom primitif celui d'Andrieu. Guillaume Andrieu, dit Despiennes, fils de Jean Andrieu, dit Despiennes, et de N... Dassonville, était échevin de Mons en 1480. Il eut deux fils : 1<sup>o</sup> Guillaume Andrieu, dit d'Espiennes, dont la descendance s'éteignit en la personne de François-Gabriel Despiennes, Sgr

de Balenghe et de Salmousart, né en 1622; 2<sup>o</sup> Jean Andrieu, dit Despiennes, qui épousa Marie Soudant et qui fut vraisemblablement l'auteur de la branche actuellement existante.

Les preuves de noblesse faites en 1706 mentionnent un Jean d'Espiennes qui vivait en 1450. Elles ne donnent la filiation de la branche existante que depuis Michel d'Espiennes, écuyer (?), échevin de Mons, marié à Catherine de Faux, décédé le 17 janvier 1558, qui, par acte du 14 janvier précédent, partagea ses biens entre ses fils, Guillaume, Thomas, Philippe et Jean. Trois de ces fils, Guillaume, Philippe et Jean, furent les auteurs de trois rameaux.

L'aîné de ces fils, Guillaume Despiennes, marié à Marie Fourneau, fit, le 10 novembre 1571, donation à son fils Jean 1<sup>o</sup> Despiennes, marié à Marie Dessuslemoutier, du fief de Wavelles, mouvant de la seigneurie de Bellegnies. Son petit-fils, Jean II Despiennes, né en 1578, épousa en 1604 Amelberge de Buzegnies, héritière de la seigneurie de Leval-les-Berlaimont. Il eut lui-même pour petit-fils Jean-Baptiste d'Espiennes, Sgr de Leval, marié le 5 novembre 1691 à demoiselle Antoinette de Landas, qui fut créé chevalier et confirmé dans sa noblesse en tant que besoin par lettres du roi d'Espagne données à Madrid le 1<sup>er</sup> septembre 1690. Jean-Baptiste d'Espiennes fut père de François-Elie d'Espiennes, né au Quesnoy en 1696, qui obtint de d'Hozier, le 8 mai 1706, un certificat attestant qu'il avait la noblesse nécessaire pour être admis dans tous les collèges et chapitres nobles où on ne reçoit que les seuls nobles et gentilhommes d'ancienne extraction. Séverin-Joseph d'Espiennes, frère aîné de François-Elie, fut créé chevalier, le 31 août 1704, par lettres du roi d'Espagne Philippe V. Il épousa en 1708 Marie-Agnès de Bailliencourt et en eut deux fils qui furent les derniers représentants de leur rameau et qui moururent sans alliance l'un en 1759, l'autre en 1735.

Le deuxième rameau subsiste. Son auteur, Philippe Despiennes, Sgr de la Porquerie, avait épousé Anne Grebert. Il fut le grand-père de François Despiennes, Sgr de la Porquerie, marié à Mons en 1628 à Marie-Françoise de Buzegnies, à partir duquel seulement les preuves de noblesse faites en 1786 donnent la filiation de ce rameau. Françoise de Buzegnies était veuve et résidait à Valenciennes quand elle rendit un hommage au Roi, le 1<sup>er</sup> décembre 1638, au nom de son fils, Aimery-François, alors âgé de sept ans. Aimery-François d'Espiennes fut plus tard échevin de Valenciennes. Il fut anobli le 8 novembre 1657, avec tout le magistrat de Valenciennes, par lettres du roi d'Espagne Philippe IV à cause de la belle défense de cette ville dont le siège fut levé le 15 juin 1656. Il reçut le titre de chevalier, par lettres du même prince données à Madrid le 31 avril 1665, en considération

de ce qu'il était issu de la famille d'Espiennes et que ses prédécesseurs portaient le titre d'écuyer dès 1499. Il épousa cette même année Rose Haynuyer. Leur fils, Jean-François-Joseph d'Espiennes, Sgr de la Porquerie, né en 1664, marié en 1697 à Marie Hardy de Récourt, fut père de François-Joseph d'Espiennes de la Porquerie, né à Valenciennes en 1708, qui continua la lignée, et d'Ignace-Joseph d'Espiennes dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Charles, connu sous le titre de comte d'Espiennes, né à Valenciennes en 1780, décédé dans la même ville en 1854. Ce dernier servait dans la légion de Rohan-hussards, au service de l'Angleterre, quand en 1795 il fut admis dans l'Ordre de Malte. Eugène-François-Joseph d'Espiennes de la Porquerie, né à Valenciennes en 1750, fils de François-Joseph, épousa en 1771 Agnès de Hanmer-Claybrooke. Il en eut deux fils : 1° Gabriel-Louis-Joseph d'Espiennes, né à Valenciennes en 1772, qui fit en 1786 devant Chérin les preuves de noblesse mentionnées plus haut et dont le fils, Alfred, mourut sans postérité ; 2° Joseph-Gabriel-Ghislain d'Espiennes, né en 1778, admis dans l'Ordre de Malte en 1783, sénateur de Belgique après 1830, marié en 1813 à Marie-Eulalie Desmanet de Boutonville, décédé en 1860 au château de Scy, dans la province de Namur. Ce dernier avait reçu le titre de comte, héréditaire par ordre de primogéniture, par lettres du roi des Pays-Bas du 7 octobre 1822. La famille d'Espiennes n'était plus représentée en 1915 que par ses deux petits-fils, Camille, né en 1851, et Ludovic, né en 1858, tous deux célibataires. Ses représentants avaient reçu le titre de chevalier par lettres du roi des Belges de 1865.

Le troisième rameau alla se fixer à Tournay. Il s'éteignit au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cécile-Françoise d'Ennetières, veuve de Charles d'Espiennes, chevalier, Sgr de Leval ; Marie-Thérèse d'Espiennes, femme de Charles de Chatillon, Sgr de Malesse ; Marguerite-Hyacinthe-Thérèse Despiennes, veuve de Robert-François d'Ennetières, écuyer ; Jean-François-Joseph Despiennes, écuyer, Sgr de Saint-Remi ; Marie-Françoise Hardi de Récourt, son épouse ; et Jean-Baptiste d'Espiennes, chevalier, Sgr de le Val, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Tournay, de Valenciennes et du Quesnoy).

Le comte d'Espiennes fut convoqué en 1788, à cause de sa seigneurie de Jenlain, aux Etats du Hainaut tenus à Valenciennes.

M<sup>me</sup> d'Espiennes d'Arvent prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Avesnes. Le comte d'Espiennes, la douairière d'Espiennes, M<sup>lle</sup> d'Espiennes et M. Despiennes de la Porquerie prirent part cette même année à celles du bailliage du Quesnoy.

Principales alliances : de Maulde 1660, de Landas, d'Ennetières, de Bailliencourt 1708, d'Hanmer-Claybrooke 1771, Boudart de Couturelle, du Sart 1746. 1800, du Puis de Watremont 1801, Bouzier d'Estouilly, Rasoir de Croix, Desmanet de Boutonville 1813, Vilain XIV 1835, de Florans 1851, de Buisseret 1579, etc.

### ESPIERRE.

La famille **ESPIERRE** est anciennement et honorablement connue en Bas-Poitou.

M. Ernest Espierre, ancien conseiller général de la Vendée, ancien maire de Fontenay-le-Comte, mourut dans cette ville en 1913 à l'âge de 80 ans. Il avait épousé M<sup>me</sup> Compère de Beaupré, née Howyn. Leur fils, Gabriel Espierre, ou Espierre de Lange-Howyn, a été honoré du titre de comte romain par bref pontifical du 10 avril 1907.

La famille Espierre a fourni deux maires de Fontenay-le-Comte, un président de chambre à la Cour de Poitiers, etc.

**ESPIÈS (de Cossart d')**. Voyez : **COSSART D'ESPIÈS (DE)**.

### ESPINASSE

La famille **ESPINASSE** est d'ancienne et très honorable bourgeoisie.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Cartulaires de Carcassonne* de Mahul.

Esprit-Charles Espinasse donna à son nom une grande illustration. Il naquit en 1815 à Castelnaudary (Aude), où son père était négociant, et était par sa mère le petit-fils de Guillaume Robert, marié à M<sup>lle</sup> Mahul, qui fut député de l'Aude au Conseil des Cinq-Cents. Général de division en 1855, il se couvrit de gloire à la bataille de la Tchernaïa et à la prise de Malakoff. Il fut appelé en 1858 au ministère de l'Intérieur et fut tué l'année suivante à la bataille de Magenta. Le général Espinasse avait épousé M<sup>lle</sup> Festugière, actuellement (1918) sa veuve, qui fut dame d'honneur de la princesse Mathilde. Il en laissa deux filles, la comtesse de Fontenilliat, femme du général, et M<sup>lle</sup> Caroline Espinasse, et un fils, Jules Espinasse, général de division, qui est demeuré célibataire. Le général Espinasse eut deux sœurs dont l'une épousa M. Landes et dont l'autre fut religieuse. Il eut aussi deux frères dont l'un fut receveur particulier des finances et dont l'autre se fixa à Saissac (Aude), berceau de la famille de sa mère.

**ESPINASSE (le Blanc de l')**. Voyez : **LEBLANC DE LESPINASSE**.

**ESPINASSE (Berthon de l')**. Voyez : **BERTHON DE LESPINASSE**.

**ESPINASSE** (Bozonier de l'). Voyez : BOZONIER DE LESPINASSE ET DE VAUMANE (DE).

**ESPINASSE** (Chassaing de Fontmartin de l'). Voyez : CHASSAING DE FONTMARTIN DE LESPINASSE.

**ESPINASSE, ou LESPINASSE, de PÉBEYRE et de BOURNAZEL** (de l'), en Bas-Limousin et à Toulouse. Armes (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord*) : *d'or à un pin de sinople, fruité d'or, portant un écusson de gueules au lion d'argent ; au chef de gueules chargé d'un soleil d'or accosté de deux croissants du même.*

La famille DE L'ESPINASSE, OU DE LESPINASSE, DE PÉBEYRE ET DE BOURNAZEL, agrégée à la noblesse au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, a eu pour berceau la ville de Tulle, en Bas-Limousin, où elle est très anciennement et très honorablement connue. Une de ses branches vint au cours du XVII<sup>e</sup> siècle se fixer à Toulouse et s'y perpétua longtemps.

M. Champeval a consacré à la branche demeurée limousine une notice, malheureusement bien confuse, dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze*.

Il fait remonter la filiation à Calmine Lespinasse dont le fils, discret et honorable Ignace Lespinasse, marié à noble Anne de Souris, fit son testament à Tulle le 5 octobre 1531. Honorable Antoine Lespinasse, petit-fils d'Ignace, était en 1598 marchand bourgeois de Tulle. Il se qualifiait dans les dernières années de sa vie sieur du Clavel, sieur du Teil et seigneur de Champeaux. Il avait épousé Françoise Maruc. Il en eut trois fils : 1<sup>o</sup> Jean, qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Jean-Baptiste, qui était en 1642 conseiller au présidial de Tulle ; 3<sup>o</sup> Antoine, sieur de Champeaux, qui était en 1637 marchand à Toulouse. Jean Lespinasse, Sgr du Pouget, l'aîné des trois frères, épousa Jeanne Després. Ce fut lui qui acquit, le 25 novembre 1641, de la famille de la Majorie la seigneurie de Pébeyre, située dans la paroisse de Saint-Pardoux-la-Croisille, dont sa descendance a conservé le nom. Il était en 1644 premier élu assesseur en l'élection de Tulle, fit son testament le 15 novembre 1658 et mourut l'année suivante. Il ne figure dans aucun acte avec les qualifications nobiliaires. C'est donc par erreur qu'on a voulu l'identifier avec Jean Lespinasse, probablement son parent, qui était bourgeois de Toulouse et qui fut anobli en 1642 par le capitoulat de cette ville. Il eut pour fils aîné Étienne Lespinasse, assesseur en l'élection de Tulle en 1682, décédé en 1687, qui en 1666 paya le droit de franc-fief pour ses domaines de Pébeyre, du Pouget, de Clavel, etc., et dont la veuve, Marie Duval, ou Dubal, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 :

*d'azur à une fasce composée d'argent et de gueules.* Joseph de l'Espinasse, Sgr de Pébeyre, épousa en février 1721 Marie Jarrige du Bournazel, fille d'un conseiller en l'élection de Tulle. C'est par cette alliance avec la famille Jarrige qu'entra dans la famille de l'Espinasse la terre de Bournazel. Pierre de l'Espinasse, Sgr de Pébeyre, bourgeois de Tulle en 1749, premier consul de cette ville en 1759, épousa en 1743 Madeleine Meynard de la Farge. Cette branche limousine de la famille de l'Espinasse se partagea au XVIII<sup>e</sup> siècle en deux rameaux actuellement existants qui se distinguent par les surnoms de Pébeyre et de Bournazel et dont les chefs, MM. Lespinasse de Bournazel et Lespinasse de Pébeyre, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bas-Limousin.

Joseph de Lespinasse, connu sous le titre de comte de Pébeyre, fut sous-préfet d'Ussel sous la Restauration et conseiller général de la Corrèze en 1835. Son fils, Louis-Charles, comte de Lespinasse de Pébeyre, décédé en 1902, fut conseiller général de la Corrèze, préfet des Landes, du Lot et de la Lozère et, enfin, trésorier général de la Corrèze. Il fut père de Roger de Lespinasse, comte de Pébeyre, décédé à Toulouse en 1907, qui a laissé deux enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Marqueyssac. Ce rameau a conservé jusqu'à nos jours le château de Pébeyre (Corrèze).

Le rameau de Bournazel a également conservé jusqu'à nos jours le château de Bournazel dans le département de la Corrèze, Son chef est connu sous le titre de comte depuis quelques années.

Plusieurs représentants de la famille dont il vient d'être parlé vinrent de Tulle au cours du XVII<sup>e</sup> siècle s'établir à Toulouse pour y faire le commerce. Une branche de la famille de l'Espinasse se perpétua longtemps dans cette ville. On a vu plus haut que dès 1637 Antoine Lespinasse, sieur de Champeaux, se qualifiait marchand de Toulouse. Jean Lespinasse, bourgeois de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1642. Antoine Lespinasse, bourgeois de Toulouse, fut à son tour capitoul en 1683 et 1695. Jacques de l'Espinasse, Sgr du Pouget, en Bas-Limousin, Cosgr de Colomiers, dénombra le 1<sup>er</sup> avril 1689 ses biens nobles devant les capitouls. Il fut lui-même capitoul en 1691, 1712 et 1721. Jean-Baptiste Lespinasse, avocat, fut encore capitoul en 1733. Pierre-Antoine Lespinasse, fut de 1749 à 1790 conseiller au Parlement de Toulouse ; il dénombra le 8 mars 1774 ses fiefs nobles devant les capitouls. Guillaume-Jean-Joseph de Lespinasse, connu sous le titre de marquis de Florentin, fut de 1782 à 1790 conseiller au même Parlement. Jean-Joseph-Louis de Lespinasse, né à Toulouse le 27 juillet 1742, officier du génie, fut élu en 1792 député suppléant de la Haute-Garonne à la

Convention ; il fut admis à siéger le 10 germinal an III en remplacement de M. de Sacy, décédé ; il fut plus tard député du même département au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif où il siégea jusqu'en 1806. Son fils, Jean-Pierre de l'Espinasse, né à Toulouse le 8 décembre 1784, décédé dans la même ville le 3 novembre 1868, fut longtemps député de la Haute-Garonne. Le marquis de l'Espinasse de Florentin était encore dans les dernières années du Second Empire propriétaire du château de Florentin (Tarn), passé plus tard à la famille Decazes. Deux représentants de cette branche, Antoine Lespinasse, ancien capitoul, et Jacques de l'Espinasse, avocat, ancien capitoul, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Toulouse) : *d'or à un pin de sinople ; au chef d'azur chargé de trois soleils d'argent.*

Pierre-Antoine de Lespinasse prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres. Le chevalier de Lespinasse et M. de Lespinasse, marquis de Florentin, baron de Taix, prirent part cette même année à celles tenues à Toulouse. Pierre-Antoine, marquis de l'Espinasse prit également part à celles du comté de Comminges.

La famille de Lespinasse a fourni des officiers supérieurs très distingués.

Principales alliances : de Meynard, de Valon de Saint-Hippolyte, Desprès, de Comte de Beyssac, de Marqueyssac, Dunoyer de Segonzac, d'Auzac de la Martinie 1894, de Maistre 1897, de Beaurepaire de Louvagny 1888, Sublet d'Heudicourt de Lénoncourt 1901, etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille de Lespinas, ou de Lespinats, qui appartient à l'ancienne noblesse de la même région et à laquelle il sera en son lieu consacré une notice.

**ESPINASSE, ou LESPINASSE, de LANGEAC (de l').** Armes : *écartelé : au 1 d'or à un dauphin pâmé d'azur, qui est des dauphins d'Auvergne ; au 2 d'or à un gonfanon de gueules, qui est d'Auvergne ; au 3 d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la tour d'argent brochant sur le tout, qui est de la Tour d'Auvergne ; au 4 d'or à six fleurs de lys d'azur, qui est de Combronde ; sur le tout fascé d'argent et de gueules de huit pièces et au centre un écusson de gueules à la bande d'argent et au lambel du même, qui est de l'Espinasse.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : **SANS CHIMÈRES ET SANS REPROCHES.**

La maison DE L'ESPINASSE, OU DE LESPINASSE, DE LANGEAC, originaire des confins de la Bourgogne et du Forez, appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de cette région.

On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire universel* de



Saint-Allais, dans le tome II de *l'Histoire généalogique des pairs de France* du chevalier de Courcelles, etc. On trouvera aussi sur elle des renseignements intéressants dans *l'Armorial du Velay* de M. Paul et dans *l'Essai historique sur la ville de Langeac* de M. Lagrave.

On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que la maison de l'Espinasse fit au XVIII<sup>e</sup> siècle pour jouir des honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ces preuves, envoya au duc de la Vrillière, le 4 mai 1774, un mémoire très flatteur qui commence en ces termes : « La maison de l'Espinasse a pris son nom « d'une terre située en Bourgogne, aux frontières du Forez. Une ancien- « neté remontée à près 600 ans, des possessions nombreuses, répan- « dues dans la province qui a été son berceau et dans celles d'Auver- « gne et de Nivernais, des services militaires distingués et des « alliances illustres sont les titres qui marquent son rang entre les « plus considérables du royaume..... » La maison de l'Espinasse-Langeac fut admise aux honneurs de la Cour de France le 10 novembre 1771 et le 3 février 1786.

La maison de l'Espinasse a eu pour berceau la seigneurie de son nom qui était une des baronnies du bailliage de Semur, en Brionnais.

Elle a pour premiers auteurs connus Raoul et Dalmas de l'Espinasse qui furent témoins de la charte d'abandon faite en 1180 à l'abbaye de Cluny de la garde du prieuré d'Ambierle, près de l'Espinasse. On lui attribue d'ordinaire un Ponce de Lespinasse qui dès 1200 était chanoine comte de Brioude ; mais ce chanoine paraît avoir appartenu à une autre famille de l'Espinasse qui a appartenu à la noblesse d'Auvergne et dont il sera parlé plus bas.

Le nom des seigneurs de l'Espinasse est mentionné dans un grand nombre de chartes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

La souche était représentée dès cette époque reculée par plusieurs lignes dont on ne connaît pas le point de jonction.

L'une de ces lignes possédait la seigneurie de Saint-André, en Roannais. Elle eut pour dernier représentant Hugues de l'Espinasse, Sgr de Saint-André, dont la fille unique, Alix, dame de Saint-André, épousa à Lyon, le 13 août 1362, Guillaume d'Albon, Sgr de Curis et de Saint-Forgeux. Il fut stipulé dans le contrat que la seigneurie de Saint-André reviendrait au second fils né de cette union et que celui-ci prendrait le nom de l'Espinasse. Jean d'Albon, Sgr de Saint-André, second fils de Guillaume, fut, en effet, connu sous le nom de l'Espinasse ; mais ses fils laissèrent tomber ce nom en désuétude pour reprendre celui d'Albon auquel leurs descendants devaient donner tant d'illustration.

Une autre ligne possédait la seigneurie de Saint-Léger, au diocèse

d'Autun. Sa dernière héritière épousa vers 1380 Guillaume d'Aulgerolles, dit du Vernet, Sgr de Sapolgue.

La ligne qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours remonte par filiation suivie à Eustache, chevalier, Sgr de l'Espinasse, qui vivait en 1243. Ce gentilhomme laissa plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Dalmas, continua la lignée. Le deuxième, Jean de l'Espinasse, Sgr de la Clayette, en Maconnais, fut l'auteur d'une branche dont le dernier représentant, Philibert de l'Espinasse, Sgr de la Clayette, décédé avant 1395, joua un rôle considérable sous les rois Jean, Charles V et Charles VI et fut un des douze seigneurs choisis en 1357 pour administrer le royaume pendant la captivité du roi Jean. On ne sait que peu de chose sur Dalmas de l'Espinasse, Sgr dudit lieu, fils aîné d'Eustache, et on ignore le nom de sa femme. Il fut père de Raoul, damoiseau, Sgr de l'Espinasse, qui est mentionné avec sa femme Alix dans un acte d'avril 1277, et grand-père de Dalmas de l'Espinasse, marié à Marguerite de Saint-Bury, qui figure dans plusieurs actes avec les qualifications de monseigneur et de haut et puissant seigneur. Un des petit-fils de celui-ci, Jean, sire de l'Espinasse, fut chargé d'une ambassade en Hongrie ; il mourut en 1399 au cours de sa mission sans avoir eu d'enfants de son mariage avec sa cousine, Odette de l'Espinasse, fille du seigneur de la Clayette. Un autre, Philibert de l'Espinasse, surnommé Cormoran, chevalier, Sgr de Changy et de Maulévrier, puis de l'Espinasse, fut constitué, le 8 décembre 1426, procureur de Marie de Berry, duchesse de Bourbon, fille du Roi, pour négocier le mariage de Louis de Bourbon, fils de cette princesse, avec Jeanne, fille du dauphin d'Auvergne. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Jean, qualifié baron de l'Espinasse, continua la lignée et dont le deuxième, Louis, Sgr de l'Espinasse, dans la paroisse de Saint-Beauzire, en Auvergne, fut l'auteur de la branche des seigneurs d'Esnon, éteinte au xvi<sup>e</sup> siècle. Jean, baron de l'Espinasse, épousa, le 29 mai 1425, Blanche Dauphine, héritière de la seigneurie de Combronde et d'autres importants domaines et fille de Béraud Dauphin, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Par la mort de son frère, Béraud III Dauphin, décédé à Lyon en 1439, Blanche Dauphine se trouva être la dernière représentante de la famille des comtes de Clermont, dauphins d'Auvergne, dont la branche aînée, éteinte dans les mâles en 1426, se fonda par mariage en 1428 dans la maison de Bourbon-Montpensier. De son mariage avec le baron de Lespinasse elle laissa, entre autres enfants, cinq fils : 1<sup>o</sup> Erard, auteur de la branche aînée ; 2<sup>o</sup> François, dit Dauphin, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur de Celles ; 3<sup>o</sup> Robert, dit Dauphin, abbé de Saint-Germain-des-Prés, à Paris ; 4<sup>o</sup> Etienne, auteur de la deuxième branche ;

5° Hugues, auteur de la troisième branche, dite de Langeac, aujourd'hui seule existante.

L'auteur de la branche aînée, Erard de l'Espinasse, baron de Combronde, en Auvergne, prit le nom de Béraud IV, dauphin de Saint-Illpize, pour se conformer aux volontés testamentaires de sa mère aux biens, noms et armes de la famille de laquelle il avait été substitué. Il fut chevalier de l'Ordre du Roi et chambellan de Louis XI. Il commanda l'armée que ce prince envoya contre Antoine de Luxembourg, comte de Roucy, capitaine général des armées du duc de Bourgogne, et le fit prisonnier à la bataille de Chinon, en 1475. Il mourut en 1482. Il survécut à son fils, décédé en 1459, et ne laissa que deux filles. L'une de celles-ci épousa Jacques de Miolans, gouverneur du Dauphiné. L'autre, Françoise Dauphine, épousa en 1481 Gui d'Amboise, Sgr de Ravel.

L'auteur de la deuxième branche, Etienne, baron de l'Espinasse, Sgr de Changy, de Maulévrier, etc., épousa Marguerite de Balsac. Il fut père d'Antoine de l'Espinasse, Sgr des mêmes domaines, qui épousa Catherine le Clerc, fille de Pierre, baron de la Forêt-le-Roy, et de Claude de Pisseleu, et grand-père de Marc de l'Espinasse, dernier représentant de sa branche, qui entra dans les ordres. Par acte du 28 août 1529 celui-ci fit don des terres de l'Espinasse, de Changy et de Maulévrier à sa cousine, la célèbre Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes.

La troisième branche subsiste. Son auteur, Hugues de Lespinasse, recueillit par héritage du chef de sa mère quelques droits sur la baronnie considérable de Langeac, située sur les confins de l'Auvergne et du Gévaudan, que ses descendants n'acquirent complètement que vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. On ignore le nom de sa femme. Il fut père de Jean de l'Espinasse, Cosgr de l'Espinasse et de Langeac, qui épousa, le 28 février 1493, Anne de Saint-Etienne, héritière de la seigneurie de Turny, dans l'élection de Joigny, en Champagne, et qui continua la lignée. Son descendant, François de l'Espinasse, Sgr en partie de Langeac, marié en 1658 à Charlotte de Thierry, fut maintenu dans sa noblesse, le 27 juin 1668, par arrêt du Conseil d'État. Il fut père d'Edme-Joseph de Lespinasse, né en 1664, décédé en 1740, qui épousa en 1724 Marie de Saucières de Tenance et qui en eut trois fils. L'aîné de ces fils, Jean-Baptiste connu sous le titre de comte de Lespinasse, maréchal de camp en 1790, ne laissa qu'une fille mariée au comte Séguier de Saint-Brisson. Le deuxième, Etienne, connu sous les titres de marquis de Lespinasse-Langeac et de comte d'Arlet, né en 1727, admis aux honneurs de la Cour en 1771, maréchal de camp en 1790, décédé en 1809, épousa, le 19 octobre 1756, Marie-

Josèphe, dite Aglaé, de Cusack, née à Lille en 1725, décédée en 1778. Aglaé de Cusack avait joui d'une grande faveur auprès du comte de Saint-Florentin, plus tard duc de la Vrillière, ministre du roi Louis XV, et en avait eu plusieurs enfants. Ce fut elle qui acquit de la maison de la Rochetoucauld la totalité de la terre de Langeac. Mais elle eut à soutenir un procès contre la famille de Langeac de Jallet qui voulait l'empêcher de porter le nom de Langeac. Le marquis de Lespinasse-Langeac eut de cette alliance plusieurs fils dont deux furent maréchaux de camp et dont aucun n'eut de postérité. Il eut aussi une fille qui épousa le marquis de la Garde de Chambonas, dernier ministre des affaires étrangères du roi Louis XVI. Edme-Joseph, vicomte de Lespinasse, troisième fils d'Edme-Joseph et de Marie de Saucières de Tenance, fut nommé en 1780 maréchal de camp. Il eut deux fils de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Louvel de Repainville. L'aîné de ceux-ci, Edme, épousa en 1808 la fille unique du général comte de Lespinasse, d'une famille différente de la sienne dont il sera dit quelques mots à la fin de cette notice ; il fut tué à l'ennemi quelques années plus tard et ne laissa que des filles. Le puîné, Auguste-Joseph, comte, puis marquis, de Lespinasse-Langeac, épousa M<sup>lle</sup> Adèle de Chambray, née en 1788. C'est de lui que descendent les représentants actuels.

La maison de l'Espinasse a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille, des commandants de places fortes, des chambellans des rois de France, des chevaliers de leur Ordre, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, des chanoines comtes de Lyon et de Brioude, etc.

On a vu plus haut que la maison de l'Espinasse s'était alliée à la famille des dauphins d'Auvergne. Elle a encore contracté des alliances avec les familles de Digoine, de Thianges, de Fontenay, de Sercey, de Montmorin 1445, de Chazeron, de Polignac, de Miolans, d'Amboise, de Balsac, de Damas 1502, d'Arces, de Busseul, Séguier de Saint-Brisson, de la Garde de Chambonas, de Louvel de Repainville, de Valori 1803, de Chambray, de Prunelé 1911, de Crevant, de Langeac, de Montagu, de la Tour (en Auvergne), le Bouteiller de Senlis, de Chatillon, de la Guiche 1365, d'Albon 1361, de Buisseret, de Villiers, etc.

La maison de l'Espinasse-Langeac, qui a possédé d'importants domaines en Auvergne, ne doit pas être confondue avec une famille de l'Espinasse qui a appartenu à l'ancienne noblesse de cette province. Cette dernière famille portait pour armes : *d'azur à un lion rampant d'argent*. On trouvera sur elle d'intéressants renseigne-

ments dans le *Nobiliaire d'Auvergne* de Bouillet et dans les divers ouvrages du docteur de Ribier. Elle était originaire des environs de Saint-Flour. Son chef, Hyacinthe-Louis de l'Espinasse, sieur du Passage, dans la paroisse du Val-sous-Chateauneuf et l'élection de Brioude, fut maintenu dans sa noblesse le 27 mai 1668, avec ses frères et plusieurs de ses parents, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Il justifia sa filiation depuis Bertrand de l'Espinasse, chevalier, Sgr de la paroisse de l'Espinasse, dans l'élection de Saint-Flour, qui fit en 1305 une fondation dans l'église de Montchamps et dont le fils, Bompert, marié à Anne de Léotoing, passa un acte en 1347. Son arrière-petit-fils, Claude-Gaspard de l'Espinasse, né en 1766, fut admis en 1781 parmi les pages de la Petite Écurie. Il émigra à l'époque de la Révolution et paraît être mort sans postérité, dernier représentant de sa famille.

La maison de l'Espinasse-Langeac ne doit pas non plus être confondue avec une famille de Lespinasse, originaire du Nivernais, qui fut appelée sous la Restauration à la pairie de France héréditaire et avec laquelle elle contracta une alliance en 1808. A la suite de cette alliance, les l'Espinasse-Langeac reconnurent les Lespinasse du Nivernais comme issus d'une branche de leur famille qui se serait détachée de la souche à une époque demeurée, du reste, inconnue. On sait combien en matière généalogique on doit attacher peu d'importance aux reconnaissances de ce genre. La famille de Lespinasse du Nivernais paraît aussi avoir cherché à se rattacher à une famille de l'Espinasse qui a appartenu à la noblesse de Normandie et à laquelle il sera consacré plus bas une notice. Dans la réalité elle appartenait simplement avant la Révolution à la haute bourgeoisie de sa région. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Il en fait remonter la filiation à Pierre Delespinasse, marchand à la Charité, fermier des revenus de cette ville, nommé en 1620 grenetier au grenier à sel, qui avait épousé Marie Fretté. L'arrière-petit-fils de ceux-ci, François-Edme de Lespinasse, sieur des Pivotins, né en 1704, fut avocat en Parlement, bailli de la justice de Pouilly-sur-Loire et président en l'élection de la Charité. Il épousa en 1728 Marie Fouineau et en eut, entre autres enfants, deux fils, Louis-Nicolas, né à Pouilly en 1734, et Augustin, né dans la même ville en 1736. L'aîné de ceux-ci fut député de la Nièvre depuis 1803 jusqu'à sa mort survenue en 1808. Son frère, Augustin, entra dans l'armée, fut nommé général de division en 1799, fut appelé la même année au Sénat, devint pair de France héréditaire à l'époque de la Restauration et mourut à Paris en 1816. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes de

mai 1808 et avait reçu les armes suivantes : *écartelé : au 1 d'azur chargé d'un miroir d'or en pal après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent, qui est des comtes sénateurs ; aux 2 et 3 fascé de gueules et d'argent de six pièces ; au 4 de gueules à une bande d'argent et au lambel à trois pendants d'argent brochant sur le tout*. Il épousa d'abord à Pouilly en 1770 M<sup>me</sup> Philippe, née Beauvils, décédée en 1779. Il se remaria à M<sup>lle</sup> Triquenaux dont il divorça, qui se remaria à M. Rebuffet et qui mourut en 1823. Il eut de cette seconde union une fille unique qui épousa en 1808 Edme-Joseph de Lespinasse-Langeac. A la même souche paraît avoir appartenu dom Abel de Lespinasse, prieur de Saint-Pierre-le-Moutier, qui fut député suppléant du clergé du Nivernais aux États généraux de 1789. Michel de Lespinasse, conseiller du Roi, premier et ancien président au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Nevers) : *fascé d'argent et de gueules de huit pièces*.

Julie de Lespinasse, qui joua un rôle si important dans la société parisienne du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'appartenait à aucune des familles dont il vient d'être parlé. M<sup>lle</sup> de Lespinasse, née à Lyon en 1732, décédée en 1776, était fille adultérine de Gaspard de Vichy, comte de Champ-ron, et de la princesse d'Yvetot, de la maison d'Albon. Le nom qu'elle portait était un nom de fantaisie. On sait qu'elle a été l'objet d'un très intéressant travail de M. le marquis de Ségur, de l'Académie française.

**ESPINASSE, ou LESPINASSE, (de l')**, en Normandie et en Anjou.

Armes : *fascé d'argent et de gueules de six pièces*. — Aliàs 'd (après le jugement de maintenue de noblesse de 1666) : *écartelé d'azur chargé d'un croissant accompagné de trois étoiles, le tout d'argent*.

La famille DE L'ESPINASSE, OU DE LESPINASSE, qui donne lieu à cette notice appartient à la noblesse de Normandie. Malgré l'analogie des armoiries elle est distincte de la famille de l'Espinasse-Langeac. D'après la tradition elle serait originaire de Guienne et serait venue se fixer en Normandie vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Saint-Allais en a donné une généalogie dans le tome XIII de son *Nobiliaire universel* ; mais son travail, très sommaire, n'est accompagné d'aucune preuve, ni même d'aucune date. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux représentants de la branche d'Anjou firent en 1781 et 1790 pour être admis à l'École militaire.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu lors de la recherche

de 1666 fait remonter la filiation à Charles de Lespinasse, Sgr de la Motte-sur-Rivière, qui vivait dans la première moitié du *xvi*<sup>e</sup> siècle et qui épousa successivement Catherine le Devin et Françoise de Quincey. Ce Charles de Lespinasse représente le quatrième degré de la filiation donnée par Saint-Allais. Il eut trois fils : 1<sup>o</sup> Robert de Lespinasse, Sgr de Riant, qui épousa Guyonne de Quincey et qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Roch de Lespinasse, Sgr de la Fontaine ; 3<sup>o</sup> Jacques de Lespinasse, Sgr de la Motte, qui épousa en 1556 Laurence de Surrain. Ce dernier fut le grand-père de Jacques de l'Espinasse, marié en 1636 à Guillemette le Gras, qui, étant âgé de 50 ans et demeurant à Saint-Floxel de Bayeux, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu. Georges de l'Espinasse, sieur de l'Anglechérie, arrière-petit-fils de Robert, épousa vers 1630 Anne le Hérissé. Il en eut deux fils, François et Julien de l'Espinasse, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la première branche, François de l'Espinasse, vint se fixer à Cigné, dans le Maine, par le mariage qu'il contracta à Ambrières, le 11 mai 1667, avec Renée Hayrie. Il fut père de Jacques de l'Espinasse, né à Cigné le 24 janvier 1677, marié le 8 avril 1700 à Marie-Élisabeth Dupont, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 5 novembre 1716, par jugement de M. de Chauvelin, intendant de Tours, et grand-père de François-Gabriel de l'Espinasse, né en 1709 à Cigné, dans l'élection de Mayenne, simple gentilhomme ne possédant aucun fief, qui épousa à Saint-Servan, le 29 août 1740, Françoise-Élisabeth de l'Ecluse. François-Gabriel fut lui-même père de Jacques-Joseph de l'Espinasse, marié en 1769 à Jeanne-Charlotte Heuvrard, fille d'un receveur des gabelles à Ingrande, dont le fils, Jacques-Pierre, né à Cholet en 1771, fit en 1781 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, et de Louis-François de l'Espinasse, chevalier, marié en 1774 à Marie Laisne, dont un fils, François-Gabriel, né en 1781 à Talmont, en Bas-Poitou, fit en 1790 les mêmes preuves. Augustin de Lespinasse prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Maine. Cette branche paraît être aujourd'hui éteinte.

Julien de l'Espinasse, chevalier, auteur de la branche cadette, épousa Renée de Colombel. Son petit-fils, Charles de l'Espinasse, marié à Marie-Françoise Doynel de la Sausserie, prit part en 1789 aux assemblées de noblesse du bailliage de Domfront. Il fut père de René-Joachim de Lespinasse, né en 1772, sous-préfet de Mortain en 1814, qui épousa en 1804 M<sup>lle</sup> de Ponthaud et qui en eut deux fils, Amédée-François, né en 1805, et Ernest-François, né en 1809, lieute-

nant-colonel d'infanterie, décédé à Saumur en 1854. Ce dernier avait épousé en 1843 M<sup>lle</sup> de Deservillers. Il en a laissé une fille, M<sup>me</sup> Noché d'Aulnay, et deux fils, René, officier supérieur, marié en 1880 à M<sup>lle</sup> de Chargères, et Amédée, officier supérieur, demeuré sans alliance.

**ESPINASSY de VENEL et de FONTANELLE (d')**. Armes : *d'or à une rose épanouie de sable en abîme, accompagnée de trois boutons tigés et feuillés du même.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille d'ESPINASSY est fort anciennement connue en Provence.

Artefeuil et la Chesnaye des Bois en ont donné des généalogies.

Elle a eu pour berceau la petite ville de Signe où elle est connue de toute antiquité.

L'abbé Barcilon, d'ordinaire si sévère, admet l'ancienneté de la famille d'Espinassy et lui attribue pour premier auteur connu un Espinassy d'Espinassy, chevalier (*miles*), qui en 1096 aurait passé une transaction avec l'évêque de Marseille au nom des habitants de Signe. Robert de Briançon mentionne un Robert d'Espinass, gentilhomme du lieu de Signe, qui vivait en 1252.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1667 ne donne cependant la filiation que depuis noble Jacques d'Espinassy, du lieu de Signe, habitant de Marseille, dont le fils, Honorat d'Espinassy, nommé assesseur de Marseille en 1535, plus tard consul de la même ville, épousa Marguerite de Chateauneuf par contrat passé à Brignolles le 13 mai 1539. Ce Jacques d'Espinassy représente le sixième degré de la généalogie donnée par la Chesnaye des Bois. D'après cet auteur il aurait épousé en 1498 Catherine de Cuers. Son fils, Honorat, laissa, entre autres enfants, deux fils, Antoine et Lazarin, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée a été passée sous silence par Artefeuil. Elle perdit sa noblesse à la suite de quelque dérogeance et ne la recouvra jamais. Son auteur, Antoine d'Espinassy, avait épousé Lucrece Nissard par contrat passé le 12 mai 1580 devant notaire à Sisteron. Il eut deux fils, David et Paul, qui furent les auteurs de deux grands rameaux actuellement existants.

L'auteur du premier rameau, David d'Espinassy, épousa Anne de Venel par contrat passé le 28 mai 1624 devant notaire à Signe. Son fils, Antoine d'Espinassy, épousa Jeanne de Grimaldi par contrat passé le 8 février 1655 devant notaire à Signe. Il est évidemment le même personnage qu'un Antoine d'Espinassy, du lieu de Signe, qui, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, fut condamné à payer comme usurpateur de noblesse une amende de



109 livres. Son arrière-petit-fils, César-Auguste d'Espinassy, né en 1751, capitaine des vaisseaux du Roi en 1792, épousa sa cousine, Claire-Renée de Venel, par contrat passé le 25 août 1789 devant notaire à Toulon. Il fut père de Joseph d'Espinassy, né à Toulon en 1792, et de Fortuné d'Espinassy, né en 1805, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, marié à M<sup>lle</sup> Chaudot, décédé en 1884, qui, par ordonnance royale du 31 octobre 1827, furent autorisés à joindre à leur nom celui de la famille de Venel. Georges d'Espinassy de Venel, né en 1839, fils du général, épousa M<sup>lle</sup> d'Estienne. Il est décédé en 1891 laissant plusieurs fils. Ce rameau est encore possessionné à Signe, dans le département du Var. La famille de Venel, dont il a été autorisé à joindre le nom à celui d'Espinassy, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il lui sera en son lieu consacré une notice.

Le second rameau a été passé sous silence par la Chesnaye des Bois. Son auteur, Paul d'Espinassy épousa Anne Eydoux. Il eut au moins deux fils : 1° Pierre, marié à Marseille le 22 novembre 1664 à Venture de Vellin ; 2° François, marié à Marseille le 10 février 1631 à Madeleine Tiran. Son descendant, Joseph d'Espinassy, marié vers 1720 à Marguerite Billan, fut père de César-Antoine d'Espinassy qui épousa à Marseille, le 16 novembre 1756, Madeleine Garoutte. Le fils de celui-ci, Antoine-Joseph d'Espinassy, né à Marseille en 1757 était en 1789 officier d'artillerie. Il fut député du Var à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du Roi, et enfin, au Conseil des Cinq-Cents, fut exilé comme régicide en 1816 et mourut à Lausanne en 1829. Il eut deux fils qui joignirent à leur nom celui de la famille de Fontanelle à laquelle appartenait leur mère. La descendance de l'aîné de ces fils, Marius, a eu pour dernière représentante la comtesse de Narcillac, née d'Espinassy de Fontanelle. Celle du second subsiste sous le nom de d'Espinassy de Fontanelle<sup>1</sup>.

L'auteur de la branche cadette, Lazarin d'Espinassy, fut gentilhomme ordinaire de la reine Catherine de Médicis, ambassadeur à Constantinople et à Alger et député de Marseille aux États généraux de Blois, en 1576. Il épousa Lucrèce de Villages par contrat passé à Marseille le 2 août 1570. Son fils, Frédéric d'Espinassy, capitaine des galères du Roi, épousa en 1614 Anne de Sommaty et en eut deux fils, Pierre et Laurent. L'aîné de ceux-ci, Pierre d'Espinassy, de la ville de Marseille, marié en 1658 à Marguerite de Latil, fut maintenu dans

<sup>1</sup> C'est grâce à une aimable communication de M. le baron du Reure qu'on a pu rattacher à la souche ce rameau passé sous silence par tous les généalogistes anciens.

sa noblesse, le 26 septembre 1667, par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence ; sa descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Marthe-Thérèse, mariée en 1729 à Gsgard Allègre, Sgr de Beaupré. Laurent d'Espinassy, sieur de Merchand, second fils de Frédéric, est passé sous silence par Artefeuil. Il fut officier de marine et épousa à Marseille en 1643 Madeleine Pèbre. Il fut le grand-père de Pierre-François d'Espinassy de Marchand, qui épousa à Paris en 1728 M<sup>lle</sup> Belhomme de Neuville, et le bisaïeul de Louis-Victor d'Espinassy, qui était sous Louis XVI capitaine d'artillerie et chevalier de Saint-Louis. La destinée ultérieure de cette branche, aujourd'hui vraisemblablement éteinte, est inconnue.

Principales alliances : de Venel 1684, 1689, 1789, de Grimaldi, de Villages 1570, de Latil 1658, de Flotte 1691, de Rémusat 1680, Pandin de Narcillac 1854, d'Estienne, de Brême 1895, etc.

**ESPINAY (d')**, ou d'**EPINAY**. Voyez : **EPINAY (d')**, ou **CAIEZ d'EPINAY**.

**ESPINAY (d')**, en Normandie et en Poitou. Armes : *d'azur à trois croissants d'argent, 2 et 1*. — La branche demeurée normande portait *trois croissants d'or*

La famille d'ESPINAY appartient à la noblesse du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera aussi des renseignements sur les d'Espinay dans la *France protestante* de Haag.

La famille d'Espinay est originaire de Normandie. Gilles d'Espinay, auquel remonte la filiation, possédait dans cette province vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle la seigneurie de la Pitière. Il laissa deux fils. L'aîné de ces fils, Nicolas, continua la lignée. Le second, Guillaume d'Espinay, sieur de Couvain, contrôleur au bureau des finances de la généralité d'Alençon, résidait à Glos, dans l'élection de Bernay, quand il fut anobli par lettres patentes d'octobre 1644, vérifiées en la Chambre des comptes le 9 juin suivant ; il eut au moins une fille, mariée à Mathurin de Bonnechose, Sgr de Bellouet. Nicolas d'Espinay, sieur de Campigny et de Grandval, fils aîné de Gilles, épousa Geneviève Burnet de Saint-Aignan. Il résidait à Orville, dans l'élection de Lisieux, quand, en récompense de ses services militaires, il fut anobli, en janvier 1608, par lettres patentes du roi Henri IV qu'il fit vérifier le 20 juin suivant en la Chambre des comptes de Normandie et en 1609 en la Cour des aides. Il eut au moins trois fils. L'aîné de ces fils, Jean, sieur de Campigny, n'eut qu'une fille mariée à Jean d'Illiers,

Sgr du Vinier ; le deuxième, François, fut l'auteur d'une branche aînée, demeurée normande ; le plus jeune de tous, Nicolas, fut l'auteur de la branche cadette, passée en Poitou, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

La branche aînée fut maintenue dans sa noblesse, le 16 avril 1666, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Elle paraît s'être éteinte peu de temps après. Son nom ne figure pas, en tout cas, à l'Armorial général de 1696.

L'auteur de la branche cadette, Nicolas d'Espinay, vint en 1609 se fixer comme pasteur protestant à Loudun, en Poitou. Il épousa en 1611 Marie Sasserie. Il fut père de Pierre d'Espinay, Sgr de Nerville, qui épousa en 1641 Marie Martin, grand-père de Nicolas d'Espinay, Sgr d'Espiennes, qui épousa en 1683 Marie Rogier et qui se convertit au catholicisme lors de la révocation de l'édit de Nantes, et bisaïeul de Louis d'Espinay, Sgr de Nerville, qui épousa en 1712 Anne-Marie Fournier. Bien que ses membres aient toujours porté les qualifications nobiliaires, on ne voit pas que cette branche de la famille d'Espinay ait fait reconnaître sa noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Mais un des petits-fils de Louis d'Espinay et d'Anne-Marie Fournier, Nicolas d'Espinay, chevalier, capitaine au régiment de Cambrésis-infanterie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Loudun. Il épousa l'année suivante Ursule-Marie Montault et mourut en 1809. Son frère aîné, Louis d'Espinay, lieutenant-colonel au régiment de Chartres-infanterie, marié en 1801 à M<sup>lle</sup> Blondé, décédé en 1812, et lui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

Eugène d'Espinay, né en 1795, un des fils de Nicolas, fut colonel d'infanterie et officier de la Légion d'honneur. Il fut l'oncle de Gustave d'Espinay, né en 1829, conseiller à la Cour d'Angers, et de Marcel d'Espinay, né en 1833, colonel d'artillerie, officier de la Légion d'honneur. La famille d'Espinay a encore fourni de nombreux officiers.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Burnet de Saint-Aignan, de la Berrurière de Saint-Laon 1851, de Cougny 1883, de Villiers 1821, Icery 1896.

En dehors de l'illustre maison d'Espinay-Saint-Luc, rapportée à la suite, il a existé en Normandie deux familles d'Espinay qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé. L'une de ces familles possédait la seigneurie de la Crovillerie, dans l'élection de Montivilliers. Elle portait pour armes : *d'argent à deux chevrons de gueules accompagnés de trois merlettes de sable*. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 20 mai 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière,

intendant de Rouen. L'autre famille, fixée dans l'élection d'Arques, portait pour armes : *palé d'or et d'azur de quatre pièces; au chef de gueules chargé de quatre croisettes d'argent posées en deux bandes*. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 15 juillet 1669, par jugement du même intendant. Ces deux familles paraissent s'être éteintes peu de temps après la grande recherche commencée en 1666.

**ESPINAY-SAINT-LUC** (d'). Armes : *d'argent à un chevron d'azur chargé de onze besants d'or*. — La branche aînée, éteinte en 1752, écartelait ses armes de celles de la Maison de France. — Couronne *ducale*. — Supports : *deux licornes*. — Cimier : *une aigle issante au vol abaissé*.

La maison d'ESPINAY-SAINT-LUC a occupé un rang particulièrement brillant dans la noblesse française.

On en trouvera des généalogies dans l'*Histoire des Grands officiers de la Couronne* du Père Anselme, dans le tome XI de l'*Histoire généalogique des pairs de France* de M. de Courcelles, dans le tome IX des *Archives de la noblesse* de Lainé, etc.

On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XV pour jouir des honneurs de la Cour et le mémoire que le généalogiste Beaujon, chargé de vérifier ces preuves, envoya le 13 janvier 1768. Ce mémoire commence en ces termes : « La maison d'Espinay, qui a porté aussi dans les premiers temps le nom de des Hayes, s'est rendue recommandable par ses services. Les premières charges de la Couronne et de la Cour, qui en ont été la récompense, jointes aux alliances illustres qu'elle a formées, lui ont acquis un rang distingué dans l'ordre de la noblesse. Elle établit sa filiation depuis Robert d'Espinay, chevalier, qui servait dans les armées du roi Jean en 1352 et était proche parent de Thomas d'Espinay et de Guillaume des Hayes, chevalier, qui avait aussi porté les armes pour ce Prince. Il eut d'une femme dont le nom est ignoré Guillaume d'Espinay, surnommé aussi des Hayes, premier du nom, chevalier, Sgr d'Espinay et des Hayes, lequel mourut avant l'année 1408 laissant, entre autres enfants, Geoffroy, qui suit... »

La maison d'Espinay-Saint-Luc a eu pour berceau la chatellenie de Saint-Martin d'Espinay, située près de Caudebec, en Haute-Normandie. Une tradition la fait descendre d'un cadet de la puissante maison des vicomtes de Melun. Une autre tradition la rattache à la famille des anciens seigneurs d'Espinay, en Haute-Bretagne, dont des généalogistes contemporains ont aussi voulu faire descendre une

famille d'Epinay (voyez ce nom) actuellement existante. Ces deux traditions ne s'appuient sur aucune preuve.

Le nom des seigneurs de Saint-Martin d'Espinay est connu dans les chartes depuis le **xii<sup>e</sup>** siècle. Adam d'Espinay, chevalier, Sgr en partie d'Espinay, auquel les travaux du chevalier de Courcelles et de Lainé font remonter la filiation suivie, fit son testament en 1205 et demanda dans cet acte à ses fils de relever le nom et les armes de la famille des Hayes à laquelle appartenait sa femme, Alix, dame des Hayes, près de Caudebec. L'ainé de ses fils, Robert d'Espinay, accompagna en 1190 Richard Cœur de Lion en Palestine ; son nom a été inscrit aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Il n'eut pas d'enfants et ce fut son frère puîné, Guillaume d'Espinay, ou des Hayes, Sgr des Hayes et en partie de la paroisse d'Espinay, marié successivement à Agnès de Brémont et à Mathilde des Mares, qui continua la lignée. Guillaume fut lui-même père de Richard d'Espinay, ou des Hayes, mentionné dans plusieurs chartes de 1200 à 1227, qui continua la lignée, et de Colin d'Espinay, qui se croisa en 1218 et dont le nom et les armes ont également été inscrits aux Salles des Croisades. L'ainé de ces deux frères, Richard, fut le bisaïeul de Robert d'Espinay, vivant en 1352, à partir duquel seulement Beaujon considère la filiation comme rigoureusement établie. L'arrière-petit-fils de ce Robert d'Espinay, Guillaume des Hayes, Sgr du fief d'Espinay et d'autres importants domaines, capitaine des ville et château d'Arques, épousa d'abord vers 1450 Marie d'Angerville, puis, par contrat du 23 novembre 1470, Alix de Courcy. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Guy, né du premier lit, et Robert, né du second lit, qui furent les auteurs des deux grandes branches de la maison d'Espinay.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Guy des Hayes, dit d'Espinay, Sgr du Mesnil, baron du Bosguérout, épousa, par contrat du 10 avril 1477, Jeanne de Pillois, dame de Tournebu et de Roville. Leur fils, Olivier des Hayes, dit d'Espinay, baron du Bosguérout, Sgr chatelain d'Espinay et des Hayes, contracta une très brillante alliance et épousa, le 29 janvier 1506, Jacqueline de Dreux, descendante de Robert de France, comte de Dreux, cinquième fils du roi Louis-le-Gros. Cette branche jouit d'un vif éclat. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 31 janvier 1666, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Elle eut pour derniers représentants deux frères. L'ainé de ceux-ci, François, marquis d'Espinay et du Bosguérout, en Normandie, comte de Buffon, en Bourgogne, et de Rosendael, en Flandre, né en 1675, lieutenant-général des armées du Roi en 1734, décédé à Strasbourg en 1745, épousa en 1705 Marie-Anne d'O, qui fut dame d'atours de la duchesse d'Or-

léans ; il en eut une fille unique, Adélaïde, mariée en 1728 au marquis de Montmorency-Laval. Le puiné, Nicolas-Hercule, chevalier d'Espinay, comte de Rosendael, lieutenant-général des armées navales en 1751, commandeur de Saint-Louis, mourut en 1752 sans avoir été marié.

Robert d'Espinay, dit des Hayes, auteur de la branche cadette, fut seigneur de l'importante terre de Saint-Luc, dans l'élection d'Evreux, acquise par sa mère en 1499, dont sa descendance conserva le nom. Il fut chevalier de l'Ordre du Roi, un des cent gentilshommes de sa maison et bailli d'épée et gouverneur d'Evreux et de Louviers. Il épousa en 1510 Christine d'Ailly de Sains, fille de Waleran, capitaine de Senlis, et de Jacqueline de Rouvroy de Saint-Simon, dame de Saint-Luc. Il en eut plusieurs fils dont trois, Waleran, Ambroise et Madelon, furent les auteurs de trois rameaux.

L'auteur du premier rameau, Waleran d'Espinay, Sgr de Saint-Luc, baron d'Hincourt, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur de Louviers, tué en 1557 à l'attaque du château de Guastalla, avait épousé en 1553 Marguerite de Grouches de Gribeauval, veuve de Claude de Lannion, Sgr de Blérancourt. Leur fils, François d'Espinay, comte d'Estelan, baron de Crévecœur et en cette qualité premier pair du Cambrésis, dit le brave Saint-Luc, tué au siège d'Amiens en 1597, fut un des meilleurs généraux de son temps et fut nommé, le 5 septembre 1596, grand-maître de l'artillerie de France. Il avait épousé Jeanne de Cossé-Brissac. Il en eut quatre fils. L'aîné de ces fils, Timoléon, connu sous le titre de marquis d'Espinay-Saint-Luc, décédé à Bordeaux en 1644, fut comme son père un vaillant capitaine et obtint en 1627 le bâton de maréchal de France. Il avait épousé d'abord en 1602 Henriette de Bassompierre, sœur du maréchal de France du même nom. Il se remaria en 1627 à Marie-Gabrielle de la Guiche de Saint-Géran, fille du maréchal, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Sa descendance s'éteignit avec son arrière-petite-fille, Marie-Henriette d'Espinay, dame de Saint-Luc et de Pompadour, mariée en 1715 au marquis de Rochechouart et décédée sans postérité en 1731. La seigneurie de Saint-Luc avait été vendue dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle à une famille Lar-tois qui la possédait encore à l'époque de la Révolution.

Le deuxième rameau s'est seul perpétué jusqu'à nos jours. Son auteur, Ambroise d'Espinay-Saint-Luc, baron de Mézières, Sgr de Boran et autres lieux, marié en 1566 à Anne de Gaudechart de Bachivilliers, fut écuyer du roi Henri II, gentilhomme ordinaire du roi Charles IX et chevalier de son Ordre. La descendance du fils de ce gentilhomme, Philippe d'Espinay-Saint-Luc, marié en 1585 à

Françoise le Clavier, dame de Putot, dans le pays d'Auge, se subdivisa en un certain nombre de sous-rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par divers jugements de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, et de M. de Marle, intendant d'Alençon. Le seul de ces sous-rameaux qui se soit perpétué jusqu'à nos jours descend de Jacques d'Espinay-Saint-Luc, Sgr de Vaux, au diocèse d'Évreux, premier écuyer et gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du Roi, qui était le deuxième fils de Philippe et de Françoise le Clavier. Jacques d'Espinay-Saint-Luc épousa en 1615 Charlotte du Tertre. Il en eut deux fils : 1° François, Sgr de Vaux, maréchal de bataille, marié en 1659 à Barbe du Moulinet, dont la descendance s'est éteinte avec Timoléon-Joseph, marquis d'Espinay-Saint-Luc, maréchal de camp, marié en 1826 à M<sup>lle</sup> de Cossé-Brissac, décédé sans postérité en 1858, et avec sa sœur, la marquise de Persan ; 2° Guillaume, décédé à Chartres en 1678, qui épousa en 1655 M<sup>lle</sup> de Graffard, qui se fixa en Thimerais à la suite de ce mariage et dont la descendance subsiste avec beaucoup de distinction. Le chef de ce rameau est connu depuis le xviii<sup>e</sup> siècle sous le titre de marquis sous lequel un de ses représentants fut admis, le 21 mars 1768, aux honneurs de la Cour de France. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Marie-Victoire d'Espinay-Saint-Luc, née en 1778 à Couvain, au diocèse d'Evreux, fit sous Louis XVI pour être admise à Saint-Cyr.

L'auteur du troisième rameau, Madelon d'Espinay-Saint-Luc, Sgr de Ligneris, guidon des gendarmes de la Meilleraie, fut tué à l'armée de Picardie en 1558. Il avait épousé en 1555 Marie de la Vieffville. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Son arrière-petit-fils, Joseph d'Espinay-Saint-Luc, maréchal de camp, en 1693, blessé mortellement cette même année à la bataille de Nerwinden, obtint, par lettres patentes de juin 1687, la réunion en un seul domaine de plusieurs de ses seigneuries et leur érection en marquisat sous le nom de Ligneris. Il fut père de François d'Espinay-Saint-Luc, marquis de Ligneris, né en 1685, page de la chambre du Roi en 1699, et grand-père de Timoléon-Alexandre d'Espinay-Saint-Luc, marquis de Ligneris, qui épousa en 1760 M<sup>lle</sup> Cadot de Sébeville et qui n'en eut qu'une fille, dernière représentante de son rameau, mariée en 1780 au duc de Sully.

La maison d'Espinay-Saint-Luc a fourni dans ses diverses branches un maréchal de France, un grand-maître de l'artillerie de France, un commandeur et trois chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, des officiers généraux, des ambassadeurs, des gentilshommes de la

chambre et des pages des rois de France, des chanoinesses de chapitres nobles, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, etc.

Plusieurs de ses membres furent admis aux honneurs de la Cour depuis 1748.

On a vu plus haut que la famille d'Espinay avait eu l'honneur de s'allier en 1506 à la Maison de Dreux, branche de la Maison de France. Elle a encore contracté des alliances avec les familles de Courcy 1423, 1470, d'Angerville, de Beaunay 1559, de Licques de Récourt 1570, de Rochefort 1577, de Moy, de Roncherolles 1610, de Nollent 1611, 1639, de Chalons 1674, d'Houdetot 1718, d'O 1705, de Montmorency-Laval 1728, d'Ailly de Sains 1510, de Grente, le Conte de Nonant, de Grouches 1553, d'Estourmel, de Cossé-Brissac, de Bassompierre 1602, de la Guiche 1627, d'Harcourt 1626, de Buade 1643, de Pompadour 1674, de Rochechouart 1715, de Gaudechart 1566, de Fontenay 1729, de Moucheron 1735, de Moges 1616, du Bosc de Radepont 1775, de Montvallat 1773, Doublet de Persan 1813, le Filleul de la Chapelle 1788, de Cacqueray 1813, de Goujon de Thuisy 1846, de la Tullaye 1881, 1882, de Choiseul-Daillecourt 1858, de Malherbe 1878, de Chasteigner 1890, de la Vieville 1555, de Boran, de Marguerie, Cadot de Sébeville 1760, de Béthune-Sully 1780, etc.

Une famille d'Espinay de Laye appartenait au XVIII<sup>e</sup> siècle à la noblesse du Beaujolais. Son auteur, Jean d'Espinay, décédé en 1713, était conseiller du Roi, lieutenant de Beaujolais, quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'or à un cyprès de sinople; écartelé d'azur à une croix ancrée d'or et un chef du même*. Il fut pourvu, le 26 juillet 1711, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Paris. La famille d'Espinay revendiqua plus tard une origine plus reculée. Elle demanda à être maintenue dans sa noblesse d'extraction et à l'appui de sa demande envoya au Cabinet des Ordres du Roi une généalogie qui la faisait descendre de Rodolphe Despinet, qualifié écuyer dans un acte de 1294. Chérin, chargé d'examiner cette généalogie, émit un avis défavorable. Léonard Despinay, Sgr de la Terrasse et de Laye, né en 1677, fils de Jean, épousa en 1717 Elisabeth Peysson. Son fils, Jean-Baptiste d'Espinay de Laye, Sgr de Laye, Brameloup, etc., né en 1729, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche. Il laissa trois filles, M<sup>mes</sup> Dervieu de Villieu, le Roy de la Tournelle et de Douglas, et un fils, Pierre-Marie, né en 1764. Celui-ci fut colonel d'Etat-major et chevalier de Saint-Louis. Il fut le dernier représentant de sa famille et mourut à Paris en 1837 sans avoir eu d'enfants de deux mariages successifs avec M<sup>lle</sup> de Parcieu et avec M<sup>lle</sup> Robert de Lespinay, remariée dans la suite à M. Hardy-Pallet de Blanzay



et décédée en 1862. Il avait reçu le titre héréditaire de marquis par lettres patentes du 25 novembre 1815 et avait été autorisé à ajouter à son nom celui de : de Saint-Denis par ordonnance royale du 23 août 1826. Il avait obtenu en 1815 le règlement de ses armoiries : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à un écusson d'argent chargé d'une croix de gueules et à une divise en chef d'argent ; au 2 d'azur à une fasce d'argent accompagnée de deux losanges d'or ; au 3 d'or à une ancre de sable. Sur le tout : d'argent à un lion coupé de sinople et de gueules, couronné et lampassé de gueules ; l'écu bordé d'argent.*

**ESPINAY (Miron de l')**. Voyez : MIRON D'AUSSY et DE L'ESPINAY.

**ESPINAY, ou LESPINAY, (de l')**, en Bretagne et en Poitou. Armes : *d'argent à trois épines arrachées de sinople, 2 et 1. — Aliàs : de sinople à trois buissons d'épines d'argent, 2 et 1. — Couronne : de Marquis. — Tenants : deux sauvages de carnation. — Devise : SEQUAMUR QUO FATA VOCANT.*

La famille DE L'ESPINAY, OU DE LESPINAY, originaire des environs de Nantes, appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne et du Bas-Poitou.

M. Léon Maitre a publié à Nantes en 1897 une *Généalogie de la maison de Lespinau, originaire de Bretagne*. M. Alexis Daigre a donné un résumé de ce travail dans le deuxième volume, paru en 1909, d'un ouvrage qu'il a intitulé : *Armorial général et universel rédigé d'après les documents laissés par les d'Hozier*. On trouvera encore des renseignements intéressants sur la famille de l'Espinay, ou de Lespinau, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans les ouvrages que MM. Potier de Courcy et Kerviler ont consacrés à la noblesse de Bretagne, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1893, etc.

La famille de l'Espinay possédait dès la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle un domaine seigneurial de son nom dans la paroisse de Plessé, au diocèse de Nantes,

Jean de l'Espinay, auquel remonte la filiation, épousa Guillemette, dame du Guigon, et rendit aveu en 1429 à la seigneurie de Fresnay pour des biens qu'il possédait dans la seigneurie de Plessé. Il représente seulement le sixième degré du travail de M. Maitre qui le fait descendre d'un Jacques, Sgr de l'Espinay, décédé vers 1299 ; mais les cinq premiers degrés donnés par cet auteur ne sont accompagnés d'aucune preuve. Jean de l'Espinay laissa deux fils : 1<sup>o</sup> Jean II de l'Espinay, qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Pierre de l'Espinay, qui épousa une fille de Jacques de la Touche, maréchal de salle du duc de

Bretagne. Jean II de l'Espinay épousa Briance Pinart; il était en 1464 homme d'armes à la garde de la Guerche. Son fils, Jean III de l'Espinay, écuyer, Sgr de Rodouan, de Trémar, de l'Espinay, etc., marié à une date inconnue à Bertianne Robellot, fut de 1499 à 1524, date de sa mort, trésorier et receveur général des finances en Bretagne. Il avait acquis à Plessé, le 15 décembre 1799, un héritage roturier, appelé le Haut-Espinay, où il transporta son manoir seigneurial et sur lequel il fut autorisé, par lettres patentes de décembre 1513, à transférer la noblesse et franchise de l'ancien Espinay. Il survécut à son fils, Jean IV de l'Espinay, reçu en 1515 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes et marié à une date inconnue à Hélène de Marbié, dame de Malarit. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Samuel de l'Espinay, Sgr de l'Espinay, de Chaffault, de Briord, etc., marié, le 19 février 1585, à Suzanne des Roussières, eut, entre autres enfants, deux fils, Samuel II et Jacob, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse d'extraction par arrêt du 31 octobre 1668 sur preuves de cinq générations.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Samuel II de l'Espinay, Sgr du Chaffault, de Monceaux, de Briord, etc., décédé en 1657, avait épousé en 1625 Antoinette Jousseaume de la Bretesche. Leur petit-fils, Joseph-Sébastien de l'Espinay, Sgr de Briord, marié en 1687 à Jeanne Milsent, laissa trois filles qui furent les dernières représentantes de leur branche et qui se marièrent dans les familles de Charette, de la Roche-Saint-André et du Rocher de Lestiez.

L'auteur de la branche cadette, Jacob de l'Espinay, Sgr de Buhel, en la paroisse de Plessé, épousa en 1632 Anne de Tinguy. Il en eut deux fils : 1° Jacob, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 2° Samuel, Sgr de la Roche-Boulogne, dont la descendance se signala pendant l'insurrection de la Vendée et s'éteignit avec Louis-Charles de l'Espinay, né en 1807, décédé sans alliance en 1842. Jacob de l'Espinay, Sgr de Buhel, fut aussi seigneur de la Ruffelière, en Bas-Poitou. Il épousa en 1665 Henriette de Goulaine. Leur fils, Samuel de Lespinay, Sgr de la Ruffelière, au diocèse de la Rochelle, marié à Louise de la Bussière par contrat passé en 1696 devant notaires à Nantes, fut maintenu dans sa noblesse, le 15 avril 1715, par jugement de M. Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Louis-Jacob et Charles-Samuel, qui furent les auteurs de deux grands rameaux actuellement existants. L'aîné de ces rameaux a adopté l'orthographe Lespinay,

en un mot, tandis que le rameau cadet a conservé l'orthographe l'Espinay.

L'auteur du premier rameau, Louis-Jacob de Lespinay, Sgr de la Buffelière et de Vrignonnière, demeurant en la paroisse des Essarts, épousa en 1726 Marie-Elisabeth des Nouhes. Il en eut deux fils : 1<sup>o</sup> Samuel-Alexis de Lespinay, qualifié baron de Chantonay, de Sigournais et du Puybelliard, connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis de Lespinay, qui épousa en 1750 Marie-Félicité Cicoteau et qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Louis-Gabriel de Lespinay, né en 1728, admis en 1744 parmi les pages de la Grande Ecurie, marié en 1758 à M<sup>lle</sup> d'Appelvoisin, dont les deux fils moururent sans postérité. Alexis, marquis de Lespinay, né en 1752, fils de Samuel-Alexis, épousa en 1783 M<sup>lle</sup> de Montault par contrat signé du Roi et de la Famille Royale ; il fut député de la Vendée en 1811, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 21 février 1814 et mourut à Poitiers en 1837. Il laissait deux fils : 1<sup>o</sup> Charles, marquis de Lespinay, né en 1785, marié en 1817 à M<sup>lle</sup> de Rély, dont la descendance subsiste ; 2<sup>o</sup> Louis-Armand de Lespinay, né en 1789, page de Napoléon I<sup>er</sup>, créé baron de l'Empire par lettres du 31 janvier 1810, général de brigade, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1869, qui de deux alliances eut trois filles, la vicomtesse de Gontaut Biron, la comtesse de Pontevès et la vicomtesse de Rougé. Zénobe-Alexis, marquis de Lespinay, né en 1854, marié en 1879 à M<sup>lle</sup> Benoist d'Azy, décédé en 1906, fut pendant de longues années député et conseiller général de la Vendée. Il était le père du chef actuel, Jean, marquis de Lespinay, né en 1886, marié à M<sup>lle</sup> de Sesmaisons.

L'auteur du rameau cadet, Charles-Samuel de l'Espinay, né en 1699, épousa en 1742 M<sup>lle</sup> de la Rochefoucauld. Son petit-fils, Alexis-Gabriel, né en 1786, marié en 1806 à M<sup>lle</sup> le Bœuf, décédé prématurément à Nantes en 1815, fut connu sous le titre de comte de l'Espinay. C'est de lui que descendent tous les représentants actuels de ce rameau.

La famille de Lespinay, ou de l'Espinay, a produit, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de valeur dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : de la Bourdonnaye, du Chaffault 1514, de Buor 1582, 1788, Jousseaume de la Bretesche 1625, de la Toussehe 1646, Boux 1646, de Langle, de Charette, de la Roche-Saint-André, du Rocher, de Tinguy 1632, de Bessay, de Goulaine 1665, de la Rochefoucauld 1742, des Nouhes 1726, du Vigier de Mirabal 1788, de Mon-

tault 1783, Duval de Curzay 1807, Irland de Bazoges 1777, de Rély 1817, Morisson de la Bassetière 1853, de Méhérenc de Saint-Pierre 1883, de Suyrot 1884, de Montguyon 1820, de Gontaul-Biron 1841, de Chavagnac 1847, de Pontevès 1883, de Rougé 1850, Benoist d'Azy 1879, de Sesmaisons 1914, d'Appelvoisin 1758, Walsh de Chassenon 1785, de Cornulier 1833, de Melun 1842, de Farcy, de Saint-Exupéry 1853, de Gouyon-Beaufort 1691, de Maynard-Mesnard 1918, etc.

Il a existé dans la noblesse de Bretagne plusieurs familles de l'Espinay qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles portait pour armes : *de sable à un sautoir d'argent*, quelquefois *accompagné de deux léopards de même*. Elle figura de 1445 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Malo et fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du 26 mars 1669 sur preuves de neuf générations. Elle paraît s'être éteinte au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une autre, possessionnée dans la paroisse de Piré, portait pour armes : *d'argent à un croissant de gueules accompagné de six billettes de sable, 3 et 3*. Elle figura de 1440 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Rennes. Elle fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du 1<sup>er</sup> juin 1669 sur preuves de six générations. Elle paraît s'être éteinte peu de temps après.

Une troisième famille possédait la seigneurie de la Patissière, en la paroisse de Brains, au diocèse de Nantes. Elle portait pour armes : *d'argent à un fresgon, ou petit houx, de sinople*. Elle avait pour nom primitif celui de la Motte. Elle fut maintenue dans sa noblesse, sur preuves de huit générations, par arrêt du 6 août 1670.

**ESPINE** (d') ou **DESPINE**. Voyez : **DESPINE**.

**ESPINE** (Danycan de l'). Voyez : **DANYCAN DE L'ESPINE**.

**ESPINE**, ou **LESPINE**, du **PUY** (de l'), au Comtat Venaissin. Armes : *d'argent à une croix de gueules adextrée en chef d'une plante d'aubépine arrachée de sinople*. — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *une rose avec ses épines au naturel*. — Supports : *deux lions*. — Devise : **DECUS ET TUTAMEN**.

La famille **DE L'ESPINE**, ou **DE LESPINE**, éteinte dans les mâles en 1913, a occupé un rang distingué dans la noblesse du Comtat Venaissin.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Histoire de la noblesse du Comté Venaissin* de Pithon-Curt, dans le tome V du *Dictionnaire de la noblesse* du chevalier de Courcelles, dans le *Bul-*

*letin de la Société héraldique* de mars 1887, dans les *Carrés d'Hozier*, etc. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1787 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la chambre du Roi.

La famille de l'Espine paraît être originaire du Dauphiné et avoir eu pour berceau une terre seigneuriale de l'Espine située dans l'élection de Montélimar, au diocèse de Die. Cette terre avait au moyen âge des seigneurs dont le nom figure dans un certain nombre de chartes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. M. de Rivoire de la Batie mentionne dans son *Armorial de Dauphiné* un Arthaud de l'Espine qui vivait dans le Diois en 1274 et dont le sceau portait une bande. Rican, Sgr de l'Espine et d'Aulan, marié à Philiberte d'Argenson, est qualifié chevalier et pair du Dauphiné dans le contrat de mariage, passé en 1312, de son fils aîné, Marquis de l'Espine, Sgr des mêmes domaines.

Le nom de la famille de l'Espine, en latin *de Spinâ*, est, en tout cas, connu depuis le XIII<sup>e</sup> siècle à Malaucène, petite ville située au diocèse de Vaison, dans le Comtat Venaissin. Reynuardus et Johan de Spina figurent au nombre des gentilshommes de cette ville qui, en 1207, prirent part à la croisade contre les Albigeois. Un certain nombre de personnages du nom de Spina, quelques-uns portant le prénom de Raynaud, sont mentionnés comme résidant à Malaucène dans des actes de 1263 à 1302. La plupart de ces personnages ne portaient pas de qualifications nobiliaires.

La filiation n'est régulièrement établie qu'à partir de Bertrand de l'Espine, écuyer, Sgr d'Aulan et du Pouet, marié à Bertrande de Tresque, qui vivait dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* un curieux procès-verbal des preuves de noblesse que Louis de l'Espine, né à Malaucène, fils de noble Michel de l'Espine, Sgr d'Aulan, et de noble Marguerite d'Artaud, fit, le 29 juin 1526, en la maison de son parent, Humbert de Pracomtal, Sgr d'Ancone.

La ligne directe s'éteignit avec Guillaume de l'Espine, Sgr d'Aulan, qui n'eut que deux filles de son mariage avec Jeanne-Baptistine d'Urre du Puy de Saint-Martin. L'aînée de ces filles, Marguerite-Geneviève, épousa en 1630 Esprit de Boutin, Sgr de Valouse. La cadette, Elisabeth, héritière des seigneuries d'Aulan, du Poet-Empercip et de la Rochette, épousa en 1635 François de Suarez, frère de l'évêque de Vaison. On sait que la famille de Suarez d'Aulan s'est éteinte dans une famille Harouard qui a été autorisée à en relever le nom par ordonnance royale de 1814 et par décret de 1853 et dont le chef est connu de nos jours sous le titre de marquis d'Aulan.

Raynaud de l'Espine, oncle de Guillaume, dont il vient d'être parlé, et troisième fils de Michel de l'Espine, épousa Françoise du Puy, fille unique de Dalmas du Puy, et s'engagea par contrat de mariage à porter les armes de la famille du Puy. Son descendant, Joseph-Philibert de Lespine du Pouet, marié, le 20 janvier 1669, à Marguerite de Lopis de la Fare, fut maintenu dans sa noblesse, le 20 septembre de la même année, par jugement de Dugué, intendant du Dauphiné et du Lyonnais. Il fut père de Guillaume-Antoine de l'Espine du Puy, Sgr du Pouet-Sigillat, qui épousa, le 8 août 1712, Elisabeth d'Aymini du Masblanc, et aïeul d'Antoine-Guillaume, connu sous le titre de marquis de l'Espine du Puy, décédé en 1785, qui épousa en 1745 Eugénie de Grille d'Estoublon. Ce dernier laissa deux fils. L'aîné de ces fils, Jean-Baptiste-Guillaume, continua la lignée. Le puîné, Philibert-Sébastien, comte de l'Espine, admis dans l'Ordre de Malte en 1761, prit du service en Autriche ; il devint chambellan de l'Empereur et, en 1822, lieutenant général de ses armées ; il ne laissa pas de postérité. Jean-Baptiste-Guillaume, marquis de l'Espine du Puy, né en 1747, fut admis en 1763 parmi les pages de la Grande Écurie du Roi. Il épousa en 1774 Marie-Félicité de Fallot de Beaumont, fit en 1788 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, née à Malaucène en 1778, et mourut en 1828. Il laissa à son tour deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-Guillaume, marquis de l'Espine du Puy, né en 1775, admis en 1788 parmi les pages de la chambre du Roi, n'eut pas de postérité. Le second, Louis-Étienne, comte de l'Espine, épousa en 1813 Clara Chaubry, fille d'un maire de Toulon. La famille de l'Espine s'est éteinte en la personne de son petit-fils, Raymond, marquis de l'Espine, décédé à Avignon en 1913, qui de son mariage en 1879 avec M<sup>lle</sup> de Pégueirolles laissa une fille unique mariée en 1904 au vicomte de Ripert d'Alauzier.

La famille de l'Espine a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre de chevaliers de Malte, dont l'un fut commandeur de l'Ordre, des officiers de terre et de mer, un président de la Société d'agriculture du Vaucluse, etc.

Principales alliances : Arthaud de Montauban, de Vesc, de Monteynard, de Boutin de Valouse 1630, de Suarez d'Aulan 1635, d'Astier de Sobiratz, de Grille d'Estoublon, de Sade, de Florans 1804, de Vincens de Mauléon (de Causans), de Merles de Beauchamps, d'Anglezy 1795, de Julien de Pégueirolles 1879, de Ripert d'Alauzier, d'Urre, de Lopis de la Fare, d'Alleman, Duplessis de Pouzillac, etc.

Il a existé à Montpellier une famille de l'Espine, ou de Lespine, qui croyait être une branche, détachée à une époque, du reste, inconnue, de la famille de l'Espine du Comtat Venaissin et qui en avait adopté

les armes. L'auteur de cette famille, Jean de l'Espine, fut nommé en 1636 conseiller maître en la Cour des Comptes, aides et finances de Montpellier et fut vraisemblablement anobli par sa charge. Un autre Jean de Lespine, pourvu de la même charge en 1682, fit enregistrer à l'*Armorial général* de 1696 les armes suivantes, qui sont celles des Lespine du Comtat Venaissin : *d'argent à une croix de gueules cantonnée au premier quartier d'un arbre de sinople*. Son fils, Jean-Baptiste Lespine, Sgr de Saint-Martin de Vignogoul, fut pourvu de la même charge en 1708. Jean-Baptiste Lespine, Sgr de Saint-Martin, fut encore pourvu de la même charge en 1738. Il fut le dernier représentant de sa famille et mourut sans postérité en 1763, instituant pour son héritier universel le marquis de l'Espine du Puy qui l'avait reconnu comme parent.

**ESPINE, ou LESPINE, (de l')**, à Paris. Armes (d'après l'*Armorial général* de 1696 et d'après le règlement d'armoiries de 1815) : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent tigées et feuillées de sinople, 2 et 1*. — La famille de l'Espine adopta plus tard les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à une croix de gueules adextrée en chef d'une plante d'aubépine arrachée de sinople, qui est de l'Espine au Comtat Venaissin ; au 2 de gueules au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent, tigées et feuillées de sinople ; au 3 palé d'or et de gueules à la bande d'argent chargée de trois têtes de loup d'azur, qui est de Lovat*.

Une famille DE L'ESPINE, OU DE LESPINE, éteinte dans les mâles en 1892, croyait être une branche, détachée de la souche à une époque mal déterminée et fixée à Paris au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, d'une famille de l'Espine de Saint-Martin de Vignogoul, éteinte en 1763, dont il a été dit quelques mots dans la notice précédente, qui a appartenu à la noblesse de robe de Montpellier et qui croyait elle-même être une branche, détachée à une époque inconnue, de la famille de l'Espine du Comtat Venaissin éteinte en 1913.

On trouvera des renseignements sur la famille de l'Espine, éteinte en 1892, qui donne lieu à la présente notice dans le *Dictionnaire de la noblesse* du chevalier de Courcelles, dans le *Bulletin de la Société héraldique* de mars 1887, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, dans le *Cabinet d'Hozier*, etc.

Dans la réalité cette famille appartenait simplement sous Louis XIV à la haute bourgeoisie parisienne. Un de ses représentants, Nicolas de l'Espine, architecte, bourgeois de Paris, fit enregistrer à l'*Armorial général* de 1696 ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cette notice. Il paraît devoir être identifié avec un Pierre-

Nicolas de l'Espine qui était en 1713 juré-expert et architecte du Roi. Ce Pierre-Nicolas de l'Espine avait épousé Marie-Anne Dionis. Il en eut un fils, Pierre-Charles, dont il va être parlé, et deux filles, M<sup>mes</sup> Hardouin et Dufrêne. Pierre-Charles de l'Espine était architecte à Paris dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il eut au moins deux fils, Pierre-Jules de l'Espine, né à Paris le 2 mars 1707, dont il va être parlé, et Nicolas de l'Espine de Soussigny, conseiller du Roi. Pierre-Jules de l'Espine épousa, le 4 juillet 1746, sa parente, Geneviève-Jeanne de Lovat, fille de François, conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris, et de Geneviève de l'Espine. Il en eut deux filles, qui demeurèrent célibataires, et un fils, Pierre-Charles de Lespine, né à Bougival en 1750. Celui-ci fut directeur de la Monnaie de Paris depuis 1796 jusqu'à l'époque de sa mort arrivée en 1821. Il fut anobli par lettres patentes du 3 mars 1815 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il épousa d'abord, en 1783, M<sup>lle</sup> Boscheron dont il n'eut qu'une fille, M<sup>me</sup> Berthier de Viviers. Il se remaria, le 4 octobre 1793, à Félicité-Hélène Masson, décédée en 1849. Il eut de cette seconde union, deux fils, Charles, né à Orléans en 1797, et Alexandre-Emile, né en 1799. Charles de Lespine fut gentilhomme de la chambre du roi Charles X, reçut le titre héréditaire de comte, sur institution de majorat, par lettres patentes du 11 janvier 1823 et mourut à Paris en 1856. De son mariage avec M<sup>lle</sup> de Carvajal, fille du duc de San-Carlos, il ne laissa que deux filles, la comtesse de Bourbon-Busset, décédée en 1875, et la marquise de Béthisy, décédée à Pau en 1895. Son frère, Alexandre-Emile de l'Espine, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié à M<sup>lle</sup> Wils, décédé à Paris en 1865, reçut le titre héréditaire de vicomte, sur institution de majorat, par lettres patentes du 24 décembre 1825. Il fut père d'Oscar, comte de Lespine, décédé à Paris en 1892, qui fut le dernier représentant male de sa famille et qui de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Tascher de la Pagerie, décédée en 1867, laissa une fille unique mariée en 1887 au prince Louis de Croÿ.

**ESPINE de GRAINVILLE** (de l'), en Normandie et en Bretagne.

Armes : *d'argent à un tréfle de sinople en abîme, accompagné de trois molettes à six rais de gueules, 2 et 1.* — De nos jours la famille de l'Espine écartèle ses armes des suivantes : *d'azur à une fasce d'argent chargée de trois coquilles de sable.*

La famille DE L'ESPINE DE GRAINVILLE, fixée en Bretagne au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, est originaire de la Haute-Normandie et tire sa noblesse des charges que ses membres ont exercées en la Chambre des comptes de Rouen.



Le vicomte de la Messelière lui a consacré une de ses *Filiations bretonnes* et on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1769 pour être admis à l'École militaire.

Un membre de la famille de l'Espine fut reçu en 1597 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Normandie. Adrien de l'Espine, Sgr de Baineville, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Normandie, épousa vers 1645 Elisabeth de Brasdefer. Leur fils, Louis de l'Espine, chevalier, Sgr de Grainville, né à Rouen le 6 juin 1650, épousa, le 5 mars 1689, Françoise Joly de Fleury, fille d'un conseiller en la Grand'Chambre du Parlement. Il fut maintenu dans sa noblesse d'abord, le 30 novembre 1697, par arrêt des commissaires généraux du Conseil, puis, le 11 février 1698, par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Rouen, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fut père de Charles-Joseph de l'Espine de Grainville, né en 1695 à Neaufle, au diocèse de Rouen, conseiller au Parlement de Paris, qui épousa, le 16 mars 1722, Catherine-Marie Chardon, fille d'un trésorier payeur des gages des officiers du Parlement, et grand-père de Jean-Charles de l'Espine, chevalier de Grainville, né à Paris, paroisse Saint-Séverin, le 22 février 1728, qui fut capitaine des vaisseaux du Roi et chevalier de Saint-Louis. Ce fut celui-ci qui se fixa en Bretagne. Il épousa à Landerneau, le 14 février 1754, Marguerite-Françoise de Kerguélen et fut maintenu dans sa noblesse en 1774, sur preuves de cinq générations, par arrêt du Parlement de Bretagne. Son fils, Guillaume de l'Espine de Grainville, né à Landerneau en 1755, fit en 1769 pour être admis à l'École militaire les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il fut dans la suite capitaine au régiment de Bourgogne et chevalier de Saint-Louis et épousa à Morlaix en 1780 M<sup>lle</sup> de Guerdavid. Il fut père de Gabriel-Omer de l'Espine de Grainville, décédé en 1864, qui épousa M<sup>lle</sup> de Coetanlem de Rostiviec, décédée à Grainville en 1863, et grand-père d'Adrien de l'Espine de Grainville, commissaire de la marine, décédé à Morlaix en 1905, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Blois.

Pierre de l'Espine, conseiller clerc au Parlement de Normandie, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Brasdefer, Joly de Fleury, de Kerguélen, de la Motte-Rouge vers 1785, le Rouge de Guerdavid 1780, de Coetanlem de Rostiviec, de Blois 1853, etc.

Il a existé en Normandie une famille de l'Espine qui était distincte de celle dont il vient d'être parlé. Cette famille portait pour armes : *d'or à une épine à trois racines de sinople*. Jean de Lespine, de

Rouen, et ses enfants furent anoblis par lettres patentes des années 1356 et 1361. Leur descendant, Thomas de l'Espine, écuyer, marié à Marie de Malfiance, vint se fixer en Ponthieu dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle et acquit à Bellifontaine le fief d'Obize. Il fut père de Jean de l'Espine, Sgr d'Obize, qui épousa, le 10 février 1511, demoiselle Caron. Sa postérité s'éteignit en la personne de Daniel de l'Espine, sieur de Saint-Georges, qui épousa le 11 août 1649 Hippolyte de la Gorgue et qui en eut une fille unique, Marguerite, mariée à Charles de Violaine, chevalier.

Il a existé aussi dans la noblesse de Bretagne plusieurs familles de l'Espine. Aucune de ces familles ne subsistait lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666.

Une famille de l'Espine, originaire de Bourgogne, vint se fixer en Poitou vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Elle portait pour armes : *d'or à un lion rampant de gueules, appuyé sur une aubépine de sinople, et trois étoiles d'azur rangées en chef*. Elle remontait par filiation au 5 novembre 1530, date à laquelle Christophe de l'Espine, écuyer, fils d'autre Christophe, Sgr de Sertre-Chauveron et autres lieux, épousa Marie du Vigier par contrat passé devant notaires en la vicomté de Montbard. Les deux fils de ce gentilhomme, Jacques et Louis, partagèrent sa succession par acte du 3 octobre 1582. Ils vinrent se fixer en Poitou et furent les auteurs de deux branches. La branche aînée fut maintenue dans sa noblesse, le 21 novembre 1700 et le 1<sup>er</sup> février 1715, par jugements de MM. de Maupeou et de Richebourg, l'un et l'autre intendants de Poitiers. Le chef de la branche cadette, Jean de l'Espine, Sgr de Lambertière, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, également intendant de Poitiers. Il épousa successivement en 1644 Marie Desmier et vers 1656 Marie de la Barlotière et eut de ces deux unions un grand nombre d'enfants dont on ignore la destinée.

**ESPINOSE** (d'), en Bretagne. Armes : *d'argent à un arbre arraché de sinople et au griffon de gueules passant au pied ; mantelé au 1 d'azur à la croix fleuronée d'or, au 2 d'or à un cœur de gueules*.

Une famille d'ESPINOSE, ou d'ESPINOZE, a occupé un rang distingué dans l'aristocratie de la ville de Nantes.

On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans les ouvrages que MM. Potier de Courcy, Kerviler et Saulnier ont consacrés à la noblesse de Bretagne, dans le *Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye des Bois*, etc.

La famille d'Espinoze est originaire d'Espagne. Son auteur, Ber-

nardin d'Espinose, fils puîné de Gratian-Ferdinand d'Espinose, sieur de Los-Monteros, vint dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle s'établir à Nantes comme négociant. Il acquit divers domaines dans les environs de cette ville, notamment dans la paroisse de Port-Saint-Père, épousa Jeanne Morin (aliàs Jeanne Lemoyne) et fut convoqué en 1543 à l'arrière-ban du diocèse de Nantes. Il était vraisemblablement proche parent, mais on ignore à quel degré, d'un Pierre d'Espinose, bourgeois de Nantes, qui en 1498 fut taxé à 25 livres pour les besoins de la ville. Kerviler mentionne encore un Pierre d'Espinose qui consentit en 1539 un prêt à la ville de Nantes et qui fit partie en 1564 de l'assemblée des notables bourgeois de la même ville. Vénéralable homme Pierre d'Espinose, sieur de Bouvet, en la paroisse de Port-Saint-Père, fils de Bernardin, épousa Marguerite Poullain. Leur fils, Bernardin d'Espinose, sieur de la Renaudière, baptisé à Nantes le 17 février 1560, marié dans cette ville, le 10 septembre 1586, à Jeanne le Lou, décédé en 1636, arriva à la noblesse à la faveur des charges de magistrature dont il fut revêtu. Echevin de Nantes en 1594 et en 1595, sous-maire en 1597, il fut nommé conseiller au Parlement de Bretagne d'abord, en 1597, par le duc de Mercœur au nom de la Ligue, puis, l'année suivante, par le roi Henri IV. Il ne laissa qu'un fils, Michel d'Espinose, sieur des Renaudières, baptisé à Nantes en 1589, décédé dans la même ville en 1658. Celui-ci succéda à son père en 1617 dans sa charge de conseiller au Parlement de Bretagne et fut nommé en 1622 président aux enquêtes du même Parlement. Il obtint, par lettres patentes de 1640, l'érection en baronnie de la terre de Portric qu'il possédait en la paroisse de Saint-Donatien de Nantes. De son mariage avec Jeanne Gazet, il laissa deux fils, Michel et Renaud d'Espinose, qui furent maintenus dans leur noblesse le 7 août 1669, sur preuves de cinq générations, par arrêt de la Chambre de réformation. Michel d'Espinose, baron de Portric, né à Nantes en 1632, conseiller au Parlement de Bretagne en 1653, n'eut que deux filles dont l'aînée épousa Gabriel-Sébastien de Rosmadec, marquis de Goulaine. Son frère, Renaud d'Espinose, Sgr de Frossay, capitaine au régiment royal, épousa Michelle Bureau de la Foresterie. Il fut père de Jean-Joseph d'Espinose, né à Nantes en 1682, conseiller au Parlement de Bretagne en 1707, marié à Rennes en 1708 à M<sup>lle</sup> Bidé de la Grandville, décédé en 1741, qui ne laissa que deux enfants : 1<sup>o</sup> Paule, mariée en 1734 à Alain de la Chapelle ; 2<sup>o</sup> Charles-Augustin, créé marquis d'Espinose par lettres patentes de 1765, décédé sans postérité en 1787.

De la souche se détachèrent à une époque inconnue un certain nombre de rameaux qui demeurèrent non nobles. Kerviler mentionne

Pierre d'Espinose des Angles, conseiller au présidial de Nantes, échevin de cette ville en 1622, sous-maire en 1624 ; Pierre d'Espinose du Sauzay, marchand, échevin de Nantes en 1632, 1633, 1634 ; Pierre d'Espinose de la Rostannerie, premier consul de Nantes en 1662 ; Jean d'Espinose, fils du précédent, marié en 1675 à Jeanne Delaunay de la Pinellière ; Jean-Baptiste d'Espinose, fils du précédent, débouté de ses prétentions nobiliaires, faute de produire des preuves suffisantes, par arrêt du 12 juin 1702 ; François d'Espinose des Mortiers, condamné comme usurpateur de noblesse, le 25 janvier 1701, par jugement de M. de Nointel, intendant, etc. René d'Espinose, inspecteur des milices bourgeoises de Bretagne en 1709, chevalier de Saint-Louis, ne put avoir entrée dans l'ordre de la noblesse aux Etats de 1720 parce qu'il n'était pas noble d'ancienne extraction. Paul d'Espinosa était en 1720 subdélégué de l'intendant au Croisic. Guillaume et Pierre d'Espinose firent en 1761 et 1773 des donations à l'hôpital de Guérande. Le P. d'Espinose, bénédictin insermenté, fut arrêté en 1791 ; il était encore incarcéré en l'an VI.

Un de ces rameaux collatéraux, longtemps fixé aux colonies, s'est perpétué jusqu'à nos jours. On n'a pu se procurer sur lui que très peu de renseignements. Son chef, Edmond-Victor, connu sous le titre de baron d'Espinose, épousa en 1847 M<sup>lle</sup> de Blocquel de Wismes. Il en eut, outre trois filles, deux fils : 1<sup>o</sup> Alonse, baron d'Espinose, qui épousa M<sup>lle</sup> le Monnier de Couville et qui en eut un fils : 2<sup>o</sup> Gaston d'Espinose, prêtre très distingué, décédé en 1890 à l'âge de 35 ans.

Plusieurs représentants de la famille d'Espinose, Michel d'Espinose, Pierre d'Espinose, écuyer, abbé de Rillé ; Michel d'Espinose, chevalier, Sgr de Portric, conseiller au Parlement de Bretagne ; Renaud d'Espinose, écuyer, Sgr de Frossay ; Françoise d'Espinose, veuve de Gabriel Michel, marchand bourgeois de Nantes, etc., eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Piré de Rosnyvinen, Bedeau, de Rosmadec, le Lou (de la Biliais) 1586, de Boisgelin 1664, Renouard, Bureau, Bidé de la Grandville 1708, de la Chapelle, de Blocquel de Croix de Wismes 1847. de Fontaine de Resbecq. de Beausse, etc.

Une branche de la famille d'Espinose, détachée de la souche à une époque inconnue, vint d'Espagne se fixer en Basse-Normandie dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle. Elle portait pour armes : *d'argent à une aigle de sable, becquée et onglée d'or, combattant contre un dragon de sable, armé et lampassé d'or*. Son auteur, Alonse d'Espinose, espagnol, épousa d'abord Catherine du Chesnay, puis, en 1532, Guillemette de Hottot. Il eut deux fils, Edmond, né du premier lit, marié en 1554 à demoiselle de Béchevel, et Claude, né du second lit,

marié en 1576 à Charlotte de la Bazonnère, qui obtinrent en 1620 des lettres de naturalité. Pierre d'Espinose, petit-fils d'Edmond, marié en 1631 à Marie de la Bazonnère, et Jacques d'Espinose, fils de Claude, âgé de 78 ans, marié en 1634, demeuraient l'un et l'autre dans la paroisse des Oubeaux, en la sergenterie d'Isigny et l'élection de Bayeux, quand ils furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Une note de ce magistrat apprend que Jacques obtint ledit jugement, quoiqu'il n'eût produit que trois degrés, parce que son grand-père Alonce figurait dans les pièces produites avec la qualification de chevalier. Gédéon d'Espinose, écuyer, Sgr de Courtanay, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Bayeux). Une demoiselle d'Espinose épousa vers 1775 le baron d'Aigneaux.

On ne sait si c'est aux d'Espinose de Bretagne ou aux d'Espinose de Normandie que l'on doit rattacher un Jacques-Mathurin d'Espinose de la Caillerie dont le fils, Louis-Amilcar, négociant, épousa à Paris en 1910 M<sup>lle</sup> Joly.

**ESPINOY (d'), ou DESPINOY.** Voyez : **DESPINOY**<sup>1</sup>

**ESPITALIÉ de la PEYRADE.** Armes : *d'azur à une bande d'argent chargée de trois mouchetures d'hermines de sable et accostée de deux gerbes de blé d'or mouvantes chacune d'un croissant d'argent.*

La famille **ESPITALIÉ**, de très honorable bourgeoisie, fixée de nos jours dans le département du Morbihan, est originaire du Languedoc. Elle a possédé dans les environs de Frontignan le domaine de la Peyrade dont elle a conservé le nom.

Les armes qu'elle porte sont celles que fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Draguignan) Honoré d'Espitalier, avocat en la Cour, conseiller du Roi et son procureur de la ville et communauté de Fréjus. On trouve aussi que Louise d'Eguisier, veuve de M. Espitalier, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie de Provence, eut son blason enregistré d'office au même Armorial.

1. Une famille d'Espinoy appartenait aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles à la noblesse de Champagne. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1667 et 1668 par jugements de l'intendant Caumartin après avoir justifié sa filiation depuis l'année 1355. Latné fait observer dans son *Nobiliaire de Champagne* que ces jugements furent rendus par pure faveur et que la famille d'Espinoy descendait simplement de Louis d'Espinoy, sieur de Chavignon et d'Hardecourt, conseiller au présidial de Laon, anobli par lettres de juillet 1579. La famille d'Espinoy eut pour dernières représentantes deux sœurs, Anne-Élisabeth, mariée en 1741 à Charles de la Fons, marquis de la Plesnoye, et Jacqueline, mariée vers 1755 au marquis de Pange. Elle portait pour armes : *d'azur à trois besants d'or mis en bande.*

Principales alliances : de Lisle du Dréneuc vers 1885, Fabre de la Bénodière 1897, etc.

**ESPIVENT de la VILLEBOISNET, de CATUÉLAN, de la PRÉVALAYE et de PERRAN.** Armes : *d'azur à une molette d'or accompagnée de trois croissants de même, deux en chef et un en pointe.* — Couronne : *de Comte (aliàs de Marquis).* — Supports : *deux griffons.*

Une famille **ESPIVENT** appartenait aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles à la noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne.

Guillaume Espivent, son premier auteur connu, fut du nombre des gentilshommes de la paroisse de Plélo qui figurèrent à la réformation de 1427. Guillaume et Jean Espivent furent du nombre des gentilshommes du comté de Goello qui, en 1437, prêtèrent serment de fidélité au Duc. Un certain nombre de gentilshommes du nom d'Espivent, domiciliés dans les paroisses de Pordic, de Lantic et de Trémeloir, figurèrent en 1469 et 1480 à des montres de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc. L'un d'eux, Jehan, fut père de Charles Espivent, Sgr de Mallebrousse, en la paroisse de Pordic, qui fit reconnaître sa noblesse lors de la réformation de 1513, et grand-père de Thomas Espivent, Sgr de Mallebrousse, qui comparut à la réformation de 1535. Le fils de ce dernier, Charles, épousa Jeanne de Quélen et en eut une fille unique, Isabeau, baptisée à Pordic en 1565, qui épousa Jacques de Courson.

Une branche de la même famille, détachée de la souche à une époque inconnue, possédait la seigneurie de la Villecosteau, en la paroisse de Trémeloir. Son chef, Louis Espivent, marié à Jeanne de Courson, figura aux montres des années 1477, 1479, 1480 et 1483 et fit reconnaître sa noblesse lors de la réformation de 1513. Il fut père d'Alain Espivent, marié à Marie Dollo, et grand-père de Jacques Espivent, Sgr de la Villecosteau, qui fit reconnaître sa noblesse lors de la réformation de 1535, qui comparut au rang des nobles à une montre tenue à Lamballe en 1543 et qui ne laissa que deux filles, mariées l'une en 1568 à Rolland de Courson de Kernescop, l'autre à Jean Nicol.

Il subsiste de nos jours dans le département des Côtes-du-Nord plusieurs familles Espivent, de conditions sociales très diverses, qui paraissent être des branches, détachées à une époque inconnue et tombées en dérogeance, de la vieille famille noble dont il vient d'être parlé.

La famille **ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET ET DE PERRAN**, à laquelle est consacrée la présente notice, a eu pour berceau l'ancien diocèse de Saint-Brieuc. Elle revendique une communauté d'origine, du reste

très vraisemblable, avec la famille Espivent qui a appartenu aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles à la noblesse de la même région. Mais elle eut à subir pendant plusieurs générations les vicissitudes de la fortune et ne fit pas reconnaître sa noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Saint-Allais en a donné une généalogie. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les manuscrits de Chérin, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1893, dans les différents ouvrages que Potier de Courcy, Kerviler, Saulnier et le vicomte de la Messelière ont consacrés à la noblesse de Bretagne, etc.

François Espivent, auquel seulement remonte la filiation suivie, résidait au diocèse de Saint-Brieuc dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Ses descendants, ayant demandé sous Louis XV à être maintenus dans leur noblesse d'extraction, voulurent faire de ce personnage un frère d'Isabeau Espivent, baptisée à Pordic en 1525, et par conséquent un fils de Charles Espivent, Sgr de Mallebrousse, et de Jeanne de Quélen mentionnés plus haut. Mais ils ne purent prouver cette filiation, les recteurs des paroisses de Saint-Brieuc, Pordic et Trémeloir ayant certifié, par actes délivrés les 10 août et 14 octobre 1721, qu'à cause de la défectuosité des registres des mariages, baptêmes et sépultures desdites paroisses, on n'avait pu trouver l'extrait baptistaire de François Espivent. Les généalogistes du xix<sup>e</sup> siècle, changeant de système, ont fait de celui-ci le fils d'un Mathelin, ou Mathurin, Espivent qui aurait été lui-même un fils puîné de Louis Espivent, Sgr de la Villecosteau, et de Jeanne de Courson, mentionnés plus haut.

Dans la réalité on sait peu de chose sur François Espivent. On peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* que son fils, Jean Espivent, acquit en 1606 l'office de notaire royal en la juridiction de Saint-Brieuc et l'exerça jusqu'à sa mort survenue à la fin de 1628 ou au début de 1629. Les fonctions de notaire royal n'entraînaient pas dérogeance en Bretagne. Jean Espivent avait épousé vers 1610 Marguerite Sorres, héritière de la terre de la Villeboisnet, située sur le territoire de la paroisse de Quessoy, près de Saint-Brieuc. Jean Espivent, fils de nobles gens maître Jean Espivent et dame Marguerite Sorres, sa compagne, fut baptisé à Saint-Brieuc, le 24 octobre 1614, en présence de son aïeul paternel, noble homme François Espivent, sieur de la Villetrouble. Il succéda à son père dans son office de notaire royal, l'exerça jusqu'à sa mort et fut inhumé dans l'église de Saint-Michel, à Saint-Brieuc. Il avait épousé Jeanne Couessurel à une date inconnue.

Guillaume Espivent, fils de nobles gens Jean Espivent et Jeanne Couessurel, sa compagne, sieur et dame de la Villeboisnet, fut baptisé à Saint-Brieuc le 8 novembre 1637. Noble homme Guillaume Espivent, sieur de la Villeboisnet, fils aîné de nobles gens Jean Espivent et Jeanne Couessurel, sa compagne, sieur et dame de la Villeboisnet, épousa demoiselle Jeanne Miré, dame du Plessis, par contrat du 27 novembre 1667 dans lequel il est ainsi désigné. Il acquit la seigneurie de Perran, en la paroisse de Pleintel, et mourut en 1691. Jeanne Miré, veuve de Guillaume Espivent, sieur de la Villeboisnet, ancien syndic de Saint-Brieuc, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son fils, noble homme Antoine Espivent, sieur de la Villeboisnet, baptisé à Saint-Brieuc le 25 novembre 1680, commissaire aux classes de la marine, demeurant à Nantes, épousa demoiselle Céleste-Angélique Bossinot par contrat passé à Saint-Servan le 29 novembre 1717 dans lequel il est ainsi qualifié, et continua la descendance.

Quelques années plus tard, Jeanne Miré, veuve de Guillaume Espivent, sieur de la Villeboisnet, fut soumise au droit de franc-fief par M. d'Herbigny, sous-fermier des droits de franc-fief de la province. Son fils, Antoine Espivent, s'adressa alors à M. de Brou, intendant de Bretagne, et lui demanda, le 9 novembre 1725, de décharger sa mère de la taxe à laquelle elle avait été soumise, sur le fondement de la noblesse d'extraction de sa famille. Par ordonnance du 16 novembre suivant M. de Brou renvoya le requérant devant le Conseil d'Etat et ordonna de surseoir aux poursuites. La famille Espivent fut maintenue dans sa noblesse le 19 octobre 1728, sur preuves de dix générations, par un arrêt du Conseil d'Etat qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Cet arrêt la fait descendre de Thomas Espivent, Sgr de Mallebrouse, qui fut mis au rang des nobles dans la réformation de 1535 et qui fut compris en 1543 dans la montre générale des nobles, lequel Thomas descendait en ligne directe de Guillaume et Jean Espivent, ses bisaïeul et quadrisaïeul, qui en 1437 prêtèrent serment de fidélité au Duc avec les autres gentilshommes du territoire de Goello. Trois membres de la famille Espivent furent admis en 1780 dans l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne.

Antoine Espivent de la Villeboisnet, mentionné plus haut, fut échevin et sous-maire de Nantes et mourut dans cette ville en 1761. Deux de ses fils, Pierre-Antoine, Sgr de la Villeboisnet, et Antoine-Guillaume, Sgr de Perran, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre-Antoine Espivent, chevalier,



Sgr de la Villeboisnet, né à Thouaré en 1719, décédé en 1785, fut un des plus riches négociants de Nantes et fut élu en 1753 échevin de cette ville. De son mariage avec M<sup>elle</sup> Montaudouin, fille d'un secrétaire du Roi, il eut deux fils, Antoine-Anne et Pierre-Daniel, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Antoine-Anne Espivent de la Villeboisnet, né à Nantes en 1751, décédé dans la même ville en 1808, fut reçu en 1780 conseiller au Parlement de Bretagne. Il commença la série des grandes alliances de sa famille par le mariage qu'il contracta en 1789 avec M<sup>elle</sup> de Chevigné, chanoinesse de l'Argentière. Son fils unique, Antoine-Henri Espivent de la Villeboisnet, né à Nantes en 1791, conseiller à la Cour royale de Paris, décédé en 1875, épousa en 1830 M<sup>lle</sup> du Merdy de Catuélan. Il en eut quatre fils. L'aîné de ceux-ci, Charles-Albert, décédé en 1902, n'eut que deux filles. Le deuxième, Louis, né en 1839, marié en 1881 à M<sup>elle</sup> de la Rochethulon, décédé en 1906, releva le titre de marquis de Catuélan, porté par son aïeul maternel, et demanda, le 27 juin 1894, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE CATUÉLAN ; il a laissé un fils, Joseph, marquis de Catuélan, né en 1897. Le troisième, Edmond, né en 1843, marié en 1879 à M<sup>lle</sup> du Puget, décédé en 1906 sans laisser de postérité masculine, et le quatrième, Georges, né en 1848, marié en 1875 à M<sup>lle</sup> d'Hédancourt, décédé en 1918 laissant un fils, ont été connus sous le titre de comte de la Villeboisnet.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, Pierre-Sébastien-Daniel Espivent de la Villeboisnet, né à Nantes en 1754, décédé en 1832, épousa en 1805 M<sup>elle</sup> Bedeau de l'Ecochère et en eut une très nombreuse postérité. Trois de ses fils, Arthur, Henri et Charles, furent les auteurs de trois sous-rameaux. Le premier de ces sous-rameaux a pour chef actuel le vicomte Arthur de la Villeboisnet, né en 1872, marié en 1900 à Marguerite Lanjuinais, député du Morbihan. L'auteur du deuxième sous-rameau, Henri Espivent de la Villeboisnet, né à Londres en 1813, général de division en 1870, sénateur de la Loire-Inférieure en 1876, grand-croix de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1908, reçut le titre héréditaire de comte romain par bref pontifical du 7 janvier 1876 et fut autorisé personnellement à porter ce titre par décret du maréchal de Mac-Mahon du 16 juin 1877 ; il avait épousé en 1850 M<sup>lle</sup> le Boulanger de Montigny dont il a laissé trois fils. Charles Espivent de la Villeboisnet, né à Londres en 1824, le plus jeune des fils de Pierre-Sébastien-Daniel, épousa en 1848 M<sup>elle</sup> Thierry de la Prévalaye, décédée en 1889, héritière de la terre et du château de la Prévalaye, près de Rennes. Leur fils unique, Pierre-Charles Espivent de la Villeboisnet, né en 1856, marié en 1880

à M<sup>lle</sup> de Léon des Ormeaux, est connu sous le titre de marquis de la Prévalaye ; il n'a eu que deux filles.

L'auteur de la branche cadette, Antoine-Guillaume Espivent de Perran, né à Nantes en 1731, décédé en Allemagne pendant l'émigration, en 1795, fit en 1787 des preuves de noblesse pour faire accorder le grade de sous-lieutenant au plus jeune de ses quatre fils, Charles, né en 1770, décédé en Allemagne en 1794. Sa descendance s'est éteinte avec son arrière-petit-fils, Henri-François Espivent de Perran, marié en 1876 à M<sup>lle</sup> de la Gournerie, décédé en 1888, qui n'a laissé qu'une fille mariée en 1896 au comte de Rochechouart et décédée en 1916.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice la famille Espivent a fourni un grand nombre d'officiers distingués.

Principales alliances : de Montaudouin 1750, de Chevigné 1789, Desgrées du Lou, de Sanzillon-Mensignac 1827, du Chaffault 1820, du Merdy de Catuélan 1830, de Méhérenc de Saint-Pierre 1854, de Gargan 1857, Thibaud de la Rochethulon 1881, d'Antin 1908, de Montmorillon 1910, du Puget 1879, de Bourbon-Chalus 1906, de Pichon-Longueville 1896, d'Escherny 1908, Bedeau de l'Ecochère 1805, de Saint-Pern 1872, de Vion de Gaillon 1846, de Perrien 1872, Lanjuinais 1900, de Pioger 1884, 1904, Harscouet de Saint-Georges 1889, de Bonnault 1891, de Vanssay 1878, de Buchepot 1885, Thierry de la Prévalaye 1848, Menche de Loïse 1913, Maillard de la Gournerie 1876, de Rochechouart, etc.

La famille DU MERDY DE CATUÉLAN, dont un rameau de la famille Espivent a relevé le nom, appartenait à l'ancienne noblesse de Bretagne. Elle portait pour armes : *écartelé d'argent et de gueules à trois fleurs de lys de l'un en l'autre*. Elle avait eu pour berceau une terre de son nom située dans la paroisse de Pleubihan, au diocèse de Tréguier. Elle avait pour premiers auteurs connus Jean et Guillaume du Merdy qui prêtèrent serment au Duc en 1437. Elle figura de 1463 à 1543 aux réformations et montres des diocèses de Tréguier et de Dol, fut maintenue en 1669 dans sa noblesse d'ancienne extraction, sur preuves de neuf générations, et donna au Parlement de Bretagne un premier président en 1777, un président à mortier en 1779 et un conseiller en 1738. Son chef était connu depuis le xviii<sup>e</sup> siècle sous le titre de marquis de Catuélan. Elle eut pour dernier représentant Charles-Emmanuel du Merdy, marquis de Catuélan, né à Nantes en 1812, décédé au château de Catuélan en 1872, qui, de son mariage avec M<sup>lle</sup> du Boispean, décédée à Catuélan en 1881, n'eut qu'une fille, décédée prématurément sans avoir été mariée, et qui laissa tous ses

biens à son neveu, Louis Espivent de la Villeboisnet, à charge de relever le titre de marquis de Catuélan.

La famille THIERRY DE LA PRÉVALAYE, dont un autre rameau de la famille Espivent de la Villeboisnet a relevé le nom, appartenait également à la noblesse de Bretagne. Elle portait pour armes : *d'azur à trois têtes de lévrier d'argent, coupées et colletées de gueules, bouclées et clouées d'or*. Elle avait pour auteur Michel Thierry, receveur des fouages de Rennes, argentier d'Anne de Bretagne, qui fut anobli en 1500. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 10 octobre 1668, par arrêt de la chambre de réformation, sur preuves de cinq générations remontant à Julien Thierry, fils de l'anobli. Elle donna deux conseillers au Parlement de Bretagne en 1648 et 1674, un chef d'escadre en 1776, un maréchal de camp en 1814, un contre-amiral en 1814, des chevaliers de l'Ordre du roi en 1564 et 1578, etc., et eut pour dernière représentante M<sup>me</sup> Espivent de la Villeboisnet, décédée en 1889. Son chef était connu sous le titre de marquis de la Prévalaye.

**ESPOURRIN (d')**, en Béarn et en Bigorre. Armes : *d'azur à deux massues d'argent, liées et passées en sautoir, accompagnées en chef de trois têtes de maure de sable et en pointe de trois épées de gueules, souvent surmontées d'une couronne de comte*.

La famille d'ESPOURRIN appartient à la noblesse du Béarn et du pays de Bigorre.

Son auteur, Pierre d'Espourrin, était originaire d'Espagne d'après une tradition. Il acquit, le 2 octobre 1549, du sieur Benet les abbayes laïques d'Accous et de Léés, situées dans la vallée d'Aspe, en Béarn, qui lui donnèrent entrée aux Etats de ce pays dans le corps de la noblesse. On ignore le nom de sa femme. Son successeur, Jean d'Espourrin, Sgr des mêmes domaines, épousa Gratiennne de Maytie, d'une vieille famille du pays de Soule qui a donné trois évêques d'Oloron. Il fut père d'Henri d'Espourrin, abbé lai d'Accous, qui épousa Jeanne de Compagieu (aliàs de Louvignes), et grand-père de Pierre d'Espourrin, abbé lai d'Accous. Celui-ci épousa à Adast, le 8 janvier 1692, Gabrielle Caubotte, issue d'une des plus anciennes familles de la bourgeoisie de Lourdes et héritière de la maison noble de Miramont, située à Adast, en Bigorre, où il vint fixer sa résidence. Il laissa sept enfants. L'aîné de ses fils, Cyprien d'Espourrin, né à Accous en 1698, baptisé à Adast l'année suivante, marié le 21 février 1718 à dame Blaise de Bonnacaze-Horcentat, du lieu d'Arras, dans la vallée d'Azun, décédé le 25 mars 1759, fut élu syndic de la noblesse aux Etats de Bigorre. Il fut un poète et un musicien très

distingué et ses mélodies sont encore connues dans toute la région pyrénéenne. Il fut père de Jean d'Espourrin, écuyer, Sgr de Miramont, abbé lai d'Accous, en Béarn, et de Viger, près de Lourdes, en Bigorre, né en 1726, marié en 1758 à Marie-Anne de Ganos, décédé à Miramont en 1778, grand-père de Cyprien-Joseph d'Espourrin, né en 1760, marié à Anne de Laugar, et bisaïeul de Jean-Louis d'Espourrin, né le 5 mai 1792, capitaine d'infanterie, dont la descendance s'est honorablement perpétuée jusqu'à nos jours.

N... d'Espourin, noble, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Béarn).

M. Despouirin prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Bigorre.

La famille d'Espourrin n'est pas titrée.

Elle a fourni, en dehors du poète mentionné plus haut, des officiers de mérite, un juge d'instruction au tribunal de Tarbes, etc.

On pourra consulter sur elle l'ouvrage suivant, publié en 1908 par M. Jean Bourdette : *Notice des seigneurs de Miramont, au village d'Adast, en Lavedan*,

Principales alliances : de Maytie, Caubotte, de Bonnacaze, de Cruzy-Marcillac vers 1810, Boussés de Fourcaud, de Gorostarzu 1894, etc.

**ESPOUS (d'), ou DESPOUS, et d'ESPOUS de PAUL.** Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1828) : *d'azur à une bonne foi d'argent mouvant des flancs de l'écu, accompagnée en chef d'un soleil rayonnant d'or, mouvant du flanc dextre, et en pointe d'un puits d'argent.* — Aliàs : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un puits d'argent surmonté d'une foi d'or ; aux 2 et 3 d'argent à une croix ancrée surmontée d'une couronne murale, le tout de sable.* — Le rameau qui a relevé le nom de la famille de Paul porte sur le tout les armes de cette dernière famille : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux coqs hardis et affrontés et en pointe d'une rose, le tout d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions contournés.*

La famille DESPOUS, aujourd'hui D'ESPOUS, occupait dès le XVIII<sup>e</sup> siècle un rang distingué dans la bourgeoisie du Languedoc

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. D'après ce travail elle aurait eu pour berceau le bourg de Fons, situé dans l'ancien diocèse de Nîmes.

Claude Despous, avocat en Parlement, conseiller du Roi, maire de Marvejols, fut de 1784 à 1789 receveur des tailles du diocèse de

Béziers. Il fut nommé en 1810 receveur général des finances de Montpellier. Il avait épousé Madeleine-Pierrette Durand, d'une famille de grands financiers de cette ville encore existante. Leur fils, Eugène Despous, ou d'Espous, né à Montpellier en 1786, receveur général des finances dans cette ville de 1820 à 1832, marié en 1820 à M<sup>lle</sup> Creuzé (de Lesser), décédé à Montpellier en 1867, reçut le titre héréditaire de chevalier par lettres patentes du roi Charles X du 3 mai 1828 ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa une fille, la marquise d'Assas, décédée à Montpellier en 1899, et deux fils, Auguste, né à Montpellier en 1822, décédé dans la même ville en 1895, et Charles, né à Montpellier en 1825, décédé dans la même ville en 1899. Ces deux frères adoptèrent définitivement l'orthographe d'ESPOUS. Ils furent honorés l'un et l'autre, par bref pontifical du 1<sup>er</sup> juin 1877, du titre héréditaire de comte romain dans la possession duquel ils furent confirmés à titre personnel, le 25 septembre 1877, par décret du maréchal de Mac-Mahon, président de la République. L'aîné d'entre eux, Auguste, avait épousé sa cousine, Valérie Durand, dont il laissa deux enfants. Le second, Charles, épousa en 1855 M<sup>lle</sup> de Paul, dernière représentante de sa famille. Il fut autorisé, par décret impérial du 18 avril 1860, à joindre à son nom celui de cette famille et à s'appeler : DESPOUS DE PAUL. Il laissa une fille, mariée au marquis de Cabrières, et deux fils.

Principales alliances : Durand (trois fois), Creuzé (de Lesser) 1820, d'Assas, Artur de la Villarmois 1883, de Montal 1895, de Paul 1835, de Roverié de Cabrières 1880, de Chastenet de Puysegur 1888, etc.

La famille de Paul, dont un rameau de la famille d'Espous a relevé le nom, appartenait à la noblesse de robe de la ville de Montpellier. On en trouvera une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1873. Elle avait pour auteur Louis Paul, secrétaire du Roi, contrôleur des finances dans la généralité de Montpellier, dont le fils, autre Louis Paul, décédé en 1728, fut reçu en 1688 conseiller maître en la Cour des Comptes, aides et finances de Montpellier et obtint des lettres d'honneur en 1709. La descendance de ce dernier magistrat donna trois autres conseillers en la même Cour et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier. Elle s'allia aux familles de Grasset, Martin de Campredon, etc. Elle s'éteignit en la personne de Louis-Frédéric de Paul, né en 1801, officier de cavalerie, qui épousa en 1831 Suzanne-Catherine Fortescue et qui n'en eut qu'une fille, M<sup>me</sup> Charles Despous.

**ESPOUY, ou DESPOUY, d'ARDIÈGE et de SAINT-PAUL** (d'), en Comminges. Armes : *de gueules à une tour d'or accompagnée en pointe*

*de trois mouchetures de sable.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696, registre de Mirande, par Louise d'Espouy, veuve de M. de Lamothe) : *d'argent à une épée de gueules posée en fasce.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions couchés.*

La famille d'ESPOUY, ou DESPOUY, appartient à la noblesse de l'ancien comté de Comminges, dans les Pyrénées.

M. d'Auriac lui a consacré une notice très courte et assez vague dans le tome IV de son *Armorial de la noblesse de France*. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique* de Larcher, ouvrage manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle conservé aux Archives des Hautes-Pyrénées.

La famille d'Espouy est fort anciennement connue à Caubous, dans la vallée d'Oueil, voisine de celle de Luchon.

Noble Gaillard d'Espouy résidait à Caubous en 1468. Pierre d'Espouy, Sgr du Pont, et sa femme, Madeleine de Pereuilh, sont mentionnés dans des actes de 1549, 1551 et 1552. Noble Jean d'Espouy, écuyer, Sgr du Pont, probablement fils des précédents, est mentionné dans des actes de 1582 et du 29 avril 1590. Noble Bernard d'Espouy, sieur du Pont, acheta en 1589 les dîmes de Bourg, de Caubous et de Cérès et assista, en 1609, au contrat de mariage de Jean-Louis de Binos et de Madeleine de Sacère. Il eut pour fils et héritier François d'Espouy qui est mentionné dans un acte de 1606. Noble Louis-Etienne d'Espouy, officier aux gardes wallonnes, que l'on croit avoir été fils de ce dernier, épousa vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle demoiselle Jeanne-Marie d'Aure, fille aînée et héritière de noble Bernard d'Aure, Sgr d'Ardèche, et de Marie de Verdelin. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Alexandre, mentionné dans un acte du 24 octobre 1701, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Jeanne d'Avajan ; 2<sup>o</sup> Bertrand-Gabriel, héritier de son frère Gabriel, qui épousa une demoiselle de Pey-Bilhère et qui continua la lignée.

Blaise d'Espouy, chevalier d'Expolly ; son frère, Sébastien Despouy, Sgr de la vallée d'Oueil ; Bertrand-Gabriel d'Espouy d'Ardèche et son fils, Baptiste-Alexandre d'Espouy d'Ardèche, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Comminges.

Bertrand-Gabriel d'Espouy d'Ardèche mentionné plus haut avait épousé Françoise de Pébilière. A l'époque de la Révolution il cacha un grand nombre de prêtres dans le château de Saint-Paul qu'il possédait à Ardèche, sur la frontière d'Espagne. Il mourut à Ardèche en 1820. Son fils aîné, Baptiste-Alexandre, également mentionné plus haut, fut père d'Arnaud-Benjamin d'Espouy d'Ardèche, décédé en 1856, qui épousa Constance Prieur et qui en laissa trois fils.

Joseph Despouy, né à Buenos-Ayres, demanda en mai 1865 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE SAINT-PAUL.

M. d'Espouy, décédé en 1898, fut longtemps maire de Mauléon-Magnoac (Hautes-Pyrénées).

Le chef de la famille d'Espouy est connu de nos jours sous le titre de baron.

Principales alliances : d'Aure, d'Asson, de Comarque vers 1885, Doujat d'Empeaux 1910, Candie de Saint-Simon, de Formiger de Beaupuy de Génis 1916, etc.

**ESQUERRE (d'), ou DESQUERRE.** Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696 par Jean-Baptiste d'Esquerre, Sgr de Lastours) : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux molettes de même et en pointe d'un lys d'argent; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent.*

La famille D'ESQUERRE, ou DESQUERRE, est anciennement et honorablement connue en Lauraguais. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Languedoc.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (page 1743).

Jean-Baptiste Desquerre, Sgr de Lastours, Cosgr de Baziège, à partir duquel cet auteur donne la filiation, dénombra ses biens nobles devant les capitouls le 4 avril 1689 et mourut le 30 décembre 1713 à l'âge de 82 ans. Il avait épousé d'abord Françoise d'Angély, puis, le 14 avril 1681, Françoise de Madron. Il fut père de noble Jean-François Desquerre, Sgr de Baziège, Cosgr de Sainte-Colombe, né en 1682, décédé en 1753, qui épousa en 1722 Marie Dutour, grand-père d'Antoine Desquerre, Cosgr direct de Baziège, Sgr de Saint-Martin, né en 1729, capitaine au régiment d'Agenais-infanterie, qui épousa en 1769 Antoinette Majouret, et bisaïeul de François-Raymond d'Esquerre, né en 1772, qui épousa en 1804 Jeanne-Agathe de Marquier-Brie. Deux des fils de ce dernier, Charles d'Esquerre, né en 1810, secrétaire général des hospices de Toulouse, marié en 1853 à M<sup>lle</sup> Lafage, et Ferdinand d'Esquerre, marié à M<sup>lle</sup> de Queyras, ont été les auteurs de deux rameaux.

Principales alliances : de Madron 1681, Vergier, de Boutaud 1691, de Villèle 1747, de Marquier-Brie 1804, de Bordes 1893, de Carrière-Brimont, de Serres 1907, de Lartigue-Goueytes 1881, etc.

**ESQUILLE (Bru d').** Voyez : BRU D'ESQUILLE.

**ESQUILLES** (Durand de Monestrol d'). Voyez : DURAND DE MONESTROL d'ESQUILLES.

**ESQUIROL**. Armes : *d'or à un écureuil au naturel ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Comte.*

La famille ESQUIROL est anciennement et honorablement connue à Toulouse.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

La famille Esquirol a eu pour berceau le bourg de Montgiscard. M. Villain mentionne un Raymond Esquirol, notaire à Montgiscard, qui fit son testament le 3 septembre 1400. Il fait remonter la filiation suivie à Pierre Esquirol, marchand et bourgeois de Toulouse, dont le fils, Jean, fut premier consul de Montgiscard en 1603, 1610, 1612 et 1628. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Pierre Esquirol, conseiller du Roi, maire de Montgiscard, marié en 1724 à Marguerite de Gabalda, acheta en 1745 la coseigneurie de Montgiscard dont il rendit hommage devant les trésoriers généraux de France le 17 décembre 1776. Deux de ses fils, Jean-Baptiste, né en 1735, et Guillaume, né en 1741, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Jean-Baptiste Esquirol, consul, puis prieur de la Bourse des marchands de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1788. Il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean-Jacques-Pierre Esquirol, négociant à Toulouse, marié en 1791 à M<sup>lle</sup> Majorel, fut père d'Adolphe Esquirol, conseiller référendaire à la Cour des comptes, et grand-père de Paul Esquirol, également conseiller référendaire à la Cour des Comptes, décédé en 1901, qui a laissé un fils. Un autre, Étienne-Dominique Esquirol, né à Toulouse en 1772, médecin réputé, décédé sans postérité en 1840, fut membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences et directeur en chef de l'Asile d'aliénés de Charenton.

La branche cadette est demeurée non noble. Son auteur, Guillaume Esquirol, avocat en Parlement, maire de Montgiscard, épousa en 1771 M<sup>lle</sup> Carratie. Il fut père de Pierre Esquirol, né en 1775, maire de Montgiscard, marié en 1800 à M<sup>lle</sup> de Gabalda, et grand-père d'Adrien Esquirol, né en 1810, décédé en 1895, qui a laissé quatre fils.

Principales alliances : de Gabalda 1724, 1800, d'Hébray, Durègne de Launaguet 1812, etc.

**ESQUIROU de PARIEU**. Armes : *de sable à un pairle d'argent ; au chef du même.* — Aliàs : *de... à l'écureuil de...*



La famille **ESQUIROU DE PARIEU** est une des plus anciennes et une des plus distinguées de la bourgeoisie de la Haute-Auvergne.

Tardieu lui a consacré une notice dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles d'Auvergne*.

La famille Esquirou de Parieu a eu pour berceau le bourg d'Omps, situé près de Saint-Mamet, dans le département du Cantal. Elle joint à son nom celui du village de Parieu, dans la commune d'Ornac, où elle possédait des droits seigneuriaux.

Jean-Baptiste Esquirou de Parieu, né en 1726, était doyen des conseillers au présidial d'Aurillac quand il mourut en 1791. Il fut père de Pierre Esquirou de Parieu-Puechmège, né en 1757, avocat et juge suppléant au tribunal d'Aurillac, décédé dans cette ville en 1853, et grand-père d'Hippolyte Esquirou de Parieu, né en 1791, maire d'Aurillac sous la Restauration, député du Cantal sous le Second Empire, marié à Élisabeth Peillard, décédé en 1876. Le fils de ce dernier, Louis-Pierre-Félix Esquirou de Parieu, né à Aurillac en 1815, joua un rôle politique important. Il fut successivement député du Cantal en 1848, ministre de l'Instruction publique de 1849 à 1851, vice-président du Conseil d'État en 1858, ministre président du Conseil d'État en 1870, sénateur du Cantal en 1876. M. de Parieu mourut à Paris en 1893. Il faisait partie depuis 1856 de l'Académie des sciences morales et politiques et avait été créé en 1869 grand-croix de la Légion d'honneur. De son mariage avec M<sup>lle</sup> Durant de Juvisy, décédée en 1893, il laissa un fils, M. Joseph de Parieu, né en 1853, qui a épousé en 1882 M<sup>lle</sup> de Redon et qui en a eu postérité.

C'est à la famille Esquirou de Parieu qu'appartenait M<sup>me</sup> de la Prade, décédée à Lyon en 1893, femme du poète, membre de l'Académie française.

Principales alliances : Durant de Juvisy, de Redon 1882, Richard de la Prade, Picot de Moras d'Aligny 1906, etc.

**ESSARS (d'Albert des)**. Voyez : ALBERT DES ESSARS (d') AUX Additions du tome IV.

**ESSARTS (Corrard des)**. Voyez : CORRARD DES ESSARTS.

**ESSARTS (Davrillé des)**. Voyez : DAVRILLÉ DES ESSARTS.

**ESSARTS (de Dorlodot des)**. Voyez : DORLODOT D'ARMONT, DES ESSARTS (OU D'ESSARTS) ET DE PRÉVILLE (DE).

**ESSARTS (de la Fons des)**. Voyez : FONS DE LA PLESNOYE ET DES ESSARTS (DE LA).

**ESSARTS** (Gorneau des). Voyez : GORNEAU DES ESSARTS.

**ESSARTS** (Guillebert des). Voyez : GUILLEBERT DES ESSARTS.

**ESSARTS** (Sézille des). Voyez : SÉZILLE DES ESSARTS.

**ESSARTS** (de la Taille des). Voyez : TAILLE (DE LA).

**ESSARTS** (Thomas des). Voyez : THOMAS DES ESSARTS.

**ESSARTS** (Quérangal des). Voyez : QUÉRANGAL DES ESSARTS.

**ESSARTS** (des), en Picardie. Armes : *de gueules à trois croissants d'or, 2 et 1* — Couronne : *de Marquis*. — Supports et cimier : *trois aigles*.

La famille DES ESSARTS, éteinte dans les mâles en 1871, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de Picardie.

On en trouvera une généalogie détaillée dans *l'Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne* du P. Anselme.

Elle a toujours revendiqué une origine commune avec une ancienne maison du même nom, éteinte en 1590, dont plusieurs représentants occupèrent une situation considérable aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles et dont elle n'a jamais cessé de porter les armoiries.

La famille des Essarts, éteinte en 1590, descendait d'un Pierre des Essarts qui était en 1320 argentier du Roi. Ce Pierre des Essarts fut aussi garde de la voirie de Paris. De sa femme, Jeanne, dont le nom de famille est ignoré, il eut, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Pierre des Essarts<sup>1</sup>, maître des comptes en 1336, tué à la journée de Crécy en 1346, dont le fils, Pierre des Essarts, Sgr de Charny, ne laissa pas de postérité masculine ; 2<sup>o</sup> Philippe des Essarts, Sgr de Thieux, qui continua la lignée. Celui-ci fut maître d'hôtel du Roi et du Dauphin, maître des comptes extraordinaire et capitaine du château de Meaux. On lui attribue pour femme Jeanne de Soyecourt. Il fut père de Philippe II des Essarts, maître d'hôtel du Roi, conseiller au Grand Conseil en 1404, qui épousa Marie de Bucy et qui continua la lignée. Philippe II laissa à son tour, entre autres enfants, trois fils. Le plus

1. Les premiers degrés de la filiation ne paraissent pas très nettement établis. D'après *l'Armorial de la Chambre des comptes de Paris* de Coustant d'Yanville, Pierre des Essarts reçu, le 6 avril 1336, conseiller lai en la Chambre des comptes de Paris en remplacement de Martin des Essars, reçu en 1315, décédé le 19 novembre 1335, aurait été fils de celui-ci et n'aurait été que le petit-fils de Pierre des Essarts, argentier du Roi en 1320. Il resta en exercice jusqu'au 27 octobre 1345, date à laquelle, ayant été accusé d'une conspiration, il fut arrêté par ordre du Roi. On a suivi dans cette notice le travail du P. Anselme.

jeune de ceux-ci, Philippe des Essarts, fut évêque d'Auxerre. Un des frères de ce prélat, Pierre des Essarts, chevalier, sieur de la Motte, Tilly et Villerval, fut un fort puissant personnage. Il fut grand bouteiller de France en 1410, souverain maître d'hôtel du Roi, grand maître des eaux et forêts et prévôt de Paris. Il rendit en cette dernière qualité à la population parisienne de grands services qui lui valurent le beau surnom de *Père du peuple*. Il fut nommé, par lettres du 21 juillet 1410, président lai en la Chambre des comptes de Paris ; quelques années plus tard il livra la Bastille aux Armagnacs, fut pour ce motif accusé du crime de lèse-majesté et fut décapité aux Halles de Paris le 1<sup>er</sup> juillet 1413. De son mariage avec Marie de Ruilly il n'eut qu'un fils qui mourut sans postérité. Antoine des Essarts, Sgr de Thieux, frère aîné des deux précédents, fut valet tranchant et garde des deniers de l'épargne du Roi. On ignore le nom de sa femme. Sa descendance s'éteignit avec François des Essarts, Sgr de Sautour, gentilhomme de la chambre du Roi, marié à Charlotte de Harlay, tué devant Trèves en 1590. La fille unique de ce gentilhomme, Charlotte, dame de Sautour, puis comtesse de Romorantin, fut la maîtresse du roi Henri IV et en eut une fille naturelle, Jeanne-Baptiste de Bourbon, décédée en 1670, qui fut abbesse de Fontevrault. Elle fut aussi la maîtresse du cardinal de Guise dont elle eut cinq enfants. Elle épousa enfin, en 1630, le maréchal de l'Hôpital et mourut le 8 juillet 1651.

La famille des Essarts qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours ne peut remonter par filiation suivie au delà de Robert des Essarts, chevalier, qui épousa, par contrat passé le 7 janvier 1451 devant Cardin le Vasseur, notaire et receveur du comté d'Aumale, Marguerite de Chefdeville, héritière de la seigneurie de Linières, en Picardie, remariée dans la suite à Jean de Berthen, chevalier. Robert des Essarts eut de cette union, entre autres enfants, deux fils, Cardin et Charles, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Cardin des Essarts, Sgr de Linières, est mentionné dans des actes de 1484 et de 1513. Sa veuve, Claude de Louan, est mentionnée dans un acte de 1531. Leur descendant, François des Essarts, marié en 1625 à Marie de Créqui, fut nommé en 1652 lieutenant général des armées du Roi. Il fut connu le premier sous le titre de marquis de Linières. Il fut père d'Alexandre des Essarts, marquis de Linières, capitaine et gouverneur de Landrecies en 1680. Le petit-fils de celui-ci, Charles des Essarts, marquis de Linières, né en 1707, fut admis en 1721 parmi les pages de la Petite Ecurie du Roi. Cette branche s'éteignit vers l'époque de la Révolution. Deux de ses représentants, le marquis et le comte de Linières furent admis en 1783 et 1786 aux honneurs de la Cour de France.

L'auteur de la branche cadette, Charles des Essarts, écuyer, Cosgr de Linières, fut lieutenant d'Abbeville sous M. de la Gruthuse et capitaine des gardes de celui-ci. Il épousa Jeanne de Cocquerel avec laquelle il acheta, le 22 juin 1485, la terre de Meigneux, près de Poix, tenue en plein hommage de son frère Cardin. Il fut le grand-père de François des Essarts, chevalier, Sgr de Meigneux, Saint-Segret, Hamellet, etc., gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, gouverneur de Montreuil, qui épousa Charlotte de Hamel-Bellenglise, et le bisaïeul de Charles des Essarts, Sgr de Meigneux, gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur d'Etaples et de Montreuil, conseiller d'Etat, décédé en 1617, qui épousa Jeanne de Joigny, dame de Bréquesent, et qui en eut une nombreuse postérité. L'aîné des fils de ce dernier, Charles, Sgr de Meigneux, décédé sans postérité, fut colonel propriétaire d'un régiment de son nom. Deux autres, Jérôme et Hercule-Concino, furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse d'abord, lors de la recherche de 1666, par jugement de Colbert, intendant d'Amiens, puis, le 20 janvier 1698, par jugement de M. Bignon, un des successeurs de Colbert. La famille des Essarts fut aussi maintenue dans sa noblesse le 21 novembre 1670, en raison des biens qu'elle possédait dans l'élection d'Arques, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

Le premier rameau posséda, entre autres biens, la seigneurie de Meigneux. Son auteur, Jérôme des Essarts, chevalier, Sgr du Hamellet, près de Corbie, et de Marley, en Ponthieu, fut cornette de la compagnie de M. de Meigneux, son frère aîné, et épousa en 1631 Françoise Tillette. Leur descendant, André-Joseph, connu sous le titre de comte des Essarts, né à Abbeville en 1743, décédé au château de Francières en 1812, épousa à Arras en 1784 Clémentine des Lyons de Feuchin. André-Edouard, comte des Essarts, né de cette union à Francières en 1790, décédé au même lieu en 1871, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il avait épousé en 1814 M<sup>lle</sup> de Brossard de Saint-Martin du Bosc. Il en eut, outre deux filles, un fils unique, Alban-André, vicomte des Essarts, né en 1817, qui mourut avant lui en 1865 ne laissant de son mariage, en 1844, avec M<sup>lle</sup> de Pons-Rennepont que trois filles mariées dans les familles Baudenet d'Annoux, Arnaud de Saint-Sauveur et Rémy de Campeau.

L'auteur du second rameau, Hercule-Concino des Essarts, Sgr de Brimeux, près de Montreuil, et d'Ambricourt, fut lieutenant de la mestre de camp au régiment de M. de Meigneux, son frère, et maréchal des logis des gens d'armes de la Reine et épousa en 1636 Antoinette de Tiercelin. Sa descendance s'éteignit avec Charles-Amédée

des Essarts, Sgr de Brimeux, d'Ambricourt et de Saleux, qui épousa en 1730 M<sup>lle</sup> de Belleval et qui n'en eut que deux filles, M<sup>mes</sup> de Calonne et d'Imbert.

Quatre représentants de la famille des Essarts furent admis dans l'ordre de Malte en 1531, 1583, 1641 et 1705.

Charles-Marie-Hubert, marquis des Essarts, chevalier, Sgr, à cause de la dame son épouse, de la terre de Maisons-Ponthieu, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. Le comte et le baron des Essarts prirent part cette même année à celles du bailliage de Conches, en Normandie.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice la famille des Essarts a fourni un grand nombre d'officiers de mérite.

Principales alliances : de Créqui 1625, de Rune, du Breil de Pontbriand 1637, de Harlay 1642, le Clerc de Bussy 1808, des Lyons de Feuchin 1784, de Brossard de Saint-Martin du Bosc 1814, de Baynast 1837, de Saint-Pol 1842, de Pons-Rennepont 1844, Baudenet d'Annoux 1881, du Blaisel 1681, de Belleval 1730, de Hamel-Bellenglise 1559, Rémy de Campeau 1892, Arnaud de Saint-Sauveur 1888, de Joigny (Blondel), Tillette 1631, etc.

**ESSARTS (des)**, en Normandie. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe.*

Il a existé en Basse-Normandie une famille DES ESSARTS qui, malgré la ressemblance des armoiries, paraît n'avoir eu aucun rapport avec celle dont il vient d'être parlé.

Les divers représentants de cette famille résidaient dans les sergenteries d'Evrecy et de Creully et dans l'élection de Caen quand ils furent maintenus dans leur noblesse, les 2 et 4 juin 1599, par sentences de M. de Mesmes de Roissy.

Michel et Jacques des Essarts, de la paroisse de Saint-Gabriel, dans l'élection de Caen; Jean des Essarts, de la paroisse d'Engranville, dans l'élection de Bayeux; et Pierre des Essarts, de la paroisse de Saint-Sauveur de Caen, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par jugement du 5 février 1667 de Chamillart, intendant de Caen. D'après ce jugement ils seraient descendus de Paul, fils naturel du sieur Thézart, de la paroisse de la Bazoque, qui aurait pris le nom de la terre des Essarts appartenant à son père et se serait ainsi greffé sur l'ancienne famille des Essarts. MM. des Essarts appelèrent de cette condamnation devant le Conseil d'Etat qui les maintint dans leur noblesse par arrêt du 9 janvier 1669.

N... de Monfiquet, veuve de Pierre des Essarts, écuyer, Sgr et patron de Monfiquet, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Caen),

M. des Essarts prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen.

D'après le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny la famille des Essarts subsistait sous Napoléon III au château de Longueville, près d'Isigny. On trouve que M. Franck-Etienne des Essarts, sous-directeur de la Compagnie *la Confiance*, fils de François et de Rachel-Claire Bertrand-Lhodivière, veuf de M<sup>lle</sup> de Boucherville, s'est remarié en 1901 à Veroix (Calvados) à une demoiselle de Boucherville.

La paroisse des Essarts, aujourd'hui commune de l'arrondissement d'Evreux, fut le berceau d'une puissante famille féodale à laquelle elle donna son nom. Cette famille portait pour armes : *de gueules à un chevron d'or*. Son premier auteur connu, Gilbert des Essarts, chevalier, fut du nombre des seigneurs bannerets qui en 1096 suivirent à la première Croisade Robert, duc de Normandie, et Godefroy de Bouillon. Trois de ses membres furent évêques d'Evreux au xiv<sup>e</sup> siècle. Elle eut pour dernier représentant Jean IV, Sgr des Essarts, qui vivait encore en 1385. L'année suivante la seigneurie des Essarts était devenue la propriété de la sœur de ce gentilhomme, Agnès, mariée vers 1350 à Jean de Lombelon. La famille de Lombelon ne cessa depuis cette époque de porter les armes décrites plus haut qui étaient celles de la famille des Essarts. On a avancé, mais sans preuves à l'appui, qu'elle avait toujours porté ces armes et qu'elle était une branche détachée à une époque inconnue de la famille des seigneurs primitifs des Essarts. Elle conserva la seigneurie des Essarts jusqu'à la Révolution. Elle avait obtenu en 1725 la réunion de cette seigneurie à divers autres domaines et son érection en marquisat des Essarts-Avrilly.

Une famille des Essarts, éteinte au xv<sup>e</sup> siècle, possédait la seigneurie d'Ambleville, dans le Vexin normand. Elle portait pour armes : *d'azur à une bande d'argent, coticée de même*.

**ESSAUTIER, ou EYSSAUTIER, (d').** Voyez : EYSSAUTIER (d').

**ESSENAULT (de Castelnaud d').** Voyez : CASTELNAU D'ESSENAULT ET D'AUROS (DE).

**ESSERTENNE (Duval d').** Voyez : DUVAL D'ESSERTENNE.

**ESSLING (Masséna d').** Voyez : MASSÉNA D'ESSLING ET DE RIVOLI.

**EST-ANGE** (Chaix d'). Voyez : CHAIX D'EST-ANGE.

**ESTAINTOT** (Langlois d'). Voyez : LANGLOIS D'ESTAINTOT.

**ESTAIS** (Tenaille d'). Voyez : TENAILLE D'ESTAIS.

**ESTAMPES** (d'Astaing d'). Voyez : ASTAING D'ESTAMPES (d').

**ESTAMPES** (d') Armes : *d'azur a deux girones d'or appointés en chevron; au chef d'argent chargé de trois couronnes de gueules.* — Couronne : *ducale.* — Devise : *VIRTUS NON PRIMA CORONAT.*

La maison d'ESTAMPES occupe depuis le xv<sup>e</sup> siècle un rang particulièrement brillant dans la noblesse française.

Elle est originaire du Berry et n'a aucun rapport avec celle des anciens seigneurs de la ville d'Etampes, en Hurepoix. On sait qu'en 1536 cette ville fut érigée en duché, par lettres du roi François I<sup>er</sup>, en faveur de Jean de Brosse, mari de la belle Anne de Pisseleu.

On trouvera des généalogies de la maison d'Estampes actuellement existante dans les ouvrages du Père Anselme, de la Chesnaye des Bois, de la Thaumassière, etc. Le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de la filiation dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1892. On trouvera, enfin, l'état présent dans le *Rex* de 1914.

Jean d'Estampes (alias Jean de Bas, dit d'Estampes), auquel remonte la filiation, était dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle garde des bijoux d'or et d'argent de Jean de France, duc de Berry. Il fonda un anniversaire dans l'église de Saint-Ursin, à Bourges. Il eut de Guillette Duplessis deux fils : 1<sup>o</sup> Robert, dont il va être parlé ; 2<sup>o</sup> Jean, conseiller du duc de Berry, qui fut anobli par lettres du 11 juillet 1460 et qui n'eut qu'une fille nommée Perrette. Robert d'Estampes, Sgr de Salbris, des Roches, etc., fut élevé auprès de Jean de France, duc de Berry. Il jouit d'un grand crédit auprès de ce prince qui le nomma successivement son valet de chambre, garde de ses bijoux, capitaine de sa grosse tour de Bourges et enfin, en 1416, un de ses exécuteurs testamentaires. Il fut anobli par lettres patentes du 4 décembre 1392. Il avait épousé Jacqueline Rolland, fils d'un médecin du duc de Berry. Il en eut cinq fils qui eurent de brillantes destinées : 1<sup>o</sup> Jean, évêque de Carcassonne, décédé en 1455 ; 2<sup>o</sup> autre Jean, évêque de Nevers, décédé en 1461 ; 3<sup>o</sup> Guillaume, successivement évêque de Montauban, en 1452, et de Condom, en 1455 ; 4<sup>o</sup> Robert II, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 5<sup>o</sup> Jean, maître d'hôtel du roi Louis XI, dont la descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petite-fille, Louise d'Estampes, dame des Roches et de la Ferté, mariée succes-

sivement à François de Genouillac, dit de Gourdon, Sgr d'Acier, et à Jacques de Menou, Sgr de Boussay, et décédée sans postérité en 1575. Robert II d'Estampes acquit avec ses frères le 28 avril 1451, pour le prix de 12.000 livres, de Jean de Chalon, bâtard de Tonnerre, le domaine considérable de Valençay, en Berry. Il possédait aussi les seigneuries de Salbris et de la Ferté-Imbault. Il fut conseiller et chambellan du roi Charles VIII et maréchal et sénéchal du Bourbonnais. Il s'apparenta brillamment par le mariage qu'il contracta en 1438 avec Marguerite de Beauvilliers, dame d'Autry-les-Vierzon, et eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 4 septembre 1477. Son fils, Robert III d'Estampes, fut après lui maréchal et sénéchal du Bourbonnais. Il laissa lui-même trois fils : 1° Jean, qui fut l'auteur de la branche aînée ; 2° Louis, qui fut l'auteur de la branche cadette ; 3° Robert, qui épousa Claude Cléret, dame d'Autry, et dont la descendance, maintenue dans sa noblesse en 1669 par jugement de M. Lambert d'Herbigny, intendant de Bourges, s'éteignit en la personne de Blanche d'Estampes, dame d'Autry, mariée en 1682 à Alexandre-Germain Courtin, Sgr de Tierville et de Saunay.

La branche aînée s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, Jean d'Estampes, Sgr de la Ferté-Imbault, de Salbris, de Soesmes, etc., épousa, le 13 février 1499, Blanche de Sains. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Louis, Sgr des mêmes domaines, qui épousa en 1525 Edmée le Rotier, dame de Villefarreau et du Mont-Saint-Sulpice, et qui continua la lignée ; 2° Robert, qui fut l'auteur du rameau des seigneurs de la Motte-les-Ennordres, éteint après quelques générations. Claude d'Estampes, Sgr des mêmes domaines, fils de Louis, l'aîné de ces deux frères, épousa, le 7 mai 1579, Jeanne de Hautemer, héritière de l'importante terre de Mauny, située à trois lieues de Rouen, dans l'élection de Pontaudemer, qui fut pendant longtemps la principale résidence de ses descendants. Il fut père de Jacques d'Estampes, né en 1590, décédé au château de Mauny le 20 mai 1668, qui fut un des plus brillants généraux de son temps, qui se signala particulièrement à la bataille de Lens et qui obtint, le 5 janvier 1651, le bâton de maréchal de France. Le maréchal d'Estampes se qualifiait dans les dernières années de sa vie marquis de la Ferté-Imbault et de Mauny, Sgr de Salbris, etc. Il avait épousé en 1610 une fille de Charles de Choiseul, marquis de Praslin, maréchal de France. Deux de ses arrière-petits-fils, Roger d'Estampes, marquis de Mauny, né en 1679, et Philippe-Charles, connu sous le titre de comte d'Estampes, né en 1685, furent les auteurs de deux rameaux.



Louis-Omer d'Estampes, marquis de Mauny, né en 1734, petit-fils de Roger et chef du premier rameau, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Pontaudemer, fut nommé sous la Restauration lieutenant général des armées du Roi et grand-croix de Saint-Louis et mourut en 1815. Il avait épousé successivement en 1755 M<sup>lle</sup> de Fouilleuse, fille du marquis de Flavacourt, et en 1762 M<sup>lle</sup> Joly de Fleury. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, tous deux nés du second lit : 1° Louis-Omer, marquis d'Estampes, né en 1763, maréchal de camp, décédé en 1833, qui épousa en 1787 M<sup>lle</sup> Rouillé du Coudray et dont la descendance masculine n'est plus représentée que par son arrière-petit-fils, Robert, marquis d'Estampes, né en 1858, conseiller général du Gard, marié en 1896 à M<sup>lle</sup> de Pins ; 2° Armand, comte d'Estampes, né en 1778, chevalier de Malte, décédé en 1853, qui épousa en 1803 Marie-Anne Bours. Le comte Armand d'Estampes laissa lui-même deux fils : 1° Edgar, comte d'Estampes, dont le petit-fils, le comte Arnaud d'Estampes, a épousé en 1898 M<sup>lle</sup> de Gourjault et en a eu un fils ; 2° François-Hector, comte d'Estampes, né en 1805, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1852 à M<sup>lle</sup> de Sainte-Marie d'Agneaux, décédé en 1880, qui a laissé une nombreuse postérité.

L'auteur du second rameau, Philippe-Charles, comte d'Estampes, brigadier des armées du Roi en 1719, décédé en 1737, eut deux fils qui moururent sans postérité masculine. L'aîné de ces fils, Philippe-Charles d'Estampes, connu sous le titre de marquis de la Ferté-Imbault, décédé en 1737, avait épousé en 1731 M<sup>lle</sup> Geoffrin, fille unique d'un secrétaire du Roi, dont il n'eut qu'une fille morte jeune. On sait que le salon de M<sup>me</sup> Geoffrin et de sa fille, la marquise de la Ferté-Imbault, fut un des plus brillants du xviii<sup>e</sup> siècle.

La branche cadette, aujourd'hui éteinte, eut en partage la seigneurie de Valençay où elle fit construire au xvi<sup>e</sup> siècle un magnifique château. Son auteur, Louis d'Estampes, Sgr de Valençay, épousa en 1512 Marie Hurault de Cheverny ; il fut plus tard gouverneur de Blois et chevalier de l'Ordre du Roi. Il fut père de Jacques d'Estampes, Sgr de Valençay, né en 1518, député de la noblesse du Berry aux États d'Orléans en 1560, et grand-père de Jean d'Estampes, Sgr de Valençay, chevalier de l'Ordre du Roi, conseiller d'État en 1594, décédé en 1620. Ce dernier laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Jacques d'Estampes, connu sous le titre de marquis de Valençay, né en 1579, chevalier des Ordres du Roi en 1619, grand maréchal-des-logis de sa maison, gouverneur de Montpellier, puis de Calais, décédé en 1639, qui épousa Louise Blondel de Joigny, fille du seigneur de Bellebrune, et qui continua la lignée ;

2° Léonor d'Estampes-Valençay, évêque de Chartres en 1620, archevêque de Reims en 1641, décédé en 1651 ; 3° Achille d'Estampes-Valençay, né en 1593, chevalier de Malte, maréchal de camp, général des galères de la Religion, général des armées du Saint-Siège, nommé cardinal en 1643, décédé en 1646 ; 4° Jean d'Estampes-Valençay, président au Grand-Conseil, ambassadeur en Hollande, décédé en 1631, qui n'eut que des filles. Il eut aussi plusieurs filles dont l'aînée épousa Louis de la Châtre, baron de la Maisonfort, maréchal de France. Henri d'Estampes-Valençay, né en 1603, le plus jeune des fils de Jacques d'Estampes, marquis de Valençay, fut chevalier de Malte et fut nommé ambassadeur de son Ordre à Rome et à Venise ; il fut plus tard nommé par le roi Louis XIII commandant général de l'armée navale et ambassadeur extraordinaire à Rome et devint, enfin, en 1670 grand-prieur de France. Le grand-prieur de Valençay allait être nommé grand-maître de son Ordre quand il mourut subitement à Malte en 1678. Son frère aîné, Dominique d'Estampes, marquis de Valençay, décédé en 1691, avait épousé en 1641 Marie-Louise de Montmorency de Bouteville. Il en eut trois fils : 1° Henri-Dominique d'Estampes, marquis de Valençay, décédé en 1682, dont les deux fils moururent prématurément en 1700 sans avoir été mariés ; 2° Henri d'Estampes, connu sous le titre de comte de Valençay, décédé en 1711, dont la fille mourut en 1728 sans avoir eu d'enfants du mariage qu'elle avait contracté l'année précédente avec Louis-Roger d'Estampes, marquis de Mauny, chef de la branche aînée ; 3° Jean-Hippolyte d'Estampes, connu sous le titre de marquis de Bellebrune, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, mort en Bohême en 1742 à l'âge de 23 ans.

La terre de Valençay fut vendue en 1745, pour le prix de 400.000 livres, à la famille Chaumont de la Millière qui la revendit en 1766, pour le prix de 620.000 livres, à la famille Legendre de Luçay. Elle fut acquise en 1805 par M. de Talleyrand, plus tard prince de Bénévent, à la famille duquel elle appartient encore. Elle servit de résidence pendant six ans à la Famille Royale d'Espagne exilée. On sait qu'en 1829 Napoléon-Louis de Talleyrand-Périgord fut autorisé par le roi Charles X, à l'occasion de son mariage avec Alix de Montmorency, à prendre le titre de duc de Valençay, aujourd'hui porté par un de ses petits-fils.

La maison d'Estampes a fourni, entre autres illustrations, un cardinal, un maréchal de France, un archevêque duc de Reims, des évêques, un grand-prieur de France, des officiers généraux, des ambassadeurs, deux amiraux et généraux des galères de l'Ordre

de Saint-Jean de Jérusalem, des chevaliers des Ordres du Roi, etc. Plusieurs de ses membres ont péri sur différents champs de bataille.

Le comte d'Estampes fut admis aux honneurs de la Cour le 1<sup>er</sup> décembre 1784.

Principales alliances : de Genouillac de Gourdon, de Menou 1544, de Beauvilliers 1438, Cléret, Odart (?), du Lac, de Régnier de Guerchy, de l'Enfernat, de Hautemer de Mauny 1579, du Faur de Pibrac, d'Anlezy, de Choiseul-Praslin 1610, Brulart de Sillery 1641, de Toustain, de Fiennes, de Becdelièvre de Cany, de Fouilleuse de Flavacourt, Joly de Fleury 1762, du Plessis-Chatillon 1709, le Conte de Nonant 1748, Geoffrin 1731, de Bourdeille 1773, le Viconte de Blangy 1784, Leduc de Lillers 1789, de Coriolis d'Espinouse, Rouillé du Coudray 1787, Huchet de la Bédoyère 1809, Cholier de Cibeins 1817, de Sainte-Marie d'Agneaux 1820, 1852, de Thiard de Bissy 1824, de la Briffe 1881, de Vassinac d'Imécourt 1878, de Galard 1883, d'Agoult 1891, de Pins 1896, de Croismare, Achard de Bonvouloir 1861, de Gourjault 1898, de Reviers de Mauny 1902, Hurault de Cheverny 1512, de Hallencourt de Dromesnil, de Belleforière, de Béthune, de Goth de Rouillac, de Blondel de Joigny, de la Châtre, Gouffier de Thoisy, de Monchy d'Hocquincourt, de Montmorency 1641, de Chavagnac, Amelot de Chaillou 1715, etc.

## ESTANCELIN.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue à Dieppe, dans le pays de Caux.

Guillemin ESTANCELIN était, dès 1458, verrier-peintre à Dieppe. Michel Estancelin, bourgeois de Dieppe, se distingua parmi les Catholiques pendant les troubles de la Ligue ; il écrivit un journal sur les événements qui se passèrent à Dieppe à cette époque. Paul Estancelin était échevin de Dieppe en 1674.

Jean-Nicolas-Claude-Joseph Estancelin, Sgr de Saint-Sulpice-sur-Yères, était dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle fourrier ordinaire des logis du Roi et lieutenant général des eaux et forêts des comté et pairie d'Eu ; il se qualifiait écuyer, probablement en raison de ses fonctions. Il épousa d'abord M<sup>lle</sup> de Vaudricourt, puis à Rouen en 1768 M<sup>lle</sup> de Caqueray de Fontenelle. Son fils, Louis Estancelin, né à Eu en 1777, décédé dans la même ville en 1858, fut pendant de longues années chargé d'administrer les biens considérables que la maison d'Orléans possédait à Eu. Il fut de 1830 à 1846 député de l'arrondissement d'Abbeville. Son neveu, Louis-Alexandre Estancelin, né à Eu en 1823, député de la Seine-Inférieure en 1849, puis en 1869, décédé en 1906, a été une des personnalités les plus en vue

du parti orléaniste. Il n'a laissé qu'une fille, la comtesse de Clercy.

On trouve que Jeanne de Vaux, veuve de Michel Estancelin, marchand bourgeois de Paris, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : de *gueules à deux lettres M et L entrelacées en chiffre*.

**ESTANG (Dubois de l')**. Voyez : DUBOIS DE L'ESTANG.

**ESTANG (de Murat de l')**. Voyez : MURAT DE L'ESTANG (DE).

**ESTANG (Jahan de l')**. Voyez : JAHAN DE L'ESTANG.

**ESTANG (de Bastard d')**. Voyez : BASTARD D'ESTANG, DE SAINT-DENIS ET DE LA FITTE (DE).

**ESTANG du RUSQUEC (de l')**, en Bretagne. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à une coquille de gueules, qui est de l'Estang ; aux 2 et 3 losangé d'argent et de sable, qui est du Rusquec*.

La famille DE L'ESTANG, OU DE LESTANG, en breton DU STANG, DU RUSQUEC appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Bretagne.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896 et dans les ouvrages que MM. Potier de Courcy, Kerviler, de l'Estourbeillon et de la Messelière ont consacrés à la noblesse de Bretagne.

La famille de l'Estang a eu pour berceau une seigneurie de l'Estang, ou du Stang, qu'elle a possédée sur le territoire de la paroisse de Plougar, au diocèse de Léon.

Elle figura de 1426 à 1534 aux réformations et montres de la noblesse de ce diocèse et fut maintenue dans sa noblesse d'extraction le 18 juillet 1669, sur preuves de huit générations, par arrêt de la Chambre de réformation.

Kerviler mentionne un Jean de l'Estang, vivant en 1418, qui prêta serment de fidélité en 1437. Salomon de l'Estang, auquel le jugement de maintenue de 1669 fait remonter la filiation, était en 1420 homme d'armes de la retenue de l'amiral Jean de Penhouet pour le recouvrement de la personne du Duc. Il avait épousé Marie de Kerhoent. Il en eut un fils, Jean de l'Estang, ou du Stang, qui épousa Marguerite de Parcevaux. La descendance de celui-ci se partagea en deux branches principales dont l'aînée se fonda vers 1635 dans la famille de Launay. Le chef de la branche cadette, Prigent de l'Estang, fils de Guyon et d'Isabeau de Kergoet et petit-fils de Jean et de Marguerite de Parcevaux, mentionnés plus haut, épousa

en 1474 Méance du Rusquec, dernière représentante d'une vieille famille noble dont il releva le nom et les armes. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Guillaume, qui continua la lignée, et Paul, dont la descendance s'éteignit vers 1700 dans la famille de May.

Jean-François-Mathurin de l'Estang, Sgr du Rusquec, né au Rusquec en 1742, marié à Saint-Pol-de-Léon en 1772 à Marie-Gabrielle Huon de Lesguern, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux. Il émigra plus tard et mourut le 8 juillet 1792 dans les environs de Cologne, en Allemagne. Il fut connu le premier sous le titre de comte qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Son petit-fils, François-Louis de l'Estang, comte du Rusquec, né en 1818, marié en 1843 à M<sup>lle</sup> de Forsanz, décédé en 1902, fut longtemps conseiller général du Finistère. Il eut trois fils qui ont laissé tous trois postérité masculine. L'aîné de ces fils, Hilarion, comte de l'Estang du Rusquec, né en 1848, zouave pontifical, marié en 1877 à M<sup>lle</sup> Hervé de Penhoat, décédé à Quimper en 1907, fut également conseiller général du Finistère. Il a laissé deux fils dont l'aîné René, avocat à Quimper, a épousé en 1905 M<sup>lle</sup> Gorin de Pousay.

La famille de l'Estang du Rusquec a fourni des officiers.

Elle avait reconnu en 1724 une famille de l'Estang de Fins, rapportée à la suite, comme ayant eu dans un passé éloigné une origine commune avec elle. Mais on sait combien on doit attacher peu d'importance aux reconnaissances de ce genre qui ne sont généralement basées que sur la courtoisie.

Principales alliances : de Kergoet, du Rusquec, de Launay, de Parcevaux, du Chastel, de Penfétenyo 1715, le Borgne de Keruzoret 1639, du Dresnay 1734, de Trédern 1758, Huon 1772, Hervé de Penhoat 1805, 1877, de Kerguisiau de Kervasdoué 1809, le Gonidec de Kerhalic 1821, Thépault du Breignou, du Beaudiez 1816, de Kermoysan 1866, Audren de Kerdrel 1885, 1888, de Forsanz 1843, Hersart de la Villemarqué 1882, de Kermenguy 1913, etc.

Il a existé dans la noblesse de Bretagne plusieurs familles de l'Estang, aujourd'hui éteintes, qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé. L'une de ces familles, originaire de Plougoulm, au pays de Léon, portait pour armes : *d'azur à deux carpes d'argent posées en fasce* ; elle s'éteignit au xvi<sup>e</sup> siècle. Une famille d'Estang-Hingant, ou de Stang-Hingant, originaire de Meslan, au diocèse de Vannes, portait pour armes : *de gueules au sautoir d'argent*. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction en 1669 sur preuves de neuf générations. D'une de ces familles descendent, d'après la tradition, des familles de l'Estang, ou de Lestang, rapportées plus bas.

qui sont honorablement connues depuis la fin du xiv<sup>e</sup> siècle dans la noblesse du Poitou et de l'Angoumois.

**ESTANG, ou LESTANG, de FINS (de l')**, en Berry. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent posées deux en chef et une sous le chevron, cette dernière soutenue de deux cœurs de même appointés au bas de l'écu.*

La famille DE L'ESTANG, ou mieux DE LESTANG, DE FINS est fort anciennement connue à Issoudun, en Berry.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie au mot Lestang (de). On trouvera dans les *Dossiers bleus*, au mot Estang (de l'), les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1727 pour être admis dans l'Ordre de Saint-Lazare.

La famille de l'Estang de Fins croit être venue autrefois de Bretagne se fixer en Berry et avoir eu dans un passé éloigné une origine commune avec la famille de l'Estang du Rusquec à laquelle a été consacrée la précédente notice. Par déclaration signée du 19 août 1724, Ambroise de l'Estang, Sgr du Rusquec, reconnut que MM. de l'Estang de Montaboulin étaient, par une tradition suivie, de la même souche que les seigneurs du Rusquec, qu'il avait connaissance qu'un Guillaume de Lestang, écuyer, avait suivi le parti de Charles de Blois contre Jean de Montfort, qu'après la mort de Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray, en 1364, Ambroise de l'Estang avait dû quitter la Bretagne, avait été nommé capitaine et gouverneur du Dorat, dans la Marche, par Jeanne de Bretagne, veuve de Charles de Blois, et avait été l'auteur commun de trois branches fixées en Poitou, en Berry et en Provence. On sait combien peu de valeur ont en matière généalogique les reconnaissances de parenté de ce genre.

Jacques de l'Estang, auquel seulement remonte la filiation suivie, fit, le 12 novembre 1613, un testament dans lequel il cita sa femme, Françoise Pennier, et ses enfants. D'après la Chesnaye des Bois, dont le travail n'est accompagné d'aucune preuve, ni même d'aucune date, il aurait été fils de Guillaume de l'Estang, écuyer, sieur de Montaboulin et de Pondeau, et de Jeanne Baujard et petit-fils de Pierre de l'Estang, écuyer, sieur de Borderousse, né en Bretagne. Son fils, Pierre de Lestang, sieur de Montaboulin, écuyer, demeurant à Issoudun, épousa, le 20 novembre 1610, Jacqueline Perrotin, fille d'un avocat au siège royal de cette ville. Il fut père de Jacques de l'Estang, sieur de Montaboulin, du Tremble, de Rochepeau et de Beauregard, marié le 12 juin 1637 à honnête fille Jacqueline Mayet, fille d'un avocat, qui fut nommé le 24 avril 1650 procureur du Roi au siège royal des prévôté, eaux et forêts du bailliage d'Issoudun.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, Jacques de l'Estang fit, le 13 février 1667, la déclaration qu'il n'avait jamais pris la qualification d'écuyer. Il laissa entre autres enfants, deux fils, Pierre, sieur de Montaboulin, et François, sieur de Rochepeau, qui furent les auteurs de deux branches.

Pierre de l'Estang, sieur de Montaboulin, avocat en Parlement, épousa, le 31 janvier 1669, Marie Augier; il fut élu échevin de Bourges en 1678, fut nommé en 1683 procureur du Roi au siège royal d'Issoudun et obtint des lettres d'honneur le 16 juin 1710. Son fils, François-Joseph de Lestang, sieur de Montaboulin, né en 1684, procureur du Roi au siège royal d'Issoudun, se fit décharger du droit de franc-fief, après avoir justifié une filiation noble depuis 1610, d'abord, le 8 septembre 1726, par arrêt du Conseil d'État, puis, le 19 février 1727, par ordonnance de M. Barberie de Saint-Contest, intendant du Berry. Il épousa en 1709 Anne Courtin et en eut trois fils qui n'eurent pas de postérité masculine. L'un de ces fils, François, né en 1717, fut déchargé comme noble du droit de franc-fief par jugement du 25 mars 1740 de l'intendant de la province.

L'auteur de la seconde branche, François de l'Estang, sieur de Rochepeau, né en 1650, épousa en 1687 Anne Péarron, fille d'un conseiller au grenier à sel d'Issoudun. Un de ses fils, Pierre de l'Estang, né à Issoudun en 1691, fit en 1727 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Un autre, Jean de l'Estang, écuyer, lieutenant particulier et criminel aux bailliage et siège présidial d'Issoudun, épousa en 1723 Élisabeth Leroy. Il en eut trois fils dont l'aîné, René de l'Estang, sieur de Rochepeau, né en 1725, fut nommé en 1747 procureur du Roi au siège présidial d'Issoudun. Cette branche acquit en 1770 la terre de Fins qu'elle a conservée jusqu'à nos jours dans le département de l'Indre. Deux de ses représentants, MM. de Létang de Fins, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Issoudun. Son chef est connu sous le titre de baron de Lestang de Fins.

M. de Lestang de Fins, marié en 1872 à M<sup>lle</sup> de Longuerue, a été longtemps conseiller général de l'Indre.

Principales alliances : de la Châtre 1696, Galand de Longuerue 1872, de Châteauneuf-Randon 1815, etc.

**ESTANG, ou LESTANG, de RINGÈRE (de l')** en Poitou. Armes : *d'argent à sept fusées de gueules, posées 4 et 3.*

Il a existé dans l'ouest de la France plusieurs familles DE L'ESTANG, ou DE LESTANG, qui étaient de noblesse ancienne. Ces diverses familles portaient exactement les mêmes armoiries, celles qui sont décrites

en tête de cet article. Elles étaient donc vraisemblablement autant de branches séparées d'une même souche à une époque qui n'a encore pu être déterminée, mais qui est antérieure au milieu du xv<sup>e</sup> siècle. D'après la tradition elles étaient originaires de la Bretagne où, comme on l'a vu plus haut, il a existé au moyen âge plusieurs familles nobles de leur nom.

Deux d'entre elles, fixées l'une en Poitou, l'autre en Limousin et en Angoumois, se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Pour plus de clarté il sera consacré un article spécial à chacune de ces deux familles.

MM. Beauchet-Filleau et de Chergé ont donné, dans la première édition de leur *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, une généalogie de la famille poitevine de l'Estang, ou de Lestang, qui donne lieu à la présente notice. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin un tableau généalogique de cette famille.

MM. Beauchet-Filleau et de Chergé mentionnent Gaude de Lestang, épouse de Louis Chenin, qui rendit aveu, le 12 juillet 1441, de son fief de l'Estang ; Guillaume de l'Estang, écuyer, qui en 1466 donna sa démission de sa charge de capitaine de Cuhon qu'il tenait du chapitre Saint-Hilaire de Poitiers ; et Étienne et François de l'Estang qui servaient au ban de 1467 comme brigandiniers du seigneur de Bressuire.

La filiation suivie remonte au 11 février 1448, date à laquelle Héliot de Lestang, écuyer, Sgr de Ry, près de Mirebeau, fit le partage des biens de sa mère, Perrette de Ry. Ce gentilhomme avait épousé à une date inconnue Perrette Foucher. Il en eut plusieurs enfants qui partagèrent la succession de leurs parents par acte du 14 février 1465. L'aîné de ses fils, Bertrand de l'Estang, Sgr de Ry, épousa le 1<sup>er</sup> mai 1468 Robine Boisseau et continua la lignée. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Jean de l'Estang, écuyer, Sgr de Ry, Furigny, etc., marié le 5 août 1554, eut, entre autres enfants, trois fils, François, Louis et Gédéon, qui partagèrent sa succession par acte du 2 octobre 1596 et qui furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée, issue de François, posséda, entre autres biens les seigneuries de Ry et de la Limandière. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 9 juillet 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et, le 28 janvier de la même année, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Elle s'éteignit avec Marie-Victoire de l'Estang de la Limandière, mariée en 1765 à Henri-François Green de Saint-Marsault.

La deuxième branche, issue de Louis, posséda, entre autres biens, la seigneurie de Villaines et s'éteignit dans la seconde moitié du



xvii<sup>e</sup> siècle. Elle avait été maintenue dans sa noblesse en 1667, avec la branche aînée, par jugement de Voisin de la Noiraye.

L'auteur de la troisième branche, aujourd'hui seule existante, Gédéon de l'Estang, Sgr de Furigny, épousa en 1598 Marie de Lauvergnat. Son petit-fils, René de l'Estang, Sgr de Furigny, marié en 1664 à Marie de Chasteigner, fut maintenu dans sa noblesse, le 19 septembre 1667, par jugement de M. de Barentin, puis, le 3 avril 1715, par jugement de M. Quentin de Richebourg, un des successeurs de M. de Barentin. Il fut le bisaïeul d'Isaac-Charles de Lestang, Sgr de Ringère, marié en 1776 à Charlotte de la Broue de Vareilles, décédé en 1788, et le trisaïeul de François-Charles de l'Estang de Ringère, marié vers 1810 à M<sup>lle</sup> du Chaffault, décédée en 1869, de qui descendent les représentants actuels.

René-Paul de Lestang de Ringère, chevalier, Sgr de Furigny, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers tant en son nom que comme curateur des biens d'Isaac-Charles de Lestang, en son vivant seigneur de Ringère.

La famille de Lestang de Ringère a fourni des officiers, un chevalier de Malte en 1581 (Jacques de l'Estang du Breuil), etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Marconnay 1630, de Villedon 1595, de Poix, de Pons, de Péréfixe, de Montléon, du Vergier, de Ferrières, Frétard, de Chouppes, Gouffier de Caravas, Green de Saint-Marsault 1765, de Marsay, de Couhé, de Menou, de Gourjault, de Chasteigner 1664, de Chantreau 1730, Chabot, de l'Espinay de la Roche, de la Broue de Vareilles, du Chaffault, de Guerry de Beauregard, le François des Courtis de Montchal, etc.

**ESTANG, ou LESTANG, (de l') et de LESTANG d'HUST,** en Angoumois et en Limousin. Armes : *d'argent à sept fusées de gueules, 4 et 3.*

La famille DE L'ESTANG, aujourd'hui DE LESTANG, qui donne lieu à cette notice appartient à l'ancienne noblesse de l'Angoumois. Elle a eu vraisemblablement dans un passé très éloigné une origine commune avec la famille poitevine de l'Estang de Ringère dont il a été parlé dans la précédente notice et qui a toujours porté exactement les mêmes armoiries. D'après une très ancienne tradition les deux familles auraient eu pour berceau la Bretagne. On a pu voir dans la notice consacrée à la famille de l'Estang du Rusquec qu'il avait existé au moyen âge dans la noblesse de cette province un certain nombre de familles de l'Estang, ou du Stang.

On trouvera des articles assez sommaires sur la famille de Lestang, de l'Angoumois, dans la première édition du *Dictionnaire*

*historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans le *Nobiliaire de Limousin* de Nadaud. Borel d'Hauterive en a donné dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1879 une généalogie qui contient de graves erreurs. La présente notice a été faite d'après un tableau généalogique très complet qui est conservé dans les manuscrits de Chérin.

Ce travail fait remonter la filiation à Guillaume de l'Estang, ci-devant appelé de Lartige, qui fit une donation, le 1<sup>er</sup> février 1396, comme procureur de sa femme, demoiselle Marguerite de Nabinaud, fille d'Annet de Bouffier. Ce même Guillaume de l'Estang, varlet, Sgr de Lartige, rendit hommage, le 6 novembre 1412, au seigneur de la Rochefoucauld ; il rendit encore hommage, le 10 juin 1426, pour sa seigneurie de Rulles. Son fils, noble homme Fouquet de l'Estang, Sgr de Nabinaud et de Rulles, mentionné dans des actes de 1473, épousa demoiselle Marie de Montour par contrat du 2 juin 1458. Il fut père de noble Jean de l'Estang, écuyer, Sgr de Nabinaud, qui épousa, le 10 août 1525, demoiselle Françoise Estève, fille du seigneur de la Rigaudie, et qui fit son testament avec elle, le 19 mars 1545, devant notaires à Saint-Yrieix, et grand-père de Merlin de l'Estang, écuyer, demeurant au repaire de l'Estang, dans la paroisse de Nabinaud, qui épousa, le 19 novembre 1553, Adrienne Saulnier. Le fils de ce dernier, François de l'Estang, écuyer, Sgr dudit lieu, marié, le 13 juin 1578, à Catherine de la Porte, fille du seigneur de Fleurat, obtint, le 6 février 1599, des commissaires du Roi en l'élection d'Angoulême acte de la représentation des titres justificatifs de sa noblesse ; il fit son testament à l'Estang le 4 mai 1604. Son arrière-petit-fils, Louis de l'Estang, écuyer, Sgr dudit lieu, dans l'élection d'Angoulême, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, puis, le 13 août 1704, par jugement de M. Rouillé de Fontaine, un des successeurs de M. d'Aguesseau. Il fut aussi maintenu dans sa noblesse le 5 mai 1699, sur preuves remontant à 1496, par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers, en raison des biens qu'il possédait dans l'élection de Niort. Il épousa d'abord à Angoulême, le 7 mai 1661, Marguerite de Raymond, puis se remaria en 1663 à Suzanne Saulnier et assista en 1688 au mariage de son fils, Nicolas de l'Estang, Sgr du Vivier. Celui-ci épousa d'abord Anne-Marguerite de Chasteigner par contrat passé le 29 juin 1688 devant notaires au duché-pairie de la Meilleraye, à Parthenay, puis Marguerite de Salignat, veuve de Pierre du Puy, sieur de la Férandrie. Messire Pierre de l'Estang, chevalier, né de la première union, commanda la noblesse de l'Angoumois. Il avait épousé au lieu noble du Vivier, le

24 février 1716, Jacqueline du Puy, fille de sa belle-mère. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Jean-René de l'Estang, chevalier, Sgr du Vivier, qui épousa, le 26 mai 1741, Marie-Anne de l'Estang, héritière des seigneuries de Rulle et de Sigogne, et dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, mariée en 1803 à Joseph-Simon de Curzay de Boisroche ; 2<sup>o</sup> François de Lestang, né en 1733, qui épousa en 1758 Marie-Suzanne de Chevreuse et dont le fils, Jean, né en 1768, marié en 1807 à Marthe-Madeleine Frottier, fut l'aïeul des représentants actuels. L'ainé des deux fils de ce dernier, Jean-Théodore de Lestang, né en 1811, receveur des domaines, épousa en 1838 M<sup>lle</sup> de la Broue de Vareilles, héritière (?) des titres de comte d'Hust et du Saint-Empire romain. Il a été père de Gabriel de Lestang, comte d'Hust et du Saint-Empire, né en 1854, qui a épousé en 1879 M<sup>lle</sup> de Cosnac et qui a continué la lignée.

Il a existé au xvii<sup>e</sup> siècle dans la généralité de Limoges deux branches de la famille de l'Estang dont le point de jonction avec la souche n'est point connu. On trouvera dans les manuscrits de Chérin des tableaux généalogiques de ces deux branches.

L'une de ces deux branches remontait par filiation à un Henri de l'Estang, marié à Perrette Corgnol, qui rendit hommage le 13 juin 1496. Son chef, René de l'Estang, écuyer, Sgr du Vivier, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. C'est par erreur que Borel d'Hauterive a fait de ce gentilhomme le père de Nicolas de l'Estang, Sgr du Vivier, marié en 1688 à Anne-Marguerite de Chasteigner, dont descendent les représentants actuels. René de l'Estang épousa d'abord Marguerite de Raymond, puis, le 17 avril 1688, Hélène le Cocq et fut père de Jean de l'Estang qui épousa en 1722 Marie Vidaud. Le fils de celui-ci, Jean-Charles-César de l'Estang, né à Saint-Gervais en 1733, marié le 21 juin 1758 à Anne-Julie de Couvidon, fit des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, d'abord en 1770 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Julie, puis, en 1773, pour obtenir l'admission parmi les pages du comte d'Artois de son fils, Jean-Charles-César, né en 1760. Cette branche paraît être aujourd'hui éteinte.

L'autre branche remontait par filiation à Jean de l'Estang, écuyer, Sgr de Rulles, qui épousa Marguerite de la Madeleine par contrat passé à Cognac le 3 janvier 1510 et dont le fils, Jean II de l'Estang, Sgr de Rulles, épousa le 23 décembre 1530 Anne de Barbeziers. Jean II de l'Estang fut le trisaïeul de François de l'Estang, Sgr de Rulles et de Sigogne, marié le 14 décembre 1666 à Anne de Couvidon, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 13 août 1667, par jugement de l'intendant d'Aguesseau. François eut une fille, Angélique, qui fut

présentée à Saint-Cyr en 1687, et un fils, François, Sgr de Rulles et de Sigogne, marié d'abord en 1688 à Marie-Anne de Garros, puis à Suzanne-Marie Lesné, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 31 janvier 1699, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. Cette branche paraît avoir eu pour dernier représentant François de l'Estang, Sgr de Rulles et de Sigogne, qui épousa Anne Thévenin et dont la fille, Marie-Anne, dame de Rulles et de Sigogne, épousa en 1741 Jean-René de Lestang, Sgr du Vivier, chef de la branche existante.

La famille de l'Estang a fourni des officiers.

Principales alliances : de la Porte, de Chasteigner, de Magne 1776, de Curzay, de Chevreuse 1758, Desmier de Chenon 1871, de la Broue de Vareilles 1838, de Cosnac, Prévost-Sansac de Traversay, de Barbezières 1530, de Volvire 1582, de Couvidon 1666, de Saint-Martin, d'Alloué, de Beauchamps, de Couhé de Lusignan 1901, etc.

**ESTANG, ou de LESTANG, de PARADE (de l')** en Provence. Armes : *d'or à un lion d'azur, armé et lampassé de gueules.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE L'ESTANG, OU DE LESTANG, PARADE occupe un rang distingué dans la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné au XVIII<sup>e</sup> siècle une généalogie qui a été reproduite dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. Il a été publié à Paris en 1863, sans nom d'auteur, une *Etude sur une famille de Provence. Les de l'Estang-Parade.* Ces travaux contiennent sur l'origine de la famille de l'Estang-Parade de très graves erreurs que le baron du Roure a réfutées d'abord dans un très intéressant article paru dans le *Bulletin de la Société héraldique* d'août 1887, puis dans les notes de l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle publié par ses soins en 1912.

La famille de l'Estang-Parade ne descend qu'en ligne féminine d'une famille de l'Estang (en latin *de Stagno*) qui appartenait au moyen âge à la noblesse des environs d'Arles. Elle avait pour nom primitif celui de Parade et a pour auteur un Guillaume Parade, fils de Jean Parade et neveu d'autre Guillaume Parade, qui épousa dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle Marguerite de l'Estang, dernière représentante de la famille noble de l'Estang. Guillaume Parade n'était pas noble. Dans la plupart des actes qui le concernent il est simplement appelé *discretus*, ou *providus*, *vir Guillelmus Parade, burgensis, civis Arelatis*. Il acquit, par actes du 3 octobre 1385, de Jeannette de Porcelet, veuve de Guy de Fos, les salins de la Porcellette, situés au sud d'Arles. Sa descendance acquit plus tard dans les environs d'Arles un domaine auquel elle donna le nom de Parade et

qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Guillaume Parade était encore en 1413 conseiller bourgeois de la communauté d'Arles. Il eut deux fils, Jean et Guillaume, qui prirent le nom et les armes de la famille de leur mère et qui s'agrégèrent à la noblesse. L'aîné de ces deux frères, Jean, avait épousé Margone, fille de Trophime Gautier, marchand drapier d'Arles. Il obtint, le 3 juillet 1389, de la reine Marie, comtesse de Provence, une exemption, confirmée en 1426, de droits à payer pour les salins de la Porcellette à cause du mauvais état et du rendement peu important de ces salins. Cette exemption peut être considérée comme une sorte d'inféodation et par suite d'anoblissement. Jean Parade, ou de l'Estang-Parade, fit son testament en 1455. Il fut père de Guillaume de l'Estang-Parade, qui rendit hommage à l'archevêque d'Arles, en 1463, de son domaine de la Porcellette, qui fit son testament en 1501 et qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Honoré de Lestang-Parade, fut nommé viguier de la ville d'Arles par lettres du 16 décembre 1564. Il eut plusieurs fils dont l'un, Louis, fut aumônier des rois Henri III et Henri IV et dont un autre, Gaucher, fut admis en 1554 dans l'Ordre de Malte. Guillaume de l'Estang, Sgr de Parade, marié à Angélique de Simiane, décédé en 1712, fut reçu, le 20 novembre 1663, conseiller au Parlement de Provence. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Il avait eu pour successeur dans sa charge, le 7 octobre 1698, son fils, Jacques-Joseph de Lestang-Parade, né à Aix en 1673, décédé en 1751. Celui-ci fut père d'Antoine-Joseph (appelé à tort Guillaume par Artefeuil) de Lestang-Parade, décédé en 1771, qui épousa Elisabeth d'Aiminy le 26 septembre 1729, et non en 1731 comme l'avancé Artefeuil, grand-père de Joseph-Melchior de Lestang-Parade, né en 1737, décédé en 1813, qui épousa en 1761 Elisabeth de Ricard-Bréganson, et bisaïeul de Joseph-Sextius de Lestang-Parade, né en 1765, décédé en 1836, qui épousa en 1803 Joséphine de Forbina-Barben et dont les deux fils, Roland, né en 1810, gendre de l'illustre peintre Gros, et Elie, né en 1816, marié à M<sup>lle</sup> de Calvi, ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

La famille de l'Estang-Parade a fourni des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1554, 1563, 1669, 1728, 1745, 1750, 1759, 1773, deux conseillers au Parlement de Provence, des officiers de mérite, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de marquis de Lestang-Parade.

Principales alliances : de l'Estang, de la Tour de Roumoules 1517, de Grille, d'Aiguères, de Cays, des Porcellets, de Sade 1637, de

Raoussset, de Simiane, des Rollands de Réauville, de Castellane, de Bruny d'Entrecasteaux, d'Aimini 1829, de Chiavari, de Ricard de Breganson 1761, de Rafélis de Broves, de Galliffet, de Forbin-la-Barben 1803, de Flotte 1883, de Bec 1828, etc.

La famille de l'Estang qui se fonda au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle dans la famille Parade remontait par filiation à Guillaume de l'Estang, damoiseau d'Arles, marié successivement à Guillemette Abrayni et à Galburge de la Lande. Ce gentilhomme laissa, outre plusieurs filles, deux fils, tous deux nés du premier lit : 1<sup>o</sup> Imbert, qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Guillaume, qui épousa Jeannette de Montolieu, dont le fils, Bertrand, mourut sans postérité et dont la fille, Raymondette, fit son testament, le 18 juillet 1348, en faveur de son mari, Jacques de Cays. Imbert de l'Estang, damoiseau, épousa Guillemette Sorian et fit son testament le 10 août 1347 en faveur de ses enfants. Son fils aîné, Guillaume de l'Estang, chevalier, épousa Françoise Albaric, mentionnée comme veuve dans des actes du 10 octobre 1397, du 12 novembre 1399 et du 21 juin 1402. Il n'eut qu'une fille, Marguerite, femme de Guillaume Parade.

**ESTANGER (d').** Armes : *d'azur à trois croix d'argent, 2 et 1.*

La famille d'ESTANGER appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie.

Ses représentants, François Destanger, écuyer, sieur des Brosses, âgé de 56 ans, demeurant à Heussey, dans l'élection de Mortain, et Hilaire Destanger, écuyer, sieur de Heussé, âgé de 52 ans, demeurant à Romagny, également dans l'élection de Mortain, furent maintenus dans leur noblesse le 16 mars 1671, sur preuves de quatre degrés, sans anoblissement antérieur connu, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Ce jugement est rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hozier*. MM. d'Estanger justifèrent dans cette circonstance qu'ils étaient fils de Georges Destanger, marié en 1613 à Marie Malet, petits-fils d'Henri Destanger et arrière-petits-fils de Louis Destanger, marié en 1566 à Thomasse le Bouteiller. François d'Estanger, écuyer, sieur de Heussé, épousa à Avranches, le 22 août 1673, Marie Roger. Celle-ci était veuve quand elle fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Mortain). Elle fut mère de François d'Estanger, écuyer, sieur de Bardé et de la Bourdonnière, qui épousa en 1732 Catherine du Mesnil, grand'mère de Jacques d'Estanger, écuyer, sieur de Bardé, né en 1733, qui épousa en 1768 M<sup>elle</sup> Badier, fille d'un lieutenant particulier civil et criminel au bailliage d'Avranches, et bisaïeule de Louise-Nicole-Émilie d'Estanger, née à Avranches en 1773, qui fit en 1782 pour être admise à Saint-Cyr des preuves

de noblesse conservées dans le *Nouveau d'Hozier* et qui épousa dans la suite M. du Rosel de Saint-Germain.

Charles d'Estanger de Heussé se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mortain.

La famille d'Estanger a fourni des officiers.

Principales alliances : du Rosel de Saint-Germain 1789, le Forestier de Mobecq 1822, de Saint-Germain 1648, de Boulleuc, Danycan de l'Épine 1863, Blanchard de la Buharaye vers 1870, Avenel 1648, de la Forest de la Ville-au-Sénéchal vers 1660, etc.

**ESTANQUE (Labayle d')**. Voyez : LABAYLE D'ESTANQUE.

**ESTAPE (Rolland d')**. Voyez : ROLLAND D'ESTAPE.

### ESTAQUE.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue dans la petite ville de Castillon (Ariège), à laquelle M. Villain a consacré une notice dans le tome III de la *France Moderne*.

Bernard ESTAQUE, prêtre, prieur du collège Saint-Nicolas de Mirepoix, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une tour d'argent sur une terrasse d'or*.

Jean Estaque se qualifiait sous Louis XV bourgeois et consul de Castillon. Son fils, Jean-Baptiste Estaque, né à Castillon en 1758, avocat, puis procureur général syndic de l'Ariège, fut député de ce département au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif. Il s'était apparenté aux meilleures familles de sa région par son mariage avec M<sup>lle</sup> de Castet. Son fils, Jean-Pierre Estaque, procureur du Roi à Saint-Girons, décédé en 1844, épousa M<sup>lle</sup> Giraud, dont la mère appartenait à la famille d'Icard-Pontaut. Il en eut deux filles qui furent les dernières représentantes de leur famille : 1<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Pénent, décédée fort âgée en 1909 ; 2<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Médard de Séré, née en 1829, décédée en 1871.

**ESTAVE de VALSERY et ESTAVE.** Armes de la branche de Valsery (d'après le règlement d'armoiries de 1823) : *coupé : au 1 d'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois étoiles d'or ; au 2 d'or chargé d'une ruche accompagnée vers le sommet de deux abeilles et adextree d'un arbre, le tout au naturel et soutenu d'une terrasse de sinople*.

La famille ESTAVE paraît être originaire du Berry. Paul Estave, bourgeois de Sancerre, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de sinople à une bande d'or*.

Paul Estave, bourgeois de Paris, épousa vers 1740 Esther Qui-

nault. Leur fils, Charles-Laurent Estave, avocat en Parlement, conseiller du Roi, garde-marteau de la maîtrise des eaux et forêts de Compiègne, épousa à Paris, en 1772, Marie-Adrienne Pottier, fille de Nicolas Pottier, Sgr de Sacy-le-Petit. Il eut, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Mathieu-Charles Estave, né à Compiègne en 1775, joignit à son nom celui du domaine de Valsery qu'il possédait dans le département de l'Aisne et où il mourut en 1848. Il reçut le titre héréditaire de baron, sur institution en majorat de ce domaine, par lettres patentes du roi Louis XVIII du 12 avril 1823. Son fils, Charles-Mathieu, baron Estave, né en 1801, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi sous la Restauration, conseiller général de l'Aisne, décédé au château de Valsery en 1878, fut autorisé, par décret impérial du 15 décembre 1869, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE VALSERY sous lequel il était connu. Il avait épousé en 1823 une fille du baron d'André qui joua un rôle important à la Constituante et qui fut en 1814 ministre de la police. Il n'en eut qu'un fils, Joseph-Alexandre, baron Estave de Valsery, né en 1825, officier, qui mourut à Marseille en 1881 sans avoir été marié. Il eut aussi trois filles : 1° Pauline-Mathilde, mariée en 1851 à M. Boitel de Dienval ; 2° Marie-Emma, religieuse ; 3° Caroline-Thérèse, mariée en 1861 au lieutenant-colonel de Malglaive.

L'auteur de la branche cadette alla se fixer en Touraine. Il fut père de Léopold Estave qui épousa M<sup>lle</sup> Salmon de la Maisonrouge et qui eut deux fils demeurés célibataires.

On trouvera des renseignements sur la famille Estave de Valsery dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

**ESTE (d')**. Armes (d'après Rietstapp) : *d'azur à une aigle d'argent armée d'or.*

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Le chef de la famille d'ESTE est connu sous le titre de baron.

**ESTERHAZY de GALANTHA**, en Autriche-Hongrie, **WALSIN-ESTERHAZY** et **CHRISTIAN**, en France. Armes de la famille Esterhazy de Galantha, adoptées par la famille Walsin-Esterhazy : *d'azur à un griffon couronné d'or, soutenu d'une couronne de même et tenant de la patte dextre une épée d'or et de la sénestre une branche de rosier de sinople, fleurie de trois pièces de gueules.* — Devise : **MAGNI ANIMI EST INGERA PETERE.** — Manteau de gueules, frangé d'or, doublé d'hermines, sommé d'une couronne de prince pour la branche



*princièrre et d'une couronne à neuf perles pour les autres branches.*

La famille ESTERHAZY DE GALANTHA n'entre pas, à proprement parler, dans le cadre de cet ouvrage. Tout le monde sait qu'elle est une des plus anciennes et une des plus illustres de la noblesse de Hongrie. Les généalogistes ont voulu en faire remonter la filiation à un Paul Esterhas, descendant d'Attila, qui aurait été baptisé en 969. Elle a eu pour berceau le bourg d'Esterhaz, situé à l'extrémité du lac de Neusiedel, dont elle possède encore l'antique château. La souche se partagea au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle en deux grandes lignes, celle des Zerhazy, encore existante, et celle d'Illeshazy, éteinte en 1838. La première de ces lignes acquit en 1421 dans le comitat de Presbourg la seigneurie de Galantha dont elle conserva le nom. Son chef, François Esterhazy, baron de Galantha, décédé en 1595, eut, entre autres enfants, trois fils, Daniel, Paul et Nicolas, qui furent les auteurs de trois branches.

Les deux premières branches subsistent avec distinction.

La troisième branche, également existante, fut particulièrement brillante. Elle était représentée au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle par deux frères, Paul, né en 1635, et François, qui furent les auteurs de deux grands rameaux dont il va être parlé.

L'aîné des deux frères, Paul Esterhazy, baron de Galantha, comte de Forchtenstein, décédé en 1713, fut un des plus célèbres généraux de son temps. Feld-maréchal à l'âge de trente ans, il remporta sur les Turcs en 1664 avec Montecuculli la victoire du Saint-Gothard, combattit en Hongrie l'insurrection de Tékéli, participa en 1683 à la défense de Vienne contre les Turcs et leur enleva Buda en 1686. Il avait été nommé en 1681 gouverneur général, ou vice-roi, de Hongrie et chevalier de la Toison d'or. Il reçut, le 8 décembre 1687, le titre personnel de prince du Saint-Empire. Il reçut le même titre, mais cette fois transmissible par ordre de primogéniture et avec la qualification de hochgeboren, par lettres données à Presbourg le 23 mars 1712. L'empereur Charles VI lui conféra, la même année, le droit de battre monnaie et de conférer la noblesse. Son petit-fils, Nicolas-Joseph, prince Esterhazy de Galantha, né en 1714, décéda en 1790, fut un général fort distingué, mais se rendit célèbre surtout par la protection qu'il accorda à la musique viennoise. C'est de sa chapelle que sont sortis Haydn et Pleyel. Par lettres données à Vienne le 2 juillet 1783, il obtint l'extension du titre de prince à tous ses descendants. Enfin, par nouvelles lettres données à Vienne le 27 décembre 1804, la famille Esterhazy de Galantha obtint l'érection en comté princier de son domaine d'Edelstetten, en Bavière. Le prince Nicolas Esterhazy de Galantha, petit-fils du prince Nicolas-Joseph,

né à Vienne en 1765, décédé à Côme en 1833, avait réuni dans son palais de Vienne une célèbre collection de tableaux, aujourd'hui transportée à Buda-Pesth. On prétend qu'en 1809 Napoléon lui aurait offert la couronne de Hongrie. Il fut père du prince Paul-Antoine Esterhazy de Galantha, né en 1786, décédé en 1866, qui fut ambassadeur d'Autriche, puis, en 1848, ministre des affaires étrangères, et grand-père du prince Nicolas, né en 1817, marié à lady Sarah Villiers, décédé en 1894, qui a continué la lignée. Le chef de ce rameau fait partie à titre héréditaire de la Chambre des magnats de Hongrie. Il possède un majorat considérable qui en fait un des plus riches propriétaires fonciers d'Europe.

L'auteur du second rameau, François, comte Esterhazy de Galantha et de Grodeck, palatin de Hongrie, épousa en 1672 Catherine Téléki de Koesmarck. Il fut père du comte Antoine Esterhazy de Galantha, général de l'Empire allemand, qui épousa en 1700 Anne-Elisabeth Nigrelli, et grand-père du comte Valentin-Joseph Esterhazy. Celui-ci, ayant été compromis dans l'insurrection de Ragotsky, dut s'expatrier. Il prit du service dans les armées du roi Louis XV, arriva au grade de mestre de camp et commanda les troupes destinées à réduire l'insurrection des protestants dans les Cévennes. Il épousa au Vigan, le 9 juin 1740, Philippine de la Garde de la Nougarède qui mourut dans la même ville en 1787. Il en laissa deux enfants, un fils, Valentin-Ladislas, né le 22 octobre 1740, dont il va être parlé, et une fille, Anne-Marie, née au Vigan le 12 octobre 1741, qui fut l'auteur de la branche naturelle des Walsin-Esterhazy, demeurée française et rapportée plus bas. Valentin-Ladislas, comte Esterhazy de Galantha, fut colonel propriétaire d'un régiment de hussards de son nom, maréchal de camp, inspecteur général des troupes de Sa Majesté et gouverneur de Rocroy, puis de Valenciennes. Il fut admis aux honneurs de la Cour de France le 21 octobre 1763, fit partie de l'entourage intime de la reine Marie-Antoinette et fut nommé en 1784 chevalier du Saint-Esprit. Il émigra à l'époque de la Révolution, fut plénipotentiaire autrichien au traité de Sistewa, puis ambassadeur à Naples et mourut en 1805 à Grodeck, dans la Russie Rouge. Il avait épousé Marie-Ursule de Hallweill. Sa descendance s'est éteinte avec son petit-fils, Valentin-Ferdinand, comte Esterhazy de Hallweill, né à Vienne en 1814, ministre en Russie en 1855, qui mourut à Paris en 1858 sans avoir été marié.

La famille WAL SIN-ESTERHAZY descend d'Anne-Marie, comtesse Esterhazy de Galantha, née au Vigan en 1741, dont il a été parlé plus haut. Celle-ci fut admise en 1751 à la maison de Saint-Cyr. Elle résida longtemps à Vallerangue et demeura célibataire. Mais elle eut

du comte de G... un fils naturel, Joseph, auquel on donna le nom de Walsin. Joseph Walsin ajouta plus tard à son nom celui de la famille Esterhazy à laquelle appartenait sa mère et sous lequel ses descendants ont été exclusivement connus. Il épousa M<sup>lle</sup> Cartier et en eut deux fils, Jean-Ladislas Walsin, comte Esterhazy, né à Nîmes en 1804, et Louis-Ferdinand Walsin, comte Esterhazy, né dans la même ville en 1807. L'aîné de ceux-ci, Jean-Ladislas, épousa en 1834 Sarah-Anna Lee, fut général de brigade en 1850 et conseiller général du Gard et mourut en 1871 ; il laissa deux fils, le comte Paul Esterhazy, préfet, marié en 1864 à M<sup>lle</sup> de Faultrier, décédé en 1896, et le comte Edmond Esterhazy, qui ont eu l'un et l'autre postérité. Son frère, Louis-Ferdinand, épousa en 1846 M<sup>lle</sup> de Queux de Beauval, fut nommé général de division en 1854 et mourut en 1857 ; il fut père de Charles-Ferdinand, comte Esterhazy, officier supérieur, qui joua un rôle retentissant dans l'affaire Dreyfus. A la suite de cette affaire, le fils du comte Paul, M. Christian-Charles-Marie Esterhazy, né le 2 décembre 1875 à Bourg-en-Bresse, demeurant à Beautiran, en Bordelais, demanda, le 26 mars 1900, et obtint, par décret de 1901, l'autorisation de substituer à son nom patronymique d'Esterhazy celui de CHRISTIAN. La famille Walsin-Esterhazy a contracté des alliances avec les familles de Queux de Beauval, de Lapisse 1869, de Faultrier 1869, de Nettancourt-Vaubecourt 1886, de Goitisololo 1893, etc. On trouvera sur elle d'intéressants détails dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de 1896.

**ESTERNO** (d'). Armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois arrêts de lance de même, deux en chef et un en pointe.* — Devise : ESTERNO AB ÆTERNO.

La maison d'ESTERNO est une des plus distinguées de la noblesse de Franche-Comté.

La Chesnaye des Bois en a donné au xviii<sup>e</sup> siècle une généalogie très complète. On trouvera sur elle des renseignements intéressants dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion et dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera particulièrement dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit au xviii<sup>e</sup> siècle pour jouir des honneurs de la Cour.

Le mémoire de Beaujon, chargé d'examiner ces preuves, commence en ces termes : « La maison d'Esterno a pris son nom d'une  
« terre située dans le bailliage d'Ornans, au comté de Bourgogne, où  
« elle possède un fief de temps immémorial. Elle figure depuis  
« 500 ans dans l'ordre de la noblesse de chevalerie de cette province,

« a été jurée dans plusieurs de ses chapitres, a fourni des alliances  
 « illustres et donné divers officiers dans les armées de ses souve-  
 « rains. C'est donc sans aucun fondement que deux auteurs peu  
 « accrédités lui ont attribué de prétendues lettres d'anoblissement  
 « de l'empereur Sigismond de l'année 1417 qui, si elles existent, sont  
 « étrangères à cette maison ou ne sont qu'une concession de quel-  
 « ques marques d'honneur qu'elle aurait demandées. Elle est connue  
 « depuis Guy d'Esterno, chevalier, dont le frère, Etienne d'Esterno,  
 « damoiseau, donna avant l'année 1247 le patronage de l'église  
 « d'Esterno à l'abbaye de Billon. Il fut vraisemblablement père  
 « d'Eudes, qui suit, depuis lequel la filiation est établie avec certi-  
 « tude. Eudes d'Esterno, chevalier, Sgr de Montmahon, qualifié  
 « monseigneur, était en 1259 vassal du comte de Bourgogne. Il  
 « mourut avant l'an 1299 et fut enterré dans l'église d'Esterno,  
 « sépulture de la plupart de ses descendants. Il avait épousé Nicole  
 « de Scey, de l'ancienne et illustre maison de ce nom, et en avait  
 « eu : 1° Guy d'Esterno, chevalier, qui de Guillemette de Vaudrey ne  
 « laissa que deux filles dont la puînée fut mariée dans la maison  
 « d'Arlay; et 2° Richard d'Esterno, qui était vraisemblablement  
 « proche parent d'Imbert d'Esterno, chevalier, bachelier, qui servait  
 « dans l'armée du Roi campée à Bouvines en 1340. Il eut de Guille-  
 « mette de la Grange Jean d'Esterno lequel acquit en 1345 des dimes  
 « dans les paroisses d'Esterno, de Colans, etc. et mourut après l'année  
 « 1367 laissant deux fils, savoir Jean, qui suit, et Guy d'Esterno,  
 « curé de Colans, qui fut un des principaux bienfaiteurs de la collé-  
 « giale de Nozeroy. Jean d'Esterno, chevalier, fit son testament en  
 « 1410 et voulut être inhumé dans l'église d'Esterno. Il eut, entre  
 « autres enfants, Jean d'Esterno, écuyer, lequel mourut jeune avant  
 « l'an 1429 et fut père de Guy d'Esterno, aussi écuyer, qui épousa  
 « en 1451 Bonne de Nozeroy et en eut, entre autres enfants : 1° Marc  
 « d'Esterno, dont le fils, Antoine, fut tué à la bataille de Pavie,  
 « en 1525... ; 2° Antoine d'Esterno, qui épousa en 1493 Claude Poi-  
 « sier, dont la mère était de l'illustre maison de Grammont, en  
 « Franche-Comté, et en eut Jean d'Esterno qui mourut avant le  
 « 19 janvier 1549, laissant de Catherine Coytard, entre autres en-  
 « fants, Pierre... »

La famille d'Esterno tire son nom, comme on l'a vu plus haut, du village d'Esterno, ou d'Esternoz, situé dans l'ancien bailliage d'Ornans, à deux lieues de Salins.

La Chesnaye des Bois mentionne un Etienne d'Esterno, chevalier, qui est nommé dans une charte de l'abbaye de Balerne de l'année 1132.

Guy d'Esterno, mentionné plus haut, eut d'après le travail de la Chesnaye des Bois et d'après les preuves de Cour, plusieurs fils dont deux, Marc et Antoine, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux fils, Marc d'Esterno, épousa Richarde Poisier par contrat passé à Besançon en 1489. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Pierre d'Esterno, qui mourut à Esterno en 1583 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Catherine de Guierche et qui institua héritière de ses biens sa sœur Simone, femme de Jean Merceret, écuyer, Sgr de Mont-sous-Vaudrey.

La communauté d'origine de la branche cadette avec la famille des seigneurs primitifs d'Esterno a été vivement contestée. D'après un certain nombre d'auteurs anciens la famille des seigneurs primitifs d'Esterno se serait, en effet, éteinte en 1583 et la prétendue branche cadette serait dans la réalité une famille distincte, originaire de Salins, dont l'auteur, simple greffier au Parlement, aurait été anobli en avril 1415 par lettres de l'empereur Sigismond et aurait reçu les armes suivantes : *de pourpre à une fasce d'argent chargée d'une coquille du champ*. Faute de renseignements suffisants on a dû se conformer dans cette notice à la filiation telle qu'elle a été admise par Beaujon pour les honneurs de la Cour.

L'auteur de cette branche cadette, Antoine d'Esterno, aurait épousé à Besançon en 1493 Claude Poisier, sœur de sa belle-sœur. D'après un assez gros dossier conservé dans les *Carrés d'Hozier* la filiation ne serait rigoureusement établie que depuis le 16 mars 1521 date à laquelle messire Jean des Ternol, fils de feu noble homme Antoine des Ternol, de Salins, épousa Catherine Coitand, fille d'honorable homme François Coitand, de Salins. Jean des Ternol, ou d'Esterno, laissa de cette alliance plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre d'Esterno, capitaine au régiment d'Achey, marié à Salins en 1552 à Antonia Grand, recueillit la seigneurie d'Esterno par héritage de sa sœur, Claude d'Esterno, femme d'Etienne, Sgr de Salgret, qui était elle-même héritière de sa cousine Simone d'Esterno, femme de Jean Merceret, Sgr de Mont-sous-Vaudrey, mentionnée plus haut. Son descendant, Lambert d'Esterno, Sgr dudit lieu, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, épousa à Saint-Omer, en 1708, Jeanne de la Haye-Duverpe, héritière de la seigneurie de Pitgam, en Flandre. Il obtint l'érection de cette seigneurie en comté, sous le nom d'Esterno, par lettres patentes de juillet 1724, rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, qu'il fit enregistrer le 16 avril 1725 au Parlement de Flandre et le 25 juin suivant au bureau des finances de Lille. Son petit-fils, Antoine-Régis, comte d'Esterno, fut admis aux honneurs de la Cour le 26 février 1767 et fut nommé

en 1785 ambassadeur de France à Berlin. Il avait épousé en 1769, par contrat signé du Roi et de la Famille Royale, Adélaïde-Honorée Hennequin d'Ecquevilly dont il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Ange-Honoré, comte d'Esterno, né en 1770, chambellan de Madame-mère sous le Premier Empire, député de l'Aisne en 1820, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 juin 1810, mourut à Paris en 1822 sans avoir eu d'enfants de deux mariages successifs avec M<sup>lle</sup> de Cossé-Brissac et avec la comtesse de Mornay-Montchevreuil, née Caulaincourt. Le puîné, Antoine-Ferdinand, comte d'Esterno, né en 1771, admis en 1773 dans l'ordre de Malte, épousa en 1805 Marie-Laurence Richard de Montauzé. Il fut père de Ferdinand-Philippe, comte d'Esterno, né à Dijon en 1805, agronome et économiste très distingué, qui épousa M<sup>lle</sup> de Sainte-Aulaire, et grand-père de Fernand-Olivier, comte d'Esterno, chef actuel de la famille, qui a épousé en 1874 M<sup>lle</sup> de Béarn et qui en a eu plusieurs enfants.

Le comte d'Esterno, Sgr de Pitgam, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Bailleul, en Flandre. M. d'Esterno prit part cette même année à celles tenues à Besançon.

La maison d'Esterno a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de grand mérite, un conseiller général de Saône-et-Loire, etc.

Principales alliances : de Salives, d'Arbonnay, de Bancenel, Aubert de Résie 1672, Duval d'Essertenne, de Lallemand, d'Arvisenet 1738, de Froissard-Broissia 1763, Hennequin d'Ecquevilly 1769, de Cossé-Brissac 1788, de Caulaincourt 1806, de Beaupoil de Saint Aulaire 1838, de Galard de Béarn 1874, de Lassus, de Chabot, etc.

**ESTÈVE.** Armes : *écartelé : au 1 d'azur à un portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'or, accompagné des lettres initiales D. A (Domus altissima) du même, qui est des comtes officiers de la maison de l'Empereur ; au 2 de gueules à une étoile d'argent ; au 3 de gueules à la levrette passante, contournée et colletée d'argent ; au 4 d'azur à une tête d'Isis d'or posée en fasce.*

La famille qui donne lieu à cette notice est originaire du Languedoc où le nom d'ESTÈVE est très répandu.

Son auteur, Martin-Roch-Xavier Estève, né à Montpellier en 1772, trésorier général de la couronne impériale, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1853, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 24 février 1809. De son mariage avec M<sup>lle</sup> Villeminot le comte Estève eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Napoléon-César-Xavier, comte Estève, né en 1802, conseiller général de l'Eure,

marié à Virginie Morin-Blotais, décédé en 1864, a laissé une nombreuse postérité.

Principales alliances : Villeminot, Morin-Blotais, Bayet, de Hédouville 1893, Duval de Lescaude 1874, de Monti-Rézé 1869, 1871, etc.

**ESTÈVE.** Armes (d'après le règlement d'armoiries du 27 novembre 1843) : *tiercé en fasce : d'or à l'arbre arraché de sinople ; de gueules ; et d'azur au serpent vivré en pal d'argent ; au franc quartier brochant à sénestre de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires.

Cette seconde famille ESTÈVE, bien distincte de la précédente, est originaire de Castelnaudary, en Languedoc.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend et dans les *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1908* du même auteur.

Georges Estève, maître tailleur d'habits à Castelnaudary, épousa vers 1760 Jeanne-Marie-Anne Cathala. Il en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Bernard-Louis Estève, né en 1765, exerça la profession de tailleur. Il épousa, le 5 février 1795, Jeanne Meaux et en eut un fils, Pierre-Sylvestre, né à Castelnaudary en 1804, dont il sera parlé plus bas. Le puîné, Etienne Estève, né à Castelnaudary en 1771, entra dans l'armée en 1795 comme simple soldat, passa successivement par tous les grades, arriva en 1813 à celui de général de brigade, fut commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1844 sans avoir été marié. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 30 octobre 1810, puis baron par nouvelles lettres du 13 juillet 1811. Il adopta son neveu, Pierre-Sylvestre Estève, et fut autorisé, par lettres patentes du 27 novembre 1843, à lui transmettre son titre de baron. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Pierre-Sylvestre Estève fut confirmé, par lettres du 27 novembre 1847, dans la transmission du titre de baron de son oncle. Il résidait dans un âge avancé au château de Cahuzac, près de Castelnaudary. Il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

Une troisième famille Estève fut anoblie sous le Premier Empire. Son auteur, Jean-Baptiste Estève, né en 1773 à Entrecasteaux, en Provence, était fils de François Estève et d'Elisabeth Ferlaque. Il était colonel des voltigeurs de la garde impériale quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 12 avril 1813. Il reçut en même temps les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à un bananier arraché de sinople, fruité de gueules ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; *au 3 d'azur à un pont de trois arches ruiné d'or, soutenu de sinople*. Il

fut nommé général de brigade le 23 juillet de cette même année. Il mourut en 1837 à Thorigny (Seine-et-Marne) ne laissant de son mariage, en 1801, avec M<sup>lle</sup> Binnot qu'une fille, M<sup>me</sup> Jacques Lainé, née en 1802.

### **ESTÈVE de BOSCH.**

Famille de haute bourgeoisie du Roussillon qui de nos jours a relevé le nom de la famille de Bosch.

Principales alliances : de Bosch, Dupin de Saint-Cyr 1903, etc.

La famille DE BOSCH, dont le nom a été relevé par les familles ESTÈVE et Civelli, appartenait à la noblesse du Roussillon. André Bosch, avocat à Perpignan, juge des premières appellations de la gubernacio et des secondes pour le comté de Cerdagne, auteur de divers ouvrages de jurisprudence, fut inscrit, le 16 juin 1628, au nombre des bourgeois de matricule de Perpignan qui jouissaient des privilèges de la noblesse. André de Bosch, Sgr de Garrius et de Nidolères, citoyen noble de Perpignan, prit part en 1789, en qualité de commissaire, aux assemblées de la noblesse du Roussillon. Il fut sous la Restauration conseiller général des Pyrénées Orientales et mourut en 1845 à Ille-sur-Tet.

Une famille d'Estève occupait au xviii<sup>e</sup> siècle un rang distingué en Roussillon. Jean d'Estève, avocat à la Cour du Conseil souverain, épousa vers 1715 Monique Simon. Leur fils, Jean-Joseph-Jacques d'Estève, né en 1719, membre du Conseil souverain du Roussillon, reçut, le 2 janvier 1760, des provisions de procureur en la Chambre du domaine. M. d'Estève était en 1789 conseiller honoraire au Conseil souverain du Roussillon. C'est peut-être à cette famille que l'on doit rattacher M. Julio-Adulfo d'Estève, demeurant à Puycerda, fils d'Esteban d'Estève et de Maria-Saturnina Villuendas, qui épousa à Paris en 1868 Maria-Joséfa de Picabia.

### **ESTÈVE, ou ESTÈVE de PUJOL.**

Famille de haute bourgeoisie du Languedoc qui joint souvent à son nom celui de sa terre de Pujol, près de Carcassonne.

On trouvera quelques renseignements sur la famille ESTÈVE DE PUJOL dans les *Cartulaires de Carcassonne* de Mahul.

Principale alliance : de Sambucy de Sorgue 1901.

### **ESTÈVE du PRADEL et du VERGER (d'). Armes : d'or à trois bandes d'azur.**

La famille D'ESTÈVE, originaire du lieu d'Escousseins, près de Lavaur, dans le département du Tarn, est anciennement et honora-



blement connue en Languedoc. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Un de ses représentants, Jean d'Estève, conseiller du Roi, maire de Saint-Geniès, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

M. de la Roque a donné une généalogie complète de la famille d'Estève dans le tome II de son *Armorial de la noblesse de Languedoc*. Il mentionne Antoine et Pierre d'Estève, héritiers de Philippe d'Estève, qui résidaient à Escousseins en 1567. Il fait remonter la filiation suivie à Gabriel d'Estève, du lieu d'Escousseins, marié à Marguerite de Messec, dont le fils, Bertrand d'Estève, sieur de Feneirolles, docteur en droit, avocat au Parlement de Toulouse, épousa à Servian, le 13 février 1662, Marie de Rivière. Jean-François d'Estève, fils de Bertrand, fut lieutenant au régiment de Poitou, obtint la croix de Saint-Louis et fut plus tard maire de Servian. De son mariage avec Marie-Thérèse de Mas de Coussat, dame de la Valette, il eut deux fils dont l'aîné, Barthélemy, marié en 1767 à Marie-Madeleine de Belleville, héritière du fief de Pradel, continua la lignée et dont le second, Guillaume, fut chevalier de Saint-Louis. Il eut aussi une fille qui épousa Simon Conneau et qui fut l'aïeule du célèbre docteur Henri Conneau, né à Milan en 1803, sénateur du Second Empire, décédé en 1877. Barthélemy d'Estève eut à son tour plusieurs fils. L'un de ceux-ci fut tué en 1815 à la bataille de Waterloo. Deux autres, Joseph-Louis d'Estève de Pradel, marié en 1809 à Marie-Elisabeth de Moyria, et Pierre-Etienne d'Estève du Verger, marié en 1811 à Anne Ponsonailles, décédé à Servian en 1852, ont été les auteurs de deux rameaux.

La famille d'Estève a fourni des officiers distingués, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

**ESTÈVE (Barral d')** Voyez : BARRAL D'ESTÈVE.

**ESTEZET (Foriel d')** Voyez : FORIEL-PROVANSAL D'ESTEZET, OU DESTEZET.

**ESTIBAYRE (Barbenègre d')** Voyez : BARBENÈGRE D'ESTIBAYRE et BARBENÈGRE.

**ESTIBAYRE (d').** Armes : *d'argent à un lévrier chassant de gueules, surmonté de deux faucons, ou canards, de sable.*

La famille D'ESTIBAYRE, originaire du Béarn, fixée plus tard en Bigorre, était de noblesse ancienne.

On en trouvera une généalogie très sommaire dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois.

La famille d'Estibayre a eu pour berceau la petite ville de Pontacq, en Béarn. Elle posséda longtemps dans cette ville une maison noble de son nom qui appartenait au xviii<sup>e</sup> siècle à la famille Barbanègre, ou Barbenègre, d'Estibayre.

La veille de la Saint-Barthélemy de l'an 1350 Arnaud-Raymond de Béarn, lieutenant du vicomte de ce nom, exempta du paiement des tailles, à cause de sa domengeadure, sise à Pontacq, Barthélemy d'Estibayre, alors en procès sur ce point avec les jurats de la ville. Bertrand d'Estibayre est mentionné dans un acte du 7 janvier 1360. Louis d'Estibayre et Bernard, abbé d'Angosse, furent en 1426 témoins de la quittance de la dot d'Auxiette d'Ossun, femme de Guicharnaud de Bégole. Dominique d'Estibayre était en 1440 abbé lai de Pontacq. Auger d'Estibayre aliéna en 1470, avec le consentement de sa femme, Marie d'Abbadie, une portion de la dime de Pontacq en faveur du chapitre de Tarbes. Raymond-Arnaud d'Estibayre, Sgr d'Estibayre, fut en 1493 un des témoins du contrat de mariage de Jean de Béarn, sieur de Saint-Maurice, et de Jeanne d'Antin.

La filiation suivie remonte à Mathieu d'Estibayre, écuyer, abbé lai de Pontacq, homme d'armes dans les compagnies des ordonnances du roi de Navarre, qui fut légataire de Jean, baron d'Antin, sénéchal de Bigorre, et qui reçut de ce seigneur pour trois ans la jouissance de la terre de Bartrès, près de Lourdes. Mathieu d'Estibayre avait épousé Madeleine d'Abbadie de Nousty. Il fut père de Roger d'Estibayre, écuyer, capitaine de 50 arquebusiers, qui épousa, par contrat passé le 16 novembre 1530 devant notaire à Tarbes, Jeanne d'Omex, fille d'Antoine, abbé lai d'Ossen, grand-père de Jean d'Estibayre, écuyer, Sgr de Vielle d'Adour et d'Omex, capitaine, qui épousa Jeanne d'Abbadie par contrat passé le 28 novembre 1593 devant notaire à Vielle et qui rendit hommage à Tarbes en 1600, bisaïeul de Guillaume d'Estibayre, écuyer, Sgr abbé lay d'Ossen, qui épousa Marguerite de Lavedan-Casaubon, et trisaïeul de Jean d'Estibayre, écuyer, abbé lai d'Ossen, qui épousa Marie de Domec par contrat du 8 décembre 1648 et qui continua la lignée. La famille d'Estibayre fut maintenue dans sa noblesse, le 1<sup>er</sup> juillet 1667, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Antoine d'Estibayre, écuyer, abbé lai d'Ossen, arrière-petit-fils de Jean et de Marie de Domec, fut capitaine de grenadiers royaux et épousa, le 14 septembre 1754, Madeleine Peyret dont il eut un fils nommé Michel.

M. d'Estibayre, Sgr d'Ossen, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tarbes.

La famille d'Estibayre s'est éteinte de nos jours en la personne de M. l'abbé d'Estibayre.

Principales alliances : de Carrère de Mun 1702, d'Abbadie de Nodrest, de Lavedan-Casaubon, d'Astugue de Buzon, etc.

**ESTIENNE**, aujourd'hui de **COLLEVILLE**. Voyez : **COLLEVILLE (DE)**.

**ESTIENNE-MONTLUC de la RIVIÈRE**. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *parti : au 1 de sable à un rocher de six coupes d'or, 1, 2, 3, sommé de trois épis de blé du même ; au 2 d'azur à la fasce onnée d'argent.*

La famille **ESTIENNE-MONTLUC DE LA RIVIÈRE** est originaire de Limoges où elle était honorablement connue dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, etc.

Jean-Baptiste Estienne, sieur de la Rivière, né en 1701, décédé à Limoges le 13 mars 1767, fut notaire royal, puis conseiller du Roi et président en l'élection de Limoges. De son mariage avec Jeanne des Cordes il eut cinq fils : 1<sup>o</sup> Louis-Joseph, qui fut l'auteur d'une première branche ; 2<sup>o</sup> Joseph-Louis, né en 1736, marié à Elisabeth Dartigaux, qui fut pourvu en 1775, d'après le travail du vicomte Révérend, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble et qui fut plus tard conseiller général de la Haute-Vienne ; 3<sup>o</sup> Jean-Baptiste, avocat, conseiller du Roi, qui épousa Marguerite Tranche du Puychateau et qui en eut des enfants ; 4<sup>o</sup> Christophe-Henri, qui fut l'auteur d'une seconde branche ; 5<sup>o</sup> Antoine-Catherine, marchand épiciier à Paris, qui épousa à Sourdun (Seine-et-Oise), le 12 décembre 1799, Cécile-Savine Prévost et qui en eut des enfants.

L'auteur de la première branche, Louis-Joseph Estienne de Montluc, sieur de la Rivière, d'abord avocat, fut échevin de Limoges en 1767, puis président en l'élection de cette ville et enfin, en 1808, président du Conseil général de la Haute-Vienne. Il avait épousé Marie-Geneviève Bossoneau des Gorces. Leur fils, Jean-Baptiste-Hippolyte Estienne de Montluc de la Rivière, né à Limoges en 1764, conseiller, puis président, et, enfin, premier président, à la Cour de cette ville, officier de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 janvier 1809, puis baron par nouvelles lettres du 22 octobre 1810. Il fut confirmé dans la possession de ce dernier titre par lettres patentes du 20 juillet 1816 et obtint en

même temps le règlement de ses armoiries. De son mariage avec M<sup>lle</sup> Nouallier il eut quatre fils dont deux, Nicolas-Hippolyte, né à Limoges en 1791, marié à M<sup>lle</sup> Estourneau de Tersannes, et Jean-Octave, né à Limoges en 1812, marié à M<sup>lle</sup> de Beaune de la Frangne, ont laissé postérité masculine.

La seconde branche, aujourd'hui fixée en Bretagne, est demeurée non noble. Son chef, Henri-Christophe Estienne de Montluc de la Rivière, capitaine de frégate, épousa Pauline-Pélagie de Guesnet, née en 1810, décédée à Quimper en 1893. Il en eut trois fils : 1<sup>o</sup> Antoine, inspecteur des domaines, marié successivement à M<sup>lle</sup> de Pascal et à M<sup>me</sup> veuve Lascomère ; 2<sup>o</sup> Henri, capitaine d'artillerie de marine, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> d'Aboville ; 3<sup>o</sup> Paul, qui a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : des Cordes, Dartigaux, Nouallier (deux fois), de Beaune de la Frangne, Estourneau de Tersannes, Bergeron-Danguy, Augier de Moussac 1887, de Guesnet, de Pascal, d'Aboville, etc.

#### **ESTIENNE de CHAUSSEGROS de LIOUX et de MONTPLAISIR (d').**

Armes : *d'azur à trois bandes d'or*. — Le rameau substitué au nom de la famille de Chaussegros de Lioux écartelait ces armes de celles de cette famille : *d'or à une jambe de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *un buste d'homme avec un chapeau orné de plumes*. — Supports : *deux griffons*. — Devise : **TRIPLEX DIFFICILE RUM-  
PITUR.**

Le nom d'ESTIENNE, ou ETIENNE, a été porté en Provence par trois familles nobles qui se sont toutes trois perpétuées jusqu'à nos jours.

Celle de ces familles qui donne lieu à la présente notice paraît être fort ancienne ; mais plusieurs de ses rameaux eurent à subir les vicissitudes de la fortune et perdirent leur noblesse par suite de dérogeance. Dans un mémoire qu'il composa en 1787 pour le rameau des sieurs de Montplaisir, Chérin fils dit que la famille d'Estienne *est ancienne et a des caractères de pureté qui en assurent le principe*.

Robert de Briançon et Artefeuil ont donné des généalogies de la famille d'Estienne qui ont été reproduites par la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi des renseignements sur les d'Estienne dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans les *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1908* du vicomte Révérend, dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle publié en 1912 par le baron du Roure, etc.

Les généalogistes font descendre la famille d'Estienne qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours d'une famille du même nom qui appartenait au moyen âge à la noblesse de la petite ville de Lambesc. Pierre d'Estienne (*Stephani*), de Lambesc, auquel ils font remonter la filiation, fut créé chevalier et exempté de la taille en 1307 par lettres de Charles II, roi de Sicile et de Jérusalem, comte de Provence, *attendu qu'il tirait sa noblesse d'ancêtres chevaliers*. Il aurait eu d'une alliance inconnue deux fils, Pierre et Jean, qui auraient été les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Hugues, céda le quart de la seigneurie de Lambesc à Robert, roi de Sicile et comte de Provence, par acte du 7 mars 1327 dans lequel il est appelé *Nobilis Hugo Stephani, miles et domicellus, filius quondam domini Petri Stephani, militis et domicelli*. Ce personnage, auquel seulement une généalogie conservée dans les manuscrits de Chérin fait remonter la filiation, est rappelé dans deux assencements passés le 6 août et le 29 novembre 1352 par son fils, noble Guillaume d'Estienne, du bourg de Lambesc. Cependant Artefeuil, adoptant un système de filiation différent, fait de ce dernier le fils d'un Pierre d'Estienne qui fut premier consul de Marseille en 1360. On ignore le nom de la femme de Guillaume Estienne<sup>1</sup> et c'est seulement à cause du rapprochement des dates qu'on lui attribue pour fils noble homme Raymond d'Estienne, Sgr du château de Lambesc et de Venelles, ainsi qualifié dans un acte du 28 septembre 1418. Raymond d'Estienne avait épousé Thémassé de Forcalquier avec laquelle il est rappelé dans le testament de son second fils, Geoffroy, daté du 6 juin 1482. Il eut deux fils, Bérenger et Geoffroy, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'aîné de ces deux frères, Bérenger d'Estienne, fut viguier d'Arles en 1455. On ignore le nom de sa femme<sup>2</sup>. On ignore aussi le nom de la femme de son fils, Guillaume<sup>3</sup>. Celui-ci testa le 24 juin 1481. D'après les généalogistes il aurait été, comme ses prédécesseurs, Sgr de Venelles et de Lambesc. Mais, d'après l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, il aurait été simplement sieur de Mimet. Son fils, Bérenger d'Estienne, fit son testament en 1529. Il avait épousé

1. D'après une généalogie donnée M. d'Auriac elle se serait appelée Antoinette de Bompard, mais on sait que les travaux de cet historien ne doivent être acceptés qu'avec la plus grande réserve.

2. D'après le même M. d'Auriac, il aurait épousé Jeanne d'Agoult par contrat passé à Arles le 21 mai 1437.

3. Toujours d'après le même auteur Guillaume d'Estienne aurait épousé Marie de Crouy, décédée en 1483.

en 1501 Françoise de Chaussegros, petite-fille de Guillaume Chaussegros, Sgr de Lioux, secrétaire national de la Cour royale, et s'était engagé par contrat de mariage à relever le nom de la famille de Chaussegros. Il eut trois fils qui passèrent une transaction en 1551 : 1° Esprit, viguier de Marseille en 1575, qui épousa successivement Anne Camol et Yolande de Boniface et qui eut des enfants ; 2° Antoine, décédé sans postérité, qui exerça en 1548 les fonctions assez modestes de troisième consul d'Aix ; 3° Jean, Sgr de Lioux, de Mimet, etc. Ce dernier, qui continua la lignée, fut successivement deuxième consul d'Aix, procureur du pays en 1559 et viguier de Marseille après son frère. Il épousa en 1575 Blanche de Genas et en eut entre autres enfants, deux fils : 1° Gaspard d'Estienne de Chaussegros, Sgr de Mimet, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, M<sup>me</sup> de Piolenc ; 2° Honoré d'Estienne de Chaussegros, Sgr de Lioux, qui épousa en 1624 Marguerite de Cambis et qui continua la lignée. Le fils de celui-ci, Cosme d'Estienne de Chaussegros, Sgr de Lioux, marié en 1653 à Lucrèce de Coriolis d'Espinouse, fut maintenu dans sa noblesse, le dernier février 1668, après avoir justifié une filiation noble depuis 1325, par jugement des commissaires de Sa Majesté chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Deux de ses descendants, Félix-Isidore d'Estienne de Chaussegros de Lioux, né à Cavaillon en 1767, et Charles-Eugène d'Estienne de Chaussegros de Lioux, cousin du précédent, né à Metz en 1769, firent en 1784 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Le premier de ces deux jeunes gens fut connu dans la suite sous le titre de marquis de Lioux, conservé depuis lors par le chef de la famille, épousa en 1802 M<sup>lle</sup> de Boisgelin et mourut à Aix en 1834 sans laisser de postérité. Son cousin, Charles-Eugène, comte de Lioux, épousa en 1801 M<sup>lle</sup> Bourne et mourut à Saint-Mihiel en 1842. Il laissa deux fils qui furent les derniers représentants de leur rameau. L'aîné de ces fils, Charles-Eugène-Édouard d'Estienne de Chaussegros, né à Londres en 1802, général de brigade en 1852, décédé à Noyon en 1888, fut confirmé le 8 juillet 1855, par décret de Napoléon III, dans la possession du titre de marquis de Lioux. De son mariage avec M<sup>lle</sup> Sézille, fille d'un maire de Noyon, décédée en 1894, il avait eu trois filles dont l'aînée épousa M. Béharelle, autorisé, par décret du 9 février 1867, à joindre à son nom celui de : de Lioux. Le général de Lioux avait dans les dernières années de sa vie reconnu la famille d'Estienne de Saint-Jean, rapportée à la suite, comme une branche de sa famille détachée de la souche à une époque très reculée.

L'auteur du rameau cadet, noble Geoffroy d'Estienne, damoiseau

du château de Lambesc, au diocèse d'Agde, émancipa son fils Raymond par acte du 17 mars 1479. Il fit, le 6 juin 1482, un testament dans lequel il mentionna plusieurs de ses ascendants, notamment son bisaïeul, noble homme Hugues d'Estienne, Sgr du château de Lambesc. On ignore le nom de sa femme. Son fils, Raymond d'Estienne, n'est connu que par l'acte d'émancipation de 1479, par le testament de son père et par celui de son plus jeune fils, Pierre, daté du 25 août 1579. On ignore également le nom de sa femme; mais on sait qu'il eut quatre fils. Deux de ces fils, Guillaume et Pierre, furent les auteurs de deux sous-rameaux.

On trouvera une généalogie du premier sous-rameau dans le tome V de l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac. Le chef de ce sous-rameau, Guillaume d'Estienne, épousa Anne de Cadenet par contrat du 27 août 1576. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Joseph, dont le fils Gaspard, marié en 1647 à Marie de Ruffy, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 28 février 1668 et dont la descendance paraît n'avoir pas tardé à s'éteindre; 2° Pierre, dont le fils, Jean d'Estienne, originaire de Lambesc, épousa en 1667 Thérèse Gachet, d'Avignon, et continua la descendance. Ce sous-rameau s'est assez obscurément perpétué jusqu'à nos jours. Son chef, Désiré-Napoléon d'Estienne, notaire à Toulon, décédé en 1834, laissa trois fils, Victor, né en 1828, maire de Carnoule, marié, Émile, né en 1830, et Georges-Gustave, né en 1831, officier de marine, marié en 1857.

L'auteur du second sous-rameau, noble Pierre Estienne, du lieu de Lambesc, passa un acte le dernier décembre 1556. Il assista, le 7 mars 1563, avec sa femme, Loyse Isnarde, au mariage de son fils Jean avec Clémence Almerasse, petite-fille d'honorable personne Innocent d'Almerasse. Jean Estienne ne porte d'autre qualification que celle d'honorable homme dans le contrat de mariage, passé à Bonnieux le 29 novembre 1584, de son fils, noble Antoine Estienne, du diocèse d'Aix, et de Catherine, fille d'honorable homme Gabriel Bioles. Ledit Antoine d'Estienne exerça la profession de notaire qui en Provence entraînait dérogeance et, par suite, perte de noblesse. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, son fils, noble François d'Estienne, juge de Lambesc, marié en 1629 à Diane de Rabasse, produisit des titres qui faisaient remonter sa filiation à 1352. Mais les commissaires chargés d'examiner ces titres, tout en reconnaissant qu'il était issu de noble race et lignée, le déclarèrent, par jugement du 19 novembre 1668, déchu de noblesse à cause de la dérogeance de son père, le condamnèrent comme usurpateur à 300 livres d'amende et le renvoyèrent devant le Conseil

d'Etat pour prendre des lettres de réhabilitation. François d'Estienne et son fils, Louis d'Estienne, sieur de Montplaisir, baptisé en 1639, juge de Lambesc, marié à Aix en 1672 à Françoise de Fauris, négligèrent de prendre cette précaution pour régulariser leur situation nobiliaire. Mais Jean-François d'Estienne, Sgr de Montplaisir, fils de Louis, marié en 1719 à sa cousine, Marie-Elisabeth d'Estienne de Chaussegros de Lioux, se crut en droit de reprendre les qualifications de la noblesse. Ce rameau de la famille d'Estienne ayant été pour ce motif inquiété par les traitants, son chef, Marc-Antoine d'Estienne de Montplaisir, né en 1731, s'adressa au Roi et lui demanda de le maintenir dans sa noblesse avec son fils, Balthazar-Ferdinand, né à Lambesc en 1773. Chérin fils, chargé d'examiner les titres de MM. d'Estienne de Montplaisir, envoya en 1787 un mémoire dans lequel il expose les faits relatés plus tôt et qu'il termine par ces mots : *Le généalogiste des Ordres du Roi, qui a vu et vérifié tous les titres de la production du suppliant, estime qu'il est de la bonté du Roi de lui accorder cette grâce.* Marc-Antoine avait épousé en 1754 Marie-Justine de la Taille de Fresnoy. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1773 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Anne-Hippolyte d'Estienne de Chaussegros de Montplaisir, née à Lambesc le 24 mars 1766. Il obtint plus tard l'admission à la même maison d'une seconde fille, Marie-Polixène, née à Lambesc en 1771. Ce rameau des seigneurs de Montplaisir paraît s'être éteint vers l'époque de la Révolution.

La branche cadette a été passée sous silence par la plupart des historiens. Elle fut fort obscure et ne tarda pas à perdre sa noblesse par dérogeance. Elle était représentée sous Louis XVI par Jean-François d'Estienne, né en 1761, et par son cousin-germain, également appelé Jean-François, né en 1755. Elle paraît être aujourd'hui éteinte.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice la famille d'Estienne a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Chaussegros 1501, de Genas 1575, de Chazelles, de Grimaldi de Régusse, de Piolenc, de Cambis 1624, de Coriolis d'Espinouse 1653, de Gassaud, d'Athénosy, de Boisgelin 1802, de Grammont 1875, de Guyon 1857, de Rouvrois 1832, Absolut de la Gastine 1870, de Crousnihon, de Guérin de Bruslard, de Fabry, etc.

Une famille de Chaussegros de Léry, ou d'Estienne de Chaussegros de Léry, éteinte en 1850, croyait être une branche, détachée à une époque inconnue, de la famille d'Estienne ou tout au moins de la famille de Chaussegros de Lioux qui se fonda en 1501 dans la famille d'Estienne. Cette famille ne portait sous Louis XIV d'autre nom que



celui de Chaussegros et appartenait simplement à cette époque à la haute bourgeoisie de Toulon. Le vicomte Révérend lui a consacré un très intéressant article dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Il mentionne Gaspard Chaussegros, mari de Claire Artigue, inhumé à Toulon en 1707, dont un fils, Louis-Anne Chaussegros, ingénieur en chef des fortifications, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1719 Françoise de Gaudin et en eut des enfants. Gaspard Chaussegros, ingénieur du Roi, parent des précédents, épousa vers 1680 Anne Vidal et en eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean Chaussegros, capitaine au régiment du Roi-infanterie, épousa à Toulon successivement Thérèse de Simonet et Claire-Agnès Vieux, ou Vion, et eut de ces deux unions trois fils, tous trois nés à Toulon. Un autre, Gaspard Chaussegros de Léry, né à Toulon en 1682, ingénieur de la marine, chevalier de Saint-Louis, alla se fixer à Québec, au Canada, y épousa en 1717 Marie-Renée le Gardeur et y mourut en 1756. Il fut père de Gaspard-Joseph de Chaussegros, ou d'Estienne de Chaussegros, Sgr de Léry, né à Québec en 1721, capitaine des troupes de la marine au Canada, chevalier de Saint-Louis, et grand-père de François-Joseph de Chaussegros, ou d'Estienne de Chaussegros, de Léry, né à Québec en 1754. Celui-ci fut général de division en 1805, inspecteur général du génie, grand-croix de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, épousa en 1801 M<sup>lle</sup> Kellermann, fille du maréchal duc de Valmy, et mourut en 1824. Il avait été créé baron de l'Empire, sous le seul nom de Léry, par lettres patentes du 4 janvier 1814, puis vicomte héréditaire par nouvelles lettres du 17 novembre 1818. Il obtint avec ces dernières lettres le règlement de ses armoiries : *écarteté : aux 1 et 4 de gueules à un lion tenant une croix haussée et tréflée, le tout d'argent ; au 2 de gueules à une épée haute en pal d'argent ; au 3 d'or à un ours passant de sable. Sur le tout : d'azur à la botte avec éperon d'argent, soutenue d'une champagne crénelée du même ; au chef aussi d'argent chargé de trois étoiles de gueules*. Le général de Léry eut un fils unique, Gustave, vicomte de Léry, qui mourut en 1850 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1822, avec M<sup>lle</sup> de Johanne de la Carre de Saumery, décédée en 1855. Gaspard Chaussegros, architecte à Toulon, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une botte d'or, éperonnée d'argent, posée en pal et soutenue de la partie haute d'une tour crénelée de quatre pièces de même et un chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*.

**ESTIENNE de SAINT-JEAN de PRUNIÈRES, de SAINT-JEAN d'ORVES de CHATEAUVIEUX et de SAINT-JEAN (d'), en Provence et en Dau-**

phiné. Armes : *de gueules à une bande d'or accompagnée en chef d'un gland d'or, vêtu, tigé et feuillé du même, et en pointe d'un besant aussi d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Tenants : *deux sauvages (aliàs deux griffons) d'or* — Cimier : *un casque à trois plumes tourné de face.*

La famille D'ESTIENNE DE SAINT-JEAN appartient à la noblesse de Provence comme la précédente avec laquelle elle revendique, du reste, une origine commune. Cette communauté d'origine, acceptée par quelques auteurs anciens, comme Maynier, est rejetée par la plupart des généalogistes, notamment par Robert de Briançon, Artefeuil et Lainé. Le général marquis de Lioux, décédé en 1888, reconnaissait cependant MM. d'Estienne de Saint-Jean comme ses parents.

Quelques historiens, parmi lesquels Guy Allard, ont attribué à la famille d'Estienne de Saint-Jean un Michel d'Estienne qui fut archevêque d'Embrun de 1379 à 1427. Mais Chorier dit que ce prélat était aragonais. Dans son *Essai historique sur la ville d'Embrun*, le chanoine Sauret se range à la même opinion.

La filiation ne paraît être régulièrement établie qu'à partir d'un Honoré d'Estienne, marié à Marguerite d'Antoine, qui vivait dans le premier quart du xvi<sup>e</sup> siècle.

Les généalogistes ne sont pas d'accord sur l'origine de ce personnage qui, en tout cas, ne semble pas avoir appartenu à la noblesse. De nos jours M. de Rivoire de la Batie, dans son *Armorial de Dauphiné* (notice de Rosset), Borel d'Hauterive, dans ses *Annuaire de la noblesse* de 1862 et 1879, et d'autres auteurs en ont fait le fils d'un Antoine d'Estienne qui avait épousé Marguerite de Rostargue ; ils ont fait de celui-ci le même personnage qu'un Antoine d'Estienne, de Lambesc, qui était fils puîné de Raymond d'Estienne, mentionné dans la notice précédente comme ayant été émancipé par son père le 17 mars 1479, et petit-fils de Geoffroy d'Estienne, damoiseau du château de Lambesc, auteur de la branche des seigneurs de Montplaisir. D'après Borel d'Hauterive, Honoré d'Estienne aurait épousé en premières noces Anne de Glandevès par contrat passé en 1491 devant notaire à Aix. D'après le même auteur sa seconde femme se serait appelée Madeleine d'Autrans et non pas Marguerite d'Antoine et serait morte la même année que lui, en 1517.

L'auteur anonyme de l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* attribue aux d'Estienne de Saint-Jean une origine bien différente. Il s'exprime en ces termes : « Les sieurs de Saint-Jean de la Salle « sont d'origine judaïque. André Estienne avait obtenu des lettres « le nommant archevêque d'Aix ; mais les bulles lui furent retirées, « n'étant ledit Estienne, ainsi que sommes suffisamment avertis, de

« *la qualité requise pour être admis à cette église* ; il fut évêque de « Béziers, mais n'y a pas siégé non plus. Jean (2<sup>e</sup> degré), épousa « Antoinette d'Ubaye, d'extraction juive ; ses filles furent mariées « dans des maisons de même extraction.... Monet, ou Raymondet, « Estienne (2<sup>e</sup> degré), marchand d'Aix, épousa Anne Fresquière, de « Saint-Maximin, également de maison juive... » Barcilon de son côté s'exprime dans les termes suivants : « La famille d'Estienne « d'Aix est différente de la précédente. Honoré, Jean et Claude « Étienne en sont la tige. Ces trois frères furent compris en 1512 « entre les nouveaux chrétiens de race judaïque d'Aix, taxés en « vertu de la déclaration du roi Louis XII de ladite année... Ces « trois néophytes ont fait un grand nombre de branches qui se sont « étendues à Aix et en divers autres lieux de Provence dont les actes « des derniers siècles nous les font voir à Aix marchands avec la « simple qualité de sire... La branche de cette famille qui a paru « avec le plus d'éclat vient de François Étienne, sieur de Saint- « Jean de la Salle, le plus riche homme de son temps en ces pays-ci. « Il acquit un office de conseiller au Parlement d'Aix en 1572... »

Honoré Estienne, mentionné plus haut, laissa quatre fils. Trois de ceux-ci, Jean, Monet et Louis, furent les auteurs de trois grandes branches. Le quatrième, André, décédé à Aix le 5 juin 1580, fut nommé par le roi Charles IX d'abord archevêque d'Aix en mai 1569, puis évêque de Béziers en 1572 ; mais ne reçut jamais ses bulles.

L'auteur de la branche aînée, Jean d'Estienne, Sgr de Saint-Jean de la Salle, près d'Aix, marié en 1527 à Antoinette de Meyran d'Ubaye, décédé en 1584, fut élu en 1560 consul d'Aix, procureur du pays. Il laissa un fils, François d'Estienne, Sgr de Saint-Jean de la Salle et de Montfuron, décédé à Aix en 1594, que son mérite et sa grande fortune mirent aux premiers rangs de la magistrature de sa province. Nommé en 1572 conseiller au Parlement de Provence, François Estienne devint successivement en 1579 président aux enquêtes et en 1585 président à mortier audit Parlement. Il avait épousé en 1575 Honorée de Pontevès-Buoux, décédée à Aix en 1618, qui appartenait à une des plus illustres maisons de la Provence. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1<sup>o</sup> André, Sgr de Saint-Jean, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils ; 2<sup>o</sup> Scipion, nommé en 1614 gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII ; 3<sup>o</sup> Gabriel, né à Aix en 1583, président aux enquêtes du Parlement en 1611, décédé en 1630. Ce dernier avait épousé en 1618 Philippe de Rosset, héritière de la seigneurie de Prunières, dans le Haut-Dauphiné. Il laissa plusieurs fils qui abandonnèrent la Provence pour se fixer en Dauphiné. L'aîné de ces fils, François d'Estienne de Saint-Jean de

Rosset, Sgr de Vaugine, président aux enquêtes du Parlement de Grenoble, marié en 1646 à Isabeau de Moreton de Chabrillan, eut un fils, Louis, conseiller au même Parlement, qui mourut sans postérité. Un des puînés, Joseph d'Estienne, Sgr de Prunières et de Ventabren, Cosgr du mandement de Savines, épousa en 1678 Françoise de Reynard d'Avançon et continua la lignée. Françoise de Renard, veuve de M. d'Estienne, Sgr de Prunières, et N... d'Estienne, Sgr de Prunières, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Gap). François d'Estienne de Saint-Jean de Prunières, né à Gap en 1718, fut nommé en 1752 évêque de Grasse ; il émigra à l'époque de la Révolution et mourut à Bologne en 1797<sup>1</sup>. Le frère de ce prélat, Henri-Balthazar d'Estienne, maréchal de camp, marié en 1784 à M<sup>lle</sup> de la Tour du Pin-Montauban, fut connu le premier sous le titre de comte de Prunières qui a été depuis lors conservé par le chef de cette branche. Son petit-fils, Antoine-Alexandre d'Estienne de Saint-Jean, comte de Prunières, né à Valence en 1834, propriétaire du château de Prunières, camérier secret de S. S. Pie IX en 1859, marié en 1879 à M<sup>lle</sup> le Harivel du Rocher, a été député conservateur et conseiller général des Hautes-Alpes. Il a eu plusieurs enfants.

Monet d'Estienne, auteur de la deuxième branche, épousa Anne Fresquière. Ses deux fils, André et Thomas, furent les auteurs de deux rameaux, celui des d'Estienne-Peissonel et celui des d'Estienne-Blégier, qui paraissent s'être éteints l'un et l'autre vers l'époque de la Révolution.

La troisième branche paraît tirer sa noblesse des charges de finance et de magistrature que ses membres exercèrent au xvii<sup>e</sup> siècle. On ne sait que très peu de chose sur son auteur, Louis d'Estienne, et les auteurs anciens ne donnent pas le nom de sa femme. D'après un article de l'*Armorial général de d'Hozier*, publié en 1868 par la maison Firmin-Didot, il aurait été trésorier général des domaines, aurait épousé Gabrielle de Trans et serait décédé en 1553. Il fut père d'Honoré d'Estienne, receveur général du domaine, grand-père de Louis d'Estienne, receveur général du domaine, marié à Marguerite de Castillon, bisaïeul d'André d'Estienne, reçu en 1639 trésorier général de France, marié à Marquise de Forbin-Gardanne, et trisaïeul de Louis d'Estienne, né à Aix en 1651, reçu le 19 janvier 1683 conseiller au Parlement de Provence, marié à Madeleine de Bougerel, décédé à Aix en 1732. Le fils de ce dernier, Joseph-Honoré d'Estienne, né à Aix en 1690, décédé dans la même ville en 1755, succéda à son

1. D'après le *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire*. Mais d'après M. de Rivoire de la Batie il serait rentré subrepticement en France et serait mort dans une maison près de Marseille.

père en 1718 dans sa charge de conseiller au Parlement de Provence. Il épousa en 1725 Agnès de Martiny, héritière de la terre considérable d'Orves, près de Toulon, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Il eut pour successeur dans sa charge, en 1755, son fils, Louis-Laurent-Joseph d'Estienne, Sgr d'Orves et de Saint-Jean, décédé à Toulon en 1802. Celui-ci épousa en 1797 M<sup>lle</sup> de Miollis, sœur du général du même nom. Leurs deux fils, Augustin d'Estienne de Saint-Jean, connu sous le titre de comte d'Orves et de Châteauvieux, marié à Rosalie Novaro, héritière du comté de Castelvecchio (ou Châteauvieux), en Piémont, décédé à Nice en 1879, et Henri-Dieudonné, connu sous le titre de vicomte d'Estienne de Saint-Jean, né en 1800, propriétaire du château de Saint-Jean, marié en 1834 à M<sup>lle</sup> de Pelletier de la Garde-Paréol, décédé en 1849, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants. On peut voir dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1885 que le chef de cette branche avait vainement demandé sous Napoléon III à être confirmé dans la possession du titre de comte.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice la famille d'Estienne a fourni des officiers et des magistrats distingués et deux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (au xix<sup>e</sup> siècle).

Principales alliances : d'Aymar (de Châteaurenard), de Pontevès 1575, de Castellane, de Forbin, de Moreton de Chabrilan, d'Alleman, d'Albon, de la Tour du-Pin-Montauban 1784, de Rostaing 1819, de Frévol de Ribains, de Castillon, de Bougerel, de Cipriani, de Miollis 1797, de Beaumont d'Autichamp 1863, de Ferré de Pérour 1894, de Pelletier de la Garde 1834, de Tourtoulon 1860, de Lorgénil 1894, etc.

**ESTIENNE du BOURGUET et de SAINT-ESTÈVE (d')**. Armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois besants d'argent, deux en chef et un en pointe.*

Cette troisième famille d'ESTIENNE appartient comme les précédentes à la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné au xviii<sup>e</sup> siècle une généalogie dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse* de M. de Courcelles. Barcilon croit qu'elle est une branche détachée à une époque inconnue de la famille d'Estienne de Saint-Jean.

Etienne d'Etienne, auquel Artefeuil fait remonter la filiation, épousa Marguerite de Saint-Jacques par contrat du 8 janvier 1540, fut reçu, le 5 août 1569, contrôleur général ancien des finances, acquit, le 20 mai 1583, la seigneurie de Villemus et fit son testament

le 18 mai 1606. Son fils, Joseph (aliàs Etienne, d'après la *Chronologie des officiers des Cours souveraines de Provence*), d'Estienne, reçu le 22 septembre 1582 greffier civil en chef au Parlement de Provence, épousa Honorade de Guérin. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean d'Estienne, Sgr du Bourguet, reçu en 1603 greffier civil et des présentations au même Parlement, dont la descendance s'éteignit dans la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle : 2° Honoré (aliàs Etienne, d'après Artefeuil,) d'Estienne du Bourguet, reçu le 17 janvier 1650 conseiller au Parlement, décédé en 1666, qui épousa Françoise de Rabasse, fille du seigneur de Vergons, et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Pierre d'Estienne, Sgr du Bourguet, né à Aix le 29 juin 1653, marié à Anne de Richery, décédé en 1707, fut à son tour pourvu, par lettres données à Saint-Germain le 26 février 1682, d'une charge de conseiller au Parlement de Provence. Il fut père de Pierre d'Estienne, Sgr du Bourguet, qui épousa Anne-Ursule de Gaufridy, grand-père de Pierre-Guillaume d'Estienne, Sgr de Lagneros et du Bourguet, reçu en 1759 conseiller au Parlement de Provence, qui épousa en 1757 Françoise de Félix de Creissey, bisaïeul de Jean-Baptiste-Guillaume d'Estienne, Sgr du Bourguet et de Saint-Estève, né à Aix en 1758, reçu en 1778 conseiller au Parlement de Provence, décédé à Aix le 13 janvier 1831, qui épousa Anne-Julie de Pontevès de Saint-Blaise, et trisaïeul de Guillaume-Auguste d'Estienne de Gaufridy du Bourguet, baron de Saint-Estève, né à Aix le 3 mars 1785, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut dans un âge très avancé vers 1875 sans avoir été marié. Un rameau collatéral s'est éteint en la personne de Louis d'Estienne du Bourguet, maire d'Aix de 1815 à 1830, décédé en 1834, qui épousa en 1811 Anne Grandin de Salignac et qui en laissa une fille unique, M<sup>me</sup> de Reinaud de Fontvert, décédée à Aix en 1891.

Les représentants d'une autre branche, Jean-Baptiste et Joseph Estienne, sieurs de Villemus et de la Galinière, furent anoblis par lettres patentes du 5 novembre 1677.

Jules-Denis d'Estienne du Bourguet, grand-père de M<sup>me</sup> de Fontvert, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix. M. d'Estienne, Sgr en partie du Bourguet, prit part cette même année à celles tenues à Castellane.

La famille d'Estienne avait été maintenue dans sa noblesse, d'abord le 20 février 1669 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles, puis, le 5 novembre 1677, par arrêt du Conseil d'Etat.

Elle a fourni de nombreux consuls d'Aix.

Principales alliances : Dupérier 1584, de Chaylan de Morisés, de

Vintimille du Luc, de Rabasse, de Blacas d'Aulps 1674, de Gaufridy, de Pontevès, Grandin de Salignac, de Reinaud de Fontvert, de Félix 1757, de Gaillard de Longjumeau, etc.

**ESTIGNARD**, ou **ETIGNARD**, de **LAFALLOTTE** de **NEULLY**. Voyez :  
ETIGNARD DE LAFALLOTTE DE NEULLY.

**ESTIGNARD**, en Franche-Comté et en Périgord. Armes : *parti* : au 1 d'argent à un cœur enflammé de gueules et une levrette de même passant en pointe ; au 2 d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe de deux dauphins adossés d'argent, couronnés d'or.

La famille ESTIGNARD appartient à la haute bourgeoisie de Franche-Comté.

D'après M. de Froidefond, qui lui a consacré un article dans son *Armorial de la noblesse de Périgord*, elle remonterait par filiation à Nicolas Estignard, de Willafans, qui était juge-châtelain en 1501. M. Suchaux mentionne dans sa *Galerie héraldo-nobiliaire de Franche-Comté* un Pierre Estignard, de Willafans, qui fut autorisé à tenir fief par lettres patentes données à Bruxelles le 26 mars 1611.

Ambroise Estignard, docteur ès droits, demeurant à Ornans, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Montbéliard) ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article. N... Estignard, docteur en médecine à Willafans, et Nicolas Estignard, procureur et bourgeois de Willafans, eurent leur blason enregistré d'office au même Armorial : *de gueules à un sautoir d'argent*.

Alexandre Estignard, né en 1833 à Willafans (Doubs), conseiller à la Cour de Besançon, conseiller général du Doubs, fut élu en 1876 député conservateur de ce département. Il est l'auteur d'une *Histoire du Parlement de Besançon*. Il avait épousé une fille de M. Loiseau, président à la Cour de Besançon. Il est décédé en 1918 en son hôtel de Besançon ne laissant que des filles, M<sup>mes</sup> de Truchis de Varennes, du Bourg, de Bégon de la Rouzière et de Saint-Julien.

Une branche de la famille Estignard vint au cours du xix<sup>e</sup> siècle se fixer en Périgord. Un de ses représentants, Jean-Etienne-Joseph Estignard, ancien officier, chevalier de Saint-Louis, fut maire de Périgueux de 1845 à 1846 et de 1852 à 1854.

La famille Estignard a encore fourni des magistrats distingués, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Agard de Roumejoux, de Bégon de la Rouzière 1897, Neyron de Saint-Julien 1904, de Truchis de Varennes, etc.

**ESTISSAC** (de la Rochefoucauld d'). Voyez : ROCHEFOUCAULD (DE LA).

**ESTIVAREILLES** (Perrot d') Voyez : PERROT D'ESTIVAREILLES.

**ESTOCQUOIS** (d') Armes : d'azur à trois bandes d'or, la première surmontée d'un lion issant du même.

La famille d'Estocquois, originaire de Champagne, passée plus tard en Lorraine, appartient à la noblesse de ces deux provinces.

Borel d'Hauterive, qui lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1888, croit qu'elle a eu pour berceau un fief d'Etoquois, situé en Hainaut.

Un jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par Caumartin en 1668, d'accord avec des tableaux généalogiques conservés dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*, en fait remonter la filiation au 6 novembre 1493. A cette date Jean d'Estocquois, Sgr du Mont-Saint-Martin, en Champagne, obtint de quatre gentilshommes de sa région l'attestation qu'il était fils de feu Collart d'Estocquois, écuyer, Sgr du Mont-Saint-Martin en partie avec Gobert d'Aspremont, sieur de Busancy, et qu'il était gentilhomme de nom et d'armes, de noble et ancienne extraction. Jean d'Estocquois avait épousé Isabeau N... Il fut père d'Antoine d'Estocquois, Sgr du Mont-Saint-Martin, marié à Rosette de Léry, qui est mentionné dans des actes de 1526, 1528 et 1529, et grand-père de Jean II (aliàs Jacques) d'Estocquois, Sgr de Verrey, Ban-Vuyon, etc., marié à Nicole de Villiers, qui en 1549 rendit hommage de ses terres au duc de Lorraine, comme seigneur de Varennes-en-Clermontois, et qui en 1596 était capitaine de Vienne-le-Château. Ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils, Ferry et Claude, qui furent les auteurs de deux branches.

Le chef de la branche aînée, messire François d'Estocquois, chevalier, Sgr de Quatre-Champs, au diocèse de Reims, décédé à l'âge de 55 ans le 5 mai 1718, avait épousé successivement Marie-Françoise Régnier, puis, le 13 août 1708, Angélique de Graffeuil et enfin, le 26 mai 1715, sa servante, Jeanne Renault. Il avait eu de cette dernière deux enfants naturels qu'il légittima par son mariage. L'un de ces enfants, Joseph d'Estocquois, chevalier, né le 12 janvier 1713 à Belleville, au diocèse de Reims, lieutenant de la compagnie de Chennevières, détachée de l'hôtel royal des Invalides au château de Bouillon, épousa d'abord à Ville-sur-Iton, le 4 novembre 1755, dame Claudine de Puygreffier ; il se remaria, le 18 septembre 1764, à Orne, au diocèse de Trèves, à Marie d'Orges. Il eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Guillaume-Florimond d'Estocquois, décédé en 1794, fut lieutenant-colonel d'infanterie. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de no-



blesse que le cadet, Alexis d'Estocquois, né le 12 août 1772 à Jarny, au diocèse de Metz, fit en 1782 pour être admis à l'École militaire. Alexis d'Estocquois fut plus tard chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur et maire de Neufchâteau ; il était connu sous le titre de baron d'Estocquois. Il fut père de François-Théodore, baron d'Estocquois, né en 1817, professeur à la Faculté des sciences de Dijon, et grand-père d'Alexis, baron d'Estocquois, né en 1848, qui a épousé en 1879 M<sup>lle</sup> Massin, fille d'un ancien procureur général près la Cour de Lyon.

L'auteur de la branche cadette, Claude d'Estocquois, Sgr du Taillis, épousa à Sainte-Menehould en 1596 Anne de Marins, décédée en 1632. Il fut père de Jean d'Estocquois, qui épousa en 1620 Philippe de l'Escale, héritière de la seigneurie de Longchamp, en Barrois, et grand-père de Thomas d'Estocquois, Sgr de Longchamp, qui épousa en 1650 Marie de Roland, nièce du maréchal de Schulemberg, et qui fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Thomas d'Estocquois fut lui-même père d'Antoine d'Estocquois, chevalier, Sgr de Longchamp, Vaux, Montmarin, etc., né en 1653, admis en 1668 parmi les pages de la Grande Ecurie du roi Louis XIV, marié le 15 décembre 1673 à Claude-Aline de Fuchsambert, qui recueillit le comté de Montdereux par héritage du maréchal de Schulemberg. Cette branche s'éteignit au xviii<sup>e</sup> siècle. Un de ses derniers représentants fut Thomas-Ferdinand d'Estocquois de Schulemberg, né en 1720, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel en 1762, aumônier de M<sup>me</sup> la comtesse de Provence, décédé en 1779.

La famille d'Estocquois a fourni de nombreux officiers.

**ESTOILE (du Claux de).** Voyez : CLAUD DE L'ESTOILE (DU).

**ESTOILE (de l')**, en Anjou. Armes primitives (déclarées par la famille de l'Estoile quand, en 1666, elle produisit ses titres de noblesse devant l'intendant Voisin de la Noiraye) : *d'azur à un lion passant d'argent surmonté de trois étoiles de même rangées en chef.* — L'arrêt du Conseil d'Etat obtenu en 1669 par la famille de l'Estoile lui attribue les armes suivantes qu'elle a conservées jusqu'à nos jours et qui sont celles des l'Estoile de Picardie : *d'azur à une croix d'or accompagnée aux premier, deuxième et troisième quartiers d'une étoile d'or et au quatrième quartier d'un croissant de même.* — Supports : *deux lions.* — Cimier : *une molette dans un vol banneret.*

La famille DE L'ESTOILE appartient à la noblesse de l'Anjou où elle vint de Picardie s'établir dans les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, etc.

Elle croit être une branche d'une famille de l'Estoile qui a appartenu à la noblesse de Picardie et revendique pour auteur un Charles de l'Estoile qui se serait marié dans cette province par contrat du 2 juin 1575. Louis de l'Estoile, écuyer, fils de Charles, vint se fixer en Anjou, fut seigneur de Hardencourt, dans la paroisse de Saint-Pierre de Butray et l'élection de Montreuil-Bellay, et acheta par adjudication le 12 novembre 1605, pour la somme de 19.000 livres, la seigneurie de Bouillé-Saint-Paul, située dans l'élection de Thouars, en Poitou. Il avait épousé Renée du Boys. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, leurs deux fils, Louis de l'Estoile, sieur de Bouillé-Saint-Paul, et autre Louis de l'Estoile, sieur de Hardencourt, produisirent leurs titres de noblesse devant Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Mais, par jugement du 20 mai 1668, ce magistrat les condamna à l'amende comme usurpateurs de noblesse attendu qu'ils ne se rattachaient aux l'Estoile de Picardie que par le contrat de mariage de leur aïeul Charles, du 2 juin 1575, et que ce contrat avait été reconnu faux. MM. de l'Estoile appelèrent de cette condamnation devant le Conseil d'Etat qui les maintint dans leur noblesse par arrêt du 25 avril 1669. Louis de l'Estoile, Sgr d'Hardencourt, le plus jeune des deux frères, avait épousé Jeanne de Chauffour. Il en eut au moins trois fils : 1° Pierre, Sgr de la Grange, Haut-Baugé, etc., né en 1650, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 8 août 1697, par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers, et dont le fils, Guy-Pierre, marié en 1716 à Marie-Madeleine Chabot, ne paraît pas avoir eu de postérité ; 2° Louis, Sgr de l'Echasserie, né en 1654, dont la veuve, Prudence Levrault, fut maintenue dans sa noblesse, le 16 novembre 1717, par jugement de M. des Gallois de la Tour, intendant de Poitiers ; 3° Charles, Sgr d'Hardencourt, qui épousa, le 9 septembre 1698, Madeleine de Maliverne et qui continua la lignée. Ce dernier est vraisemblablement le même personnage qu'un M. de l'Estoile, écuyer, Sgr d'Ardancourt, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Thouars). Son arrière-petit-fils, Louis-Jacques de l'Estoile, écuyer, Sgr de Beauregard, né en 1759, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1839 à la Lande-Chasle, près de Longué, en Anjou, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saumur. Il fut père de Louis-Charles de l'Estoile, né en 1801, décédé en 1871 à la Lande-Chasle, qui épousa à Chartres en 1832 M<sup>lle</sup> de Bernard de la Carbonnière et qui en laissa une nombreuse postérité.

La famille de l'Estoile a fourni des officiers distingués dont l'un Xavier de l'Estoile, a été tué au Tonkin en 1885.

Principales alliances : de la Grandière, de Bernard de la Carbonnière 1832, de Rancourt de Mimerand, Rohault de Fleury 1685, de Bastard de Fontenay, Dutour de Salvart 1876, Colas de Malmusse 1872, de Lauzon, de Bodin de Galembert 1897, de la Croix de Beurepos, de Fontenay 1826, 1863, de Gastebois 1866, de la Tuollaye 1874, Chabot de Peuchebrun 1909, etc.

On trouvera des renseignements sur les l'Estoile de Picardie dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny et dans le *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu* de M. de Belleval. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en leur faveur le 27 avril 1708 les fait descendre d'honorable homme Guillaume (aliàs Jean) de l'Estoile, écuyer, demeurant à Poullétier, qui est mentionné dans un acte du 18 avril 1549 comme homme d'armes des ordonnances du Roi. Le fils de ce personnage, Jean de l'Estoile, écuyer, homme d'armes, puis maréchal des logis des ordonnances du Roi, épousa en 1577 Isabeau de la Fosse. Il en eut deux fils : 1<sup>o</sup> Jean, Sgr de la Callois, qui obtint, le 4 juillet 1600, des lettres de relief de noblesse et dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Jeanne, née en 1645 ; 2<sup>o</sup> Jacques, Sgr de Beaufresne, marié à Françoise de Lastre en 1596 (aliàs le 16 août 1606, d'après M. de Belleval), dont les deux fils, Antoine, Sgr de Fresneville, marié en 1646 à Diane des Groseillers, et François, Sgr de Belleval, marié en 1642 à Marie de Ray, continuèrent la lignée. La famille picarde de l'Estoile paraît s'être éteinte dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ses divers représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 27 avril 1708, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens.

Une famille de l'Estoile, différente de celle dont il vient d'être parlé, a appartenu à la haute bourgeoisie d'Abbeville. Elle portait pour armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent*. N... de l'Estoile fut échevin d'Abbeville en 1557. Nicolas de l'Estoile, élu en Ponthieu, possédait en 1557 un fief à Laviers. Denis de l'Estoile, marchand, fut juge-consul d'Abbeville en 1569. Il fut père d'Ezéchias, contrôleur au grenier à sel d'Abbeville, et de Philippe, marchand grainetier, échevin de la même ville en 1578, 1556, 1598. Nicolas de l'Estoile était vers 1680 conseiller du Roi au grenier à sel d'Abbeville. Jean de l'Estoile demeurait à Abbeville en 1710. Anne de l'Estoile, femme de N... Hérambourg le jeune, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Rouen, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Rouen).

Une famille de l'Estoile, originaire d'Orléans, a occupé au xvi<sup>e</sup> siècle un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne. Elle portait pour armes : *d'azur à une étoile d'or*. Son auteur, Pierre de l'Estoile, marié vers 1500 à Marie Buisnart, décédé en 1537, fut régent de l'Université d'Orléans, puis conseiller au Parlement de Paris. Il fut père de Louis de l'Estoile, Sgr de Soullers, conseiller au Parlement de Paris en 1537, président en la Cour des aides en 1552, marié en 1538 à Marguerite de Montholon, décédé en 1559, grand-père de Pierre de l'Estoile, né en 1546, grand audiençier de France, auteur d'un *Journal des règnes de Henri III et de Henri IV*, décédé en 1611, qui fut un chroniqueur célèbre, et bisaïeul de Claude de l'Estoile, Sgr du Saussay, né en 1597, littérateur assez médiocre, décédé sans postérité en 1651, qui fut un des premiers membres de l'Académie française.

**ESTOUBLON (de Grille d')**. Voyez : GRILLE D'ESTOUBLON (DE).

**ESTOUILLY (Bouzier d')**. Voyez : BOUZIER D'ESTOUILLY.

**ESTOURBEILLON (de l')**. Armes : *d'argent à un griffon de sable armé et lampassé de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux griffons*. — Cri de guerre : CRAINS LE TOURBILLON. — Devise : FIDELIS ET AUDAX.

La famille DE L'ESTOURBEILLON appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne.

M. Courtaux en a donné en 1899 une généalogie à la suite de son *Histoire généalogique de la maison de Lantivy*. On pourra encore consulter sur la famille de l'Estourbeillon le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, les *Filiations bretonnes* de M. de la Messelière, l'*Annuaire de la noblesse* de 1893, etc. On trouvera, enfin, dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Joseph-Claude de l'Estourbeillon fit en 1773 pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie.

La famille de l'Estourbeillon a eu pour berceau la paroisse d'Ercé, près de Gosné, au diocèse de Rennes. Elle a possédé sur le territoire de cette paroisse une seigneurie de l'Estourbeillonaye que Pierre de l'Estourbeillon et sa femme vendirent en 1313 à Regnault de Montbourcher, Sgr du Bordage.

Pierre de l'Estourbeillon, qualifié *armiger*, fut en 1093 témoin d'une fondation faite au prieuré de Vitré. Son fils, également appelé Pierre, fut en 1130 témoin d'une donation semblable. Un Pierre de l'Estourbeillon, Sgr de l'Estourbeillonaye, fut en 1204 un des bienfaiteurs de

Notre-Dame de Vitré. Jean de l'Estourbeillon se croisa en 1249 à la suite de saint Louis, d'après un titre de la collection Courtois. Perrot de l'Estourbeillon fut en 1348 un des 32 écuyers de la montre de Jean du Hallay.

La famille de l'Estourbeillon figura de 1427 à 1513 aux réformations et montres des paroisses de Saint-Médard-sur-Ille et d'Acigné, au diocèse de Rennes. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction le 21 novembre 1668, sur preuves de cinq générations, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles.

Jean de l'Estourbeillon, chevalier, à partir duquel la filiation est régulièrement établie, servit en 1370 sous le connétable du Guesclin et ratifia en 1381 le traité de Guérande. Il eut deux fils de son mariage avec Jeanne d'Angoulvent. L'aîné de ceux-ci, Pierre, sieur du Haut-Brin, en la paroisse de Saint-Marc-le-Blanc, marié à Renée de la Haye, fut du nombre des gentilshommes de Rennes qui, en 1437, prêtèrent serment de fidélité au Duc. Julien de l'Estourbeillon, un des fils de Pierre, épousa Perrine de Mézeray. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Charles, Sgr de Brin, qui épousa, en 1471, Françoise de la Beschère, dame dudit lieu, en la paroisse d'Acigné, et qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> François, qui fut l'auteur du rameau des sieurs de la Babelière, de la Chapelle et de la Haye, généralement considéré comme éteint depuis très longtemps. Kerviler se demande si ce rameau ne se serait pas perpétué, après avoir perdu sa noblesse par dérogeance, et ne serait pas représenté par une famille Létourbillon qui est fixée de nos jours à Saint-Germain-sur-Ille. La descendance de Charles de l'Estourbeillon et de Françoise de la Beschère vint, au cours du xvii<sup>e</sup> siècle, se fixer au diocèse de Nantes. René de l'Estourbeillon, né à Donges en 1733, décédé en 1816 sans avoir été marié, recueillit en 1797 les terres de la Garnache et de Beauvoir, en Bas-Poitou, par héritage de la famille du Pas de la Bourdinière à laquelle appartenait sa mère ; il fut connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis de la Garnache. Son neveu, Joseph-Claude-Jean, né à Nantes en 1757, page de la Grande Ecurie en 1773, décédé en 1829 au château du Matz (Morbihan), fut connu sous le titre de marquis de l'Estourbeillon qui a été conservé depuis lors par le chef de la famille. Il avait épousé au Croisic en 1784 M<sup>lle</sup> Rado du Matz. Ses deux fils, Joseph-Armand, marquis de l'Estourbeillon et de la Garnache, né à Jersey en 1794, marié en 1823 à M<sup>lle</sup> de Cheffontaines, décédé à Nantes en 1864, et Prosper, comte de l'Estourbeillon, né en 1802 au château de Kerflesse, à Herbignac, marié au Croisic en 1822 à M<sup>lle</sup> Maillard de Bois-Saint-Lys, décédé dans la même ville en 1882, ont été les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau

n'est plus représenté que par Régis, marquis de l'Estourbeillon et de la Garnache, né à Nantes en 1858, député du Morbihan depuis 1898, auteur de la *Noblesse de Bretagne* et de plusieurs autres ouvrages généalogiques estimés, barde, qui n'a pas d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> le Bourg. Un représentant du second rameau, Louis de l'Estourbeillon, né au Croisic en 1848, zouave pontifical, est décédé en 1870 des suites de blessures reçues à l'attaque de Rome par les Italiens. Le comte Prosper de l'Estourbeillon, né au Croisic en 1835, frère aîné du précédent, marié en 1866 à M<sup>lle</sup> de Bellouan d'Avaugour, décédé en 1901, a été conseiller général du Morbihan de 1886 à 1898. Il a laissé deux fils, Armel et Louis, qui continuent la lignée.

La famille de l'Estourbeillon a fourni de nombreux officiers. D'après les travaux de Kerviler et de M. Courtaux, elle aurait donné trois chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Julien, tué au siège de Rhodes en 1522, Pierre, né en 1667, et Pierre-François, neveu du précédent, né à Donges en 1726, décédé en 1748 des suites de blessures reçues dans un combat contre les Turcs.

Principales alliances : d'Angoulvent, de Quatrebarbes 1546, de Marnières 1623, de Montmorency 1644, Rado du Matz 1784, de Lantivy 1824, de Nettancourt 1856, Pépin de Bellisle 1856, Dudon 1892, de Penfétenyo de Cheffontaines 1823, de Crochard 1875, de Bellouan d'Avaugour 1866, de Kersauson 1896, de Beugny d'Hagerue 1903, etc.

**ESTOURGIE** (de l'). Voyez : LESTOURGIE (DE).

**ESTOURMEL** (d'). Armes : *de gueules à une croix dentelée d'argent*. — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *un cygne*. — Devise : VAILLANT SUR LA CRÊTE.

La maison d'ESTOURMEL est une des plus brillantes de la noblesse du nord de la France. Elle avait pour nom primitif celui de Creton qu'elle ne laissa tomber complètement en désuétude que vers l'an 1500. Elle tire le nom d'Estourmel d'une seigneurie qu'elle a possédée de toute ancienneté à six kilomètres de Cambrai. Le Carpentier mentionne un Raimbaud Creton qui était seigneur d'Estourmel dès 1086 et qui assista en 1096 au tournoi d'Anchin.

On trouvera de nombreux renseignements sur les d'Estourmel dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Le généalogiste Clairambault s'exprime en ces termes dans un mémoire qu'il fit en 1750 pour la maison d'Estourmel : « Le premier « nom de cette maison était celui de Creton. La tradition apprend « qu'avant de porter pour armes une croix, elle portait trois crêtes « et que la croix lui fut donnée par Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem »

« salem, à la prise de cette ville dans le <sup>xr</sup><sup>e</sup> siècle. Quoiqu'on n'ait  
 « pas vu la preuve de ce fait, il paraît néanmoins suffisant pour  
 « donner une idée de l'ancienneté de cette maison. Il est certain que  
 « Mathieu Creton, qualifié chevalier l'an 1322, dont la femme se nom  
 « mait Amicie, était seigneur d'Estourmel, près de Cambrai... »  
 Dans ce mémoire Clairambault fait remonter la filiation suivie à Jean  
 Creton, Sgr d'Estourmel en 1336, que l'on croit avoir épousé Marie  
 d'Ognies et dont le fils, Mathieu, dit Baudouin, Creton, Sgr d'Estour-  
 mel, chevalier, vendit avec sa femme Nicole, en 1376, au chapitre  
 d'Amiens la terre de Baillon que lui avait donnée le roi Charles V.

Quelques années plus tard, en 1772, le marquis d'Estourmel solli-  
 cita la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour. Chérin, chargé  
 d'examiner les titres de noblesse qu'il dut produire dans cette cir-  
 constance, écrivit, le 26 octobre 1772, au duc de la Vrillière la lettre  
 suivante : « Monseigneur, j'ai l'honneur de vous envoyer copie d'un  
 « mémoire sur la maison d'Estourmel fait par feu M. de Clairambault  
 « et écrit de sa main il y a environ 20 ans. Il y remonte la filiation de  
 « cette maison à Mathieu, dit Baudouin, Creton, Sgr d'Estourmel,  
 « chevalier, qui passa un acte en 1385 et auquel il donne pour fils  
 « Guillaume Creton, Sgr d'Estourmel, qui stipula dans un acte de  
 « 1415. Il dit que celui-ci eut de Jeanne, dame de Templeux, Simon,  
 « Sgr d'Estourmel. Mais il est de mon devoir, Monseigneur, de vous  
 « observer qu'ayant examiné les titres de cette maison nouvellement  
 « produits par M. le marquis d'Estourmel, je n'ai trouvé sa filiation  
 « littéralement prouvée que depuis ce Simon et que le plus ancien  
 « acte où ce sujet ait stipulé est de l'année 1440. Il est vrai que ces  
 « mêmes titres prouvent le mariage de Guillaume d'Estourmel avec  
 « Jeanne, dame de Templeux, à l'époque de 1415 et la possession de  
 « la terre de Templeux par Simon d'Estourmel et par ses descen-  
 « dants, ce qui rend plus que probable la filiation du même Simon à  
 « Guillaume et à Jeanne, dame de Templeux. D'ailleurs cette maison  
 « est ancienne et bien alliée, a occupé des places considérables et a  
 « des services distingués. C'est au Roi à décider si ces considéra-  
 « tions peuvent faire dispenser M. le marquis d'Estourmel de l'exé-  
 « cution stricte du règlement de Sa Majesté sur les preuves de ceux  
 « qui aspirent aux honneurs de sa Cour. » Le marquis d'Estourmel  
 fut présenté au Roi en 1773.

Une généalogie conservée dans les *Dossiers bleus* fait remonter la  
 filiation à Hugues, sire d'Estourmel, dont le fils, Gilles, dit Rambaud,  
 chevalier, Sgr d'Estourmel, tué en 1101 au siège de Montmorency,  
 aurait suivi Godefroy de Bouillon à la première croisade et serait  
 monté le premier à l'assaut de Jérusalem. En récompense de cet

exploit Godefroy de Bouillon voulut que Rambaud ait dans ses armes une croix et lui fit don d'une croix d'argent dans laquelle était enchassé un morceau de la vraie croix. Cette croix était encore au XVIII<sup>e</sup> siècle la possession du marquis du Frétay, chef de la famille. D'après le même travail, Gilles, dit Rambaud, aurait été père de Mathieu I<sup>er</sup>, dit Creton, Sgr d'Estourmel, mentionné dans un acte de 1161, grand-père de Gilles II, dit Creton, Sgr d'Estourmel, nommé avec sa femme Marie dans des titres de l'abbaye de Vauchelles des années 1232 et 1242, et bisaïeul de Jean, dit Wautier, Sgr d'Estourmel en 1280, qui donna des lois et coutumes à la ville d'Estourmel et qui fit en 1292 une donation à l'abbaye de Vauchelles. Ce dernier laissa d'une alliance inconnue deux fils. L'aîné de ceux-ci, Rambaud, Sgr d'Estourmel, continua la ligne directe. Le puîné, Jean, était seigneur de Vendevelles en 1307 ; sa descendance s'éteignit avec Jean d'Estourmel, Sgr de Vendevelles, qui était en 1600 grand maréchal de Flandre et gouverneur d'Aire, et avec son fils, Robert, grand-maréchal de Flandre, grand-bailli et gouverneur de Bailleul, décédé en 1621, qui ne laissa que des filles. Rambaud Creton, Sgr d'Estourmel, fut père de Jean Creton, Sgr d'Estourmel, marié à Marie d'Ognies, auquel le mémoire de Clairambault fait remonter la filiation, grand-père de Mathieu, dit Baudouin, Creton, Sgr d'Estourmel, qui vendit en 1376 la terre de Baillon, bisaïeul de Guillaume Creton, chevalier, Sgr d'Estourmel, qui épousa Jeanne, dame de Templeux, et trisaïeul de Simon Creton, chevalier, Sgr d'Estourmel, et de Templeux, qui épousa Jeanne de Bazincourt, dame de Hardecourt, et à partir duquel seulement Chérin considère la filiation comme rigoureusement établie. Jean, Sgr d'Estourmel, de Guyencourt et de Hallencourt, petit-fils de Simon, laissa le premier tomber en désuétude le nom de Creton. Il contribua en 1537 à défendre la ville de Péronne contre les troupes du comte de Nassau, fut, en récompense de cet exploit, nommé un des quatre maîtres d'hôtel du Roi et général des finances en Picardie et fit son testament en 1557. Par cet acte il laissa à l'aîné de ses petits-fils la croix d'argent, contenant un morceau de la vraie croix, que Godefroy de Bouillon avait donnée à un de ses prédécesseurs pour être monté le premier à l'assaut de Jérusalem. De son mariage avec Madeleine d'Aumale il eut plusieurs filles dont deux furent chanoinesses de Nivelles. Il eut aussi trois fils dont deux, Jean et Antoine, furent les auteurs de deux grandes branches et dont le plus jeune, Pierre, admis en 1529 dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, périt en 1543 dans un combat contre les Turcs.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Jean d'Estourmel, Sgr de Guyencourt, échanson du Roi, gouverneur de Saint-



Quentin, fit son testament le 17 juin 1555 et mourut avant son père. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Michel, Sgr d'Estourmel et de Guyencourt, dont le petit-fils, Louis, Sgr d'Estourmel et de Templeux, décédé en 1631, laissa une fille, Marthe, dame d'Estourmel, mariée à Gilles d'Hautefort, lieutenant général des armées du Roi ; 2° Antoine, dont le fils mourut sans postérité ; 3° Louis, Sgr du Frétoy. La descendance de celui-ci s'éteignit avec Louis d'Estourmel, marquis du Frétoy, qui mourut sans avoir été marié, et avec sa sœur, Louise, héritière de la seigneurie du Frétoy, qui épousa en 1695 son cousin, Joseph d'Estourmel, Sgr de Thieux.

L'auteur de la branche cadette, Antoine d'Estourmel, fut chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, capitaine et bailli d'Amiens et général des finances en Picardie après son père. Il devint seigneur de Fouilloy par le mariage qu'il contracta avec Louise de Hames, veuve de Jean de Boulainvilliers. Il laissa de cette union, entre autres enfants, deux fils, Jean, Sgr de Fouilloy, et Charles, Sgr de Herville, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau, Jean d'Estourmel, Sgr de Fouilloy, épousa Jossine de Boufflers. Son descendant, Louis d'Estourmel, marquis, Sgr de Suzanne, Cappy, Frise et autres lieux, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Péronne). Il avait épousé en 1683 Marie-Aimée de Hautefort de Montignac. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Louis, marquis d'Estourmel, maréchal de camp en 1734, décédé sans alliance en 1741 ; 2° Constantin-Louis d'Estourmel, grand-croix de Malte, grand-bailli de la Morée, décédé à Paris en 1765 ; 3° François-Louis, marquis d'Estourmel, né en 1695, qui épousa en 1743 Louise-Geneviève le Veneur et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Louis, marquis d'Estourmel, né en 1744, admis aux honneurs de la Cour en 1773, fut admis en 1783 aux Etats d'Artois à cause de sa seigneurie de Sailly-au-Bois. Il était grand-bailli du Cambresis quand il fut élu député de la noblesse du bailliage de Cambrai aux Etats généraux de 1789. Il fut nommé général de division en 1792, fut emprisonné pendant la Terreur, fut député de la Somme sous le Premier Empire, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 septembre 1808 et mourut à Paris en 1823. Il avait épousé en 1776 M<sup>lle</sup> de Galard de Brassac. Il en eut trois fils : 1° Reimbold, marquis d'Estourmel, né en 1777, dont il va être parlé ; 2° Alexandre-César, comte d'Estourmel, né à Paris en 1780, créé chevalier de l'Empire par lettres du 11 juillet 1810, député du Nord sous la Restauration et sous la Monarchie de juillet, décédé sans alliance en 1853 ; 3° François-Louis, comte d'Estourmel,

né en 1783, préfet sous la Restauration, conseiller d'Etat, marié en 1822 à M<sup>lle</sup> de Rohan-Chabot, décédé sans postérité en 1852. Reimbold, marquis d'Estourmel, épousa d'abord M<sup>lle</sup> de Gramont-Caderousse dont il n'eut qu'une fille, mariée successivement à M. de Loys et au marquis de Sainte-Aulaire et décédée en 1893. Il se remaria à M<sup>lle</sup> de Castellane et en eut un fils, Louis-Henri, marquis d'Estourmel, décédé en 1877, qui continua la lignée. Ce dernier avait épousé M<sup>lle</sup> de Saint-Simon, décédée en 1861. Il en eut une fille, la comtesse le Marois, et deux fils : 1<sup>o</sup> Reimbold, marquis d'Estourmel, né en 1841, député de la Somme, marié en 1863 à sa cousine M<sup>lle</sup> de Castellane, qui a laissé deux fils ; 2<sup>o</sup> Jean-Joseph, comte d'Estourmel, né en 1844, tué à l'ennemi en 1871.

L'auteur du rameau cadet, Charles d'Estourmel, Sgr de Herville, épousa Antoinette de Liévin et en eut un fils, également appelé Charles, qui épousa en 1627 Marguerite de Gomer. Le petit-fils de celui-ci, Joseph d'Estourmel, Sgr de Thieux, épousa en avril 1695 sa cousine, Louise d'Estourmel, héritière de la seigneurie du Frétoy et dernière représentante de la branche aînée de sa maison. Il fut père de Louis-Auguste d'Estourmel, né en 1702, connu sous le titre de marquis du Frétoy, puis sous celui de marquis d'Estourmel, maréchal de camp en 1748, qui épousa la comtesse de Dauvet des Marests, née Lamoignon de Basville, et qui en eut un fils, Guillaume-Louis, né en 1762. Cette branche est aujourd'hui éteinte. Elle avait été maintenue dans sa noblesse, le 22 septembre 1667, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, après avoir justifié sa filiation depuis 1550.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, la maison d'Estourmel a fourni un grand nombre d'officiers distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des gouverneurs de places fortes, des chevaliers de Malte, des chanoinesses de chapitres nobles, etc.

Principales alliances : de Noyelles, de Lameth, d'Aumale, de Hautefort 1683, de Liévin, de Gomer 1627, de Lamoignon de Basville, d'Espinay-Saint-Luc, de Pellevé, de Blanchefort, Gobelin 1599, de Choiseul 1631, de Bruslart de Genlis, de Longueval, de Boufflers, le Danois de Cernay, le Veneur 1743, de Galard de Brassac 1778, de Saveuse, de Mailly, de Gramont-Caderousse, de Castellane, de Rohan-Chabot 1822, de Loys, de Beaupoil de Sainte-Aulaire 1836, de Rouvroy de Saint-Simon, le Marois 1862, de Lameth, du Chastel, etc.

**ESTOURMY (de l')**. Armes : *d'azur à une fontaine d'argent surmontée d'un renard couché de même.* — L'écu timbré d'un casque orné de

*ses lambrequins.* — Supports : *deux bassets.* — Devise : **ARDENS ET FIDELIS.**

La famille DE L'ESTOURMY, ou de L'ETOURMY, est anciennement et honorablement connue à Valognes, en Basse-Normandie. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait jamais fait reconnaître sa noblesse par jugement. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

M. de Magny ne lui en a pas moins consacré un pompeux article dans son *Nobiliaire de Normandie* et mentionne un Richard l'Estourmi qui, avec son fils Raoul, aurait accompagné en 1066 Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre.

Jean de l'Estourmy fut tué au siège de Valognes, en 1573. Son neveu, Nicolas de l'Estourmy, avocat, conseiller du Roi en 1610, fut, toujours d'après M. de Magny, père de Nicolas de l'Estourmy, Sgr du Plessis, officier de la maison du duc d'Orléans, qui continua la lignée, et de Charles de l'Estourmy, Sgr de Saint-Privat, dont le fils, François-Félix de l'Estourmy, né en 1699, fut gouverneur de Valognes.

La famille de l'Estourmy, ou de l'Etourmy, était représentée de nos jours par Charles-Georges de l'Etourmy, marié en 1828, et par son fils, Georges-Victor de l'Etourmy, avocat à Caen.

**ESTOURNEAU de TERSANNES.** Armes : *d'argent (aliàs d'or) à trois chevrons de gueules (aliàs de sable), accompagnés de trois étourneaux de sable rangés en chef (aliàs deux en chef et un en pointe).* — Supports : *deux lions.*

La famille ESTOURNEAU DE TERSANNES, aujourd'hui fixée en Bretagne, est originaire des environs de Montmorillon, sur les confins du Poitou, du Limousin et de la Marche, et a longtemps occupé un rang honorable dans la noblesse de cette région.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* et dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, continué et annoté par l'abbé Lecler. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au xviii<sup>e</sup> siècle soit pour la maison de Saint-Cyr, soit pour le service militaire. On trouvera, enfin, les derniers de la filiation dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

Lainé mentionne dans son *Nobiliaire du Limousin* un noble homme André Estourneau, damoiseau, mari et fondé de pouvoir de noble Marguerite de Montendre, qui en 1429 fit hommage lige à Barthélemy, abbé de Saint-Martial de Limoges.

Géraud Estourneau, écuyer, auquel remonte la filiation, avait épousé dans les premières années du xv<sup>e</sup> siècle Marguerite de la Coudre, ou de la Courre, fille de Gaucelin, Sgr de Tersannes. Celle-ci recueillit dans la suite, par héritage de son frère Thibaud, la seigneurie de Tersannes, aujourd'hui commune du département de la Haute-Vienne. Géraud Estourneau eut de cette union deux fils, Louis et André, qui partagèrent la succession de leurs parents par acte du 14 janvier 1445. L'aîné de ces deux fils, Louis, Sgr de Tersannes, continua la ligne directe. Le puîné, André, eut dans sa part des terres situées en Angoumois; il fut l'auteur du rameau des seigneurs de Chantrezac, près de Confolens, qui s'éteignit dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Louis Estourneau, Sgr de Tersannes, est mentionné dans un certain nombre d'actes du xv<sup>e</sup> siècle. Il laissa d'une alliance inconnue au moins deux fils, Antoine, Sgr de Tersannes, et Odet, Sgr de la Motte de Tersannes, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, issue d'Antoine, a toujours porté les qualifications nobiliaires; cependant on ne voit pas qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse, même à l'époque des recherches, cependant si complètes, ordonnées par Louis XIV<sup>1</sup>. On ne sait à peu près rien sur Antoine Estourneau, Sgr de Tersannes, auteur de cette branche. Des tableaux généalogiques lui attribuent pour femme Françoise de Montrocher. D'après ces mêmes tableaux, son fils, autre Antoine Estourneau, écuyer, Sgr de Tersannes, partagea avec son oncle Odet, par acte du 19 décembre 1491, la succession de son grand-père, Louis Estourneau, Sgr de Tersannes. Il avait épousé Alix de Chazerac par contrat du 26 janvier 1488. La filiation de cette branche paraît n'être rigoureusement établie qu'à partir de Pierre Estourneau, Sgr de Tersannes, que malgré l'éloignement des dates on lui attribue pour fils et qui épousa Anne d'Aubusson de la Feuillade par contrat du 12 juillet 1545. Louis-Jacques Estourneau, écuyer, Sgr de Tersannes, descendant des précédents, né en 1680 à Tersannes, au diocèse de Limoges, marié en 1709 à Marie Moreau, fille d'un conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris, obtint, le 16 octobre 1718, du curé et des principaux habitants de la paroisse de Tersannes l'attestation que ni lui ni ses ascendants n'avaient jamais été compris au rôle des tailles dudit lieu. Il obtint cette même année l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie, née à

1. On trouve cependant que Jacquinet Estourneau, sgr de Tersannes, propriétaire dans l'élection de Châteauroux, fut assigné, le 24 octobre 1669, à produire ses titres de noblesse devant l'intendant du Berry. On ne voit pas qu'il ait été ni maintenu noble, ni condamné comme usurpateur.

Tersannes en 1710, mariée dans la suite à M. de Marans. Un de ses fils, René-Robert Estourneau de Tersannes, né le dernier février 1723, fit aussi des preuves de noblesse en 1745 pour être admis au nombre des gentilhommes entretenus par le Roi dans le régiment des volontaires de Grassin. Etienne Estourneau, Sgr de Tersannes, né en 1710, frère aîné du précédent, épousa d'abord Marie Estourneau de Salles, dernière représentante de la branche cadette, puis, en 1778, Jeanne Beliot, ou Beyliot, fille d'un chirurgien. Il eut entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Sylvain Estourneau, chevalier, Sgr de Tersannes, né du premier lit, dont le fils, Sylvain, marié en 1794 à M<sup>lle</sup> Cailland, servit avec distinction dans les armées vendéennes et ne laissa que des filles; 2<sup>o</sup> André-Aurélien Estourneau de Tersannes, né du second lit à Tersannes en 1771. Celui-ci se fixa en Bretagne à son retour de l'émigration et mourut à Saint-Brieuc en 1834. Il avait épousé en 1800 à Sainte-Lucie, une des Antilles, Marie-Anne Bonnetterre de Bongelas de Villecourt. Il en laissa trois fils, Louis-Aurélien, connu le premier sous le titre de baron de Tersannes, marié en 1840 à M<sup>lle</sup> Gautreau, Louis-Lambert, né à Sainte-Lucie en 1805, marié à Saint-Brieuc en 1838 à Anne Boyer, et Charles-Sylvain, né à Sainte-Lucie en 1810, marié en 1839 à M<sup>lle</sup> Salaün, dont la descendance se perpétue en Bretagne.

L'auteur de la branche cadette, Odet Estourneau, Sgr de la Motte de Tersannes, marié à Huguette de Chazerac, rendit un hommage en 1482 et partagea en 1491 la succession de son père avec son neveu, Antoine, Sgr de Tersannes. Son petit-fils, Jacques Estourneau, Sgr de la Motte de Tersannes, épousa, le 31 mars 1550, Marie de Blom. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Jacques Estourneau, Sgr de la Grange de Dompierre, marié en 1593 à Madeleine de Saint-Savin, héritière de la baronnie de Ris-Chauveron, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, et s'éteignit peu de temps après; 2<sup>o</sup> François Estourneau, Sgr du Cros, de Locherie, etc., dont la descendance s'éteignit en la personne de Marie Estourneau de Salles, mariée vers 1745 à Etienne Estourneau, Sgr de Tersannes, chef de la branche aînée.

Louis-Jacques Estourneau, chevalier, Sgr de Pinnoteau, la Brunetterie, Ricoux, Légué, Salomon, la Grande-Roche et autres lieux, ancien mousquetaire gris de la garde du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Basse-Marche.

La famille Estourneau de Tersannes a fourni des officiers distingués, un gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII, chevalier de son Ordre, deux demoiselles de Saint-Cyr (Marie, née en 1710, et Marie-

Jeanne, née en 1758, mariée dans la suite à M. Prévost de Gagemont), etc.

Principales alliances : d'Aubusson de la Feuillade 1545, des Collards 1572, d'Appelvoisin 1678, de Mallevaud 1720, Prévost de Gagemont 1783, de Bougrenet de la Tocnaye 1873, de Blom 1550, 1640, Dutheil 1588, de Saint-Savin 1593, de Lignaud 1628, 1700, d'Abzac-Mayac 1648, de Barton de Montbas 1650, de Lubersac 1679, 1694, Feydeau 1684, de Chasteigner, de Galard de Béarn, Desmier 1517, de la Béraudière 1520, etc.

**ESTOURNEAU de la TOUCHE.** Armes : *d'azur à un lion d'or.*

La famille ESTOURNEAU DE LA TOUCHE, bien distincte de la famille Estourneau de Tersannes, appartient à la noblesse de Saintonge. Elle a eu pour berceau la ville de Saint-Jean-d'Angély où elle était honorablement connue dès la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle et paraît tirer sa noblesse des fonctions municipales que ses premiers auteurs y ont exercées.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie sommaire dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

Ce travail donne la filiation depuis Mathurin Estourneau, écuyer, Sgr de la Touche d'Asnières, conseiller et avocat du Roi au siège de Saint-Jean d'Angély, pair et échevin de cette ville, qui avait épousé Marie Boiseau et qui est rappelé comme défunt dans un acte de 1596. Charles Estourneau, écuyer, Sgr de la Touche, fils de Mathurin, fut conseiller du Roi et son avocat au siège de Saint-Jean d'Angély et reçut comme tel des lettres patentes le 17 septembre 1608. Il avait épousé Françoise Marchand par contrat passé le 4 novembre 1603 devant notaire à Saintes. Il fut père de Louis Estourneau, écuyer, Sgr de la Touche, conseiller du Roi et son avocat à Saint-Jean d'Angély, qui épousa en 1638 Marthe Mesnard, et grand-père d'Armand Estourneau, écuyer, Sgr de la Touche, qui épousa en 1682 Anne le Comte et qui continua la lignée.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 la famille Estourneau de la Touche ne put faire reconnaître sa noblesse par M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, et fut condamnée le 14 août 1667, par jugement de ce magistrat, à payer comme usurpatrice une amende de 3.000 livres. Elle interjeta appel de cette condamnation devant le Conseil d'État qui la maintint dans sa noblesse par arrêt du 30 août 1672. Elle fut encore maintenue dans sa noblesse, le 12 avril 1698, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle.

Marie Morisseau, veuve d'Alexandre Estourneau, Sgr de la Touche

et d'Asnières, prit part en 1789, à cause de son fief de Chadignac, aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes. Son neveu, Charles Estourneau de la Touche, prit part cette même année à celles tenues à Saint-Jean d'Angély.

Ce dernier épousa dans la suite Marie de Frétard et en eut deux fils, Charles-Frédéric, dont il va être parlé, et Pierre-Ferdinand, né en 1802. Charles-Frédéric Estourneau de la Touche épousa en 1828 M<sup>lle</sup> Seuillet de Montegon. Il en eut trois enfants qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur famille : 1° Charles-Joseph, né en 1830, décédé sans alliance; 2° Marie, née en 1836, mariée en 1858 à M. Matis; 3° Marie-Hélène, née en 1846, mariée à Armand de Maillard, comte d'Hust.

La famille Estourneau de la Touche a fourni des officiers.

Principales alliances : Mesnard 1638, de Pons 1750, de Lessours 1771, Meschinet 1736, de Frétard, de Maillard d'Hust, etc.

### **ESTOURNEAU de la FAYE.**

La famille ESTOURNEAU DE LA FAYE est anciennement et honorablement connue en Périgord. Toutefois elle ne paraît pas appartenir à la noblesse. C'est donc vraisemblablement par erreur que l'auteur de l'*Armorial du Périgord* en a fait une branche de la famille Estourneau de Tersannes, mentionnée plus haut, et lui en a attribué les armoiries.

N... Estournaud, Sgr de Beauséjour, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Périgueux) : *d'azur à trois sautoirs d'argent*.

Pierre Estourneau de la Faye, Sgr de la Montagne, conseiller vétérinaire au présidial de Périgueux, mourut dans cette ville en août 1771 à l'âge de 72 ans.

M<sup>me</sup> Estourneau de la Faye, née Guyot de Lespars, est décédée aux Sables d'Olonne en 1894 à l'âge de 68 ans. Elle n'avait eu qu'une fille, M<sup>me</sup> Ouvrard de Linières.

### **ESTOURNELLES de CONSTANT (Balluet d').** Voyez : BALLUET D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

### **ESTRADE, ou LESTRADE, de la COUSSE (de l'),** en Périgord. Voyez : LESTRADE DE LA COUSSE (DE).

### **ESTRADE, ou LESTRADE, de CONTI, ou de CONTY, (de l'),** en Périgord. Voyez : LESTRADE DE CONTY (DE).

**ESTRADE** (d'), en Bigorre. Armes : *d'argent à un lion de gueules.*

Une famille d'ESTRADE résidait au moyen âge dans la vallée de Barèges, ou Barège<sup>1</sup>, en Bigorre. Arnaud d'Estrade et Pierre-André d'Estrade, prêtre, figurent en qualité de représentants de la communauté de Sers dans une sentence arbitrale du 21 juin 1319. Le vieux d'Estrade, garde, ou consul, de Luz est mentionné dans un acte de 1345.

C'est vraisemblablement de ces d'Estrade de la vallée de Barèges que descend une famille d'Estrade qui a occupé un rang distingué à Lourdes, dans la même région. Jean-Henri d'Estrade, avocat en Parlement, demeurant à Luz, épousa Marie de Labit; son fils aîné, Bernard d'Estrade, épousa en 1712 Louise Burlotte, de Lourdes, et en eut une fille unique mariée en 1743 au chevalier d'Antin; un autre de ses fils fut connu sous le nom de Destrade d'Esterre après son mariage avec l'héritière de la famille Teilh d'Esterre et eut une fille mariée au capitaine aide-major Vergez. Le représentant d'une autre branche, Bernard d'Estrade, conseiller du Roi, receveur des décimes de Bigorre, demeurant à Lourdes, acquit de la famille de Salgue de Lescure, par acte du 24 mai 1691, la terre, le château et les fiefs nobles de Cohitte et d'Arbouix, situés dans la vallée d'Argelès. Il épousa, par contrat du 20 octobre 1692, Isabeau de Venessac, fille d'un docteur en médecine de Tarbes, et en eut deux fils. L'un de ceux-ci, Jean-Baptiste d'Estrade, Sgr de Cohitte, lieutenant de dragons, épousa en 1729 Paule de Gerde, de Tarbes; il se qualifiait dans les dernières années de sa vie seigneur d'Arzans, petit fief noble situé près d'Argelès; il eut au moins une fille qui épousa en 1758 Bernard d'Astaing (d'Estampes), fils aîné du seigneur de ce même fief d'Arzans.

La famille d'Estrade était représentée de nos jours par l'abbé d'Estrade, curé de Betpouey, aumônier de l'hôpital de Barèges, décédé vers 1899. L'abbé d'Estrade laissa au moins un neveu de son nom, également ecclésiastique.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec l'illustre famille d'Estrades. Cette dernière famille portait pour armes : *de gueules à un lion d'argent couché sur une terrasse de sinople et sous un palmier d'or.* Elle était originaire de l'Armagnac. Le P. Anselme et la Chesnaye des Bois en font remonter la filiation à François d'Estrades, Sgr de Bonel, des Colombes et de Campagnac, qui épousa Antoinette de Veyrières par contrat du 20 novembre 1548.

1. Ce n'est que depuis la Révolution que les principales villes du pays de Bigorre, Tarbe (Tarba), Lourde (Lorda), Barège (Valletica), ont été gratifiées d'une s finale qui n'a aucune raison d'être.



Jean d'Estrades, arrière-petit-fils des précédents, décédé en 1685, fut évêque de Condom. Godefroy, comte d'Estrades, frère de ce prélat, fut un des plus brillants généraux de son temps, obtint en 1675 le bâton de maréchal de France et fut nommé cette même année ambassadeur extraordinaire pour traiter de la paix au Congrès de Nimègue. Le maréchal d'Estrades mourut à Paris en 1686. Son petit-fils, Louis-Godefroy, comte d'Estrades, lieutenant-général des armées du Roi en 1710, maire perpétuel de Bordeaux en 1711, accompagna le prince de Dombes en Hongrie et fut blessé mortellement près de Belgrade en 1717. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Louis-Godefroy, marquis d'Estrades, né en 1695, mestre de camp, qui fut le dernier de son nom et qui n'eut pas d'enfants d'un mariage contracté contre le gré de sa famille, et Charles-Jean, comte d'Estrades, qui fut tué en 1743 à la bataille de Dettingen sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Sémonville, dame d'atours de Mesdames, filles du Roi.

#### **ESTRADÈRE et ESTRADÈRE de MÉSAGNE.**

La famille ESTRADÈRE, originaire de Luchon, dans les Pyrénées, y est fort anciennement et fort honorablement connue.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

Il en fait remonter la filiation à Bernard Estradère qui mourut le 1<sup>er</sup> avril 1686 à l'âge de 70 ans. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Jean Estradère, né le 26 janvier 1736, maître chirurgien, consul de Luchon, épousa vers 1775 M<sup>lle</sup> de Binos, d'une vieille famille noble de la région, encore existante. Ses trois fils, Pierre, Julien et Jean, furent les auteurs de trois branches qui se sont perpétuées à Luchon, à Nailhous et à Muret. C'est à la branche aînée qu'appartenait M. Gabriel-Félix Estradère, ingénieur des mines distingué, décédé sans postérité en 1908, qui avait épousé à Naples en 1883 dona Luisa Cito-Filomarino, princesse de Mésagne, fille du prince della Rocca et issue d'une des plus illustres familles de l'aristocratie italienne.

**ESTRANGE, ou LESTRANGE, (de).** Voyez LESTRANGE (DE).

**ESTRÉE (d'Escrots d').** Voyez : ESCROTS D'ESTRÉE (D').

**ESTRÉES (de Philippy de Bucelly d').** Voyez : PHILIPPY DE BUCELLY D'ESTRÉES (DE).

**ESTRÉES (de Loynes d').** Voyez LOYNES (DE).

**ESTREMONT (d').**

La famille d'ESTREMONT est anciennement et honorablement connue dans le département de l'Aisne.

On trouve dans les *Dossiers bleus* que Jean d'Estremont, notaire à Louvois, fit en 1737 une donation à sa femme, Marguerite Brunet.

Jean-Joseph d'Estremont, écuyer, Sgr de Dhuizel, exerçait l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Soissons quand il mourut, le 7 décembre 1783. Il avait épousé Edmée-Antoinette-Elisabeth le Maire qui se remaria, le 18 janvier 1787, à Antoine Amariton du Bort, capitaine de grenadiers au régiment d'Orléans-infanterie. Il eut au moins un fils, Florimond d'Estremont de Maucroix, et une fille qui épousa, le 19 novembre 1787, Denis de la Marlière, valet de chambre de la Reine.

Aimé-Arnaud-Adolphe d'Estremont de Maucroix, capitaine de vaisseau, mourut à Toulon en 1860, à l'âge de 54 ans, le jour même de sa nomination au grade de contre-amiral. Sa veuve, M<sup>me</sup> d'Estremont, née Broux, est décédée en 1912 à l'âge de 96 ans. Aimé-Charles d'Estremont, fils de Félix d'Estremont et d'Elisabeth-Geneviève Mahieu, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé en 1894, à l'âge de 63 ans, à Vorges (Aisne). Il avait épousé en 1880 à M<sup>lle</sup> de Riancey.

Principales alliances : Camusat de Riancey, Dorange 1893, de la Marlière 1787, Dufayot de la Maisonneuve, etc.

**ESTRESSE de LANZAC de LABORIE (d').** Voyez : DESTRESSE DE LANZAC DE LABORIE.**ESTREUX de BEAUGRENIER (Merlin d').** Voyez : MERLIN D'ESTREUX DE BEAUGRENIER ET DE MAINGOVAL.

**ESTRICHÉ de BARACÉ (d').** Armes : *de gueules à trois losanges d'argent posés en bande, chargés d'une épée de gueules garnie d'azur et surmontée d'un lion d'or, armé, lampassé et couronné d'argent, la queue fourchue et passée en sautoir; au franc-canton d'or chargé d'une aigle de sinople, becquée, membrée et couronnée de sable.* — Tenants : *deux sauvages appuyés sur leurs massues et soutenant d'une main un casque orné de ses lambrequins aux émaux de l'écu.* — Cimier : *une aigle de sinople.* — DEVISE : NULLIBI NON VICTOR ET OVANS.

La famille d'ESTRICHÉ DE BARACÉ appartient à la noblesse de l'Anjou.

Saint-Allais en a donné dans le tome III de son *Nobiliaire universel* une généalogie qui est une œuvre de haute fantaisie et dans laquelle il la fait descendre de Mathurin d'Estriché, officier au service de

l'empereur d'Autriche, passé en Anjou en 1380. Mathurin d'Estriché aurait été père de Marc-Eugène d'Estriché, officier d'infanterie, marié le 18 février 1403 à Jeanne Saunier, de la ville de Sablé, et grand-père de Raoul-Ferdinand d'Estriché, né le 10 mars 1404, officier de cavalerie, puis conseiller en l'élection d'Angers, qui aurait épousé en 1430 Jacqueline le Devin et qui aurait continué la lignée.

Dans la réalité la famille d'Estriché, ou Destriché, appartenait simplement sous Louis XIV à la haute bourgeoisie de sa province.

Un de ses représentants, Louis Destriché, bourgeois d'Angers, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à trois cornets d'or*. Il n'est pas mentionné dans le travail de Saint-Allais.

Pierre Destriché, sieur de la Sigonnière, conseiller en l'élection d'Angers, épousa le 1<sup>er</sup> juin 1708 Perrine Bardoul. Leur fils, Pierre Destriché, né en 1709, d'abord conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Blois, fut pourvu en 1736 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances. Il acquit dans la suite la terre importante des Loges-Baracé, en Anjou, dont sa descendance a conservé le nom. Il épousa en 1740 Marie-Geneviève de Maunoir-Mabille et mourut le 7 juin 1787. Il eut une fille, M<sup>me</sup> Falloux du Coudray, guillotinée pendant la Révolution, qui fut la grand-mère du cardinal de Falloux et du vicomte de Falloux, célèbre homme politique, membre de l'Académie française. Il eut aussi trois fils : 1<sup>o</sup> Christophe-Pierre d'Estriché des Loges, Sgr de la Trésorerie, né en 1743, qui demeura célibataire; 2<sup>o</sup> Etienne-Pierre d'Estriché de Baracé, Sgr de la Simonnière et des Douves, né en 1748, qui épousa en 1804 Joséphine-Modeste Jouvot et qui en eut un fils, Raoul-Pierre, né en 1810; 3<sup>o</sup> Armand-Victor Destriché, Sgr haut-justicier des Loges-Baracé, qui épousa Anne-Louise le Noir, fille d'un commissaire des guerres à Tours, et qui en eut un fils, Armand-Victor, né en 1792. Ces trois frères prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers.

La famille d'Estriché de Baracé a fourni de nombreux conseillers en l'élection d'Angers, des officiers, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Falloux 1767, de Caix, de Boutray, de l'Estoile, de Girard de Charnacé, Michel de la Morvonnais 1908, O'Madden, de Querhoent vers 1870, etc.,

**ESTUTT** (ou Destutt, ou de Stutt), de **SOLMINIHAC**, d'**ASSAY**, de **BLANNAY** et de **TRACY** (d'). Voyez : **DESTUTT DE SOLMINIHAC**, d'**ASSAY**, **DE BLANNAY ET DE TRACY**.

**ÉTAMPES** (d'). Voyez : ESTAMPES (d').

**ÉTANGS** (Chaales des). Voyez : CHAALES DES ÉTANGS.

**ÉTANGS** (de David des). Voyez : DAVID DE LASTOURS ET DES ÉTANGS (DE).

**ÉTAULES** (Huguet d'). Voyez : HUGUET D'ÉTAULES.

**ETCHANDY** (d'). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même, 2 et 1.*

La famille d'ETCHANDY a eu pour berceau le bourg d'Abense, situé dans l'ancien pays de Soule (pays Basque français), où elle est anciennement et honorablement connue, sans toutefois avoir jamais été considérée comme appartenant à la noblesse.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1907.

Pierre d'Etchandy, sieur de la maison d'Etchandy, à Abense-de-Haut, patron laïque d'une prébende de son nom dans l'église Notre-Dame d'Alos, auquel il fait remonter la filiation, épousa Jeanne de Garicotche, fit son testament le 13 octobre 1697, recueillit en 1705 l'héritage de son oncle, Armand d'Etchandy, maître chirurgien, et mourut en 1717. Il fut père de Michel d'Etchandy, sieur d'Etchandy d'Abense, député du Val-Dextre aux États de Soule en 1731, décédé en 1737, qui épousa Marie de Goyheneix, héritière d'une maison de son nom à Abense-de-Haut, et grand-père de Jean d'Etchandy, sieur des maisons d'Etchandy et de Goyheneix, à Abense, né en 1718, maître ès arts, avocat en la Cour de Tardets, nommé en 1748 notaire royal au pays de Soule, décédé en 1750, qui épousa Marie-Genève d'Aguerre, d'Abense-de-Haut, et qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Eugène d'Etchandy, né en 1815, notaire à Abense-de-Haut, marié en 1844 à M<sup>lle</sup> Galand, a laissé, outre plusieurs filles, deux fils : 1<sup>o</sup> Jean-Joseph d'Etchandy, né en 1846, notaire à Tardets, conseiller général des Basses-Pyrénées, qui a épousé en 1881 M<sup>lle</sup> de Gleizes et qui en a eu plusieurs enfants ; 2<sup>o</sup> Jacques-Alexandre d'Etchandy, né en 1849, général de brigade en 1906, qui a épousé successivement M<sup>lle</sup> Gros et M<sup>lle</sup> Boussès de Fourcaud et qui n'a pas eu de postérité.

La famille d'Etchandy a fourni des notaires, des juges de paix, des chirurgiens, des officiers, des maires d'Abense-de-Haut, un administrateur du département des Basses-Pyrénées pendant la Révolution, etc.

Principales alliances : de Goyheneix, d'Aguerre, d'Aran 1771,

d'Alband 1807, Boussès de Fourcaud, Brackers d'Hugo 1866, de Gleizes, etc.,.

### ETCHEBARNE (d').

Le nom d'ETCHEBARNE est très répandu dans le pays basque. Un fief d'Etchebarne fut créé en 1435 sur le territoire de la paroisse d'Ayherre, dans le canton actuel de la Bastide-Clairence. Il existait un autre fief d'Etchebarne à Alcabéhéty, dans le canton actuel de Cardets. Ces fiefs avaient donné leur nom à des familles nobles qui sont aujourd'hui éteintes. L'une de ces familles est inscrite dans un rôle de la capitation des familles nobles du pays de Soule du 22 janvier 1596. César d'Etchebarne, d'Alcabéhéty, était curé d'Esquiule en 1784. M. d'Etchebarne d'Alcabéhéty prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Soule. Marie d'Etchebarne épousa en 1810 Guillaume d'Etchebert; elle fut la mère de Marie-Denise d'Etchebert, mariée en 1839 à Jean-Pierre de Jourgain.

La famille d'Etchebarne qui est aujourd'hui fixée à Pau a eu pour berceau les environs de Saint-Jean-Pied-de-Port. Elle était honorablement connue dès le XVIII<sup>e</sup> siècle sans avoir toutefois jamais eu de prétentions à la noblesse.

M. Antoine Etchebarne, natif d'Uhart-Cize, décédé à Pau à l'âge de 87 ans le 29 novembre 1902, fut autorisé le 17 février 1894, par jugement du tribunal de Saint-Palais, à substituer à son nom celui de : d'Etchebarne porté par ses ascendants avant la Révolution. De son mariage avec Marie Iriart, décédée à Pau en 1912, il laissa un fils, M. Antoine d'Etchebarne, marié à M<sup>lle</sup> Etcheto, et une fille, mariée à Saint-Jean-Pied-de-Port en 1891 à M. Henri de Buron, banquier à Pau<sup>1</sup>.

**ETHECOPAR-JAURÉGUIBERRY (d').** Armes : *de gueules à un chevron d'argent chargé de trois coquilles de sinople et accompagné à sénestre d'un franc-canton d'hermines et en pointe d'une tour d'argent*<sup>2</sup>.

Il a existé dans le pays de Soule un certain nombre de maisons, ou domaines, d'Ethecopar, ou d'Ethecapar. L'une de ces maisons, située à Restorie, était noble; son possesseur, M. d'Ethecopar de Restorie, curé d'Alos, prit part, le 18 mars 1789, aux assemblées de

1. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de MM. de Jourgain et de Dufau de Maluquer.

2. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. de Jourgain.

la noblesse du pays de Soule. Les autres étaient simplement des maisons rurales.

La famille d'ETCHECOPAR-JAURÉGUIBERRY actuellement existante avait pour nom primitif celui d'Anchen. Elle substitua à ce nom au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, suivant l'usage du pays de Soule, celui de la maison non noble d'Etchecopar qu'elle possédait à Idaux. Son représentant, Laurent d'Etchecopar, fils de François d'Anchen, de Menditte, et de Marie d'Etchecopar, sieur et dame de la maison d'Etchecopar d'Idaux, épousa, le 25 novembre 1777, Marie-Anne de Jauréguiberry, fille et héritière de noble Jean-Pierre de Jauréguiberry, écuyer, Sgr de la maison noble de Jauréguiberry de Libarrenx, avocat en Parlement, et d'Anne de Noguez. Le 6 avril 1785 il fut admis dans le corps de la noblesse aux États de Soule comme mari de l'héritière présomptive de la noble maison de Jauréguiberry de Libarrenx. Son fils, Jean-Pierre-Paul d'Etchecopar de Jauréguiberry, marié à Marguerite Capdepon, fut banquier à Cadix, vice-consul de France à Port-Sainte-Marie et chevalier de la Légion d'honneur. Il a laissé deux fils : 1<sup>o</sup> Edouard, aujourd'hui décédé, qui épousa Angèle Gomez-Paul et qui en eut plusieurs enfants ; 2<sup>o</sup> Adolphe, né le 6 mai 1837, qui épousa en 1872 Marie-Bernarde Galbaud du Fort et qui en eut plusieurs enfants.

Il existait en Soule un grand nombre de maisons, ou de domaines, de Jauréguiberry. Trois de ces maisons, situées à Libarrenx, à Menditte, et à Undurein, étaient nobles. Les autres étaient simplement rurales.

Guilhem-Arnaud était de 1471 à 1482 seigneur de Jauréguiberry de Libarrenx. Son fils, Bertranche, était le 6 janvier 1486 seigneur de la même maison noble. La filiation des seigneurs de Jauréguiberry de Libarrenx est régulièrement établie à partir de noble Arnaud de Jauréguiberry, Sgr dudit lieu, qui épousa Marie de la Salle de Libas par contrat du 12 mars 1572. Charles de Jauréguiberry, écuyer, Sgr de Jauréguiberry de Libarrenx, descendant direct des précédents, épousa, par contrat du 24 mai 1673, Gracianne d'Irigaray de Jauréguizahar, de Menditte. Il eut pour fille et héritière Marie, dame de Jauréguiberry de Libarrenx, qui épousa Jean de Guichonguet, sieur de Hattie, marchand à Libarrenx. Celle-ci eut elle-même pour fille et pour héritière Marie de Hattie, dame de Jauréguiberry de Libarrenx, qui épousa, par contrat du 2 août 1727, le sieur Michel de Lohiol, d'Aussurucq, et qui fut mère de noble Jean-Pierre de Lohiol, Sgr de Jauréguiberry de Libarrenx, et grand-mère de M<sup>me</sup> d'Etchecopar, mentionnée plus haut.

**ETCHEGOYEN** (d'Ibarrart d'). Voyez : IBARRART d'ETCHEGOYEN (d').

**ETCHEGOYEN** (d'). Armes : d'azur à une tour d'argent accostée à dextre d'un lion d'or et à sénestre d'un lion d'argent. — Aliàs : écartelé : au 1 d'azur à un agneau pascal d'argent surmonté de trois étoiles d'or ; au 2 d'azur à une tour d'argent accostée à dextre d'un lion d'or et à sénestre d'un lion d'argent ; au 3 d'or à trois pals d'azur ; au 4 d'argent à un arbre de sinople en pied, fiché dans un cœur de gueules accosté à sénestre d'un lion de même. — Les lettres patentes de 1830 attribuent au vicomte Louis-Charles-Daniel d'Etchegoyen le blason de la famille O'Connell : coupé d'argent et de sinople, au cerf d'or brochant accompagné de trois trèfles de l'un en l'autre, 2 et 1.

Le nom d'Etchegoyen, qui signifie maison sur une hauteur, est celui d'un certain nombre de villages et de domaines du pays basque.

La famille d'ETCHEGOYEN qui donne lieu à la présente notice avait pour nom primitif celui de Sourourt. C'est sans aucune preuve que des généalogistes contemporains ont avancé qu'elle avait reçu en 1660 des lettres d'anoblissement. On ne voit pas, en tout cas, que ses premiers auteurs aient porté de qualifications nobiliaires. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle elle substitua au nom de Sourourt, suivant un usage très répandu dans le pays basque, celui du domaine d'Etchegoyen qu'elle possédait à Cambo. Ce domaine d'Etchegoyen n'était pas du nombre des terres nobles, ou salles, qui donnaient à leurs propriétaires entrée aux États du pays.

La famille d'Etchegoyen ne doit pas être confondue avec la famille d'Ibarrart d'Etchegoyen qui appartient à la noblesse de la même région et à laquelle elle s'est alliée au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette dernière famille tire son nom d'Etchegoyen d'un domaine qu'elle a possédé à Ustaritz.

Le vicomte Révérend a donné des généalogies sommaires de la famille d'Etchegoyen dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1903 et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Pierre de Sourourt, sieur des maisons de Labiaguerre et du Petit-Saint-Jean, à Hasparren, et d'Etchegoyen, à Cambo, à partir duquel cet auteur donne la filiation, était décédé quand sa fille Jeanne, dite d'Etchegoyen-Labiaguerre, épousa à Cambo, le 21 décembre 1711, Jean-Louis de Belça, Sgr de la Salle d'Eliçabelar d'Iholdy. De son mariage avec Jeanne de Lacoste, Pierre de Sourourt eut aussi deux fils dont l'aîné, Sauvat, ou Salvador, mourut sans postérité. Le puîné, Pierre d'Etchegoyen-Labiaguerre, sieur des maisons d'Etchegoyen et de Labiaguerre, épousa Marie-Michelle de Bousty, ou d'Husty, dame de la Salle d'Etchegoyen. Jean-Louis d'Etchegoyen, fils des précédents, marié à Suzanne de Neurisse, était en 1774 capitaine de cava-

lerie, prévôt de l'armée de France en Portugal, lieutenant de la maréchaussée de la généralité d'Auch et de Béarn, en résidence à Bayonne. Il eut une fille, M<sup>me</sup> de Joantho, et deux fils, Jean-Louis-Bernard et Sauvat-Benjamin d'Etchegoyen. Ceux-ci épousèrent deux sœurs, M<sup>lles</sup> Gouraud de Bellevue, filles d'un premier lit de la comtesse O'Connell. Ils furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné d'entre eux, Jean-Louis-Bernard d'Etchegoyen, né en 1762, vint fonder une maison de banque à Paris ; il prit, à l'époque de la Restauration, le titre de baron d'Etchegoyen, fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et mourut en 1841. Son fils aîné, Louis-Daniel d'Etchegoyen, né à Paris en 1807, fut autorisé, par ordonnance royale du 28 septembre 1825, à ajouter à son nom celui du lieutenant-général comte O'Connel, second mari de sa grand-mère maternelle, qui lui avait légué sa fortune ; il reçut le titre personnel de vicomte par ordonnance royale du 27 décembre 1829, fut confirmé dans la possession de ce titre par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 30 octobre 1830 et mourut prématurément dès 1835 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Louvencourt qui se remaria au comte d'Ibarrart d'Etchegoyen. Le puîné, Vincent-Charles, connu sous le titre de vicomte d'Etchegoyen, né à Paris en 1818, décédé en Angleterre en 1885, fut élu en 1848 député de Loir-et-Cher et siégea à l'extrême gauche. Il épousa en 1852 M<sup>lle</sup> de Talleyrand-Périgord, fille du duc de Valençay, dont il a laissé plusieurs enfants.

Sauvat-Benjamin d'Etchegoyen, auteur du rameau cadet, mourut en 1840. Il fut père de Sauveur-Henri, connu sous le titre de baron d'Etchegoyen, qui épousa M<sup>lle</sup> Avenant, remariée dans la suite au comte d'Onsembray, et grand-père de Benjamin-Guillaume, baron d'Etchegoyen, conseiller général de la Seine-Inférieure, qui a épousé en 1872 M<sup>lle</sup> de Montault et qui en a eu deux fils.

Principales alliances : de Neurisse, de Joantho, de Goyenèche, de Louvencourt, d'Ibarrart d'Etchegoyen, Jongla de Parazza, de Talleyrand-Périgord 1852, d'Ary de Sénarpont, Avenant, de Montault 1872, de Bruc de Malestroît 1902, Lopez de Morla de Villatrens 1910, etc.

**ETCHEPARE** (d'Iriart d'). Voyez : IRIART D'ETCHEPARE (d').

**ETCHEPARE** de MINVIELLE (d'). Voyez : MINVIELLE (DE).

**ETCHEPARE** d'APAT (d'). Armes : écartelé : aux 1 et 4 de gueules à l'aigle d'argent au vol abaissé et à la bordure engreslée du même, qui est d'Etchepare de Sarasquette ; aux 2 et 3 d'azur à trois



*coquilles d'argent en pal, parti d'or à trois fasces de gueules, qui est d'Ahaxe.*<sup>1</sup>

La famille d'ETCHEPARE d'APAT, éteinte dans les mâles en 1890, appartenait à la noblesse du pays basque. Elle tirait son nom de la salle, ou seigneurie, d'Etchepare de Sarasquette qu'elle possédait au pays de Cize, en Navarre.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* au mot Echepare (d') les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit au XVIII<sup>e</sup> siècle pour être admis à l'École militaire.

Peyroton Ametzague était en 1428 seigneur d'Etchepare de Sarasquette. Noble Bernard, Sgr d'Etchepare de Sarasquette, est mentionné dans un acte du 5 août 1505.

Noble Jean d'Etchepare, auquel remonte la filiation, avait épousé Jeanne de Saint-Julien d'Ahaxe. Il est rappelé comme vivant dans un acte du 16 janvier 1592. Il fut père de Bertrand d'Etchepare, qui épousa Marie de Saint-Martin par contrat post-nuptial du 13 août 1598, et grand-père de noble Guillaume d'Etchepare, Sgr de la salle d'Etchepare, qui épousa demoiselle de Lahitéguy par contrat du 18 octobre 1624. Le fils de ce dernier, noble Guillaume d'Etchepare, écuyer, Sgr de la salle d'Etchepare de Sarasquette, épousa, par contrat du 8 février 1664, demoiselle Catherine de Lostal, dite d'Apat, fille de noble Roquebonne de Lostal et de demoiselle Isabelle d'Iratze, seigneur et dame de la salle d'Apat, en la paroisse de Bussunaritz. Catherine d'Apat n'avait qu'un frère, Dominique de Lostal, Sgr d'Apat, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 et qui mourut sans postérité. Après la mort de ce gentilhomme la salle, ou seigneurie, d'Apat fit retour à la famille d'Etchepare qui en garda le nom suivant l'usage de la région. Noble Pierre d'Etchepare, fils aîné de noble Guillaume, sieur de la salle d'Etchepare, du lieu de Sarasquette, épousa, le 24 octobre 1686, en présence de ses deux frères, Michel et Bertrand, prêtres, demoiselle Dominique de Saint-Martin, fille naturelle de messire Bernard de Saint-Martin, Sgr et vicomte d'Echaux. Ce même M. d'Etchepare de Sarasquette fut convoqué, le 5 août 1689, aux États-généraux de Navarre par M. le duc de Gramont, gouverneur et lieutenant général représentant le Roi en ses royaumes de Navarre et de Béarn. Il se qualifiait sieur d'Apat quand il passa un accord le 29 novembre 1707. Son fils, noble Jean-Baptiste d'Etche-

1. Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. de Jaurgain. Elle remplace les articles qui avaient été consacrés à la famille d'Apat, ou d'Etchepare d'Apat, dans le tome I et dans les Additions du tome V de cet ouvrage.

pare, sieur des nobles maisons et salles d'Apat et d'Etchepare, du lieu de Bussunaritz, épousa, en juin 1737 et par contrat post-nuptial du 29 mars 1740, dame Claire d'Urdo, fille aînée de noble Guillaume, sieur des salles d'Urdo, d'Echeberry et de Sorhouette, du lieu de Baigorry. Ce fut lui qui fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Jean-Pierre d'Etchepare d'Apat, né le 15 juillet 1744; mais ce jeune homme, bien que nommé par le Roi, ne put être admis parce que son père n'avait pas servi dans les troupes réglées. Edouard-Joseph d'Apat, ou d'Etchepare d'Apat, marié en 1819 à Jeanne-Clémence Sicart d'Aloigny, en eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Jean-Jules d'Apat, né en 1823, lieutenant-colonel d'infanterie territoriale, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1890 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Linois; 2° Adélaïde-Victoire, mariée en 1852 à Louis-Ferdinand van den Zande.

N..., femme de N... d'Etchepare de Sarasquette, avait eu son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *losangé d'or et de sable à la fasce de sable*.

Principales alliances : de Saint-Martin, de Larressore 1598, Loiteguy de Çaro 1624, de Saint-Martin d'Echaz 1686, d'Urdo 1737, etc.

La maison noble d'Apat était patronne de la cure de la paroisse de Bussunaritz, en Basse-Navarre, et donnait à ses propriétaires entrée aux États de Navarre dans le corps de noblesse. Oger d'Ahaxe, Sgr du palais d'Apat de Bussunaritz, est compris en 1388 dans un rôle des caballeros et señores de palacios qui servaient le roi de Navarre avec armes et chevaux. Son fils, Jean, et son petit-fils, Oger, l'un et l'autre seigneurs d'Apat, furent exemptés des quartiers et aides du Roi, l'un en 1413, l'autre en 1441, parce qu'ils étaient bons gentilhommes et servaient le Roi avec armes et chevaux. Jehannicot, Sgr d'Apat, hidalgo du royaume de Navarre, fut nommé en 1507 alcaïde du château de Viana. Sa fille aînée, héritière du château d'Apat, épousa vers 1520 noble Pierre de Saint-Esteben, chevalier, un des cent gentilhommes de l'Hôtel du Roi de 1522 à 1549, officier d'écurie du duc d'Orléans, puis échanson ordinaire du roi de France et son lieutenant au château neuf de Bayonne. Jean de Saint-Esteben, chevalier, Sgr d'Apat, fils des précédents, épousa N... d'Echaz de Baigorry. Il fut chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de trois cents hommes de pied et gouverneur de Dax de 1564 à 1584. Il fut père de Bertrand de Saint-Esteben, chevalier, Sgr d'Apat, gentilhomme de la maison du Roi. Après la mort de celui-ci la seigneurie d'Apat passa à la famille de Méritein. Elle fut ensuite acquise par la famille de Lostal. On a vu plus haut comment elle

devint la propriété de la famille d'Etchepare de Sarasquette qui en prit le nom. N..., Sgr d'Apat, avait eu son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *losangé d'or et de sinople à la fasce d'argent*.

**ETCHEPARE d'IBARROLLE (d') et de LAFAURIE d'ETCHEPARE.** Armes de la famille d'Etchepare d'Ibarrolle : *d'argent à un arbre de sinople terrassé du même et un sanglier de sable passant au pied*. — Armes de la famille de Lafaurie d'Etchepare : *tiercé en pal : au 1 d'argent à trois coquilles de gueules en pal et à la champagne du même ; au 2 d'argent à un lion passant de gueules, accompagné en chef d'un corbeau de sable et en pointe d'un sanglier de sable passant devant un arbre de sinople ; au 3 de gueules à deux fascés d'or<sup>1</sup>*.

Une salle, ou maison noble, d'ETCHEPARE située à Ibarrolle, au pays d'Ostabaret, a donné son nom à une famille noble qui était distincte de celle des seigneurs d'Etchepare de Sarasquette.

Menaud de Berraute, Sgr d'Etchepare, alias de Casa-Mayor de Ibarrolla, figure dans un rôle des gentilshommes de Basse-Navarre dressé le 1<sup>er</sup> mai 1388.

Noble Pierre, Sgr de la salle d'Etchepare, marié à Jeanne d'Uhart, était âgé de 70 ans en 1528. Il eut deux enfants, Jean et Adasquette, qui sont mentionnés dans le testament, daté du 25 février 1503, de leur aïeul maternel, noble Arnaud-Guillaume, Sgr d'Uhart-Suson et de Sorhapuru. Sa descendance directe s'éteignit avec noble Tristan, Sgr de la salle d'Etchepare, qui est dit âgé de 70 ans dans un acte du 26 janvier 1598. Ce seigneur laissa d'une première alliance incon nue une fille, Marie, qui continua la lignée et dont il va être parlé. Il se maria à Jeanne d'Irumberry, héritière des biens de sa maison, et en eut deux autres filles : 1<sup>o</sup> Anne, dame d'Irumberry, mariée à noble Jean de Luxe, qui mourut sans postérité ; 2<sup>o</sup> Jeanne, dame d'Irumberry et de Sallaberry, mariée, par contrat du 20 février 1594, à noble Antoine de Loiteguy de Çaro, qui fut la fondatrice de la famille d'Irumberry de Sallaberry actuellement existante. Marie, dame d'Etchepare, fille aînée de Tristan, épousa noble Pierre d'Iriart, du lieu d'Arros, en Ostabaret. Elle en eut des enfants qui, suivant l'usage de la région, prirent le nom et les armes de la famille de leur mère. Son descendant, noble Guillaume III, Sgr d'Etchepare d'Ibarrolle, épousa successivement le 8 octobre 1718 Engracie-Clémen-

1. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. de Jaurgain et de M. Paul Labrousse.

tine d'Oïhénart d'Erdoy et en 1737 Catherine de Lavigne. Il eut du premier lit un fils, Bernard, dont il va être parlé, et une fille, dame Angélique, qui épousa en 1749 Jean d'Etchebers, sieur d'Etchebers d'Ibarrolle. Il eut du second lit deux autres fils, Barthélemy-Salomon, dit le comte d'Etchepare, chevalier de Malte, acquéreur en 1777 des salles d'Ascarat et de Larregoyen d'Ascarat, décédé sans alliance à Pau en 1814, et Jean-Baptiste, dit le chevalier d'Etchepare, né en 1743, chevalier de Malte, décédé à Paris en 1818, dont la fortune revint à leur neveu, Jean d'Etchebers. Noble Bernard d'Etchepare, Sgr d'Etchepare d'Ibarrolle, épousa en 1745 Anne-Marie Vilain de Sainte-Marthe et n'en eut que trois filles. L'aînée de celles-ci, Catherine-Claire, héritière de la salle d'Etchepare, épousa, le 10 février 1763, Jean de Lafaurie, Sgr de la noble salle de Socarro, qui adopta le nom de sa femme et qui fut le fondateur d'une nouvelle famille d'Etchepare.

La famille DE LAFURIE descendait de Jean Lafaurie, sieur de la maison Ourdin, à Saint-Palais, avocat et notaire royal, qui fut jurat de Saint-Palais en 1668. Jean Lafaurie laissa d'une alliance inconnue deux fils : 1° Jean Lafaurie, notaire royal, dont le fils également appelé Jean, notaire royal, marié en 1704 à noble Marie de Garat, n'eut que des filles ; 2° Arnaud Lafaurie, notaire royal. Le fils de ce dernier, maître Arnaud de Lafaurie, notaire royal à Lecumberry, acquit en 1739 la maison noble de Socarro pour laquelle, il fut admis en 1745 aux Etats de Navarre dans le corps de la noblesse. Il fut père de Jean de Lafaurie, Sgr de la salle de Socarro, qui épousa en 1763, comme on vient de le voir, Catherine-Claire, dame de la salle d'Etchepare d'Ibarrolle. Jean de Lafaurie était substitut du procureur du Roi et enquêteur de la Cour du sénéchal de Navarre quand il mourut en 1777. Son fils, noble Jean-Alexandre-Léon de Lafaurie d'Etchepare, Sgr des nobles salles d'Etchepare d'Ibarrolle et de Socarro de Zabalcée, fut admis le 20 avril 1787 dans le corps de la noblesse aux États de Navarre. Il épousa après la Révolution Anne Piscou et en eut cinq filles qui furent les dernières représentantes de leur famille : 1° Claire, comtesse de Raguet de Brancion, sous-gouvernante des Enfants de France sous Napoléon III, décédée sans postérité en 1893 à l'âge de 86 ans ; 2° M<sup>me</sup> de Mendiry ; 3° M<sup>me</sup> Clérisse, décédée en 1893 ; 4° M<sup>me</sup> Dutey ; 5° M<sup>me</sup> Bourgogne.

Il a existé en Basse-Navarre plusieurs familles d'Etchepare, nobles, ou notables, qui étaient distinctes de celles dont il vient d'être parlé. Une de ces familles tirait son nom de la salle, ou maison noble, d'Etchepare, située à Arhansus, dans le pays d'Ostabaret. Elle

portait pour armes : *coupé d'or et de gueules, le gueules chargé d'un croissant renversé d'argent*. Honorable homme Johan, écuyer, était le 10 juillet 1480 seigneur de la salle d'Etchepare d'Arhansus. Sa descendance s'éteignit avec noble Jean, Sgr de la salle d'Etchepare d'Arhansus, dont la veuve, Catherine d'Aguerre, est mentionnée dans un acte du 12 août 1593. Noble Sans d'Ospital était en 1606 seigneur de la salle d'Etchepare d'Arhansus. Il est mentionné dans un acte du 8 juillet 1643 avec sa femme, damoiselle Catherine d'Etchessary. Il fut le trisaïeul de Simon-Pierre d'Etchepare, Sgr de la salle d'Etchepare, qui épousa vers 1720 Jeanne d'Abbadie d'Ithorrots. Simon-Pierre eut de ce mariage deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Jean-Louis d'Etchepare, Sgr de la salle d'Etchepare, décédé sans postérité; 2° Madeleine, mariée vers 1760 à maître Dominique d'Iriart, notaire royal et greffier en chef au sénéchal de Navarre. Dominique d'Iriart fut admis en 1764 aux États de Navarre dans le corps de la noblesse comme seigneur de la salle d'Etchepare du chef de sa femme. Il fut l'auteur de la famille d'Iriart d'Etchepare, actuellement existante, à laquelle il sera en son lieu consacrée une notice.

## ETCHEVERRY.

La famille ETCHEVERRY, aujourd'hui éteinte dans les mâles, était une des plus distinguées de la haute bourgeoisie du Pays-Basque.

Michel Etcheverry était sous Louis XVI notaire royal à Saint-Etienne de Baigorry. Sa femme, Marie Harispe, était la propre tante du maréchal Harispe. Leur fils, Thomas Etcheverry, né le 14 mars 1774 à Saint-Etienne de Baigorry, maire de cette ville, notaire royal, marié à Marthe Harismondy, fut élu en 1815 député de Mauléon à la Chambre des Cents-Jours. Il eut deux filles dont l'une, mariée en 1826 à M. Charlemagne Floquet, de Noyon, fut la mère de M. Charles Floquet, célèbre homme politique, et dont l'autre épousa M. de Boislecomte, ministre plénipotentiaire. Il eut aussi trois fils : 1° Hector Echeverry, né en 1801 à Saint-Etienne de Baigorry, notaire royal, député de Mauléon en 1848 et 1849, décédé en 1855, qui eut deux fils, morts sans postérité, et trois filles; 2° Jean-Baptiste Etcheverry, dont il va être parlé; 3° Louis Etcheverry, receveur des finances, qui épousa M<sup>lle</sup> de Marien et qui n'en eut que des filles. Jean-Baptiste Etcheverry, né en 1806, décédé en 1874, fut député des Basses-Pyrénées de 1852 à 1869. Il avait épousé M<sup>lle</sup> de Préjan. Il en eut une fille, mariée en 1869 à M. Delarue de Beaumarchais, et deux fils dont l'un, Maurice, fut tué à l'ennemi dans la guerre de 1870-1871 et dont l'autre, Louis, député

des Basses Pyrénées, n'a pas laissé d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> Maniel. <sup>1</sup>

**ETCHEVERRY (d')**. Armes : *d'azur à trois aigles éployées d'or, 2 et 1.*  
— Couronne : *de baron.*

Les noms d'ETCHEVERRY, ou de CHEVERRY, très répandus dans la Navarre et dans les environs de Bayonne, ont été portés dans cette région par plusieurs familles distinguées. L'une de ces familles, connue sous le nom de Cheverry, était originaire de Pampelune. Elle alla au cours du xvi<sup>e</sup> siècle se fixer à Toulouse et occupa un rang brillant dans la noblesse parlementaire de cette ville; il lui a été en son lieu consacré une notice. D'autres, dont une au moins s'est perpétuée jusqu'à nos jours, conservèrent le nom primitif d'Etcheverry. On n'a pu se procurer sur elles que des renseignements insuffisants.

Bertrand et Andrion Cheverry, ou Etcheverry, firent partie d'une montre, ou revue, de nobles passée à Bayonne le 17 août 1496. On a avancé, mais sans preuves à l'appui, qu'ils étaient proches parents de Bertrand et d'Andrion Cheverry, frères, natifs de Pampelune, qui vinrent se fixer en France dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle et qui furent les auteurs de la famille de Cheverry mentionnée plus haut.

Jean d'Etcheverry, né vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle à Tafala, en Navarre, prêtre, fut le plus célèbre des poètes de son pays. Ses œuvres complètes ont été publiées à Bayonne en 1640.

Charles Cheverry, avocat à Bayonne, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que les porte une famille d'Etcheverry actuellement existante. Pierre Etcheverry, avocat en la Cour et au siège du sénéchal de Bayonne, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à l'oiseau d'argent; aux 2 et 3 de gueules à trois pals d'or.*

Jean-Pierre d'Etcheverry, de Basquios, fut nommé en 1766 conseiller au Parlement de Navarre.

M. d'Etcheverry, curé de Labetz, siégeait en 1789 dans les rangs de la noblesse aux Etats de Navarre tenus à Saint-Palais.

Une famille d'Urdos siégeait au xviii<sup>e</sup> siècle aux Etats de Navarre à cause de sa salle, ou maison noble, d'Etcheberry d'Irouléguay, située en Baïgorry.

J. E., connu sous le titre de chevalier, puis sous celui de baron,

1. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Paul Labrousche.

d'Etcheverry, né à Bordeaux le 6 mai 1830, organiste très distingué, fut de 1853 à 1877 maître de chapelle de la cathédrale de Saint-André, à Bordeaux.

Un fils de M. Charles d'Etcheverry-Duhalt, de Mauléon, a été tué glorieusement à l'ennemi au cours de la guerre commencée en 1914.

**ETERPIGNY (le Féron d')**. Voyez : LE FÉRON D'ETERPIGNY.

**ETHIS de CORNY**. Armes (d'après le *Bulletin héraldique de France* d'avril 1893) : écartelé : au 1 d'argent à deux massues de sinople posées en sautoir et accompagnées de trois lions de gueules, un en chef et deux en flancs ; au 2 d'azur à une harpe d'or ; au 3 d'azur à une mer d'argent ; au 4 d'or à un chevron d'azur accompagné en chef de deux trèfles de sinople et en pointe d'un levrier de sable. — Devise : FORTITUDE AND SOFLNESS.

La famille ETHIS DE CORNY ne doit pas être confondue avec la famille Marchal de Corny. Elle a eu pour berceau le bourg de Rochefort, en Forez, où elle occupait une situation modeste et d'où elle vint se fixer à Metz dans les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans la *Biographie du Parlement de Metz* de M. Emm. Michel, dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier, etc.

Jean Ethis, né à Rochefort, auquel ces travaux l'ont remonter la filiation, était fils d'Antoine Ethis et de Pacquette Pacquin. Il épousa à Metz, le 17 août 1700, Claudine Watelet, exerça dans cette ville la profession de cabaretier et y mourut à l'âge de 80 ans en avril 1753. Son fils, Louis Ethis, né à Metz le 11 février 1703, fut procureur au Parlement de cette ville, y épousa, le 22 novembre 1735, Anne-Marguerite Voyart, fille d'un de ses collègues, et y mourut en août 1758. Il laissa, entre autres enfants, un fils, Louis-Dominique, né à Metz en 1736, dont il va être parlé, et une fille qui épousa Claude-Gabriel Dupin, premier secrétaire de l'intendance de Metz, et qui fut la mère du baron Dupin, préfet sous le Premier Empire. Louis-Dominique Ethis acquit, quelques années avant la Révolution, le fief de Corny, quart de haubert, aujourd'hui commune du département de l'Eure. Il fut dès lors connu sous le nom d'Ethis de Corny qui a été conservé par ses descendants. Il était procureur du Roi de la ville de Paris quand il fut chargé en 1787 de la délicate mission d'aller à Londres retirer des mains de la trop célèbre comtesse de la Motte un manuscrit injurieux pour la Reine. Ce fut aussi lui qui, le 14 juillet 1789, fut délégué par les insurgés parisiens auprès du gouverneur de la Bastille pour le sommer de leur ouvrir les portes

de la forteresse. Il mourut l'année suivante. Il avait épousé Anne Mangeot, décédée à Metz en 1778. Il en laissa un fils, Charles-Aimé Ethis de Corny de Méricourt, décédé en 1829 à Aubevoie (Eure), qui fut officier de cavalerie et dont une fille épousa le comte de Boisdenemets.

Un décret du 19 mars 1859 a autorisé les deux fils de Charles-Aimé, MM. Emmanuel-Victor-Aimé Ethis, propriétaire, né à Aubevoie en l'an VI, marié à Louise-Aspasie Fourmont de Boispréaux, et Louis-Charles-Casimir Ethis, receveur des finances, né en l'an XIII, à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE CORNY sous lequel ils étaient connus. L'aîné de ces deux frères fut père de M. Gaston de Corny, qui épousa en 1859 M<sup>lle</sup> Vosgien, et grand-père de M. Enguerand de Corny qui a épousé en 1893 M<sup>lle</sup> de Morgan de Maricourt.

La famille Ethis de Corny n'est pas titrée.

Principales alliances : Fourmont de Boispréaux, Dupin, Vosgien 1859, de Morgan de Maricourt 1893, Daniel de Boisdenemets, Lelièvre de la Morinière 1877, Rolland de Chambaudouin d'Erceville 1909, Vannier, etc.

## ETIENNE.

Famille de haute bourgeoisie sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de 1903.

Charles-Guillaume ETIENNE, né en 1777 à Chamouilly (Haute-Marne) de parents peu fortunés, vint très jeune s'établir à Paris, ne tarda pas à s'y faire un nom comme publiciste et fut choisi comme secrétaire particulier par le ministre Maret, duc de Bassano. Il fut l'auteur d'un très grand nombre de comédies dont plusieurs, notamment *les Deux gendres*, eurent un réel succès. Il fut admis à l'Académie française en 1811, fut député de la Meuse sous la Restauration, rédigea en 1830 la fameuse adresse des 221, fut appelé par Louis-Philippe à la Chambre des pairs en novembre 1839 et mourut à Paris en 1845. De son mariage avec Anne-Françoise Badelle, née en 1774, décédée en 1844, Etienne laissa un fils, Pierre-Henri-Charles, dont il va être parlé, et une fille qui épousa Antoine-Philippe Pagès, maître des requêtes au Conseil d'État, et qui mourut en 1865. Pierre-Henri-Charles Etienne fut député de la Meuse, puis conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il mourut à Paris en 1861 laissant trois fils de son mariage avec M<sup>lle</sup> Tournadre de Noalhat.

**ETIGNARD, ou ESTIGNARD, de LAFAULOTTE et de LAFAULOTTE de NEULLY.** Armes : d'azur à un chevron d'or accompagné d'un



*croissant d'argent sommé d'une tige de trois roses de même.*

La famille ETIGNARD, ou ESTIGNARD, DE LAFALLOTTE est originaire du Bourbonnais. Elle appartenait sous Louis XIV à la haute bourgeoisie protestante de Château-Chinon, en Nivernais. Maître Isaac Etignard, décédé en 1676, était contrôleur en l'élection de cette ville. Jacques Etignard, décédé en 1687, se qualifiait sieur de Lafaulotte.

Jacques Etignard, conseiller du Roi, lieutenant en l'élection de Château-Chinon, et Paul Estignard, avocat en Parlement, bailli du comté de Château-Chinon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Moulins).

La famille Etignard de Lafaulotte vint se fixer à Paris au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et y acquit une grande fortune dans le commerce des bois.

Un de ses membres, M. Etignard de Lafaulotte, exerçait en 1789 l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble.

Plus récemment la famille Etignard de Lafaulotte a fourni un conseiller à la Cour de cassation, décédé en 1887.

Elle n'est pas titrée.

Il a été publié à Paris en 1887 une *Notice généalogique sur la famille nivernaise Etignard de la Faulotte* que l'auteur de cet article n'a malheureusement pas pu consulter.

Principales alliances : le Pelletier d'Aunay 1830, de Monti 1839, Gruau de Saint-Laurent, Pajol 1878, Martin du Nord 1875, de Romans 1872, de Saint-Phalle 1891, Gouin vers 1835, de Cools 1866, Anisson du Perron 1876, Brunet d'Evry 1901, Rodrigues-Henriquès, O'Connor 1908, d'Avout d'Auerstaedt 1902, Dimier de la Brunetière, etc.

**ETIGNY de SÉRILLY (Mégret d').** Voyez : MÉGRET D'ETIGNY DE SÉRILLY.

**ETIOLLES (le Roy d').** Voyez : LEROY D'ETIOLLES.

**ETIVAL (Serrurier de la Fuye d').** SERRURIER DE LA FUYE D'ETIVAL.

**ETIVAUX (Baillot d').** Voyez : BAILLOT D'ETIVAUX.

**ETOILLE (Jourdain de l').** Voyez : JOURDAIN DE THIEULLOY, DE MUIZON, D'HÉRICOURT ET DE L'ÉTOILLE.

**ETOURMY, ou ESTOURMY, (de l').** Voyez : ESTOURMY (DE L').

**EU du MESNIL de MONTIGNY (d').** Voyez : DEU, ou D'EU, DU MESNIL DE MONTIGNY.

**EUDEL, EUDEL du GORD, EUDEL de THOURON.** Armes : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois demi-vols d'argent. — Couronne : de Comte. — Supports : deux sirènes. — Cimier : une sirène tenant de la main droite un bouclier et de la main gauche une banderolle sur laquelle est inscrite la devise : IN PROCELLIS IMPAVIDÆ.

La famille EUDEL est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de Péronne, en Picardie.

On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1889 et dans l'excellent ouvrage que M. Dournel a consacré aux maîtres de Péronne et à leur descendance. M. Paul Eudel a, en outre, publié en 1895 une généalogie de la famille Eudel dans le *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*.

La famille Eudel a eu pour berceau la petite ville de Corbie, près d'Amiens. Elle remonte par filiation suivie à Pierre Eudel, procureur fiscal de cette ville, dont la veuve, Marie Leclerc, décédée le 19 juillet 1566, est mentionnée dans un acte du 10 avril 1554. Antoine Eudel, licencié ès lois, fils de Pierre, fut notaire royal à Corbie. Il épousa en 1565 Jacqueline de Vault et en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Louis, tous deux notaires à Corbie, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée a eu pour derniers représentants M. Arnaud Eudel, chef de bataillon, décédé en 1856, M. Toussaint Eudel, professeur, décédé à Lillebonne en 1856, et M. Ernest Eudel, décédé vers la même époque.

L'auteur de la branche cadette, Louis Eudel, vint se fixer à Doullens et fut conseiller du Roi en l'élection de cette ville. Son fils, Sébastien Eudel, vint se fixer à Péronne, y exerça les fonctions de conseiller au grenier à sel, en fut élu échevin en 1637, 1645, 1647, 1653 et 1656 et y mourut en 1678. Il avait acheté en 1666 à Brie, près de cette ville, le fief du Gord. Florimond Eudel, fils du précédent, d'abord président en l'élection de Péronne, fut mayor de cette ville de 1683 à 1686. Il eut pour fils unique François-Florimond Eudel, Sgr de la Tour du Gord, né en 1681, décédé en 1741, qui fut à son tour mayor de Péronne en 1708, 1727 et 1728. Par édit de 1539 le roi François I<sup>er</sup> avait accordé la noblesse héréditaire au mayor et aux quatre échevins de la ville de Péronne ; mais cet édit fut révoqué en mars 1583 et ne fut jamais rétabli. La famille Eudel ne put donc en profiter. Il ne semble pas, du reste, qu'avant la Révolution ses membres aient habituellement porté les qualifications nobiliaires. François-Florimond II Eudel, Sgr de la Tour du Gord, né à Péronne en 1718, fils de François-Florimond I<sup>er</sup>, fut contrôleur des fermes du

Roi à Laval, puis directeur des fermes du Roi à Angers. Il épousa en 1750 Thérèse Bouvet et en eut trois fils, François de Paule-Benjamin, Pascal-François et Joseph-François de Paule, qui furent les auteurs d'autant de rameaux actuellement existants.

L'auteur du premier rameau, François de Paule-Benjamin Eudel, ou Eudel du Gord, né à Laval en 1755, fut directeur des douanes à Cherbourg. Un de ses petits-fils, Georges Eudel, fut tué à la bataille de Patay en 1870.

L'auteur du deuxième rameau, Pascal-François Eudel, ou Eudel d'Athies, né à Laval en 1761, directeur des douanes à Hambourg sous le Premier Empire, décédé à Limoges en 1834, avait acheté en 1813 dans les environs de cette ville le domaine de Thouron. Il fut dès lors connu sous le nom d'Eudel de Thouron qui fut conservé par ses descendants. Il avait épousé en 1795, pendant l'émigration, Charlotte de Folleville, veuve de M. de Milly. Leur fils, Pascal-Frédéric Eudel de Thouron, né à Paris en l'an IV, marié en 1832 à Antoinette Fenner, fut capitaine de cheveu-légers au service d'Autriche. Il laissa un fils, Ernest Eudel de Thouron, capitaine de uhlans, marié en 1855 à Emilie Drobnik-Balyntfy, qui se fixa définitivement en Autriche.

L'auteur du troisième rameau, Joseph-François de Paule Eudel du Gord, né à Angers en 1764, épousa à Givet en 1794 Isabelle-Josèphe Lambert et mourut en 1816 à Boulogne-sur-Mer où il était directeur des douanes. Il fut le grand-père de M. Paul Eudel, né au Crotoy en 1837, armateur à Nantes, célèbre collectionneur, marié en 1864 à M<sup>l</sup>e Clémenson, et de M. Emile Eudel, né à Douarnenez en 1837, résident de France au Cambodge en 1887, décédé à Nantes en 1892.

Jean Eudel, chanoine de l'église royale et collégiale de Péronne, et Florimond Eudel, président en l'élection de Péronne, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Dehaussy de Robécourt 1724, Bouvet 1750, de Folleville 1795, Bergeron-Danguy 1839, 1864, Durazzo 1882, Magimel 1856, Clémenson, etc.

**EUDES de MIRVILLE et de CATTEVILLE.** Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'or à un lion coupé d'azur et de gueules, lampassé de même, les deux pattes de devant armées de gueules et celles de derrière armées d'azur.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions (aliàs deux licornes).*

Le nom d'Eudes a été porté en Normandie par un certain nombre de familles nobles distinctes.

La famille EUDES DE MIRVILLE ET DE CATTEVILLE, qui donne lieu à la

présente notice, a eu pour berceau la ville de Dieppe, dans le pays de Caux.

On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1875. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que deux de ses membres firent en 1696 et 1749 pour être admis parmi les pages du Roi.

On lui attribue d'ordinaire, mais sans preuves à l'appui, trois frères, Baudouin, Mathieu et Picard Eudes, qui en 1340 sortirent du port de Dieppe avec des navires dont ils étaient seigneurs et maîtres pour prendre part au combat désastreux de l'Ecluse ; au retour de cette expédition Baudouin Eudes fit construire à ses frais la chapelle de la Sainte-Trinité dans l'église Saint-Jacques de Dieppe. On trouve qu'un Regnault Eudes, de la ville de Dieppe, fut anobli avec sa postérité, moyennant une finance de 80 livres, par lettres patentes de mai 1389 qu'il fit vérifier, le 25 du même mois, en la Chambre des comptes de Normandie. Ce même Regnault Eudes figure avec la qualification d'écuyer dans une montre des nobles du bailliage de Caux, en 1390. Il fut père de Vincent Eudes qui eut lui-même trois fils nommés Regnault, Robert et Picard. Le jugement de maintenue de noblesse de 1668 rappelle Regnault Eudes, qui fut compris au rôle des francs-fiefs comme ayant payé en 1471 la somme de dix livres, et Robert Eudes, écuyer, demeurant à Dieppe, qui rendit un aveu au Roi le 10 août 1490.

Noble homme Jacques Eudes, Sgr de Catteville, habitant de Dieppe, auquel remonte la filiation suivie, épousa, par contrat sans filiation du 30 décembre 1512, Anne de Croismare, fille du seigneur de Saint-Jean du Cardonnay, et fut, lors de la recherche de 1523, compris au rang des nobles par les élus du pays de Caux. M. de Magny a avancé, mais sans preuves à l'appui, qu'il était un fils de Regnault Eudes et un neveu de Robert Eudes, mentionnés plus haut.

Vincent Eudes, écuyer, Sgr de Catteville et de Sotteville, marié en 1618 à Marguerite le Seigneur, demeurant en la paroisse de Sotteville, et son fils unique, Jacques, furent maintenus dans leur noblesse le 16 novembre 1668, après avoir justifié leur filiation depuis 1512, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* le texte de ce jugement. Jacques Eudes épousa l'année suivante Marie-Anne du Bouillonney. Il fit en 1696 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Ecurie de son fils, Jacques Eudes de Catteville, baptisé le 11 juin 1680. Celui-ci fut seigneur de Catteville, de Sotteville, de Mirville, etc., épousa en 1706 M<sup>lle</sup> des Mares de Bellefosse et en

laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jacques-François Eudes de Catteville, né en 1710, fut admis en 1729 dans l'ordre de Malte. Alexandre-Charles-François Eudes de Catteville, né le 2 avril 1735, neveu de ce chevalier de Malte, fit à son tour en 1749 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie. Il fut connu dans la suite sous le titre de marquis de Mirville, qui fut conservé depuis lors par le chef de la famille, épousa en 1762 M<sup>lle</sup> de Frémur et fut nommé en 1784 maréchal de camp. Il avait fait des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Alexandre-Pierre Eudes, marquis de Mirville, né le 30 juin 1768. Celui-ci épousa en 1795 M<sup>lle</sup> de Bouthillier-Chavigny, fut nommé maréchal de camp en 1825 et mourut en 1847. Il laissait une fille, la baronne Charles de Crisenoy, décédée en 1887, dont la fille, mariée en 1846 au baron de Coubertin, recueillit la terre patrimoniale de Mirville. Il eut aussi un fils, Charles Eudes, marquis de Mirville, né en 1802, auteur d'ouvrages sur le spiritisme, marié en 1831 à Mathilde de la Pallu, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut en 1873 laissant une fille unique, M<sup>me</sup> la comtesse Hocquart de Turtot.

Principales alliances : de Croismare 1512, du Bouillonney 1669, des Mares de Bellefossé 1706, d'Houdetot, de Beaunay 1789, Duval d'Epréménil 1796, de la Pierre de Frémur 1762, de Bouthillier-Chavigny 1795, Gigault de Crisenoy 1822, de la Pallu 1831, Hocquart de Turtot 1864, etc.

**EUDES de BOISTERTRE.** Armes : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un chevron, lui-même accompagné de trois trèfles, le tout de même.*

La famille EUDES DE BOISTERTRE est anciennement et honorablement connue en Normandie. Elle a joint à son nom celui de l'ancien fief de Boistertre qu'elle a possédé depuis la fin du xvi<sup>e</sup> siècle sur le territoire de la paroisse de Notre-Dame-du-Hamel, dans l'ancienne élection de Bernay et au diocèse de Lisieux.

François Eudes de Boistertre, marié à Marie-Barbe de Gastel, était en 1692 greffier de la haute-justice de Pont-Echaufray.

On ne connaît pas à la famille Eudes de Boistertre de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa province.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni des magistrats et des officiers distingués. Parmi ceux-ci on doit mentionner Jean-Anatole Eudes de Boistertre, général

de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Alençon en 1892 à l'âge de 81 ans.

**EUDES d'EUDEVILLE.** Armes : *d'azur à un sautoir d'argent cantonné d'un croissant en chef et de trois molettes, deux en flancs et une en pointe, le tout de même.* — Supports : *deux levrettes d'argent colletées de gueules.* — Cimier : *une tête et un col de lévrier de même.*

La famille EUDES d'EUDEVILLE appartient à la noblesse de Normandie. Elle eu pour berceau l'ancienne élection de Caudebec.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, etc.

Son auteur, Jean Euldes, écuyer, Sgr de Frémont, exerçait l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances du collègue ancien quand il mourut vers 1629. Il laissait un fils, Jean Euldes, ou Eudes, écuyer, Sgr de Frémont, qui fut autorisé à lui succéder dans son office par lettres du 5 janvier 1629. Ce même Jean Euldes de Frémont reçut des lettres d'honneur le 10 décembre 1655 et obtint du Grand Conseil, le 12 septembre 1658, un arrêt qui en ordonnait l'enregistrement. Il épousa, le 10 février 1632, Anne de Bonnissent et en eut trois fils, Robert, Guillaume et Jean, avec lesquels il fut maintenu dans sa noblesse, le 16 février 1669, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Le plus jeune de ces fils, Jean Eudes, chevalier, Sgr d'Eudeville, épousa Marie Hérault. Il fut père de Jean-Gabriel Eudes, écuyer, Sgr d'Eudeville, né le 12 octobre 1684, décédé en 1761, qui épousa, le 16 mai 1713, Marie-Prudence Maribrasse, fille d'un procureur du Roi en l'élection de Caudebec, et qui continua la lignée. Son arrière-petit-fils, Joseph-Charles-Martin Eudes d'Eudeville, né en 1771, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1844, épousa successivement Marie-Thérèse Arnois de Reutteville et Marie-Julie Baudry. Il eut, entre autres enfants, trois fils, Adolphe-Camille, né du premier lit, Jules-Albert et Charles-Ernest, nés du second lit, qui furent les auteurs de trois rameaux.

L'aîné de ces trois frères, Adolphe-Camille Eudes d'Eudeville, épousa Emma Cavelier du Hecquet. Sa descendance subsiste en Normandie.

Le deuxième, Jules-Albert Eudes d'Eudeville, né en 1818, fut général de brigade, épousa successivement M<sup>lle</sup> Hébert de Morville et M<sup>lle</sup> de la Bonnardière et mourut en 1877. Sa descendance subsiste en Normandie et en Bretagne.

Le troisième, Charles-Ernest Eudes d'Eudeville, né en 1820, commandant de port, décédé à Arques en 1885, épousa en 1856 M<sup>lle</sup> Auzanet dont il laissa trois fils.

Guillaume Eudes, écuyer, Sgr de Valincourt, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Caudebec).

La famille Eudes d'Eudeville n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de terre et de mer distingués, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Arnois de Reutteville, Cavalier du Hecquet, Camet de la Bonnardière 1857, d'Huart, de la Chevardière de la Grandville 1913, de Gestas de l'Espéroux vers 1889, Auzanet 1856, Berthelot de la Busnelaye 1907, Anger de Kernisan 1884, Aubry de la Noe 1909, etc.

La famille Eudes de la Jumellerie, de la même province, avait pour auteur Jean-Louis Eudes, sieur de la Jumellerie, contrôleur des montres et revues de la maréchaussée de la Basse-Normandie, qui fut anobli par lettres patentes du 26 mai 1704. Jean-Louis Eudes obtint au mois de juin de la même année un règlement d'armoiries qui est conservé dans le *Nouveau d'Hozier* : *d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de deux croissants de même et en pointe de deux cœurs entrelacés d'or*. Sa descendance paraît s'être éteinte vers le milieu du xix<sup>e</sup> siècle. Une demoiselle Eudes de la Jumellerie avait épousé vers 1825 M. Ferrand de la Conté.

Une famille Eudes a appartenu à la noblesse de l'ancienne généralité d'Alençon. Elle portait pour armes : *de gueules à une fasce d'or accompagnée en chef de deux feuilles de chêne et en pointe d'un croissant, le tout de même*. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. La filiation suivie remonte à Robert Eudes dont les fils, Pierre et Girard, partagèrent la succession par acte du 20 janvier 1507. Le second de ces fils, Girard Eudes, Sgr de Béziers, épousa, le 29 janvier 1509, Jeanne Lamy. Deux de ses petits-fils, Gabriel Eudes, Sgr de la Josselinière et de la Malletière, marié, le 9 janvier 1589, à Gillonne des Buats, et Pierre Eudes, Sgr de la Gondonnière, marié en 1598 à Marguerite de Chennevières, furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 26 juillet 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. C'est à la branche aînée qu'appartenait François Eudes de Boiseudes, né en 1743 au diocèse de Séez, qui alla se fixer à la Martinique et qui fit enregistrer ses titres de noblesse, le 9 novembre 1774, au Conseil souverain de l'île. Cette branche s'est perpétuée jusque dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle. Un de ses représentants, M. Parfait-Casimir Eudes de la Maltière, est décédé en 1864

à Petit-Andely, âgé de 75 ans. La seconde branche paraît être aujourd'hui éteinte. Un de ses représentants, M. Eudes de la Faverie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Falaise.

Une famille Eudes d'Houay et de Mézeray a appartenu à la haute bourgeoisie d'Argentan, dans la même province. Elle a été illustrée par l'historien François Eudes de Mézeray, né à Ry en 1610, auteur d'une *Histoire de France* réputée, historiographe du Roi, membre de l'Académie française en 1648, décédé en 1683 sans laisser de postérité. Mézeray eut deux frères. L'un de ceux-ci, le Père Jean Eudes, fut le fondateur de la congrégation des Eudistes. L'autre, Charles Eudes d'Houay, chirurgien, fut échevin d'Argentan et se signala par son dévouement lors de la peste de 1648. Il avait épousé Sapience Boirel, sœur du célèbre Antoine Boirel, auteur du *Traité des maladies de la tête*. Leur fils aîné, Louis Eudes de Mézeray, baptisé en 1648, conseiller du Roi, enquesteur et commissaire examinateur aux sièges d'Argentan et d'Exmes, premier échevin d'Argentan, épousa successivement Françoise d'Avoust, Anne-Madeleine le Prévost et enfin, en 1688, Barbe-Élisabeth de Gautier de Saint-Victor et laissa de ces trois alliances plusieurs enfants.

Une famille Eudes, ou Eulde, de Tourville, de l'élection de Pont-l'Évêque, fut maintenue dans sa noblesse, le 24 février 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière. Deux de ses représentants, Jacques Eulde, écuyer, sieur de Tourville, et François Eulde, écuyer, sieur de Collevé, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à un chevron de sable accompagné de trois merlettes de même, deux en chef et une en pointe*.

**EUDEVILLE (Eudes d')**. Voyez : EUDES D'EUDEVILLE.

**EURVILLE de GRANGUES (Daniel d')**. Voyez : DANIEL D'EURVILLE DE GRANGUES ET DE BETTEVILLE.

**EUSTACHE de la MARCHE.**

Famille d'ancienne bourgeoisie du département de la Mayenne sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans les *Annuaire de la noblesse* de 1895 et de 1897.

La famille Eustache joint à son nom celui du domaine de la Marche qu'elle acquit en 1747. Jean-Eugène Eustache fut connu le premier, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le nom d'EUSTACHE DE LA MARCHE qu'il prit, suivant l'usage du temps, pour se distinguer de ses frères, Amable-Pierre Eustache de la Cochardière et Louis Eustache de l'Épinay. Son descendant, M. Eustache, ancien



notaire à Mayenne, demanda le 2 mai 1894 au tribunal de première instance de Mayenne de reconnaître que son nom patronymique était celui d'Eustache de la Marche; ce tribunal rejeta sa demande, le 10 mai, par un jugement qui fut confirmé, le 2 juillet suivant, par arrêt de la Cour d'appel d'Angers. M<sup>me</sup> veuve Vital-Alexandre Eustache, mère du précédent, forma la même demande en 1896 et, plus heureuse que son fils, obtint, le 22 avril, du tribunal civil de Mayenne un jugement ordonnant de rectifier les actes de naissance, de mariage et de décès de son mari, passés en 1830, 1851 et 1865, dans lesquels celui-ci avait été appelé Eustache au lieu d'Eustache de la Marche.

**EUSTACHE de DENNEVILLE**, en Normandie. Armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois roses d'argent, une en chef et deux en pointe.*

Une famille EUSTACHE a appartenu à la noblesse de l'ancienne élection de Valognes, en Basse-Normandie.

Georges Eustace, ou Eustache, fut anobli, en récompense de ses services, par lettres patentes de novembre 1554. Sa descendance paraît s'être éteinte en la personne de son petit-fils, Georges Eustace, sieur de Vaudemont, demeurant à Saint-Remy des Landes, dans la sergenterie de Beaumont, appartenant à la religion prétendue réformée, qui, étant âgé de 75 ans, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen.

Les représentants d'une branche collatérale, Thomas, Jacques et autre Jacques Eustace, frères, âgés de 24, 23 et 22 ans, demeurant à Denneville, dans la même sergenterie de Beaumont, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la même recherche, par jugement du même magistrat. Ils justifèrent qu'ils étaient fils de Jacques Eustace, marié en 1635 à Catherine Rousseau, petits-fils de Jacques Eustace, marié successivement en 1592 à Marie le Canu et en 1611 à Marguerite de Marconnets, et arrière-petits-fils de Jacques Eustace, marié en 1543 à Jeanne de Saint-Gilles.

Marie Blondel, veuve de Thomas Eustache, écuyer, Sgr de Denneville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Valognes).

Marie-Pierre Eustache, chevalier, Sgr d'Osmonville, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin.

M<sup>me</sup> de Beaudrap, née Eustache de Denneville, fille de M<sup>me</sup> de Denneville, née Coulibœuf d'Englescheville, est décédée en 1902. à

l'âge de 67 ans, en son château de Denneville (Manche). La famille paraît être aujourd'hui éteinte.

Principales alliances : du Chastel 1579, de Clamorgan 1649, Patry, Dalidan 1615, de Lampérière 1663, Ferrand de la Conté vers 1860, de Coulibœuf d'Englescheville, de Beaudrap, etc.

Le représentant d'une autre famille, François Eustache, conseiller en la Cour du Parlement de Normandie, fut anobli par lettres patentes du 14 avril 1725.

**EUVRARD de COURTENAY (d')**. Armes : *de sinople à un huchet d'or ; au chef d'or chargé de trois canettes de sable, becquées et membrées de gueules.*

La famille d'EUVRARD DE COURTENAY appartient à la noblesse du Dauphiné. Elle vint de Bourgogne s'établir dans cette province au cours du xvii<sup>e</sup> siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages de Chorier et de Guy Allard, dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, etc. M. de Rivoire de la Batie en a donné une généalogie détaillée dans son *Armorial du Dauphiné*.

La famille d'Euvrard est originaire de Franche-Comté d'après la tradition. Ses auteurs, Henri et Huguenin Euvrard, ou Evrard, étaient nés, d'après la plupart des auteurs, à Minorvillers, en Bourgogne ; mais M. de Lurion a avancé qu'ils étaient de Besançon. Ils reçurent en août 1516 de l'empereur Charles-Quint, alors seulement roi d'Espagne, des lettres patentes qui les anoblissaient et qui les autorisaient à ajouter à leurs armes *un chef d'or chargé de trois canettes de sable, becquées et membrées de gueules*. D'après M. de Rivoire de la Batie la famille d'Euvrard, ou d'Evrard, était déjà noble à cette époque et les lettres qu'elle reçut en 1516 étaient des lettres de confirmation de noblesse et non pas d'anoblissement.

Huguenin Euvrard, un des deux frères anoblis en 1516, avait épousé, d'après des mémoires de famille, successivement Denise de Rougemont et Béatrix d'Andelot. Il fut père de Jean Euvrard, marié, le 5 mai 1540, à Claudine Sandrin, qui fut pourvu de l'office de conseiller et secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Bénigne Euvrard, petit-fils de Jean, fut nommé en 1605 vicomte mayeur de la ville de Dijon. Il se qualifiait, dans les dernières années de sa vie, baron d'Antilly et de Courboin, Sgr de Hauteville, vicomte mayeur de Dijon, colonel-général de la même ville, président né aux Etats de Bourgogne. Il épousa, le 16 mai 1612, Marguerite Barbier d'Entre-Deux-Monts. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1<sup>o</sup> Michel, qui n'eut pas d'enfants ; 2<sup>o</sup> Bernard, qualifié baron de Courboin,

dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 3<sup>e</sup> Antoine. Ce fut ce dernier qui vint s'établir en Dauphiné par le mariage qu'il contracta en 1666 avec Marguerite de Saint-Ours de l'Echaillon. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par jugement de Dugué, intendant de cette province. Son fils aîné, Jean d'Euvrard, chevalier, qualifié baron de Courboin, épousa, le 17 octobre 1703, Marie-Rose de la Balme de Montchalin, héritière de la terre de Courtenay, dont sa descendance a gardé le nom, et de celle de Montchalin. La possession de cette dernière terre fut l'objet d'un long procès que lui et ses enfants eurent à soutenir contre M<sup>me</sup> de Lombard, demi-sœur de sa femme, dont la descendance est encore connue de nos jours sous le nom de Lombard de Montchalin. Il eut pour fils aîné, Gabriel d'Euvrard de la Balme, baron de Courboin, Sgr de Courtenay, de Montchalin, etc., qui épousa successivement en 1742 Catherine d'Arod de Montmelas, décédée sans postérité masculine, et en 1753 Catherine de Loras et qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Alphonse, baron d'Euvrard de Courtenay, est décédé en 1863 en son château d'Optevoz. Il avait épousé en 1828 M<sup>me</sup> Henriette de Chaponay dont il laissa sept enfants.

M. d'Euvrard de Courtenay prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'élection de Vienne.

La famille d'Euvrard de Courtenay a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers très distingués.

Principales alliances : Barbier, Perrot, de Viart, de Saint-Ours, de l'Eschaillon 1666, de la Balme de Montchalin 1703, d'Arod de Montmelas 1742, de Loras 1753, de Drujon de Beaulieu, de Nantes d'Avignonnet, de Chaponay 1828, de Cavailhès, Garnier des Garets 1828, Coujard de Laverchère 1866, de Pardieu 1902, etc.

On a vu plus haut que la famille d'Euvrard était originaire de Franche-Comté d'après la tradition. Une famille d'Euvrard occupait dans cette province un rang distingué au xv<sup>e</sup> siècle. Elle portait pour armes : *d'azur à trois navettes d'argent*. Jean Euvrard était en 1429 et 1431 cogouverneur de la cité de Besançon. Sa descendance eut à subir les vicissitudes de la fortune. D'après le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion on en perd la trace dès le xvr<sup>e</sup> siècle. Mais, d'après la *Galerie héraldo-nobiliaire de Franche-Comté* de M. Suchaux, elle se serait perpétuée obscurément à Poligny jusqu'à nos jours sous le nom d'EUVRARD.

**EUZENOÛ de KERSALAÛN.** Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur plein ; aux 2 et 3 d'argent à une feuille de houx de sinople en pointe.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille EUZENOÛ DE KERSALAÛN, éteinte dans les mâles en 1895, appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque du pays de Cornouailles en Bretagne.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Payen Euzenou et trois autres gentilshommes bretons sont mentionnés dans une procuration donnée à Limisso, en avril 1249, au patron du navire la *Pénitence*. En vertu de ce titre, provenant de la collection Courtois, le nom et les armes de la famille Euzenou de Kersalaün ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Kerviler mentionne un Guillon Euzenou, receveur d'Hennebont, qui en 1385 reçut un mandement du duc Jean IV.

La famille Euzenou figura en 1445 à 1536 aux réformations et montres de la paroisse de Plusquellec, au diocèse de Cornouailles. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, sur preuves de neuf générations, par arrêt du 14 août 1669 des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne.

Conan Euzenou, auquel ce jugement fait remonter la filiation, vivait en 1380 et avait épousé Marguerite de Kerméno. Il fut père de noble écuyer Raoul Euzenou, Sgr des Landelles, qui épousa Pléson de Kéroignant, grand-père d'Henri Euzenou, sieur des Landelles, qui épousa Marguerite Richard, bisaïeul de Charles Euzenou, sieur des Landelles, qui épousa Catherine de Quellenec, et trisaïeul d'Henri Euzenou, qui épousa en 1545 Marie de Coatgoureden et qui continua la lignée.

Jean-François Euzenou, Sgr de Kersalaün, né en 1714 au château du Cosquer, en Combrit, fils de Jean-Joseph, Sgr de Kersalaün, capitaine général de la milice garde-côtes de Concarneau, décédé à Quimper en 1773, et de Marie de la Pierre, marié en 1744 à sa cousine, Catherine de la Pierre, fut reçu en 1739 conseiller au Parlement de Bretagne. Il fut arrêté en 1766 comme complice de la Chalotais, fut exilé au Mans et ne recouvra sa liberté qu'en 1775. Il obtint, par lettres patentes données à Fontainebleau au mois d'octobre de cette même année 1775 et enregistrées au Parlement de Rennes le 2 avril 1776, l'érection en marquisat, sous le nom d'Euzenou, de ses seigneuries de Trévalot et de Kervégant, en la paroisse de Scaer. Il signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États Généraux, fut emprisonné à Paris pendant la Terreur et mourut en 1810 en son château du Cosquer. Il avait eu deux fils dont l'aîné, Jean-Joseph Euzenou, marquis de Kersalaün, né à Quimper en 1746, marié en 1774 à Marie de Ranconnet, continua la descendance et dont le second, Jean-Vincent Euzenou, comte de

Kersalaün, né en 1753 au château de Kersalaün, en Leuhan, reçu en 1775 conseiller au Parlement de Bretagne, mourut à Quimper en 1823 sans avoir été marié. Son arrière-petit-fils, Jean-Hippolyte Euzenou, marquis de Kersalaün, né à Paris en 1804, général de brigade en 1861, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1895, fut le dernier représentant mâle de sa famille. De son mariage avec M<sup>lle</sup> Delassalle, qui lui a survécu, il ne laissa qu'une fille mariée en 1865 au baron Desponty de Sainte-Avoye.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice la famille Euzenou de Kersalaün avait fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Kerlazrec du Cosquer 1625, de Saisy de Kérampuil 1789, le Gentil de Rosmorduc, de Gourcuff, de Ranconnet, du Couédic, le Preudhomme de Fontenoy, de Coatgoureden, Desponty de Sainte-Avoye, etc.

### **EUZIÈRES de la VALETTE.**

Famille sur laquelle les renseignements font défaut. On ne voit pas, en tout cas, que la famille EUZIÈRES ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française, ni qu'elle ait reçu de titres des divers gouvernements qui se sont succédés en France depuis la Révolution.

M. Jules-Henri Euzières de la Valette, fils de Jules-Auguste et de Marie-Joséphine Palmero, a épousé en 1914 à Bretteville (Calvados) sa cousine, M<sup>lle</sup> du Bisson. M. Gaston Euzières de la Valette, ancien officier de cavalerie, est décédé à Nice en 1913.

**EVAIN et EVAIN-PAVÉE de VENDEUVRE.** Armes concédées en 1813 à la famille Evain : *écartelé : au 1 d'azur à deux étoiles d'or, mises en fasce ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires ; au 3 d'argent à une forteresse donjonnée de trois tours de sable ; au 4 échiqueté d'or et d'azur.* — Armes anciennes de la famille Pavée de Vendeuivre : *d'or à un paon au naturel ; au chef d'azur chargé d'une croisette accostée de deux étoiles, le tout d'or.* — Armes concédées à la même famille en 1810 avec le titre de baron de l'Empire : *parti : au 1 d'argent à quatre fusées et une demie de gueules, mouvant de la pointe et surmontées d'un épervier de sable ; au 2 d'azur à trois chevrons d'or ; le parti surmonté d'un comble d'azur chargé d'une croisette d'argent accostée de deux étoiles du même ; sur le tout : d'or au paon au naturel ; au franc quartier, brochant sur l'écu, de gueules à l'épi en pal d'argent, qui est des barons propriétaires.*

La famille EVAIN est originaire d'Angers.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres et confirmations de titres* (1830-1906).

Jean-Denis Evain était horloger à Angers sous Louis XVI. De son mariage avec Marguerite-Léocadie Verger il eut, entre autres enfants, trois fils, Louis-Auguste-Frédéric, Auguste-Joseph et Florent-Louis, de chacun desquels il va être parlé.

L'aîné des trois frères, Louis-Auguste-Frédéric Evain, né à Angers en 1775, embrassa la carrière militaire ; il arriva en 1812 au grade de général de brigade et en 1822 à celui de lieutenant général des armées du Roi. Il adopta plus tard la nationalité belge, fut ministre de la guerre du roi des Belges et mourut à Bruxelles en 1852 sans avoir été marié. Le général Evain était grand officier de la Légion d'honneur. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 juin 1813 et avait été autorisé, par nouvelles lettres du 1<sup>er</sup> août 1845, à transmettre ce titre à son neveu, Jules-Louis-Auguste Evain, mentionné plus bas.

Auguste-Joseph Evain, né à Angers en 1779, fut colonel d'artillerie en 1822, maire de Douai en 1840, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis et mourut en 1848.

Florent-Louis Evain, né à Angers en 1780, vint s'établir comme maître de forges dans le département des Ardennes. Il avait épousé Marie-Marguerite Gendarme. Leur fils, Jules-Louis-Auguste Evain, né à Mézières en 1818, préfet, député des Ardennes en 1849, décédé à Paris en 1876, fut autorisé, par les lettres patentes de 1845 mentionnées plus haut, à recueillir le titre de baron concédé en 1813 à son oncle le général Evain. Il fut mis en possession de ce titre par arrêté ministériel du 17 novembre 1852. Il avait épousé Pauline-Esther Bourlon de Sarty d'Haironville, petite-fille du baron Pavée de Venduvre. Il en laissa trois fils. L'aîné de ceux-ci, Gabriel-René, baron Evain, né en 1847, est décédé en 1895 sans avoir été marié. Le deuxième, Paul-Jules Evain, né à Paris le 5 janvier 1851, fut confirmé dans la possession du titre de baron par arrêté ministériel du 9 juin 1877 ; il a eu une nombreuse postérité de son mariage avec M<sup>lle</sup> Martenot. Le troisième, Jules-Ernest Evain, né à Paris le 8 novembre 1851, fut adopté le 8 février 1873, suivant arrêt de la Cour de Paris, par son grand-oncle maternel, le baron Pavée de Venduvre, décédé en 1892. Il fut autorisé à recueillir le titre de baron de celui-ci par décret du président de la République du 16 octobre 1873. Il a épousé en 1880 la princesse Marguerite-Marie Caradja dont il a eu une nombreuse postérité.

Principales alliances : Bourlon de Sarty, Martenot 1876,

Duhesme 1903, de Panafieu 1900, Brame 1876, Caradja 1880, Bapst 1907, de Place 1907, etc.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille PAVÉE DE VENDEUVRE qui ne s'est éteinte qu'en 1892. Qu'il suffise de dire ici que cette famille tirait sa noblesse de l'office de secrétaire du Roi dont son auteur fut pourvu en 1742, qu'elle joignait à son nom celui de son château de Vendevre, situé dans le département de l'Aube, et que son chef fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 14 février 1810.

**ÉVERLANGE (d') et EVERLING.** Armes : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de deux étoiles d'or, une en chef et l'autre en pointe.* — Cimier : *un buste d'homme habillé d'un parti d'or et d'azur à une étoile de l'un en l'autre.*

La famille d'ÉVERLANGE, originaire du grand-duché de Luxembourg, est de noblesse ancienne.

On n'a malheureusement pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Jean-Baptiste d'Éverlange, écuyer, Sgr de Vitry, au comté de Chiny, et Catherine d'Éverlange, fille, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Luxembourg, Lorraine).

Au siècle suivant le R. P. d'Éverlange de Vitry, de la Compagnie de Jésus, se retira en Russie après la dissolution de son ordre, fut bien accueilli par l'impératrice Catherine II et joua un certain rôle dans sa nouvelle patrie ; il vivait encore sous Alexandre I<sup>er</sup>.

Robert-Joseph d'Éverlange de Vitry fut admis dans l'ordre de Malte en 1780.

C'est par erreur que Rietstapp a avancé que la famille d'Éverlange s'était éteinte dans les mâles le 4 mai 1815. Henri-Amédée d'Éverlange, chef de bataillon dans la garde impériale, épousa à Paris en 1863 M<sup>lle</sup> Delaguerre. Henri d'Éverlange, avoué à Nîmes, épousa à Orange, en 1867, Julie Monier-Vinard, fille d'un maire de cette ville. Il a eu deux fils : 1<sup>o</sup> Léopold, officier d'artillerie, marié à Lyon en 1897 à M<sup>lle</sup> de Gautier de Saint-Paulet, dont au moins un fils, Mériadee, né à Valence en 1898 ; 2<sup>o</sup> Alphonse, avoué à Nîmes.

Il subsiste, en outre, à Arlon, sous le simple nom d'EVERLING, une branche de la famille d'Éverlange qui est depuis longtemps tombée en dérogeance et dont les représentants sont simples commerçants.

On trouve dans le *Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne* que Pierre d'Éverling, natif de Coucy, en Artois, fut anobli en janvier 1436 par lettres du duc de Bourgogne dans lesquelles ce prince l'appelle son homme lige. Pierre d'Éverling portait pour armes :

d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de trois merlettes de sable.

**ÉVRARD, ou EUVRARD, de COURTENAY (d').** Voyez : EUVRARD DE COURTENAY (d').

**ÉVRARD de FAYOLLE, ou de la FAYOLLE.** Armes : d'argent à une croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent. — Couronne : de Comte. — Supports : deux lions rampants.

La famille ÉVRARD DE FAYOLLE, OU DE LA FAYOLLE, est originaire du Limousin. Elle possédait dans ce pays aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles les seigneuries du Chatenet et de Bort, situées sur le territoire des paroisses de Baledent et de Roussac, dans le canton actuel de Châteauponsat (Haute-Vienne).

On en trouvera un tableau généalogique dans le *Nouveau d'Hozier*. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud et dans les *Anciennes familles dans la Gironde* de M. Pierre Meller.

Le travail conservé dans le *Nouveau d'Hozier* fait remonter la filiation à Pierre Éverard qui figure dans un acte original d'avril 1596 avec les qualifications d'écuyer et de seigneur de Bort. Joseph Éverard, écuyer, Sgr de Bort et du Chatenet, fils de Pierre, épousa Anne du Genest par contrat du 14 juin 1626 et fit son testament le 7 décembre 1649. Il laissa une fille, Françoise, qui était en 1656 la femme de Louis Rondaud, archer, et trois fils, Philippe, Martial et Pierre. L'aîné de ceux-ci, Philippe Évrard, écuyer, Sgr de Bort, épousa Julie de Maumont par contrat du 22 juin 1654 et fit son testament le 31 juillet 1676. Il fut lui-même père de Pierre Évrard, Sgr de Bort, qui épousa Anne de Luchat par contrat du 25 janvier 1690, et grand-père de Joseph-Melchior Évrard, Sgr de la Fayolle, lieutenant d'une compagnie de l'hôtel royal des Invalides, décédé le 17 janvier 1768. Ce dernier s'était marié dans un âge déjà avancé, le 17 janvier 1757, avec Bénigne Lévêquot. Il en laissa un fils, Jean-Alexis-Joseph Évrard de la Fayolle, né le dernier février 1758. Ce jeune homme fut nommé par le Roi, le 24 août 1766, élève de l'École militaire de la Flèche. D'Hozier, chargé de vérifier les preuves de noblesse qu'il dut faire dans cette circonstance, fit observer dans son rapport que la famille Évrard de la Fayolle n'avait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse; il émit cependant un avis favorable attendu que depuis 1596 les membres de cette famille n'avaient jamais cessé de porter les qualifications nobiliaires.



La famille Évrard de la Fayolle ne figure point au nombre de celles de sa région qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Elle s'est perpétuée obscurément. Elle était représentée de nos jours par Philippe-Alexis Évrard de Fayolle, né en 1825, et par son fils, également appelé Philippe-Alexis, né en 1862 à Valence (Drome), numismate distingué, pharmacien à Bordeaux.

Une famille Évrard, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, a appartenu à la noblesse du Beauvaisis. Elle portait pour armes : *de gueules à une fasce ondée d'argent accompagnée de trois merlettes de même, deux en chef et une en pointe*. Elle remontait par filiation à Charles Evrard, écuyer, Sgr de Molaignon, gentilhomme ordinaire de la chambre de M. le cardinal de Ferrare, marié à demoiselle Luciane de Bellemer, dont le fils, Jacques, Sgr de Molaignon, aurait épousé à Beauvais, le 8 avril 1551, demoiselle Marie Petit et dont le petit-fils, Jacques II, Sgr de Saint-Just, aurait épousé, le 6 novembre 1606, Catherine de Bricqueville. Mais une note de d'Hozier apprend que les contrats de 1551 et de 1606 sont faux. Jacques III Évrard, Sgr de Saint-Just, fils de Jacques II, fut mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Il fut père de Joseph Évrard, chevalier, Sgr de Saint-Just, marié en 1683 à Françoise du Plessier, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 30 novembre 1697, par arrêt des commissaires généraux du Conseil. M. Évrard de Vadancourt et M. Évrard, Sgr en partie du Déluge et du sief de Rome, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beauvais.

Une famille EVRARD DE LONGEVILLE a appartenu à l'aristocratie messine. Elle portait pour armes : *d'azur à deux flèches d'argent passées en sautoir; au chef d'or chargé d'un lion naissant de sable*. Un de ses représentants, Pierre-Thomas Évrard, décédé en 1723, fut échevin de Metz en 1692 et conseiller au Parlement de cette ville en 1715. Il laissa un fils, Antoine Évrard, reçu en 1724 conseiller au Parlement de Metz, qui mourut sans postérité en 1738. Nicolas Évrard, parent des précédents, était conseiller héréditaire en la chancellerie du Parlement de Metz quand il mourut en 1736 à l'âge de 74 ans. Son fils, César Évrard, Sgr de Longeville, né en 1695, fut reçu en 1723 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Metz, obtint des lettres d'honneur en 1743 et mourut en 1777. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Philippe Évrard de Longeville, né en 1731, général de brigade en 1793; 2° François Évrard de Longeville, né à Metz en 1733, conseiller des requêtes du Palais, qui épousa en 1762 Marie-Pauline de la Croix d'Evry et qui en eut trois fils, nés à Metz en 1764, 1769 et 1772; 3° César-François Évrard, avocat au Parle-

ment de Metz, qui épousa en 1780 Marie-Victoire Voyart et qui en eut un fils, Louis, né à Metz en 1782. La famille Évrard de Longeville est aujourd'hui éteinte.

**ÉVRY** (Regnault d'). Voyez : REGNAULT D'ÉVRY.

**ÉVRY** (Brunet d'). Voyez : BRUNET D'ÉVRY, DE LA FAYE, DE LA SERVE ET DE MONTHÉLIE.

**EXBRAYAT** du RIVAUX de CRÉAUX et de PRALAS de ROSIÈRES.

Armes : *d'azur à deux massues d'or passées en sautoir et un chef d'or chargé d'une tête de loup de sable.*

La famille EXBRAYAT est une des plus anciennement et des plus honorablement connues de la haute bourgeoisie du Velay.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome premier de la *France moderne (Haute-Loire)*.

Jean Exbrayat, auquel remonte la filiation, avait épousé Anne Testor, fille d'un bailli du Mézenc. Leur fils, Mathieu Exbrayat de Créaux, bailli du Mézenc, épousa, par contrat du 7 octobre 1596, Jeanne Bernard de Robiac, fille d'un notaire royal. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Charles, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean Exbrayat de Créaux, docteur en droit, juge de la baronnie de Fay, épousa d'abord Jeanne Blanc de Molines, dont il n'eut qu'une fille, puis, le 12 janvier 1643, Jeanne Pasturel des Beaux dont il eut plusieurs enfants. Son petit-fils, Pierre Exbrayat de Créaux, Sgr du Rivaux, officier très distingué, épousa, le 15 janvier 1738, Marie-Louise Jourda de Vaux, propre sœur du maréchal de France du même nom. Il fut père de Charles-Joseph-Hubert Exbrayat du Rivaux, dit le chevalier de Créaux, officier, qui épousa, le 13 juin 1780, Anne-Martine Brioude et dont la descendance subsiste.

L'auteur de la branche cadette, Charles Exbrayat de Créaux, Sgr de Pralas, docteur en droit, vint se fixer au Puy. Son fils, Claude Exbrayat de Pralas, né en 1649, avocat en la sénéchaussée du Puy, conseiller garde-scel au présidial de cette ville en 1690, lieutenant de la louvererie de France, acquit le 16 avril 1693 de la vicomtesse de Polignac la seigneurie de Rosières dont sa descendance garda le nom. Charles Exbrayat de Pralas de Rosières, né au Puy en 1804, colonel d'état-major, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1884, laissa trois filles qui ont été les dernières représentantes de leur branche, M<sup>mes</sup> de la Salce, de Galem-

bert et Jacotin. Son petit-fils, Jean-Charles Jacotin, né au Puy en 1875, marié en 1905 à M<sup>lle</sup> Gentil de Baichis, est connu sous le nom de Jacotin de Rosières.

Bien qu'on ne connaisse pas à la famille Exbrayat de principe d'anoblissement régulier, on trouve qu'un de ses membres, Vincent Exbrayat de la Blache, non mentionné dans le travail de M. Villain, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy.

La famille Exbrayat a fourni des lieutenants généraux en la sénéchaussée du Puy, des officiers supérieurs, des membres de la Légion d'honneur, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Barjac, Blanc de Moline, de Chabanolles, de Véron de Saint-Julien, de Fraix 1722, Arnauld de Praneuf 1713, de Chambarlhac, Jourda de Vaux 1738, Brioude 1780, de la Tour de la Rochette 1806, 1816, Freydier 1814, Dumas de Cultures 1711, Gay de Planhol 1719, de Goys 1722, Richioud d'Adiac 1750, Odde de Lardeyrol 1803, de Bodin de Galembert 1877, Jacotin 1874, etc.

**EXÉA (d') et d'EXÉA-DOUMERC.** Armes : *échiqueté d'or et de gueules ; au centre un écusson de sable à une barrière de champ-clos d'or, en forme de fer à cheval, les extrémités en bas.* — L'écu timbré : *d'un casque orné de ses lambrequins et sommé d'une couronne de Comte (aliàs de Marquis).* — Supports : *deux chevaux cabrés.* — Cimier : *un dextrochère armé d'un badelaire.* — Devise : EXEA BRITANNOS CLAUSO CERTAMINE VICIT. — Armes de la famille Doumerc, dont un rameau de la famille d'Exéa a été autorisé à relever le nom : *coupé : au 1 parti d'or à deux drapeaux d'azur, frangés d'argent, posés en sautoir, sur lesquels broche une cuirasse de sable, surmontée d'une étoile de gueules, et de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires ; au 2 d'azur à un cheval ailé et volant d'argent et à l'étoile d'or en pointe.*

La famille d'EXÉA appartient à la noblesse du Languedoc.

On en trouvera des généalogies dans le tome IV des *Archives de la noblesse* de Lainé et dans la première partie du tome III de la *France moderne* de M. Villain. On trouvera aussi sur elle de très intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin.

La petite ville d'Exéa de los Caballeros, située en Aragon, a été le berceau d'une vieille famille noble espagnole à laquelle elle a donné son nom et en faveur de laquelle elle fut érigée en marquisat. Cette famille espagnole d'Exéa, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, a été illustrée par Gonzalve d'Exéa, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur d'Alvantosa, qui en 1480 concourut sous le grand-maître d'Aubusson à la défense de Rhodes.

La famille française d'Exéa revendique une origine très reculée et croit être une branche détachée au moyen âge de la vieille famille espagnole dont il vient d'être parlé. Elle obtint, du reste, de cette famille en 1811 une reconnaissance de parenté. Mais on sait combien on doit attacher peu de valeur à ces sortes de reconnaissances qui ne reposent d'ordinaire que sur la courtoisie.

D'après la tradition trois frères d'Exéa, Pierre, Bernard et Jean, seraient venus d'Aragon vers l'an 1400 s'établir en France à la suite de Louis de France, duc d'Orléans. Les deux plus jeunes, Bernard et Jean, allèrent se fixer dans le Béarn; leur descendance ne tarda pas à s'éteindre. Leur frère aîné, Pierre, aurait été un des sept chevaliers français qui en 1402 auraient vaincu en champ-clos sept chevaliers anglais, haut fait que rappellent les armes et la devise de la famille d'Exéa. Il serait venu se fixer plus tard à Perpignan et aurait eu plusieurs fils dont on ignore même le prénom. Il aurait été le grand-père d'un Louis d'Exéa, qui en 1493 serait venu de Perpignan s'établir à Narbonne et sur lequel dans la réalité on ne sait rien, et le bisaïeul de Jérôme d'Exéa, dont la descendance s'éteignit au xviii<sup>e</sup> siècle, de François d'Exéa, auteur de la branche actuellement existante, de Pierre d'Exéa, dont la descendance est aujourd'hui éteinte, et de Bernardin d'Exéa, qui passa en Dauphiné et dont le fils n'eut pas de postérité masculine.

L'aïeul des représentants actuels, Barthélemy-Antoine d'Exéa, citoyen de Narbonne, né en 1727, ayant été inquiété dans sa noblesse, s'adressa au Conseil d'État. Il en obtint, le 16 octobre 1785, un arrêt ordonnant que deux jugements de maintenue de noblesse rendus le 8 janvier 1670 et le 13 février 1716 par MM. de Bezons et de Lamouignon de Basville, intendants du Languedoc, en faveur de son grand-père, Scipion d'Exéa, et de son père, Louis d'Exéa, seraient exécutés en leur forme et teneur et qu'il serait maintenu en état et possession de noble de nom et d'armes. Un de ses frères, Jean-Barthélemy d'Exéa, ayant été lui aussi inquiété dans sa noblesse, avait envoyé l'année précédente ses titres au Cabinet des Ordres du Roi. Chérin, chargé d'examiner ces titres, adressa, le 30 septembre 1784, son rapport au baron de Breteuil. Il résulte de ce rapport que la filiation ne peut être établie que depuis un sujet dont le nom demeure inconnu et qui mourut vers l'an 1500 laissant, entre autres enfants, deux fils, Jérôme et François. L'aîné de ces deux fils, Jérôme, était juge du temporel de l'archevêché de Narbonne quand il fut nommé, vers 1512, sénéchal dudit temporel. Il se démit alors de son office primitif en faveur de son frère François. Celui-ci fut, en effet, pourvu le 18 avril 1512, par lettres du vicaire du diocèse, de l'office de juge

des terres et du temporel de l'archevêché de Narbonne. Il est qualifié monsieur (*dominus*) dans un acte civil en copie et noble dans un acte original d'église. On suppose qu'il fut père d'un autre François d'Exéa qui épousa, par contrat de février 1548, Jeanne, fille d'égrège personne noble Jean Vidal. Ce François d'Exéa, licencié ès droits, est qualifié noble et discrète personne maître François d'Exéa dans un acte civil en copie collationnée, égrège personne monsieur maître dans deux autres actes civils, l'un en expédition, l'autre en copie collationnée, et est enfin rappelé dans deux actes civils originaux avec les qualifications de monsieur maître, docteur ès droits et avocat. Il fit son testament à Narbonne, en juin 1566, en faveur de son fils, Jean d'Exéa. Celui-ci épousa, par contrat passé à Carcassonne le 24 mars 1579, Jacqueline de Lasset, fille de maître Jean de Lasset, conseiller juge et magistrat au siège présidial et principal de cette ville. Il est qualifié dans cet acte monsieur maître, docteur et avocal en la Cour de la viguerie de Narbonne. Il laissa trois fils : 1° monsieur maître François d'Exéa, docteur en droit et avocat en la Cour royale de Narbonne, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille; 2° Simon d'Exéa, qui continua la lignée; 3° André d'Exéa, qui épousa Anne de Raynouard par contrat du 11 mai 1626 dans lequel il est qualifié noble écuyer et citoyen de Narbonne et que l'on croit avoir été père de Simon-Amédée d'Exéa, maintenu dans sa noblesse, le 18 janvier 1670, par jugement de M. de Bezons et décédé dans la suite sans postérité. Ces trois frères sont nommés dans une procuration donnée le 4 octobre 1598 par Jeanne de Vidal, leur aïeule et tutrice; ils ne portent aucune qualification dans cet acte, qui fut produit en original, et leur père et leur aïeul y ont simplement celle toute bourgeoise de monsieur maître.

Monsieur Simon d'Exéa, docteur et avocat en la Cour de Narbonne, est ainsi qualifié dans le contrat de mariage de son frère André, produit en original. Il épousa, le 9 novembre 1645, Louise de Courdere. Leur fils, Scipion d'Exéa, sieur de Saint-Martin, mourut assassiné à Narbonne le 10 avril 1689. Il aurait été assigné en même temps que son cousin-germain, Simon-Amédée d'Exéa, par les commissaires chargés de la recherche des faux nobles, aurait produit devant ces magistrats les titres justificatifs de sa noblesse et, sur le vu de ces titres, aurait été déclaré issu de noble race et lignée et maintenu dans sa noblesse, le 18 janvier 1670, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Mais Chérin fait observer dans son rapport que *ce jugement, produit sous forme d'original, est véhémentement suspect par le caractère de l'écriture et par l'infidélité des extraits de titres qui y sont insérés. On n'en trouve pas le moindre vestige*

*dans le Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, où sont les jugements rendus par M. de Bezons, ni même dans un catalogue imprimé de l'état de ces jugements..... En supposant que ce jugement ait été rendu, il est de pure faveur.* Scipion d'Exéa, mort en 1689, avait épousé à Narbonne Gabrielle de Fabry. Il est qualifié noble dans l'acte de ce mariage; il est qualifié écuyer et citoyen de Narbonne dans une transaction qu'il passa en juin 1688. Son fils, Louis d'Exéa, né à Narbonne le 20 juillet 1688, marié le 24 février 1720 à Françoise Alas, fut à son tour assigné devant M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc. Il se contenta de produire devant ce magistrat le jugement de maintenue de noblesse que M. de Bezons avait accordé à son père en 1670 et sur le vu de ce jugement, vrai ou faux, fut lui-même maintenu dans sa noblesse par jugement du 13 janvier 1716. Chérin observe dans son rapport que la famille d'Exéa jouit des privilèges de la noblesse sur le fondement d'un jugement d'un commissaire départi de l'année 1716 qui a pour base un autre de 1670 que l'on suspecte au moins de faveur, que ce commissaire n'avait point discuté et qu'il a cru véritable et juste. Dans ces circonstances, il n'appartient qu'au Roi de prononcer sur la demande de M. d'Exéa.

Louis d'Exéa, né en 1688, laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Barthélemy-Antoine, l'obteneur de l'arrêt du Conseil d'Etat du 16 octobre 1785, épousa en 1753 Rose Cadilhac et continua la lignée. Un des cadets, Marie-Scipion d'Exéa, né à Coursan en 1734, décédé en 1804, fut nommé général de brigade le 7 brumaire an IV; sa descendance est aujourd'hui éteinte. Jean-Barthélemy d'Exéa, baptisé à Narbonne le 28 juillet 1765, fils unique de Barthélemy-Antoine, fit en 1784 des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. Il épousa plus tard, en 1803, Marie-Clotilde de Trivio, fille d'un ancien président à mortier au Parlement de Grenoble et d'une Virieu. Ses trois fils, Claude-Amédée d'Exéa, né en 1803, marié à M<sup>lle</sup> de Scalibert, décédé en 1844, Antoine-Achille d'Exéa, né en 1807, général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, marié en 1848 à Pauline Brocard-Doumerc, petite-fille du général comte Doumerc, décédé en 1902, et Joseph-Léon d'Exéa, né en 1809, marié en 1839 à M<sup>lle</sup> de Capriol-Payra, décédé en 1898, ont été les auteurs de trois rameaux. Le général d'Exéa demanda le 8 juillet 1875, pour lui et pour son fils aîné, Jean-Barthélemy-André, né en 1850, et obtint, par décret du 10 août 1876, l'autorisation de joindre à son nom celui de DOUMERC. Il a été consacré en son lieu une notice à la famille Brocard-Doumerc.

La famille d'Exéa a fourni un grand nombre d'officiers distingués.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Martrin, de Trivio 1803, Buchère de Lépinos, de Dampierre 1871, de Parisot de Durand de la Boisse, de Verthamon 1908, de Roquette-Buisson 1869, Brocard-Doumerc, Lannes, de Capriol-Payra 1839, Mangot d'Orgères, etc.

**EXELMANS.** Armes (d'après le règlement d'armoiries de mars 1812) : *écartelé : au 1 d'argent à un cheval cabré de sable; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires; au 3 parti d'azur à la ruche d'or et d'azur à la croix d'or; au 4 d'argent à trois merlettes de sable.*

La famille dont le nom a été illustré par le maréchal EXELMANS appartenait au XVIII<sup>e</sup> siècle à la bourgeoisie de Bar-le-Duc. Henri-Joseph-Isidore Exelmans, né dans cette ville le 12 novembre 1775, était fils du sieur Guillaume-Isidore Exelmans, négociant à Bar, et de demoiselle Françoise Belhomme. Il entra dans l'armée en 1791 comme simple volontaire, passa successivement par tous les grades, fut nommé général de brigade en 1807, puis grand-maréchal du palais du roi Murat et, enfin, général de division en 1812. Il se fit remarquer par son intrépidité pendant la retraite de Russie et pendant la campagne de France, mais fut disgracié sous la Restauration. Créé pair de France pendant les Cent-Jours, le général Exelmans fut exilé après le retour de Louis XVIII et ne put rentrer en France que lors de l'amnistie de 1823. Il fut créé pair de France par Louis-Philippe en 1831, fut nommé en 1849 par le prince président grand chancelier de la Légion d'honneur, reçut en 1851 le bâton de maréchal de France et mourut à Saint-Cloud en 1852 d'une chute de cheval. Exelmans avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 13 mars 1812. Il reçut le titre de comte par décret impérial du 28 septembre de la même année; mais, par suite des événements politiques, ce décret ne fut suivi ni de lettres patentes, ni d'un nouveau règlement d'armoiries. Le maréchal Exelmans avait épousé en 1808 Amélie de la Croix de Ravignan, décédée en 1862, dont il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Charles, comte Exelmans, né en 1812, fut père d'Edmond, comte Exelmans, né en 1840, qui mourut sans alliance en 1907. Le puîné, Maurice, vicomte Exelmans, né en 1816, décédé à Rochefort en 1875, fut vice-amiral et préfet maritime. Il épousa d'abord en 1844 M<sup>lle</sup> de Beaumont, dont il n'eut pas d'entants, puis, en 1851, M<sup>lle</sup> Vincent de Saint-Bonnet, qui lui a survécu jusqu'à ce jour. Il eut de cette seconde union trois fils dont l'aîné, Octave, comte Exelmans, né en 1854, marié en 1886 à M<sup>lle</sup> Balsan, est aujourd'hui général. La fille aînée du maréchal Exel-

mans, Amélie, décédée en 1848, avait épousé en 1834 le vice-amiral le Barbier de Tinan.

Principales alliances : de la Croix de Ravignan 1808, de Beaumont 1844, Vincent de Saint-Bonnet 1851, Balsan 1886, de Penfétényo de Kerveréguen 1894, Serres de Gauzy 1879, le Barbier de Tinan 1834, de Sillègue, de la Borde-Noguez 1847, etc.

**EXILI** (de Gardes d'). Voyez : GARDES D'EXILI (DE).

### EYDOUX.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du bourg de Sahune, en Dauphiné, dont on trouvera une généalogie dans le tome III de la *France Moderne* (première partie).

La souche se partagea en plusieurs branches dont l'auteur commun, Pierre Eydoux, ou Aydoux, habitant de Sahune, fit son testament le 22 octobre 1656. Étienne Eydoux, l'un des fils de Pierre, vint se fixer à Carpentras où il fit son testament le 7 septembre 1672. Sa descendance donna plusieurs consuls de Carpentras. Vincent-Hyacinthe Eydoux, né en 1792, notaire à Carpentras, fut nommé maire de cette ville après la révolution de 1830. Il était le grand-père de M. le général de division Joseph-Paul Eydoux, né en 1852. Celui-ci a épousé en 1878 M<sup>lle</sup> Éléonore Dumas, fille d'un premier président à la Cour d'Orléans et petite-fille du baron de Sibert-Cornillon, et en a eu deux enfants. Un de ses frères, Victor-Joseph Eydoux, né en 1853, a été tué à l'ennemi à la bataille de Champigny, en 1870.

Principales alliances : Roucayrol 1856, Remaury 1905, Laugier d'Oraison, Dumas 1878, Prieur de la Comble 1904, etc.

**EYMA et EYMA de la BOULE.** Armes (imposées d'office à l'Armorial général de 1696 et portées de nos jours par la branche demeurée française) : *de gueules à trois besants d'argent, 2 et 1.* — Aliàs (armes portées par la branche fixée en Hollande) : *d'or à un lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules, accosté en chef d'un soleil de gueules à dextre et d'une étoile du même à sénestre ; au chef de sable chargé de trois étoiles d'or.*

La famille EYMA est fort anciennement connue dans la haute bourgeoisie de Bergerac, en Périgord.

On trouvera sur elle des renseignements dans la brochure suivante, publiée en 1914 par le comte de Saint-Saud : *Un exportateur des vins de Bergerac en Hollande et notes sur la famille Eyma.*

Arnauld Eyma, dit Frégiguel, était dès 1529 consul et trésorier de Bergerac. Jean Eyma était consul de Bergerac en 1548. Un autre



Jean Eyma était en 1592 avocat du Roi au siège de Bergerac. Élie Eyma, décédé vers 1665, que l'on croit avoir été fils du précédent, est qualifié tantôt marchand de Bergerac, tantôt docteur en médecine. Il épousa Jeanne de Larivière. Deux de leurs fils, Isaac-Louis et Pierre, furent les auteurs de deux branches. L'aîné de ces deux frères, Isaac-Louis Eyma, sieur de Boisse, nommé en 1684 lieutenant criminel au siège de Bergerac, abjura le protestantisme ; sa descendance paraît s'être éteinte avec son petit-fils, Zacharie Eyma. L'auteur de la branche cadette, Pierre Eyma, né en 1631, fut négociant à Bergerac et jurat de cette ville. Son petit-fils, Pierre Eyma, baptisé à Bergerac en 1707, alla se fixer à Amsterdam, y fonda une puissante maison de commerce et y épousa en 1739 Marthe Nairac ; sa descendance se perpétue en Hollande avec distinction.

Il a existé plusieurs branches de la famille Eyma dont le point de jonction avec la souche est mal connu.

Le représentant d'une de ces branches, Pierre-André Eyma de Frégiguel, baptisé à Bordeaux en 1699, demeurant à Ferrier, près de Bergerac, fut pourvu, le 28 janvier 1733, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Il laissa un fils, Joseph Eyma de Frégiguel, écuyer, Sgr de Lescuretie et du Perrier, qui mourut sans postérité en 1780.

Le représentant d'une autre branche, Jean-Joseph Eyma de la Boule, négociant en vins, décédé à Bergerac en 1766 à l'âge de 60 ans, fut le bisaïeul de Joseph-Antoine Eyma de la Boule, né en 1812, qui épousa en 1848 Anne-Louise Lespinasse de la Baume et qui en eut trois enfants.

Une troisième branche descend de Jean Eyma de Boisse, protestant, décédé le 13 mai 1770 à l'âge de 53 ans. Jean Eyma de Boisse avait épousé Marguerite Augéard qui lui survécut jusqu'en 1810. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Jacques Eyma, marié à Bergerac en 1777 à Anne Loche, qui fut bisaïeul de M. Albert Eyma, né à Bergerac en 1869, marié à M<sup>lle</sup> du Puy-Montbrun de Nozières ; 2° James Eyma, négociant, marié à la Martinique en 1784 à M<sup>lle</sup> de Lussy, dont le petit-fils, Xavier Eyma, né à la Martinique en 1816, écrivain distingué, décédé à Neuilly en 1876, n'a laissé qu'une fille, M<sup>me</sup> Lebourg.

Pierre Eyma, avocat en Parlement, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bergerac).

Principales alliances : Domenget (de Malauger), Baysselance, Deschamps 1728, Nairac 1739, van Goens 1860, Sloet 1902, d'Adhémar du Roc, de Fayolles 1874, Boyer 1823, de la Borie de Labatut 1856,

Poumeau 1854, de Poyen 1879, du Puy-Montbrun de Nozières, de Lussy 1784, Sargenton, de Fontréaulx 1841, etc.

**EYMAR, ou EIMAR, ou AIMAR, de PALAMINY de LALOUBÈRE et de JABRUN (d').** Voyez : EIMAR DE PALAMINY DE LALOUBÈRE ET DE JABRUN (d').

**EYMAR de MONTMEYAN (d'),** en Provence. Armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois yeux d'argent, aliàs au naturel, 2 et 1.*

La famille d'EYMAR, ou d'EIMAR, DE MONTMEYAN, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse de Provence.

Elle était originaire de Manosque. Son auteur, Esprit Eymar de Nans, Cosgr de Montmeyan, né à Aix le 2 février 1669, fils de Claude Eymar et de Madeleine Constans, décédé en 1749, fut reçu le 14 mars 1738 dans l'office de procureur du Roi au bureau des finances de la généralité de Provence. Il eut pour successeur dans son office son fils, Jean-Joseph Eymar de Nans, né à Aix en 1746, marié en 1751 à Marie-Sixte de Pazéry-Thorame, fille d'un jurisconsulte distingué, décédé à Aix en 1770. Jean-Joseph laissa lui-même deux fils : 1<sup>o</sup> Joseph-Pascal d'Eymar de Montmeyan, décédé en 1824, qui épousa successivement M<sup>lle</sup> de Dauphin de Trébillane et en 1788 M<sup>lle</sup> Pin et qui eut de cette seconde union deux fils, Isidore, décédé sans postérité en 1854, et Aimé Joachim, et une fille, M<sup>me</sup> de Fabre de Mazan, décédée en 1872 ; 2<sup>o</sup> Alexandre d'Eymar, recteur de l'Académie d'Aix, décédé sans postérité en 1840, qui épousa successivement M<sup>lle</sup> Robert et M<sup>lle</sup> Constant.

André-Alexandre d'Eymar de Nans avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix.

La famille d'Eymar de Montmeyan et de Nans ne doit pas être confondue avec une famille d'Eimar, ou d'Eymar, du Bignosc, de la même province, qui portait pour armes : *d'or à un chevron d'azur accompagné en pointe d'un cœur de gueules enflammé de même ; au chef de sable chargé de trois molettes d'or.* Cette dernière famille était originaire de Forcalquier où plusieurs de ses membres exercèrent le notariat. Jean-François Eimar, marié à Catherine de Gassaud, fut condamné en 1667 comme usurpateur de noblesse. Il fut plus tard capitaine pour le Roi en la viguerie de Forcalquier. Son fils, François Eimar, marié en 1713 à Charlotte de Robineau, lui succéda dans cette charge ; il fut pourvu en 1729 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et acquit la seigneurie du Bignosc. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Ange-Marie d'Eimar, né à Forcalquier en 1747, député de la noblesse de Provence aux Etats généraux de 1789, ambassadeur de France à Turin sous le Direc-

toire, puis préfet du Léman, décédé sans postérité à Genève en 1803. Jean-Angé d'Eimar de Walchrétien, issu de la même famille, né à Forcalquier en 1741, abbé commendataire de Neuwiller, en Alsace, fut député du clergé de cette province aux Etats généraux de 1789.

**EYMÉ des ROCHES de NOYANT.** Armes : *d'azur à une bande d'or accompagnée de six étoiles d'argent.*

La famille EYMÉ, ou AYMÉ, DES ROCHES DE NOYANT a occupé un rang distingué dans la noblesse de l'Auvergne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers ouvrages que Bouillet, Tardieu et le docteur de Ribier ont consacrés aux anciennes familles de cette province.

La famille Eymé, ou Aymé, des Roches, est vraisemblablement la même qu'une famille Eymé qui était connue depuis 1290 dans la haute bourgeoisie de Clermont-Ferrand et dont un représentant, Michel Eymé, demeurant dans cette ville, fut anobli par lettres patentes de 1355 et confirmé dans sa noblesse par nouvelles lettres de 1364. On lui attribue, mais sans preuves à l'appui, un évêque d'Auxerre, décédé en 1372, et un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1531.

Le jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1667 par la famille Eymé des Roches en fait remonter la filiation suivie à Sébastien Eymé, sieur des Roches, qui épousa demoiselle Catherine de Rochedragon par contrat du 21 septembre 1542. Pierre Eymé, fils de Sébastien, épousa demoiselle Anne de Jonat. Il fut père de François Eymé, qui épousa demoiselle Gilberte de Veyny d'Arbouze par contrat du 30 décembre 1602, grand-père de Gilbert Eymé, qui était en 1630 cornette d'une compagnie de cavalerie et qui épousa, le 29 juin 1635, demoiselle Anne de la Souche, et bisaïeul de François Eymé des Roches, écuyer, Sgr des Roches, en la paroisse de Saint-Ours, dans l'élection de Clermont, baptisé le 5 février 1640. Ce dernier fut maintenu dans sa noblesse, le 30 juin 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, avec son oncle, François Eymé des Roches, Sgr d'Issetz. Il épousa dans la suite Anne de Gallet par contrat passé le 24 mai 1687 devant Courtin, notaire, tabellion et garde-notes du Roi au bailliage et siège présidial de Bourges. Son fils, noble Joseph Aymé des Roches, écuyer, Sgr de Noyant, marié le 31 mars 1715 à Françoise de Boucherolle de Pogniat, obtint, le 24 décembre 1721, des président et lieutenant élus en l'élection générale de la ville de Riom une sentence qui interdisait aux consuls de Chapdes de cotiser un domaine lui appartenant. Il fut le grand-père de Claude-Jeanne Eymé des Roches de Noyant, née en 1752, qui fit en 1763 des preuves de noblesse pour être admise à

Saint-Cyr où elle mourut dès le 16 novembre de l'année suivante.

Raymond Eymé des Roches, connu sous le titre de comte de Noyant, fut dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle représentant de M. le comte de Chambord à Clermont-Ferrand. De son mariage avec M<sup>lle</sup> Veysseyre il eut trois filles qui furent les dernières représentantes de leur famille et dont la plus jeune, Mathilde, épousa en 1876 le comte de Raffin de la Raffinie. Son cousin-germain, Raymond des Roches de Noyant, marié en 1832 à M<sup>lle</sup> de Lauzanne, n'en eut également que deux filles dont l'une épousa M. de Thoury.

Principales alliances : de Rochedragon 1542, de Gimel 1611, de Guérin de Lugeac 1664, de Séverac 1773, de Molen, de Dienne 1817, de Lauzanne 1832, de Raffin de la Raffinie 1876, de Thoury, du Croc, de Jonat, de Gastebois 1701, etc.

## EYMIEU

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue dans la petite ville de Saillans (Drôme) à laquelle elle a donné plusieurs consuls aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles et des maires en 1790 et 1815.

Michel-Pascal EYMIEU, né en 1785, grand industriel, décédé en 1864, fut longtemps conseiller général de la Drôme. Un de ses fils, Bernard-Léon Eymieu, a également été conseiller général du même département.

Principale alliance : Barnave 1739.

M. Villain a consacré une notice à la famille Eymieu dans le tome II de la *France moderne*.

**EYNARD.** Armes (d'après Galiffe) : d'argent à un lion de gueules couronné d'or.

Galiffe a donné une généalogie de la famille EYNARD dans ses *Notices généalogiques sur les familles genevoises*. On trouvera aussi des renseignements sur les Eynard dans la *France protestante* de Haag.

La famille Eynard est originaire du lieu de la Baume-Cornillane, situé près de Valence, en Dauphiné. Jacques Eynard, riche négociant, vint se réfugier à Genève après la révocation de l'édit de Nantes et acheta la bourgeoisie de cette ville, le 6 mars 1686, pour le prix très élevé de 4 000 florins. Il s'apparenta aux meilleures familles de sa nouvelle patrie par le mariage qu'il contracta, le 16 décembre de la même année, avec Anne-Madeleine Grenus, fille de noble Théodore Grenus, syndic, et de Marie de Lullin. Il fut un des administrateurs de la Bourse française, entra en 1704 au Grand Conseil de la République et mourut en 1722 laissant plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-

Louis Eynard, né à Genève en 1691, avocat et publiciste très distingué, décédé en 1784, fut père de Gabriel-Antoine Eynard, né en 1734, marié successivement à Marie-Françoise de Normandie et à Marie-Madeleine Mœrikoffer, décédé en Suisse en 1814, qui vint s'établir à Lyon, et grand-père de Jacques Eynard, né en 1772, décédé en 1847, dont la descendance subsiste, et de Jean-Gabriel Eynard, né à Lyon en 1775, célèbre philhellène, marié à M<sup>lle</sup> de Lullin-Chateaufieux, décédé sans postérité à Genève en 1863.

Isaac Eynard, conseiller du Roi, commissaire aux revues de Crest, fit enregistrer son blason : *de gueules au lion d'argent* à l'Armorial général de 1696 (registre de Valence). Il était le frère aîné de Jacques Eynard qui alla se fixer à Genève. Son fils, Alexandre Eynard, passa en Angleterre, s'y maria et ne laissa qu'une fille, M<sup>me</sup> Rigail.

Principales alliances : Desaulces (de Freycinet), Grenus, de Mont-rond 1718, Naville, de Cazenove, de Normandie, Odier, de Lullin-Chateaufieux, Crinsoz de Cottens 1879, etc.

C'est vraisemblablement à une branche demeurée française de la famille dont il vient d'être parlé qu'appartient M. Charles-Sébastien Eynard, propriétaire, demeurant à Lyon, qui, pour se conformer aux désirs de son oncle décédé, demanda, le 3 janvier 1893, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Muguet de Montgand.

**EYPARSAC** (Sauvage d'). Voyez : SAUVAGE D'EYPARSAC.

**EYRAGUES** (de Bionneau d'). Voyez : BIONNEAU D'EYRAGUES (DE).

**EYROUX** (d'), ou de Ruffi. Voyez : RUFFI DE PONTEVÈS-GÉVAUDAN (DE).

**EYRY** (Teilhard d'). Voyez : TEILHARD D'EYRY.

**EYSSAT du PRAT** (des Bravards d'). Voyez : BRAVARDS D'EYSSAT DU PRAT (DES).

**EYSSAUTIER**, ou **EISSAUTIER**, (d'), en Dauphiné et en Provence.  
Armes : *d'azur à trois fasces ondées d'argent ; au chef d'or chargé de trois roses de gueules.*

Le nom d'EYSSAUTIER, ou d'EISSAUTIER, assez répandu dans la haute vallée de la Durance, y a été porté par plusieurs familles distinguées que les généalogistes ont cherché à rattacher à une souche commune.

Celle de ces familles qui donne lieu à la présente notice a eu pour berceau la petite ville de Barcelonnette, située dans le Haut-Dauphiné.

Artefeuil en a donné dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence* une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des

Bois. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Joseph d'Eyssautier fit en 1789 pour le service militaire. On trouvera aussi des renseignements sur la famille d'Eyssautier dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* publiée en 1912 par le baron du Roure.

Paul Eissautier, auquel Artefeuil fait remonter la filiation, vint de Barcelonnette se fixer à Colmars, dans la même région, où il résidait en 1471. Il fut père d'Hugues Eyssautier, sur lequel on ne sait à peu près rien, et grand-père d'Honoré d'Eyssautier, de la ville de Colmars, qui épousa Jeanne Domenge par contrat du 24 juillet 1544. Ces premiers auteurs de la famille d'Eyssautier n'appartenaient pas à la noblesse. Honoré, dont il vient d'être parlé, était simple marchand à Colmars. Il prit cependant la qualification de noble dans le contrat de mariage de sa fille Honorade passé le 30 décembre 1576. Il se qualifie messire Honorat Issautier de Colmars, sieur du Cartier de Sauze, dans le testament qu'il fit, le 4<sup>er</sup> mai 1581, en faveur de ses quatre fils, Honorat, Jean, André et Pierre. Le plus jeune de ceux-ci, Pierre Eissautier, joua un rôle important dans les guerres civiles qui ensanglantèrent la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle ; il fut nommé en 1593 gouverneur du château de Sauze et en 1597 gouverneur de celui de Colmars. Noble Pierre Eyssautier de Colmars, sieur du Cartier, au diocèse de Senez, épousa, le 18 septembre 1589, demoiselle Diane Puget, fille de noble Étienne Puget, sieur de Pras, au diocèse de Digne. Il se remaria, le 17 août 1603, à demoiselle Lucrèce de Demandolx. C'est de lui que paraît dater la noblesse de la famille d'Eyssautier. Cependant l'abbé Barcilon fait judicieusement observer, dans sa *Critique du Nobiliaire de Provence de Robert de Briançon*, qu'il n'exerça pas de commandements généraux qui seuls, à défaut de lettres patentes, auraient pu lui assurer la noblesse héréditaire. Son fils, noble Esprit Isautier, Cosgr du Cartier, épousa, par contrat post-nuptial du 21 juillet 1638, demoiselle Cattin, ou Catherine, de Matty, fille de noble Honoré de Matty, bourgeois de la ville de Colmars, et de demoiselle Isabeau Roubion. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 22 décembre 1637, par arrêt des commissaires des francs-fiefs avec son oncle, messire André d'Eyssautier, prêtre, prieur de la ville de Colmars. Il fut encore maintenu dans sa noblesse le 21 juillet 1667, sur preuves remontant à 1471, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence avec son fils, noble François d'Eyssautier, Sgr de Bras, Blégières, etc., marié le 8 septembre 1657 à Henriette d'Hugues, fille du baron de Beaujeu. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* le texte de cet arrêt de 1667.

On a voulu, contre toute vraisemblance, attribuer comme fils cadet à Esprit d'Eyssautier, marié en 1638, obtenteur de cet arrêt, un Louis Eyssautier, marié en 1655, qui fut l'auteur d'une famille d'Eyssautier rapportée à la suite. En tout cas ce Louis Eyssautier n'est pas mentionné dans l'arrêt de maintenue de noblesse obtenu en 1667 par son prétendu père.

François d'Eyssautier, marié en 1657 à Henriette d'Hugues, en eut, entre autres enfants, deux fils, Joseph et Pierre, dont il va être parlé. L'aîné de ceux-ci, Joseph d'Eyssautier, Sgr de Cartier, épousa le 11 décembre 1707 Anne-Marguerite de Glandevès; il fut père de Jean-Baptiste d'Eyssautier, sieur du Cartier, qui épousa Marie Segond, et grand-père de Jean-Baptiste d'Eyssautier de Lascaris, Sgr de Prades, Blégiers, etc., qui épousa Jeanne-Marie de Lombard par contrat passé le 11 juin 1770 devant notaire à Digne et qui fit en 1789 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour l'aîné de ses deux fils, Joseph, né en 1780. Pierre d'Eyssautier, second fils de François et d'Henriette d'Hugues, fut le grand-père de Gaspard d'Eyssautier, procureur à Marseille, et le bisaïeul de François d'Eyssautier, assesseur de cette ville, qui eut lui-même des enfants. On croit que la famille d'Eyssautier s'est perpétuée assez obscurément en Provence jusqu'à nos jours.

Il existe en Dauphiné plusieurs familles Essautier, de très honorable bourgeoisie, qui paraissent être des branches, détachées à une époque reculée et demeurées non nobles, de la famille dont il vient d'être parlé.

**EYSSAUTIER (d').** Mêmes armes que la famille précédente. — Armes concédées en 1807 avec le titre de chevalier de l'Empire : *parti : au 1 d'azur à trois fasces ondées d'argent, au comble d'or chargé de trois quintefeuilles de gueules, tigées et feuillées de sinople ; au 2 d'argent à la fasce de gueules chargée de trois besants d'or ; le tout soutenu d'une champgane de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Cette seconde famille d'EYSSAUTIER est originaire de Provence. Elle croit être une branche détachée au xvii<sup>e</sup> siècle de celle à laquelle a été consacrée la notice précédente et en porte les armoiries.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier*.

Louis Eyssautier, avocat, auquel remonte la filiation, épousa Marie Bontillon par contrat du 19 juin 1655. Il ne portait pas de qualifications nobiliaires. On n'en a pas moins voulu en faire un fils puîné d'Esprit d'Eyssautier, mentionné dans la notice précédente, qui épousa en 1638

Cattin de Matty et qui fut maintenu dans sa noblesse en 1637 et en 1667. Il fit son testament en 1672 et laissa deux fils, Honoré et Lazare. Honoré Eyssautier, fils de monsieur Eyssautier, avocat en la Cour, et de demoiselle Marie Bonfillion, fut baptisé le 6 octobre 1667 au Puy-Sainte-Réparate, diocèse d'Aix. Il était capitaine au régiment des dragons de Sainte-Hermine quand il épousa, par contrat passé à la Rochelle le 2 février 1696, Marie-Anne Corneau, veuve d'Alexandre Landaz, écuyer, sieur de Laubray. Il se dit dans cet acte natif d'Aix et fils de monsieur maître Louis de Issautier, conseiller et avocat général au Parlement de cette ville. D'Hozier fait observer dans une note que jamais aucun Eyssautier ne fut avocat général au Parlement de Provence, mais qu'il est tout naturel qu'Honoré Eyssautier, se mariant très loin de son pays, se soit fait passer pour ce qu'il n'était pas. Honoré d'Eyssautier régularisa sa situation nobiliaire en se faisant pourvoir, le 14 août 1698, de la charge anoblissante de trésorier de France et général de ses finances, grand-voyer du bureau et chambre du domaine et finances de la généralité de la Rochelle. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 14 décembre 1726, par sentence des élus de la Rochelle. Il fut père de Michel d'Eyssautier, commissaire d'artillerie, résidant à Saint-Venant, en Artois, qui épousa, par contrat du 10 mars 1742, demoiselle Catherine-Louise-Hubertine Tembreman, fille d'un commissaire receveur général des saisies réelles du Parlement de Flandre, et qui en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Pierre-Louis-Barthélemy d'Eyssautier, né à Saint-Venant le 30 juillet 1746, fit en 1755 pour être admis à l'École militaire des preuves de noblesse qui sont conservées dans les *Carrés d'Hozier*. Il fut plus tard colonel d'artillerie, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 29 septembre 1809 et mourut à Antibes en 1813. Il ne laissa qu'un fils, Béli-saire-Joseph, né à Arras en 1794, décédé à Avranches en 1862, qui épousa M<sup>lle</sup> de Gaalon, décédée à Avranches en 1878, et qui en eut une fille unique mariée en 1861 à Paul Tailfumyr, vicomte de Saint-Maixent. Mais il eut un frère dont la descendance subsiste.

Principales alliances : de Gaalon, Tailfumyr de Saint-Maixent, de Cymon de Souville, de Laurès 1869, Couret de Villeneuve 1903, etc.

### EYSSAUTIER.

Famille de haute bourgeoisie, très anciennement connue à Sisteron, dans la Haute-Provence.

Barthélemy EYSSAUTIER fut consul de Sisteron en 1527 et premier consul de la même ville en 1541. François Eyssautier, hôte au lieu de Gigors, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696



(registre de Sisteron) : *de sable à un cygne d'argent*. François Eyssautier, né à Gigors en 1753, fut nommé en 1791 juge de paix du canton de Turriers. Son fils, Jean-François Eyssautier, né à Gigors en 1774, exerça les mêmes fonctions de 1822 à 1843. Il fut lui-même père de Pierre-Théodore Eyssautier, né à Gigors en 1802, président de la chambre des notaires de l'arrondissement de Sisteron, qui fut à son tour de 1846 à 1880 juge de paix suppléant du même canton.

**EYSSÉRIC.** Armes : *d'or à un arbre de sinople sur une terrasse de sable, accompagné en chef de trois étoiles de gueules*.

La famille Eysséric appartient à l'ancienne bourgeoisie des environs de Sisteron, dans la Haute-Provence.

Joseph-Mathieu Eysséric, né à Noyers en 1755, fils de Joseph Eysséric, baile et lieutenant de juge de ce lieu, fut maire de Noyers en 1790 et juge de paix de 1800 à 1802. Son fils, Joseph-Abel Eysséric, né à Noyers en 1798, fut président du tribunal de Sisteron de 1852 à 1865, date de sa mort. Il fut lui-même père de M. Saint-Marcel Eysséric, né à Sisteron en 1831, magistrat, décédé en 1916, qui a laissé plusieurs ouvrages fort estimés sur l'histoire de la ville de Sisteron.

---



## ADDITIONS ET CORRECTIONS

---

### TOME I

**ABADIE**, ou **ABBADIE**, d'**ARBOUCAVE**, de **SAINT-GERMAIN**, de **SAINT-CASTIN**, etc., (d'). Armes : d'or à un arbre de sinople et un lévrier de gueules, accolé d'argent, attaché à l'arbre par une chaîne du même ; au chef d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'or. — La branche des seigneurs de Saint-Castin portait : d'or à un pin de sinople soutenu d'un croissant d'argent et accompagné de deux autres croissants aussi d'argent, surmontés d'un oiseau de même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent<sup>1</sup>.

Les noms de d'Abbadie, de d'Abadie, de Dabbadie, etc., extrêmement répandus dans le Béarn et dans le Pays Basque, y ont été portés par un grand nombre de familles bien distinctes les unes des autres et appartenant aux milieux sociaux les plus différents.

La famille d'ABADIE, OU D'ABBADIE, D'ARBOUCAVE ET DE SAINT-GERMAIN qui donne lieu à la présente notice, aujourd'hui complètement éteinte, a été une des plus brillantes de la noblesse parlementaire de sa région.

On en trouvera l'histoire dans l'ouvrage suivant de M. de Dufau de Maluquer : *La maison d'Abbadie de Maslacq*.

Egrège monsieur maître Bertrand d'Abbadie, abbé laïque de Maslacq, près d'Orthez, auquel remonte la filiation, était avocat général du roi de Navarre quand il vendit une pièce de terre par acte du 25 novembre 1529. D'après un jugement de maintenue de noblesse obtenu par ses descendants en 1666, il aurait été fils d'un noble Jean Dabadie, sur lequel on ne sait rien, et petit-fils d'un noble Guillaume-Arnaud d'Abadie que l'on a voulu identifier avec Arnaud-

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Abadie d'Arboucave et de Saint-Germain dans le premier volume de cet ouvrage.

Guilhem de l'Abadie, Sgr dudit lieu, de Gamarde et de Castérat, marié en 1463 à Jeanne de Baylenx de Poyanne, qui fut l'auteur de la famille de l'Abadie d'Aydrain (voyez ce nom). Bertrand d'Abbadie épousa, le 9 novembre 1531, Jeanne de Florenc, fille d'un jurat et marchand d'Oloron et héritière de la seigneurie de Baleix. Il rendit hommage en 1538 pour cette seigneurie et pour l'abbaye séculière de Maslacq à Jacques de Foix, lieutenant général du roi de Navarre et commissaire député par lui pour la réception des hommages des nobles du Béarn. Il fut nommé, le 20 octobre 1552, premier président en la Chambre des comptes de Pau, fit son testament le 5 août 1561 dans sa maison abbatiale de Maslacq et eut pour successeur dans sa charge, en 1567, Guillaume d'Arcau. L'aîné de ses fils, Jean d'Abbadie, Sgr de Maslacq, docteur en droit, avocat au Conseil souverain de Pau, n'eut pas de postérité; trois autres, Gracian, Pascal et Jean-Pierre, furent les auteurs de trois branches.

Monsieur maître Gracian d'Abadie, docteur ès droits, était dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle lieutenant général en la sénéchaussée des Lannes, siège de Saint-Sever. Il épousa d'abord Bertrande de Lalanne, héritière de l'abbadie, ou abbaye séculière, de Mant et des seigneuries d'Arboucave et de Monget, puis Saubade de Belsunce, damoiselle, et fit son testament à Saint-Sever le 13 avril 1595. Deux de ses fils, Pierre, né du premier lit, et Gracian, né du second lit, furent les auteurs de deux grands rameaux dont les représentants noble Daniel d'Abadie, baron d'Arboucave, et Isaac d'Abadie, Sgr de Saint-Germain, furent maintenus dans leur noblesse le 22 décembre 1666, après avoir justifié leur filiation depuis 1538, par jugement de M. d'Ailhenc, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux.

Noble Pierre d'Abadie, auteur du premier rameau, est qualifié seigneur et baron d'Arboucave et de Baleix, abbé de Mant, dans un acte de 1605. Il épousa à Oloron, en 1601, Catherine de Colomiés. Leur descendance donna au Parlement de Béarn un grand nombre de magistrats distingués. Bernard d'Abbadie d'Arboucave fut évêque de Dax de 1690 à 1733. Henri d'Abbadie d'Arboucave fut admis dans l'ordre de Malte en 1703. Ce rameau eut pour derniers représentants François d'Abbadie, baron d'Arboucave, chef d'escadron de carabiniers, chevalier de Saint-Louis, et ses trois enfants : 1<sup>o</sup> Pierre-Charles, soldat, décédé à Pau le 21 février 1795 à l'âge de 19 ans ; 2<sup>o</sup> Angélique-Madeleine, décédée à Pau en 1796 à l'âge de 19 ans ; 3<sup>o</sup> Madeleine-Justine, mariée en 1803 au comte de Barbotan, décédée à Pau en 1836.

L'auteur du second rameau, Gracian d'Abadie, reçut de sa mère, entre autres biens, la seigneurie de Saint-Germain à l'occasion du

mariage qu'il contracta en 1622 avec Roquette de Mesnes. Il fut père de Claude d'Abadie, Sgr de Saint-Germain, qui épousa à Saint-Sever en 1652 Marie-Claude d'Armaignac. Sa descendance s'est éteinte avec Jean-Pierre d'Abadie de Saint-Germain qui mourut à Cauterets en 1833 laissant de son mariage avec Anne-Marguerite de Cours une fille unique, Charlotte, héritière de la belle terre du Vignau dans les Landes, mariée en 1812 au marquis de Dampierre et décédée en 1837.

L'auteur de la deuxième branche, noble Pascal d'Abbadie, épousa en 1575, au temple protestant de Salies, Anne de Saint-Martin, dame de Camou, qui se remaria dans la suite à égrège maître Jean du Frexo, conseiller du Roi. La descendance de son fils, Jean d'Abbadie, Sgr de Camou, procureur près la Chambre des comptes de Pau, s'éteignit avec sa petite-fille, Marie-Isabeau, dont le mari, noble Pierre de Bordes, fut admis le 14 juin 1697 aux Etats du Béarn comme seigneur d'Abbadie de Camou.

L'auteur de la troisième branche, égrège noble Jean-Pierre d'Abbadie, du lieu de Maslacq, docteur en droit, était conseiller et maître des requêtes de l'hôtel du roi de Navarre quand il épousa, le 30 mai 1581, Bernardine de Luger, héritière de la seigneurie de Saint-Castin, aujourd'hui commune du canton de Morlaas; il entra plus tard dans les ordres et fut évêque de Lescar de 1599 à 1609. Deux de ses petits-fils, Jean-Vincent et Jean-Pierre d'Abbadie de Saint-Castin, prêtres, furent maintenus dans leur noblesse en 1670 par jugement de M. de Lartigue, subdélégué de M. d'Aguesseau, intendant de Bordeaux. Jean-Vincent d'Abbadie, qualifié baron de Saint-Castin, neveu de ces deux ecclésiastiques, passa très jeune au Canada et y contracta un étrange mariage. Il épousa vers 1688 la fille d'un chef indien, Mathilde Mataconando. Il en eut un fils, Bernard-Anselme d'Abbadie, baron de Saint-Castin, qui épousa au Canada en 1707 Marie-Charlotte d'Amours, décédée à Pau en 1734. Celui-ci ne laissa que trois filles qui furent les dernières représentantes de leur branche : 1° Marie-Anselme, héritière de la baronnie de Saint-Castin, mariée en 1730 à Pierre de Bourbon, avocat au Parlement de Navarre; 2° Brigitte; 3° Louise, mariée en 1735 à Bertrand de Sarthopon, praticien.

Jean-Pierre d'Abadie, chevalier, vicomte de Saint-Germain, Sgr de Saint-Germain-Labeyrie, et François d'Abadie, Sgr baron haut-justicier d'Arboucave, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax.

La famille d'Abadie, ou d'Abbadie, avait fourni des présidents et des conseillers au Parlement de Navarre, des officiers distingués, etc.

Principales alliances : d'Arrac de Gan 1573, de Belsunce, de Barry, d'Espalungue, de Barbotan, de Dampierre, de Saint-Martin, d'Antras, d'Abbadie de Livron, 1656, de Juillac, de Béarn de Bonasse 1649, etc.

**ABOVILLE** (d'). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1818) : *de sinople à un château flanqué de deux tours, muré et girouetté d'argent, ajouré et maçonné de sable.* — Alias : *de sinople à un château de trois tourelles crénelées d'argent, ajourées et maçonnées de gueules, celle du milieu plus élevée.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — La branche aînée entoure son écu d'un manteau de pair de France.

La famille d'ABOVILLE appartient à la noblesse du Cotentin, en Basse-Normandie.

Saint-Allais en a donné une généalogie dans le tome VII de son *Nobiliaire universel de France*. Mais son travail est en désaccord constant, au moins pour les premiers degrés, avec les jugements de maintenue de noblesse des *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles.

La famille d'Aboville a eu pour berceau la paroisse de Gonnevillle, située dans l'arrondissement actuel de Cherbourg, sur le territoire de laquelle il existe une terre d'Aboville. Cette terre fut le berceau d'une famille noble à laquelle elle donna son nom et qui est mentionnée dans un certain nombre de chartes des *xii<sup>e</sup>*, *xiii<sup>e</sup>* et *xiv<sup>e</sup>* siècles. La plus ancienne de ces chartes est une donation faite en 1171 à l'abbaye Saint-Étienne de Caen par Guillaume d'Aboville du consentement de son fils Paul.

D'après Saint-Allais, Michel d'Aboville, chevalier, baron de Lahaye et de Champeaux, marié à Isabelle de Longueil, fille du comte de Normandie, aurait péri en 1356 à la bataille de Poitiers.

D'après le même auteur la filiation suivie remonterait à Pierre d'Aboville, chevalier de l'Ordre du Roi, Sgr de Douville, Montagu, Cosville, patron desdits lieux, dont le petit-fils Thomas d'Aboville, Sgr de Ruvilly, marié à Jeanne Husay, aurait été maintenu dans ses privilèges d'ancienne race et famille noble, par lettres patentes données à Lyon le 5 février 1456, avec ses six fils, Guillaume, Gilles, Jacques, Thomas, Jean et Michel, tous de la paroisse de Gonnevillle.

On trouve, d'autre part, dans l'*Etat des anoblis de Normandie*, manuscrit du *xvi<sup>e</sup>* siècle publié en 1866 par l'abbé Lebeurier, que, lors de la grande recherche entreprise par Montfaut, en 1464, Guillaume d'Abouville, Sgr du Val de Cères, en l'élection de Valognes, et Gilles d'Abouville, de la paroisse de Gonnevillle, furent reconnus nobles, mais que, dans le courant de cette même année, Montfaut

revint sur ce jugement, déclara Guillaume et Gilles d'Abouville non nobles et les soumit à la taille. Guillaume et Gilles d'Abouville appartenaient peut-être à une famille différente de la famille noble du même nom qui avait existé dans la même paroisse de Gonneville. Il est plus vraisemblable qu'ils avaient perdu leur noblesse à la suite de quelque dérogeance. On trouve encore dans l'ouvrage publié par l'abbé Lebeurier qu'un d'Abouville anobli fut à la même époque taxé à 54 livres. On trouve, enfin, que Guillaume, Gilles, Jacques, Thomas et Jean d'Abouville et François, fils de Jean, tous de la paroisse de Gonneville, furent anoblis par arrêt de 1486 et non pas maintenus dans leur ancienne noblesse par lettres du 5 février 1456.

Gilles et Jacques d'Abouville mentionnés plus haut furent les auteurs de deux branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Ces deux branches, qui ont eu depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle de brillants services militaires, furent longtemps obscures et très médiocrement alliées. Leurs représentants, Pasquet d'Abouville, fils de Jean, demeurant à Gonneville, dans la sergenterie du Val de Cères et l'élection de Valognes, Martin d'Abouville, fils de Jean, ledit Jean et un autre Jean d'Abouville furent maintenus dans leur noblesse, sur le vu de leurs titres, par jugement de M. de Mesmes de Roissy rendu à Saint-Lô le 29 décembre 1598. La famille d'Abouville fut encore maintenue dans sa noblesse, lors de la grande recherche commencée en 1666, par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu.

On ignore le nom de la femme de Gilles d'Abouville, auteur de la branche aînée. Son descendant, Julien d'Abouville, né à Gonneville en 1687, décédé sans postérité à la Fère en 1773, fut lieutenant général des armées du Roi. François d'Abouville, neveu du précédent, né en 1730 à Brest, où son père était commissaire provincial d'artillerie, eut également une brillante carrière militaire, il fut nommé maréchal de camp en 1788 et général de division en septembre 1792. Le général d'Abouville fut appelé au Sénat en 1802, devint pair de France héréditaire sous la Restauration et mourut fort âgé en 1817. Il était grand-officier de la Légion d'honneur. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 mai 1808 et avait été confirmé dans la possession héréditaire de ce titre par lettres du 18 février 1815. Il avait épousé à la Fère en 1771 M<sup>lle</sup> Martin de Vraine, décédée à Paris en 1831. Il en eut une fille, M<sup>lle</sup> Lemaistre, et deux fils : 1<sup>o</sup> Augustin-Gabriel, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 2<sup>o</sup> Augustin, né à la Fère en 1776, général de brigade en 1809, commandant de l'École d'artillerie de la Fère, commandeur de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, décédé sans postérité à Paris en 1843. Ce dernier

avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 5 octobre 1808 et avait été confirmé dans la possession héréditaire de ce titre par nouvelles lettres du 11 avril 1818. Son frère, Augustin-Gabriel, comte d'Aboville, né à la Fère en 1774, général de brigade en 1809, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1820, succéda à son père à la Chambre des Pairs. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 5 octobre 1808, avait été autorisé, par lettres patentes du 18 février 1818, à relever le titre de comte-pair de son père et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. De son mariage avec M<sup>lle</sup> de Rocheplatte, décédée à Pau en 1831, il laissa deux fils : 1° Alphonse-Gabriel, comte d'Aboville, né en 1818, qui lui succéda en 1820 à la Chambre des pairs et qui mourut en 1898 au château de Rouville (Loiret) sans avoir été marié ; 2° Auguste-Ernest, vicomte, puis comte, d'Aboville, né à Paris en 1819, député du Loiret de 1871 à 1876, décédé en 1902, qui épousa M<sup>lle</sup> Bertrand de Rivière et qui en laissa une nombreuse postérité. Le fils aîné de ce dernier, Roger, comte d'Aboville, a épousé en 1875 M<sup>lle</sup> de la Touanne, héritière du château de la Touanne, en Orléanais. Le deuxième, Henri, vicomte d'Aboville, né en 1848, propriétaire du château de Rouville, marié en 1878 à M<sup>lle</sup> de Gouvello, a été colonel d'infanterie. Le troisième, Christian, baron d'Aboville a épousé en 1883 M<sup>lle</sup> Hennecart.

On ignore également le nom de la femme de Jacques d'Aboville, auteur de la branche cadette. Sa descendance était représentée sous Louis XIV par deux frères, Guillaume et Barthélemy, maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de 1666, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le chef du premier rameau, Auguste-Elzéar-Napoléon, connu sous le titre de baron d'Aboville, né en 1810, décédé en 1865, fut contre-amiral et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1843 M<sup>lle</sup> Lefèvre, décédée en 1899, dont il a laissé deux fils, Gaston, capitaine de vaisseau, et Albert.

L'auteur du second rameau, Barthélemy d'Aboville, épousa en 1642 Anne Cabart, fille du sieur de Danneville. Son fils, Etienne d'Aboville, né en 1663, vint se fixer en Lorraine et épousa en 1706 Antoinette Roger, fille d'un maire de Commercy. Il était valet de chambre de la duchesse régente de Lorraine quand il obtint de cette princesse, le 4 avril 1732, des lettres patentes de confirmation de noblesse. Il fut père de Charles d'Aboville, qui épousa en 1764 M<sup>lle</sup> Brigeat de Lambert, grand-père de Nicolas d'Aboville contrôleur principal des impôts indirects, qui épousa en 1793 M<sup>lle</sup> Gilliot, fille du juge de paix de Benfeld, et bisaïeul de Charles-Edouard d'Aboville,



né en 1798, général d'artillerie, qui épousa en 1830 M<sup>lle</sup> Roesch et qui en eut deux fils, tous deux officiers d'artillerie. Ce rameau paraît être aujourd'hui éteint.

Le chevalier Louis-Charles-François d'Aboville, sous-lieutenant des vaisseaux du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Normandie.

La famille d'Aboville a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Breuilly, Drouin de Rocheplatte 1816, Bigot de la Touanne 1875, de Longueau de Saint-Michel 1901, de Malherbe 1902, 1905, de Bruchard 1898, de Gouvello 1878, 1906, de Villoutreys 1910, de Gail 1905, de Chauvenet 1914, Hennecart 1883, du Bessey de Contenson 1908, Dugas de la Boissonnye 1910, de Joannis-Verclos 1884, de Gourcy 1889, de Mesenge, de Hennot, de Fulcanis, Brigeat de Lambert, etc.

**ACHON** (d'), ou **DACHON**. Armes : *de gueules à deux léopards d'or l'un sur l'autre*. — La branche cadette, aujourd'hui éteinte, avait adopté le blason de l'illustre maison d'Apchon, d'ancienne noblesse d'Auvergne : *d'or semé de fleurs de lys d'azur*. — Couronne : *de Comte*. — Devise : *INVERSIS NON MUTOR*<sup>1</sup>.

La famille d'ACHON, ou DACHON, est originaire de Bretagne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages que Potier de Courcy et Kerviler ont consacrés à la noblesse de cette province, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans le tome III de *l'Ouest aux Croisades* de Fourment, etc.

La famille d'Achon paraît avoir eu pour berceau la paroisse de Nozay, au diocèse de Nantes. Elle a pour premier auteur connu, d'après le travail de M. Fourment, un Hervé Dachon qui mourut en 1498. Jean Dachon, sieur de la Justonnière, en la paroisse de Mesanger, fils d'Hervé, épousa Guillaumine Guischar. Il fut père de François Dachon qui épousa Jeanne Blanchet, dame de la Bérangerie, en la paroisse de Mesanger. Les deux fils de celui-ci, Guillaume et Jean Dachon, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Guillaume Dachon, sieur des Rigaudières, en la paroisse de Mesanger, fut nommé échevin de Nantes le 4 juillet 1588 et fut anobli par ses fonctions. Il avait épousé Marguerite Haurais. Il fut père de Jean Dachon, sieur des Rigaudières et de

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Achon dans le premier volume de cet ouvrage.

Lorière, qui épousa Jeanne Boullemer, grand-père de Jacques Dachon, Sgr des mêmes domaines, échevin de Nantes en 1607, qui épousa en 1599 Anne Cassard, et bisaïeul de Balthazar Dachon, sieur de la Ragotière, qui épousa le 18 novembre 1630 Renée Aneau. Les trois fils de ce dernier, Amand, sieur des Rigaudières, marié le 30 juillet 1661 à Anne Barillier, Michel, sieur de la Salmonière, et Guillaume, sieur de Flessan, furent maintenus dans leur noblesse, le 3 janvier 1670, par arrêt de la chambre de réformation de Bretagne en raison de l'échevinage de Nantes exercé en 1588 par leur trisaïeul. Cette branche fut encore maintenue dans sa noblesse en 1700 par jugement de l'intendant de la province. Balthazar d'Achon, sieur de la Ragotière, né en 1664, fils d'Amand, épousa Renée le Pelletier et continua la lignée. Son petit-fils, François Dachon, Sgr de la Billière et des Rigaudières, chevalier de Saint-Louis, marié en 1763 à Françoise-Hélène Eustace, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux. Il fut père de Georges Dachon de la Billière, né à Ancenis en 1764, qui fit en 1773 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis à l'école de la Flèche, de René d'Achon, né à Ancenis en 1766, admis dans l'Ordre de Malte en 1779, chevalier de Saint-Louis en 1816, qui fit en 1785 des preuves de noblesse, conservées dans les manuscrits de Chérin, pour être promu au grade de sous-lieutenant, et d' Aimée-Angélique Dachon des Rigaudières, qui fit en 1785 des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour être admise à Saint-Cyr. Cette branche, qui subsiste avec distinction, a aujourd'hui quitté la Bretagne. Son chef est connu depuis quelques années sous le titre de baron d'Achon.

Jean Dachon, auteur de la branche cadette, épousa Jeanne Brécheu. Leur fils, René Dachon, fut reçu en 1559 auditeur et en 1572 conseiller-maitre en la Chambre des comptes de Nantes ; mais à cette époque cette charge ne conférait pas encore la noblesse héréditaire aux magistrats qui en étaient revêtus. La descendance de René Dachon posséda, entre autres biens, la seigneurie du Houssay. René Dachon, sieur du Houssay, fut condamné à 400 livres d'amende comme usurpateur de noblesse par arrêt du 30 juillet 1669. René Dachon, procureur du Roi et syndic perpétuel de Nantes, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Cette branche s'agrégea à la noblesse dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et, d'après Potier de Courcy, fit reconnaître cette noblesse en 1742 et 1750 par deux arrêts du Conseil d'Etat. Elle s'est éteinte en la personne d'Adèle d'Achon, ou d'Apchon, mariée en 1813 à François-Etienne Walsh.

La famille d'Achon a fourni des officiers, deux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (dont l'un postérieurement à la Révolution), etc.

Principales alliances : Walsh, d'Andigné, Groult de la Planche, de Lamolère, du Bois de Meyrignac 1901, van Pradelles de Palmaert 1901, etc.

**ADELSWÄRD** (d), en Suède et en France. Armes : *écartelé en sautoir : au 1 d'or à une molette de gueules ; au 2 d'azur à un besant d'or ; au 3 de gueules à un besant d'or ; au 4 d'or à un poignard d'argent, garni d'or, posé en pal et brochant sur une couronne de laurier de sinople ; au sautoir patté d'argent brochant sur l'écartelé et à la bordure d'argent entourant l'écu. Sur le tout un écusson ovale d'azur bordé d'argent ; au chef dentelé d'argent. — Tenants : deux sauvages de carnation ceints et couronnés de lierre, celui de dextre appuyant la main sur un aviron d'or et celui de sénestre sur un caducée d'argent*<sup>1</sup>.

La famille d'ADELSWÄRD, dont une branche est venue se fixer en France au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, appartient à la noblesse suédoise.

Le vicomte Révérend lui a consacré un intéressant article dans ses *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1908*.

La famille d'Adelswärd est originaire de la petite ville de Norrköping, en Suède. Elle avait pour nom primitif celui d'Hultman et descend de Jean Hultman, capitaine de cavalerie, marié à Althéa Silfverström, décédé en 1729, qui fut anobli en 1719 par lettres du roi de Suède. Jean II Adelswärd, fils du précédent, marié le 2 mai 1745 à Catherine Funck, fut conseiller d'Etat et gouverneur d'Ostrogothie. Il reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi de Suède du 11 décembre 1770. Son fils, Eric-Georges, baron d'Adelswärd, né le 21 mai 1751, colonel suédois, marié, le 24 novembre 1774, à Eva-Eléna, fille du comte de Fersen, décédé le 15 février 1810, laissa cinq fils. Quatre de ces fils continuèrent la lignée en Suède où la famille d'Adelswärd subsiste avec distinction. L'un d'eux, Elie-Reinbord d'Adelswärd, né en 1778, avait reçu le titre de comte en 1823 par lettres patentes du roi de Suède ; il n'eut qu'un fils qui mourut sans postérité. Georges-Axel d'Adelswärd, né le 31 août 1781, troisième fils d'Eric-Georges, fut d'abord capitaine dans l'armée suédoise, vint plus tard se fixer en France et mourut à Nancy le 2 juin 1842. Il avait épousé à Longwy, le 8 novembre 1809, Anne-Honorine Bernard, fille d'un notaire de cette ville, décédée en

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Adelswärd dans le premier volume de cet ouvrage.

1872. Il en eut trois fils. L'aîné de ces fils, Georges-Nicolas d'Adelswärd, né à Longwy en 1811, naturalisé français le 20 décembre 1832, ministre de Suède en France, grand-croix de la Légion d'honneur, marié en 1845 à Anna Mac-Namara, décédé sans postérité en 1870, fut autorisé à titre personnel, le 11 juillet 1866, par décret de Napoléon III à porter en France le titre de baron conféré en 1770 à son aïeul. Reinhold-Oscar d'Adelswärd, deuxième fils de Georges-Axel, fut député de la Moselle en 1849; il épousa en 1843 Anna Steiner et en laissa deux fils, Axel et Gustave, qui ont été l'un et l'autre connus sous le titre de baron. Casimir-Axel, troisième fils de Georges-Axel d'Adelswärd, fut capitaine d'état-major et mourut en 1851 sans avoir été marié.

La famille d'Adelswärd appartient au culte protestant.

Principales alliances de la branche française : Mac-Namara, de Pourtalès, Capece-Minutolo di Bugnano 1906, etc.

**ADINE du CROZET.** Armes (d'après un ex-libris de Charles Adine, directeur des fermes à Lyon) : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois trèfles de même; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

On trouvera quelques renseignements sur la famille ADINE DU CROZET dans l'*Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais* de Steyert.

Cette famille, de très honorable bourgeoisie, était originaire de l'Auxerrois. Elle vint se fixer à Lyon dans les premières années du xviii<sup>e</sup> siècle. Deux de ses représentants, Charles Adine et son fils, Thomas-Charles Adine, Sgr du Crozet, furent directeurs généraux des fermes du Roi dans cette ville. Ils portaient, en raison de leurs fonctions, la qualification d'écuyer. Charles Adine du Crozet, fils de Thomas-Charles, marié en 1769 à Thérèse Coste-Ferron, fut directeur des fermes à Belley. Il fut père de Louis Adine du Crozet, né en 1782, directeur des contributions à Belley, et grand-père de Charles Adine du Crozet, dernier représentant de sa famille, qui mourut dans un âge avancé sans laisser d'enfants de son mariage avec Joséphine-Ambroisine du Vachat.

Louis Adine, issu de la même souche, vint se fixer à Paris sous Louis XIV et fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Il eut un fils qui fut fermier général et qui était en 1719 directeur de la Compagnie des Indes. Le fils de celui-ci, François-Joseph Adine, sieur de Villesavin, Sgr de Tourmont, la Ravinière, etc., épousa vers 1750 Louise-Elisabeth Porlier de Rubelles dont il n'eut pas de postérité masculine.

Principales alliances : de Franquetot de Coigny, Porlier de Rubelles, Balme de Sainte-Julie 1734, de Chapuis d'Izeron 1767, etc.

**AFFRY de la MONNOYE.** (d'). Armes : *d'argent à trois chevrons de sable; à la bordure engreslée de gueules*<sup>1</sup>.

La famille d'AFFRY DE LA MONNOYE est une branche de la puissante famille suisse d'Affry.

Son auteur, Jean d'Affry, né en 1627 à Fribourg, en Suisse, était fils de François d'Affry et d'Anne de Diesbach. Il passa en France et fut gouverneur des gardes du gouverneur du Bourbonnais. Il acquit dans cette province le domaine de la Monnoye, situé sur le territoire de la paroisse de Saint-Didier-en-Rollat, dont sa descendance a conservé le nom. Il possédait aussi en 1657 le domaine de l'ontarbin, dans la même province. Il habitait à cette époque la petite ville de Billy. Il avait épousé Marguerite Boisset. Leur fils, François d'Affry, sieur de la Monnoye, ayant été nommé en 1680 directeur des domaines du Roi à Nevers, vendit les biens qu'il possédait en Bourbonnais à Claude de Calixte d'Affry, vraisemblablement son parent. On ne voit pas que la famille d'Affry de la Monnoye ait jamais régularisé en France sa situation nobiliaire, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle elle était fixée à Paris où elle occupait un rang relativement modeste. Les anciens Almanachs royaux mentionnent un M. Daffry de la Monnoye, domicilié rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, qui était en 1756 greffier au parquet du Parlement de Paris, et un maître Daffry de la Monnoye qui en 1776 fut reçu procureur au même Parlement en remplacement de Desjoberbert.

Principale alliance : de Schonen.

**ALLARD** (d'), en Dauphiné. Armes : *d'or à un chevron de sable accompagné de trois étoiles d'azur, rangées en chef, et d'un croissant de gueules en pointe*<sup>2</sup>.

La famille d'ALLARD appartient à la noblesse du Dauphiné.

La Chesnaye des Bois en a donné au XVIII<sup>e</sup> siècle une généalogie

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Affry de la Monnoye dans le premier volume de cet ouvrage.

<sup>2</sup> Cette notice remplace les articles qui avaient été consacrés à la famille d'Allard dans le tome I et dans les Additions du tome IX de cet ouvrage. Elle a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le comte de Neufbourg qui possède dans les archives de son château de Beauvoir les originaux des testaments de 1458 et de 1504.

que M. Villain a reproduite et continuée jusqu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle dans le tome II de la *France moderne*. M. de Rivoire de la Batie a avancé dans son *Armorial du Dauphiné*, mais sans preuves à l'appui, que la famille d'Allard était venue de Provence s'établir en Dauphiné au cours du XV<sup>e</sup> siècle et qu'elle était la même que celle de Jean Allard, anobli en 1386 par Louis II, roi de Naples, et de Jean Allard, évêque de Marseille en 1466. M. Benoit d'Entrevaux, qui a consacré un article à la famille d'Allard dans son *Armorial de Vivarais*, croit, au contraire, avec plus de vraisemblance cette famille originaire du Gévaudan d'où elle serait venue se fixer en Vivarais, puis en Dauphiné.

Jacques Allard, Sgr de Messillac et de Montvendre, en Valentinois, auquel remonte la filiation suivie, fit son testament le 4 septembre 1458. Son fils, Pierre Allard, fit son testament le 29 mars 1504 à la Balme-Cornélie, aujourd'hui la Baume-Cornillane, près de Crest ; il mentionna dans cet acte ses quatre fils, Pierre, Gabriel, 'prêtre, autre Gabriel, Sgr de Montvendre, qui continua la lignée, et Louis. On suppose que le plus jeune de ces quatre fils, Louis, doit être identifié avec un Louis d'Allard, marié en 1531 à Marguerite du Taillot, inhumé avec elle à Saint-Etienne, en Forez, qui fut l'auteur de la famille forézienne d'Allard, éteinte dans les mâles en 1848 et rapportée à la suite. La Chesnaye des Bois et M. de Rivoire de la Batie ne donnent la filiation qu'à partir de noble Gabriel Allard, écuyer, Sgr de Montvendre, troisième fils de Pierre. Ce gentilhomme fut convoqué à l'arrière-ban en 1523 et en 1536. Il épousa d'abord Cécile du Périer par contrat du 20 janvier 1517, puis Blanche d'Urre par contrat du 25 février 1527. Deux de ses fils, Gaspard, né du premier lit, et Balthazar, né du second lit, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces deux frères, Gaspard Allard, Sgr de Montvendre, épousa à une date inconnue Marguerite Masuère. Son petit-fils, Jean d'Allard, vint se fixer à Aubenas, sur la rive droite du Rhône, par le mariage qu'il contracta, en janvier 1635, avec Marguerite de la Faye de Lantozet, fille d'un juge de la baronnie d'Aubenas. Jean-Baptiste d'Allard, fils des précédents, fut maire perpétuel d'Aubenas. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 28 janvier 1698, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. Son petit-fils, Pierre d'Allard, né en 1706, marié en 1730 à Marguerite du Faure de Montjau, en eut trois fils. L'aîné de ceux-ci, Louis, né en 1733, marié en 1767 à Rosalie de Serres de Gras, fut connu le premier sous le titre de comte d'Allard qui fut conservé depuis lors par le chef de cette branche. Il prit part sous ce titre en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montélimar, fut nommé en 1800 maire de Pierrelatte (Drôme) et mourut

en 1818. Il avait fait en 1779 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Chantal, née en 1772, mariée dans la suite au comte de Pontbriand et décédée à Metz en 1864. Il fut aussi père d'André-Dominique, comte d'Allard, né en 1778, marié à M<sup>lle</sup> Domergue de Saint-Florent, décédé en 1850 à Pierrelatte, qui fut l'aïeul des divers représentants actuels de la famille d'Allard.

L'auteur de la branche cadette, Balthazar Allard, Cosgr de Mayn, épousa successivement en 1565 Sibylle Gigou et en 1572 Caroline d'Oncieu. Il laissa un fils posthume, Pierre Allard, qui épousa en 1612 Henriette Serret, fille d'un secrétaire de la chambre du Roi, et qui continua la lignée. Balthazar d'Allard, fils du précédent, marié en 1653 à Charlotte de Blanchard de Savignac, fut maintenu dans sa noblesse d'abord, le 22 janvier 1643, par jugement de M. de Sève, intendant du Dauphiné, puis, en novembre 1668, par jugement de Dugué, successeur de M. de Sève. Il fut père de Laurent d'Allard, Sgr de Montaille et de Coussieux, commissaire et lieutenant provincial de l'artillerie de France, marié en 1697 à Marie-Charlotte de Rostaing de Champferrier. Celui-ci laissa trois fils : 1<sup>o</sup> Marc-Laurent d'Allard, Sgr de Chatou, près de Paris, né en 1695, écuyer ordinaire du Roi, gentilhomme du duc d'Orléans, dont le fils, Antoine-Pierre d'Allard de Chatou, né en 1742, page de la Petite Ecurie, fut le dernier représentant de sa branche et mourut à Paris en 1821 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1777, avec M<sup>lle</sup> Perruchot ; 2<sup>o</sup> Claude d'Allard, brigadier des armées du Roi ; 3<sup>o</sup> Hugues-Charles d'Allard, commissaire d'artillerie, marié en 1729 à M<sup>lle</sup> de Montchenu, dont deux filles furent admises à Saint-Cyr et dont le fils, Laurent-Abel, né en 1730, page de la Dauphine, n'eut pas de postérité.

La famille d'Allard a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : du Périer 1517, d'Urre 1527, de Borne de Ligonnés 1680, de Pontbriand 1781, de Chantelauze, de Villeneuve-Esclapon 1906, d'Oncieu 1572, de Rostaing de Champferrier 1697, de Ravel, de Cadoine de Gabriac, de Montchenu 1729, de Valous, du Faure de Montjau 1730, Courtois d'Arcollières 1913, etc.

On a vu plus haut que, d'après une tradition qui a été accueillie par M. de Rivoire de la Batie, la famille d'Allard serait originaire de Provence. Il a existé dans cette province plusieurs familles nobles du nom d'Allard. Celle des seigneurs de Néoules, la seule de ces familles qui subsistât au xviii<sup>e</sup> siècle, portait pour armes : *d'azur à trois barres d'argent supportant un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or et abaissé sous un autre chef de gueules chargé de deux demi-vols d'argent surmontés d'un vol de même*. M. Gabriel Reboul en a fait paraître de nos jours une généalogie dans l'ouvrage

suisant : *Ancienne famille de Brignoles, Notes généalogiques*. Balthazar Allard, de Brignoles, marié dans cette ville en 1609 à Marguerite Martin, fut anobli en 1654 par lettres patentes qu'il fit enregistrer le 16 novembre 1655 en la Cour des comptes de Provence. Son fils, André Allard, acquit en 1657 la terre de Néoules et fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par arrêt des commissaires de Sa Majesté chargés de la recherche des faux nobles. Il fut père de Louis Allard, Sgr de Néoules, qui épousa en 1720 Catherine de Gantès, grand-père de Jean-Louis Allard, sieur de Néoules, reçu en 1744 conseiller au Parlement de Provence, décédé en 1759, qui épousa à Aubagne en 1748 Delphine de Bausset-Roquefort, et bisaïeul de Jean-François Allard de Néoules, reçu en 1775 conseiller au Parlement de Provence, qui fut inhumé à Compiègne le 24 décembre 1812 (aliàs 1811).

**ALLARD** (d'), en Forez. Armes (d'après un ex-libris du XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>1</sup> : écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un chevron d'argent accompagné en pointe d'un croissant de même et en chef de trois étoiles d'or ; aux 2 et 3 de gueules à deux fasces d'or. — Couronne : de Comte<sup>2</sup>.

Il a existé en Forez une famille d'ALLARD, éteinte en 1848, qui revendiquait une origine commune avec la famille d'Allard du Dauphiné et qui en portait les armoiries avec de légères modifications.

On trouvera des généalogies de cette famille dans *l'Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais* de Steyert, dans *l'Armorial et généalogies des familles du Forez* de M. de la Tour-Varan et dans la *Nouvelle revue héraldique, historique et archéologique* de 1917.

Steyert ne croit pas à la communauté d'origine des d'Allard du Forez et de ceux du Dauphiné. Il ne donne la filiation des premiers que depuis honorable homme Denis Allard, marchand à Saint-Étienne, marié à Marguerite Gaco, de Rive-de-Gier, qui était possessionné à Izieu en 1571 et 1580. M. de la Tour-Varan rapporte que ce Denis Allard fit construire en 1572 rue Roannel, à Saint-Etienne, une maison qui existe encore ; il en fait le fils aîné d'un Hugues d'Allard, qui possédait de grandes propriétés à Valbenoite, et le petit-fils d'un Pierre d'Allard qui serait venu se fixer à Saint-Etienne vers l'an 1500. La généalogie publiée tout récemment par la *Nouvelle revue héraldique* a été dressée à l'aide de titres conservés dans les archives de M. le comte de Neufbourg, au château de Beauvoir. D'après ce travail, Denis Allard, bourgeois de Saint-Etienne, épousa successivement

<sup>1</sup> Aimablement communiqué par M. le comte de Neufbourg, descendant des d'Allard du Forez.

<sup>2</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Allard du Forez dans le tome I de cet ouvrage.



Marguerite Gaco, N... de la Bérardière et enfin, par contrat du 25 avril 1568, Catherine Baraillon et fit son testament le 12 juin 1586. D'après le même travail, il était fils de Louis Allard qui épousa Marguerite du Taillot par contrat du 5 août 1531 et qui fut inhumé avec elle en l'église de Valbenoite, à Saint-Etienne. Louis Allard serait venu du Dauphiné se fixer en Forez et serait le même personnage qu'un Louis Allard qui était le quatrième fils de Pierre Allard, Sgr de Montvendre, un des auteurs de la famille d'Allard du Dauphiné.

Jean Allard, né le 25 mai 1571, fils de Denys, était en 1615 contrôleur général des finances en la généralité de Lyon et portait en raison de sa charge les qualifications nobiliaires. Mais, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, sa belle-fille, Jeanne Cistel, veuve de Pierre Allard, conseiller du Roi et contrôleur général en la généralité de Lyon, fit, le 3 mars 1668, devant l'intendant Dugué la déclaration qu'elle se désistait d'elle-même de sa prétendue noblesse. Claude Allard, fils aîné de Pierre et de Jeanne Cistel, fut contrôleur des finances de la généralité de Lyon. Il fit en 1668 la déclaration qu'il n'avait jamais pris la qualification d'écuyer et ne voulait pas la soutenir. Mais il ne tarda pas à revenir sur cette déclaration, s'adressa au Conseil d'État avec son frère puîné, Denis Allard, et en obtint, le 27 juillet 1671, un arrêt qui les maintenait dans leur noblesse et qui reconnaissait leur descendance de Jacques Allard, lequel fit son testament en 1458. Denys Allard, le plus jeune des deux frères maintenus en 1671, fut prévôt provincial des maréchaux de France, épousa à Lyon en 1672 Marguerite Besson et continua la lignée. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que son arrière-petit-fils, Jean-Baptiste-Joseph d'Allard, né à Montbrison en 1769, fit en 1785 pour être admis à l'École militaire. Jean-Baptiste-Joseph fut le dernier représentant mâle de sa famille et mourut en 1848 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Sainte-Colombe, chanoinesse du chapitre noble d'Alix. Il avait créé un jardin botanique et un musée qu'il légua à la ville de Montbrison.

Principales alliances : Punctis de la Tour 1713, Courtin de Rilly 1757, de Sainte-Colombe, etc.

Le nom d'Allard a été porté en Forez par plusieurs familles très notables, aujourd'hui éteintes, qui étaient peut-être des branches détachées à une époque inconnue de celle dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles était originaire d'Annouay, en Vivarais, d'où elle vint se fixer à Rive-de-Gier dans la première moitié du xvr<sup>e</sup> siècle. Elle portait pour armes : *d'azur à une bande d'argent chargée de trois alérions d'azur*. Un de ses membres, Pierre, dit Zacharie, Allard, avocat, reçu en 1594 conseiller au Parlement de

Dombes, fut nommé échevin de Lyon en 1607 et fut anobli par ses fonctions : il ne laissa pas de postérité.

**ALLEMAN de MONTRIGAUD (d')**. Armes : *d'or à un lion de gueules couronné d'argent*. — Armes des anciens Alleman : *de gueules semé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent brochante sur le tout*. — On trouve aussi les armes suivantes : *d'or à l'aigle éployée de sable, armée et becquée de gueules*. — La branche des seigneurs de Rochechinard portait : *d'argent au chef d'azur et au lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'or, brochante sur le tout*. — Cimier : *un lion passant, surmonté d'un sauvage tenant de sa dextre un bâton noueux avec le mot : ROBUR*. — Tenants : *deux sauvages*. — Devise : PLACE, PLACE A MADAME. — Autre devise : TOT IN CORDE QUOT IN ARMIS. — La branche fixée en Bugey portait : *de sable à un lion d'argent, couronné et armé de gueules*. — Supports et cimier : *trois lions d'argent*.

La maison d'ALLEMAN, aujourd'hui complètement éteinte, était une des plus anciennes et une des plus brillantes de la noblesse du Dauphiné.

On trouvera sur elle des renseignements abondants, mais malheureusement assez confus, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les manuscrits de Chérin, dans les nobiliaires du Dauphiné, dans le *Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye des Bois*, dans l'*Histoire de la Bresse et du Bugey* de Guichenon, etc. Steyert lui a consacré un intéressant article dans son *Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais*.

La maison d'Alleman est connue en Dauphiné dès les temps les plus reculés du moyen âge. M. de Rivoire de la Batie croit qu'elle fut du nombre de celles que l'évêque Isarn appela dans son diocèse vers l'an 960 et que peut-être elle garda pour nom propre celui du pays dont elle était originaire.

L'humeur batailleuse de ses membres avait donné naissance à deux dictons qui demeurèrent populaires en Dauphiné : QUERELLE D'ALLEMAN, OU GARE LA QUEUE DES ALLEMAN !

La souche se partagea dès le moyen âge en plusieurs branches dont on ne connaît pas le point de jonction et qui se divisèrent elles-mêmes en un grand nombre de rameaux. Siboud Alleman, évêque de Grenoble, réunit en 1455 dans son palais les chefs de ces divers rameaux. Ceux-ci siégèrent en cercle pour éviter toute question de préséance. Ils prirent la résolution de se défendre et de se

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Alleman dans le premier volume de ce Dictionnaire.

secourir mutuellement et d'adopter tous les armes de la branche de Valbonnais : *de gueules semé de fleurs de lys d'or, à la bande d'argent brochant sur le tout.*

La branche des seigneurs d'Uriage est généralement considérée comme l'aînée. Steyert en fait remonter la filiation à Guy Alleman, Sgr d'Uriage, et à Sibut Alleman, Sgr de Revel, frères, qui vivaient au XIII<sup>e</sup> siècle. L'aîné de ces deux gentilshommes, Guy, fit son testament en 1275. Il laissa plusieurs fils qui n'eurent pas de postérité et après la mort desquels la seigneurie d'Uriage fit retour à Jean Alleman, Sgr de Revel, fils de son frère Sibut, qui en rendit hommage en 1328. Le dernier représentant de cette branche, Jean-Claude Alleman, baron d'Uriage, n'eut pas d'enfants de son mariage avec Catherine de la Baume et institua héritière de ses biens sa sœur, Françoise, mariée en 1572 à son cousin, Claude Alleman, Sgr de Chatte. Mais il eut un fils naturel, Jean Alleman de Montrigaud, légitimé en 1609, et celui-ci fut l'auteur de la famille Alleman de Montrigaud, éteinte de nos jours, dont il sera parlé plus bas.

La branche des seigneurs de la Rochechinard remontait par filiation à Aymar Alleman, Sgr de la Rochechinard, dont le fils, Jean I<sup>er</sup> Alleman, Sgr de la Rochechinard, fit une montre à Lyon en 1356 avec sept écuyers. Jean II Alleman, Sgr de la Rochechinard, petit-fils de Jean I<sup>er</sup>, épousa Margaronne Dumas et fit son testament en 1466. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1<sup>o</sup> Aymar Alleman, Sgr de la Rochechinard, qui épousa à une date inconnue Jeanne de Bocsozel et qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Antoine Alleman, évêque de Cahors ; 3<sup>o</sup> Charles Alleman, chevalier de Rhodes, prieur de Saint-Gilles, qui ramena en France l'infortuné prince Zizim, frère du sultan Sélim, et qui le présenta au roi Charles VIII. Aymar Alleman laissa à son tour, entre autres enfants, quatre fils : 1<sup>o</sup> Baraquin, qui acquit en 1484 la seigneurie de Demptézieux et qui mourut en 1498, sans avoir été marié, dans la ville de Novare, alors assiégée par Louis Sforza ; 2<sup>o</sup> Annequin, qui continua la lignée ; 3<sup>o</sup> Claude, Sgr de Saint-Hilaire, qui épousa Louise de Chatte, héritière de la seigneurie de son nom, qui fit son testament en 1530 et qui fut l'auteur du rameau des seigneurs de Puvelin et de Chatte, éteint sous Louis XIV ; 4<sup>o</sup> Antoine, évêque de Cahors en 1476, décédé en 1493. Annequin Alleman, Sgr de la Rochechinard et de Demptézieux, deuxième fils d'Aymar, épousa en 1473 Catherine de Clermont-Montoison. Il fut père de Falques Alleman, Sgr des mêmes domaines, qui épousa en 1508 Françoise de Saint-Priest, d'une famille noble du Forez, et qui en eut deux fils nommés Gabriel et Gaspard. La descendance de Gabriel s'éteignit en la personne de Pierre Alleman, Sgr de Demptézieux, conseiller au

Parlement de Grenoble, marié en 1663 à Eléonore de Bernard, fille du seigneur du Bourg de Cize, qui mourut sans postérité laissant tous ses biens à son neveu, Claude-Alexandre de Vallin. Gaspard Alleman, second fils de Falques, épousa en 1556 Jeanne de Vercors. Leur descendant, Pierre-François Alleman, connu sous le titre de marquis de Champier, né en 1735, fit en 1775 des preuves de noblesse devant Chérin en vue d'obtenir les honneurs de la Cour; il avait épousé en 1763 M<sup>lle</sup> Fyot de la Marche dont il n'eut pas d'enfants. Pierre Alleman, marquis de Champier, vendit les biens qu'il possédait en Dauphiné pour aller s'établir dans les environs de Chartres. Il mourut dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, dernier représentant légitime de sa famille, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> Angot des Rotours qui se remaria au vicomte de Viart et qui ne mourut qu'en 1858.

La branche des seigneurs de la Levratière, en Lyonnais, paraît s'être détachée de celle des seigneurs d'Uriage. On ne peut établir sa filiation qu'à partir de François Alleman, marié en 1520 à Claudine de Rochefort-Senas, qui vint se fixer en Lyonnais et qui fit son testament en 1569. La descendance de ce gentilhomme fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de Dugué, intendant de Lyon. Elle paraît s'être éteinte en la personne de Gaspard Alleman, Sgr de la Levratière, habitant de Saint-Symphorien d'Ozon, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1705 par jugement de l'intendant de Grenoble.

La branche des seigneurs d'Arbent, en Bugey, avait pour auteur Pierre Alleman, Sgr de Montgesson, marié à Pétronille Chatard, qui vint après 1320 se mettre au service d'Edouard, comte de Savoie, et dont le fils, Jean Alleman, rendit hommage en 1370 au sire de Thoire et de Villars pour son château d'Arbent et sa maison noble de Coysellet. Elle fut illustrée par Louis Alleman, né au château d'Arbent, en Bugey, évêque d'Arles, cardinal en 1426, décédé à Salon en 1450, qui fut canonisé en 1527 sous le nom de saint Louis d'Arles. Cette branche s'éteignit avec Louis Alleman, Sgr d'Arbent et de Montgesson, qui fit son testament en 1491 et qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Jeanne du Chatelet, dame de la Marche et de Granson.

En dehors de saint Louis d'Arles, la famille Alleman avait fourni deux évêques de Cahors, trois évêques de Grenoble, un grand-prieur de Saint-Jean de Jérusalem, des chanoines comtes de Lyon, des commandants d'armée, des chambellans des rois de France, etc. Plusieurs de ses membres avaient péri sur divers champs de bataille. Hélène Alleman, mariée vers 1470 à Raymond Terrail, Sgr de Bayard, fut la mère de l'illustre Pierre Terrail, Sgr de Bayard, *le chevalier*

*sans peur et sans reproche*. C'est aussi à la famille Alleman qu'appartenait la maréchale de Balincourt, décédée en 1764.

On a vu plus haut que la famille ALLEMAN DE MONTRIGAUD, éteinte seulement de nos jours, était une branche naturelle de la maison d'Alleman. L'auteur de cette famille, Jean Alleman, était fils naturel de Jean-Claude Alleman, baron d'Uriage, qui lui légua la seigneurie du Molard. Il fut légitimé en février 1609 par lettres patentes du roi Henri IV, recueillit plus tard la seigneurie de Montrigaud et fit son testament en 1654. Il épousa en 1605 Isabelle de Thivolley, fille naturelle de Claude de Miribel et de Marguerite de Poultrélat, et reçut à cette occasion une donation de Catherine de la Baume, dame d'Uriage, veuve de son père. Il se remaria en 1613 à Louise de Clermont de laquelle il n'eut pas d'enfants. Son fils, Jean-Claude Alleman, Sgr de Montrigaud, né du premier lit, dissipa ses biens. Il laissa sa veuve, Anne de Bussod, fille d'un avocat consistorial, dans une telle misère qu'en 1673 elle était réduite pour subsister à faire travailler ses enfants moyennant salaire. Ceux-ci n'en avaient pas moins été maintenus dans leur noblesse, le 1<sup>er</sup> octobre 1669, par jugement rendu à Lyon de l'intendant Dugué. Joseph Alleman de Montrigaud épousa en 1745 Innocente Siland. Il en eut une fille, M<sup>me</sup> Berthier, dont la descendance a relevé de nos jours le nom d'Alleman de Montrigaud, et trois fils : 1<sup>o</sup> Jean-Baptiste, décédé sans postérité, qui fit partie de l'expédition de la Pérouse en 1785 ; 2<sup>o</sup> Amédée, également décédé sans postérité, qui fit des preuves de noblesse pour être reçu aspirant garde-marine ; 3<sup>o</sup> Joseph-Antoine, décédé en 1810, qui continua la lignée. La famille Alleman de Montrigaud s'est éteinte avec l'arrière-petit-fils de ce dernier, Alexandre-Laurent Alleman de Montrigaud, lieutenant d'infanterie en 1856, décédé sans postérité. Mais un décret du 11 novembre 1874 a autorisé les représentants de la famille Berthier (voyez ce nom) à ajouter à leur nom celui de la famille Alleman de Montrigaud à laquelle appartenait leur aïeule.

Une famille Alleman de Molpré a appartenu à l'ancienne noblesse de Franche-Comté. Elle portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à trois aigles d'or ; aux 2 et 3 d'or à trois bandes de gueules*. Jean Alleman, Sgr de Montgesson en 1370, que dans son *Nobiliaire de Franche-Comté* M. de Lurion lui attribue pour premier auteur connu, appartenait à la famille Alleman d'Arbent du Bugey, mentionnée plus haut, dont elle peut, du reste, avoir été une branche détachée à une époque inconnue. Jean Alleman, écuyer, possédait en 1416 un fief à Conliège. Pierre Alleman, Sgr de Conliège, épousa en 1440 Anne, dernière représentante de la famille de Molpré dont il releva le nom et les armes. Sa descendance s'éteignit avec Françoise

Alleman de Molpré, femme de Jacques de Crosey, décédée en 1628.

Une famille Alleman a appartenu à l'ancienne noblesse du Languedoc. Elle portait pour armes : *d'azur à un demi-vol d'or, à la bordure contrebordée de gueules ; écartelé d'or à trois fascés de gueules*. Son dernier représentant, Fulcrand Alleman, Sgr de Mirabel, au diocèse de Nîmes, fut maintenu dans sa noblesse, le 5 décembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa descendance de Guérin Alleman qui rendit un hommage le 26 mars 1514. La fille unique de ce gentilhomme épousa en 1665 le marquis de la Fare.

**AMPHERNET de PONTBELLANGER** (d'). Armes : *de sable à l'aigle à deux têtes éployée d'argent, becquée et membrée d'or*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions (aliàs deux licornes)*. — Devise : *SUNT FORTIA FORTIBUS APTA*<sup>1</sup>.

La maison d'AMPHERNET, anciennement d'ENFERNET, ou d'ANFERNET, aujourd'hui fixée en Bretagne, appartient à la vieille noblesse chevaleresque de Normandie. Elle paraît avoir eu pour berceau un fief de son nom situé dans la paroisse du Mesnil-Patry, près de Vire.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie détaillée qu'elle produisit en 1779 au Cabinet des Ordres du Roi en vue d'obtenir les honneurs de la Cour. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le mémoire envoyé en 1784 par le généalogiste des Ordres du Roi chargé de vérifier ce travail. On pourra aussi consulter sur les d'Amphernet les deux ouvrages suivants de M. Victor Brunet : *Les barons et la baronnie de Montchauvet et Brecey. Les Brecey, les d'Amphernet et les Vassy*. Le vicomte de la Messelière a donné dans ses *Filiations bretonnes* les derniers degrés de la filiation depuis le règne de Louis XIV.

Le mémoire de 1784 commence dans les termes suivants : « La « maison d'Amphernet jouit dans la province où elle a ses établisse- « ments d'une considération méritée par ses services et la posses- « sion de places distinguées dans la maison de nos Rois. Elle prouve « sa filiation depuis Richard d'Enfernet, Sgr de Tracy, qui servait le « 1<sup>er</sup> août 1371, en qualité d'écuyer, dans la compagnie de Bertrand « Duguesclin, connétable de France... »

La maison d'Amphernet est connue en Normandie depuis le xi<sup>e</sup> siècle. D'après des généalogistes contemporains un de ses membres, Guillaume d'Enfernet, aurait suivi en 1066 Guillaume le

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la maison d'Amphernet dans le premier volume de ce Dictionnaire.

Conquérant à la conquête de l'Angleterre. Jourdain d'Amphernet souscrivit un emprunt au camp des croisés devant Saint-Jean-d'Acrc, en 1191, sous la garantie du roi d'Angleterre ; son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Jean d'Amphernet et sa femme, Thomase de Gaalon, fondèrent en 1280 dans l'église Notre-Dame, à Vire, la chapelle Saint-Michel où la maison d'Amphernet conserva le droit de sépulture jusqu'à l'époque de la Révolution. Monsieur Guillaume d'Enfernet, tenant fief de la fille de feu Jean de Boville, comparut avec d'autres seigneurs à un procès verbal fait à Bourges en novembre 1318.

Messire Michel d'Anfernet, du lieu de la Neufville, dans la banlieue de Vire, fut du nombre des seigneurs normands qui firent reconnaître leur noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Sa descendance fut encore maintenue dans sa noblesse en 1634 par jugement de l'intendant d'Aligre, le 15 juin 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, le 14 février 1668 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, et, enfin, le 21 août 1786, sur preuves de treize générations, par arrêt du Parlement de Bretagne.

Richard d'Enfernet, écuyer, auquel remonte la filiation, servait, le 1<sup>er</sup> août 1371, dans la compagnie du connétable Duguesclin. Il est rappelé comme défunt dans un arrêt des conseillers généraux sur le fait des aides ordonnés pour la guerre obtenu par son fils Bertrand le 22 mars 1395. Cet arrêt dit que lors de son décès il possédait 4000 livres en biens-fonds et deniers, son hôtel à Vire, les fiefs de Tracy et de Saint-Vigor des Monts, etc. Il laissa trois fils : 1<sup>o</sup> Guillaume, Sgr de Tracy, décédé sans postérité à Paris le 3 juin 1390, qui fut trésorier des guerres du roi Charles VII ; 2<sup>o</sup> Jean, Sgr de Fontaine-Hermant, Gadencourt, etc., qui refusa la succession de son frère Guillaume et qui vendit en 1396 le château de Tracy ; 3<sup>o</sup> Bertrand, chevalier, demeurant en la paroisse du Mesnil-Patry, qui épousa Jeanne Guesdon et qui continua la lignée. Ce dernier échangea, le 27 juillet 1398, avec son frère Jean divers fiefs et héritages contre la seigneurie de Montchauvet, important fief de haubert, situé dans la vicomté de Vire, que sa descendance conserva pendant longtemps.

On peut voir dans plusieurs ouvrages modernes, notamment dans le volume supplémentaire du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, publié en 1877, et dans l'*Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy, que la famille d'Amphernet avait obtenu en 1605 (aliàs 1616) l'érection en baronnie de sa seigneurie de Montchauvet. Cette érection n'est mentionnée ni dans la généalogie produite pour les honneurs de la Cour, ni dans aucun travail ancien. Le jugement de maintenue de noblesse de 1668 ne donne au chef de la famille d'Amphernet

d'autre qualification que celle de seigneur de Montchauvet.

Bertrand d'Amphernet, mentionné plus haut, fut nommé, le 27 septembre 1412, chevalier du guet de la ville de Paris. Il fut plus tard chambellan du roi Charles VI. Toutes les terres qu'il possédait au bailliage de Caen furent confisquées en 1419 par ordre du roi d'Angleterre Henri V. Son fils, Michel d'Amphernet, Sgr de Montchauvet, marié à Louise Boucan, fut retenu par le Roi maître de son hôtel par lettres du 24 mai 1467. Julien d'Amphernet, petit-fils de Michel, est qualifié baron de Montchauvet dans un acte du 18 novembre 1553. Il épousa successivement Anne de Brecey, dame de Brecey, Françoise Pigacc, dame de Boucé et d'Aspres, et enfin, le 6 juillet 1552, Marguerite de la Motte-Fouquet, veuve de Jean d'Avoise. Il eut deux fils : 1<sup>o</sup> Jacques d'Amphernet, Sgr de Brecey, né du premier lit, un des cent gentilshommes de la maison des rois Henri II, François II et Henri III, marié à Renée d'Ouessey, dont la fille, Françoise, dame de Brecey, épousa d'abord Jean de la Mothe-Fouquet, gentilhomme huguenot, tué en 1568 à la bataille de Saint-Denis, puis, en 1571, Louis de Vassy ; 2<sup>o</sup> Jean d'Amphernet, Sgr de Montchauvet, né du deuxième lit, gentilhomme ordinaire du Roi, marié en 1561 à Suzanne de Pontbellanger, décédé en 1599, qui continua la lignée.

La maison de, ou du, Pontbellanger était une des plus anciennes de la noblesse des environs de Vire, Son dernier représentant, Jacques de Pontbellanger, frère de M<sup>me</sup> de Montchauvet, légua, par testament du 15 juin 1581, sa seigneurie de Pontbellanger et tous ses biens aux fils de celle-ci, René et Jean d'Amphernet, à charge pour eux de relever son nom et ses armes. La maison d'Amphernet a conservé le château de Pontbellanger jusqu'à l'extinction de la branche aînée, en 1886.

René d'Amphernet, Sgr de Vergoncey, fils aîné de Jean et de Suzanne de Pontbellanger, fut reçu en 1597 conseiller au Parlement de Normandie, puis, en 1620, président à mortier au Parlement de Rennes. Il épousa Anne de Belloy, veuve d'Henri de Choiseul, baron de la Ferté, et en eut un fils, René, reçu en 1660 conseiller au Parlement de Normandie, qui n'eut pas de postérité masculine. Son frère, Jean d'Amphernet, baron du Pontbellanger, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, épousa, le 21 avril 1598, Jeanne de Canouville. Il en eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 24 août 1652. Son petit-fils, René d'Amphernet, baron du Pontbellanger, né en 1658, conseiller du Roi, vicomte de Vire, maire et juge politique dudit lieu, décédé à Pontbellanger le 3 août 1736, épousa d'abord, le 26 juin 1690, Marie Lambert, puis, le 10 mars 1712, Madeleine de Bures, veuve de Jean de Guernon. Il eut plusieurs fils



dont deux, Gabriel-Jean-Baptiste, né du premier lit en 1692, et Georges-Michel, né du second lit en 1714, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Gabriel-Jean-Baptiste d'Amphernet, Sgr et patron de Pontbellanger, décédé à Pontbellanger en 1748, avait épousé, le 17 janvier 1730, Madeleine-Bonne de Guernon, fille d'un premier lit de sa belle-mère. Il fut père d'Antoine-Michel d'Amphernet, Sgr et patron du Pontbellanger, né en 1730, marié en 1755 à Françoise le Forestier, admis en 1784 aux honneurs de la Cour de France sous le titre de marquis d'Amphernet, qui continua la lignée, et de Louise d'Amphernet, née à Pontbellanger en 1741, mariée en 1769 au marquis de Colbert-Chabanais, qui fit en 1753, pour être admise à Saint-Cyr, des preuves de noblesse conservées dans le *Nouveau d'Hozier*. François-Michel d'Amphernet, né en 1755, fils aîné d'Antoine-Michel, page du Roi en 1769, fut admis en 1784 aux honneurs de la Cour sous le titre de comte d'Amphernet ; il fut plus tard gentilhomme de la chambre du roi Louis XVIII et mourut à Paris en 1821. Son frère, Antoine-Henri, vicomte d'Amphernet de Pontbellanger, né en 1759, admis en 1786 aux honneurs de la Cour, prit part en qualité d'officier général aux insurrections de la Vendée et de la Bretagne, fut fait prisonnier et fut fusillé le 24 février 1796. Il avait épousé en 1787 une riche héritière de Bretagne, M<sup>lle</sup> du Bot du Grégo, admise en 1789 aux honneurs de la Cour. Leur fils, Charles-Félix d'Amphernet, comte de Pontbellanger, laissa deux enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1<sup>o</sup> Michel, comte d'Amphernet de Pontbellanger, marié successivement à M<sup>lle</sup> de Broyes et à M<sup>me</sup> le Freté, décédé sans postérité en 1886 au château de Pontbellanger ; 2<sup>o</sup> Antoinette-Anne, héritière du château du Grégo, mariée en 1835 au comte de Virel, décédée en 1883.

L'auteur de la branche cadette, aujourd'hui seule subsistante, Georges-Michel d'Amphernet, habitant de Mortain, épousa Renée de la Broise, puis, en 1747, Jeanne-Pauline du Gretz de Mont-Saint-Père. Son fils, Eléonor-Amand, connu sous le titre de baron d'Amphernet, né à Mortain en 1747, capitaine commandant des garde-côtes de Quimper, puis de Rosporden, se fixa définitivement en Bretagne par le mariage qu'il contracta à Quimperlé, en 1774, avec Noële-Désirée le Flo. Il prit part en qualité d'officier général aux insurrections de la Vendée et de la Bretagne et fut fusillé à Quimper le 9 janvier 1796. Il avait fait en 1787 des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils aîné, Anne-Joseph, né en 1777. Son fils puîné, Bonaventure-Augustin, connu sous le titre de comte d'Amphernet, né à Quimperlé

en 1780, marié en 1800 à M<sup>lle</sup> de Madec, décédé à Quimper en 1861, eut quatre fils qui furent les auteurs d'autant de rameaux. Le deuxième de ces fils, Louis-Charles, comte d'Amphernet, né en 1816, décédé à Rennes en 1896, a été conseiller à la Cour de cette ville.

Antoine d'Amphernet de Pontbellanger et Eléonor d'Amphernet de Kermadehoua signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des Etats généraux. M. d'Amphernet se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Thorigny, en Normandie.

Principales alliances : d'Argouges 1330, de Belloy, du Pontbellanger 1482, 1561, de Pigace, de Brecey, Doynel de Montécot 1670, de Canouville, de Raffetot, de Bures, de Colbert-Chabanais 1769, du Bot 1787, Pécou de Cherville 1815, d'Angerville d'Auvrecher 1837, Robert de Saint-Vincent 1850, Barbin de Broyes 1853, Dufresne de Virel 1835, de Solminihac 1861, de Mathan, de Gaalon, de la Broise, de Malherbe, des Rotours, O'Mahony 1881, du Boisberthelot 1839, etc.

**AMYS du PONCEAU.** Armes : d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois feuilles de pampre de sinople. — Couronne : de Vicomte. — Supports : deux hermines. — Devise : PLUTOT MOURIR QUE DE SE SALIR. — Aliàs : VIRTUS ET FIDELITAS<sup>1</sup>.

La famille AMYS DU PONCEAU, aujourd'hui complètement éteinte, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de l'Anjou.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Mayenne*, dans le *Parlement de Bretagne* de M. Saulnier, dans l'*Armorial de la noblesse* de M. d'Auriac, etc.

Guillaume Amys, sieur du Ponceau, auquel remonte la filiation, marié vers 1550 à N... Héliand, résidait au lieu d'Olivet, dans la banlieue de Château-Gontier. Sa maison fut brûlée par les Ligueurs et ses deux fils, Zacharie et Salomon Amys, ruinés en partie par ce désastre, allèrent se fixer à Rennes. L'aîné d'entre eux, Zacharie, fut reçu en 1588 conseiller au Parlement de Bretagne ; il mourut en 1621 sans avoir eu d'enfants du mariage qu'il avait contracté à Angers, le 21 janvier 1583, avec Sainte du Boisguérin. Le puîné, Salomon, sieur d'Olivet, fut à son tour reçu le 17 août 1590 conseiller au Parlement de Bretagne ; il fut anobli par cette charge qu'il conserva pendant vingt-neuf ans. Il avait épousé honnête demoiselle Marie Varice par contrat passé, le 17 octobre 1593, devant notaire à Angers. Il en laissa trois fils qui par-

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Amys du Ponceau dans le premier volume de cet ouvrage.

tagèrent noblement sa succession : 1° Antoine Amys, sieur d'Olivet, président en l'élection de Château-Gontier de 1638 à 1655, dont le fils, Antoine, qui lui succéda dans sa charge, mourut prématurément peu d'années après son mariage, en 1663, avec Madeleine de Quatrebarbes ; 2° Gabriel Amys, assesseur civil et criminel, lieutenant particulier au présidial de Château-Gontier ; 3° Pierre Amys, sieur du Ponceau, né à Angers en 1605, qui continua la lignée. Celui-ci suivit Michel Servien, en qualité de secrétaire, dans plusieurs de ses ambassades et à son retour, en 1652, fut nommé capitaine du château de Sablé. Bien que son père eût exercé une charge anoblissante, il ne put faire reconnaître sa noblesse lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 et fut condamné à l'amende comme usurpateur avec son frère Gabriel et son neveu Antoine par jugement de M. Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Il mourut à Paris en 1667 au cours d'un voyage qu'il avait entrepris pour se faire relever de cette condamnation. Il avait épousé Marie Boylesve dont il laissa plusieurs enfants. L'aîné de ses fils, Pierre Amys, né en 1650, membre de la Compagnie de Jésus, décédé à Paris en 1735, est considéré par Moréri et par plusieurs autres auteurs comme un des fondateurs du *Journal de Trévoux*.

Le petit-neveu du Père Amys, Gabriel-François Amys, Sgr du Ponceau, de Villemoisan, etc., capitaine de dragons, décédé en 1787, épousa à Angers, le 22 avril 1768, Jeanne Cassin qui, étant veuve, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Son fils, Gabriel Amys du Ponceau, né en 1775 à Monguillon, en Anjou, fit des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire de la Flèche. Il prit part avec distinction à l'insurrection vendéenne, reçut le titre héréditaire de vicomte, par lettres patentes du 3 août 1816, avec institution en majorat de diverses terres qu'il possédait dans la commune de la Poëze, en Anjou, et mourut à Paris en 1858. Il laissait un fils, Sylvestre-Adolphe, dont il va être parlé, et une fille, qui épousa successivement le vicomte de Contades et le duc de Luynes. Sylvestre-Adolphe Amys, vicomte du Ponceau, né en 1804, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il mourut à Paris en 1878, survivant à son fils, Henri-Alexandre, décédé prématurément à Cannes en 1876, et à sa fille, mariée en 1863 au comte de Gontaut et décédée dès 1864, et laissa pour unique héritière sa petite-fille, Adèle-Viane de Gontaut, née en 1864, mariée en 1884 au comte Henri de Fitz-James, décédée sans postérité en 1902.

Principales alliances : Cassin (de la Loge et de Kainlis), de Bautru, de Quatrebarbes, de Contades 1822, d'Albert de Luynes 1846, Collet de Messine 1839, de Gontaut-Biron 1863, etc.

**ANCEL.**

Famille de très haute bourgeoisie, anciennement connue au Havre. Nicolas ANCEL fut échevin de cette ville en 1640.

Jules Ancel, né au Havre en 1812, décédé en 1905, fut maire du Havre en 1848, président de la Chambre de commerce de cette ville, député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée nationale de 1871, sénateur et président du Conseil général du même département. Il avait épousé en secondes noces M<sup>lle</sup> Pierrugues de Beaujour, veuve de l'amiral Jaurès. Raoul Ancel, né d'un premier lit en 1846, marié à M<sup>lle</sup> Coppinger, décédé en 1911, fut également sénateur de la Seine-Inférieure. Il fut père de M. Georges Ancel, député du même département, qui a épousé en 1895 M<sup>lle</sup> d'Houdetot.

Principales alliances : le Prévost de Tournion, de Gourjault, Coppinger, Pierrugues de Beaujour, d'Houdetot, etc.

**ANCELIN de SAINT-QUENTIN.** Armes : *de gueules à un lion d'or armé et lampassé d'azur.* — Timbre : *un casque d'argent surmonté d'une couronne de Marquis.* — Devise : *NOLI IRRITARE LEONEM*<sup>1</sup>.

La famille ANCELIN DE SAINT-QUENTIN appartient à la noblesse de Saintonge.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1788 pour obtenir le grade de sous-lieutenant.

Son auteur, Jean Ancelin, marié à Anne Moysau, fut nommé échevin de Saint-Jean d'Angély, le 24 novembre 1586, sur la démission de Jacques de Guitard et fut anobli par ses fonctions. Il mourut antérieurement au 12 avril 1590, date à laquelle fut nommé son successeur. Il fut père d'autre Jean Ancelin qui épousa Luce Pallier le 19 mai 1602 et dont les fils partagèrent la succession par acte du 3 avril 1632. L'un de ces fils, Joel Ancelin, Sgr de Savigné, Saint-Quentin, etc., épousa d'abord, le 16 mai 1625, Judith de Montgailard. Il se remaria, par contrat passé le 2 mai 1657 devant notaire à Saintes, à Jeanne de Saint-Mathieu, veuve d'Amador de Mosdigna, avec laquelle il fit son testament le dernier août 1677. Il résidait à Saint-Jean d'Angély et à Brou, dans l'élection de Saintes, quand il fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Il fut aussi maintenu dans sa noblesse le 10 octobre 1669, par jugement rendu à Poitiers de Colbert, intendant de Poitiers, comme descendant de Jean Ancelin,

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Ancelin de Saint-Quentin dans le premier volume de ce Dictionnaire.

anobli en 1586 par l'échevinage de Saint-Jean d'Angély. Il laissa, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux branches : 1<sup>o</sup> Christophe Ancelin, Sgr de la Garde, de Bernessart, etc., né du premier lit, dont la veuve, Jeanne de Modica, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de la Rochelle) ; 2<sup>o</sup> Gabriel Ancelin, Sgr de la Mauvignière et de Saint-Quentin, né du second lit, qu'il institua légataire universel.

Deux représentants de la branche aînée, Gabriel-Alexandre Ancelin, chevalier de Bernessart, né en 1719, chevalier de Saint-Louis, et Louis Ancelin de la Garde, Sgr de Bernessart, né en 1744, chevalier de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes. Le second d'entre eux fut guillotiné à Paris pendant la Terreur. Il avait épousé en 1780 Alexandrine-Hippolyte de Morant. Cette branche s'éteignit en la personne de ses deux enfants, Louis-Ambroise, né à Gemozac en 1785, qui mourut sans postérité en 1854, et Antoinette, mariée à M. Grousseau de Chapitre, qui vivait encore à Saintes en 1860.

L'auteur de la branche cadette, Gabriel Ancelin, Sgr de la Mauvignière et de Saint-Quentin, épousa, le 22 mars 1686, Antoinette-Elisabeth de Guist des Landes, fille d'un lieutenant de Roi à Brouage. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses trois fils mineurs, le 31 juillet 1698, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. Elle fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. L'aîné de ses fils, Louis-Auguste Ancelin, Sgr de la Mauvignière, épousa successivement Marie-Jeanne de Moriol et, en 1728, Marie-Michelle de Melun de Maupertuis et continua la lignée. Louis-Gabriel Ancelin de Chambon de Saint-Quentin, né en 1735 au château de Chambon, décédé à la Rochelle en 1807, fut élu en 1789 député suppléant de la noblesse d'Aunis aux États généraux ; il n'eut pas l'occasion de siéger. Louis Ancelin de Saint-Quentin, né à Pons en 1774, fils de Pierre-Louis Ancelin de Saint-Quentin et de Jeanne de Saint-Pierre, fit en 1788 pour obtenir une sous-lieutenance les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il épousa en 1804 Marie-Hippolyte de Couvidou de Saint-Palais, décédée en 1844. Il en eut deux fils : 1<sup>er</sup> Charles-Louis Ancelin, connu sous le titre de marquis de Saint-Quentin, qui épousa en 1835 Marie-Pauline de Vasselot de la Chesnaye et qui en eut deux fils, Eugène-Louis et Albert ; 2<sup>o</sup> Louis-Amédée Ancelin, connu sous le titre de comte de Saint-Quentin, qui épousa en 1849 Marie-Eulalie des Champs de la Villeneuve de Brèche.

La famille Ancelin a fourni de nombreux officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Saint-Mathieu, de Mazières, de Melun, de

Saint-Pierre 1767, de Couvidou, de Vasselot, des Champs de la Villeneuve, de Pindray, Boucher de Lamothe 1896, de Vassal-Montviel vers 1865, etc.

**ANCILLON, ANCILLON de JOUY, ANCILLON de BUY.** Armes : *de gueules à une gerbe de blé d'or, liée de même et accompagnée en chef de trois étoiles d'or mises en orle*<sup>1</sup>.

La famille ANCILLON, aujourd'hui éteinte, du moins en France, était une des plus anciennes et une des plus distinguées de la ville de Metz.

On trouvera sur elle des renseignements dans la *Biographie du Parlement de Metz* de Michel, dans la *Biographie de la Moselle*, dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier, dans la *France protestante* de Haag, dans l'*Armorial du Bordelais* de M. Pierre Meller, etc.

La famille Ancillon est connue dans la bourgeoisie de Metz depuis la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Le travail de l'abbé Poirier en donne la filiation depuis Nicolas Ancillon, de la religion prétendue réformée, écrivain et procureur au Palais, dont le fils, Abraham Ancillon, procureur et aman, épousa à Metz, le 18 janvier 1615, Esther de Marsal. Abraham Ancillon laissa de cette union, entre autres enfants, deux fils, David Ancillon, né à Metz le 22 mars 1617, célèbre ministre protestant, et Joseph Ancillon, né à Metz le 18 novembre 1626, une des gloires du barreau de cette ville, qui tous deux s'expatrièrent lors de la révocation de l'édit de Nantes et passèrent en Allemagne. David et Joseph Ancillon furent les auteurs de deux branches.

L'aîné d'entre eux, David, alla se fixer à Berlin où il mourut en 1692. De son mariage avec Marie Malchar il laissa, entre autres enfants, deux fils, Charles, né à Metz en 1659, et David, né à Metz en 1670. Charles Ancillon fut historiographe du roi de Prusse et surintendant de l'École française de Berlin; il mourut dans cette ville en 1715. Il fut père de Frédéric-Luc Ancillon, né à Bâle en 1698, pasteur de l'hôpital français de Berlin, décédé en 1758. Le petit-fils de celui-ci, Frédéric Ancillon, né à Berlin en 1766, joua un rôle politique important et fut ministre des affaires étrangères de Prusse depuis 1831 jusqu'à sa mort, survenue le 19 avril 1837; bien que s'étant marié trois fois, il ne laissa pas de postérité. David Ancillon, né en 1670, fut nommé en 1707 chapelain de la Cour de Prusse et mourut à Berlin en 1723. Il avait épousé en 1691 Suzanne Meus-

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Ancillon dans le premier volume de cet ouvrage.

nier dont il laissa trois fils, Joseph, Manassé et Alexandre. Sa descendance subsiste peut-être en Allemagne.

Joseph Ancillon, sieur de Jouy-aux-Arches, auteur de la branche cadette, alla également se fixer à Berlin et mourut dans cette ville en 1719 ; il était conseiller de Cour et d'ambassade du roi de Prusse. Il avait épousé successivement en 1651 Elisabeth Ferry et en 1664 Marie de Flavigny. Sa descendance se convertit au catholicisme et revint à Metz. Ses deux petits-fils, Joseph-Louis Ancillon de Cheuby, né en 1702, décédé en 1788, et Auguste-Louis Ancillon de Jouy, né en 1711, marié à Anne le Duchat, petite-nièce de Jeanne d'Arc, décédé en 1792, furent reçus, l'un en 1739, l'autre en 1740, conseillers au Parlement de cette ville et furent anoblis par leur charge. Charles Ancillon d'Aveu, né à Metz en 1750, fils aîné d'Auguste-Louis, fut à son tour reçu en 1776 conseiller au Parlement de Metz ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. La branche cadette de la famille Ancillon s'est éteinte avec les deux neveux de ce magistrat. L'aîné de ces neveux, Charles, connu sous le nom d'Ancillon de Buy, vint se fixer à Bordeaux ; il mourut en 1857 sans laisser de postérité de son mariage, en 1850, avec M<sup>lle</sup> Levassor de la Touche qui lui survécut de longues années. Le puîné, Jules Ancillon, né à Metz en 1805, propriétaire dans cette ville, marié en 1834 à Sidonie Levassor de la Touche, fut autorisé, par décret du 25 août 1865, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE JOUY.

Principales alliances : Durand d'Aunoux, Levassor de la Touche, le Duchat, le Bachelé, Rebillot 1856, etc.

**ANDRAULT** (d'), en Bazadais. Armes (ce sont celles d'une famille d'Andrault, vraisemblablement différente, qui a donné trois conseillers au Parlement de Bordeaux) : *d'azur à une cloche d'argent bataillée de sable ; au chef cousu de gueules chargé d'une étoile d'or à dextre et d'un croissant d'argent à senestre.* — Couronne : *de Comte*<sup>1</sup>.

La famille d'ANDRAULT, éteinte dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, était anciennement et honorablement connue en Bazadais.

O'Gilvy en a donné une généalogie dans le tome II de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*.

Peyrothon Andrault, bourgeois de Bazas, auquel il fait remonter la filiation, fut père de François Andrault, bourgeois de Bazas, et grand-père de monsieur maître Annet Andrault, marié, le 19 avril 1599, à

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Andrault dans le premier volume de cet ouvrage.

Marie de Mesplède, qui fut pourvu, par lettres du roi Henri IV données à Chambéry le 20 octobre 1606, de la charge de substitut de M. le procureur général et procureur du Roi en la ville, prévôté, juridiction et sénéchaussée de Bazas. Jean-Joseph Andrault, arrière-petit-fils d'Annet, né à Bazas en 1725, avocat en Parlement, lieutenant criminel en la sénéchaussée et siège de Bazas en 1749, marié en 1753 à Madeleine de Lespès de Saubade, héritière du domaine de Batz, près de Mont-de-Marsan, fut pourvu, le 31 juillet 1776, de l'office, du reste non anoblissant, de conseiller du Roi en sa Cour des aides de Guyenne. Son fils, Jean-Benoit d'Andrault, né en 1765, officier à l'armée des Princes, épousa à son retour d'émigration M<sup>lle</sup> Thomas de Sorlus de Bart. Il en eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1<sup>o</sup> Etienne-Edmond d'Andrault, né en 1809, qui ne laissa pas d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Camiran ; 2<sup>o</sup> Anne-Catherine, mariée à M. de la Chassaigne.

On ne connaît pas à la famille d'Andrault de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Principales alliances : de Basquiat 1786, de la Chassaigne, Majence de Camiran 1835, etc.

La famille dont il vient d'être parlé paraît être bien distincte d'une famille d'Andrault dont elle a adopté les armoiries et qui a appartenu à la noblesse de robe bordelaise. L'auteur de cette famille, Joseph Andrault, sieur de Reignac, fils d'Arnauld Andrault et de Jeanne de Peiron, marié en 1578 à Anne du Burg, décédé en 1606, fut reçu en 1568 conseiller au Parlement de Bordeaux. Il eut pour successeur dans sa charge son neveu, Joseph Andrault, sieur de Reignac, fils de Jean Andrault et de Philippe de Lunel-Graveron mariés en 1565, lui-même marié à Marguerite du Burg, décédé en 1645. Joseph Andrault eut lui-même pour successeur, en 1646, son neveu, André d'Andrault, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et qui résigna sa charge, en 1704, en faveur de son petit-fils, André-François-Benoit le Berthon. Joseph d'Andrault fut maintenu dans sa noblesse, le 29 juin (aliàs juillet) 1697, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux.

Une famille d'Andrault appartenait au xvii<sup>e</sup> siècle à la haute bourgeoisie de Libourne et de Saint-Émilion. Raymond Andrault était jurat de Libourne en 1662. Il paraît devoir être identifié avec un Raymond Andrault qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à trois étoiles d'or.*

**ANDRÉE de RENOARD et de PILLES (d').** Armes : *parti : au 1 d'azur*



à une croix de Saint-André d'argent, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or et en pointe d'une épée de même ; au 2 d'azur à un château à trois tours d'argent, maçonné de sable, accompagné en chef d'un croissant d'or. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions. — Devise : JE CROIS POUR ÊTRE UTILE<sup>1</sup>.

La famille d'ANDRÉE DE RENOARD ET DE PILLES, éteinte en 1915, appartenait à la noblesse du Comtat Venaissin.

On en trouvera des généalogies détaillées dans les ouvrages de Pithon Curt et de Saint-Allais et dans la *Nouvelle revue héraldique* (mai et juin 1917). On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Carrés d'Hozier*, dans la *Liste des anciens syndics et consuls de Carpentras* publiée en 1893 par M. de Faucher, etc.

Les généalogistes ont attribué à la famille d'Andrée une origine très ancienne et très brillante. Ils la font descendre, en effet, d'un Pierre Andréa, natif d'Ivrée, en Piémont, décédé en 1417, qui occupa à Naples un rang considérable, qui fut nommé vice-roi et grand sénéchal du royaume et qui reçut les titres de comte de Troja et de duc d'Ascoli. Pierre Andréa aurait laissé de son mariage avec Sancie de Castellis un fils, Jean Andréa, marié à Naples, le 24 décembre 1398, à Sancie Simonetti, de Catane, qui, ayant été disgracié, se serait retiré au Comtat Venaissin et aurait fait son testament, le 20 décembre 1443, devant notaire à Bonnieux. Pierre II Andréa, ou d'Andrée, fils de Jean, aurait épousé Agnès Alberti par acte passé à Carpentras le 19 avril 1445 et aurait fait son testament le 24 décembre 1453. Il aurait été père de Pierre-Paul d'Andrée, comte de Troja, damoiseau de Montdragon, qui épousa Jeanne de Roubaudi par acte passé à Carpentras le 14 avril 1495, aïeul de Jean-Paul d'Andrée, comte de Troja, qui épousa Madeleine de Baldoni par acte passé à Carpentras le 31 mars 1517, et bisaïeul de Jérôme d'Andrée, comte de Troja, dit le capitaine Baudon, vaillant capitaine, tué en février 1568 au siège de Tulette, en Dauphiné, qui épousa à Carpentras, le 3 octobre 1546, Anne de Pol et qui fit son testament à Lisle le 28 décembre 1568, par conséquent après son décès, en faveur de son fils Pierre.

Dans la réalité la famille d'Andrée avait pour nom primitif celui d'André. Elle paraît n'avoir appartenu au xvi<sup>e</sup> siècle qu'à la haute bourgeoisie de Carpentras et descendre simplement d'un Jérôme André que l'on a voulu identifier avec le capitaine Baudon, tué en 1568, et qui fut nommé en 1582 troisième consul de Carpentras. On

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Andrée dans le premier volume de cet ouvrage.

sait qu'à Carpentras les fonctions de premier consul étaient exclusivement réservées aux avocats, celles de deuxième consul exclusivement réservées aux gentilhommes et celles de troisième consul exclusivement réservées aux bourgeois (notaires, médecins, négociants, etc.).

Pierre André, fils de Jérôme André, aliàs de Jérôme d'Andrée, comte de Troja, dit le capitaine Baudon, à partir duquel seulement la filiation est régulièrement établie, est qualifié égrège personne monsieur Pierre André, docteur ès droits, dans un acte du 8 janvier 1580. Il fut nommé premier consul de Carpentras en 1590, 1598, 1604 et 1620. Il avait épousé, par acte passé à Carpentras le 17 mai 1588, Marguerite de Renoard, issue d'une vieille famille à laquelle appartenaient Guillaume Renoard, premier consul de Carpentras en 1508 et 1512, et Étienne de Renoard, Sgr de Propiac, deuxième consul de la même ville en 1560 et 1568. Il eut trois fils : 1° noble et égrège personne monsieur maître François André, docteur ès droits, dont la fille se maria dans la famille de Bonadona ; 2° Jacques André, ou d'Andrée, dont il va être parlé ; 3° Paul d'Andrée, né à Carpentras en 1609, chanoine de la cathédrale de cette ville, mort en odeur de sainteté en 1696 après avoir consacré sa longue vie à la piété et aux bonnes œuvres. Noble Jacques d'Andrée, docteur ès droits, juge ordinaire des lieux et châteaux de la manse épiscopale de Carpentras, épousa, par contrat du 27 février 1638, Marie de Tritis, fille de noble et égrège personne monsieur maître Hélen de Tritis, docteur ès droits, et de noble demoiselle Jeanne des Isnards. Deux de ses fils, Joseph et François, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Joseph d'Andrée, Cosgr de Vénasque et de Saint-Didier, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, joignit à son nom celui de la famille de Renoard à laquelle appartenait sa grand'mère et qui fut conservé par ses descendants. Il épousa, le 25 octobre 1681, Claudine de Piolenc, veuve de M. Queyras de la Rivière et issue d'une des plus anciennes familles nobles de la région. Cette branche a eu pour dernier représentant mâle Charles, connu sous le titre de comte d'Andrée de Renoard, né à Avignon en 1844, président à la Cour d'Alger, marié en 1875 à M<sup>lle</sup> Rivet, qui mourut à Alger en 1915 survivant à son fils unique, Charles-Jean, décédé prématurément en 1876.

L'auteur de la branche cadette, François d'Andrée, Cosgr de Vénasque et de Saint-Didier, marié le 19 décembre 1682 à Marguerite-Geneviève de Rivettes, fut vice-recteur pour le Pape du Comtat Venaissin. Son petit-fils, Paul-Xavier d'Andrée, connu sous le titre de baron de Pilles, décédé en 1770, fut ministre plénipotentiaire à

Hambourg. Il avait épousé en 1753 M<sup>lle</sup> Duplessis, sœur du peintre du même nom, qui lui survécut de longues années et qui ne mourut à Paris qu'en 1833, à l'âge de 101 ans. Leurs deux fils, Paul-Ulric d'Andrée, né à Carpentras en 1755, et Paul-Eugène d'Andrée, né dans la même ville en 1757, obtinrent de d'Hozier, le 5 mai 1770, un certificat, conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, attestant qu'ils étaient en droit de jouir des honneurs, privilèges et prérogatives réservés aux gentilhommes du royaume. L'aîné d'entre eux, Paul-Ulric, fut nommé page de la dauphine Marie-Antoinette et mourut peu de temps après. Le puîné, Paul-Eugène, baron d'Andrée de Pilles, marié en 1786 à sa cousine-germaine, Marie-Rose Dumas, nièce du peintre Duplessis, fut pendant plusieurs années professeur d'histoire à l'École centrale de Vaucluse, vint en 1804 se fixer à Paris et mourut dans cette ville en 1842. Son fils, Eugène-Alfred, baron d'Andrée de Pilles, colonel, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1833 à M<sup>lle</sup> Boutet d'Egville, décédé en 1891 à l'âge de 92 ans, fut le dernier représentant mâle de sa branche. Il avait eu un fils, Paul-François d'Andrée de Pilles, officier de lanciers, auquel il survécut et qui mourut en 1871 à Coblenz, en Allemagne, où il était prisonnier de guerre.

La famille d'Andrée a fourni, en dehors des personnages cités au cours de cette notice, des officiers distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des magistrats, des littérateurs, une chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière, décédée en 1864, etc.

Principales alliances : de Renoard 1588, de Bonadona, de Trilis 1608, de Piolenc 1681, de Raousset-Soumabre 1714, de Morel de Mons, de Fay-Solignac 1804, de Charrier-Moissard, de Chansiergues du Bord 1843, Duplessis, de Meissonier de Valcroissant 1779, du Hallay-Coctquen, etc.

**ANGER de KERNISAN.** Armes : *de vair à une cotice de gueules brochant en barre.* — Devise : FIDES. <sup>1</sup>

Une famille ANGER, ou ANGIER, éteinte au XVIII<sup>e</sup> siècle, appartenait à la noblesse chevaleresque de l'ancien diocèse de Saint-Malo, en Bretagne. Elle portait les armes décrites en tête de cet article. On trouve aussi les armes suivantes : *de sable à trois fleurs de lys d'or.* D'après une tradition elle était un ramage détaché au moyen âge de la puissante maison des sires de Lohéac, au diocèse de Saint-Malo, et en souvenir de cette origine plusieurs de ses représentants portèrent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles le nom d'Anger de Lohéac.

La famille de Lohéac portait pour armes : *de vair plein.* On

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Anger de Kernisan dans le premier volume de cet ouvrage.

trouve aussi les armes suivantes : *vairé et contre-vairé d'argent et d'azur*. Judicaël de Lohéac accompagna en 1066 Guillaume, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre. Riou de Lohéac prit part à la première croisade en 1096. Hermine, dame de Lohéac, héritière de cette famille, épousa Eudon de la Roche-Bernard dans les dernières années du *xiii<sup>e</sup>* siècle. Son second fils, Jean de la Roche-Bernard, prit le nom et les armes de la famille de Lohéac ; mais la descendance de ce gentilhomme s'éteignit avec sa petite-fille, mariée dans la maison de Montfort-Gael.

La famille Anger figura de 1449 à 1479 aux réformations et montres des paroisses de Lieuron et de Guipry, au diocèse de Saint-Malo. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt du 2 janvier 1669 sur preuves de dix générations. Pierre Anger, auquel cet arrêt fait remonter la filiation, vivait en 1347. Il eut deux fils : 1<sup>o</sup> Thibaud, qui épousa Marguerite de Chateaubriand et qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Guillaume, évêque de Saint-Brieuc, décédé en 1404. Claude Anger, baron de Crapado, en la paroisse de Plaintel, gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, fut un célèbre chef ligueur ; il fut décapité à Rennes le 4 février 1593. Diane Angier de Lohéac de Crapado, fille de François, comte de Crapado, décédée en 1709, épousa en 1667 Pierre-Raphaël Gilbert de Voisins. Elle en eut un fils, Pierre-François Gilbert de Voisins, marquis de Crapado, né en 1674, décédé en 1733, qui, par lettres patentes du 23 juin 1710, obtint l'érection en comté, sous le nom de Lohéac, d'un domaine qu'il possédait à la Guadeloupe. La famille Anger, ou Angier, eut pour dernière représentante authentique Charlotte-Herminie Angier de Lohéac, fille de Donatien-Rogatien, marquis de Crapado, qui épousa, en novembre 1745, Jean-Amaury de Gouyon, comte de Marcé, conseiller au Parlement de Bretagne. Celui-ci fut autorisé, par lettres patentes du mois de décembre suivant, à prendre le nom et les armes d'Angier de Lohéac et fut connu dès lors sous le titre de marquis de Lohéac. Il n'eut que deux filles qui se marièrent dans les familles de Gouyon de Vaurouault et de Geslin de Trémargat.

La famille ANGER DE KERNISAN actuellement existante porte les armes de la vieille famille noble dont il vient d'être parlé et croit en être une branche détachée à une époque très reculée et, en tout cas, demeurée inconnue. Elle aurait alors perdu sa noblesse par dérogeance depuis bien longtemps et on ne voit pas qu'elle l'ait jamais recouvrée.

Le vicomte de la Messelière a donné sa généalogie dans ses *Filiations bretonnes*.

Le chef de cette famille, Pasquier Anger, sieur de la Thébaudais, en la paroisse de Caro, au diocèse de Vannes, marié en 1647 à Mathurine le Commandoux, dame de Saint-Denis, décédé à Caro en 1687, fut débouté de ses prétentions nobiliaires et condamné à l'amende comme usurpateur par arrêt de 1671. Il fut père de noble homme maître Jean Anger, sieur de Saint-Denis, qui épousa à Saint-Aubin-du-Cormier en 1699 Raoulette Legendre, grand-père de noble homme Jean Anger, sieur de Saint-Denis, qui épousa à Noyal-sur-Vilaine, le 21 novembre 1720, Angélique-Anne Fougerez, veuve de maître Claude-Louis Chevalier, sieur du Teilleul, et héritière de la terre de Kernisan, en la paroisse de Portzpoder, et bisaïeul de François Anger, sieur de Kernisan, qualifié écuyer, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1785, qui épousa Louise-Gabrielle Poullétier de Périgny et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Louis-Marc Anger, Sgr de Kernisan, plus tard chef de bataillon, épousa Marie-Barbe de Quéhéon par contrat passé à Guer le 15 avril 1788 dans lequel il se qualifie haut et puissant seigneur. Clément Anger de Kernisan, né en 1827, décédé à Rennes en 1882, fut conseiller à la Cour d'appel de cette ville.

La famille Anger de Kernisan n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers distingués, mais c'est par erreur qu'on a avancé, d'après Potier de Courcy, qu'elle avait régularisé sa situation nobiliaire en donnant trois générations consécutives de chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Quéhéon 1788, le Provost de la Voltais, le Gall, de Castel 1909, le Chauff de la Ravillais 1821, de Ferron du Chesne 1867, Eudes d'Eudeville 1894, Béhague 1910, de Préau-deau, etc.

**ANGIER et ANGIER de LOHÉAC.** Armes : *d'hermines à un griffon d'azur, becqué et armé d'or, membré et lampassé de gueules.* — Cimier : *le griffon de l'écu tenant une escarboucle d'or.* — Supports : *à dextre un lion d'azur, armé et lampassé de gueules, l'épaule chargée d'une escarboucle d'or; à sénestre un griffon d'azur ailé d'hermines.* — Devise : SCIO CUI CONFIDO.

La famille ANGIER, ou ANGIER DE LOHÉAC, actuellement établie en Bretagne, descend de James Angier, né en 1764 dans le comté de Norfolk, en Angleterre, décédé le 9 février 1821 à Christchurch, dans le comté de Southampton, qui avait épousé Catherine Sleigt. Baptiste-Henri Angier, fils des précédents, né à Christchurch en 1795, vint se fixer en France, épousa à Rennes en 1831 Louise Radenne et mourut à Saint-Brieuc en 1877. Ses descendants portent souvent le

nom d'Angier de Lohéac. Ils paraissent par là chercher à se rattacher à une famille Anger, ou Angier, de Lohéac, éteinte au xviii<sup>e</sup> siècle, qui appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque de Bretagne et dont il a été dit quelques mots dans la notice consacrée à la famille Anger de Kernisan.

Le vicomte de la Messelière a donné dans ses *Filiations bretonnes* une généalogie de la famille Angier, ou Angier de Lohéac, actuellement fixée en Bretagne. Il la fait descendre d'un Frances Angier, d'East-Clandon, fils puiné de sir Francis Aungier, lord baron de Longford, et de sa seconde femme, N... Barne, qui assista en 1632 aux funérailles de son père et en 1637 au mariage de son frère aîné, lord Gérard Longford, qui fit son testament le 23 mai 1644 et qui mourut en 1647.

On peut voir dans l'*English peerage and baronetage* de Burke que la famille Aungier de Longford portait bien les armes décrites en tête de cet article. Ambrose Aungier, deuxième et dernier comte de Longford, mourut en 1704. Sa nièce, Elisabeth Cuffe, épousa en 1739 Thomas Pakenham qui fut créé en 1756 baron de Longford. Elisabeth Cuffe, devenue veuve en 1766, fut créée comtesse de Longford le 5 juillet 1785. Elle mourut en 1794 et après elle le titre de comte de Longford fit retour à son petit-fils, Thomas Pakenham, troisième baron de Longford. Celui-ci est décédé en 1857 laissant une nombreuse postérité de son mariage avec Georgiana, fille du premier comte de Beauchamp.

**ANGLÈS.** Armes : *d'azur à une quinte feuille d'argent au canton sénestre.*  
— Aliàs (d'après le règlement d'armoiries du 15 mars 1815) : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles rangées en fasce d'argent et en pointe d'une colombe du même tenant dans son bec un rameau d'olivier d'or.*

On trouvera des renseignements sur la famille ANGLÈS dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. Steyert en a donné une généalogie complète dans son *Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais*.

La famille Anglès est originaire du lieu de Sainte-Guitte, en Dauphiné. D'après une tradition elle serait la même que celle d'un Martin Anglès qui en 1591 se qualifiait noble et seigneur de Sainte-Guitte.

Antoine Anglès, marié à Madeleine Dupuis, était dans les premières années du xviii<sup>e</sup> siècle notaire royal à Sainte-Guitte et procureur ès cours de Veynes. Il eut deux fils : Jacques et Balthazar, qui furent les auteurs de deux branches.

Monsieur Jacques Anglès, auteur de la première branche, se qualifiait coseigneur de Veynes, garde-marteau de la maîtrise des eaux et forêts du Grenoblois. Il épousa Marguerite Allard et en eut une fille, M<sup>me</sup> Mathieu, et deux fils, Jean-François, né à Veynes en 1736, qui continua la descendance, et Charles-Grégoire, né à Veynes en 1753, décédé au même lieu en 1834, qui fut élu en 1813 député des Hautes-Alpes. Jean-François Anglès fut pourvu de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de Grenoble qu'il conserva jusqu'à l'époque de la suppression des Parlements ; il fut plus tard premier président à la Cour royale de Grenoble, fut élu en 1819 député de l'Isère et mourut à Grenoble en 1823. Son fils, Jules Anglès, né à Grenoble en 1778, joua un rôle politique important et fut chargé du ministère de la police d'abord en 1814, puis sous le ministère du duc de Richelieu. Il fut créé baron de l'Empire par décret du 13 novembre 1809, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 15 mars 1815, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut en 1828 au château de Mably qu'il possédait en Forez. Il avait épousé la fille unique du vice-amiral comte de Morard de Galles, sénateur. Il en laissa deux fils, François-Ernest, dont il va être parlé, et Raoul, naturaliste et chimiste distingué, décédé sans alliance en 1872. François-Ernest, comte Anglès, né à Paris en 1807, décédé dans la même ville en 1861, épousa en 1830 M<sup>lle</sup> Mounier et fut élu député de la Loire en 1850. Il laissa un fils, Jules, comte Anglès, fixé dans le grand-duché de Bade, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage, en 1868, avec Anne-Marie Walterspied, et deux filles mariées l'une au général Corréard, l'autre au baron Conrad Portalis.

L'auteur de la branche cadette, Balthazar Anglès, marchand bourgeois de Lyon, épousa en 1737 M<sup>lle</sup> Ampère. Leur fils, Jean-Jacques Anglès, né en 1741, chef de bureau du département de Rhône-et-Loire en 1792, épousa en 1772 M<sup>lle</sup> Jalabert, fille d'un contrôleur de la marque d'or et d'argent. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Jean-Antoine Anglès, né en 1780, secrétaire général de la préfecture du Rhône, marié en 1818 à M<sup>lle</sup> Lautier, décédé en 1845, dont la descendance subsiste à Lyon ; 2<sup>o</sup> Annibal Anglès, né en 1784, sous-préfet de Vienne sous la Restauration, marié en 1819 à M<sup>lle</sup> Rostaing de la Valuse, décédé en 1846, dont le fils, Achille Anglès, percepteur à Vienne, décédé en 1882, a eu plusieurs enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Lagrevol.

Principales alliances : Michon de Vougy 1808, Morard de Galles, Mounier 1830, Corréard 1853, Portalis, Rostaing de la Valuse 1819, de Lagrevol, etc.

**ANGO de la MOTTE** (aujourd'hui de la **MOTTE-ANGO**) de **FLERS**. Armes : écartelé : aux 1 et 4 de gueules à une tête humaine d'argent, les cheveux hérissés d'or, posée de profil, qui est de Pellevé ; aux 2 et 3 de gueules à neuf macles d'or, qui est de Rohan ; sur le tout d'azur à trois annelets d'or, 2 et 1, qui est de la Motte-Ango, quelquefois parti d'azur à trois lys au naturel et à la bordure de gueules chargée de huit besants d'or, qui est de Lezeau. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions. — Devise : MENS CONSCIA RECTI<sup>1</sup>.

La famille ANGO DE LA MOTTE, OU DE LA MOTTE-ANGO, DE FLERS est une des plus distinguées de la noblesse de robe de Normandie.

Lainé en a donné une généalogie dans le tome IV des *Archives de la noblesse de France*. Le vicomte Révérend lui a consacré un article dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans la *Vie de nos pères en Basse-Normandie* de M. des Diguères.

La famille Ango, ou de la Motte-Ango, a eu pour berceau la ville d'Argentan où elle était honorablement connue dès le xv<sup>e</sup> siècle. Elle paraît n'avoir aucun rapport avec celle du célèbre armateur Ango, gouverneur de Dieppe, décédé dans cette ville en 1551.

Dès 1523 Jean Ango était maître et administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Argentan. La filiation suivie remonte à Jacques Ango, natif d'Argentan, marié à Renée Biard, dont le fils, René Ango, sieur de Champosou, épousa vers 1575 Barbe Goupil, dame des Mézerets. René Ango eut de ce mariage, entre autres enfants, deux fils, Nicolas Ango, sieur de la Chaise, qui continua la lignée et dont il va être parlé, et Jacques Ango, sieur de Magny et de Champosou, maître particulier des eaux et forêts de la ville d'Argentan, qui mourut en 1661 sans laisser de postérité de son mariage avec Françoise de Gauthier de Chiffreville, issue d'une vieille famille noble de la région. Ce dernier avait obtenu, en novembre 1639, des lettres patentes d'anoblissement qu'il fit vérifier, le 20 janvier suivant, en la Chambre des comptes de Normandie ; mais, par suite de l'édit d'août 1664 qui révoquait tous les anoblissements concédés depuis 1611, sa veuve ne put être maintenue dans sa noblesse, lors de la grande recherche commencée en 1666, qui après s'être fait relever de la dérogeance qu'elle avait encourue en épousant un roturier. Nicolas Ango, sieur de la Chaise, fut le premier artisan de la brillante fortune de sa famille. Il fut pourvu vers 1639 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et acquit, le 26 octobre 1641,

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée dans le premier volume de cet ouvrage à la famille Ango de la Motte, ou de la Motte-Ango, de Flers.



de la famille de Montgomery la belle terre de la Motte dont sa descendance a conservé le nom. Il avait épousé, par contrat du 23 décembre 1607, Catherine Cochon, dame de la Chaise. Celle-ci était veuve quand elle acquit, en 1658, la seigneurie de Villebadin. Elle eut plusieurs enfants qui, d'après Lainé, furent maintenus dans leur noblesse, le 31 janvier 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Son fils, Jean Ango, Sgr de la Motte et de Villebadin, né en 1631, fut reçu en 1654 conseiller au Parlement de Normandie. Il épousa l'année suivante Marie le Fèvre, de la famille des marquis d'Ormesson, fille d'un conseiller d'État, receveur des finances, et héritière de l'importante seigneurie de Lezeau dont il obtint l'érection en marquisat, sous le nom de la Motte-Lezeau, par lettres patentes de juillet 1693. Deux de ses fils, Jean-Baptiste et Philippe-René de la Motte-Ango, furent les auteurs de deux branches. Un autre, Louis de la Motte-Ango, Sgr de Lettiers, décédé en 1743, fut chanoine de la cathédrale de Rouen et conseiller-clerc au Parlement de Normandie.

Jean-Baptiste de la Motte-Ango, marquis de Lezeau, auteur de la branche aînée, fut reçu en 1691 conseiller au Parlement de Normandie. Sa descendance s'est éteinte en la personne de son petit-fils, Jean-Baptiste Ango de la Motte, marquis de Lezeau, décédé à Aix-la-Chapelle en 1803, pendant l'émigration, sans avoir été marié. Une cousine-germaine de celui-ci, Marie-Marguerite de la Motte-Ango de Lezeau fut la fondatrice de la congrégation de la Mère de Dieu.

La branche cadette subsiste. Son auteur, Philippe-René de la Motte-Ango, né en 1669, décédé en avril 1737, épousa en 1717 Antoinette de Pellevé, fille du comte de Flers et issue d'une illustre famille féodale de Normandie. Antoinette de Pellevé fut la dernière représentante de sa famille, son frère, Hyacinthe-Louis de Pellevé, comte de Flers, étant décédé en 1736 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1724, avec Marie-Angélique de la Chaise d'Aix. Elle recueillit dans sa succession, entre autres biens, la seigneurie considérable de Flers qui avait été érigée en comté, par lettres patentes de novembre 1598, en faveur de son aïeul, Nicolas de Pellevé, marié en 1593 à Isabelle de Rohan-Guéméné. Dès l'année suivante, en juillet 1737, elle obtint du roi Louis XV de nouvelles lettres patentes qui confirmaient en faveur de ses enfants, encore mineurs, l'érection en comté de la seigneurie de Flers. Elle fit enregistrer ces lettres le 4 février 1738 au Parlement et en la Chambre des comptes de Normandie. Elle eut, entre autres enfants, deux fils, Ange-Hyacinthe, né en 1719, et Louis-Paul, né en 1725, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

Ange-Hyacinthe de la Motte-Ango, comte de Flers, fut louvetier général du duché d'Alençon, épousa en 1744 Madeleine de Chertemps de Seuil et mourut en 1788 au château de Flers. Il avait acquis, en 1750, des héritiers du duc d'Harcourt le marquisat de Massey. Deux de ses fils, Pierre et Louis-Charles de la Motte-Ango de Flers, furent les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants.

Pierre de la Motte-Ango, comte de Flers, né en 1747, admis en 1749 dans l'ordre de Malte, épousa en 1777 M<sup>lle</sup> le Goué de Riche-  
mont et mourut à Versailles en 1802. Son fils, Hyacinthe-Pierre de la Motte-Ango, comte de Flers, né en 1778, devint chef de sa famille par la mort de son cousin, le marquis de Lézeau, décédé en 1803. Il recueillit alors le titre de marquis de Lézeau, mais fut connu sous celui de marquis de Flers qui a été conservé par ses descendants. Son fils, Hyacinthe-Jacques de la Motte-Ango, marquis de Flers et de Lézeau, né en 1803, conseiller référendaire à la Cour des comptes, marié en 1835 à Hélène Vitali, était le grand-père de Robert, marquis de Flers, né en 1872, auteur dramatique bien connu, qui a épousé en 1901 la fille de M. Victorien Sardou, de l'Académie française, et qui en a eu un fils, François, né en 1902.

L'auteur du second sous-rameau, Louis-Charles de la Motte-Ango, connu sous le titre de vicomte de Flers, né en 1754, fut nommé en 1793 général de brigade, puis, au mois de mai de la même année, commandant en chef de l'armée des Pyrénées, mais n'éprouva que des revers, fut destitué, fut mis en jugement et fut guillotiné le 22 juillet 1794. Aucun généalogiste ne donne le nom de la femme du général de Flers et sa descendance a même été passée sous silence dans le travail, cependant si complet, de Lainé. Son fils, Charles-Christian, vicomte de Flers, né en 1789, décédé en 1857, épousa d'abord M<sup>lle</sup> de Froissard dont il n'eut qu'une fille, la comtesse d'Heursel, décédée en 1887. Il se remaria à Nathalie-Ferdinande d'Oultremont de Duras, décédée en 1900. Il en eut, entre autres enfants, un fils, Adrien, vicomte de Flers, qui a épousé en 1883 M<sup>lle</sup> Vitali et qui en a eu plusieurs enfants.

L'auteur du second rameau, Louis-Paul de la Motte-Ango, Sgr patron de Villebadin, Chauffour, etc., maréchal de camp en 1780, décédé au château de Villebadin en 1803, fut connu, bien que cadet, sous le titre de marquis de Flers. Il avait épousé en 1770 M<sup>lle</sup> Ligier de la Prade. Leur petit-fils, Armand de Flers, né à Villebadin en 1814, fut confirmé, par lettres patentes de Napoléon III du 8 janvier 1868, dans la possession héréditaire du titre de marquis de Flers sous lequel il était connu. Non content de ce succès, il voulut obliger son

cousin, Camille, marquis de Flers, né en 1836, alors chef de la famille et oncle du chef actuel, à quitter le titre de marquis de Flers sous prétexte que Flers était un comté et que le titre de marquis était attaché au nom de Lézeau. L'affaire fut portée devant le tribunal de première instance de la Seine qui, par jugement du 6 mars 1872, débouta de ses prétentions le marquis Armand de Flers. Celui-ci fut le dernier représentant de son rameau et mourut dans un âge très avancé sans avoir été marié. Son frère, le comte Allred-Étienne de Flers, né en 1817, marié en 1851 à M<sup>lle</sup> d'Argy, décédé sans postérité en 1883, avait été sénateur et conseiller général du département de l'Orne où il possédait le château de Villebadin.

Principales alliances : Gaultier de Chiffreville, Lefèvre de Lézeau, de Billeheust 1781, Hébert (de Beauvoir) 1731, de Pellevé 1717, de Corday 1759, de Chertemps de Seuil 1744, de Pitard de la Brizolière 1771, Sardou 1901, de Montrichard 1881, de Froissard, d'Oultremont de Duras, Taffin d'Heursel, de Mandat-Grancey 1903, du Bois-Tesselin, de la Pallu 1805, de Lambertye, d'Auray de Saint-Pois 1837, le Poullétier d'Auffay 1839, d'Argy 1851, etc.

#### ANJORRANT (d').

La branche de la famille d'ANJORRANT qui était fixée en Berry s'est éteinte avec le vicomte Anjorrant, marié à M<sup>lle</sup> de Rouault de Gamaches, décédé le 9 juillet 1852, qui n'eut que des filles. Le vicomte Anjorrant eut une sœur, Marie-Jeanne, qui épousa à Bourges, le 21 mars 1805, le comte de Villeneuve-Tourrettes et qui n'en eut qu'une fille, la vicomtesse Foucher de Careil, décédée en 1864. Il était fils de Louis Anjorrant et de Marie-Catherine Moreau de Chassy.

**ANTIN (d').** Armes : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à trois lions issants d'argent ; aux 2 et 3 d'argent à trois tourteaux de gueules ; sur le tout d'or à une clé de sable mise en pal.* — Couronne : *de Baron (aliàs de Marquis)*<sup>1</sup>.

La maison d'ANTIN appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du pays de Bigorre. Elle a eu pour berceau la terre seigneuriale de son nom qu'elle a possédée de toute ancienneté dans les environs de Tarbes.

On en trouvera des généalogies dans l'*Armorial des Landes* du baron de Cauna et dans le *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la maison d'Antin dans le premier volume de cet ouvrage.

d'O'Gilvy. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin une généalogie qu'elle envoya en 1787 au Cabinet des Ordres du Roi en vue d'obtenir les honneurs de la Cour ; mais par suite des événements de la Révolution ce travail ne put être examiné.

Raymond-Arnaud d'Antin eut un différend en 1060 avec Louis, abbé de Simorre, au diocèse d'Auch. Comte-Bon d'Antin assista en 1089 avec ses frères à la dédicace de l'église de Saint-Pé, au diocèse de Lescar. Comte-Bon d'Antin est mentionné dans un acte de 1207. Pierre d'Antin fut un des barons de Bigorre qui, le 9 octobre 1292, attestèrent les droits de Constance de Béarn sur le comté de Bigorre. Comtesse d'Antin, fille de défunt Comte-Bon, damoiseau, et de dame Marie de Montlezun, sa veuve, épousa en 1291 Genses de Montesquiou.

Les travaux du baron de Cauna et d'O'Gilvy font remonter la filiation à Comte-Bon d'Antin, mentionné plus haut, dont la fille épousa en 1291 Genses de Montesquiou et dont le fils, Comte-Bon d'Antin, fut compris dans un rôle des barons de Bigorre dressé en 1300. La généalogie produite pour les honneurs de la Cour ne donne la filiation qu'à partir de noble et puissant homme messire Comte-Bon d'Antin, chevalier, Sgr d'Antin, petit-fils présumé de ce dernier, qui reçut, le 6 mai 1393, une quittance de sa fille, noble Marguerite, femme de Canhard d'Ormezan, chevalier, et qui fit son testament le 4 janvier 1400. Ce seigneur avait épousé successivement Mascarose de Jussan, Isabelle de Linières et, par contrat du 1<sup>er</sup> février 1392, Comtesse de Lavedan. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1<sup>o</sup> Arnaud, né du premier lit, dont il va être parlé ; 2<sup>o</sup> Comte-Bon, né du deuxième lit, qui n'eut pas d'enfants ; 3<sup>o</sup> Pierre, né du troisième lit, dont il sera parlé plus bas. L'aîné de ces trois frères, Arnaud, laissa d'une alliance inconnue (aliàs de Sybille de Manas, d'après O'Gilvy), un fils, haut et puissant homme messire Arnaud d'Antin, chevalier, Sgr d'Antin, dont la fille aînée, Jeanne, héritière de la seigneurie d'Antin, épousa, le 22 septembre 1420, son grand-oncle, Pierre d'Antin, et dont la seconde fille, Marguerite, épousa Manaud d'Aure, damoiseau, Sgr de Larboust. Noble et puissant homme Pierre d'Antin, chevalier, troisième fils de Comte-Bon, épousa, comme on l'a vu plus haut, sa petite-nièce, Jeanne, héritière de la seigneurie d'Antin. Il était chambellan du Roi quand il reçut des lettres patentes données à Tours le 10 janvier 1451. Il fut père de noble baron Arnaud, chevalier, Sgr d'Antin, qui épousa, le 17 février 1455, Catherine de Foix-Carmain et qui fit son testament au château de Bonnefont le 3 décembre 1504, et grand-père de noble messire Jean d'Antin, chevalier, Sgr et baron d'Antin, qui épousa, le 20 août 1500,

noble demoiselle Anne de Roquefeuil de Blanchefort. Ce dernier était chambellan du roi et de la reine de Navarre quand il fut pourvu, par lettres de Leurs Majestés données au château d'Orthez le 18 décembre 1512, de l'office de sénéchal du comté de Bigorre vacant par la mort de Jean de Navailles. Sa veuve fit son testament au château de Bonnefont le 4 mai 1547. Il eut, entre autres enfants, trois fils, Arnaud, Jean et François, de chacun desquels il va être parlé.

L'aîné de ces fils, noble Arnaud d'Antin, chevalier, Sgr et baron d'Antin, sénéchal de Bigorre, chevalier de l'Ordre du Roi, fut nommé le 26 mars 1531 chambellan d'Henri, roi de Navarre. Sa fille, Jeanne, héritière de la seigneurie d'Antin et d'autres bien considérables, épousa, le 6 décembre 1561, Hector de Pardaillan, Sgr de Gondrin et de Montespan. On sait que la seigneurie d'Antin fut dans la suite érigée en duché-pairie, par lettres de mai 1712, en faveur de son descendant, Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, fils du marquis et de la marquise de Montespan.

Jean d'Antin, deuxième fils de Jean et d'Anne de Roquefeuil, fut protonotaire et chanoine de l'église de Tarbes. C'est par erreur que l'on a avancé qu'il avait quitté les ordres, lors de la Réforme, pour épouser Anne de Sarraguzan et qu'il avait été l'auteur de la branche des barons de Sauveterre.

Ce fut le plus jeune des trois frères, François d'Antin, habitant de Saint-Pé, qui continua la lignée. La généalogie produite pour les honneurs de la Cour ne donne pas le nom de sa femme. Mais on trouvera sur lui de curieux renseignements dans un ouvrage de M. Jean Bourdette publié en 1900 à Argelès-en-Labède : *Notice des seigneurs du Domec d'Ourout*. Cet historien s'exprime en ces termes (page 267) : « Il paraît donc bien établi que Germain I<sup>er</sup> était le fils aîné de François-Henri, aliàs François, fils de Jean d'Antin. Or ce François, qui fut profès au couvent de Saint-Pé le 19 janvier 1522 suivant Larcher (*Pouillé du diocèse, en souvenir de la Bigorre*, tome III, page 241), fut nommé abbé du couvent en 1540 en remplacement de Jean II de Carrère. (On sait que le Concordat de 1516 enleva aux religieux le droit d'élire leur abbé pour donner au Roi le droit de le nommer.) C'était le temps où Marguerite, reine de Navarre, accueillait et attirait à sa Cour les fauteurs des nouvelles doctrines et leurs partisans. Ce déplorable exemple produisit des apostasies parmi les nobles et le clergé : ainsi... l'abbé de Saint-Pé, oubliant tous ses serments, quitta son abbaye en 1550, prit pour femme, illégitime à coup sûr, Marie-Anne de Sarraguzan et en eut trois fils mentionnés plus haut... » François d'Antin eut d'Anne de Sarraguzan

trois fils, Germain, Dominique et Étienne, qui furent les auteurs de trois branches.

La première branche, issue de Germain d'Antin, Sgr d'Ourouth, fut maintenue dans sa noblesse, le 21 décembre 1711, par jugement de M. de Lamoignon, intendant de Bordeaux, et s'éteignit en 1772.

L'auteur de la deuxième branche, établie en Albret et en Bazadais, noble Dominique d'Antin, Sgr de Han et de Saint-Pée, en Bigorre, épousa à Bagnères, le 1<sup>er</sup> juin 1582, Marguerite de Cardailac, fille naturelle du seigneur de Sarlabous. Il était lieutenant pour le Roi au gouvernement de la ville et du château de Dax quand, le 11 août 1609, il fit procéder à une enquête devant le juge de Gamarde à l'effet d'établir qu'il était issu de noble extraction. Son petit-fils, Charles d'Antin, Sgr de Hon et de Saint-Pée, marié en 1651 à Marguerite de Biaudos de Castéja, fut maintenu dans sa noblesse, le 6 avril 1668, par jugement de M. d'Ailhenc, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, après avoir justifié sa filiation depuis avril 1561, date à laquelle son aïeul Dominique d'Antin avait été institué héritier de sa tante, demoiselle Catherine d'Antin, veuve de Jean de Coaraze, Sgr de Bérat. Henri d'Antin de Saint-Pée, arrière-petit-fils de Charles, marié en 1740 à Elisabeth de Salha, fut nommé maréchal de camp en 1780. Il paraît avoir été connu le premier sous le titre de marquis d'Antin, conservé depuis lors par le chef de la maison d'Antin. Son fils, Bertrand, marquis d'Antin, major des vaisseaux du Roi, marié en 1784 à M<sup>lle</sup> de Mondenard, fut père de Guillaume, marquis d'Antin de Saint-Pée, né à Loupiac en 1785, qui épousa M<sup>lle</sup> de Foxa et qui en eut un fils, et de Pierre-Emile, comte d'Antin, qui épousa M<sup>lle</sup> de Fontainemarie et qui en eut également un fils.

Étienne d'Antin, auteur de la troisième branche, épousa Catherine de Rivière. Il est rappelé comme défunt dans un acte passé le 15 décembre 1584 par ses fils. Son petit-fils, François d'Antin, Sgr de Boucosse, épousa en 1612 Henrie de Rivière, dame de Sauveterre, en Bigorre, de laquelle il n'eut pas d'enfants et qui lui légua la seigneurie, ou baronnie, de Sauveterre. Il se remaria en 1643 à Jeanne de Cappus et en eut un fils, Jacques d'Antin, baron de Sauveterre, qui épousa successivement en 1665 Marguerite-Marie de Montesquiou et en 1671 Marie de Cloche et qui continua la lignée. Son descendant, Pierre d'Antin d'Ars, chevalier, ancien capitaine au régiment de Belzunce, baron de Sauveterre, Ars et Montfaucon, baron et patron de Vielle, bas et moyen justicier de Boucauze, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax. Il avait épousé en 1760 Marguerite du Perrier et avait obtenu l'admission de ses deux fils parmi les pages de Monsieur, comte de Provence. Le second de ceux-ci, Barnabé-

Léonard, n'eut point de postérité. L'aîné, Pierre-Jean de Dieu, baron d'Antin de Sauveterre, né en 1770, préfet des Basses-Pyrénées, député des Landes sous la Restauration, décédé en 1840, épousa en 1790 M<sup>lle</sup> de Castelnaud. Il en eut trois fils qui furent les auteurs d'autant de rameaux : 1° Louis-Thomas, baron d'Antin, né en 1798, héritier du château de Sauveterre, marié à Toulouse en 1832 à M<sup>lle</sup> de Tournier de Vaillac ; 2° Bertrand d'Antin, marié en 1832 à M<sup>lle</sup> de Mont ; 3° Alexandre-Louis d'Antin, passé à l'étranger et décédé à Smyrne en 1865. Pierre, baron d'Antin, fils aîné de Louis-Thomas et propriétaire du château de Sauveterre, est venu se fixer à Rennes après le mariage qu'il contracta en 1866 avec M<sup>lle</sup> de Cintré. Son frère, Joseph-Barthélemy d'Antin, né à Toulouse en 1845, marié à M<sup>lle</sup> de Saint-Jean, a relevé le nom de la famille de Tournier de Vaillac.

La famille d'Antin a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, une demoiselle de Saint-Cyr en 1698, etc.

Principales alliances : de Montlezun, de Montesquiou 1291, 1665, d'Armagnac de Thermes, de Preissac, de Lavedan 1392, de Manas, de Castelbajac, d'Aure de Larboust, de Pardaillan 1386, 1498, 1561, d'Ornezan 1393, 1556, d'Albret, d'Astarac, de Foix-Carmain 1455, de Galard de Brassac, de Caupenne d'Amou 1506, de Lavardac, de Roquefeuil 1500, d'Andoins 1535, de Castelnaud de la Loubère 1558, 1790, de Bourbon de Barbazan 1601, de Durlort de Duras, de Noé, de Bazillac, de Coaraze 1519, de Rigaud de Vaudreuil 1524, de Baylens de Poyanne 1542, d'Esparbès 1600, de Cardillac 1582, de Biaudos de Castéja 1651, de Mondenard 1784, de Rivière 1612, de Roll 1734, Huchet de Cintré 1866, de la Broise 1889, Espivent de la Villeboisnet de Catéluan 1908, de Gérard du Barry 1902, etc.

**APAT** (d'). Voyez : **ETCHEPARE D'APAT** (d').

**ARAGONNÈS d'ORCET et de LAVAL** (d'). Armes : *de sable à une fasce d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent*<sup>1</sup>.

La famille d'ARAGONNÈS appartient à la noblesse de l'Auvergne.

On en trouvera, dans les manuscrits de Chérin une généalogie complète, dressée en 1787.

La famille d'Aragonnés est originaire d'Espagne d'après la tradition. Son auteur, Gilbert Aragonnés, sieur de Lavault, puis de Laval,

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aragonnés d'Orcet et de Laval dans le premier volume de cet ouvrage.

était fils de maître Gabriel Aragonnés, châtelain d'Orcet, et d'honnête femme Anne du Fraisse. Il fut anobli par lettres de février 1647. Une déclaration royale d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, Gilbert Aragonnés se fit accorder par le Conseil d'Etat, le 9 décembre 1667, un arrêt qui le maintenait dans sa noblesse et qui confirmait en sa faveur les lettres de 1647. Il avait épousé Françoise Lagayte par contrat passé à Clermont-Ferrand, le 2 août 1653, en présence de ses parents, discret homme maître Antoine Aragonnés, avocat ès Cours de Clermont, et noble Antoine Aragonnés, Sgr de Vernines, conseiller du Roi, receveur général des finances en la généralité d'Auvergne. Son fils, Antoine Aragonnés, sieur de Laval, reçut, le 17 août 1697, de M. Mellier, trésorier des revenus casuels, quittance de la somme de mille livres à laquelle il avait été taxé au Conseil du Roi, en exécution de la déclaration du 17 janvier 1696, pour jouir, ainsi que ses descendants, du bénéfice des lettres de noblesse de 1647 rétablies par l'arrêt de 1667. Il épousa à Vic-le-Comte, le 31 août 1699, Sabine Déarcis. Il acheta le 6 août 1712, pour le prix de 40.000 livres, de Gilbert-François de Rivoire, marquis du Palais, le château et la seigneurie d'Orcet, avec justice haute, moyenne et basse, et fit son testament au château d'Orcet le 11 juillet 1734. Ses fils obtinrent, le 14 janvier 1763, un arrêt de la Cour des aides de Clermont obtenant l'enregistrement de leurs titres de noblesse au greffe de la Cour. Deux d'entre eux, Durand-François-Xavier, et Durand-Xavier, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aîné, Durand-François-Xavier Aragonnés, fut capitaine des galères en 1748 et chevalier de Saint-Louis. Il se qualifiait déjà baron d'Orcet quand il épousa, par contrat passé à Clermont le 24 mars 1748, Madeleine de Ribeyre, nièce de Mgr de Ribeyre, évêque de Saint-Flour. L'aîné de ses sept fils, Antoine-Xavier-Claude d'Aragonnès, baron d'Orcet, mousquetaire noir de la garde du Roi, épousa à Clermont, le 7 février 1773, Marie Rochette, dame de Malauzat, et continua la lignée. Un des cadets, Gilbert-Paul d'Aragonnès d'Orcet, né à Clermont en 1762, décédé à Langres en 1832, fut sacré évêque de cette ville en 1824. Antoine-Xavier-Claude fit en 1787 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de ses trois fils, Pierre-Antoine, né en 1771, Antoine-Xavier, né en 1776, et Jean-Pierre-Amable né en 1782. Le deuxième de ceux-ci, Antoine-Xavier, connu sous le titre de vicomte d'Orcet, fut capitaine des vaisseaux du Roi, épousa Clotilde du Ligondès et mourut en 1833. Il fut père de Xavier-Auguste d'Aragonnès, vicomte d'Orcet, né en 1802, qui épousa Athénaïs de Miramon, et grand-père



de M<sup>me</sup> Charles du Verne et de Gaspard-Xavier d'Aragonnès, vicomte d'Orcet, né en 1835, général de brigade en 1890, décédé sans postérité en 1900, qui épousa en 1891 M<sup>lle</sup> de Soultrait.

La branche cadette s'est éteinte dans les mâles en 1832. Son auteur, Durand-Xavier Aragonnès de Laval, baptisé en 1715, était capitaine de cavalerie quand il épousa à Clermont, le 17 décembre 1746, Françoise Jouvenceau d'Allagnat, fille d'un conseiller à la Cour des aides; il fut plus tard chevalier de Saint-Louis. Son fils, Antoine-Pierre-Xavier d'Aragonnès de Laval, était lieutenant de cavalerie quand il épousa à Clermont, le 8 janvier 1769, Jeanne-Geneviève Teillard, fille du doyen de la Cour des aides. Il eut trois fils, Antoine, né en 1770, Pierre, né en 1773, et Charles-François-Régis, né en 1776, qui firent en 1787 les preuves de noblesse prescrites pour être admis à l'École militaire.

Gilbert Aragonnès, conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel en l'élection de Clermont, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Antoine-Xavier d'Aragonnès d'Orcet et Xavier d'Aragonnès de Laval prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom.

La famille d'Aragonnès a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de terre et de mer très distingués dont l'un périt en 1795 dans l'expédition de Quiberon.

Principales alliances : du Ligondès, de Cassagne de Miramon, Richard de Soultrait, du Verne, de Ribeyre, de Parades, Dessayettes de Clairval 1842, etc.

**ARASSUS (d') et de DARASSUS.** Armes : d'azur à trois chevrons d'argent<sup>1</sup>.

La famille d'ARASSUS, ou DE DARASSUS, est originaire de Montauban, en Bas-Quercy, où elle était honorablement connue dès le xvii<sup>e</sup> siècle.

M. de Magny en a donné une généalogie dans le xxi<sup>e</sup> volume de son *Nobiliaire universel*.

Jean Darassus, à partir duquel il donne la filiation, était en 1647 conseiller au présidial de Montauban et fut nommé en 1661 consul de cette ville. De son mariage avec Catherine de France il eut trois fils, Jean, Hélic et Marc, qui furent les auteurs de trois branches.

L'aîné de ces fils, Jean Darassus, pasteur protestant, quitta la France après son mariage avec Elisabeth Chalant de Romagnac. Il

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arassus et de Darassus dans le premier volume de cet ouvrage.

était vers 1676 pasteur de l'église française d'Iéna. Il passa plus tard en Irlande, fit son testament à Dublin en 1713 et mourut en 1717. Sa descendance subsistait en Irlande dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'auteur de la deuxième branche, Hélié Darassus, dut en 1682 se démettre, pour cause de religion, de son office de conseiller au présidial de Montauban. Son fils, Scipion d'Arassus, né en 1662, fut pourvu, le 20 août 1687, de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Montauban. Il épousa en 1692 Madeleine de Gironde de Sigognac, qui appartenait à une des plus anciennes familles de la noblesse de la région. Jean d'Arassus, né en 1693, fils de Scipion, lui succéda dans son office en 1713, obtint, le 14 janvier 1749, des lettres d'honneur et mourut à Toulouse en 1758. Il fut père de Marc-Nicolas d'Arassus, né en 1726, marié à Albi en 1761 à Jeanne-Marie de Solier, décédé à Montauban en 1778. Ce dernier eut six fils dont cinq, Henri-Cyprien, né au diocèse de Toulouse en 1764, Henri-Omer, né en 1767, Henri-Alexandre, né en 1768, Antoine-Guillaume, né en 1772, et Jean-Auguste, né en 1776, firent en 1784 devant Chérin les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire. Cette branche a adopté de nos jours le nom de : DE DARASSUS. Un de ses représentants, M. Guillaume-Henri de Darassus, rédacteur principal à la préfecture de la Seine, fils de M<sup>me</sup> de Darassus, née d'Hébray, a épousé à Paris en 1906 M<sup>lle</sup> Dardenne.

L'auteur de la troisième branche, Marc Darassus, sieur de l'Isle, fut de 1703 à 1722 conseiller au sénéchal et présidial de Montauban. Sa descendance, demeurée non noble, n'était plus représentée de nos jours que par l'abbé Anatole d'Arassus, né en 1846, curé du diocèse de la Rochelle, et par sa sœur, M<sup>me</sup> Montalègre.

Principales alliances : de Gironde, de Lapeyrie 1753, d'Hébray, etc.

**ARBLADE de SÉAILLES (de) :** Armes : *parti : au 1 d'or à un lion couronné de gueules, tenant une épée d'azur, la pointe en bas, au chef d'azur chargé d'une croisette d'or accostée de deux croissants d'argent, qui est d'Arblade ; au 2 d'argent à trois fascés ondées d'azur ; coupé d'or au château de gueules sommé de trois tours de même et surmonté de trois têtes de maure de sable, qui est de Pardaillan. — Couronne : de Comte. — Supports : deux lions au naturel. — Devise : CRESCIT EUNDO<sup>1</sup>.*

La famille D'ARBLADE DE SÉAILLES appartient à la noblesse de Gascogne.

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arblade de Séailles dans le premier volume de cet ouvrage.

M. de Magny en a donné une généalogie dans le premier volume de son *Nobiliaire universel*.

La famille d'Arblade a pour auteur Jean d'Arblade, Sgr de Barbotan et de Birac, décédé en 1759, qui fut admis, par lettres de 1753, au nombre des citoyens nobles de Perpignan jouissant des privilèges de la noblesse. Jean d'Arblade avait épousé Marie-Rachel Bartouilh, fille d'un lieutenant particulier au siège de Nérac. Leur fils, Jean-Gabriel d'Arblade de Barbotan, contracta une très brillante alliance. Il épousa, le 12 novembre 1754, Louise de Pardaillan, fille du baron de Séailles, issue d'une branche cadette de la puissante maison des ducs d'Antin et héritière de la seigneurie, ou baronnie, de Séailles par la donation que lui en fit son frère, Jean-Bertrand de Pardaillan, entré dans les ordres. Il fut dès lors connu sous le titre de baron qui a été depuis cette époque conservé par le chef de la famille. Il eut cinq filles, M<sup>mes</sup> de Ducasse, de Biensan, de Marcassus, de la Fargue et de Sariae. Il eut aussi quatre fils qui firent en 1783 des preuves de noblesse devant Chérin pour être admis à l'École militaire et dont les trois aînés, Auguste-Bertrand, Joseph-Barthélemy et Louis, furent les auteurs de trois rameaux.

Auguste-Bertrand, baron d'Arblade de Séailles, né en 1757, fut longtemps maire de Nérac. Il avait épousé en 1787 M<sup>lle</sup> de Ducasse, fille d'un premier lit de son beau-frère. Leur fils aîné, Jacques-Auguste, baron d'Arblade de Séailles, né en 1798, maire de Séailles, se crut en droit de prendre le titre de comte de Pardaillan, puis celui de duc d'Antin, qui avait appartenu à une branche de la maison de Pardaillan. Sur les réclamations du comte de Pardaillan, chef de cette maison, il fut condamné à quitter ces titres par jugement du tribunal civil de la Seine du 10 novembre 1865. Il eut deux fils.

Joseph-Barthélemy d'Arblade, dit le chevalier de Séailles, né à Séailles en 1763, décédé en 1836, fut père de Charles-Gabriel d'Arblade de Séailles, né en 1815 à Ancy-sur-Moselle, qui épousa en 1835 M<sup>lle</sup> Lefèvre et qui en eut des enfants.

Louis d'Arblade de Séailles, né en 1768, épousa en 1812 M<sup>lle</sup> du Cos de la Hitte et mourut en 1835 au château de Feuga. Il eut un fils, Edmond-Laurent, né à Toulouse en 1815.

Le baron d'Arblade prit part en 1789, à cause de sa seigneurie de Birac, aux assemblées de la noblesse tenues à Nérac.

Principales alliances : Bartouilh (de Taillac), de Pardaillan 1754, de Biensan 1785, de Marcassus, de la Fargue, de Ducasse, de Gastebois 1847, de Las de Brimont 1835, du Cos de la Hitte 1812, de Fumel 1855, de la Borde-Lassalle, de Galard-Béarn 1861, d'Eimar de Palaminy 1899, etc.

**ARBOIS de JUBAINVILLE** (d'). Armes : d'azur à trois barbeaux d'or. — Timbre : un armet de profil, morné, avec son bourrelet et ses lambrequins aux couleurs de l'écu. — Couronne : de Comte. — Cimier : un barbeau d'argent<sup>1</sup>.

La famille d'ARBOIS DE JUBAINVILLE appartient à la noblesse de Lorraine.

On en trouvera des généalogies détaillées dans les manuscrits de Chérin et dans le tome X de l'*Armorial de la noblesse de France* fondé par M. d'Auriac.

Son auteur, Etienne d'Arbois, marié à Nicole d'Offembourg, fut anobli par lettres patentes, données au château de Vic le 17 mars 1584, de Nicolas Bousmard, évêque et comte de Verdun, prince du Saint-Empire. Il fut confirmé dans sa noblesse, le 29 novembre 1587, par nouvelles lettres, données à Pont-à-Mousson, de Charles de Lorraine, évêque de Metz, prince du Saint-Empire, dont il était valet de chambre. Ces lettres et celles de 1584 furent enregistrées, le 29 août 1603, au bailliage de l'évêché de Metz. Etienne d'Arbois eut six fils qui moururent au service du duc de Lorraine. Deux de ces fils, Jean et Dominique, furent les auteurs de deux branches.

L'ainé de ceux-ci, Jean d'Arbois, Sgr de Xafféviller, colonel de dragons en 1635, fut tué en 1638 au siège de Lunéville. Sa descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petit-fils, Claude-Joseph d'Arbois, officier aux gardes du grand-duc de Toscane, marié en 1750 à M<sup>lle</sup> Boucher de Morlaincourt, décédé en 1786, qui n'eut que deux filles.

L'auteur de la branche cadette, Dominique d'Arbois, lieutenant colonel d'infanterie, tué à l'ennemi en 1639, avait épousé, le 19 novembre 1630, Jeanne Bouchon, fille d'un secrétaire du Duc. Son fils, Dominique d'Arbois, né à Remiremont, cheveu-léger du Duc, marié, le 19 décembre 1667, à Liesse-Charlotte Dauphin, acquit, par acte passé à Neufchateau le 20 avril 1671, en vertu du retrait lignager et pour le prix de 24 000 livres, monnaie de Lorraine, des biens immeubles situés à Jubainville qui avaient appartenu à Charlotte du Han, tante de sa femme. Claude-Alexandre d'Arbois, Sgr de Jubainville, fils du précédent, baptisé à Jubainville en 1680, était capitaine au régiment du Han pour le service de Son Altesse quand il épousa, en 1717, Marie-Thérèse de Sauville, fille d'un lieutenant-général au bailliage de Neufchateau. Il en eut deux fils, Dominique-Louis, né à

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arbois de Jubainville dans le premier volume de cet ouvrage.

Neufchateau, en 1726, et Edme-Joseph-Léopold, né en 1729, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Dominique-Louis d'Arbois, chevalier, Sgr de Jubainville, capitaine au service de France, marié en 1761 à Elisabeth de l'Isle, décédé en 1776, eut plusieurs fils dont l'aîné, François-Erard, né à Neufchateau en 1771, décédé dans la suite sans postérité, fit en 1787 des preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Un autre de ses fils, Joseph, décédé sans postérité à la Jamaïque en 1803, fut général de brigade. Un troisième fils, Joseph-Alexandre d'Arbois de Jubainville, né à Neufchateau en 1776, conseiller à la Cour de Nancy, marié en 1800 à M<sup>lle</sup> Dubois de Remoncourt, fut père de Charles-Joseph d'Arbois de Jubainville, né en 1803, bâtonnier de l'ordre des avocats de Nancy, marié en 1827 à M<sup>lle</sup> de Beaufort de Gellenoncourt, décédé en 1875. Celui-ci a laissé trois fils : 1° Jean-Léon, prêtre, directeur de la maison de Notre-Dame des Champs, à Angers ; 2° Henri, né à Nancy en 1827, archiviste paléographe, auteur d'une *Histoire des ducs et des comtes de Champagne* et d'autres ouvrages estimés, admis en 1884 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a eu quatre enfants de son mariage, en 1863, avec M<sup>lle</sup> de Pinteville de Cernon ; 3° Alexandre, conservateur des forêts, qui a eu postérité de son mariage, en 1863, avec M<sup>lle</sup> de la Hausse.

Edme-Joseph-Léopold d'Arbois, auteur du rameau cadet, lieutenant-colonel au régiment Dauphin-Infanterie, décédé en 1812, avait épousé en 1766 Catherine Comte, fille d'un conseiller au bailliage de Sauvillle. Il fut père de Claude-Joseph d'Arbois, né en 1771, capitaine d'Etat-major, décédé en 1830, qui a laissé deux fils,

M. d'Arbois, Sgr de Jubainville, et le chevalier d'Arbois, Sgr de Moncel et d'Happoncourt, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Neufchateau.

La famille d'Arbois de Jubainville a conservé jusqu'à nos jours le château de Jubainville, dans les Vosges.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : du Houx de Vioménil, des Barres, Boucher de Morlaincourt 1750, de Beaufort de Gellenoncourt 1827, de Planta de Wildenberg 1855, de Pinteville de Cernon 1863, d'Aubéry de Frawenberg, de la Taille (deux fois en 1913), de Thomassin de Montbel 1894, Cerise 1899, etc.

Il a existé à Nancy une famille d'Arbois qui portait pour armes : *d'azur à une croix tréflée d'or, chargée en cœur d'un écusson de gueules à une ancre d'argent posée en pal*. L'auteur de cette famille, Jean Darbois, marchand banquier à Nancy, fut anobli par lettres du 2 septembre 1609. Son fils, Nicolas d'Arbois, reçu en 1606 conseiller

auditeur en la Chambre des comptes de Lorraine, marié en 1616 à Claude François, fut à son tour anobli par lettres du 4 décembre 1612.

Une famille d'Arbois, éteinte vers l'an 1600, appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque de Franche-Comté. Elle portait pour armes : *d'azur à une bande d'or accompagnée de deux béliers de même*. Elle avait eu pour berceau la ville d'Arbois dont elle possédait le fief de prévôté. Un de ses membres, Philippe d'Arbois, fut évêque de Tournay en 1379. Un autre, Humbert d'Arbois, Sgr du Verinois, mentionné dans un titre de 1274, fut l'auteur d'une famille du Verinois, éteinte vers 1600, qui portait pour armes : *de gueules emmanché de deux pièces d'or* et qui donna un évêque de Saint-Omer au xvi<sup>e</sup> siècle.

Une famille d'Arbois occupait sous Louis XIV un rang distingué en Laonnais. Elle portait pour armes : *d'argent à un loup passant de pourpre, la tête contournée, accompagné en chef de trois cloches d'azur*. Ses représentants, Anne de Ricarville, veuve de Christophe d'Arbois, demeurant à Dolignon, et son fils, Antoine d'Arbois, sieur de Blanchefontaine, dans l'élection de Laon, furent, lors de la grande recherche commencée en 1666, renvoyés par l'intendant devant le Conseil d'Etat qui les maintint dans leur noblesse par arrêt du 3 avril 1669.

**ARCHAMBAULT de BEAUNE.** Armes (d'après l'*Armorial général de Touraine* de M. Carré de Busserole) : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de trois roses du même*. — Casque de chevalier orné de ses lambrequins<sup>1</sup>.

La famille ARCHAMBAULT DE BEAUNE est anciennement connue en Touraine ; mais elle n'était pas considérée avant la Révolution comme appartenant à la noblesse de sa région.

M. de Magny, dont les travaux ne doivent être acceptés qu'avec beaucoup de réserve, en a donné une généalogie dans le tome VIII de son *Nobiliaire universel*. Il a voulu la rattacher à une famille noble d'Archambault, ou d'Archambault de Languedoc, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et lui en a attribué les armes : *d'azur à trois lions d'or, 2 et 1, chargé en abîme d'un écu d'argent au pal de gueules chargé de trois sautoirs alaisés d'or*.

François-Michel Archambault de Beaune, né en 1685, fut inspecteur des fermes du Roi. M. de Magny en fait un fils puîné, inconnu des

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Archambault de Beaune dans le premier volume de cet ouvrage.

généalogistes anciens, de Jean-François d'Archambault, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, grand-bailli de Châtillon-sur-Indre, marié en 1646 à Louise de Compans-Becquet, un des auteurs de la famille noble d'Archambault. Joseph Archambault de Beaune, né en 1725, fils de François-Michel, était sous Louis XVI conseiller du Roi et notaire à Tours ; il avait épousé Emilie de la Violière, de l'île d'Oléron. Il fut père de Joseph-Jacques Archambault de Beaune, né en 1765, qui épousa en 1787 Madeleine Benoist de la Grandière, grand-père d'Alexandre-Louis Archambault de Beaune, né en 1789, et bisaïeul d'Adrien-Louis Archambault de Beaune, né en 1819, officier supérieur de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, qui épousa en 1857 M<sup>lle</sup> Dornier et qui a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : Boutaud de la Villéon 1890, Benoist de la Grandière, etc.

**ARCIMOLES** (d'), ou **DARCIMOLES**. Armes : *d'azur à une fasce d'argent chargée de trois artichauds de sinople*. — Mgr Darcimoles, archevêque d'Aix, portait : *d'azur à une fasce d'argent chargée de trois artichauds de sinople ; au chef parti de gueules à la croix ancrée d'or et de sinople à l'étoile d'argent*<sup>1</sup>.

La famille d'ARCIMOLES, ou DARCIMOLES, est anciennement et honorablement connue en Quercy. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

M. de Magny en a donné une généalogie dans le tome XVII de son *Nobiliaire universel* ; mais on sait que les travaux de cet historien ne doivent être acceptés qu'avec la plus grande réserve.

La famille d'Arcimoles est originaire du lieu de Sousceyrac, près de Figeac.

Jean d'Arcimoles, reçu docteur en droit le 31 mai 1666, qui représente le vi<sup>e</sup> degré de la filiation donnée par M. de Magny, épousa, d'après celui-ci, Anne de Bideran, issue d'une ancienne famille noble encore existante et fille de Jean de Bideran, comte de Saint-Cyr-la-Popie, mestre de camp. Un Jean de Bideran fut, en effet, nommé mestre de camp en avril 1635 ; mais il ne pouvait porter le titre de comte de Saint-Cyr-la-Popie, puisque la seigneurie de Saint-Cyr-la-Popie ne fut achetée par son fils qu'en octobre 1673 ; il eut, en effet,

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arcimoles dans le premier volume de cet ouvrage.

une fille, nommée Anne, qui fut baptisée à Cahors le 25 janvier 1646 ; mais M. de Saint-Saud, qui a publié en 1896 une excellente *Généalogie de Bideran*, ne dit pas que cette fille ait été mariée. Michel d'Arcimoles, Sgr de Roumegoux, fils de Jean, épousa, le 15 mai 1720, Antoinette Delpon, fille d'un procureur du Roi en l'élection de Figeac. Il fut père de Guillaume d'Arcimoles, procureur du Roi, conseiller en l'élection de Figeac, qui épousa Elisabeth de Lagarde, et grand-père de Jean-Louis Darcimoles, qui épousa en 1800 Charlotte de la Chèze-Murel, fille d'un ancien député à la Constituante, et qui en eut deux fils, Pierre-Joseph et Auguste. L'aîné de ceux-ci Pierre-Joseph Darcimoles, né en 1802 à Rueyres, en Quercy, fut nommé évêque du Puy en 1840, puis archevêque d'Aix en 1847 et mourut en 1857. Son frère, Auguste Darcimoles, conseiller général du Lot de 1833 à 1871, obtint, le 27 juillet 1860, un jugement du tribunal civil de Figeac l'autorisant à substituer au nom de Darcimoles celui de D'ARCIMOLÉS, en deux mots. Il avait épousé en 1833 M<sup>lle</sup> du Griffolet. Il en laissa deux fils, Fernand et Albert d'Arcimoles, qui ont eu l'un et l'autre postérité.

Le chef de la famille d'Arcimoles est connu depuis quelques années sous le titre de comte.

**ARCUSSIA** (d'). Armes : d'or à une fasce d'azur accompagnée de trois arcs de flèche de gueules mis en pal. — La branche d'Esparron ajoutait à ces armes une épée d'or mise en pal derrière l'écu, le fourreau et la poignée de sable. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux aigles. — Sobriquet du roi René : GRAVITÉ D'ARCUSSIA. — Devise : NON ENIM IN ARCU SPERABO ET GLADIUS MEUS NON SALVABIT ME<sup>1</sup>.

La maison D'ARCUSSIA, aujourd'hui complètement éteinte, était une des plus distinguées de la noblesse provençale. Elle était originaire du royaume de Naples.

Artefeuil en a donné, dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. Plus récemment M. Fernand Cortez en a donné une généalogie détaillée dans son *Histoire d'Esparron de Pallières*, publiée à Draguignan en 1885. On trouvera aussi des renseignements sur les d'Arcussia dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* publiée en 1912 par le baron du Roure.

Pancellas d'Arcussia, commandant de plusieurs navires, auquel remonte la filiation, mourut en 1304. Il fut père de François d'Arcus-

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la maison d'Arcussia dans le premier volume de cet ouvrage.



sia, secrétaire et trésorier général de la reine Jeanne, qui épousa Philippe Rossa. Le fils de celui-ci, Jacques d'Arcussia, de l'île de Capri, fut secrétaire et grand chambellan de la reine Jeanne. Il jouit d'une grande faveur auprès de cette princesse qui, par lettres données au château de l'Œuf le 18 octobre 1375, lui fit don des terres de Tourves, Seissons, Gaillet, etc., situées en Provence. Il reçut encore de la reine Jeanne, par lettres données à Naples le 8 janvier 1377, donation des deux tiers de la seigneurie de Senas, confisquée sur Guillaume Gros. Il fut inhumé dans l'île de Capri le 26 novembre 1386. Son fils, François d'Arcussia, vint se fixer dans les domaines que son père possédait en Provence et y épousa en deuxièmes noces Briande de Jarente, fille du seigneur de Monclar et veuve de François Fabri, licencié ès lois. Il périt en mer laissant deux fils, Jacques et Louis, auxquels il fut donné un tuteur par acte du 12 octobre 1410. L'aîné de ces fils, Jacques, fut l'auteur d'une branche napolitaine qui ne tarda pas à s'éteindre. Le puîné, Louis, épousa Catherine de Castellane par contrat du 6 octobre 1426, vendit le 25 mars 1438 à Balthazar de Jarente les deux tiers de sa seigneurie de Senas, acquit le même jour du roi René la seigneurie d'Eguilles et fit son testament à Sisteron le 4 novembre 1462. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1<sup>o</sup> Honoré, marié, le 20 septembre 1454, à Françoise de Rodulphe, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Anne, dame de Tourves, mariée, le 19 avril 1518, à Gaspard de Vintimille ; 2<sup>o</sup> François, qui continua la lignée ; 3<sup>o</sup> Michel, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Puimoissons. François d'Arcussia épousa, peu avant le 28 août 1466, Madeleine d'Esclapon, héritière de la seigneurie d'Esparron dont il rendit hommage au roi René le 2 janvier 1472 et où il mourut en novembre 1505. Il fut père de Jean d'Arcussia, Sgr majeur d'Esparron, marié, le 31 juillet 1505, à Honorade de Séguiran, et grand-père de Gaspard d'Arcussia, Sgr majeur d'Esparron, marié, le 13 juin 1546, à Marguerite de Glandevès, qui fut d'abord juge royal à Forcalquier et qui fut reçu en 1542 conseiller lai au Parlement de Provence. Le fils de ce dernier, Charles d'Arcussia, né à Esparron, premier consul d'Aix, procureur du pays en 1596, marié à Aix, le 7 juin 1573, à Marguerite de Forbin-Janson, fut l'auteur d'un traité de chasse longtemps réputé, intitulé : *de la Fauconnerie*, qui a été réédité en 1883 par la maison Jouaust. Il laissa deux fils, François, Sgr d'Esparron de Pallières, marié, le 27 mars 1602, à Louise de Blancard, puis à Marguerite de Gasquy, et Jean-Baptiste, Sgr du Revest, marié, le 27 janvier 1623, à Marie de Puget de Barbantane, qui furent les auteurs de deux branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans

leur noblesse, le 6 février 1668, par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

La branche aînée s'éteignit en la personne de Charles-Joseph d'Arcussia, connu sous le titre de marquis d'Esparron, né à Marseille en 1691, qui mourut dans la même ville en 1770 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1710, avec Élisabeth de Clapiers.

Le chef de la seconde branche, Charles-Michel-Anne d'Arcussia du Revest, né le 2 juin 1710, fut admis en 1725 parmi les pages de la Grande Écurie. Il épousa d'abord en 1737 Louise de Sabran, admise cette même année aux honneurs de la Cour de France, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Il se remaria en 1740 à Gabrielle de Belzunce de Castelmoron et laissa de cette seconde union deux filles qui furent les dernières représentantes de leur famille. L'aînée de ces filles, décédée à Lyon en 1782, avait épousé à Marseille en 1760 Louis-François de Benault de Lubières, marquis de Roquemartine. La seconde, Marie-Léontine, décédée à Avignon en 1806, épousa en 1767 Jean-Baptiste de Forbin des Issarts.

La famille d'Arcussia avait fourni des officiers de terre et de mer distingués et un très grand nombre de chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Principales alliances : de Rodulphe, de Vintimille, de Jarente, de Cais, de Séguiran, de Castellane, de Glandevès, de Rafèlis, de Forbin, de Puget de Barbentane, Bégon, de Sabran, de Belzunce, de Benault de Lubières, de Rascas, de Bausset 1640, de Cipriani 1676, de Clapiers 1710, etc.

**ARGOUBET** (d'), dans les Landes. Armes : *d'azur à une gerbe d'or*<sup>1</sup>.

La famille d'ARGOUBET est anciennement et honorablement connue à Dax, dans les Landes. Son premier auteur connu, N... d'Argobet, était en 1564 et 1571 notaire royal dans cette ville.

Maitre Jean d'Argobet, auquel remonte la filiation, était en 1573 procureur du Roi au sénéchal de Dax. Il laissa plusieurs fils d'une alliance demeurée inconnue. Le plus jeune de ces fils, maitre François d'Argobet, avocat en la Cour, demeurant à Dax, se rendit acquéreur, le 23 septembre 1601, de la caverie, ou seigneurie, de Les-Serres, située en la paroisse de Saint-Paul-les-Dax, avec droit de justice moyenne et basse. Il avait épousé, antérieurement à cette acquisition, Jeanne de Lalanne et fit son testament le 8 janvier 1643. Son petit-fils, maitre François d'Argobet, Sgr cavier de Les-Serres,

<sup>1</sup> Cette notice a été faite à l'aide de renseignements communiqués par M. l'abbé Foix, curé de Laurède (Landes). Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Argobet dans le premier volume de cet ouvrage.

né le 28 novembre 1643, conseiller du Roi, contrôleur triennal des décimes au diocèse de Dax, marié à Suzanne du Bourg, est vraisemblablement le même personnage qu'un M. d'Argoubet, Sgr de Seurède, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Dax) son blason tel qu'il est inscrit en tête de cet article et tel que la famille d'Argoubet le porte de nos jours. M. d'Argoubet est inscrit dans ce recueil au nombre des personnes non nobles. Mais sa famille ne tarda pas à s'agréger à la noblesse sans toutefois qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement bien régulier. Pascal d'Argoubet, né en 1681, fils de François, figure dans plusieurs actes avec les qualifications de messire et d'écuyer ; il fut maire de Dax de 1730 à 1736. Son fils, Fabien d'Argoubet, Sgr cavier de Les-Serres, né en 1729, capitaine au régiment de l'Île de France, chevalier de Saint-Louis en 1763, marié en 1754 à Suzanne de Vergès, décédé le 7 pluviose an III, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax. Jean-Jacques d'Argoubet, fils du précédent, né à Dax en 1755, maire de cette ville en 1790, fit dans l'armée républicaine les campagnes de la Révolution, fut nommé général de brigade le 27 ventose an VIII, devint dans la suite commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1845 à Arsague (Landes). Il avait épousé, le 27 germinal an XII, M<sup>lle</sup> Jeanne-Rosalie Ducos, fille de l'ancien conventionnel. Il fut père de Jean-Jacques d'Argoubet, né à Dax en 1807, avocat dans cette ville, marié à M<sup>lle</sup> Coudroy, dont les deux fils ont eu postérité masculine.

La famille d'Argoubet a fourni des officiers distingués, des chevaliers de Saint-Louis, des avocats, etc.

Principales alliances : de Mesplés, d'Espériers, de Caumon, de Lalanne, de Salha, Duvignau, de Vergès 1754, Ducos, de Pons 1895, Baudry-Lacantinerie 1901, etc.

**ARGOUT (d').** Armes : *d'azur à trois fasces d'or*<sup>1</sup>.

Une famille ARGOUD, ou D'ARGOUT, appartenait au moyen âge à la noblesse du pays de Graisivaudan, en Dauphiné. Les nobiliaires de cette province mentionnent un Aymon Argoud, qui était en 1262 homme lige du sire d'Albon, et un Pierre Argoud dont le fils, Vionet rendit hommage le 6 janvier 1334 au dauphin de Viennois, comte d'Albon. Brémond, Lantelme, Pons, Richard et François Argoud furent inscrits, le 6 mars 1339, au nombre des nobles tenant lieff au mandement de Morestel, en Graisivaudan. La famille Argoud donna

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Argout dans le premier volume de cet ouvrage.

des conseillers auditeurs en la Chambre des comptes, des conseillers au Parlement de Grenoble, un vice-châtelain de la Côte-Saint-André en 1490, etc. Elle eut pour dernier représentant Claude Argoud, décédé en 1533.

La famille d'Argout qui donne lieu à la présente notice portait primitivement le nom d'Argoud. Elle est originaire de la petite ville de la Côte-Saint-André, en Dauphiné, et a toujours porté les armoiries de la vieille famille noble dont il vient d'être parlé. Elle est vraisemblablement une branche qui se serait détachée de cette famille à une époque inconnue et qui aurait longtemps perdu sa noblesse par suite de dérogeance. Elle doit être considérée comme ayant régularisé sa situation nobiliaire au cours du xviii<sup>e</sup> siècle en fournissant trois générations de chevaliers de Saint-Louis.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Armorial général* de d'Hozier, dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entremont, dans le *Bulletin héraldique de France* de 1889, etc.

Deux de ses représentants, Jean-François Argoud, avocat au Parlement de Dauphiné, capitaine châtelain de la Côte-Saint-André, et Antoine Argoud, doyen de l'église primatiale de Saint-Maurice de Vienne, firent enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696.

Un autre, Gabriel Argoud, vint au xvii<sup>e</sup> siècle se fixer à Paris ; il était conseiller du Roi, garde-livres de la Chambre des comptes de Paris quand il fut assigné à produire les titres justificatifs de sa noblesse. On peut voir au Cabinet des Titres (Manuscrits français 32.594, 32.557), qu'il fut déchargé de l'assignation, le 7 juin 1698, attendu qu'il n'avait jamais pris la qualification d'écuyer. Il n'eut qu'une fille.

La branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours résidait au xvii<sup>e</sup> siècle dans les environs d'Annonay, en Vivarais. Louis Argoud, auquel remonte la filiation, avait épousé Catherine Androl. Il figure avec la qualification d'écuyer dans un jugement du bailliage royal d'Annonay du 11 novembre 1664. Son fils, Maurice Argoud, ou d'Argout, né en 1642, eut une brillante carrière militaire ; il fut chevalier de Saint-Louis, commandeur des Ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, gouverneur d'Annonay et sergent-major de la citadelle de Tournay. Il épousa dans cette dernière ville, en 1690, Albertine de Celles, comtesse de Beaufort, dont la mère appartenait à l'illustre maison de Wignacourt, et en eut une nombreuse postérité. L'aîné de ses fils, Pierre-Maurice Argoud, ou d'Argout, chevalier de Saint-Louis en 1730, épousa, le 10 mai 1718, sa cousine,

Antoinette-Rose Argoud, fille de Jean-François Argoud, mentionné plus haut, alors chanoine de la primatiale de Saint-Maurice de Vienne. Il eut lui-même, entre autre enfants, trois fils : 1° Jean-Baptiste-Gaston d'Argout, chevalier de Saint-Louis en 1747, marié en 1754 à Jeanne-Marie Cellard, qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 2° Robert d'Argout, gouverneur de la partie sud de Saint-Domingue, brigadier des armées du Roi en 1763, puis maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, dont le fils, Robert, épousa M<sup>lle</sup> d'Osmond et dont le petit-fils, Eugène, comte d'Argout, maréchal de camp, n'eut pas d'enfants de son mariage avec la marquise Séguier de Saint-Brisson ; 3° Pierre-Maurice d'Argout, né en 1734, lieutenant-colonel au régiment de Bresse, acquéreur du domaine des Bardons en 1791, qui épousa en 1796 M<sup>lle</sup> Robert de Chateauneuf et qui fut l'auteur d'un second rameau.

Le chef du premier rameau, Antoine-Apollinaire d'Argout, né en 1782 au château de Vessillieux, en Dauphiné, décédé en 1858, fut successivement préfet sous le Premier Empire, pair de France héréditaire en 1819, ministre de la Marine en 1830, ministre de l'Intérieur en 1832, gouverneur de la Banque de France en 1836, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques et, enfin, sénateur du Second Empire. Il avait reçu le titre héréditaire de baron, sur majorat de pairie, par lettres patentes du roi Louis XVIII du 3 août 1822, mais fut toujours connu sous le titre de comte. Il avait épousé M<sup>lle</sup> Bathédat, décédée à Bayonne en 1874. Il en eut trois enfants : 1° Louis-Charles, comte d'Argout, décédé en 1871, qui épousa en 1844 M<sup>lle</sup> Clairet, fille d'un notaire parisien et sœur de la marquise de Bélabrè, et qui n'en eut qu'une fille, la marquise d'Argenson, décédée en 1877 ; 2° Jean-Maurice, comte d'Argout, régent de la Banque de France, décédé sans postérité en 1889 ; 3° M<sup>me</sup> Mazuyer, décédée en 1899.

Pierre-Maurice d'Argout, auteur du second rameau, fut père d'Ange d'Argout, né à Tournon en 1798, receveur particulier à Largentière, qui épousa en 1819 sa cousine Angèle Avogari di Gentile. Ange d'Argout eut de cette union onze enfants dont aucun ne se maria. Une de ses filles résidait encore en 1908 au château des Bardons, près de Tournon.

Principales alliances : de Celles de Beaufort, de Vaulserre des Adrets, de la Coste de Belcastel, Bathédat, de Voyer d'Argenson 1875, d'Osmond, du Bouzet, Avogari di Gentile, de la Roque, etc.

**ARHANPÉ D'ESPELDOY (d')**. Armes (d'après l'*Annuaire du Tout-Sud-Ouest*) : parti : au 1 coupé en chef d'azur à un soleil d'or et d'argent

*à un pont de sable, qui est d'Arhanpé ; au 2 d'argent à la main de gueules, qui est d'Espeldoy.*

**ARLANGES** (d'). Armes : *d'argent à six annelets de gueules (quelquefois de sable), 3, 2 et 1, les trois derniers surmontés chacun d'une merlette de sable. — Aliàs : d'argent à trois merlettes de sable, accompagnées de six annelets du même, trois en chef et trois en pointe, le tout surmonté d'une devise ondée de sable*<sup>1</sup>.

La famille d'ARLANGES, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Perche.

Le vicomte de Romanet et le comte de Souancé en ont publié en 1904 une intéressante généalogie.

La famille d'Arlanges ne paraît pas avoir eu la Perche pour berceau. On n'en trouve, en tout cas, aucune trace dans ce pays antérieurement au 14 avril 1477, date à laquelle noble homme Jehan d'Arlanges, écuyer, paya 4 francs tournois de rachat au receveur de la seigneurie de la Roussetière pour un bordage faisant partie de la dot de sa femme, demoiselle Marguerite de Mérobert. Ce gentilhomme, à partir duquel la filiation a pu être établie, est encore mentionné dans des actes du 21 novembre 1482 et du 22 juillet 1483. Ses enfants partagèrent sa succession le 5 juillet 1513. Son petit-fils, Antoine d'Arlanges, écuyer, Sgr des Mottais, longtemps archer dans les compagnies d'ordonnances, épousa, le 19 novembre 1528, Marguerite de Heullant. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Claude, Sgr des Mottais, de la Bretèche, etc., marié en 1571 à Anne de la Bretonnière, et Robert, Sgr de la Bertinière, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 9 août 1667, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, après avoir justifié leur filiation depuis 1511.

Marguerite du Douet, veuve de Jean d'Arlanges, Sgr de la Beuvrière, chef de la branche cadette, qu'elle avait épousé en 1646, fut, en outre, maintenue dans sa noblesse, le 3 septembre 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Son fils, Louis, né en 1649, fut le dernier représentant de sa branche. Il périt en 1673, assassiné par Bonaventure Courtin, écuyer, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Jeanne Deniau.

La branche aînée s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Son chef, René d'Arlanges, Sgr des Mottais, épousa Renée de Vimeur de Rochambeau par contrat du 17 juillet 1629. Il en eut, entre autres

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arlanges dans le premier volume de ce Dictionnaire.

enfants, deux fils : 1° René II, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 2° François, Sgr de la Graffardière, marié en 1665 à Marie de Graffard, dont une arrière-petite-fille fit en 1751 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr et dont la descendance paraît s'être éteinte avec M<sup>me</sup> de Phélines, née Emilie d'Arlanges, décédée en 1807 à l'âge de vingt-trois ans. René II d'Arlanges, Sgr des Mottais, acquit en 1664 la seigneurie du Coudray et épousa en 1666 Louise de Barat, dame de la Bussonnière. Un de ses descendants, Louis-René d'Arlanges, né en 1760 au diocèse de Chartres, fit en 1770 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Un autre, Joseph-Gaston d'Arlanges, né en 1774, décédé à la Bussonnière en 1843 sans avoir été marié, fut maréchal de camp et commandeur de la Légion d'honneur. Le neveu de celui-ci, Eugène d'Arlanges, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il mourut en 1859 ne laissant de son mariage avec M<sup>lle</sup> de la Bassetière que trois filles, la marquise de Grandville, la vicomtesse de Serrant et M<sup>me</sup> de Chateigner.

M. d'Arlanges, Sgr des Loges et des Buissons-Landinières, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois, mais fit défaut. Il prit part cette même année à celles tenues à Chartres ainsi que M<sup>lles</sup> d'Arlanges de la Rivière et d'Arlanges de Grandmaison, dames d'un fief dans la paroisse du Coudray. Une demoiselle d'Arlanges se fit aussi représenter aux assemblées de la noblesse du Maine à cause de sa seigneurie de la Monge.

Principales alliances : de Boisguyon 1597, de Vimeur de Rochambeau 1629, d'Angély 1802, le François des Courtis 1810, Morisson de la Bassetière 1828, Locquet de Grandville 1852, Walsh de Serrant 1855, de Chateigner 1857, de Commargon 1723, de Cosne 1734, de Bernières vers 1575, du Bouschet 1603, de Mésenge 1658, de Frébourg 1672, etc.

**ARNAUDY** (d'). Armes : *d'or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux palmes de sinople et en pointe d'un rocher de sable*<sup>1</sup>.

La famille d'ARNAUDY est anciennement et honorablement connue en Languedoc.

M. de Magny en a donné une généalogie dans le tome XV de son *Nobiliaire universel*.

Messire Pierre Arnaudy, vénérable et circonspecte personne, licencié ès lois, bachelier en décrets, est ainsi qualifié dans un acte passé

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arnaudy dans le premier volume de cet ouvrage.

à Narbonne le 15 juillet 1460. Raymond d'Arnaudy, que M. de Magny lui attribue pour petit-fils, était en 1565 avocat à Montpellier. Le petit-fils de celui-ci, Jacques d'Arnaudy, épousa Jeanne de Cabrol par contrat passé le 25 février 1645 à Escalez, au diocèse de Narbonne. Il eut deux fils : 1° Pierre d'Arnaudy, qui épousa à Carcasonne, le 10 février 1677, Marie Barsalon, fille d'un médecin, et qui continua la lignée ; 2° Honoré d'Arnaudy, qui, d'après M. de Magny, aurait été correcteur en la Chambre des comptes de Montpellier et qui aurait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Laurent d'Arnaudy, fils de Pierre, épousa en 1708 Anne Montimart. Il en eut deux fils, Jean-Pierre, marié en 1743 à Jeanne Cabanes, et Joseph, marié à Béziers en 1753 à Rose Viguier, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée était représentée de nos jours par François-Théophile d'Arnaudy, né en 1848.

Joseph d'Arnaudy, auteur de la branche cadette, eut un fils, Joseph-Bernard, né en 1754, qui mourut sans postérité, et une fille, Anne-Apolline, née à Béziers en 1764, qui épousa en 1793 Gabriel Cavellier, plus tard président à la Cour royale de Montpellier, décédé dans cette ville en 1841. Le petit-fils de celle-ci, Joseph-Gabriel Cavellier, né à Montpellier en 1839, a été autorisé, par décret du 12 avril 1874, à joindre à son nom celui de la famille d'Arnaudy.

On ne connaît pas à la famille d'Arnaudy de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

**ARNOULT de FONTENAY et de l'EPINEY (d').** Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois cœurs de même.* — Supports et cimier : *trois lions*<sup>4</sup>.

On trouvera quelques renseignements sur la famille d'ARNOULT DE FONTENAY ET DE L'EPINAY dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion et dans le *Nobiliaire de Picardie* de Lainé. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Clériadus-Victor Arnoult de Fontenay fit en 1771 pour être admis parmi les pages du prince de Condé.

La famille d'Arnoult paraît être originaire de Champagne.

Jean d'Arnoult, écuyer, Sgr de Fleury, auquel le jugement de maintenue de noblesse de 1669 fait remonter la filiation, produisit ses titres de noblesse, le 17 janvier 1485, devant le bailli d'Epernay.

<sup>4</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arnoult de Fontenay et de l'Epinau dans le premier volume de cet ouvrage.



Il était alors marié à Louise de la Rothière et possédait, du chef de celle-ci, des biens à Artaufontaine, en Franche-Comté. Le travail conservé dans les manuscrits de Chérin ne donne la filiation que depuis Claude d'Arnoult, écuyer, qui était seigneur de Fleury dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle et qui épousa successivement Claude de Tronson et Françoise d'Arras. Constantin d'Arnoult, écuyer, Sgr de Fleury et de Grange-l'Hermitte, né de la seconde union, fut homme d'armes du prince de Conti. Il épousa d'abord Catherine de Saulx, dame de Thaas, puis, le 1<sup>er</sup> juillet 1601, Bonaventure Parisot, veuve de Daniel de la Noue, maître des eaux et forêts des bailliages de Nogent et de Pont-sur-Seine. Il laissa deux fils, François, Sgr de Thaas, né du premier lit, et Pompée, Sgr de Fontenay, né du second lit, qui partagèrent sa succession en 1629. Pompée d'Arnoult, Sgr de Fontenay, fut capitaine de cavalerie, épousa Marie Nugault le 19 novembre 1651 et fut maintenu dans sa noblesse avec son neveu, François d'Arnoult, Sgr de Salon, après avoir justifié sa filiation depuis 1483, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, rendu à Châlons le 7 septembre 1667. La famille d'Arnoult fut encore maintenue dans sa noblesse, en 1682, par arrêt de la Chambre des comptes de Dôle. Pompée d'Arnoult laissa à son tour trois fils : 1<sup>o</sup> Armand-Léon d'Arnoult, Sgr de Colligny, qui épousa Renée de Sartel par contrat passé le 11 octobre 1675 devant notaire au bailliage de Langres ; 2<sup>o</sup> Pomponne d'Arnoult, chevalier, Sgr de Fontenay ; 3<sup>o</sup> Edouard d'Arnoult, Sgr de Fontenay. Ce dernier épousa à Versailles, le dernier février 1692, Catherine de Saint-Aubin, dame de l'Epiney, ancienne demoiselle de Saint-Cyr. Il était major de la ville et du gouvernement d'Amiens quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 18 mars 1707, par jugement de Bignon, intendant de cette ville, avec ses deux fils, Edouard, alors âgé de 12 ans, et Armand-Jean-Baptiste, né à Doullens le 30 novembre 1702. Armand-Jean Baptiste d'Arnoult, Sgr de Fontenay, épousa d'abord en 1725 Anne de la Fitte de Pellepore, veuve du marquis de Choiseul-Lanques, de laquelle il n'eut pas d'enfant, puis, le 20 décembre 1750, Jeanne-Françoise Poncelin de Raucourt. Il fit des preuves de noblesse d'abord en 1766 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Catherine, puis, en 1774, pour obtenir l'admission parmi les pages du prince de Condé de son fils, Clériadus-Victor, né en 1757 à Fouvent-le-Chatel, au diocèse de Langres.

La famille d'Arnoult a fourni des officiers de mérite dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

D'après le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion elle était encore représentée à Amiens dans les dernières années du

xix<sup>e</sup> siècle par un rameau connu sous le nom d'Arnoult de l'Epiney.

Principales alliances : Poncelin, Clerc, de Saint-Aubin de l'Epiney, Lyautey de Colombe, de la Fitte de Pellepore, de Bruneteau 1640, etc.

**ARONIO de ROMBLAY.** Armes : *de sinople à un lion d'argent couronné d'or et lampassé de gueules et une bande partie d'azur et de gueules brochant sur le tout*<sup>1</sup>.

La famille ARONIO appartient à la noblesse flamande.

On en trouvera l'histoire très complète dans les *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers du bureau des finances de Lille* du baron du Chambge de Liessart et dans les *Généalogies lilloises* de M. Denis du Péage.

La famille Aronio est originaire de Gênes. Elle remonte par filiation suivie à Jean-Baptiste Aronio, habitant de cette ville, marié à Giacomietta Assereto, dont le fils, également appelé Jean-Baptiste, marchand à Gênes, épousa, le 4 septembre 1593, Maria-Virgina Marissy. Jean-Augustin Aronio, fils de ceux-ci, vint se fixer à Lille, acheta, le 4 janvier 1636, la bourgeoisie de cette ville, épousa en 1647 Marie-Madeleine Tesson et fut inhumé en 1688 dans l'église des Dominicains. Son fils, Jean-Baptiste Aronio, sieur des Escalus, baptisé en 1651, marié en 1683 à Elisabeth-Balduine de Surmont, décédé en 1723, fut pourvu, le 6 février 1693, de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de Lille qu'il exerça jusqu'en 1721. Il fut, en outre, anobli par lettres patentes du 9 février 1707. Il avait fait enregistrer son blason avec celui de sa femme à l'Armorial général de 1696. Il eut pour successeur dans sa charge son troisième fils, Jean-François Aronio, chevalier, sieur de Romblay, Fontenelle, etc., né en 1695, marié en 1740 à Marie-Josèphe Hespel, dame de Givenchy, et décédé en 1774. Les deux fils de celui-ci, Michel Aronio, écuyer, Sgr d'Elevigne, et Louis Aronio, Sgr de Fontenelle, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lille. L'aîné d'entre eux avait épousé à Douai en 1776 M<sup>lle</sup> Bruneau de Beaumetz. Il fut père d'Albert-Jérôme Aronio de Romblay, né en 1782, marié en 1812 à M<sup>lle</sup> de Godefroy, décédé à Lille en 1858, et grand-père de Jérôme-Joseph Aronio de Romblay, né en 1815, marié à Lille en 1839 à M<sup>lle</sup> de Lafontaine de Villers, décédé à Liévin en 1902, dont les deux fils ont eu une nombreuse postérité.

La famille Aronio de Romblay n'est pas titrée.

Principales alliances : Poulle 1680, de Rouvroy de Fournes vers 1680

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Aronio de Romblay dans le premier volume de cet ouvrage.

et 1823, de Fourmestraux 1729, Potteau 1760, de Lencquesaing 1762, d'Hespeil 1740, van Zeller d'Oostove 1763, Cardon de Montreuil 1768, Macquart (de Terline) 1810, d'Amiens de Ranchicourt 1813, Bruneau de Beaumetz 1776, de Lespaul 1802, du Bois des Cretons 1803, de Hamel-Bellenglise 1826, de Godefroy 1812, du Soulier 1844, Jouenne d'Esgrigny 1840, de Lafonteyne de Villers 1839, de Saint-Just d'Austringues 1895, de Vion de Gaillon 1904, Siriez de Longeville 1901, de Coussemaker 1903, de Canongètes de Canecaude 1883, Rossard de Mianville 1913, etc.,

**ARQUIER** (d'), en Provence. Armes de la branche aînée: *d'azur à un pont d'une seule arche d'argent, maçonné de sable et surmonté d'un lion d'or.* — Armes de la branche cadette : *d'or à un lion de sable couronné de même, chargé de trois fasces ondées et alaisées d'argent*<sup>1</sup>.

Ancienne famille de Provence sur laquelle on trouvera des renseignements intéressants dans l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence* d'Artefeuil et dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* publiée en 1912 par M. le baron du Roure.

Pierre et Etienne ARQUIER, frères, fils de Jacques Arquier et de Madeleine Bertrand, de la ville de Marseille, épousèrent le même jour, par contrats passés le 18 mars 1565 devant notaire à Lambesc, deux sœurs, Catherine et Antoinette, filles d'Antoine Cadenet, sieur de Tamarlet, médecin. Ils furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Arquier, sieur de Charleval, habitant de Lambesc, fut anobli, en récompense des services qu'il avait rendus au Roi lors des troubles de Provence, par lettres patentes de février 1611 qu'il fit enregistrer aux Archives de Sa Majesté à Aix. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 26 mars 1667, par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Elle se partagea en deux rameaux principaux, celui des seigneurs de Barbegal, dont il va être parlé, et celui des seigneurs de Saint-Paul qui paraît s'être éteint vers l'époque de la Révolution. Le rameau des seigneurs de Barbegal était représenté sous Louis XV par deux frères, Joseph et François. L'aîné de ceux-ci, Joseph d'Arquier de Barbegal, consul d'Arles en 1733, épousa en 1722 Trophimette Bégou; il en eut deux fils : 1° Jean-Baptiste d'Arquier, qui épousa en 1755 Gabrielle Gay, veuve d'Honoré Giraud, et qui légittima par ce mariage un fils, Louis-Grégoire d'Arquier,

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arquier dans le premier volume de ce Dictionnaire.

dont la destinée est inconnue ; 2° Louis d'Arquier, qui épousa en 1760 Marie-Cécile de Piquet et qui n'en eut qu'une fille, M<sup>me</sup> Victor de Laincel. Son frère, François d'Arquier, épousa en 1748 Françoise Richard. Il en eut trois fils, dont les deux plus jeunes firent en 1787 des preuves de noblesse pour le service militaire : 1° Jean-François d'Arquier, sieur de Baumelles, né à la Ciotat en 1761, reçu en 1782 conseiller au Parlement de Provence, décédé en 1794 sans avoir été marié ; 2° Joseph-Ferdinand d'Arquier, né à la Ciotat en 1768, dont il va être parlé ; 3° Jean d'Arquier, né en 1771. Joseph-Ferdinand d'Arquier épousa d'abord Anne-Césarie de Caire, décédée en 1817, puis en 1822 Marguerite-Cécile Martin. Il eut de cette seconde union une fille, Marie-Eudoxie, née en 1831, décédée sans alliance en 1852. Il eut, en outre, des filles naturelles qui habitèrent Toulon et Marseille et qui eurent elles-mêmes des enfants illégitimes.

Le chef de la branche cadette, Etienne Arquier, Sgr de Saint-Estève, marié en 1643 à Madeleine d'Estienne, fut anobli par lettres d'avril 1655 qu'il fit enregistrer le 12 juin 1657. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, il se fit confirmer dans sa noblesse par nouvelles lettres de novembre 1698 qu'il fit enregistrer le 19 janvier 1699. Son fils, Louis d'Arquier, marié en 1692 à Gabrielle d'Espagnet, en eut deux fils qui furent les derniers représentants de leur branche.

M. d'Arquier prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Arles.

Principales alliances : de Montgrand, de Laincel, de Caire, d'Aiglun de Saint-Vincens, de Blanc de l'Uveaume, d'Espagnet, etc.

**ARTOIS (d')**. Armes : *d'azur, semé de fleurs de lys d'or*, qui est de France ancien, *et en abîme un écu de gueules chargé d'une bande d'or*, qui est d'Hénin-Liétard. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lévriers*<sup>1</sup>.

La famille d'ARTOIS, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à l'ancienne noblesse de l'Artois.

Elle revendique pour auteur Charles d'Artois, né vers 1470, qui aurait été un fils naturel de Charles d'Artois, comte d'Eu, gouverneur de Paris en 1465, décédé sans postérité légitime en 1472 à l'âge de 78 ans, et de Louise d'Hénin-Liétard. M. de Magny, qui a donné dans son *Nobiliaire universel* une généalogie de la famille d'Artois, affirme avoir trouvé dans les archives de cette famille les preuves

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Artois dans le premier volume de cet ouvrage.

de cette brillante origine. « Mais, fait observer Borel d'Hauterive dans son *Nobiliaire d'Artois*, il est plus vraisemblable que la famille d'Artois adopta en même nom un nom et un blason qui rappelaient sa province. » D'autre part Lainé, auteur d'un autre *Nobiliaire d'Artois*, mentionne un Jean d'Artois, fils de Philippe d'Artois, du pays de Fismes, qui fut anobli, en récompense de ses services militaires, par acte du 24 décembre 1354.

Les premiers degrés de la filiation donnée par M. de Magny paraissent ne devoir être acceptés qu'avec beaucoup de réserve. D'après cet auteur Charles d'Artois, bâtard présumé de Charles d'Artois, comte d'Eu, décédé en 1472, aurait été page, puis gentilhomme de la chambre, des empereurs Maximilien et Charles-Quint et gouverneur de Zélande et aurait épousé en 1518 Agnès de Namur, fille de Jean, bâtard de Namur. Son fils, Charles-Philippe d'Artois, colonel d'un régiment d'infanterie allemand, aurait épousé, par contrat passé à Bruxelles en 1560, Jeanne van der Noot, fille de Gaspard et de Jeanne d'Enghien. Cette alliance n'est pas mentionnée dans les généalogies de la famille van der Noot. Ce fut, du reste, seulement le 11 novembre 1561 que Gaspard van der Noot épousa Jeanne d'Enghien et il ne naquit de cette union qu'un fils.

Onuphre d'Artois, Sgr de Doulieu, épousa à Cambrai, le 20 août 1590, Agnès de Saint-Genois. Son fils, Nicolas d'Artois, Sgr de Doulieu, marié à Gravelines, le 10 avril 1678, à Marie Pelet, obtint, le 15 juin 1647, de Philippe IV, roi d'Espagne, des lettres patentes de chevalerie. Il fut père d'Adrien d'Artois, chevalier, Sgr de Doulieu, qui épousa à Renty, le 18 mai 1658, Anne-Françoise de Régnier et qui fit son testament, le 5 janvier 1690, à Campagne, en Boulonais. Une des filles de celui-ci, Marie-Ursule d'Artois, était veuve de Claude de la Pasture, chevalier, Sgr baron de Courset, quand elle eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à une bande de sable, chargée de six losanges d'or*. Le neveu de M<sup>me</sup> de la Pasture, François-Jean-Baptiste d'Artois, chevalier, né à Saint-Omer le 13 mars 1715, fut admis aux États d'Artois en 1753 et 1756 à cause de ses seigneuries de Doulieu et du Val-Valon. On sait que les seuls seigneurs de paroisses étaient admis à ces États après avoir prouvé quatre générations de noblesse. François-Jean-Baptiste d'Artois mourut en 1785 et fut inhumé à Campagne. Son petit-fils, Hubert-Joseph, connu sous le titre de vicomte d'Artois, né en 1780, laissa trois fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille. L'aîné de ceux-ci, Hubert-Charles, vicomte d'Artois, adopta, le 24 novembre 1882, M. Edmond-Clément Casamajor, né en 1856, auteur de la famille Casamajor d'Artois (voyez ce nom). Le deuxième,

Hubert-Gustave d'Artois, laissa une fille unique mariée en 1882 au marquis de Coetlogon. Le troisième, Hubert-Alfred d'Artois, mourut en 1884 sans avoir été marié.

La famille d'Artois avait fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Saint-Genois 1590, Pelet 1618, de Régnier 1658, de la Pasture 1685, de Bryas 1709, de Flahault 1709, des Lyons de Noircarme 1743, d'Urre 1738, Monk d'Ergny 1770, de Moucheron 1820, de Tenremonde 1844, de Coetlogon 1882, etc.

**ASSÉZAT de BOUTEYRE.** Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe de deux épées croisées de même.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *CUI AMO ADHOERESCO*<sup>1</sup>.

La famille ASSÉZAT DE BOUTEYRE, bien distincte de la puissante famille parlementaire d'Assézat, aujourd'hui éteinte, est anciennement et honorablement connue au Puy, en Velay.

M. Villain lui a consacré une notice dans le premier volume de la *France moderne* (Haute-Loire).

Jean-Pierre Assézat, à partir duquel il donne la filiation, acquit en 1743 une charge de notaire au Puy. Il laissa de son mariage avec Marie-Thérèse Parrat plusieurs fils qui, suivant l'usage du temps, se distinguèrent par des surnoms terriens. L'aîné de ces fils, Jean-Paul Assézat, né le 15 juillet 1750, nommé en 1772 receveur des tailles en Velay, joignit à son nom celui de son domaine de Bouteyre où il mourut le 23 floréal an XII. Son petit-fils, Eugène Assézat, né à Paris le 28 février 1817, était substitut du procureur général près la Cour d'appel de Riom quand il demanda, le 14 janvier 1860, et obtint, par décret impérial du 9 mai suivant, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de son domaine de Bouteyre *sous lequel*, dit-il dans sa demande, *son père et lui avaient toujours été connus et qui figurait dans plusieurs actes antérieurs à la Révolution.* Il fut dans la suite officier de la Légion d'honneur. L'aîné de ses fils, Roger Assézat de Bouteyre, marié à M<sup>lle</sup> d'Anglejan, a été conseiller général de la Nièvre.

Il existe au Puy une famille Assézat, de très ancienne bourgeoisie, qui est vraisemblablement une branche détachée à une époque reculée de la famille Assézat de Bouteyre. Le chef de cette famille, Auguste Assézat, né en 1822, avocat au Puy, est décédé en 1903 laissant un fils, Charles Assézat, marié à M<sup>lle</sup> Picot.

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Assézat de Bouteyre dans le premier volume de cet ouvrage.

**AUDRAS de BÉOST.** Armes : d'azur à une croix ancrée d'or, cantonnée de quatre grenades de même<sup>1</sup>.

La famille AUDRAS DE BÉOST appartient à la noblesse de la Bresse et de la principauté de Dombes.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial historique de la Bresse et du Bugey* de Révérend du Mesnil, dans les *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1908* du vicomte Révérend, etc.

Révérend du Mesnil donne la filiation depuis noble Didier Audras qui épousa en 1698 Madeleine, fille d'André Frachet, conseiller au Parlement de Dombes, commissaire en la Chambre des requêtes. Jean Audras, fils des précédents, d'abord procureur au Parlement de Dombes, fut reçu en 1741 conseiller de S. A. S. et substitut du procureur général près ledit Parlement. Il épousa Marie-Gratienne Bourbon et en eut trois fils : 1° Jean-Marie, docteur en Sorbonne, doyen du chapitre de Trévoux, reçu le 18 novembre 1761 conseiller clerc au Parlement de Dombes ; 2° Jérôme-André, major au régiment de Bretagne, chevalier de Saint-Louis, tué au siège de Gibraltar en 1782 ; 3° Jérôme, né à Lyon le 17 janvier 1728. Ce dernier fut reçu, le 15 avril 1767, conseiller au Parlement de Dombes et fut anobli par sa charge. Il acheta le 7 novembre 1785 de la famille Caze la terre et seigneurie de Béost, en Bresse, dont ses descendants ont gardé le nom et dont les possesseurs étaient connus sous le titre de baron depuis les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, prit part en 1789, comme seigneur de la baronnie de Béost, aux assemblées de la noblesse de Bresse et mourut à Lyon en 1802. Il avait épousé en 1768 Marie-Madeleine Orcel, fille d'un secrétaire du Roi. Il fut père de Jean-Mathias Audras de Béost, mousquetaire gris, qui épousa Louise Bernard de Sennecey, et grand-père d'Étienne-Ferdinand

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Audras de Béost dans le tome II de cet ouvrage.

Audras de Béost, né en 1802, conseiller général de l'Ain, décédé en 1872, qui épousa M<sup>lle</sup> du Sordet. Ce dernier fut confirmé le 12 novembre 1865, par lettres patentes de Napoléon III, dans la possession héréditaire du titre de baron de Béost. Il eut trois fils qui ont été les derniers représentants mâles de leur famille : 1° Jean-Albert, baron de Béost, né en 1834, conseiller général de l'Ain, marié à M<sup>lle</sup> de la Teyssonnière, décédé au château de Béost en 1894, qui n'a eu que trois filles ; 2° Jean-Henri, baron de Béost, né en 1836, conseiller général de l'Ain, marié à M<sup>lle</sup> des Tournelles, qui n'a eu que deux filles ; 3° Adrien de Béost.

Principales alliances : Posuel de Verneaux 1798, Bernard de Sennecey, de Clavière 1821, Cellard du Sordet, de la Teyssonnière 1861, Regnault de Bellescize 1884, Fréteau de Pény 1892, Boulard de Gatelier 1898, Henry des Tournelles 1865, de Boisset 1885, Pavin de la Farge 1893, etc.

La terre de Béost avait été le berceau d'une vieille famille féodale qui n'avait jamais eu d'autre nom que celui de Béost, qui portait pour armes : *d'or à trois croix ancrées de gueules* et qui s'éteignit avec Béatrix, dame de Béost, mariée vers 1360 à Odon de Marmont.

Il a existé dans la région lyonnaise plusieurs familles distinguées du nom d'Audras. L'une de ces familles fut anoblie en 1771 par l'échevinage de Lyon. Elle portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois poissons d'or en pal ; aux 2 et 3 de gueules à la tour d'argent*.

### AUGEROT (d').

La famille d'AUGEROT a eu pour berceau la petite ville de Nay, en Béarn. Elle alla au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle se fixer à Bilbao, en Espagne. Elle y acquit une belle fortune qui lui permit d'acquérir les seigneuries de Siros, de Sedze, etc., et des offices de greffier en chef et de conseiller au Parlement de Navarre.

Joseph d'Augerot, juge de paix du canton de Montaner, mourut à Sedze en 1856 à l'âge de 81 ans. Il paraît avoir été le père de M<sup>lle</sup> d'Augerot, actuellement (1917) presque centenaire, domiciliée à Tarbes, qui est la dernière représentante de sa famille.

**AUTREMONT (d').** Armes : *de sinople à une croix échiquetée d'or et de gueules de trois tires*. — Couronne : *de Comte*.

La famille d'AUTREMONT, aujourd'hui fixée en Amérique, est originaire de Lorraine. On ne voit pas qu'elle ait appartenu à la noblesse de ce pays.



Hubert d'Autremont, guillotiné pendant la Terreur, avait épousé, le 3 février 1770, Marie-Jeanne d'Ohet. Il en eut trois fils qui passèrent en Amérique : 1° Louis-Paul d'Autremont, né à Paris le 6 septembre 1770, marié le 9 floréal an XIII à Caroline-Olive Gombault, dont la fille unique, Caroline-Antoinette, née en 1806, épousa M. Bridet ; 2° Alexandre-Hubert d'Autremont, marié aux États-Unis en 1798 à Abigail Dodge, dont la descendance se perpétue en Amérique ; 3° Auguste-Cecil d'Autremont, né à Paris en 1783, marié en 1816 à Sarah Stewart, décédé en 1860, dont la descendance se perpétue en Amérique.

Il a été consacré en son lieu une notice à la famille Bridet qui a été autorisée à ajouter à son nom celui de la famille d'Autremont.

**AYMARD** (d'), à Orange. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois dauphins de même ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

La famille d'AYMARD appartient à la noblesse de l'ancienne principauté d'Orange.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et biographique du département de Vaucluse* de Barjavel.

Son auteur, Jacques-Henri Aymard, né à Orange en 1629, était fils de Balthazar Aymard et d'Antoinette de Granjac. Il était docteur ès droits et avocat quand il fut nommé conseiller au Parlement d'Orange ; il fut anobli par cette charge. Il fut plus tard viguier de la principauté d'Orange et mourut en 1698. De son mariage avec Catherine d'Estival il laissa un fils, Jacques Aymard, conseiller au Parlement d'Orange, qui épousa Marie-Thérèse de Lopis par contrat passé à Carpentras le 26 juin 1700. Jacques Aymard laissa lui-même plusieurs fils. Un de ces fils, Louis-Marcel d'Aymard, fut chanoine grand-pénitencier d'Auxerre, grand-chantre de l'église de Paris et vicaire général de Lisieux. Un autre, Antoine-Hyacinthe d'Aymard, connu sous le titre de baron d'Argensol, prit du service en Autriche, se maria à Prague, devint en 1764 colonel des troupes impériales, fut chambellan de l'Empereur et reçut de ce prince, le 10 mars 1764, le titre de baron du Saint-Empire. Un troisième frère, Jacques-Siffrein d'Aymard, né en 1701, marié à Blandine de Grangeac, décédé en 1760, fut père de Jacques-Antoine-Rodolphe, baron d'Aymard d'Argensol, né à Orange le 9 octobre 1749, marié, le 23 novembre 1775, à sa parente, Marie-Anne d'Aymard, née à Lunéville, fille de Joseph et de Marie-Catherine de Royer, maire d'Orange en 1791, puis de 1817 à 1830, décédé dans cette ville le 6 mai 1832.

grand-père de Jacques-Joachim, baron d'Aymard d'Argensol, né à Orange en 1780, décédé dans la même ville en 1854, bisaïeul de Marcel-Antoine, baron d'Aymard, né à Orange en 1831, décédé dans la même ville le 24 août 1917, et trisaïeul de Louis, baron d'Aymard, officier supérieur d'artillerie, qui a épousé M<sup>lle</sup> de Roux et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : Bourgeois de Boynes, de Roux, etc.

**BACHASSON de MONTALIVET et de la CHAFINE.** Armes : d'azur à un griffon ailé d'or (aliàs à un griffon rampant d'argent), armé et lampassé de gueules<sup>1</sup>.

La famille BACHASSON, originaire de Valence, en Dauphiné, appartenait dès le xvii<sup>e</sup> siècle à la haute bourgeoisie de sa région.

On en trouvera des généalogies dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend et dans le tome II de la *France moderne* (Drôme et Ardèche) de M. Villain.

Jean Bachasson, bourgeois de Valence, conseiller en l'élection de cette ville, auquel remonte la filiation, épousa le 11 août 1659 Françoise Pan et mourut en 1669. Son fils, Jean-Pierre Bachasson, maire de Valence en 1694, était professeur à l'Université de cette ville quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il mourut à Valence en 1743 laissant de son mariage avec Marie Chaix, entre autres enfants, deux fils, Charles-Victor et Claude, qui furent les auteurs de deux branches.

Charles-Victor Bachasson fut major au régiment de Barrois, puis commandant de la ville de Sarreguemines et obtint en 1745 la croix de Saint-Louis. Il fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil supérieur de Corse dans lequel il eut pour successeur, en 1779, son frère, Claude Bachasson de la Chafine. Il avait acheté en 1740 dans les environs de Montmeyan la terre de Montalivet dont ses descendants ont conservé le nom. Il épousa d'abord Catherine d'Hausen, décédée sans postérité en 1763, puis, en 1765, Marie-Charlotte Starot de Saint-Germain. Son fils unique, Jean-Pierre Bachasson de Montalivet, né à Sarreguemines en 1766, fut nommé à l'âge de 19 ans conseiller au Parlement de Grenoble. Il fut plus tard maire de Valence, préfet, conseiller d'état, directeur général des Ponts et Chaussées, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 27 novembre 1808, fut appelé en 1809 au ministère de l'Intérieur qu'il conserva jusqu'en 1814, fut nommé

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bachasson de Montalivet. Dans le tome II de ce Dictionnaire.

en 1819 pair de France héréditaire au titre de baron et mourut en 1823. M. de Montalivet avait épousé en 1797 Marie-Louise-Adélaïde Starot de Saint-Germain qui fut dame du palais de l'impératrice Joséphine et qui ne mourut qu'en 1850. La comtesse de Montalivet, à la profonde respectabilité à laquelle tous les mémoires du temps ont rendu hommage, était née à Versailles en 1769 et passait pour être la fille naturelle du roi Louis XV et d'une demoiselle Eléonor Bénard qui fut, en effet, mariée *in extremis* à un parent des Bachasson<sup>1</sup>, Joseph Starot de Saint-Germain, agrégé de l'Université de Valence, plus tard fermier général. Son fils, Camille Bachasson, comte de Montalivet, né à Valence en 1801, pair de France par droit héréditaire en 1823, ministre de l'Intérieur, puis de l'Instruction publique, grand-officier de la Légion d'honneur, fut le dernier représentant mâle de sa branche. Il mourut en 1880 au château de la Grange n'ayant eu de son mariage avec M<sup>lle</sup> Paillard-Ducléré, décédée en 1882, que cinq filles, mariées au marquis de Gouvion-Saint-Cyr, à M. Antoine-Achille Masson, au comte du Moncel, membre de l'Institut, à M. Guyot de Villeneuve et à M. Georges Picot, membre de l'Institut. Un décret impérial du 5 janvier 1859 avait autorisé M. Masson, décédé en 1882, à ajouter à son nom celui de : DE MONTALIVET appartenant à la famille de sa femme. Les trois fils de celui-ci ont été autorisés, par un nouveau décret du 5 janvier 1892, à substituer au nom de Masson de Montalivet celui de Masson-Bachasson de Montalivet. Ils ont été connus depuis lors sous les titres de comte et de vicomte de Montalivet. L'aîné d'entre eux, Georges, marié en 1874 à M<sup>lle</sup> Davillier, a eu en partage la terre de Montalivet, dans le département de la Drôme.

L'auteur de la branche cadette, Claude Bachasson, Sgr de la Chafine, né en 1710, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint Louis, décédé en 1802, succéda le 22 septembre 1779 à son frère Charles-Victor dans l'office de secrétaire du Roi. Il fut père de Laurent-François Bachasson de la Chafine, né en 1764, et grand-père de Charles-Bénigne Bachasson de la Chafine, né le 9 vendémiaire an xiv, receveur des finances à Saint-Malo, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui mourut sans postérité en 1880.

Principales alliances : Bergeron, d'Hausen, Starot de Saint-Germain, de Tascher 1827, Paillard-Ducléré, de Gouvion-Saint-Cyr 1847, Masson 1850, du Moncel 1849, Guyot de Villeneuve 1861, Picot 1865, Roux de Montagnière, etc.,.

<sup>1</sup> Consulter : *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 20 octobre 1898 : le *Curieux* de Nauroy : Louis XV et les petites maîtresses, etc.

**BACHELU.** Armes anciennes : *coupé : au 1 denché d'argent et de gueules accompagné de trois mains appaumées de même; au 2 fascé d'or et d'azur de six pièces avec trois feuilles de chêne d'argent sur l'azur.* — Armes concédées sous le premier Empire : *écartelé : au 1 contre-écartelé denché d'argent et de gueules; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires; au 3 parti d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois mains appaumées de même, 2 et 1, et de gueules à trois feuilles de chêne d'argent; au 4 coupé : A écartelé d'argent et de gueules; B fascé d'or et d'azur de quatre pièces.*

La famille BACHELU a eu pour berceau le village de Romange, situé près de Dôle, en Franche-Comté.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend, dans la *Notice sur la Chambre des comptes de Dôle* de M. d'Arbaumont, dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, dans la *Galerie héraldo-nobiliaire de Franché-Comté* de M. Suchaux, etc. Ces divers ouvrages la donnent comme s'étant éteinte avec le général baron Bachelu, décédé en 1849.

Etienne Bachelu, bourgeois de Dôle, s'enrichit dans l'exploitation des terres de l'abbaye de Rosières et autres domaines ecclésiastiques qu'il prit à ferme en 1711. Son fils, Pierre Bachelu, de Dôle, fut nommé le 30 mai 1758 et reçu le 27 juin suivant conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Dôle. Claude-Joseph-François-Xavier Bachelu, Sgr à Montmirey, avocat en Parlement, fut nommé le 11 juillet 1764 et reçu le 4 août suivant conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle; il obtint des lettres d'honneur en 1771. Il avait épousé Anne-Josèphe Perrey, de Salins. Gilbert-Joseph Bachelu, fils unique des précédents, né à Dôle le 19 février 1777, eut une brillante carrière militaire et fut nommé successivement général de brigade en 1809 et général de division en 1813. Lors de la Seconde Restauration le général Bachelu fut banni de France pendant deux ans; il fut élu député du Jura en 1830, puis en 1832, et mourut en 1849 sans laisser de postérité du mariage qu'il avait contracté en 1838 avec la comtesse Collin de Sussy, fille du comte Muraire, également décédée en 1849. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 29 août 1810.

Le colonel Bachelu, issu d'une branche collatérale, a relevé récemment le titre de baron concédé en 1810 au général Bachelu. Les journaux mondains de mars 1918 mentionnent le décès de M<sup>me</sup> de la Chevardière de la Grandville, fille du colonel et de la baronne Bachelu.

M. Bachelu, seigneur à Montmirey-la-Ville, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Dôle.

Principales alliances : de Perrey, Muraire, de Mannery, de la Chevardièrre de la Grandville, etc.

**BARBOTAN (de).** Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à quatre pals de sable ; aux 2 et 3 de sinople plein*<sup>1</sup>.

La famille DE BARBOTAN, aujourd'hui éteinte, appartenait, à l'ancienne noblesse de l'Armagnac. Elle a eu pour berceau le petit village de Barbotan, situé sur le territoire de la commune de Cazaubon, dans lequel a été établi de nos jours une station thermale bien connue et dont ses héritiers possèdent encore le château.

A l'époque où éclata la Révolution elle était depuis plusieurs années en instance pour obtenir les honneurs de la Cour et on trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie détaillée qu'en 1780 elle envoya dans ce but au Cabinet des Ordres du Roi. Ce travail a été reproduit par le baron de Cauna dans son *Armorial des Landes*, paru en 1869. Il présente une grave lacune puisque ce n'est que tout récemment qu'il a été établi que la famille des seigneurs primitifs de Barbotan s'était fondue vers 1400 dans une branche de la puissante maison de Saint-Lary qui en avait relevé le nom et les armes.

Noble Vidau de Barbotan, auquel les preuves de Cour font remonter la filiation, passa un bail à cens en juin 1307 conjointement avec sa femme, noble Marie, et avec leur fils, noble Guillaume-Aymeric. Ce même Guillaume-Aymeric de Barbotan, chevalier, fut un des seigneurs de Guienne auxquels le roi d'Angleterre Edouard III écrivit, le 8 février 1327, pour leur témoigner sa satisfaction de leurs services. Il reçut encore une lettre du même prince le 27 avril 1330. Il avait été nommé par lui, le 27 novembre 1308, gouverneur de Tantalou. Il avait épousé Gassionne, fille de noble messire Arnaud-Guillaume de Castillon, chevalier, qui le nomme avec elle dans son testament daté de juillet 1327. Gaston de Barbotan, damoiseau, fils des précédents, reçut, par acte de juin 1340, un supplément de la dot de demoiselle Comtesse de Podenas, son épouse. Il fit une acquisition le 12 décembre 1346 et figure avec les qualifications de messire et de chevalier dans deux actes des 14 et 22 novembre 1377. Dans le premier de ces actes est aussi nommé son fils, noble Arnaud de Barbotan, qui épousa Messinde d'Arbeyssan et sur lequel on ne sait que très peu de chose.

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Barbotan dans le premier volume de cet ouvrage.

Arnaud de Barbotan eut pour successeur son petit-fils, noble Aymeric de Barbotan, Sgr du château dudit lieu, qui continua la lignée. Celui-ci fit, le 20 septembre 1466, une donation dans laquelle sont rappelés sa mère, noble Mabille de Barbotan, et son aïeul, noble Arnaud de Barbotan. Le travail produit pour les honneurs de la Cour et reproduit par M. de Cauna ne fait aucune mention du mari de Mabille de Barbotan. Des découvertes récentes ont permis d'établir que celle-ci était, non pas la belle-fille d'Arnaud de Barbotan, comme on l'avait toujours cru, mais sa fille unique et son héritière, qu'elle avait épousé, avant 1405, Pierre de Saint-Lary, damoiseau, Sgr de Saint-Lary, en Gaure, et Cosgr de Gavarret, en Fezensac, et que ce gentilhomme avait été le fondateur d'une nouvelle maison de Barbotan. Le 20 avril 1411, Pierre de Saint-Lary, Sgr de Barbotan, rendit hommage à l'archevêque d'Auch au nom de sa femme, Mabille de Barbotan, pour le quart des dîmes de Gueyse.

Aymeric de Barbotan figure dans des actes du 12 février 1447 et du 4 mars 1483. Il est rappelé avec sa femme, Christine de Vernède, dans un arrêt rendu par le Parlement de Toulouse le 23 novembre 1510. Il fut père de Jean de Barbotan qui était en 1509 et 1511 homme d'armes de la compagnie de M. de Duras et qui, devenu seigneur de Barbotan, assista le 22 novembre 1524 avec sa femme, Louise de Latrau, dame de Mormès, au contrat de mariage de son fils, noble Antoine de Barbotan, et de Diane de Marsan.

Jacques de Barbotan, Sgr dudit lieu, de Mormès, de Carrits, etc., marié, par contrat passé à Port-Sainte-Marie le 17 mars 1650, à Charlotte de Malvin, veuve d'Antonin de Léaumont, baron d'Arsac, fut maintenu dans sa noblesse, le 2 mars 1667, par jugement de M. de Lartigue, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, après avoir justifié sa filiation depuis le contrat de mariage de son trisaïeul, Antoine, passé le 22 novembre 1524. Son fils, Charles de Barbotan, Sgr des mêmes domaines, marié à Jeanne de Pujoler par contrat du 5 mai 1681, fut encore maintenu dans sa noblesse le 31 mai 1698, toujours sur preuves remontant à 1524, par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Le petit-fils du précédent, Clair-Joseph, né à Mormès en 1719, marié en 1743 à Marie-Anne Darcet, fut connu le premier sous le titre de comte de Barbotan, conservé depuis lors par le chef de la famille. Il était maréchal de camp en retraite et résidait à Saint-Sever quand il fut élu député aux Etats généraux de 1789 par la noblesse de la sénéchaussée de Dax. Il siégea au côté droit de l'Assemblée et donna sa démission en 1791. Ayant été accusé de correspondance avec les émigrés, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, condamné à mort et exé-

cuté le 13 germinal an II. Son fils, Jean, comte de Barbotan, épousa en 1769 Marie-Angélique de Noé. Il fut père de Clair-Joseph, comte de Barbotan, né à Saint-Sever en 1771, qui épousa M<sup>lle</sup> d'Abadie d'Arboucave, et grand-père de Charles, comte de Barbotan de Carrits, né en 1816, conseiller général des Basses-Pyrénées, qui épousa en 1849 Louise de Dufau. Celui-ci fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il mourut en 1869 au château de Barbotan ne laissant que trois filles, la baronne Albert de Bastard, la vicomtesse Aymar d'Adhémar de Cransac et la comtesse de Barraute.

La maison de Barbotan a fourni des officiers distingués. Un de ses membres, Pierre-Alexandre de Barbotan, fut admis en 1779 dans l'ordre de Malte.

Principales alliances : de Podenas, de Marsan, de Saint-Julien 1765, de Montlezun, de Malvin 1650, de Barry 1713, de Lartigue 1715, de Laur 1608, de Poy 1602, de Cours, de Cabanes de Cauna, de Noé 1769, d'Abadie d'Arboucave, de Navailles-Banos, de Mauléon, de Dufau, de Bachoué de Barraute 1873, d'Adhémar de Cransac 1875, de Bastard 1872, de Castillon, etc.

**BAROU de la LOMBARDIÈRE de CANSON et du SOLEIL.** Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois molettes de gueules (aliàs d'azur à trois molettes d'or); aux 2 et 3 d'argent à la quintefeuille (aliàs à la rose) de gueules.*

La famille BAROU DE LA LOMBARDIÈRE DE CANSON appartient à la noblesse du Vivarais.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne* (Drome et Ardèche). On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux au mot Canson (Barou de la Lombardière de).

La famille Barou est connue à Annonay depuis la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Elle professa longtemps le protestantisme. Claude Barou, marchand à Annonay, auquel remonte la filiation suivie, avait épousé Catherine de Gurin, d'une famille très notable d'Annonay. Leur fils, Jean Barou, né en 1629, marchand à Annonay, épousa le 13 février 1647 Jeanne Lambert. Il en eut quatre fils dont deux, Barthélemy et Antoine, furent les auteurs de deux branches.

Barthélemy Barou, d'abord marchand à Annonay, devint dans la suite procureur du Roi au siège de cette ville. Il acquit de la famille Gamon le domaine noble de la Lombardière dont sa descendance a

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Barou de la Lombardière de Canson dans le tome II de cet ouvrage.

conservé le nom. Son fils, Jean Barou, sieur de la Lombardière, né le 6 juin 1690, décédé le 8 août 1763, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Pau que son fils Barthélemy II Barou, Sgr de la Lombardière, fit vendre le 28 avril 1764. Celui-ci s'était brillamment apparenté par le mariage qu'il avait contracté, le 15 novembre 1747, avec Dorothee de Saignard, fille de Joseph, Sgr de Canson, et d'Elisabeth de Vogué, alors l'un et l'autre décédés. Il prit à son compte la seigneurie de Canson dont il paya toutes les dettes et fut dès lors connu sous le nom de M. de Canson. Son fils, Jacques-Jean-Baptiste de Barou de Canson, chevalier, ancien mousquetaire de la garde du Roi, Sgr de la Lombardière et de Canson, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy, en Velay, et à celles tenues à Annonay, en Vivarais. Il avait épousé en 1773 Marie-Anne Léorat dont il eut une fille, M<sup>me</sup> d'Ayme, et quatre fils. L'aîné de ceux-ci, Anne-Barthélemy Barou de la Lombardière de Canson, né en 1774 au château de la Lombardière, agriculteur très distingué, épousa en 1798 M<sup>lle</sup> de Montgolfier. La mort de son beau-père, survenue en 1800, le mit à la tête des importantes usines de Vidalon auxquelles il donna un développement considérable. Il fut créé pair de France en 1832 et mourut en 1859. Il laissait deux fils dont l'aîné, Etienne, décédé en 1860, fut président de la Chambre de commerce d'Annonay. C'est d'Anne-Barthélemy de Canson, décédé en 1859, que descendent les représentants actuels. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de baron de Canson.

L'auteur de la branche cadette, Antoine Barou, marchand, épousa en 1698 Marie Léorat. Leur fils, Antoine Barou, fut agent de change à Lyon. Le fils de celui-ci, Pierre-Antoine Barou, fut pourvu en 1766 de l'office anoblissant de procureur général en la Cour des monnaies de Lyon. Il acquit l'année suivante, pour le prix de 134 000 livres, la seigneurie importante du Soleil, en Bresse, et périt à Lyon en 1793, victime de la Révolution. Il n'avait pas eu d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> Durand de Chatillon et la plus grande partie de ses biens revint à une nièce de celle-ci, Marie-Antoinette Durand de Chatillon, mariée dans la suite au marquis de Chaponay.

Principales alliances : de Gurin, Veyre (de Soras), Chomel, de Bollioud, de Saignard de Canson 1647, Sonier 1773, Lombard 1773, d'Ayme 1800, Mabile de Bronac 1812, Faure-Biguet, Alléon 1826, de Montgolfier 1798, de la Majorie-Soursac 1832, 1834, Guigues de Champvans 1883, Dugas 1857, d'Humières 1866, d'Estezet 1752, Durand de Chatillon, etc...

---



### TOME III

**BENGY de PUYVALLÉE (de)**. Armes : d'azur à trois étoiles d'argent, 2 et 1. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions. — Devise : BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE<sup>1</sup>.

La famille DE BENGY appartient à la noblesse du Berry.

On en trouvera des généalogies dans l'*Histoire du Berry* de la Thaumassière et dans le tome I<sup>er</sup> des *Archives de la noblesse* de Lainé.

Ces travaux font remonter la filiation à un Jean Bengy dont le fils, Etienne I<sup>er</sup> Bengy, épousa Marguerite Périlhat par contrat du 3 janvier 1509. Etienne II Bengy, fils d'Etienne I<sup>er</sup>, épousa d'abord, le 11 janvier 1547, Marie Sarrazin. Il se remaria à Catherine Bondor, fille d'un avocat de Bourges et veuve de Jean Huault, écuyer, Sgr de Puyvallée. Il fit son testament le 4 février 1556 et eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre, né du premier lit, et Antoine, sieur de Puyvallée, né du second lit, qui furent les auteurs de deux branches.

Pierre Bengy, Sgr de Fontilay, Nuisement, etc., l'aîné de ces deux fils, fut receveur des tailles et aides en Berry, épousa, le 11 juin 1585, Marie Bigot, fille d'un secrétaire du Roi, puis Jeanne Fradet, et fut anobli par l'échevinage de Bourges qu'il exerça en 1601 et 1602. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Pierre II Bengy, Sgr de Nuisement, né du premier lit, lieutenant criminel à Bourges en 1611, maire de cette ville en 1622 et 1623, dont le fils, Hugues Bengy, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant criminel au présidial de Bourges, marié en 1662 à Anne Labbe de Champgrand, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et dont le petit-fils, Pierre Bengy, lieutenant criminel au présidial de Bourges n'eut qu'un fils mort sans postérité en 1714 ; 2<sup>o</sup> Antoine Bengy, né du second lit, avocat, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Louis Bengy, Sgr d'Orvilliers, brigadier des armées du Roi, décédé sans postérité en 1748.

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bengy dans le tome III de ce Dictionnaire.

Antoine Bengy, Sgr de Puyvallée et autres lieux, auteur de la seconde branche, aujourd'hui seule existante, fut conseiller du Roi, professeur de droit en l'Université de Bourges, fut anobli par l'échevinage de cette ville qu'il exerça en 1603 et 1604 et mourut en 1616. Il laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Antoine Bengy, sieur de Puyvallée, avocat général du Roi au bureau des finances de Bourges, marié en 1618 à Françoise Chenu, qui continua la lignée ; 2° Henri Bengy, sieur des Patureaux et de la Moline, marié à Geneviève Gougnon, dont le fils aîné, Charles Bengy, écuyer, sieur des Patureaux, marié en 1677 à Marie de la Maille, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Jacques Bengy, sieur de Puyvallée, en la paroisse de Vasselay, fils d'Antoine et de Françoise Chenu, épousa, par contrat passé à Vierzon le 25 juin 1663, Madeleine Blondeau, fille d'un procureur au grenier à sel de cette ville, et fut maintenu dans sa noblesse le 26 février 1667, en vertu de l'échevinage exercé par son grand-père, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant. Il fut père de Jacques Bengy, écuyer, sieur de Puyvallée, qui épousa Ursule Labbe de Saint-Georges par contrat passé à Bourges le 24 novembre 1693 et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, et grand-père de Pierre Bengy, chevalier, Sgr de Puyvallée, qui épousa en 1735 Catherine Aupic. Deux des fils de ce dernier, Philippe-Jacques, dont il va être parlé, et Sylvain, marié en 1778 à M<sup>lle</sup> de Cougny, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants. L'aîné de ces deux fils, Philippe-Jacques, chevalier de Bengy de Puyvallée, né à Bourges en 1743, décédé dans la même ville en 1823, fut élu député de la noblesse du Berry aux États généraux de 1789, siégea au côté droit de l'Assemblée, émigra et fut nommé après le retour de Louis XVIII président du collège électoral du Cher. Il avait épousé en 1774 M<sup>lle</sup> Soumard de Villeneuve. Il en eut deux fils, dont l'aîné, Claude-Gilles, chevalier de Bengy de Puyvallée, né en 1778, député du Cher en 1820, n'eut que deux filles et dont le puîné, Pierre de Bengy de Puyvallée, sous-préfet, marié en 1811 à M<sup>lle</sup> de Hallot, en a eu une nombreuse postérité.

La famille de Bengy, a conservé jusqu'à nos jours le château de Puyvallée, dans le département du Cher.

Un représentant du premier rameau de la branche existante, Georges de Bengy, né à Bourges en 1851, a été honoré du titre de comte romain ; il est demeuré célibataire.

La famille de Bengy a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers et de magistrats distingués. On sait que le R. P. de Bengy, de la Compa-

gnie de Jésus, fut un des otages fusillés à Paris, en 1871, par les insurgés de la Commune.

Principales alliances : Bigot des Fontaines, Macé 1606, Labbe de Champgrand et de Saint-Georges 1662, 1693, 1820, Thauumas de la Thaumassière 1683, Robin de Chateaufier, Chenu 1618, Martin de Marolles 1797, Pantin de la Guère 1826, de Hallot 1811, de Cougny 1779, de Bonnault 1804, Gassot de Deffens et de Champigny 1804, 1810, du Peyroux 1807, Baguenault de Viéville 1854, Delaage de Bellefaye 1890, Imbert de Balorre 1882, Rocheron d'Amoy 1848, 1849, de Saint-Pol 1872, de Waresquiel 1874, Blanquet de Rouville 1873, de Thoury 1852, Barré de Saint-Venant 1873, Berthier de Grandry 1858, d'Argence 1841, de Mathan 1900, de Tristan, Colyer de la Marlière, de Saint-Exupéry 1858, de Foucauld, Cordier de Montreuil, de Ponton d'Amécourt 1858, etc.

---

## TOME IV

### BISSON.

La famille des comtes Bisson s'est éteinte avec M<sup>lle</sup> Adèle Bisson, petite-fille du général Bisson, décédée en 1904, âgée de 80 ans, à Louhans (Saône-et-Loire).

**BLANCHE.** Armes (ce sont celles de la famille Blanche de Bellou) : *d'azur à trois têtes de lion d'argent, lampassées de gueules, 2 et 1<sup>1</sup>.*

Famille de haute bourgeoisie.

Antoine-Louis Blanche du Parc, né le 25 décembre 1753 à Courgeon (Orne), chirurgien distingué, décédé à Rouen en 1716, laissa deux fils, Antoine-Emmanuel-Pascal et Esprit-Sylvestre Blanche, dont il va être parlé.

Antoine-Emmanuel-Pascal Blanche, né en 1788, décédé en 1849, fut médecin en chef de Bicêtre, puis professeur à l'École de médecine de Rouen. Il laissa quatre fils qui furent des hommes très distingués : 1<sup>o</sup> Antoine-Georges Blanche, né en 1808, avocat général à la Cour de cassation, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1875 ; 2<sup>o</sup> Pierre-Armand Blanche, conseiller à la Cour de Caen, décédé en 1881 ; 3<sup>o</sup> Alfred-Pierre Blanche, né en 1816, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère d'Etat, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1893 ; 4<sup>o</sup> Emmanuel-Louis Blanche, né en 1824, médecin de l'Hôtel-Dieu de Rouen, décédé en 1908.

Son frère, Esprit-Sylvestre Blanche, né à Rouen en 1796, célèbre médecin aliéniste, mourut à Paris en 1852. Il fut père d'Antoine-Emile Blanche, médecin aliéniste distingué, et grand-père de M. Jacques-Emile Blanche, artiste peintre.

La famille Blanche croit être une branche demeurée non noble d'une famille du même nom qui a appartenu à la noblesse de la Haute-Normandie et dont elle a adopté les armoiries. André Blanche, sieur

<sup>1</sup> Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le baron d'Esneval.

de Bellou, Landepereuse, etc., domicilié à Saint-Aubin des Hayes, dans l'élection de Conches, fut maintenu dans sa noblesse, le 28 mars 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. La famille Blanche de Bellou paraît avoir eu pour dernier représentant Jean Blanche, Sgr de Bellou en 1742, dont la fille épousa Jacques le Hautier, sieur de Melletière.

---

## TOME V

**BONADONA (de).** Armes : d'azur à une bande d'argent accompagnée de deux roses du même. — Alias : parti : au 1 de Bonadona ; au 2 d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un soleil du même. — Couronne : de Marquis. — Devise : HAEC SUNT BONA VIRTUTIS DONA <sup>1</sup>.

La famille DE BONADONA appartient à la noblesse du Comtat Venaissin.

Pithon Curt en a donné, dans son *Histoire de la noblesse du Comtat Venaissin*, une généalogie qui a été reproduite par Saint-Allais, dans son *Nobiliaire universel*, et par Lainé, dans le tome III de ses *Archives de la noblesse*. Mais on peut voir dans les *Notes et documents pour servir à la généalogie des familles provençales*, l'intéressant ouvrage publié en 1899 par M. le baron du Roure, que les premiers degrés de ce travail sont faux et que la famille de Bonadona n'arriva à la noblesse qu'au cours du xvii<sup>e</sup> siècle.

La famille de Bonadona est originaire du Piémont d'après la tradition. On a cherché à la rattacher à une famille de Bonadona qui appartenait au moyen âge à la noblesse de la petite ville de Rivoli. On trouve dans une *Histoire de Piémont* écrite par François de la Chieza, évêque de Saluces en 1642, qu'un Bonadona, de Rivoli, accompagna en 1099 Godefroy de Bouillon à la première Croisade. Saint-Allais et Lainé rapportent que les seigneurs du Bas-Altessano, du nom de Bonadona, figurent à l'hommage général rendu en 1256 à Pierre, comte de Savoie, successeur du comte Boniface, et que les seigneurs de Bonadona furent compris dans les revisions générales et recherches de la noblesse faites en Piémont en 1485 et 1491 par ordre des ducs de Savoie Charles et Charles-Jean-Aimé.

Pithon Curt et les auteurs qui l'ont copié font remonter la filiation à un Jeannin de Bonadona qui résidait au Comtat Venaissin dans la

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bonadona dans le cinquième volume de cet ouvrage.

seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Ils ont voulu l'identifier avec un Joannes de Bonadona, reçu en 1447 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon, qui fut nommé en 1460 viguier de Verceil, en Piémont. D'après leur système ce Joannes de Bonadona serait venu du Piémont s'établir au Comtat Venaissin auprès de son frère, Conrad de Bonadona, nommé en 1482 prieur de Malemort, au diocèse de Carpentras. Il aurait eu, entre autres enfants, quatre fils, Antoine, Gabriel, Martin et Mathieu Bonadona, qui auraient été les auteurs des quatre branches principales de la famille de Bonadona et que leur oncle, Conrad de Bonadona, institua héritiers par testament fait le 3 septembre 1505 devant notaire à Malemort.

La branche aînée, dite des seigneurs de la Buyre, est aujourd'hui éteinte. Antoine Bonadona, qu'on lui attribue pour auteur, eut au moins quatre fils : 1<sup>o</sup> Pierre, marchand drapier à Pertuis en 1583; 2<sup>o</sup> Honoré, docteur en médecine au même lieu en 1576, 1583, 1595; 3<sup>o</sup> François, marchand à Marseille, dont Anne de Bovis était veuve en 1595; 4<sup>o</sup> Joseph, notaire et greffier de Carpentras en 1595, 1597 et 1617. Ce dernier avait épousé en 1569 Catherine Guyon. Il fut père de Jérôme Bonadona, notaire à Malemort, marié en 1618 à Louise Roubaud, et grand-père de Jean-Baptiste Bonadona, reçu en 1642 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon, marié en 1646 à Victoire d'Andrée. Cette branche s'éteignit avec le petit-fils de celui-ci, Joseph de Bonadona, sieur de la Buyre, marié en 1706 à Marie Fayard.

Gabriel Bonadona, dont on fait l'auteur de la deuxième branche, aujourd'hui seule existante, fut greffier et notaire à Malemort. Son fils, Joseph, dit Denis, Bonadona, marié à Antoinette Forneri, eut deux fils nommés Joseph et Louis. L'aîné de ceux-ci, Joseph de Bonadona, notaire et greffier de la rectorie, fut nommé en 1585, puis en 1604 et en 1612, troisième consul de Carpentras. On sait qu'à Carpentras les fonctions de premier consul étaient exclusivement réservées aux avocats, celles de deuxième consul exclusivement réservées aux gentils-hommes et celles de troisième consul exclusivement réservées aux bourgeois (notaires, médecins, négociants, etc). Joseph de Bonadona n'eut qu'un fils, Jean-Raymond de Bonadona, reçu en 1646 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon, dont le fils, Charles-Henri, n'eut pas de postérité masculine. Son frère, Louis Bonadona, marchand mercier à Carpentras, épousa Françoise de Tavernier, du lieu de Mazan; il fut nommé en 1603 trésorier municipal, ou quatrième consul, de Carpentras. Il fut père de Gabriel de Bonadona, reçu en 1625 docteur de l'Université de Macerata, en Italie, plus tard chevalier de l'Ordre du Pape, d'après l'*Histoire de la ville de Pernes*, qui

épousa en 1631 Lucrèce de Savone, et grand-père de Jacques de Bonadona, écuyer. Sgr du Vals, qui épousa en 1662 Anne de Vincens et de qui descendent les divers représentants actuels de la famille de Bonadona.

La troisième branche, fixée à Perthuis, n'était plus représentée en 1830 que par l'abbé de Bonadona, curé de la Bastiaddonne.

La quatrième branche alla se fixer à Marseille. Elle s'éteignit en la personne de Louise de Bonadona qui épousa Jean de Maulx et qui mourut en 1648 à l'âge de 48 ans.

La famille de Bonadona a fourni des officiers, des consuls de Carpentras, des docteurs en droit civil de l'Université d'Avignon, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Bruyères de Chateaufieux 1660, d'Andrée 1623, 1646, de Blégier 1646, de Joannis 1670, de Vincens 1662, d'Anglezy 1648, de Sinéty 1726, d'Anselme de Grugières 1785, de Guilhermier 1877, Reynaud de la Gardette de Favier, de Cheylus, de Vitry d'Avaucourt, de Fauque de Jonquières vers 1815, etc.

**BONNEFOY (de)**, en Languedoc. Armes : *d'azur à un mouton d'argent paissant sur une terrasse de sinople ; au chef d'or chargé de trois coquilles de gueules*. — Tenants : *deux anges*<sup>2</sup>.

Le nom de BONNEFOY est aujourd'hui porté en Languedoc par deux familles nobles distinctes qu'il importe de ne pas confondre, celle des anciens seigneurs de Villières et de Montesquieu, qui donne lieu à la présente notice, et celle qui a longtemps résidé à Auriac et à laquelle il a été consacré une notice dans les Additions du tome X de cet ouvrage.

M. Villain a donné dans le tome III de la *France moderne* des généalogies complètes des deux familles languedociennes de Bonnefoy. On trouvera aussi une généalogie de celle des seigneurs de Villières dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois.

Béringuier Bonnefoy, licencié en droit, auquel remonte la filiation de celle-ci, paraît avoir été anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1513. Il avait épousé Isabeau de Rocolles qui fit son testament le 14 septembre 1519. Il testa lui-même le 7 mars 1527 et dénombra noblement en 1541 les fiefs nobles qu'il possédait à Montauriol et à Dreuil. Il était parent, mais on ignore à quel degré, d'un Jacques de Bonnefoy, Sgr de Montesquieu, en Lauragais, passé

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bonnefoy dans le tome V de cet ouvrage.



sous silence par la Chesnaye des Bois, qui fut capitoul de Toulouse en 1547 et qui dénombra ses fiefs nobles cette même année. Son fils, Jean de Bonnefoy, Sgr de Montauriol, notaire et secrétaire du Roi, dénombra ses fiefs nobles en 1541. Il épousa successivement en 1541 Anne de Berny, en 1551 Marie de Sabatéry, veuve de Simon de Lanceloc, et en 1567 Marguerite de Claverie et fit son testament le 5 septembre 1573. Il fut père de Jean de Bonnefoy, Sgr, ou baron, de Villières, né du deuxième lit, décédé en 1606, qui épousa, le 18 septembre 1586, Marthe de Potier et qui continua la lignée. Un des fils de celui-ci, Jean-Blaise de Bonnefoy de Villières, fut admis dans l'ordre de Malte en 1613. Le petit-neveu de ce chevalier de Malte, Pierre de Bonnefoy, Sgr de Villières et de Puchéric, né en 1648, marié en 1680 à Jacqueline de Saint-Sernin, décédé en 1719, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc. Il fut père de Joseph de Bonnefoy, Sgr de Villières, né en 1687, qui épousa en 1717 Germaine de Mercier de la Grave, et grand-père de Jean-Baptiste-Toussaint de Bonnefoy, né en 1720, habitant de Castelnaudary, qui épousa en 1763 Laurence de Calouin de Tréville et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary. Les trois fils de ce dernier, Joseph-Charles, né à Castelnaudary en 1765, admis dans l'ordre de Malte en 1796, Grégoire-Germain, né en 1768, admis dans l'ordre de Malte en 1789, et Jean-Félix, né en 1769, admis dans l'ordre de Malte en 1789, avaient fait en 1789 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Le plus jeune d'entre eux, Jean-Félix, épousa en 1801 M<sup>lle</sup> de Collarès, fille d'un ancien premier président au Conseil souverain de Roussillon. Il fut père de Louis de Bonnefoy, né à Perpignan en 1815, qui épousa M<sup>lle</sup> Renard de Saint-Malo, et grand-père d'Henri de Bonnefoy, né à Castelnaudary en 1850, qui a épousé en 1875 M<sup>lle</sup> de Ginisty et qui en a eu six enfants.

Principales alliances : du Faur de Saint-Jory, de Saint-Sernin 1680, de Roquette 1715, de Lorde 1754, de Maguelonne 1757, de Collarès 1801, de Balanda, de Ginisty, etc.

Il a existé en Normandie et en Saintonge une famille DE BONNEFOY DE BRETAUVILLE, fort distinguée, qui était distincte des diverses familles de Bonnefoy auxquelles il a été consacré des notices dans cet ouvrage. Cette famille portait pour armes : *de sable à trois mains dextres appaumées d'or*, avec pour timbre un *casque de face grillé, orné de ses lambrequins et surmonté d'une couronne de baron*, pour cimier un *bras armé*, pour supports *deux lions léopardés* et pour devise : HONNEUR, COURAGE ET FIDÉLITÉ. La Chesnaye des Bois attribue à cette famille une origine chevaleresque. Il mentionne Roger de Bonnefoy,

baron de Bretauville, un des barons du duché de Normandie en 1022, et Robert de Bonnefoy, baron de Bretauville, qui prit part à la première croisade et qui épousa en 1098 Théodora Comnène, fille naturelle de l'empereur Alexis. Il fait remonter la filiation à Pierre de Bonnefoy, baron de Bretauville, qui aurait suivi en Espagne le connétable Duguesclin et qui aurait épousé à Burgos, le 23 janvier 1370, dona Béatrix de Lara. Dans la réalité, la famille de Bonnefoy de Brétauville a pour auteur Jean de Bonnefoy, de la sergenterie de Cany, demeurant à Grainville, près de Caudebec, qui épousa, le 14 septembre 1470, Catherine de Neilhac et qui fut anobli, cette même année, en vertu de la charte des francs fiefs et nouveaux acquêts. La descendance de Jean de Bonnefoy se partagea en deux branches. L'une de ces branches, depuis longtemps éteinte, demeura fixée en Normandie; ses représentants, Antoine et René de Bonnefoy, demeurant à Carville, dans l'élection de Caudebec, Nicolas-Jean, Nicolas, Gabriel et autre Antoine de Bonnefoy, furent maintenus dans leur noblesse, le 13 février 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen; N... de Bonnefoy eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (élection de Caudebec). Le chef de l'autre branche, Pierre de Bonnefoy de Brétauville, épousa, le 17 décembre 1535, Marguerite de Saint-Légier et vint se fixer en Saintonge à la suite de ce mariage. Il fut père de Nicolas de Bonnefoy de Brétauville, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV, nommé en 1589, gouverneur de Pons et pays circonvoisin, marié en 1571 à Louise de Polignac, qui fut armé chevalier en 1593 de la propre main du Roi. François de Bonnefoy de Bretauville, petit-fils de Nicolas, épousa en 1632 Marguerite de Culant et en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Henri, maintenu dans sa noblesse, le 3 décembre 1668, par jugement de Colbert, intendant de la Rochelle, n'eut qu'une fille. Le puîné, René, épousa en 1679 Marie de Chièvres. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants mineurs, en 1700, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. N... de Bonnefoy, écuyer, Sgr de Brétauville, et Henri de Bonnefoy, écuyer, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de la Rochelle). Le petit-fils de René de Bonnefoy, Isaac, qualifié baron de Brétauville, né en 1725, officier de marine, chevalier de Saint-Louis, marié en 1769 à Françoise Laisné de Sigogne, se fit représenter en 1789, à cause de son fief de Guitres, aux assemblées de la noblesse de l'Angoumois. Il prit part cette même année à celles tenues à Saintes et mourut en Espagne pendant l'émigration. Il laissait deux fils qui n'eurent pas de postérité et qui furent les derniers représentants

mâles de leur famille : 1° Jean-César, marié en 1788 à Françoise Leroy de Lenchères ; 2° Théodate, admis dans l'ordre de Malte en 1774, officier au service d'Espagne, décédé vers 1825. Il eut aussi deux filles : 1° Julie, admise à Saint-Cyr en 1777, mariée dans la suite à M. Malmenda ; 2° Marie-Clotilde, née à Guitres en 1782, décédée à Bordeaux en 1848. Cette dernière avait épousé à Madrid en 1797 don Joseph-Miquel de Santa-Maria. Leur fille, Marie-Carmen de Santa-Maria y Bonnefoy de Brétauville, née en 1806 à l'île de Léon, près de Cadix, décédée à Carthagène dès 1834, avait épousé à la Havane en 1826 François Anrich y Balcarcel. Elle en laissa deux fils dont l'un, Frédéric, né à la Havane en 1827, fut ministre de la marine d'Espagne pendant la période républicaine.

Il a existé aussi en Franche-Comté une famille de Bonnefoy qui portait pour armes : *d'argent à trois cœurs de gueules enflammés d'argent*. L'auteur de cette famille, Jean de Bonnefoy, docteur en droit, nommé en 1666 vicomte maieur de Dijon, autorisé cette même année à tenir fief, devint en 1679 conseiller au Parlement de Dijon et fut anobli par sa charge. Sa descendance s'éteignit au xviii<sup>e</sup> siècle.

Il a existé, enfin, au diocèse de Vannes, en Bretagne, une famille de Bonnefoy qui portait pour armes : *d'azur à un cerf arrêté d'argent*. Le chef de cette famille, Roland Bonnefoy, sieur du Couédic et de Kergoual, marié vers 1645 à Nicole le Bourbis, fut condamné le 18 février 1671, par arrêt des commissaires de la réformation, à payer comme usurpateur de noblesse une amende de 400 livres. Son fils, Julien Bonnefoy, Sgr du Penhair, épousa en 1675 Jeanne Nouel de la Haye-Dréan et en eut plusieurs enfants. Cosme de Bonnefoy, sieur de la Motte, était échevin de Tréguier en 1722.

## BOSIO.

C'est par erreur que dans la notice consacrée à la famille Bosio il a été dit, d'après les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, que le sculpteur Bosio n'avait pas eu de postérité. Le baron Bosio épousa en 1807 Félicité-Josèphe Pentiaux, veuve de M. de Roux. Il en eut un fils, qui entra dans l'armée et qui mourut sans postérité, et deux filles, la baronne de Rouville et la comtesse de la Carte, qui fut l'amie de Jules Janin et de Nestor Roqueplan. Son frère, Jean-François Bosio, eut un fils, Astyanax Bosio, sculpteur distingué, qui mourut à Paris, rue du Pont de Lodi, le 27 juin 1876 à l'âge de 83 ans.

On trouvera de curieux renseignements sur la famille Bosio dans *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* d'octobre 1917.

## TOME VI

**BOYVE (de).** Armes : *de gueules à une coupe d'or surmontée de trois molettes d'argent.* — La famille de Boyve écartèle d'ordinaire ses armes de celles de la famille Legoux : *de sable à un croissant d'or supportant une branche de palmier à sénestre et une branche de laurier à dextre, au naturel, s'écartant l'une de l'autre en forme de chevron renversé, souvent accompagné en chef d'une étoile et aux flancs de deux besants d'or.* — L'écu timbré d'un casque noble grillé et tourné du côté droit, garni de ses lambrequins. — Cimier : *une tête d'aigle de sable couronnée d'or.* — Support : *un lion d'or*<sup>1</sup>.

La famille DE BOYVE, aujourd'hui fixée et naturalisée en France, a occupé aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles un rang très distingué à Neufchâtel, en Suisse.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Familles bourgeoises de Neufchâtel* de M. Quartier-la-Tente et dans le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol.

D'après ce dernier auteur la famille de Boyve serait originaire du Dauphiné d'où elle serait venue s'établir à Neufchâtel lors des guerres de religion. D'après M. Quartier-la-Tente elle serait originaire du pays de Gex.

Antoine Boyve était dès 1531 bourgeois de Neufchâtel. Son fils, Esaïe Boyve, né en 1536, fut châtelain et receveur de Prangins. Jacques-François Boyve, né en 1592, avocat, membre du Grand Conseil de la ville de Neufchâtel, décédé en 1771, fut un jurisconsulte distingué. Son fils, Jérôme-Emmanuel Boyve, né en 1731, décédé en 1810, était conseiller d'Etat et chancelier de Frédéric le Grand, roi de Prusse, pour la principauté de Neufchâtel quand il fut anobli : le 20 mars 1765, par lettres patentes de ce prince. D'après M. de Mailhol il aurait reçu en même temps l'autorisation de timbrer ses armes d'une *couronne fermée de prince.*

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Boyve dans le tome VI de ce Dictionnaire.

La famille de Boyve alla sous le Premier Empire s'établir en France, dans le département du Gard.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers distingués au service de Suisse ou de France, dont plusieurs furent tués à l'ennemi, des littérateurs et neuf pasteurs protestants.

Principales alliances : Colomb, Raoul-Duval 1899, etc.

### **BRÉGUET.**

La famille BRÉGUET est originaire de Neuchâtel, en Suisse. Elle a été admise de 1580 à la bourgeoisie de cette ville.

Elle a été illustrée par Abraham-Louis Bréguet, né à Neuchâtel en 1747, célèbre horloger-mécanicien, qui vint très jeune se fixer à Paris et qui mourut dans cette ville en 1823. Bréguet faisait partie du Bureau des Longitudes et avait été admis en 1816 à l'Académie des sciences. Son petit-fils, Louis Bréguet, né en 1808, fut admis en 1862 au Bureau des Longitudes. Il a laissé un fils, Antoine Bréguet.

La famille Bréguet a fourni plusieurs pasteurs protestants.

---

## TOME VII

**BRUNET** (de), en Provence. Armes : d'or à un levrier rampant de gueules ; à la bordure crénelée de sable<sup>1</sup>.

Il a existé en Provence deux familles nobles du nom de BRUNET, aujourd'hui l'une et l'autre éteintes, qui portaient les mêmes armoiries et que les généalogistes ont cherché à rattacher à une souche commune.

La plus ancienne de ces familles était originaire d'Arles d'où elle vint plus tard se fixer à Salon. Artefeuil en a donné au xviii<sup>e</sup> siècle une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. Son travail contient de graves erreurs et ne doit être considéré comme exact qu'à partir d'Honoré de Brunet qui épousa noble Madeleine Boyc par contrat du 23 mai 1496. D'après Artefeuil cet Honoré de Brunet aurait été fils d'Honoré de Brunet, marié à Antoinette de Martia, petit-fils de François de Brunet, qui fit son testament en 1412, et arrière-petit-fils d'un Pons de Brunet qui serait venu se fixer à Arles en 1350 et qui fit son testament en 1374. Dans la réalité il était fils d'un Jean de Brunet qui épousa Isabeau de Damians de Varnègue par contrat passé à Arles le 10 août 1473 en présence d'Antoine-Simon Damians, marchand d'Avignon, frère d'Isabeau, petit-fils de Jacques de Brunet, marié successivement à Jéronyme Huan, fille d'un travailleur d'Arles, et à noble Jeanne de Saint-Michel, qui est qualifié noble homme dans un acte d'achat de 1445 et damoiseau d'Arles dans un acte de partage de 1457, et seulement arrière-petit-fils d'Honoré Brunet, bourgeois d'Arles, marié à Antoinette Martin, qui est rappelé comme défunt dans un acte de 1439 et dont les fils firent un partage en 1457. La famille Brunet était connue depuis Pons de Brunet, bourgeois d'Arles, qui résidait dans cette ville dès les premières années du xiv<sup>e</sup> siècle.

Barcilon, d'ordinaire mieux renseigné, a voulu faire venir les

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée aux familles provençales de Brunet dans le tome VII de cet ouvrage. Elle a été faite en partie à l'aide de renseignements dûs à l'inépuisable obligeance de M. le baron du Roure.

Brunet d'Arles de la petite ville de Manosque, en Haute-Provence, berceau de l'autre famille de Brunet. Il s'exprime sur leur compte dans les termes suivants : « Le Père Colomby, jésuite, historien  
 « de la ville de Manosque, siège des anciens comtes de Forcalquier,  
 « met les Brunet entre les chevaliers et les barons des comtes de  
 « Forcalquier qui tenaient toute la province au delà de la rivière  
 « Durance, depuis la ville d'Avignon jusqu'aux Alpes. Je vois dans  
 « les chartes rapportées par cet historien de l'an 1160 que Philibert  
 « Brunet, chevalier, est présent à un acte d'inféodation fait par  
 « Guillaume, comte de Forcalquier, en faveur d'un de ses barons.  
 « Hugues Brunet fut fameux dans le même siècle entre les poètes  
 « provençaux, comme dit le moine des Isles d'Or. Pons Brunet, qui  
 « de Manosque se transplanta à Arles avec sa famille l'an 1356, fut  
 « reçu dans les rangs des nobles comme issu de la noble famille  
 « de Brunet, ainsi qu'il est énoncé dans le registre de l'Hôtel de  
 « ville de ladite année et depuis ce Pons Brunet la descendance est  
 « prouvée jusqu'à Annibal de Brunet qui quitta Arles pour s'établir  
 « à Salon. François de Brunet, aujourd'hui seigneur de Lamanon,  
 « est l'arrière-petit-fils de cet Annibal ».

La descendance d'Honoré de Brunet et de Madeleine Boyc vint se fixer à Salon dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Elle posséda, entre autres biens, les seigneuries de Lamanon et de Confous, fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par arrêt des commissaires départis pour la recherche des faux nobles et s'éteignit peu de temps avant la Révolution. Elle avait donné deux chevaliers de Malte, Pierre et Honoré Brunet, admis dans l'Ordre en 1616 et 1620.

L'autre famille de Brunet était fort anciennement connue à Manosque, dans la Haute-Provence. On a voulu en faire une branche de la famille dont il vient d'être parlé et la faire descendre d'un Louis de Brunet qui aurait été un fils puiné d'Honoré Brunet, bourgeois d'Arles, et d'Antoinette Martin, mentionnés plus haut, et qui serait revenu au cours du xv<sup>e</sup> siècle se fixer à Manosque, berceau de sa famille. François de Brunet, baptisé à Manosque le 28 octobre 1487, épousa Félicité de Pontevès par contrat du 28 janvier 1535 et en eut plusieurs fils. On n'a aucun renseignement sur les destinées du plus jeune de ces fils, Gilles de Brunet, baptisé le 13 mai 1548 en l'église Saint-Sauveur de Manosque ; c'est contre toute vraisemblance qu'on a cherché à l'identifier avec un Gilles Brunet qui appartenait dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle à la bourgeoisie de Beaune, en Bourgogne, et qui fut l'auteur de la famille Brunet d'Evry et de Monthélie (voyez ce nom). Antoine de Brunet, baptisé à Manosque le 20 mars 1538, fils aîné de François, se qualifiait

bourgeois de Manosque. Il fonda en 1578 une chapelle dans l'église Saint-Sauveur et épousa Catherine de Moret. Il fut père de Paul de Brunet, bourgeois de Manosque, qui épousa dans cette ville, le 22 mai 1633, Marie de Faucher, fille de Noel, bourgeois de Cruis, et d'Isabeau de Clérissy, et grand-père de Paul de Brunet, Sgr d'Estoublon, qui épousa à Manosque, le 11 novembre 1666, Marie de Robert. Deux des fils de celui-ci, Paul et Jean-Baptiste de Brunet, furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné des deux frères, Paul, Sgr d'Estoublon, épousa en 1712 Thérèse de Pochet; sa descendance paraît s'être éteinte avec son petit-fils, Paul de Brunet, qui fit avec distinction les campagnes de la Révolution et de l'Empire et qui arriva au grade de général. Jean-Baptiste de Brunet, auteur du second rameau, fut nommé en 1722 gouverneur de Manosque et épousa Anne de Salve. Leur fils, Gaspard-Jean-Baptiste de Brunet, né en 1734 à Valensolle (Basses-Alpes), maréchal de camp en 1791, général de division le 8 mars 1793, fut nommé le 28 avril suivant général en chef de l'armée d'Italie. Le général de Brunet fut destitué dès le 10 septembre de la même année, traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort comme *auteur et complice d'une conspiration qui a existé contre l'unité et l'indivisibilité de la République*. Il avait épousé le 1<sup>er</sup> juillet 1765 Marie-Joséphine Conigliano. Leur fils, Joseph-Jean-Baptiste de Brunet, marié en seconde noces à Antoinette-Suzanne de Clérissy de Romoules, en eut deux fils, Léon, né en 1812, décédé en 1892, et Louis-Ernest, né en 1815, décédé en 1850, qui demeurèrent célibataires et qui furent les derniers représentants de leur famille.

Principales alliances : de Pochet 1712, 1736, de Pontevès, de Salve, de Conigliano, de Clérissy de Romoules, de Clavel, etc.

Les deux familles provençales de Brunet paraissent avoir formé plusieurs branches demeurées non nobles qui ont été passées sous silence par les généalogistes. Plusieurs représentants de ces branches : Lazare Brunet, bourgeois de Marseille; N... Brunet, bénéficiaire en l'église collégiale de Salon; Honoré Brunet, bourgeois de la ville d'Arles, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 leurs armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

### **BRUNO (de).**

Le général BRUNO fut confirmé, le 22 janvier 1862, par décret de Napoléon III, qui ne fut suivi ni de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries, dans la possession héréditaire du titre de baron qui avait été concédé à son père à une date que le décret ne donne pas. Il mourut à Paris en 1870 laissant de son mariage, en 1845, avec



M<sup>lle</sup> Queulain, au moins deux filles, M<sup>me</sup> de Villequetout, décédée en 1884, et M<sup>me</sup> Grillet de Serry, décédée en 1882.

**BUISSERET (de).** Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles à cinq rais du même.* — La branche aînée écartèle souvent ces armes des suivantes : *d'or à un chevron d'azur accompagné de trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent.* — Depuis son alliance, en 1786, avec la maison de Sainte-Aldegonde elle a aussi porté souvent les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'hermines à la croix de gueules chargée de cinq roses d'or, qui est de Sainte-Aldegonde ; aux 2 et 3 contre-écartelé de gueules à un cavalier de carnation, habillé d'azur, monté sur un cheval d'argent au galop et brandissant une épée nue du même, et d'argent à la barre flamboyante de gueules, bordée de pourpre, qui est de Basta ; sur le tout d'or à l'aigle à deux têtes de sable, qui est du Saint-Empire, portant sur la poitrine un écusson d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles à cinq rais de même.* — L'écu posé *sur un manteau de comte du Saint-Empire envelours écarlate, fourré d'hermines.* — Couronne : *de Marquis (aliàs de Comte).* — Supports : *deux griffons.* — Devise : *NON SECUNDUM FACIEM.* — Cri de guerre : *ATTENTE NUIT*<sup>1</sup>.

La famille DE BUISSERET est une des plus distinguées de la noblesse de la Flandre et du Hainaut. La Chesnaye des Bois, Saint-Allais et Poplimont en ont donné des généalogies complètes. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin les preuves que plusieurs de ses membres firent au XVIII<sup>e</sup> siècle pour être admis parmi les pages du Roi. Enfin, on trouvera sur elle d'intéressants articles dans le *Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France* de juin 1886 et dans les *Annuaire de la noblesse de Belgique*.

La Chesnaye des Bois, Saint-Allais et les auteurs qui les ont copiés ont avancé, mais sans preuves à l'appui, que la famille de Buisseret était originaire de Champagne. Ils lui attribuent un Hugon de Buisseret qui, d'après une charte de l'abbaye de Saint-Aubert de 1202, se serait croisé en 1201 à la suite de Robert, comte de Flandre. Ils font remonter la filiation à un Robert de Buisseret qui vint se fixer en Champagne à son retour de Terre-Sainte, en 1291, qui fut un des cent hommes d'armes entretenus des ordonnances des rois Louis le Hutin, Philippe le Bel et Philippe de Valois, qui mourut en 1348 et qui fut

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Buisseret dans le tome VII de cet ouvrage.

inhumé en l'église de Bourg-de-Crécy auprès de sa femme, Béatrix Cauchon, décédée en 1330.

Dans la réalité la famille de Buisseret paraît avoir eu pour berceau la Flandre ou le Hainaut et tirer son nom d'une des diverses terres de Buisseret qui existent dans cette région. Lors de l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la Grande-Ecurie, en 1718, elle prouva sa filiation depuis noble homme Etienne Buisseret, sire de Jumeignies, en Hainaut, dont la veuve, Jeanne de Noyelles, donna en 1403 à Eustache Vincent, bourgeois de Mons, quittance du rachat d'un fief mouvant de la tour de Jumeignies. On trouve d'autre part qu'Etienne Buisseret reçut en 1373 de son père, Hugues, donation de la terre de Jumeignies. On peut donc considérer la filiation comme établie à partir de 1373. Mais c'est sans preuves que la Chesnaye des Bois, et Saint-Allais font d'Hugues Buisseret le fils d'un Guy, Sgr de Buisseret, en Champagne, tué en 1356 à la bataille de Poitiers, qui aurait été lui-même fils de Robert de Buisseret, décédé en 1348, dont il a été parlé plus haut. Jean de Buisseret, sire de Jumeignies, fils d'Etienne et de Jeanne de Noyelles, épousa Magne de Florent et mourut en 1462. Son fils, Colart, homme d'armes de l'empereur Charles-Quint, épousa successivement Jeanne de Guesquières, Jacqueline de Saulx et, en 1524, Isabelle Brant. Il eut trois fils, Quentin, né du premier lit, Georges, né du deuxième lit en 1516, et Gaspard, né du troisième lit en 1525, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

Jean de Buisseret, fils de Quentin, auteur de la branche aînée, et de Vandrule Dumont, dame d'Hantes, laissa à son tour, deux fils, Jean et Nicolas, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau, Jean Buisseret, Sgr du fief de Hantes, épousa demoiselle Marie d'Espiennes par contrat passé le 20 janvier 1579 devant les hommes de fief de la comté de Hainaut. Son fils, Louis Buisseret, Sgr de Hantes, rendit hommage, le 20 avril 1598, pour un fief situé dans la paroisse d'Ugies; il vint dans la suite se fixer à Lille et y épousa Catherine Alatrue, mais il perdit sa noblesse par dérogeance en exerçant la profession de négociant. La dérogeance de ce rameau de la famille de Buisseret fut de très courte durée. Michel de Buisseret, fils de Louis, obtint en effet, dès le 11 mars 1659, des lettres patentes qui le maintenaient dans son ancienne noblesse malgré la dérogeance de son père. Ce même Michel de Buisseret, écuyer, sieur d'Hantes, en Hainaut, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres; sa femme, Catherine Fasse; et leur fils, Jean-François de Buisseret, conseiller du Roi, commissaire des guerres, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général

de 1696 (registre de Lille). Jean-François de Buisseret épousa dans la suite, le 2 février 1701, Marie-Cornélie des Buissons. Il fit en 1718 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission de son fils, Jean-Albert, parmi les pages de la Grande-Ecurie et obtint, par lettres patentes d'avril 1745, la réunion en un seul domaine des terres de Thiennes, de Steenbecque et de Blarenghien, dont il s'était rendu acquéreur, et leur érection en comté. Jean-Albert de Buisseret épousa en 1728 Marie-Agnès Talbot. Il fut père de Jean-Joseph de Buisseret, comte de Thiennes, de Steenbecque et de Blarenghien, né en 1729, qui fut admis en 1745 parmi les pages de la Grande-Ecurie, et grand-père de Louis-Joseph de Buisseret, comte de Thiennes, de Steenbecque et de Blarenghien, qui fut page de la Grande-Ecurie du roi Louis XVI, qui épousa en 1786 Marie-Eugénie, comtesse de Sainte-Aldegonde, et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels de ce rameau de la famille de Buisseret. Ceux-ci portent tous le titre de comte du Saint-Empire comme issus en ligne féminine, par les Sainte-Aldegonde, de Georges Basta que l'empereur Rodolphe II créa en 1595 comte d'Hust et du Saint-Empire avec transmissibilité du titre à tous ses descendants des deux sexes. On a déjà eu l'occasion au cours de cet ouvrage de déplorer l'interprétation tout à fait erronée qui a été donnée à ces lettres de 1595. Les trois fils du comte Louis-Joseph et de Marie-Eugénie de Sainte-Aldegonde furent les auteurs de trois sous-rameaux dont l'aîné s'est fixé en Belgique.

Nicolas de Buisseret, auteur du second rameau, fut seigneur d'Hugnies, en Hainaut. Sa descendance se perpétua dans ce pays avec distinction et s'éteignit avec Eugène, connu sous le titre de comte de Buisseret, né en 1788, colonel de chasseurs, qui mourut en Algérie, le 29 juillet 1846, sans laisser de postérité de son mariage avec M<sup>lle</sup> du Teil.

Georges Buisseret, auteur de la deuxième branche, fut échevin de Mons et épousa en 1541 Catherine de la Barre. La plupart des généalogistes, notamment la Chesnaye des Bois, ne lui attribuent qu'un fils, François de Buisseret, archevêque-duc de Cambrai, décédé à Valenciennes le 2 mai 1615. Dans la réalité, Georges Buisseret eut un second fils, Georges Buisseret, Sgr de Mur, échevin de Mons en 1596, qui épousa successivement Anne de Guise et Antoinette Durant et qui eut plusieurs enfants. Cette branche de la famille de Buisseret se perpétua assez obscurément en Hainaut. Son chef, Nicolas-Joseph Buisseret, né en 1780, sénateur du royaume de Belgique en 1851, décédé sans postérité à Bruxelles en 1855, obtint du roi des Belges, le 2 juillet 1853, des lettres patentes qui reconnaissaient sa noblesse

et qui lui conféraient le titre de baron. François-Etienne Buisseret, né à Bruxelles en 1790, frère du précédent, obtint du roi des Belges, le 26 décembre 1855, un arrêt qui reconnaissait sa noblesse. Il a laissé un fils, Jean-Joseph de Buisseret, né à Liège en 1827.

Gaspard Buisseret, auteur de la troisième branche, fut échevin de Mons en 1551. Sa descendance s'éteignit avec ses deux arrière-petits-fils.

Jean-Albert-Joseph de Buisseret-Blarenguien, comte de Thiennes-Steenbecque, Sgr d'Hérignies, et son fils, Louis-Joseph, Sgr du Grand et du Petit Bertangle, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lille.

Balthazar-Gustave et Albert-Alphonse de Buisseret, fils du comte Louis-Joseph, furent admis dans l'ordre de Malte, le premier en 1789, le second en 1792.

La famille de Buisseret a fourni un grand fauconnier de Hainaut, un archevêque de Cambrai, des pages des rois de France, des officiers de mérite, etc.

Principales alliances : d'Espiennes 1579, des Buissons 1701, de Podenas 1783, de Sainte-Aldegonde 1786, de Man d'Hobbruge 1830, le Sergeant de Bayenghem 1816, de la Pallu 1822, de Carondelet, du Teil, de Bernard de Montbrison 1861, de Chasseloup-Laubat 1863, de la Forest d'Armaillé 1866, de Terrier-Santans 1855, de Lespinasse-Langeac, de Chappuis de Maubou 1878, Pantin de la Guère 1861, O'Kelly 1862, de Terves 1889, du Chastel de la Howardries, de Brondeau d'Urtières 1899, etc.

**BURNAND**, en Suisse, en Angleterre et en France. Armes : *parti d'or et de gueules à un bras armé d'argent, issant du flanc sénestre et tenant en sa dextre une épée flamboyante du même, garnie d'or et posée en bande, accompagnée en pointe de deux roses de l'un en l'autre, tigées de sinople et issantes d'un mont de trois coupeaux du même.*

La famille BURNAND est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie du canton de Vaud, en Suisse. Elle est originaire du bourg de Chavannes d'où elle vint au cours du xvi<sup>e</sup> siècle se fixer dans celui de Moudon.

On en trouvera l'histoire dans le *Recueil de généalogies vaudoises* publié de nos jours par la Société vaudoise de généalogie.

La filiation remonte à Johan Bournens qui avait épousé Catherine de Cristaz, de Moudon, et dont le fils, Charles Burnand de Chavannaz, élevé à Moudon par ses grands-parents maternels, épousa noble Marie de Glanaz par contrat du 15 septembre 1548. Daniel

Burnand, petit-fils de Charles, épousa d'abord, en 1601, Marie du Toit, puis, en 1618, Clodine Pivard. Deux de ses fils, Balthazar Burnand, né du premier lit, juge et banneret de Moudon, marié successivement à Marguerite Wurstemberger et en 1639 à Benoite du Toict, et Denys Burnand, baptisé en 1629, juge de Moudon en 1684, marié en 1650 à Suzanne Bize, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont subdivisées en un grand nombre de rameaux. Plusieurs de ces rameaux subsistent. L'un d'eux est aujourd'hui établi en Angleterre ; il descend de Jacques-Paul Burnand, né en 1743, décédé à Londres en 1816, qui vint se fixer dans cette ville comme agent de charge et qui y épousa en 1770 Catherine Strähl. Plusieurs représentants des branches suisses de la famille Burnand sont venus s'établir en France au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et y ont obtenu des lettres de naturalisation.

La famille Burnand a fourni des officiers supérieurs, des pasteurs protestants, des médecins, des banquiers, des jurisconsultes, un peintre distingué (Eugène Burnand, né en 1850, membre correspondant de l'Institut), un élève de l'École des Chartes (Robert Burnand, né en 1882, décoré de la croix de guerre en 1915), etc.

Principales alliances : du Toict, Frossard (de Saugy) sept fois de 1643 à 1877, de Treytorrens 1796, 1837, de Pont-Wulliamoz 1773, de Cosson de Guimps 1801, de Cérenville 1837, Curchod 1846, de Neufville 1907, du Pasquier 1913, Paget of Anglesey, etc.

---

## TOME VIII

**BUT de SAINT-PAUL** (du). Voyez DUBUT DE SAINT-PAUL et DUBUT DE LA FOREST.

**CAISSOTTI de ROUBION**, à Nice. Armes : d'or à l'aigle de sable, le vol abaissé, couronnée du champ et chargée en cœur d'un écusson coupé d'argent et de gueules ; au bras armé de fer au naturel (aliàs d'or) mouvant du flanc sénestre, une massue d'argent à la main, en barre, brochant sur la partition. — Devise : CERTATIM. — Alias : CERTATIM NIL FORTIUS<sup>1</sup>.

La famille CAISSOTTI appartient à la noblesse de l'ancien comté de Nice. Elle a eu pour berceau la petite ville de Tende.

La famille Caissotti occupait un rang distingué dès le xvi<sup>e</sup> siècle. Elle était déjà partagée à cette époque en deux grandes branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction et qui étaient fixées l'une à Nice, l'autre en Piémont. Ces deux branches se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

M. de Orestis a consacré une notice à la branche de Nice dans sa *Noblesse niçoise*. Deux représentants de cette branche, Vincent Caissotti, premier consul de Nice en 1588, et son frère Barthélemy furent investis, le 29 novembre 1584, d'une partie du fief de Mas et d'Aiglun qu'ils avaient acquis de la famille Malapera. Vincent Caissotti fut plus tard capitaine général de Sospel et mourut en 1605 ; il laissa un fils, Annibal, qui mourut sans postérité en 1625, et une fille, M<sup>me</sup> Fabri, qui hérita de ses fiefs. Son parent, François Caissotti, avocat, était en 1603 préfet de Nice avec titre de sénateur et de conseiller d'Etat. Il fut investi, le 29 novembre 1622, des fiefs de Massouins, de Turnefort et de Rigaud, ce dernier avec le titre de comte, qui firent retour à la couronne de Sardaigne lors de la révision de 1720. Son fils, Jean-Paul Caissotti, avocat, préfet de Nice, conseiller

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Caissotti de Roubion dans le tome VIII de cet ouvrage.

d'État, sénateur du Piémont en 1627, épousa Béatrix Badat, héritière du fief de Roubion, avec titre de comté, dont il fut investi le 25 août 1684. Un de ses descendants, Antoine-François, comte Caissotti de Roubion, né à Nice en 1700, fut successivement chargé des légations de Francfort, de Naples et de Madrid ; il fut plus tard ministre d'État, vice-roi de Sardaigne et grand-croix de l'Ordre des Saints-Maurice et Lazare. Un autre, Agapit, comte Caissotti de Roubion, né en 1780, maire de Nice en 1813, fut plus tard gentilhomme de la chambre du roi Charles-Félix, conseiller d'État extraordinaire en 1831 et commandeur de l'Ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare et mourut en 1852. La branche niçoise de la famille Caissotti n'était plus représentée en 1909 que par Delphine Caissotti, comtesse de Roubion, mariée successivement à François de Constantin et à M. Rozy. Un rameau de cette branche, détaché de la souche à une époque que ne donne pas M. de Orestis et longtemps assez obscur, était représenté à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle par Charles Caissotti, avocat, marié à Marie-Madeleine Bagnol. Charles-Louis Caissotti, fils des précédents, né en 1694, décédé en 1779, eut une brillante carrière, fut nommé en 1723 procureur général près la Chambre des comptes de Turin, puis, en 1730, premier président du Sénat de Turin ; il fut nommé par le roi Charles-Emmanuel ministre d'État en 1750, notaire de la Couronne en 1767 et enfin grand chancelier en 1768. Il avait été investi, le 3 août 1730, d'une partie du fief de Santa-Vittoria, près d'Asti ; il reçut encore les titres de comte de Santa-Maria, le 8 janvier 1734, et de marquis de Verduno, le 18 juillet 1739. Son fils unique, le marquis Charles-Casimir, mourut sans postérité en 1799 laissant sa grande fortune aux hospices de Turin.

La branche piémontaise subsiste. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Annuaire de la noblesse italienne* de 1883 et 1901. Ses représentants ont reçu les titres de comte de Chiusano et Cinaglio par lettres du 19 octobre 1619, de comte de Pontedassio par lettres de 1722 et de seigneur de Pocapaglia par lettres du 19 février 1791. Philippe-Victor Caissotti di Chiusano était dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle général d'infanterie et gouverneur de la province de Suze. Son fils, Charles-Hyacinthe Caissotti di Chiusano, né à Turin en 1756, colonel piémontais, maire de Coni, député de la Stura sous le Premier Empire, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 15 octobre 1809.

La famille Caissotti a fourni plusieurs chevaliers de Malte : Victor-Philippe de Caissotti de Roubion en 1754 ; Pierre-Antoine de Caissotti en 1756 ; César-Gaétan de Caissotti de Roubion en 1787.

**CALLIÈRES (de).**

On trouvera d'intéressants renseignements sur la famille DE CALLIÈRES dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* de 1917.

Jacques de Callières, auteur de la branche de Normandie, dont le point de jonction avec la souche n'est pas connu, était né en Touraine et était fils d'Hector de Callières et de Nicole de Barisien et non pas de Magdelon de Callières et de Marie de Ferrières, comme O'Gilvy l'a avancé contre toute vraisemblance. Il fut précepteur des enfants du comte de Matignon, fut un des fondateurs de l'Académie de Caen, fut maréchal de camp et gouverneur de Cherbourg et mourut le 12 juin 1662. Il avait écrit, entre autres ouvrages estimés, une *Histoire de Jacques de Goyon de Matignon, maréchal de France*. Il avait épousé à Thorigny-sur-Vire, en février 1644, Bernarde-Madeleine Potier de Courcy, veuve de M. d'Ancel. Il en eut deux filles, M<sup>mes</sup> du Mesnil de Champroger et Dursus de Carnanville, et deux fils, qui moururent l'un et l'autre sans postérité : 1° François, né en 1645, connu sous le titre de marquis de Callières, membre de l'Académie française, décédé en 1717 ; 2° Louis-Hector, né en 1648, dit le chevalier de Callières, gouverneur général du Canada, ou de la Nouvelle-France, décédé à Québec. C'est par suite d'une grossière erreur qu'O'Gilvy fait descendre les représentants actuels de la famille de Callières de l'académicien François de Callières, décédé en 1717.

---



## TOME IX

**CHAMINADE**, en Périgord. Armes : *parti : au 1 d'azur à un mont d'un copeau d'argent mouvant de la pointe de l'écu, surmonté d'un coq d'or, crété de gueules ; au 2 d'argent à un arbre de sinople sur une terrasse de même accosté de trois roses mal ordonnées de gueules*<sup>1</sup>.

Famille de haute bourgeoisie très anciennement connue en Périgord.

On trouve que, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, Pierre et Isaac CHAMINADE, demeurant à Mussidan, furent assignés à produire les titres justificatifs de leur noblesse et que ces titres furent jugés insuffisants.

Maître Jean-François Chaminade, avocat en la Cour, bourgeois de Périgueux, fit son testament le 19 décembre 1773 et le scella d'un cachet aux armes décrites en tête de cet article.

L'abbé Louis Chaminade, décédé en 1808, fut directeur du Grand Séminaire de Bordeaux. Son frère, l'abbé Guillaume Chaminade, baptisé en 1761, décédé en odeur de sainteté à Bordeaux le 12 janvier 1850, fut nommé en 1800 administrateur du diocèse de Bazas. Il fonda successivement la Congrégation des Filles de Marie, puis la Maison de la Miséricorde avec M<sup>lle</sup> de Lamourous et, enfin, la Congrégation de la Société de Marie, dite des Marianites, qui compte actuellement plus de 4.000 religieux. En 1909 le cardinal-archevêque de Bordeaux institua un tribunal canonique pour introduire en Cour de Rome la cause en béatification de ce saint prêtre.

Plus récemment M<sup>lle</sup> Cécile Chaminade, compositeur de musique distinguée, a obtenu la croix de la Légion d'honneur.

Principale alliance : de Leymarie de la Roche 1773.

<sup>1</sup> Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud.

## TOME X

**CHARCOT.** Armes (données par M. Révérend du Mesnil d'après l'Armorial manuscrit de M. Sérand) : *d'argent à une fasce de gueules accompagnée en chef de trois étoiles d'azur rangées en fasce.* — Aliàs (blason enregistré à l'Armorial général de 1696) : *d'azur à une épée d'argent posée en pal, la pointe en haut.*

Ancienne famille du Bugey sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'*Armorial historique de la Bresse et du Bugey* de M. Révérend du Mesnil.

Jean-Ollard CHARCOT, conseiller du Roi, receveur au grenier à sel de Belley, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

Claude-Antoine Charcot, de Belley, fut pourvu, par lettres du 26 mai 1751, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi contrôleur en la chancellerie près la Chambre des comptes de Dole. Il fut reçu le 21 juin suivant. Sur le vu des lettres de 1751 la famille Charcot fut admise, le 15 septembre 1767, aux assemblées de la noblesse du Bugey.

La famille Charcot subsistait à Artemare (Ain) dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

**CHEVALIER du FAU.** Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un croissant de même; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent*<sup>1</sup>.

La famille CHEVALIER DU FAU, d'honorable bourgeoisie, a eu pour berceau la petite ville de Salers, en Auvergne, où elle est anciennement connue.

Un de ses membres, Jean Chevalier, bourgeois de la ville de Salers, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à une croix de chevalier de Malte d'azur.* A la même souche paraissent avoir appartenu Pierre Chevalier, bour-

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Chevalier du Fau dans le tome X de cet ouvrage.

geois de Mauriac, qui fut inscrit au même Armorial avec les armes suivantes : d'or à *une croix de Malte d'azur*, et Antoine Chevalier, avocat à Clermont, qui fit enregistrer les armes suivantes : d'azur à *un chevron d'or accompagné en chef de deux trèfles du même et en pointe d'une croix d'argent*.

François Chevalier fit son testament le 28 mars 1693. Son petit-fils, maître Antoine Chevalier de Longevialle, bourgeois de Salers, épousa Marguerite de Bardet de Burc et en eut trois enfants qui partagèrent sa succession par acte du 7 mars 1750 : 1<sup>o</sup> Marguerite, qui épousa à Salers, le 4 octobre 1762, Jean-Elie de la Farge, écuyer ; 2<sup>o</sup> maître Jacques-Sébastien Chevalier de Longevialle, qui fut garde de Sa Majesté ; 3<sup>o</sup> maître Joachim-Nicolas Chevalier du Fau, qui fut un des gens d'armes de la gendarmerie française.

Un Chevalier du Fau était en 1898 avoué à Clermont-Ferrand.

Principales alliances : de Bardet de Burc, de la Farge 1762, de Lapisse, d'Auzac de la Martinie, de Ribier, etc.

---

## TOME XI

**CONSTANTIN de CHANAY (de)**, en Bugey. Armes : *d'or à une bande d'azur chargée de deux étoiles d'or et accompagnée de deux casques de sable, posés de profil.* — Devise : **CONSTANS IN FIDE.**

La famille DE CONSTANTIN DE CHANAY appartient à la noblesse du Bugey. Elle était honorablement connue dans ce pays dès le xvii<sup>e</sup> siècle.

M. Révérend du Mesnil lui a consacré une notice dans son *Armorial historique de la Bresse et du Bugey*.

Jean Constantin, bourgeois de Seyssel, acquit de Polixène de Coysia, veuve de Charles de Vignod, une partie de la seigneurie de Chanay. Il avait été pourvu, le 18 mai 1607, de l'office de contrôleur au grenier à sel de Seyssel qu'il transmit, le 1<sup>er</sup> février 1627, à son fils, Louis Constantin, Cosgr de Chanay. Louis-François Constantin, avocat en Parlement, Cosgr de Chanay, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Belley). Antoine Constantin fut pourvu, par lettres du 6 juillet 1719, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi contrôleur en la chancellerie près le Parlement de Besançon. Son fils, Jean-Baptiste Constantin, Sgr de Chanay, marié à Catherine Montanier de Belmont, présenta ces lettres le 25 août 1736 pour être admis à l'assemblée de la noblesse du Bugey. Il fut père de Jean-Philibert de Constantin de Surjoux, Sgr de Chanay, Surjoux, Tôtes et Corcelles, né à Belley le 16 mars 1739, qui fut reçu, le 8 janvier 1779, conseiller au Parlement de Bourgogne et qui prit part, le 16 mars 1789, à l'assemblée de la noblesse du Bugey tenue à Belley. Le chef de la famille de Constantin vint s'établir en Dauphiné après le mariage qu'il contracta, dans les premières années du xix<sup>e</sup> siècle, avec M<sup>lle</sup> de Meffray. Il eut deux fils dont l'aîné, marié à M<sup>lle</sup> de Prédelys, fut propriétaire du château de Saint-Nicolas de Macherin, près de Voiron, et dont le second, marié à M<sup>lle</sup> de Machéco, alla se fixer en Beaujolais.

La famille de Constantin de Chanay n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers et des magistrats distingués.

Principales alliances : Montanier de Belmont, de Meffray, de Thésut de Moroges, de Machéco, de Prédelys, de Foras 1855, du Gardin de Séveirac 1893, Bouillet de la Faye vers 1860, Levasseur de Rambecque-Mazinghen 1894, etc<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cet article complète et rectifie la notice qui avait été consacrée à la famille de Constantin de Chanay dans le tome XI de cet ouvrage.

---

## TOME XII

**COTTENS (Crinsoz de).** Voyez : CRINSOZ DE COTTENS aux Additions du présent volume.

**CRINSOZ et CRINSOZ de COTTENS**, en Suisse, à Paris et en Algérie.

Armes de la branche aînée : *d'azur à une croix de Saint-André ancrée d'argent.* — Armes de la branche cadette : *d'azur à la croix de Saint-André ancrée d'argent, accompagnée en chef d'une fleur de lys, aux flancs de deux étoiles et en pointe d'un croissant, le tout de même.* — Cimier : *un chien braque d'argent issant, colleté et bouclé d'azur, langué de gueules.* — Devise : *TOUTE SCIENCE EST DU SEIGNEUR.*

La famille CRINSOZ est une des plus anciennes du pays de Vaud, en Suisse.

On en trouvera l'histoire dans le troisième fascicule, paru en 1917, du *Recueil de généalogies vaudoises*.

La famille Crinsoz est connue depuis le xiv<sup>e</sup> siècle. Nicolas Crinsoz acquit en 1558 une partie de la seigneurie de Cottens ; il acquit le 29 janvier 1573 la maison forte et le reste de la seigneurie de Cottens que la famille de Crinsoz posséda jusqu'en 1798 et dont elle a gardé le nom. Il prit dès lors la qualification de noble qui fut conservée par ses descendants. Il épousa d'abord Andrée Amaron, puis, en 1556, Jeanne de Mont, décédée en 1582, et enfin, en 1585, Louise Willermiin. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1<sup>o</sup> Égrèze Jean Crinsoz, Cosgr de Cottens, né du premier lit, notaire, dont la descendance masculine s'éteignit en 1792 ; 2<sup>o</sup> noble et égrèze Jacob Crinsoz, Cosgr de Cottens, né du deuxième lit, notaire, reçu en 1594 bourgeois de Cossonay, marié successivement en 1585 à Jeanne d'Aubonne, en 1594 à Jeanne de Gingins et vers 1614 à Claudine Barral, qui fut l'auteur de la branche aînée actuelle ; 3<sup>o</sup> Abraham Crinsoz, Cosgr de Cottens, né du troisième lit, bourgeois de Cossonay en 1611, marié cette même année à noble Jeanne de Gruyère, remarié en 1632 à Anne Polier, veuve de noble et puissant Jean le Marlet, dit de Wufflens, Sgr de Bussy, décédé à Cottens en 1638, qui fit reconnaître sa noblesse à

Berne le 26 novembre 1634 et qui fut l'auteur de la branche cadette actuelle. Les deux branches de la famille Crinsoz, ou Crinsoz de Cottens, se sont partagées en un certain nombre de rameaux qui comptent de nombreux représentants.

Henri Crinsoz de Cottens, né en 1814, syndic de Cottens, député au Grand-Conseil, colonel fédéral d'artillerie, fit dans l'armée française la campagne de 1870-1871, s'établit ensuite à Alger et mourut dans cette ville en 1897. Il avait épousé successivement M<sup>lle</sup> de Mandrot et M<sup>lle</sup> de Gingins et laissa de ces deux unions plusieurs fils qui se sont fait naturaliser Français.

La famille Crinsoz, ou Crinsoz de Cottens, est encore possédée à Cottens.

Elle a fourni un grand nombre d'officiers au service de France, de Sardaigne, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche, de Hollande, de Naples, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des pasteurs protestants, des ingénieurs, des savants, des écrivains, etc.

Principales alliances : de Gruyère 1601, Charrière 1690, 1691, 1734, de Gingins 1594, 1634, 1666, 1852, de Joffrey 1655, de Beausobre 1643, 1851, Monod, de la Rue 1695, de Mandrot 1728, 1839, du Plessis-Gouret 1718 (deux fois), du Gard de Fresneville 1721, de la Fléchère 1737, de Steinach, de la Harpe 1762, 1753, 1793, Mayor de Montricher 1778, 1803, de Hotze 1783, de Thienne 1826, Pictet 1884, 1916, Ey-nard 1879, Dubois 1907, etc.

---

## TOME XIII

**CYVOCT**, en Bugey. Armes : d'or à un arbre de sinople arraché d'un cœur de gueules et accosté de deux étoiles d'azur ; au chef d'azur chargé d'un croissant montant d'argent entre deux étoiles de même.

La famille Cyvoct, originaire du bourg de Thézillieu, en Bugey, appartient à l'ancienne bourgeoisie de sa région.

Maître Hugues Cyvoct, décédé le 5 octobre 1660, se qualifiait notaire royal et procureur au bailliage de Belley, bourgeois de cette ville.

M. Révérend du Mesnil, qui a consacré à la famille Cyvoct un intéressant article dans son *Armorial historique de la Bresse et du Bugey*, croit qu'on doit lui attribuer un François-Hyacinthe Cyvot, ou Cyvoct, sieur de Charencin, qui fut pourvu, le 26 juillet 1749, de l'office anoblissant de conseiller au Parlement de Dombes. Une branche, demeurée en tout cas non noble, de la famille Cyvoct subsistait honorablement à Belley dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

La famille Cyvoct a fourni des officiers, des notaires, des magistrats, des médecins.

Principales alliances : d'Arcollières (XVII<sup>e</sup> siècle), Francallet de Bavel 1869, etc.

**DARCEL**. Armes : d'azur au chevron d'argent accompagné de trois haches du même, 2 et 1.

La famille DARCEL, de très honorable bourgeoisie, revendique pour un de ses membres un Charlot Darcel qui fut au XIV<sup>e</sup> siècle tenu sur les fonds baptismaux par le dauphin Charles, duc de Normandie, plus tard le roi Charles V.

Jean Darcel, né en 1740, décédé en 1832, d'abord armateur à Lorient, vint plus tard se fixer à Rouen, fut un des fondateurs de la Banque et de la Caisse d'épargne de cette ville et dota la commune d'Anneville-sur-Seine d'un hospice pour les vieillards. Son frère, Nicolas Darcel,



né en 1742, d'abord officier, se distingua pendant la guerre de l'Indépendance américaine, donna sa démission à son retour en France, se fit recevoir avocat au Parlement de Normandie et mourut en 1815. Un des petits-fils de celui-ci, Alfred Darcel, né en 1818, décédé en 1893, critique et historien d'art distingué, fut administrateur de la manufacture des Gobelins, directeur du musée de Cluny et officier de la Légion d'honneur. Un autre, Charles Darcel, né en 1820, décédé en 1907, fut conseiller général de la Seine-Inférieure. Un troisième, Jean Darcel, né en 1823, décédé en 1906, fut un ingénieur des plus distingués. Charles Darcel avait épousé M<sup>lle</sup> Barbet, fille d'un pair de France. Il en a laissé, outre plusieurs filles, un fils, Alphonse Darcel, marié à M<sup>lle</sup> Tailhandier du Plaix.

Principales alliances : Barbet (de Jouy), Tailhandier du Plaix, d'Ussel (deux fois), Potier de la Morandière, de Ponton d'Amécourt 1918, Cretté de Palluel 1918, etc.

## DARCET.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du petit village de Doazit, en Chalosse, dans le département actuel des Landes.

Jean DARCET, auquel remonte la filiation, fut nommé en 1660 notaire à Doazit. Il avait épousé Marguerite Violle dont il eut une nombreuse postérité. Leur petit-fils, François Darcet, juge de Doazit, décédé en 1773 à l'âge de 58 ans, épousa successivement Marguerite Daudignon et Jeanne-Marie Darbins. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean Darcet, né du premier lit à Audignon le 7 septembre 1724, et Jean-Pierre Darcet, né du second lit, marié à Hélène Plantier, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean Darcet, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris en 1762, professeur de chimie au Collège de France en 1774, membre de l'Académie des sciences en 1784, puis directeur de la manufacture de Sèvres, décédé à Paris en 1801, fut un des plus illustres savants de son temps. Il laissa un fils, Jean-Pierre-Joseph, dont il va être parlé, et deux filles, M<sup>me</sup> Le Breton et M<sup>me</sup> Grouvelle dont la descendance a donné des savants réputés. Jean-Pierre-Joseph Darcet, né à Paris en 1777, fut comme son père un chimiste distingué et fut admis en 1823 à l'Académie des sciences. Il mourut en 1844. Il laissait lui-même un fils, Félix Darcet, qui mourut au Brésil en 1846 sans avoir été marié, et deux filles dont la plus jeune fut la femme du grand statuaire Pradier.

Jean-Pierre Darcet, auteur de la branche cadette, fut le grand-père d'Antoine Darcet, docteur en médecine, qui épousa en 1833 M<sup>lle</sup> Balagué et qui en laissa une nombreuse postérité.

**DAVID de BEAUREGARD (de).**

La famille DE DAVID DE BEAUREGARD et la famille David de Vallière étaient deux branches détachées d'une même souche.

Noble Bernard de David, qui fit son testament le 1<sup>er</sup> mars 1482 devant Duranti, notaire à Montredon, au diocèse de Castres, avait épousé à une date inconnue Isabeau de Vallière, héritière d'une seigneurie de Vallière située non pas en Beaujolais, mais en Albigeois. Jean David, que l'on croit avoir été son fils, fut seigneur de Vallière et de Laboriblanque. Il épousa à une date inconnue dame Jacqueline d'Arrifat, de la maison de Soubiran. On lui attribue pour fils un Georges de David, écuyer, Sgr des mêmes domaines, à partir duquel la filiation doit être considérée comme régulièrement établie. Celui-ci épousa, par contrat sans filiation passé le 4 octobre 1556 devant notaire à Giroussens, dans la sénéchaussée de Carcassonne, Isabeau de Guillermy, fille de noble Jean de Guillermy, Sgr de Larthusie, et d'Anne de Soubiran de Brassac. Il fut gentilhomme de la chambre du Roi et fit son testament le 7 mars 1570. Mais quand la famille de David de Beauregard dut faire des preuves de noblesse en 1756 et 1778, elle ne put produire que des copies de ces actes de 1556 et de 1570. Georges de David laissa, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ces fils, Arnaud de David, sieur de Laboriblanque, marié à Jeanne Mandinelli par contrat sans filiation passé le 17 août 1608 devant notaire à Revel, fut l'auteur de la famille de David de Beauregard, actuellement existante. Le puîné, Alexandre de David, fut, par testament fait en la citadelle de Chalon-sur-Saône le 17 août 1598, institué héritier universel de son oncle maternel, Antoine de Guillermy, Sgr de Vallière, en Languedoc, et de Resseins, en Beaujolais, gouverneur de Châlon. Il vint se fixer au château de Resseins, en Beaujolais, auquel il donna le nom de Vallière. Ce fut Bouvet qui avança par malveillance dans son *Histoire du Beaujolais*, écrite en 1671, qu'il était le valet de chambre, et non le neveu, d'Antoine de Guillermy. Cette erreur fut reproduite plus tard par Steyert dans son *Armorial général du Lyonnais*, puis par le *Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France*. Alexandre de David épousa Louise de Foudras par contrat du 17 février 1608. Leur fils unique, Antoine de David, Sgr de Vallière, mourut en 1660 sans avoir été marié; il institua héritière universelle sa sœur, Lucrèce, mariée en 1652 à Louis de Monspey<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cet article a été fait à l'aide d'une très aimable communication de M. Flachaire de Roustan. Il rectifie la notice qui avait été consacrée à la famille de David de Beauregard dans le tome XIII de ce Dictionnaire.

**DÉMIANS, ou DÉMIANS d'ARCHIMBAUD.** Armes de la famille de Bonaud d'Archimbaud : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à un fer de lance d'argent, mis en bande, qui est de Bonaud ; aux 2 et 3 d'or à une bande de gueules chargée de trois molettes d'argent, qui est d'Archimbaud.*

Famille de haute bourgeoisie.

N.... DÉMIANS épousa en 1810 M<sup>me</sup> Laboric de Thareaux, née Falcon de Longevialle. Il en eut une fille, M<sup>me</sup> de Ramel, et un fils, Auguste Démians, marié à M<sup>lle</sup> de Bernardi, décédé en 1871, qui fut député du Gard et maire de Nîmes. Auguste Démians laissa lui-même plusieurs enfants. Son fils aîné, Gabriel Démians, marié en 1882 à Camille de Bonaud d'Archimbaud, en a eu une nombreuse postérité. Les représentants de la famille Démians sont aujourd'hui connus sous le nom de DÉMIANS d'ARCHIMBAUD.

Il a été en son lieu consacré une notice à la famille de Bonaud d'Archimbaud.

---

## TOME XIV

**DIGUES de la TOUCHE**, en France, en Hollande et en Irlande. Armes (d'après l'*Armorial général de la Touraine* de M. Carré de Busserolle) : *d'argent à une grenade de....; au chef de gueules chargé d'un anneau de.... accosté de deux étoiles de.....* — Aliàs (d'après le *Nobiliaire universel* de M. de Magny) : *d'argent à une grenade ouverte de gueules, tigée et feuillée de sinople; au chef de gueules chargé de deux étoiles d'argent*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*<sup>1</sup>.

M. de Magny a donné une généalogie de la famille DIGUES DE LA TOUCHE dans le tome VIII de son *Nobiliaire universel* ; mais on sait que les travaux de cet historien ne doivent être acceptés qu'avec une extrême réserve.

Jean Dignes, Sgr de la Brosse-Salerno, en Dunois, auquel cette généalogie fait remonter la filiation, était né en 1582; il fut secrétaire de la marine du Ponant et épousa Judith Dutemps, héritière de la terre de la Touche dont sa descendance a conservé le nom. C'est probablement par erreur que M. de Magny a avancé qu'il avait été pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. La famille Dignes de la Touche ne paraît pas, en effet, avoir jamais été considérée comme noble. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696. L'aîné des deux fils de Denis Dignes, Louis Dignes de la Touche, né en 1622, s'expatria pour cause de religion et alla faire souche en Hollande. Le puîné, Denis Dignes, Sgr de la Touche, né en 1627, épousa en 1654 Madeleine Deplanche, fille d'un conseiller du Roi en l'élection de Vendôme. Il eut quatre fils : 1<sup>o</sup> Paul Dignes de la Touche, chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, d'après M. de Magny, marié à Blois en 1689 à Thérèse Viaut, fille d'un avocat, dont le fils aîné, Paul-César, décédé sans postérité en 1750, fut conseiller en la Chambre des

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Dignes de la Touche dans le tome XIV de cet ouvrage.

comptes de Blois et dont le fils puiné, Etienne-René, capitaine d'infanterie, épousa à Nancy en 1776 une demoiselle de Jacob et en eut quatre enfants; 2° Daniel Dignes de la Touche, qui alla faire souche en Hollande; 3° Louis Dignes de la Touche, qui épousa en 1693 Catherine Catillon et dont la descendance s'éteignit en 1809; 4° David Dignes de la Touche, dit M. des Rompures, né à la Touche en 1671, qui épousa à Dublin Judith Biard et qui fit souche dans ce pays. Un descendant de ce dernier, M. Charles Dignes de la Touche, né en Irlande, a épousé en 1860 M<sup>lle</sup> de Fouchier.

**DUCHOLLET de COSTEBELLE.** Armes de la famille Pastour de Costebelle (d'après Saint-Allais) : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à l'aigle éployée de sable, accompagnée de trois sautoirs de bâtons nouveaux au naturel, deux en chef et un en pointe ; aux 2 et 3 d'or à un chevron d'azur ; au chef du même chargé de trois molettes d'éperon d'or.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 par Louis Pastour de Costebelle et confirmées par le règlement d'armoiries du 16 décembre 1815) : *d'or à un chevron de gueules ; au chef d'azur chargé de trois molettes d'or.* — Couronne : *de Marquis*<sup>1</sup>.

La famille DUCHOLLET, originaire de Bourbon-l'Archambault, en Bourbonnais, appartient à la haute bourgeoisie de sa région. Un de ses représentants, M. Duchollet, avocat à la Cour d'appel de Paris, épousa vers 1840 Louise-Léonic de Pastour de Costebelle, décédée à Paris le 3 mai 1893. Il en eut, entre autres enfants, une fille, M<sup>me</sup> Allard, dont le fils, Maurice, est aujourd'hui connu sous le titre de comte Allard du Chollet, et un fils, Augustin-Gaston Duchollet, né à Paris le 27 janvier 1851, qui a été connu sous le nom de Duchollet de Costebelle et qui a épousé à Moulins en 1884 M<sup>lle</sup> Cécile Rondeau, fille d'un avoué. M. Augustin-Gaston Duchollet avait vainement demandé, le 26 janvier 1875, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Pastour de Costebelle dont sa mère était la dernière représentante.

La famille Pastour de Costebelle, dont la famille Duchollet a relevé le nom, était anciennement et honorablement connue en Vivarais.

Saint-Allais en a donné une généalogie très fantaisiste dans le premier volume de son *Nobiliaire universel de France*. On trouvera sur elle des renseignements plus sérieux dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend et dans *l'Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux.

<sup>1</sup> Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Duchollet de Costebelle dans le tome XIV de cet ouvrage.

Ce dernier auteur mentionne un sieur Barthélemy Pastour, juge de Thorenc, qui épousa vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle Françoise Chomel, et un monsieur maître Barthélemy Pastour, avocat en Parlement, viguier de Saint-Alexandre, y demeurant, qui fit le 23 octobre 1677 une reconnaissance à l'Ordre de Malte. Ce dernier personnage, auquel Saint-Allais attribue le grade de capitaine, eut, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> Philippe de Pastour de Costebelle, décédé sans postérité masculine, qui fut chevalier de Saint-Louis et gouverneur de l'île Royale, au Canada ; 2<sup>o</sup> Louis de Pastour de Costebelle, officier de la marine royale, qui épousa à Tournon en 1697 Catherine de Faure et qui continua la lignée. Ce second fils fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il eut à son tour, entre autres enfants, deux fils : 1<sup>o</sup> François-Barthélemy Pastour, Sgr de la Boissière, né en 1700 à Saint-Alexandre, en Vivarais, cadet gentilhomme, décédé en 1781 à Nyons, en Dauphiné, qui épousa une Irlandaise, Jeanne-Marie O'Crolly, et qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Jean-François Pastour de Costebelle, officier de marine distingué, retraité avec le grade de chef d'escadre, qui mourut à Toulon en 1794 sans avoir été marié. Il ne semble pas que la famille Pastour ait été considérée avant la Révolution comme appartenant à la noblesse de sa région ; on ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre. François-Martin Pastour de la Boissière, né à Nyons en 1744, fils de François-Barthélemy, régularisa sa situation nobiliaire en se faisant accorder par le roi Louis XVIII, le 16 décembre 1815, des lettres patentes de maintenue de noblesse ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Son fils, André-Casimir Pastour de Costebelle, né à Soissons en 1783, marié à Paris en 1813 à M<sup>lle</sup> Duplain de Sainte-Albine, eut un fils qui mourut sans postérité, et une fille, M<sup>me</sup> Duchollet, qui fut la dernière représentante de sa famille.

#### **DUFAU de SAINT-SANTIN.**

L'auteur de cette famille, Jean Dufau, marié vers 1710 à Elisabeth de Peyronnenc de la Roque-Saint-Chamaran, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi. Il se qualifiait ancien conseiller et secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse, Sgr baron de Saint-Santin, Cosgr de Flagnac quand il dénombra ses fiefs nobles, le 28 février 1730, devant les trésoriers généraux de France à Montauban.

## TOME XV

**DUFOUR d'ASTAFORT.** Armes (d'après le *Billet de part* de mars 1914) : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent, chargé en cœur d'un écusson d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules, accosté de deux flèches tombantes d'or, empennées d'argent, qui est de Cantillon de Ballyhigue.*

**DUSSAULT**, aujourd'hui du **SAULT**, à Saint-Sever, dans les Landes.

La famille **DUSSAULT** est une des plus anciennes et une des plus honorablement connues de la bourgeoisie de Saint-Sever, dans les Landes. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas que ses membres aient jamais porté de qualifications nobiliaires.

Jean-Jacques Dussault, ou Dusault, avocat à Saint-Sever, jurat de cette ville, auquel remonte la filiation, épousa d'abord Marie Dembidonnes, puis Marie de Laborde-Meignos. Il eut de cette seconde union deux fils : 1° Jean Dussault, bénédictin, prieur de Saint-André-lès-Avignon, décédé le 16 janvier 1724 ; 2° autre Jean Dussault, bourgeois de Saint-Sever, procureur au sénéchal de cette ville, qui épousa Françoise Martianay et dont le fils, Oger Dussault, avocat à Saint-Sever, continua la lignée. La famille Dussault était représentée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par Adolphe Dussault, capitaine de vaisseau, qui avait épousé Léonie Junot-Desfontaines, de l'île de France. De ce mariage naquirent deux enfants : 1° Eugénie, aujourd'hui (1918) veuve de l'amiral Miet ; 2° Adolphe, avocat à Saint-Sever, marié à Marie de Laborde d'Arbrun, dont le fils, Jean, attaché au Ministère des Affaires étrangères, a obtenu en 1915 la croix de guerre.

Les représentants de la famille Dussault ont depuis quelques années substitué à leur nom celui de **DE SAULT**, en deux mots.

---

## TOME XVI

### ESCRIVIEUX (d').

Jacques, ou Josserand, d'ESCRIVIEUX, docteur en droit, un des auteurs de la branche forézienne de la famille d'Escrivieux, devint seigneur de la maison forte de Genost, près de Pont-de-Veyle, en Bresse, par le mariage qu'il contracta, avant 1500, avec Philiberte de Sachins, fille du seigneur de la Mylatière, d'une ancienne famille noble de la région, et veuve et héritière de Gancerand, Sgr de Genost. Philiberte de Sachins rendit hommage de cette seigneurie au roi François I<sup>er</sup> le 6 avril 1536. Son descendant, Pierre-Joseph d'Escrivieux, né en 1725, mourut en 1808. Il avait eu deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-Baptiste, né en 1770, eut lui-même deux fils qui se marièrent et dont la descendance est tombée dans l'obscurité. Le second, François-Joseph, né en 1773, eut deux filles.

### ESPARBÈS (d').

La famille d'ESPARBÈS qui est actuellement fixée en Périgord descend vraisemblablement d'un Jacques Desparbès, Cosgr de Colomiers, négociant, qui fut anobli par le capitoulat de Toulouse en 1771 et qui dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls le 2 décembre 1773.

**ESPÉRANDIEU (d')**, en Languedoc. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un lion de gueules (sic) ? ; aux 2 et 3 d'azur à une bande d'or.*

Ancienne famille noble du Languedoc sur laquelle on trouvera des renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Les représentants de la famille d'ESPÉRANDIEU furent maintenus dans leur noblesse en août 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Ce jugement fait remonter la filiation à Gilles Espérandieu, mari de Philippe Lubièrre, qui fit son testament le 25 mars 1539 et dont le fils, Jean Espérandieu, fit son testament le 25 juin 1551. Le fils de celui-ci, Jean Espérandieu, lieutenant principal au sénéchal d'Uzès, fut nommé, par lettres du 3 août 1605, conseiller et maître des



requêtes du roi, maison et couronne de Navarre et mourut à l'âge de 92 ans, le 24 mai 1626. Il avait épousé, le 1<sup>er</sup> janvier 1571, Marguerite Mercier, fille d'un conseiller au Parlement d'Orange. Il en eut cinq fils : 1<sup>o</sup> Louis d'Espérandieu, lieutenant principal au sénéchal d'Uzès, sur la résignation de son père, en 1609, juge mage de la même ville, décédé en 1734 ; 2<sup>o</sup> Guillaume, qui continua la lignée ; 3<sup>o</sup> Henri, avocat, dont le fils, Jean, mourut sans postérité ; 4<sup>o</sup> Jean, avocat à Uzès, décédé en 1636, dont le petit-fils, Jean d'Espérandieu, sieur de la Baume, mourut sans postérité en 1740 ; 5<sup>o</sup> Guillaume, tué à l'ennemi en Catalogne en 1641. Guillaume d'Espérandieu, Sgr d'Aiguefonde, Cosgr de la baronnie d'Hautpoul, avocat, puis premier consul de Castres, fut nommé, par lettres d'octobre 1622, lieutenant général civil et criminel et commissaire examinateur du sénéchal de Quercy au siège de Montauban. Il n'exerça jamais cette charge qu'il revendit à Jean d'Escorbiac. Il épousa en 1605 Gabrielle de la Cassagne, fille d'un avocat, et mourut en 1640. Il laissa deux fils : 1<sup>o</sup> Jacques d'Espérandieu, Sgr d'Aiguefonde, Cosgr d'Hautpoul, avocat à la Chambre de l'Édit, secrétaire perpétuel de l'Académie de Castres, décédé dans cette ville en 1680, qui épousa en 1641 Madeleine de Faure et qui continua la lignée ; 2<sup>o</sup> Jean d'Espérandieu, Sgr de Saint-Alby, décédé en 1652, dont la descendance paraît s'être éteinte au xviii<sup>e</sup> siècle. Salomon d'Espérandieu, Sgr d'Aiguefonde, fils de Jacques, né à Castres en 1643, épousa Marie de Rossel. Il fut père de Pierre d'Espérandieu, Sgr d'Aiguefonde, qui épousa Anne de Rotolp, aïeul de Jean-Louis d'Espérandieu, Sgr d'Aiguefonde, né en 1714, qui épousa Renée de Chauvet, et bisaïeul de Jean-Louis d'Espérandieu, Sgr d'Aiguefonde, né en 1749.

Jean d'Espérandieu, autre Jean d'Espérandieu et autre Jean d'Espérandieu, Sgr d'Aygalliers, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Uzès).

M. d'Espérandieu, Cosgr d'Ardéal, et M. d'Espérandieu, Sgr de Saint-Alby, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

La famille d'Espérandieu professa pendant de longues années la religion protestante. Son dernier représentant, M. d'Espérandieu d'Aiguefonde, décédé vers 1872, se convertit au catholicisme à la suite de son mariage. Il laissa une veuve qui lui a survécu de longues années.



*Table des familles dont les notices ont été ajoutées et de celles dont les notices primitives ont été augmentées, ou modifiées, dans les Additions et Corrections des seize premiers volumes*

	Tomes.
Abadie (d'), ou Dabadie, en Poitou . . . . .	XII
Abadie, ou Abbadie, d'Arboucave, de Saint-Germain, de Saint-Castin . . . . .	XVI
Abbadie de Cantillac (d') . . . . .	XV
Abbadie de Barrau (d') . . . . .	III
Abbadie de Nodrest (d') . . . . .	II et III
Abel de Libran (d') . . . . .	XV
Abot de Bourneuf et de Bazinghen . . . . .	XIV
Aboville (d') . . . . .	XVI
Abraham du Bois, ou du Boisgobbey . . . . .	II
Abram de Zincourt . . . . .	XV
Abrial et Abrial d'Issas . . . . .	XIV
Abrigeon (d'), aujourd'hui Dabrigeon . . . . .	XI
Absolut de la Gastine . . . . .	XV
Accarias de Sérionne . . . . .	X
Achard-Joumart-Tison d'Argence . . . . .	XII
Achard des Hautes-Noes, de Leluardière, de la Vente, de Vacognes, du Pin, et de Bonvouloir . . . . .	XV
Achon (d'), ou Dachon . . . . .	XVI
Acoquat . . . . .	XIV
Adam, à Boulogne-sur-Mer . . . . .	XV
Adam de Montclar et de la Soujeolle . . . . .	II
Adeler (d') . . . . .	V
Adelswärd (d') . . . . .	XVI
Adine du Crozet . . . . .	XVI
Affry de la Monnoye (d') . . . . .	XVI
Agard de Maupas . . . . .	XIV
Agniel de Chenelette . . . . .	XV
Aguerre (d') . . . . .	IV
Aguin de Launac (d') . . . . .	XI
Aigneaux (d') . . . . .	XV
Aiguières (d') . . . . .	XI et XIII
Aiguirande (d') . . . . .	XIV
Ailhaud de Méouille (d') . . . . .	XII
Ailhaud de Castellet, de Vitrolles, de Brisis et de Luzerne (d') . . . . .	XII
Aillaud de Montmartin et de Caseneuve . . . . .	XII
Aimar, ou Eimar, de Palaminy de Laloubère et de Jabrun (d). Voyez Eimar, ou Aimar, de Palaminy de Laloubère et de Jabrun.	XV
Ainval (d') . . . . .	VIII
Airolles, ou d'Airolles . . . . .	XIII
Ajasson de Grandsagne . . . . .	XIII
Aladane de Paraize . . . . .	XIII

	Tomes.
Alarose de la Charnaye . . . . .	XIII
Alayer de Costemore (d') . . . . .	XV
Albert des Essarts (d') . . . . .	IV
Albert de Laval (d') . . . . .	XI
Alberti (de), au comté de Nice . . . . .	XIII
Albiat (d') . . . . .	XIV
Albignac (d') . . . . .	IX
Albis de Gissac et du Salze (d') . . . . .	XV
Albis (d'), à Millau . . . . .	XV
Albis de Belbèze et de Razengues (d') . . . . .	XV
Aldéguier (d') . . . . .	XIV
Aleman (d'), en Béarn . . . . .	XV
Alexandre de Rouzat . . . . .	VII
Algay (d') . . . . .	XIII
Allard (d'), en Dauphiné . . . . .	XVI
Allard (d'), en Forez . . . . .	XVI
Allard de Gaillon . . . . .	V
Alleman de Montrigaud . . . . .	XVI
Allenou . . . . .	XII
Alléon . . . . .	XV
Allotte de la Fuye . . . . .	V
Alphéran de Bussan (d') . . . . .	XV
Alric (d') . . . . .	VII
Alziari, ou Alziary, de Malausséna . . . . .	XV
Alziari de Roquefort . . . . .	XV
Amade (d') . . . . .	XV
Amadiéu . . . . .	XIII
Amarzit-Sahuguet d'Espagnac (d') et d'Amarzit . . . . .	XIV
Amat de Montagnac . . . . .	VI
Ambert . . . . .	VIII
Amédor de Molans (d') . . . . .	XV
Amelin de Rochemorin . . . . .	III
Ameline de Cadeville . . . . .	XIV
Amelot et Amelot de Chaillou . . . . .	XV
Amelot de la Roussille . . . . .	XV
Amerval (d') . . . . .	VI
Amidieu du Clos . . . . .	IX
Amiens de Ranchicourt (d') . . . . .	XIII
Amiens d'Hébécourt (d') . . . . .	XIII et XV
Amphernet de Pontbellanger (d') . . . . .	XVI
Amys du Ponceau . . . . .	XVI
Ancel . . . . .	XVI
Ancelin de Saint-Quentin . . . . .	XVI
Ancillon, Ancillon de Jouy, Ancillon de Buy . . . . .	XVI
Andigné (d') . . . . .	XV
Andlau (d') . . . . .	XV
Andoque de Sériège (d') . . . . .	XII
Andras de Marcy . . . . .	IX
Andrault de Langeron (d') . . . . .	XV
Andrault (d'), en Bazadais . . . . .	XVI
André (d'), en Provence . . . . .	XIV
André du Homme de Sainte-Croix . . . . .	VI
André de Kerlidec . . . . .	XV
Andréa de Nerciati . . . . .	XV
Andrée de Renoard et de Pilles (d') . . . . .	XVI
Anfreville (de l'Esperon d'). Voyez : Esperon d'Anfreville (de l').	
Anger de Kernisan . . . . .	XVI

Tomes

Angerville d'Auvrecher (d') . . . . .	XV
Angeville de Beaumont (d') . . . . .	XV
Angier et Angier de Lohéac . . . . .	XVI
Anglade (d') . . . . .	II
Anglars de Bassignac (d') . . . . .	XI
Anglars du Claud (d') . . . . .	XIV
Anglès . . . . .	XVI
Ango de la Motte (aujourd'hui de la Motte-Ango) de Flers . . . . .	XVI
Angosse (d') . . . . .	XIV
Angot du Mesnilterre (d') . . . . .	XIV
Anjorant (d') . . . . .	XVI
Anne du Portal, ou Duportal . . . . .	XV
Anneix de Souvenel . . . . .	III
Ansan d'Egremont (d') . . . . .	II et III
Anselme (d') . . . . .	VIII
Anterroches (d') . . . . .	XIV
Anthénaise (d') . . . . .	XV
Anthès (d') et d'Anthès de Heeckeren (d') . . . . .	XV
Antil de Ligonés (d') . . . . .	XV
Antin (d') . . . . .	II
Aon de Hontaux (d') . . . . .	II
Aoust (d') . . . . .	XV
Aoust de Rouvèze . . . . .	VIII
Apat (d'), ou d'Etchepare d'Apat. Voyez : Etchepare d'Apat (d').	
Apvrieux de la Balme . . . . .	V
Aragonnés d'Orcel et de Laval (d') . . . . .	XVI
Arailh (d') . . . . .	XI
Aram (d'), ou Daram, ou de Daram. Voyez : Daram.	
Arassus (d') et de Darassus . . . . .	XVI
Arblade de Séailles (d') . . . . .	XVI
Arbois de Jubainville (d') . . . . .	XVI
Arbonneau (d') . . . . .	VII
Arbou, ou Darbou, de Castillon (d'). Voyez : Darbou de Castillon.	
Arcambal-Piscatory . . . . .	IV
Arcangues d'Iranda (d') . . . . .	IX
Arcelot (d') . . . . .	XIV
Archambault de Beaune . . . . .	XVI
Arcimoles (d'), ou Darcimoles . . . . .	XVI
Arcussia (d') . . . . .	XVI
Arexy (d') . . . . .	X
Argent de Deux-Fontaines (d') . . . . .	XII
Argoubet (d') . . . . .	XVI
Argout (d') . . . . .	XVI
Arguesse (d') . . . . .	VIII
Arhanpé d'Espeldoy (d') . . . . .	XI
Arhets (d') . . . . .	IV
Ariste (d') . . . . .	XI
Arjuzon (d') . . . . .	VI
Arlanges (d') . . . . .	V
Arliguié de Boutières (d') . . . . .	XV
Armailhacq (d') . . . . .	V
Arman de Gaillavel . . . . .	XIV
Armana (d') . . . . .	XII
Armand de Châteauvieux (d') . . . . .	I
Armendaritz d'Arberatz (d') . . . . .	IV
Arnal du Curel . . . . .	VII
Arnaud de Châteauneuf . . . . .	X

	Tomes.
Arnaud de Saint-Sauveur . . . . .	I et II
Arnaud de Vitrolles (d') . . . . .	XIV
Arnaudat (d') et Darnaudat . . . . .	XV
Arnaudy (d') . . . . .	XVI
Arnault . . . . .	III
Arnault de Guényveau . . . . .	XIV
Arnoult de Fontenay et de l'Epiney (d') . . . . .	XVI
Arnoux de Pirey . . . . .	XIV
Arnoult (Texier d'). Voyez : Texier d'Arnoult.	
Arnoux de Corgeat . . . . .	V
Aronio de Romblay . . . . .	XVI
Arquier (d'), au Pays basque . . . . .	IV
Arquier (d'), en Provence . . . . .	VII
Arrac de Gan (d') . . . . .	IV
Arraing (d') . . . . .	IV
Arraing (Bisquey d'). Voyez : Bisquey d'Arraing aux Additions du tome . . . . .	IX
Arras (d') . . . . .	VIII
Arroquain (d') . . . . .	III
Arthaud de la Ferrière et de la Ferrière-Percy . . . . .	XI
Arthaud de Viry . . . . .	X
Arthenay (d') . . . . .	III et IV
Artigues d'Ossaux (d') . . . . .	VIII
Artois (d') . . . . .	XVI
Arundel, ou Arandel, de Mercastel et de Condé (d') . . . . .	XIV
Arvisenet (d') . . . . .	XV
Ary de Sénarpont (d') . . . . .	II
Asnières (d') et d'Asnières de la Chataigneraie . . . . .	VII
Asselin d'Esparts, de Crèveœur et de Villequier . . . . .	X
Assézat de Bouteyre . . . . .	XVI
Assézat (d') . . . . .	XIII
Assier (d'), au comté de Foix . . . . .	VI
Assier de Valenches (d') . . . . .	XII
Astis (d') . . . . .	XV
Astrié et d'Astrié . . . . .	XIII
Astruc de Saint-Germain . . . . .	V
Astugue de Buzon (d') . . . . .	XV
Aubarède (d'), en Lyonnais et en Espagne . . . . .	XV
Aubas de Férou et de Gratiollet (d') . . . . .	XV
Aubelin de Villers . . . . .	III
Auber d'Hénouville d'Aunay . . . . .	II
Aubert de la Faige . . . . .	IV
Aubert de Résie . . . . .	XIV
Aubert de Vincelles . . . . .	XV
Aubin de Jaurias . . . . .	II
Auboyneau . . . . .	III
Aubryot de la Palme . . . . .	V
Aubusson de la Feuillade (d') . . . . .	IV
Audibert de Lussan (d') . . . . .	VII
Audigier (d') . . . . .	XV
Audinet de Pieuchon . . . . .	II
Audras de Béost . . . . .	XVI
Auger (d'), ou Dauger . . . . .	III
Augerot (d') . . . . .	XVI
Augry de Laudonnière et d'Orfond . . . . .	XII
Aulneau de la Touche . . . . .	VIII
Aure (d') . . . . .	XI
Aure de Lias (d') . . . . .	XI

	Tomes.
Aurel (d') . . . . .	IX
Auriac (d'), ou Dauriac. Voyez : Dauriac.	
Aurran et Aurran de Pierrefeu . . . . .	XIV
Ausbourg (d') . . . . .	XII
Aussaguel de Lasbordes (d') . . . . .	XIV
Autremont (d') . . . . .	XVI
Auzanel . . . . .	V
Auzolles (d') . . . . .	XIII
Avène de Fontaine (d') . . . . .	VIII
Aveneau de la Grancière . . . . .	VII
Avigneau (Marie d'). Voyez : Marie d'Avigneau.	
Avoust (d') . . . . .	XII
Avril, ou Apvril, (d') . . . . .	III
Ayettes de Clerval (des) et Dessayettes de Clairval. Voyez : Dessavettes de Clairval.	
Aymar d'Alby de Chateaurenard (d') . . . . .	VII
Aymard d'Argensol (d'), à Orange . . . . .	XVI
Azémar (d') . . . . .	XV
Bachasson de Montalivet . . . . .	XVI
Bachelu . . . . .	XVI
Baconnière de Salverte . . . . .	VI
Badière (de) . . . . .	XV
Badin de Montjoye et d'Hurtebise . . . . .	III
Badts de Cognac (de) . . . . .	XII
Baglion de la Dufferie (de) . . . . .	XV
Baguenault de Puchesse et de Viéville . . . . .	XII
Bahezre de Lanlay et de Crech'hamblais . . . . .	XIV
Bailliencourt, ou Baillescourt, Courcol (de) . . . . .	XII
Baillivy (de) . . . . .	XIV
Baillet-Ducup de Saint-Paul. Voyez : Cup de Saint-Paul (du).	
Baillyat de Broindon et de Préchanteau . . . . .	XI
Balbi (anciennement Cabalbi, ou Cabalby.) de Montfaucon et de Vernon (de). . . . .	XIII
Balme du Garay (de la) . . . . .	IX
Balny d'Avricourt . . . . .	XIII
Banizette (de) . . . . .	VI
Banne d'Avejan (de) . . . . .	XV
Bar (de) . . . . .	III
Baragne de Gardouch de Bélesta (de) . . . . .	II
Baraguey d'Hilliers . . . . .	IX
Barail (du) . . . . .	II
Barasc (de) . . . . .	VIII
Barbarin du Bost, du Plessis, du Chambon, de la Motte, de la Borderie (de). . . . .	XIII
Barbarin du Cluzeau et du Monteil (de) . . . . .	XIII
Barbey d'Aurevilly . . . . .	III
Barbot de la Trésorière, d'Hauteclaire et de Chement (de) . . . . .	XIII
Barbotan (de) . . . . .	XIV
Bard de Coutances . . . . .	V
Bardoulat de Plazanet et de la Salvanie (de) . . . . .	XIII
Barère . . . . .	VII
Barescut (de) . . . . .	X
Baret de Limé (du) . . . . .	XIV
Barolet de Pulligny (de) . . . . .	II
Barou de la Lombardière de Canson . . . . .	XVI
Barral d'Arènes (de) . . . . .	VIII
Barras (de) . . . . .	XV
Barraud, ou de Barraud, en Angoumois . . . . .	XIII
Barre de Davejan (de) . . . . .	VIII

	Tomes.
Barre de Nanteuil (de la) . . . . .	IX
Barrême (de) . . . . .	III et VII
Barrès . . . . .	XI
Barrès (de), à Béziers . . . . .	XV
Barret de Nazaris . . . . .	III
Barrial du Breuil . . . . .	IX
Barrin de la Gallissonnière (de) . . . . .	III
Barry (de), dans les Landes . . . . .	XIV
Bart . . . . .	XIII
Barthe de Mandegoury . . . . .	VII
Barthe de Malard (de la) . . . . .	XV
Barthelats (de) . . . . .	X
Barthelot d'Ozenay, de Rambuteau et de Bellefonds (de) . . . . .	XIV et XV
Barthélemy des Chadenèdes . . . . .	XV
Barthès, ou Barthez, de Marmorières, de la Pérouse et de Montfort . . . . .	XV
Barthomivat de la Besse et de Neufville . . . . .	XIV
Bartouilh de Taillac . . . . .	III
Bary (de) . . . . .	VIII
Basset de Châteaubourg et de la Pape . . . . .	VI
Bassompierre (de) . . . . .	III
Bastard de Boecklin de Boecklins-Au . . . . .	IV
Bastide, ou de la Bastide, et Bastide de Malbos, en Gévaudan et en Velay . . . . .	XV
Bastide de Chaunes (de la), en Périgord . . . . .	XV
Bataille de Sévignac et de Furé (de) . . . . .	XV
Batie (de la) . . . . .	IX
Baud du Castellet (de) et Baud . . . . .	XI
Baudon de Mony et de Mony-Colchen . . . . .	XI
Baudry . . . . .	XIV
Baume-Pluvinel (de la) . . . . .	VII
Bauny de Récy . . . . .	VII
Bauve d'Arifat (de la) . . . . .	IV
Baylin de Monbel . . . . .	VII
Bazin de Gribeauval . . . . .	V
Beauclair de la Grilière (de) . . . . .	IV
Beaucorps (de) . . . . .	IV
Beaud de Brive . . . . .	XV
Beudet de Morlet . . . . .	IX
Beaufils de la Rancheray . . . . .	XV
Beaufort d'Epothémont (de) . . . . .	VI
Beaufort de Gellenoncourt (de) . . . . .	VIII
Beaulaincourt-Marles (de) . . . . .	V
Beaulieu (de) . . . . .	V
Beaune . . . . .	V
Beupoil de Sainte-Aulaire (de) . . . . .	IV
Beauvisage de Guny et de Seuil . . . . .	X
Bébian (de) . . . . .	XIII
Becci . . . . .	VII <sub>1</sub>
Bécheau . . . . .	III
Béchetoille . . . . .	XII
Béchevet (de) . . . . .	VIII
Becquet de Mégille . . . . .	IV
Bédât-Carrère . . . . .	VIII
Bégnignard de la Plante . . . . .	VII
Belhade (de) . . . . .	XI
Bellebon de Canlou . . . . .	XII
Bellier du Charmeil . . . . .	XI
Bellier de Villiers et Guillaume-Bellier de Villiers . . . . .	XI



	Tomes.
Bellonet (de) . . . . .	XI
Bellet de Tavernost et de Saint-Trivier . . . . .	VI
Belloc de Chamborant (de) et de Belloc . . . . .	X
Bellomayre (de) . . . . .	X
Belot de Terralbe (de) . . . . .	VIII
Benault de Lubières (de) . . . . .	XI
Benet de Montcarville . . . . .	VII
Bengy de Puyvallée (de) . . . . .	XVI
Benoid-Pons de Freluc . . . . .	XIV
Benoist de Laumont . . . . .	XI
Benoit et Benoit d'Entrevaux . . . . .	IX
Benoit du Martouret . . . . .	XV
Benoit du Rey . . . . .	IX
Bérard et Bérard-Bonnière . . . . .	VIII
Béraudière (de la) . . . . .	VIII
Berckeim (de) . . . . .	XIV
Bergasse, Bergasse du Petit-Thouars, Bergasse-Laziroule . . . . .	XIII
Berger de Nomazy du Jonet . . . . .	IX
Bergounioux . . . . .	XV
Berlier de Vauplane . . . . .	VII
Bermon de Saint-Paul (de) . . . . .	XIII
Bermond de Moustier (de) . . . . .	V
Bermondi . . . . .	X
Bernard, Bernard-Bruls, Bernard de Meurin . . . . .	XV
Bernard d'Attanoux . . . . .	V
Bernard du Haut-Cilly . . . . .	XIV
Bernard-Dutreil . . . . .	XIV
Bernard de Calonne . . . . .	V
Bernard de la Fortelle . . . . .	V
Bernard de Montessus de Rully et de Ballore . . . . .	IV et XV
Bernard-Pelletier de Montmarie . . . . .	VIII
Bernard de Saget (du) . . . . .	X
Bernot de Charant . . . . .	XII
Bernou de Rochetaillée . . . . .	XV
Bertaud du Chazaux . . . . .	V
Bertaux d'Hanaches . . . . .	V
Berthelin . . . . .	X
Berthelot de la Busnelais (ou de la Busnelaye) . . . . .	XII
Berthier-Bizy (de) . . . . .	IX
Berthou (de) . . . . .	VI
Bertin de Saint-Martin et de Chalup (de) . . . . .	V
Bertrand, en Velay . . . . .	XV
Bertrand (de) . . . . .	XI
Bertrand de Launay . . . . .	XIII
Besnier de la Chipaudière . . . . .	XII
Besongnard de la Plante . . . . .	VII
Bessard du Parc . . . . .	XII
Besser . . . . .	V
Besset (du) . . . . .	IX
Bessey de Boissy . . . . .	XIV
Besson de la Rochette . . . . .	IX
Bethmann (de), à Francfort et à Bordeaux . . . . .	XIV
Béthune-Sully, Chabris et Charost (de) . . . . .	XI
Beynac (de) . . . . .	VI
Beynaguet de Pennautier (de) . . . . .	XII
Bézard-Falgas et Bézard . . . . .	XIII
Bidault des Chaumes . . . . .	XII

Bidault de Glatigné. . . . .	VII
Bierdumpfel (de) . . . . .	X
Biètrix. . . . .	XI
Bigne de Villeneuve (de la). . . . .	V
Bigorie de Laschamps (de). . . . .	XI
Bigot de Prémeneu . . . . .	V
Billotti (de). . . . .	VIII
Billard de Lorière . . . . .	XIV
Billard de Vaux. . . . .	XIV
Billaut (de). . . . .	VI
Billerey . . . . .	XIII
Billot de Goldlin . . . . .	V
Binsse de Saint-Victor . . . . .	VI
Biosse-Duplan . . . . .	XIV
Bisquey d'Arraing . . . . .	IV
Bisson . . . . .	XVI
Bissuel de Saint-Victor . . . . .	XV
Bittard des Portes et du Cluzeau . . . . .	XI
Blachère . . . . .	XIII
Blachier et Blachier du Rouchet, du Rouchet de Chazotte et du Rouchet de Chazotte de Clavières. . . . .	IX
Blaize de Maisonneuve . . . . .	XIV
Blanc de Molines (de). . . . .	IX
Blanc de Salètes (de) et Blanc de l'Huveaume. . . . .	VII
Blanche . . . . .	XVI
Blanchet de la Sablière. . . . .	XIV
Blanchetti (de) . . . . .	VIII
Blay de Gaix (de). . . . .	X
Blay de Malherbe. . . . .	VIII et XI
Blessebois (de) . . . . .	XII
Blois (de). . . . .	VII
Blondel de Joigny de Pamèle et de Bellebrune (de) . . . . .	XIV
Blouin du Bouchet . . . . .	VII
Bobet (de) . . . . .	XIII
Bobierre de Vallière . . . . .	VI
Boby de la Chapelle . . . . .	XV
Bocquet de Chanterenne . . . . .	XV
Bodard de la Jacopière (de) . . . . .	XIV
Boério (de) . . . . .	XV
Boersch de Malroy. . . . .	VI
Boessière de Lennuic et de Thiennes (de la). . . . .	VIII
Boessière-Chambors (de la). . . . .	V
Bohineust . . . . .	XI
Boinvilliers (Forestier-) . . . . .	V
Bois de Fresnoy et de Saran (du). . . . .	XIV
Bois de Boutaric (ou Boutary) de Gaudusson (du). . . . .	XIII
Boisberthelot (du). . . . .	VI
Boisgisson (Dagoret de François de). Voyez : Dagoret de François de Boisgisson. . . . .	
Boislecomte (de) . . . . .	VIII
Boislouveau (Robert du). Voyez : Robert du Boislouveau. . . . .	
Boispéan (du). . . . .	XII
Boisset. . . . .	XII
Boissière-Rabaniol (de la), ou Rabaniol de la Boissière . . . . .	IX
Boisson (de). . . . .	XV
Boissonade de Fontarabie. . . . .	VII
Boivin-Champeaux . . . . .	VI

	Tomes.
Boixo (de) . . . . .	X
Bon de Savignac (de) . . . . .	XI
Bonabeau de Sauzée . . . . .	XIII
Bonadona (de) . . . . .	VII
Bonand (de) . . . . .	IX
Bondeli (de) . . . . .	XI
Bonfils (de) . . . . .	VI
Bonnard de Brosse de la Barge . . . . .	VI
Bonnard du Hanlay . . . . .	XII
Bonne (de) . . . . .	XI
Bonnecaze (de) . . . . .	XI
Bonnefon, ou Bonnefons, et de Bonnefon de Puyverdier . . . . .	XIII
Bonnefont de la Pomarède . . . . .	X
Bonnefoy de Villières (de), en Languedoc. . . . .	X
Bonnefoy (de), à Auriac, en Languedoc. . . . .	X
Bonnefoy et Bonnefoy-Sibour. . . . .	XIV
Bonnier de Layens et Bonnier . . . . .	VII
Bonnier d'Alco . . . . .	VIII
Bonniol du Trémont (de) . . . . .	VII
Bonriot des Essarts . . . . .	V
Bontemps-Dubarry . . . . .	VI
Bordère (de la) . . . . .	VIII
Borie de la Rampinsole (de la) . . . . .	XIII
Boscher, Boscher-Delangle, Boscher des Ardillets. . . . .	XII
Bosio . . . . .	XVI
Bosquet de Malabry et de Linclays . . . . .	XIII
Bosquiel de Bondues (du) . . . . .	VIII
Bouays de la Bégassière (du) . . . . .	IX
Boucher de Gironcourt . . . . .	VI
Boucherie (de la) . . . . .	VI
Bouet-Willaumez . . . . .	XI
Bouffier-Césarges (de) . . . . .	IX
Bougerel (de) . . . . .	XV
Bougy (de) . . . . .	VII
Bouquet des Chaux, de Linières, de la Grye, d'Espagne . . . . .	VII
Bourbonne (de) . . . . .	VIII
Bourdage (de) . . . . .	XIII
Bourdiou (du) . . . . .	VIII
Bourdon de Vatry et du Saussay . . . . .	VI
Bourel de la Roncière. . . . .	XII
Bourg-Bailly-Blanchard (du) . . . . .	VIII
Bourg de Bozas (du) . . . . .	VII
Bourgeois de Boynes. . . . .	XI
Bourgeois . . . . .	VIII
Bourgoing (de) . . . . .	VIII
Bourlet de Saint-Aubin . . . . .	IX
Boursetty (de) . . . . .	VII
Bousquet de Laborderie (Delbos du). Voyez : Delbos du Bousquet de Laborderie.	X
Boutaud (de) . . . . .	XIII
Boutaud de la Villéon et Boutaud. . . . .	VII
Boutevillain de Grandpré. . . . .	IX
Bouthillier-Chavigny (de) . . . . .	VII
Boutiny (de) . . . . .	XII
Bouvais de la Fleuriais . . . . .	VIII
Bouvet (de) . . . . .	IX
Bouvier d'Acher. . . . .	X
Bouyer de Champvolant. . . . .	X

	Tomes.
Bouys de Pravier (du) . . . . .	XII
Boyer de Rébeval et Boyer . . . . .	VIII
Boyve (de) . . . . .	XVI
Brandouin de Balaguiet de Beaufort d'Hautpoul et de Miramont du Puget . . . . .	VIII
Brandt de Galametz et de Loos (de) . . . . .	XV
Braquillanges (de) . . . . .	XI
Brayer . . . . .	VIII
Bréda (de) . . . . .	XII
Brédenbec de Chateaubriant (de) . . . . .	XIII
Bréguet . . . . .	XVI
Breil-Lebreton (du), anciennement le Breton du Breil . . . . .	XII
Breiten-Landenberg (de) . . . . .	IX
Brenier et Brenier de Montmorand . . . . .	VIII
Breton de la Leyssonie . . . . .	XI
Brettes-Thurin (de) . . . . .	XIV
Breuil-Hélion de la Guéronnière (du) . . . . .	XIV
Briançon, ou Brianson, (de) . . . . .	VIII
Briat de Traversat (de) . . . . .	XIII
Bricqueville (de) . . . . .	XV
Bridet d'Autremont . . . . .	XV
Bridieu (de) . . . . .	VIII
Bridon . . . . .	XII
Briet de Rainvilliers . . . . .	IX
Brion (de), anciennement Coste de Brion. Voyez : Coste de Brion.	
Briquet (de), ou Briquet . . . . .	VIII
Bro de Comère . . . . .	XI
Brondeau de la Barre et d'Urtières (de) . . . . .	VIII
Brondeault de Saulxures . . . . .	XV
Brossard de Corbigny . . . . .	VII
Brossard de Favières (de) . . . . .	XI
Brosses du Goulet (des) . . . . .	XV
Brosset de la Chaux (de) . . . . .	XI
Brousse de Veyrazet (de la) . . . . .	VIII
Brugière (de) . . . . .	IX
Bruguère (de) . . . . .	X
Brunel de la Bruyère et de Moze . . . . .	IX
Brunet (de), en Provence . . . . .	XVI
Bruno (de) . . . . .	XVI
Bruyères de Chalabre (de) . . . . .	X
Buc (du) . . . . .	VIII
Buffévent (Liffort de). Voyez : Liffort de Buffévent.	
Buisseret (de) . . . . .	XVI
Buissy (de) . . . . .	VIII
Bure de Labenne et d'Orx . . . . .	VIII
Bure (de), ou Debure . . . . .	XV
Burnand . . . . .	XVI
Buron (de) et de Buron-Brun . . . . .	XII
But de Saint-Paul (du). Voyez : Dubut de Saint-Paul et Dubut de Laforest.	
Buxeuil de Roujoux (de) . . . . .	IX
Cabre de Roquevaire . . . . .	X
Cacaret . . . . .	XIII
Cachedenier de Vassimon . . . . .	X
Cachiardi (alias Cacciardi, ou Cacchiardy,) de Montfleury . . . . .	X
Cadet de Gassicourt, de Senneville, de Limay, de Chambine, de Fontenay et de Vaux . . . . .	XIII et XV
Cagnoli de Sainte-Agnès . . . . .	X
Cahouet de Marolles et de Beauvais (de) . . . . .	XII

	Tomes.
Caieu (de) . . . . .	IX
Caignart de Saulcy et de Mailly . . . . .	IX
Cailus (de). . . . .	IX
Cais de Pierlas. . . . .	IX
Caissotti de Roubion. . . . .	XVI
Callières (de) . . . . .	XVI
Calloch de Kérillis . . . . .	XIII
Calmels-Puntis (de) . . . . .	XII
Calvimont (de). . . . .	IX
Cambefort (de) . . . . .	IX
Campou (de). . . . .	IX
Canon de Ville (de), en Lorraine et en Autriche . . . . .	XV
Cantalause (de) . . . . .	XIII
Capèle, anciennement Capelle, (de). . . . .	XIV
Capitain de Clacy . . . . .	X
Capot, ou Cappot, (de) et Capot, ou Cappot, Duroi, de Feuilhide et de Barastin. . . . .	X
Carayon de Talpayrac et de Carayon-la-Tour . . . . .	IX
Carde (de) . . . . .	XII
Carenne . . . . .	XII
Carnot. . . . .	IX
Carré de Bray. . . . .	XII
Carrère de Loubère (de) . . . . .	IX
Carrère (de), en Bigorre . . . . .	IX
Carrère de Maynard de Ségoufielle (de). . . . .	X
Carrière-Brimont (de) . . . . .	XII
Carsalade du Pont (de). . . . .	XI
Cartault et Cartault d'Olive. . . . .	XIII
Cassaigneau de Saint-Félix (de). . . . .	XII
Cassand de Jottes et de Glatens (de) . . . . .	XIV
Castelbajac (de) . . . . .	IX
Castelnau de la Loubère (de) . . . . .	XI
Castet de Biros, de Longa, de Miramont, de Méras et de la Boulbène . . . . .	X
Castres de Tersac (de) . . . . .	XII
Caubert et Caubert de Cléry . . . . .	IX
Caumont de Beauvilla, aujourd'hui de la Force, (de) . . . . .	XI
Cazeneuve (de). . . . .	XI
Cazes de Fresquières (de) . . . . .	XIII
Cazis de Lapeyrouse (de) . . . . .	XII
Cazotte (de) . . . . .	XIV
Célariès de Belfortès . . . . .	XII
Célier et Célier de Bouville. . . . .	XV
Centenier (Fauque de). Voyez : Fauque de Centenier.	
Cérou (de). . . . .	XII
Certain (de) et Certain de la Coste et de la Meschaussée . . . . .	XII
Certain-Canrobert . . . . .	XII
Chabanassy de Marnas. . . . .	IX
Chabannes (de). . . . .	X
Chacaton (de) . . . . .	X
Chalendar, ou Chalandar, (de) . . . . .	XI
Challaye (de) . . . . .	X
Challet, ou Chellet, de Kerdréan (de) . . . . .	X
Chalvet de Rochemonteix et de Nastrac (de) . . . . .	XV
Chaminade. . . . .	XVI
Champanhet, Champanhet de Tavernol et Champanhet de Sarjas . . . . .	XI
Champeval et Champeval de Vyers . . . . .	XI
Champion de Nansouty et Champion . . . . .	IX
Champreux d'Altenbourg (de) . . . . .	XIV

	Tomes.
Chapelain de la Ville-Guérin . . . . .	XII
Chappotin (de) et Chappotin . . . . .	XIV
Chapuys-Montlaville (de) . . . . .	XIII
Charil de Villanfray, de Ruillé et des Mazures . . . . .	XIV
Charcot . . . . .	XVI
Chareton . . . . .	XV
Charmot-Breissand . . . . .	XIII
Chassagnac, ou Chassaignac, de Guimont et de Latrade . . . . .	XII
Chastagner du Teil . . . . .	XI
Chastellux (de) . . . . .	XI
Chateaubodeau (de) . . . . .	XIII
Chateaubriant (de Brédenbec de). Voyez : Brédenbec de Chateaubriant (de) aux Additions du tome . . . . .	XIII
Chaunac-Lanzac (de) . . . . .	XI
Chauveau de Quercize . . . . .	XIV
Chauvenet (de) . . . . .	XIV
Chauvin des Orières . . . . .	XIV
Chaux (de Brosset de la). Voyez : Brosset de la Chaux (de) aux Additions du tome . . . . .	XI
Chazal (de) . . . . .	XII
Chazettes-Bargues (de) . . . . .	XI
Chennevières (de) . . . . .	XIV
Chéron de la Bruyère . . . . .	XIII
Chevalier du Fau . . . . .	XVI
Chevallier-Chantepie . . . . .	XIV
Cheyssac (de), ou Cheyssac . . . . .	XI
Chicoyneau de la Valette . . . . .	XII
Chilhaud-Dumaine . . . . .	XII
Chipaudière (Besnier de la). Voyez : Besnier de la Chipaudière aux Additions du tome . . . . .	XII
Chirée de Cournand (de) . . . . .	XV
Choiseul (de) . . . . .	XI
Chrestien de Beauminy . . . . .	XV
Cibon (de) . . . . .	XII
Clavel (de) . . . . .	XII
Cléron d'Haussonville (de) . . . . .	XII
Clouet des Pesruches et d'Orval . . . . .	XII
Cochet de Savigny et de la Motte . . . . .	XI
Coetaudon, ou Coataudon, (de) . . . . .	XII
Coetlogon (de) . . . . .	XII
Coetlosquet (du) . . . . .	XII
Coffinières et Coffinières de Nordeck . . . . .	XIII
Cognets, ou Cognetz, de Correc (des) . . . . .	XII
Colas des Francs, de Brouville, de Brouville de Malmusse, etc. . . . .	XII
Colin de la Brunerie . . . . .	XI
Collas de la Grillière, de Courval et de Gournay . . . . .	XIV
Collasseau (de) . . . . .	XII
Combe-Sieyès . . . . .	XII
Comberousse (de). Voyez : Decomberousse . . . . .	
Comeau (de) . . . . .	XIV
Comminges (de) . . . . .	XV
Conchy (de) . . . . .	XV
Coniac (de) et le Coniac de Guermen et de la Longraye . . . . .	XIV
Constans, ou Constant, de Beynes et de Martialis (de) . . . . .	XV
Constant de Rebecque (de) . . . . .	XI
Constantin de Chanay (de), en Bugey . . . . .	XVI
Conte-Roy de Puyfontaine . . . . .	XII

	Tomes.
Coquebert de Montbret, de Romain, de Neuville et de Touly . . . . .	XIV
Coquelin de Lisle . . . . .	XV
Corbeau de Corbel de Vaulserre et Rousselin de Corbeau de Saint-Albin . . . . .	XIV
Corbie (de) . . . . .	XII
Cornillon-Barnave . . . . .	XIV
Coste d'Espagnac . . . . .	XIII
Cotteau, ou Cottiaux, ou Cottiaux, et Cotteau de Simencourt et de Patin de Simencourt . . . . .	XV
Cottens (Crinsoz de). Voyez : Crinsoz de Cottens aux Additions du tome . . . . .	XVI
Cottu . . . . .	XV
Couespel de Boisgency (de) . . . . .	XIV
Couespel du Mesnil . . . . .	XIV
Couffin du Valès (de) . . . . .	XIII
Cougny (de) . . . . .	XIII
Couillard de Lespinay, des Prés, du Puis, au Canada . . . . .	XV
Couppé de Kermartin, de Kervenou, de Lestimbert . . . . .	XIV
Cournil de Lavergne . . . . .	XII
Courtills de Bessy et de Montbertoin (des) . . . . .	XIII
Coye de Gastelet (de) . . . . .	XII
Cozou . . . . .	XIV
Crest de Villeneuve et de Lorgerie (du) . . . . .	XIII
Crinsoz de Cottens . . . . .	XVI
Crosson du Cormier . . . . .	XV
Croyé (de) . . . . .	XIII
Crozals (de) . . . . .	XIII
Crucius de la Croix de Nougarede . . . . .	XV
Cugnac (de) . . . . .	XV
Culhiat du Fresne . . . . .	XV
Cunchy (de) . . . . .	XV
Cyvoct . . . . .	XVI
Dabrigeon, anciennement d'Abrigeon. Voyez : Abrigeon (d') aux Additions du tome . . . . .	XI
Daniel de Boisdennemets, de Pernay et de Vauguion . . . . .	XIV
Daniel, ou Danyel, de Beaupré. Voyez : Danyel de Beaupré.	
Danse et Danse de Boisquennoy, de Froissy, des Aulnois, etc . . . . .	XIV
Darcel . . . . .	XVI
Darcet . . . . .	XVI
Darhanpé, ou d'Arhanpé, d'Espeldoy. Voyez : Arhanpé d'Espeldoy (d') aux Additions du tome . . . . .	XI
Darassus (de). Voyez Arassus (d') au tome I et aux Additions du tome . . . . .	XV
Darnaudat, ou d'Arnaudat. Voyez : Arnaudat (d') aux Additions du tome . . . . .	XV
Darlu et Darlu de Roissy . . . . .	XIII
Darraing, ou d'Arraing. Voyez : Arraing (d') au tome I et aux Additions du tome . . . . .	IV
Dartigaux . . . . .	XV
Daudé d'Alzon . . . . .	XV
David de Sauzea . . . . .	XIII
David de Lastours et des Etangs (de) . . . . .	XIV
David de Beauregard (de) . . . . .	XVI
Deffaudis . . . . .	XV
Dehaussy et Dehaussy de Robécourt . . . . .	XIV
Dejean de Gleize . . . . .	XIV
Delespaul, ou de Lespaul . . . . .	XIV
Démians, ou Demians d'Archimbaud . . . . .	XVI
Demongeot de Confévron . . . . .	XIV
Demont d'Aurensan et de la Valette . . . . .	XIV
Denormandie, ou de Normandie . . . . .	XV

	Tomes.
Dervieu . . . . .	XV
Desaint de Marthille . . . . .	XIV
Desfrançais, ou Desfrançois, de Lolme et de Pontchalon . . . . .	XIV
Desgeorges, ou des Georges . . . . .	XIII
Desjoyaux et Desjoyeaux . . . . .	XIII
Desmaisons du Pallant et de Bonnefont . . . . .	XV
Desrousseaux et Desrousseaux de Médrano et de Vandières . . . . .	XV
Devaines, ou de Vaines . . . . .	XIV
Devienne, anciennement de Vienne . . . . .	XIV
Devillaine, aujourd'hui de Villaine . . . . .	XIV
Dezos de la Roquette . . . . .	XV
Didelon . . . . .	XV
Diesbach (de) . . . . .	XV
Dignes de la Touche . . . . .	XVI
Dillon . . . . .	XIV
Dinaux des Arsis . . . . .	XV
Diribarne, anciennement d'Iribarne . . . . .	XV
Doé, Doé de Luyères et Doé de Maindreville . . . . .	XV
Donnève de Martenot . . . . .	XIV
Dougnac de Saint-Martin . . . . .	XIV
Drake del Castillo . . . . .	XV
Droz . . . . .	XV
Dubarry, ou du Barry, de Merval de Rombies . . . . .	XIV
Dubois de Saint-Jean (de) . . . . .	XV
Dubois de Pacé . . . . .	XV
Duchesne-Fournet . . . . .	XV
Duchollet de Costebelle . . . . .	XVI
Ducros de Saint-Germain . . . . .	XIV
Dufau de Saint-Santin . . . . .	XVI
Dufaure . . . . .	XV
Dufour d'Astafort . . . . .	XVI
Duport, en Savoie et à Lyon . . . . .	XV
Dussault, aujourd'hui du Sault, à Saint-Sever, dans les Landes . . . . .	XVI
Escrivieux (d') . . . . .	XVI
Esparbès (d') . . . . .	XVI
Espérandieu (d') . . . . .	XVI





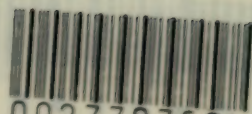
*La Bibliothèque*  
Université d'Ottawa  
Echéance

*The Library*  
University of Ottawa  
Date Due

--	--	--



a39003



002778768b

CS 598 • CS 1903 V16  
CHAIX D. EST-ANGE.  
DICTIONNAIRE DES FAMIL

